UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01073550 4

HANDBOUND
AT THE
UNIVERSITY OF
TORONTO PRESS

62

PHOTOTYPIE PERTHAUD PARIS

PIERRE AUGUSTIN CARON DE BEAUMARCHAIS

(1732-1799)

D'APRÈS UN PASTEL DE PERRONNEAU

« J'ai essayé de vous faire un quatrain qui peignit l'homme et qui ne pût se mettre qu'au bas de son portrait. Le voici :

Bon père, bon mari, bon maître, ami sincère,
Simple dans les procès, fier dans l'adversité,
Auteur original, homme à grand caractère,
Il sut dans tous les temps garder sa liberté. »

GUDIN DE LA BRENELLERIE A LA VEUVE DE BEAUMARCHAIS

Voy. Appendice nos 10 et 35.

BEAUMARCHAIS

ET SES ŒUVRES

PRÉCIS DE SA VIE ET HISTOIRE DE SON ESPRIT

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

THÈSE PROPOSÉE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

E. LINTILHAC

AGRÉGÉ DES LETTRES

PROFESSEUR AU LYCÉE DE VERSAILLES

42003
16/7/98

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1887

Tous droits réservés.

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2, Paris.

PQ
1956
L5
1887

A

M. RAOUL DELARÜE DE BEAUMARCHAIS

LIEUTENANT-COLONEL AU 4e DRAGONS

A

M. CH. LENIENT

PROFESSEUR DE POÉSIE FRANÇAISE A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

HOMMAGE DE RESPECT ET DE RECONNAISSANCE

E. L.

PRÉFACE

Le titre de cette étude ne signifie pas que nous allons révéler un Beaumarchais inédit et que nous prétendons inventer notre auteur. En sollicitant l'honneur d'explorer ses portefeuilles, après M. de Loménie, nous n'espérions pas en exhumer quelque chef-d'œuvre délaissé ou une réhabilitation éclatante de tous ses actes. Pour nourrir l'une ou l'autre de ces espérances, il eût fallu avoir la double naïveté de prêter au père de Figaro trop de modestie et à son éminent biographe trop de maladresse. Il est même vraisemblable que nous n'écrirons rien d'entièrement nouveau sur les mérites principaux des Mémoires contre Goezman, du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, et il est certain que nous n'ajouterons aucun chapitre au roman de sa vie. Que cherchions-nous donc et qu'avons-nous trouvé?

Nous savions par l'examen des manuscrits de Beaumarchais, que conservent la Bibliothèque nationale et la Comédie française, combien était lent et curieux chez lui le travail de la lime, combien étaient capricieuses et inégales les allures de sa verve. Nous conçûmes donc le dessein d'étudier dans les brouillons de ses œuvres toutes les évolutions de son talent si aisé en apparence, si laborieux en réalité ; nous voulions leur dérober le secret de ces inégalités et surtout de ces contrastes qui provoquaient déjà, au lendemain des Mémoires, la surprise de Voltaire, quand il écrivait à d'Argental : « Je lirai *Eugénie*, pour voir comment un homme aussi pétulant a pu faire pleurer le monde. »

Notre curiosité était d'ailleurs moins satisfaite que piquée par la lecture de *Beaumarchais et son temps*. L'auteur de cette magistrale étude a voulu, de son propre aveu, lui conserver « un caractère spécialement biographique et historique[1] » ; il avait donc volontairement négligé une partie des documents littéraires qui s'offraient à lui. Mais la variété des échantillons qu'il en montrait, décelait la richesse de la mine où il puisait. Nous en sollicitâmes l'accès, et, guidés gracieusement par l'un des descendants de Beaumarchais, nous eûmes enfin le bonheur et l'honneur d'interroger à notre tour les précieuses paperasses qu'il leur a léguées.

Les documents littéraires s'y étaient, pour ainsi dire, noyés dans l'amas énorme et confus des matériaux biographiques et historiques dont M. de Loménie avait si bien mis en œuvre la meilleure partie. C'est ainsi, par exemple, qu'après des recherches réitérées nous découvrîmes enfin un fragment du *Barbier de Séville*, tel que Beaumarchais l'avait d'abord écrit pour la Comédie italienne, entre un projet de commerce avec l'île d'Oléron et une statistique des forces militaires des Peaux-Rouges. Le premier manuscrit des Mémoires contre Goezman, riche en variantes et presque entièrement autographe, fut glané par nous, feuille à feuille, dans le ballot des factures de la maison Roderigue Hortalez et compagnie. Bref, nos recherches furent pénibles, mais on jugera déjà, par l'inventaire suivant, qu'elles ont été fructueuses.

Nous avons réuni cinq manuscrits d'*Eugénie*, avec de curieuses variantes de sa préface; six manuscrits des *Deux Amis;* le précieux manuscrit du *Barbier de Séville* en cinq actes, dont M. de Loménie avait publié quelques extraits, et deux manuscrits du *Compliment de clôture;* un manuscrit du *Mariage de Figaro;* des brouillons en prose et en vers de *Tarare* et de sa préface, *auxquels nous avons pu assigner avec certitude, et non sans surprise, la date de* 1775; un

1. *Beaumarchais et son temps*, II, 352.

manuscrit de *la Mère coupable;* deux manuscrits de *Jean-Bête à la foire;* une autre parade et plusieurs saynètes inédites; un projet de drame; une comédie en cinq actes d'un auteur anonyme, mais retouchée de la main même de Beaumarchais; les manuscrits de tous les Mémoires jusqu'aux *Six Époques*, surchargés de variantes autographes, comme tous ceux que nous venons d'énumérer; une centaine de lettres inédites à divers; quantité de petits vers, d'airs notés et de brouillons de toutes sortes; et, enfin, une soixantaine de feuilles de Pensées et Maximes qui sont, tantôt le fruit de ses réflexions, tantôt un souvenir de ses lectures, et toujours un écho piquant de ses opinions intimes à toutes les époques de sa vie, une sorte de journal de son esprit.

Nous avons rapproché ensuite de ses œuvres définitives tous ces documents, « ces copeaux épars sur le chantier », comme il les appelle quelque part[1]. Ils nous ont alors raconté son éducation tardive mais opiniâtre, les tâtonnements de son génie naissant, ses procédés de composition, les incertitudes de son goût; toutes les métamorphoses de sa verve humoristique et satirique, depuis les gravelures plaisantes de ses parades, jusqu'aux plus comiques saillies de ses Mémoires et de ses comédies : ils nous ont fait assister à de piquants conflits entre l'humeur du père de Figaro, né plaisant, et les accès de cette sensibilité très sincère, qui en firent tour à tour un disciple de Molière ou de Diderot : ils nous ont permis de constater, sous la bigarrure et la disparité de toutes ses œuvres, *bluettes littéraires*[2], en vers et en prose, parades, drames, comédies et mémoires, l'identité de leur auteur[3]; en un mot, ils ont comblé à nos yeux toutes les lacunes de l'histoire de son esprit; c'est cette histoire complète que nous venons redire.

1. *Théâtre de Beaumarchais*, II, 18, édit. d'Heylli et Marescot.
2. C'est l'expression par laquelle Beaumarchais désignait couramment ses opuscules. Voy. sa lettre à Morande du 5 fructidor an V.
3. C'est là une démonstration supplémentaire de l'authenticité de ses œuvres. Elle n'est pas à négliger. Voy. ci-après, p. 167, n. 2.

Cependant, au courant de ce travail, la mémoire de notre auteur recevait deux hommages bien différents. Pendant que l'Institut ajoutait à cette galerie, où rien ne manque à sa gloire, une miniature de Beaumarchais due à un écrivain élégant[1], passé maître dans l'art difficile de faire aux morts illustres leur toilette académique, un biographe d'outre-Rhin, guidé par une curiosité infatigable, le déshabillait d'une main un peu lourde[2]. *Inter utrumque tene*, nous disions-nous, en visant aux suffrages de nos maîtres de Sorbonne, pour le père de Figaro et pour nous. Nous leur avons donc présenté l'homme en raccourci, l'auteur tout au long, estimant que le premier ne les intéresserait que dans la mesure où il explique le second. Mais ils nous ont paru inséparables.

D'ailleurs, après les ardentes controverses qui n'ont cessé de s'élever, depuis la publication de *Beaumarchais et son temps*, sur son caractère, sur ses missions secrètes et sur ses opérations financières et commerciales, devions-nous passer sous silence les répliques qui nous brûlaient les doigts? Quel arsenal de preuves à décharge que sa correspondance inédite, que ses mémoires et adresses à toutes les puissances de la monarchie et de la Révolution, à ses agents commerciaux et à ses débiteurs, à ses obligés et à ses adversaires! Nous y avons

1. M. de Lescure. — Le discours du second lauréat, M. Trollier, nous est encore inconnu; mais nous avons eu le temps et le plaisir de lire le *Beaumarchais* de M. Paul Bonnefon, Paris, 1887, *aux bureaux de l'Artiste.*

2. Voy. *Beaumarchais Eine Biographie von Anton Bettelheim Frankfurt* A. M., Rutten et Loening, 1886. — La *Revue des Deux Mondes*, du 1er février 1886, a publié, sous la signature de M. G. Valbert, une élégante et bienveillante analyse de cette œuvre de patience. « L'auteur, nous écrit M. Charles de Loménie, a voulu, si je puis ainsi parler, boucher les interstices de l'ouvrage de mon père », et il est d'avis avec nous qu'il a manqué au moins à M. Bettelheim la première des qualités du biographe, celle que la curiosité même érudite ne remplace pas, à savoir la sympathie pour son héros. Puisse la lecture de notre ouvrage éveiller ce sentiment chez M. Bettelheim. Ce serait pour nous un précieux suffrage. — Nous devons remercier ici nos excellents collègues, MM. Girot et Wolfrom, qui, par leur profonde connaissance de l'allemand, nous ont aidé à pénétrer le sens intime du texte de M. Bettelheim, dans tous les passages délicats. — Qu'il nous soit permis enfin de rendre un public hommage à l'infatigable obligeance de M. Monval, l'érudit archiviste de la Comédie française, à celle de Messieurs les bibliothécaires de la Bibliothèque nationale, de l'Arsenal, et à l'aide, souvent précieuse, que nous ont prêté leurs auxiliaires.

puisé sobrement; le respect dû à nos juges et le vœu formel de la famille de notre auteur excluaient de cet ouvrage la polémique nécessaire pour répondre à tout. Nous nous sommes donc bornés à éclaircir et à dissiper les soupçons les plus injurieux pour sa mémoire.

Cependant, nous eussions difficilement résisté au plaisir d'enrichir notre première partie de nombreux et piquants extraits de la biographie presque entièrement inédite de Beaumarchais par Gudin. Nous l'avions retrouvée, et nous nous disposions à en utiliser de notre mieux les bonnes pages, quand nous apprîmes que M. Maurice Tourneux, le savant éditeur de Grimm, allait nous devancer et publier le brouillon du manuscrit de Gudin, venu, on ne sait comment, à la Bibliothèque nationale. Connaissant combien ce manuscrit, que nous avions collationné déjà avec le nôtre, était surchargé de ratures et d'une lecture difficile, ne consultant que l'intérêt de notre auteur, nous ne fîmes pas mystère à M. Tourneux de notre trouvaille, et nous lui en communiquâmes le facsimilé. En lisant ses notes [1], nous voyons que notre manuscrit ne pouvait tomber en de meilleures mains. Sa publication, qui était un accident pour nous, se change en un incident heureux pour la mémoire de Beaumarchais; nous sommes consolés.

Tels sont nos motifs, et aussi nos excuses pour présenter à nos juges cette nouvelle étude sur BEAUMARCHAIS ET SES ŒUVRES, comme une suite à BEAUMARCHAIS ET SON TEMPS, puisée aux mêmes sources, dictée par la même sympathie pour une mémoire trop décriée et pour un talent si français. Puisse cette communauté d'origine et d'inspiration diminuer la distance que l'art de notre illustre prédécesseur met entre ces deux études, et concilier à la nôtre une modeste part de la faveur qui accueillit son aînée.

1. Nous avons sous les yeux les épreuves de son édition; c'est donc elle que nous citerons au courant de cette étude.

PREMIÈRE PARTIE

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA VIE ET DES ŒUVRES DE BEAUMARCHAIS

PREMIÈRE PÉRIODE

Éducation. — Débuts dans les affaires, dans le monde et au théâtre.

CHAPITRE PREMIER

DE LA BOUTIQUE DE LA RUE SAINT-DENIS AU FAUTEUIL DE LOUIS XV

« Le frère charmant » et son entourage. — Le jeune homme « ardent au plaisir ». — Le même « laborieux par nécessité ». — L'inventeur. — L'horloger du roi. — Le héros du roman Franquet. — Le harpiste de Mesdames. — — L'élève de Duverney. — Il vole à la faveur et à la fortune.

Le 24 janvier 1732, damoiselle Louise Pichon [1], femme du sieur André-Charles Caron, maître horloger à Paris, mettait au monde un enfant du sexe masculin, qui fut tenu sur les fonts par le sieur Pierre-Augustin Picard, maître chandelier, et par Françoise Gary, fille cadette d'un autre maître chandelier, beau-frère d'André-Charles Caron. Elle fut donc illuminée à souhait, la cérémonie où l'on baptisa Pierre-Augustin Caron, qui se donnera un jour pour second nom de baptême de Beaumarchais [2] et aura pour marraines

1. Voy. Appendice, n° I, la notice généalogique. Plus favorisée que Pierre-Augustin, sa sœur Marie-Louise, la fiancée de Clavijo, avait eu pour parrain un ancien recteur de l'Université, et pour marraine la fille d'un académicien. — Voy. *Dict. de Jal.*

2. Gudin (*Hist. de Beaumarchais*, édit. Tourneux, p. 10), après avoir raconté comment M. Franquet, vieux et infirme, fut amené à se défaire de sa charge en faveur du jeune Caron, ajoute que ce dernier « *prit des ce moment* d'un très petit fief le nom de Beaumarchais ». L'affirmation est formelle ; c'est du vivant de M. Franquet qu'il aurait pris ce nom, acquis sans doute avec la charge, n'en déplaise à Me Goezman. Mais Gudin est ici contredit par son ami, qui écrit, dans une pièce inédite adressée à son avocat, au cours du procès Aubertin : « Le sieur Caron de Beaumarchais, qui ne portait en 1756 que le nom de son père, avait

une bonne et une mauvaise fée qui vont souvent de compagnie : la gloire et la calomnie !

Le ménage Caron, dont Pierre-Augustin était le septième enfant, habitait alors une maison sise rue Saint-Denis, presque en face de la rue de la Ferronnerie, non loin de ce pavillon des singes, où s'était écoulée une partie de l'enfance de Molière [1], à deux pas de cet antique hôtel de Bourgogne, où le père Caron, grand amateur de spectacle, mènera sans doute son fils applaudir aux lazzi des héritiers de Dominique.

Le futur auteur du *Mariage de Figaro* grandit donc dans une boutique d'horloger, comme Rousseau ; mais, au lieu des « sites romantiques » du bleu Léman, l'enfant n'avait aperçu, à travers les « quatre vitrages [2] » de l'atelier paternel, que le ruisseau et la cohue de la rue Saint-Denis. Aussi ne se sent-il nul penchant à l'humeur contemplative du « Promeneur solitaire », mais en revanche et tout de suite une étincelle de vive gaîté. Elle avait jailli du pavé de Paris, ce foyer toujours ardent de l'esprit français, où s'était allumée déjà la verve de la glorieuse lignée qui se continue de Rutebeuf à Voltaire par Molière, Boileau et Regnard. Le nouveau venu n'allait pas faire mentir le proverbe de Villon, « le poète parisien [3] » : « Il n'est bon bec que de Paris ». Ne trouvait-il pas d'abord l'esprit parisien sans sortir de chez lui ?

Dans la famille Caron, c'était une monnaie courante, que l'on échangeait sans compter, comme l'affection. Cette dernière était prodiguée à Pierre-Augustin par une mère indulgente [4] et des sœurs aussi aimantes qu'enjouées. Le père lui-même n'était avare ni de bons mots ni de tendresse, mais sa vivacité d'esprit et sa bonté naturelle se conciliaient très bien avec la gravité nécessaire au chef d'une

acquis du sieur Franquet une charge de contrôleur de la maison du roi ». Dans une lettre inédite de 1761 et fort mielleuse, le beau-frère de Beaumarchais, Aubertin, qui devait pourtant savoir l'orthographe d'un titre fourni par son premier beau-frère au second, l'écrit en deux mots ; l'adresse est ainsi libellée : « Monsieur de Beau-Marchais, Controlleur de la Bouche du Roy *en la Maison de* M. Tuillier, Premier Commis de M. de Boulogne, trésorier général de L'extraordinaire des Guerres à Paris. 28 mars 1761. »

1. Voy. le *Molièriste*, juillet et octobre 1879, et M. Larroumet, *Molière*, p. 9.

2. Voy. la lettre à son père, reproduite par M. de Loménie, I, 141.

3. Villon a fait mentir le proverbe, puisqu'il était de Pontoise, mais c'est Rabelais qui l'a naturalisé Parisien, l. II, c. XIV. — Le vers cité ci-dessus est dans le *Grand Testament*, p. 155, édit. elz.

4. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 74.

si nombreuse et si pétulante famille. C'est dans la tiédeur de ces affections féminines, parmi les babillages spirituels de toutes ces caillettes, que la sensibilité de « Pierrot », comme l'appelle Julie, éclôt et s'affine, que sa gaîté s'aiguise, que son esprit et ses talents d'agrément trouvent des rivaux et des complices. Musique, petits vers, jeux espiègles et déjà spirituels, ce « petit être folâtre » met tout en train, et les sœurs Lisette, Fanchette, Julie, Bécasse et Mlle Tonton, font assaut de gaîté, de reparties et d'agaceries avec le « frère charmant[1] ». Voici quelques traits d'un tableau rétrospectif dû à Julie, et d'une touche assez heureuse pour être cités :

CANTIQUE UN PEU BÊTE EN L'HONNEUR DE P. A. C. DE BEAUMARCHAIS, PAR Mlle DE B., SA SŒUR[2].

. . . . . .

A l'instant qu'il naquit
Il montra tant d'esprit,
Un si grand savoir-faire,
Que ses parents charmés
Disaient : « *C'est un Voltaire*
Dont nous somm's accouchés. »

Un jour qu'il grandissait,
Sa mère le voyait
Et dit, par parenthèse :
« Ah ! mon fils, mon cher fils !
Que tu feras bien aise
Les femmes de Paris ! »

A peine avait douze ans[3]
Faisait des vers charmants
A ses jeunes maîtresses;
Il était d'un tel prix
Que pour lui les tigresses
Devenaient des brebis.

1. Lettre de Tonton à Julie.
2. « C'est pour fêter Pierrot », nous dit l'auteur, mais la musique en est assez plate : Pierrot faisait mieux.
3. Ce qui atténuera les doutes de M. Bettelheim (p. 20) sur le « premier, mauvais et littéraire écrit par un polisson de treize ans... » cité par M. de Loménie, I, 70.

Mais malgré leurs appas
Il ne négligeait pas
L'étude et la musique,
Si bien qu'en l'entendant,
On disait : « C'est unique,
Il sera président. »

Ce ne fut pourtant point
Sous ce benoît pourpoint
Qu'il parut dans le monde;
Il vint à tous les sots
Dont cette ville abonde
Attacher des grelots, etc.

. . . . . .

Mesdames et Messieurs,
Baisons d'un cœur joyeux
Sa bonne et sainte face ;
Puis, d'un pas tricoté,
Allons nous mettre en place
Pour boire à sa santé.

En regard de cette maisonnée chantante et riante, peut-on se défendre de songer combien est vide la haute chambre où rêve là-bas Rousseau orphelin, combien sa solitude hantée de romans est mauvaise conseillère?

Mais revenons à notre Parisien : la rue Saint-Denis a bien aussi ses dangers pour des garçons trop précoces et mal gardés, et il nous faut confesser ici quelques escapades de notre adolescent « vif, espiègle et brûlant comme tous les garçons spirituels ». Elles lui seront cruellement reprochées plus tard par des ennemis acharnés à « noircir sa jeunesse si gaie, si folle, si heureuse [1] » : que d'excuses pourtant! L'espièglerie native d'un enfant de Paris, l'indulgence de tant de sœurs, le logis de plain-pied avec la rue : zeste! comme dira Figaro, en un saut on est maître du pavé; ainsi faisait Poquelin courant à l'Orviétan et à Barry; mais zeste! le père étend la main, et le jeune homme « ardent au plaisir » rentre au logis

1. Voy. édit. Gudin, IV, 216, et surtout le prospectus satirique des *Mémoires sur Beaumarchais*, publié en juin 1783, attribué à Lauraguais, rapporté dans la *Correspondance littéraire*, XIII, 316, édit. Tourneux, et encore *Vie privée, polit., etc., de Beaumarchais*, chez Michel, an X, p. 3, passage supprimé dans la réédition de 1812, *Beaumarchaisiana*. Voy. ci-après, IIIe p., c. III, p. 137.

l'oreille basse. L'horlogerie va reprendre ses droits, et quels droits! « L'amour d'une si belle profession, a dit le père, doit vous pénétrer le cœur et occuper uniquement votre esprit [1]. » L'apprenti se courbe sur l'établi et se relève inventeur : « Dans ses assemblées des 20 et 23 février 1754 », l'Académie des sciences appréciait en ces termes le chef-d'œuvre par lequel il conquérait la maîtrise et presque la célébrité : « Dans les montres cet échappement nous paraît être le plus parfait qu'on y ait encore adapté jusqu'à présent [2] ».

Inventeur! Voilà donc le premier titre de notre auteur à l'attention publique, en attendant qu'il lui vaille la fortune, la gloire, et aussi une bonne part de ses ennemis. Mais il en savait l'utilité, et nous le verrons les fouler lestement comme autant de degrés de sa haute fortune. Tel fut, par exemple, le sort du premier d'entre eux, de Lepaute, qui avait voulu dérober à l'apprenti l'honneur de son invention. Cet horloger sournois fournit à son jeune rival l'occasion d'un triomphe académique, dont le bruit, habilement répercuté dans le *Mercure*, parvient en haut lieu. Voilà notre inventeur « horloger du roi ».

C'est sans doute à cette époque qu'il extrait et médite le passage suivant d'Helvétius : « Pour connaître son talent, il faut examiner et de quelle espèce d'objets le hasard et l'éducation ont principalement chargé notre mémoire, et quel degré de passion l'on a pour la gloire. C'est sur cette double combinaison qu'on peut déterminer le genre d'étude auquel on doit s'attacher [3]. »

Il se dit donc qu'il avait mieux à faire en ce monde que de loger des montres minuscules [4] dans le chaton des bagues de la marquise

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 74, et Appendice, n° 6.

2. Ce passage est souligné dans le texte, p. 49, de l'extrait des registres de l'Académie, imprimé par le sieur Caron fils, horloger à Paris, le 4 mars 1754. Ce rapport conclut sévèrement contre Lepaute et formellement contre Biesta, chez lequel Caron fils « travaillait » vers la fin de l'année 1752. — « On le calomniait auprès des ministres et des académiciens; il eût été perdu s'il n'eût triomphé, son destin s'annonçait déjà » (Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 8). L'alarme fut chaude chez les Carons. Les pièces du procès sont sous nos yeux. La requête de Caron fils, en date du 13 novembre 1753, à Messieurs de l'Académie royale des sciences est un manuscrit de quatorze grandes pages; c'est son premier Mémoire; nous l'apprécierons plus loin. Voy. Appendice, n° 6.

3. Discours IV, ch. XVI. Cet extrait est de la main de Beaumarchais sur une feuille volante, de sa plus ancienne écriture, caractérisée par la rouille de l'encre. Nous l'y voyons aussi extraire et commenter la pensée de La Bruyère sur *l'horrible peine de se faire jour* dont Figaro se souviendra.

4. Voy. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 9.

de Pompadour. Mesdames aiment la musique encore plus que l'horlogerie, et justement le jeune inventeur, de la même main qui lime de si ingénieux ressorts de montre, tire des sons merveilleux de cette harpe à pédales que Petrini vient d'imaginer. Bien mieux, lui-même l'a perfectionnée [1]. Vite un fauteuil! Le roi, en personne, offre le sien [2]. Qu'on se figure notre virtuose y trônant avec l'aisance de maître Gardel dans son fauteuil bleu [3]! On le proclame, séance tenante, premier sujet de la musique de chambre de Mesdames [4], digne de mêler ses accords aux duos de Jéliotte et de la Garde. Il en profitera pour placer ses bons offices à gros intérêts, et son esprit guettera l'échéance.

Toute la famille Caron l'attend, elle est tombée dans un état voisin de la gêne, et Pierre-Augustin est bien excusable s'il se dit avec Petit-Jean que

L'honneur sans l'argent n'est qu'une maladie.

Un financier était donc seul capable de payer tant de services. Il s'offrit sous les traits connus de Pâris-Duverney. Et les financiers aussi ont leurs destinées! Celle du premier auteur de la fortune de Voltaire [5] fut d'assurer encore, argent comptant, l'indépendance du successeur en titre du « roi des moqueurs ». Mais il n'était alors que le plus aimable et le plus besogneux des favoris, et Duverney se plut à lui rendre les services que lui-même avait reçus jadis de Samuel Bernard. Son or et ses conseils étaient bien placés. Trois ans plus tard, le factotum peu rétribué de Mesdames, qui confiait un

1. Voy. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 14.
2. Voy. Gudin, *Ibid.*, p. 20.
3. Voy. le portrait de Gardel l'aîné, maître des ballets de la cour et de l'opéra sous Louis XV, Louvre, n° 1910, pastel de Regnault, 1765. Il est peint jouant de la harpe. Veut-on se représenter Beaumarchais guitariste et chantant la séguedille à Mesdames de France, qu'on aille voir dans la salle Lenoir le portrait de Mandini, par Dumont. Et à côté, on pourra rêver une de ces augustes élèves, Madame Adélaïde par exemple, dans la belle personne qui joue si nonchalamment de la guitare sur la bonbonnière d'écaille blonde peinte par Vestier, n° 139.
4. « Beaumarchais, qui composait presque toute la musique qu'elles jouaient. » Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 19. Gudin nous apprend aussi que son instrument favori, après la harpe, était la flûte.
5. Voy. pour les détails : *Voltaire et la Société française au dix-huitième siècle*, par M. Desnoiresterres, t. I, p. 166 et *passim*, et sur les relations de Beaumarchais et de Duverney le n° 12 de l'Appendice.

jour à leur intendante que de légers débours le laissaient « absolument sans le sol [1] », avait pignon sur rue et goûtait en bon fils « le bonheur de s'envelopper de toute sa famille [2] ». Bientôt il suppléera son protecteur défunt dans le rôle honorifique mais dispendieux « de père de la noblesse indigente [3] », en attendant l'occasion aussi glorieuse que ruineuse de mettre des millions au service de son pays.

Ainsi c'est dans la rencontre de Duverney, n'en déplaise aux héritiers Aubertin [4], que la destinée complexe de notre auteur prend ses plis et replis, selon le mot de Pascal. Marquons donc ici un de ces *punctum vitæ* [5] sur lesquels Beaumarchais aimait à philosopher.

Il nous a déjà donné des gages de la souplesse et de la ténacité de son caractère, des ressources de son esprit. Qu'on en juge : venu à la cour une montre à la main, bientôt il y précède gravement, l'épée au côté, « la viande de Sa Majesté » ; puis la plume de secrétaire du roi remplace l'épée de contrôleur de la bouche ; il rend enfin des arrêts très sérieux [6] sur les fleurs de lis, avec le titre sonore de lieutenant-général des bailliage et capitainerie de la varenne du Louvre, tandis que, musicien en titre de Mesdames, intendant officieux de leurs menus plaisirs, familier du Dauphin, qui aime à s'entendre dire ses vérités, il ajoute à tous ces rôles celui de David, de par sa harpe, et a l'honneur rare de distraire parfois le Saül ennuyé qui règne sur la France.

Mais ces travestis et ces rôles d'emprunt ne nous ont pas encore offert l'occasion de l'étudier d'assez près : nous allons la trouver dans le voyage en Espagne et dans les confidences qu'il provoquera.

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 107.
2. Édit. Gudin, III, 126.
3. *Ibid.*, IV, 126. — Voy. aussi Bos, *les Avocats au conseil du roi*, p. 149, et édit. Fournier, p. 366. — *Cette édition, étant la plus complète et la plus facile à consulter, sera celle que nous citerons le plus souvent.*
4. Voy. Appendice, nos 31 et 32, *passim*.
5. Édit. Fournier, p. 394.
6. Voy. ch. II ci-après, p. 17.

CHAPITRE II

BEAUMARCHAIS INTIME

La correspondance d'Espagne et les « bonnes gens de la rue de Condé ». — Le héros de l'affaire Clavijo peint par Gœthe, par Marsollier et par lui-même.

Vers la fin de mai 1764, l'honneur et l'argent[1] de la famille Caron périclitaient en Espagne. Beaumarchais passa les monts, d'abord pour les sauver tous deux, puis pour mettre à exécution de vastes plans financiers[2] concertés avec Duverney. Cette campagne, dont il fixait au début la durée à deux ou trois mois [3], lui en prit onze dans ce *pays de poco a poco*, quelque diligence qu'il fît. Sa première lettre de France à son retour est datée de Bordeaux, le 2 avril 1765[4]. Pendant ce laps de temps, il s'échangea entre Beaumarchais et les siens une correspondance active, dont nous avons réuni de nombreuses pièces. M. de Loménie y a puisé largement et en a tiré en grande partie son tableau si piquant de la famille Caron. Il ne sera peut-être pas inutile d'y ajouter quelques traits et de pénétrer plus avant dans la connaissance de Beaumarchais intime. Après les âpres censures qu'il vient d'essuyer, des documents qui démontrent sa bonté et sa générosité natives, ses vertus de fils, de frère et de tuteur, ne sont pas à dédaigner.

Le principal correspondant de Beaumarchais est son père [5], dont

1. Voy. Appendice, n° 2
2. Voy. *ibid.*, n° 3.
3. Voy. *ibid.*, n° 4.
4. La correspondance entière va du 1er mai 1764 au 6 avril 1765.
5. « Il avait à peu près la même stature que son fils et plusieurs traits de ressemblance », nous dit Gudin (*Histoire de Beaumarchais*, p. 24), qui l'avait connu, puisqu'il se lia avec le fils dès 1770 (*ibid.*, p. 69). — Nous avons retrouvé la lettre du père Caron (à M. de Robiou) que vise M. de Loménie, I, 24. Elle est du 13 juin 1746 et a trois pages d'un style ferme et précis.

il reçoit seize lettres et à qui il en adresse une trentaine. Elles respirent d'une part la bonhomie, de l'autre la déférence, et un mélange réciproque d'affection et d'enjouement.

La santé et le bien-être du père Caron passent pour le fils avant les affaires et les plaisirs :

Je finis, mon cher père, par vous recommander votre santé comme le bien le plus précieux que j'aie au monde et vous réitérer le tendre et respectueux (*sic*) avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur et très cher père, votre très humble et très obéissant serviteur et fils affectionné, de Beaumarchais. — Je pourrai trouver un joint d'une douzaine de jours que j'emploierai avec une rare satisfaction, à vous procurer *celle* de consulter chez lui M. Tronchin et de raisonner à fond votre maladie. Cette idée me flatte et me console d'avance. Il peut arriver aussi qu'avant que d'aller à Lyon je sois forcé de passer par Paris, alors je vous emmènerai avec moi, et le reste ira tout de suite. *Votre santé me deviendra plus chère à mesure que je croirai pouvoir augmenter votre satisfaction par mon avancement* et par les soins que je me donnerai pour vous rendre la vieillesse agréable, *en procurant un bien-être certain à tout ce qui vous est cher.*

Il y réussira, mais ce ne sera pas grâce aux affaires dont il va faire la confidence à son père :

Ainsi, je suis à cheval sur mon affaire. Mon père, pendant que mon malheur me fait perdre deux mille écus de rente sur les vivres de France qui se dissolvent tout exprès pour me ruiner, le roi d'Espagne et le ministre jettent les yeux sur moi pour être à la tête de ceux d'Espagne, comme *mon vieux D...* (*sic*)[1] l'est en France. Voilà sur quoi on m'a fait faire ma soumission, on veut joindre à cela la fourniture générale des grains d'Espagne pour la nourriture des *peuples*, et on parle d'y ajouter la fabrique des poudres et des salpêtres, de manière que je puis me trouver tout à l'heure à la tête d'une compagnie de vivres, subsistances, munitions et agriculture.

Il lui recommande le secret, si nécessaire en pareille occurrence et concurrence :

Gardez tout ceci dans l'intérieur, et que mes vues, tout honnêtes qu'elles sont, ne soient connues que par le succès, je vous en prie

« Il faut réussir avant de raconter », dit-il ailleurs ; c'est un de

1. Duverney. — Les Anglais, avec les Cadiciens pour prête-nom, supplantèrent Beaumarchais. Voy. p. 382.

ses refrains, et qui pourrait l'en blâmer? De là une stratégie assez ingénieuse :

.... Mettez, je vous prie, un bout de fil dans toutes les lettres que vous m'écrivez, afin que je m'assure si elles sont ouvertes. Car cet objet presque imperceptible doit tomber en ouvrant la lettre, et je ne ferai moi (*sic*) qu'avec précaution, vous m'entendez....

Et ailleurs :

J'attends de vous des réponses bien intéressantes; tortillez-les un peu, je vous entendrai toujours que de reste, et les intercepteurs n'y verront goutte.

Puis le secret devient inutile, et Beaumarchais ne veut pas se coucher sans partager en idée avec les siens la joie du triomphe :

Il est onze heures du soir, je viens de signer les préliminaires de mon traité, tout n'est pas dit, mais tout est fort avancé...

Dans toutes ses lettres d'affaires, sa générosité et son adresse se montrent égales. Il savoure surtout délicieusement la joie d'être la Providence des siens. C'est peut-être la plus pure qu'il y ait au monde, ou du moins le plus joli masque de l'égoïsme. Citons un trait de générosité qui nous semble caractéristique : Pichon de Villeneuve, l'oncle de Beaumarchais, avait été envoyé par lui à Saint-Domingue pour régler des intérêts considérables où ceux de Pauline n'étaient pas seuls en jeu [1]. Ils étaient mis en péril avec ceux de Beaumarchais par un oncle de la belle créole, qu'il appelle plaisamment *l'ogre de Saint-Domingue. Le pauvre Pichon* meurt subitement. A cette nouvelle, Beaumarchais écrit à son père :

.... Vous me mandez *qu'après la mort de notre ami il pourrait nous arriver un plus grand malheur dont Dieu daigne nous préserver.* Qu'avez-vous entendu par là? *S'il s'agit de notre argent perdu ou aventuré, c'est un malheur sans doute, mais en vérité l'autre est pire.* J'ai un serrement de cœur sur le sort de ce pauvre garçon qui, en la prévoyant, allait à la mort de bonne grâce, ainsi qu'il me le dit à son départ; mais, encore un coup, ne croyez point qu'on ait avancé ses jours. *Outre que cette idée dénuée de preuves est la plus odieuse qui puisse entrer*

1. Ceux de Beaumarchais n'étaient pas encore liquidés à sa mort; ils figurent à son actif après décès.

dans l'esprit humain, — Beaumarchais était destiné à en éprouver toute l'amertume, — le climat tout seul, sans les chagrins et la faible santé, emportent en ce pays les deux tiers des hommes, et c'est bien assez pour nous de sentir que nous l'avons conduit à la mort naturelle, sans nous ronger le cœur de l'affreuse idée que nous l'avons envoyé au supplice.... Mes sœurs de Madrid ne savent rien de mon chagrin actuel; *j'aurais voulu vous l'épargner à vous-même.*

Ces grands intérêts ne lui en font pas négliger de plus tendres; il n'est pas seulement, comme il dit ailleurs, le second père de ses sœurs, il est aussi le conseiller discret et affectueux de leur vieux père.

Un homme de votre âge ne doit pas être seul; *il faut tenir à quelque chose en ce monde*, et la société de votre fils et de vos filles ne peut être sacrifiée qu'à une autre beaucoup plus douce, mais que vous ne paraissez pas au point d'acquérir. Je devance ainsi mon arrivée par un tableau de ce qui doit se faire, afin que vous ayez le temps de vous déterminer pendant mon absence qui ne sera pas encore bien longue. Ce ne sont plus ici des motifs frivoles, il s'agit entre vous et votre amie d'une union ou d'une séparation éternelle. *Quel bonheur pour moi, si en arrivant chez moi je pouvais faire en un seul jour la félicité de mon père et de ma sœur !*

Après les affaires du cœur et de la bourse, les plaisirs :

.... *Que dirait la sagesse si elle me voyait entremêler les occupations les plus graves*, dont un homme puisse s'occuper, de soirées agréables, tantôt chez un amb. (*sic*), tantôt chez un ministre; nous remettons au lendemain le soin des affaires sérieuses; on ne manquerait pas de dire : quel homme est celui-ci? *Les contraires peuvent-ils ainsi s'allier dans une même tête?* Oui, mon cher père, *je ressemble à feu Alcibiade, dont il ne me manque que la figure, la naissance, l'esprit et la richesse....*

Ce sont ces contraires qui séduiront les uns, inquiéteront les autres, et seront, hélas! pour ses ennemis, notamment pour d'Éon [1], une inépuisable matière à sarcasmes et à calomnies.

Alcibiade a donc trouvé son Aspasie, c'est la marquise de la Croix [2]. Il l'avait connue chez la marquise de Fuen-Clara, une des

1. Voy. le n° IX des « Pièces relatives aux démêlés entre Mlle d'Éon, etc., et le sieur Caron, etc., » 1778.

2. Voy. p. 36, *Histoire de Beaumarchais*, éditée par M. Tourneux, qui a retrouvé au ministère des affaires étrangères deux lettres de recommandation de M. de Jarente, évêque d'Orléans, pour sa « très proche parente », la marquise de La Croix. — Voy. aussi M. Bettelheim, p. 110.

correspondantes du père Caron en Espagne, comme M. de Robiou, qui figurera en qualité de gouverneur de Madrid dans l'épisode Clavijo, et auquel l'horloger-ingénieur adressait une consultation industrielle dès 1746. Après le mal qu'on a dit de la marquise, nous devons citer le bien qu'en pense Beaumarchais :

J'ai été cette après-midi chez l'ambassadeur de France, dans le carrosse de Mme la marquise de Lacroix, qui a la bonté de me brouetter partout à six mules. *C'est une dame charmante qui a un grand crédit ici par son état et plus encore par son esprit et les grâces qui la rendent très chère à tout le monde.*

Dans une autre lettre, il dit encore en parlant de la même marquise :

Sa société dissipe la poussière, l'inaction, l'ennui, l'impatience, qui saisissent tout ce qui reste ici et que je ne sens en vous écrivant que parce qu'elle est dehors; *ma maxime favorite étant qu'il ne faut sacrifier l'avenir au présent, ni l'indicatif au futur !* Je vous avoue que je serais mort dans ce *real*, cet ennuyeux *sitio*, sans la délicieuse compagnie que *mon bon ange* [1] m'a procurée lorsqu'il m'a lié avec la plus spirituelle et la plus belle des Françaises qui aient jamais surpassé toutes les Espagnoles possibles.

Il donne à son père la primeur des anecdotes et des observations de son voyage. Il lui envoie, sous cachet volant, la lettre à La Vallière [2]; il lui décrit les richesses artistiques de l'Escurial :

La plus belle collection de tableaux de Raphaël, Michel-Ange, le Titien, le Guido, sont dans ce couvent, car c'en est un.... Le Panthéon ou sépulture des rois d'Espagne est un des plus beaux et tristes morceaux qu'on puisse voir.

Voici un croquis des jésuites espagnols au lendemain des décrets de d'Aranda, qui est enlevé de verve :

Les jésuites qu'on a reçus ici ont eu l'ordre de prendre l'habit long et de se retirer dans les couvents de cette règle ou de sortir du pays; mais, admirez la bizarrerie. Ces gens si zélés pour cet habit et pour l'austérité de leur ordre en France, trouvant fort doux d'être appelés ici M. l'abbé et d'y être fort poudrés et proprets, préfèrent de s'en retourner en France

1. « C'est mon bon ange, Excellence, puisque je suis assez heureux pour retrouver, etc... » dira sur le même ton le Barbier de Séville, I, II.
2. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 302.

à l'ennui de s'enfermer avec les jésuites espagnols, qui sont bien à la vérité les plus maussades et ignorants des hommes. En voilà quatre de ma connaissance qui vivent à Perpignan. J'ai bien peur qu'ils ne signent enfin les trois articles du parlement de Paris. Ils disaient ici pis que pendre de la France, ils y retournent malgré le bannissement ; après cela *jugez les hommes sur leur doctrine, et vous verrez que vous les connaîtrez fort mal.*

Le lendemain, dans une lettre à M. Rame, il retouche quelques traits :

Mais comment les trouvez-vous ? Ils faisaient les austères en France ; ici en petit manteau, poudrés, en abbés poupins, ils couraient la ville, disaient pis que pendre de nous, et *sollicitaient des places de précepteurs.* Aujourd'hui ils partent plutôt que de prendre cet habit et rentrer dans cette règle dont ils étaient les martyrs en France..., et puis voyez s'il faut juger les actes sur la doctrine ! On rit ici de leurs petites manières de faire, *et moi je les plains d'avoir fait tant de sottises*, etc.

De son côté, le père rédige pour son fils une chronique parisienne assaisonnée d'esprit et de gaîté :

Vous avez vu, dans ma lettre du 21 dernier, celle qui m'a été adressée sur le marquis de la Villette, elle occupe tout Paris, mais ce qui vous surprendra sans doute est que samedi dernier, *j'aie dîné en bonne compagnie chez un traiteur avec celui qu'il a tué.*

Parfois cependant, en post-scriptum, un cri de douleur arraché par la maladie : « Je suis encore un peu incommodé, *cela tue à la fin* ». Mais la gaîté prend le dessus :

La rue du Roule qui est bien le meilleur cœur de femme que Dieu ait créé, et à qui à la tête de son nom (Me Gruel) j'ai ajouté *Panta ;* Panta, dis-je, veut nous amener ou nous donner à souper avec Préville [1] et le petit Poinsinet, ce qui, *selon nos idées*, sera un souper délicieux ; cependant nous tâcherons d'attendre votre retour pour que le plaisir soit complet. Cette bonne Panta adore (exactement le terme n'est pas trop fort), adore Julie et Tonton, mais surtout Julie ; elle me charge de vous dire qu'elle vous aime toujours de tout son cœur ; il n'y a pas jusqu'à moi qu'elle aime aussi tant elle a le cœur grand.

1. La liaison entre Préville et Beaumarchais résista à tous les démêlés de la comédie avec les auteurs, malgré quelques froideurs que fondit la bonne humeur et la franchise de Beaumarchais (voy. pp. 203 et 398). Gudin nous apprend d'ailleurs que « Préville fut consulté » sur le monologue de Figaro ; et bien d'autres fois sans doute.

Aussi se plaît-il à reconnaître chez son fils cette gaîté, qui est un des dons les plus précieux qu'il lui ait faits :

Cela me prouve au moins que vous conservez toujours, malgré vos grandes affaires, *cette précieuse gaîté dont je vous félicite bien sincèrement.*

Il est loin le temps où il morigénait Pierrot sur ses escapades, et comme il doit s'applaudir d'avoir eu alors la main si ferme :

Adieu, mon cher et bien aimé fils, *je me fais gloire d'être votre tendre père et meilleur ami, Caron.*

Ce fils fait d'ailleurs si miraculeusement les recouvrements de la maison Caron !

Je vois ce que vous avez fait et faites encore contre mes débiteurs dont je n'aurais peut-être jamais tiré un sol sans vous; il faut regarder ce que vous en arracherez comme pur bénéfice.

Le vieil horloger avait en effet, à Madrid, des débiteurs aussi titrés et aussi mauvais payeurs que le marquis de Buendia, du *Bachelier de Salamanque;* mais ils s'empressent d'acquitter envers M. de Beaumarchais, familier des Altesses, ce qu'ils doivent depuis si longtemps au père Caron.

Je suis en outre en compte de payements *avec toutes vos grandes.*
La pique s'en mêle, de manière que je crois tout arracher d'eux. Ma lettre était honnête, mais fière. Le duc et la duchesse paraissent ne vouloir pas m'avoir obligation, crainte que je m'en vante et que la longueur du crédit *ne* s'ébruite; laissez-moi faire.

Et ils reçoivent à la ronde un petit billet prémonitoire ainsi conçu :

Sachant que bien des gens oisifs de ce pays me font l'honneur de s'inquiéter sur les motifs de mon séjour en Espagne, j'ai cru devoir les tranquilliser en employant mon temps à solliciter les dettes de ma maison. En conséquence, j'ai l'honneur de demander à Votre Excellence la permission, etc....

Mais une de ces débitrices, « piquée de payer, s'en venge comme elle peut », c'est-à-dire en essayant de faire passer Beaumarchais pour un aventurier. Ce dernier se fait aussitôt un manteau de

toutes les qualités qu'on lui conteste, et reçoit de sa sœur Julie, par le retour du courrier, un bel arrêt imprimé, tiré « de l'armoire du cabinet rose [1], auprès de la cheminée, dans les papiers qui regardent la chasse ». Il tient quatre grandes pages, compte quinze articles, et réglemente à grand renfort de termes de droit et d'extraits d'ordonnances, « sur le réquisitoire du procureur du roi », des contraventions « au sujet de la construction des bâtiments, de l'ouverture et la fouille des carrières faites dans l'étendue de la capitainerie, pour lesquelles contraventions il a été porté différentes plaintes pardevant nous ». Le tout est surmonté d'un fort beau cul-de-lampe en feuilles d'acanthe, et porte la signature suivante : « Fait au château du Louvre, par Messire Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, écuyer, conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et capitainerie des chasses de la Varenne du Louvre, grande vennerie et fauconnerie de France, y tenant le siège en la Chambre du Conseil, le mardi dix-sept janvier mil sept cent soixante-quatre. Signé : de Vitry, greffier en chef » ; et, de peur que la liste ne soit pas assez longue, sachant bien qu'on n'a jamais assez de titres en Espagne, Miron ajoute à la main : « Écuyer, conseiller, secrétaire du roi, maison, couronne de France, contrôleur de la maison du roi, lieutenant général, etc... »

En revanche, le père fait à Paris les affaires du fils. La plus pressante est le renouvellement des congés que Beaumarchais, en vertu de tant de charges, a dû obtenir de ses chefs. Ici entre en scène un ami de cour, car il en avait de sincères même là. Ce dernier, un M. de la Châtaigneraie, dont nous retrouvons un lambeau de lettre, s'est fait le tuteur intérimaire de la famille Caron. Il avait l'âge du rôle, car une note de Beaumarchais nous apprend qu'il frisait la soixantaine quand ils lièrent partie. Il le tient d'abord au courant de ces petits riens de cour, qui faisaient dire à Saint-Simon que « la vanité donne de l'être au néant » :

J'attends les couches de Mme la Dauphine pour les événements... Le roi passe souvent dans l'appartement de Mme Adélaïde, parce que vous savez qu'il est accoutumé de sortir du sien, etc. [2]...

1. Sans doute celui qui a encore un si joli plafond Pompadour. Voy. p. 19.
2. Voici encore un billet d'un bon ami de cour : « ... Tu ne penses pas sans doute que tu entres de service au mois d'octobre chez M. le duc de Berry... » Il lui offre de prendre son service, très amicalement.

Après la famille royale, la famille Caron :

La chère sœur qui, dans sa petite incommodité, conserve sa droite raison sur l'essentiel surtout, vous prie de lui rapporter tout ce que vous trouverez de bon dans les endroits où vous passerez, même des jambons de Bayonne.... Le temps presse, car le petit chien de Boisgarnier me désole, me bat, il est vrai que je n'en vaux que mieux. Adieu encore une fois, adieu, délivrez-moi de ma tutelle....

Cependant il n'en a pas tout le poids; la plus grande part en retombe sur Julie; c'est elle qui tient la bourse, et ce n'est pas une petite affaire, : nous voyons qu'elle a « déjà donné autour de 7000 à 8000 francs » le 17 novembre. Il faut croire qu'ils ont été bien employés, car elle a dû suivre le programme que lui trace son frère : « Je te recommande l'économie comme la mère de l'aisance, et, ajoutait-il sans rire, *la modestie comme l'aimable compagne des grands succès* ». Il veut qu' « on s'occupe un peu de lui », pendant son absence; « les hommes sont vains », ajoute-t-il avec coquetterie, « ils aiment qu'on les flatte ». « Tu vois bien que je m'occupe de ta négligence, cela est-il si désobligeant pour toi? » Et Julie de répliquer sur le même ton :

Moi je ne t'ai point écrit ces deux courriers, parce que je n'avais rien de neuf à te mander et que les lettres où tu m'oublies n'ont rien de propre à m'exciter, mais cependant je veux bien t'assurer que, malgré ton air froid et si constamment occupé, je t'aime encore de tout mon cœur....

Et Beaumarchais de renvoyer la balle avec plus de raideur :

La Julie se sert de mes phrases pour me faire sentir que je ne lui écris pas; mais si elle faisait réflexion que pendant que *j'occupe ici quatre secrétaires et traducteurs*, elle n'a rien à faire du matin au soir, elle pourrait mettre entre nous *la différence qui est juste....*

Puis, parmi ces picoteries, qui sont comme la pudeur de l'amitié fraternelle, des élans du cœur : Julie se jette sur une feuille de papier.

J'ai un besoin de t'aimer aujourd'hui qui ne peut s'apaiser qu'en t'écrivant une longue lettre,

et elle noircit quatre pages de jolis riens. Le frère réplique et fait assaut d'esprit avec son Sosie femelle :

.... A l'égard du bonhomme qui ne rit plus parce qu'il est noble, je te romets aussi quelque jour de te le faire voir riant à table, si tu le permets, des bons mots ou sottises que tu diras....

Il s'agit d'une maison de parvenus, où l'on avait paru tenir la hragée haute à Julie Caron; mais, quand on apprend tout ce que le 'rère est en passe de devenir, il se fait un changement à vue, que le ère dialogue avec malice pour le fils :

Mais il a donc une compagnie faite? — Je n'en sais rien, Monsieur, car l ne peut sur tout cela m'écrire que fort amphibologiquement. — Et uis... (*sic*), mais, ma chère, quel homme! *je lui connaissais bien de 'esprit, mais ceci suppose bien autre chose.* — Oh! oui, dit-elle. — Ah! à, ma chère, écoute la lecture que je te vais faire d'une charmante ettre, etc....

Et cette lettre est du frère de Julie! Comme on a dû rire chez les bonnes gens de la rue de Condé [1]! » N'est-ce pas bien plaisant, en ffet? Ce qui ne l'est pas moins, c'est de voir ceux-là mêmes qui, omme Miron ou comme M. Bettelheim [2], auront traité « d'*idées aroques* » ses projets financiers quand ils échouent, rendre les rmes au « génie extraordinaire [3] » du chef de la maison Rodeigue, etc....

Julie complète la chronique du père :

.... On m'attend pour aller à la Comédie, c'est la seconde fois depuis n départ que je me serai permis le plaisir d'y aller, *je reprendrai à ton 'lour*..... J'ai vu Mérope *avec une pièce nouvelle de Poinsinet qui fait 'rtune, on l'appelle le « Cercle » ou bien la Soirée à la mode ; c'est le lus joli petit rien et le plus agréable du temps. Un petit bonhomme est chargé de t'en faire l'analyse* [4]. Moi je reviens aux affaires du énage.

1. Expression courante dans la correspondance. — La maison qu'occupaient les bonnes gens » et qui fut le théâtre de l'invasion du duc de Chaulnes rte le n° 26. Elle n'a subi que des réparations d'entretien; elle est de belle parence et montre le chiffre CA festonné dans les ferrures de la façade. Elle ait coûté 60 000 francs à Beaumarchais et est estimée 24 000 francs dans ventaire après décès, « valeur relative au temps présent ». Son propriétaire tuel est tout à fait digne de faire au public les honneurs de la maison de aumarchais. Il n'est autre en effet que M. Robert de Bonnières. Il a promis on attend une notice. Voy. Appendice, n° 29.
2. Page 93.
3. M. Bettelheim, p. 101.
4. Nous ne l'avons pas retrouvée : Beaumarchais a dû la laisser à Madrid.

Retenons au passage ce goût des Carons pour les spectacles. Il dut influer de bonne heure sur le génie dramatique de notre auteur, car voici un quatrain éclos vers la dix-septième année :

Impromptu fait dans ma jeunesse sur Mlle Gaussin qui jouait le rôle de Nanine.

C'en est fait, je me rends, mon cœur se détermine,
Amour, tu l'as voulu; mais malgré ton dessein,
Malgré le piège adroit que me tendait Nanine,
Je t'échappais encor sous les yeux de Gaussin.

Julie est de moitié, elle aussi, dans les affaires de Beaumarchais :

Mon Beaumarchais, *mon aimable génie*, j'ai vu ta lettre, tes projets, ton travail, et rien ne me surprend, pas même *ta philosophie sur nos tristes nouvelles. Lorsqu'on t'apprécie comme moi, on a droit de compter sur des choses étonnantes*, assurément nous gardons le secret; mais quand reviendras-tu? Je me déplais au cœur de ton absence....

Aussi exigeait-elle le journal du voyage :

J'attends des lettres de Bayonne avec une impatience égale à celle que j'ai déjà pour avoir *le journal*. Tu nous l'enverras de Madrid ?...

Chacun fait le sien, d'ailleurs, dans la famille. N'est-ce pas le moyen de continuer à distance la vie commune? Pichon, ce pauvre Pichon, dont nous avons vu plus haut la fin tragique, « fait un journal aussi pour son retour. N'es-tu pas bien content? » Hélas! la famille ne le lut jamais, mais quelques pages arrachées à celui de « l'aimable génie », comme dit Julie, ont pris aussitôt leur vol vers l'immortalité.

L'authenticité de l'aventure Clavijo a été parfaitement établie par M. de Loménie; il est donc inutile d'en multiplier les preuves. Nous citerons seulement à ce propos un très curieux passage d'une lettre adressée de Londres par Beaumarchais, le 31 juin 1774, à une dame; il complétera le récit succinct donné par Gudin de la représentation du *Clavijo* de Marsollier, sur le théâtre du prince de Conti :

A mon départ de Paris, j'ai eu le plus touchant spectacle! Un homme a fait une pièce de théâtre de toute mon aventure d'Espagne. C'est mon

némoire tout pur: cela a été tellement applaudi, *et toute l'assemblée se ournant vers moi*, m'a fait un tel accueil, qu'avec *l'émotion que les situations de l'ouvrage ont ranimée en moi*, j'ai senti mes larmes couler avec abondance. Réellement, Madame, j'éprouve partout que le courage et l'élévation de l'âme ont des droits très puissants sur le cœur de tous es hommes.

Il s'agit du *Norac et Javolci* de Marsollier, donné d'abord sur le héâtre du Temple, puis à Lyon, le 3 mars 1785[1]. On sait, par une ettre de Beaumarchais[2], qu'il préférait hautement la pièce de Marollier à celle de Gœthe. Nous serions volontiers de son avis et presque de celui de M. Paul Albert contre M. Bettelheim, tant le patriotisme de l'écrivain allemand égare sa critique. Sans doute la cène maîtresse de l'acte IV, quoique imitée très visiblement de *Britannicus* et d'*Othello*, est très intéressante, mais la VIIIe de 'acte II, dans *Beaumarchais à Madrid*, ne l'est pas beaucoup noins, et Sticotti vaut Carlos. Sans répéter avec Mme d'Hautpoul que « la pièce de Marsollier est parfaitement écrite », on peut noter lu moins à son avantage le mauvais goût de certains passages de Gœthe, par exemple de celui où Clavijo se compare à un ami de retour après une longue navigation, et développe emphatiquement « qu'il revient de la mer orageuse du monde dont les flots sont les passions ». Quelle subtilité déplacée dans cette comparaison entre Clavijo marié et une fleur dont on aurait coupé la tige principale et qui deviendrait un bouquet! En France, cela est du pathos; et quel nom donner à ces remarques de Carlos sur la maigreur de Marie, es enfants à venir et la maladie à gagner?

Nous ne voyons pas dans « l'improvisation incomparable[3] » de Gœthe l'équivalent de la scène XIV de l'acte II de *Beaumarchais à Madrid*, dont Mme d'Hautpoul dit justement : « La scène où l'on vient féliciter Maria sur son mariage et lui donner une fête lorsqu'elle vient d'apprendre la trahison de son amant, est d'un effet théâtral neuf et terrible ». Il est vrai que cette scène est une retouche;

1. Voy. n° 320 de la *Bibliographie Cordier*. — Lu et approuvé à Lyon ce 26 février 1785, Bruys de Vaudran. Vu l'approbation. Permis d'imprimer et de représenter. A Lyon, ce 26 février 1785, Bassel. — La pièce sera rééditée par Mme d'Hautpoul, nièce de l'auteur, avec une erreur de date, 1780 au lieu de 1785, Paris, Aubrée, 1825.

2. Publiée par M. Bettelheim, p. 335.

3. M. Bettelheim, p. 61.

dans *Norac et Javolci*, Maria faisait simplement un nœud d'épé pour son fiancé, au moment où elle apprend sa trahison. Mais peut être est-elle reprise de l'original, qui différait des deux pièce imprimées, puisque dans aucune d'elles on ne retrouve cet « adie de Médée que vous m'y fîtes faire par Clavico qu'on arrêtait [1] ». L justice distributive du dénouement de *Norac et Javolci* est plu émouvante que la tuerie postiche qui heurte le dénouement de Gœthe et dont l'imitation sera un péché de jeunesse de M. Halévy [2]. L caractère de Beaumarchais a d'ailleurs été si altéré par Gœthe qu'il se dit avide de la chair et du sang de Clavijo. Nous n'admire rons donc pas sans réserve ce « miracle de la transfiguration dont M. Bettelheim [3] fait honneur à *l'avocat de Francfort*, et qu'i faut bien plutôt attribuer, *poésie et vérité* réunies, à l'adversair de Goezman plaidant sa propre cause.

Citons en regard, et aussi à titre de témoignage contemporain le portrait suivant de Beaumarchais par Marsollier :

Mme Mello. — ..... Mais parlons de M. de Beaumarchais, ce frère chér de dona Maria, cet homme qui jouit en France d'une réputation fondé sur ses talents, son esprit, et surtout sur une énergie assez rare, et qui m'a-t-on dit, en plus d'une circonstance, l'a fait résister à l'oppression triompher de l'injustice et couvrir même de ridicule ceux qui avaien cherché à lui nuire ou à le calomnier injustement....

Germain. — On ne vous a pas trompée, c'est vraiment un homme trè extraordinaire.

Mme Mello. — Et pourquoi n'est-il pas ici ?

Germain. — Je l'ignore ; sa place près d'une grande princesse, ses occu pations !... Je me suis cru obligé de lui écrire ce qui se passait, je n'a point eu de réponse et voilà déjà plusieurs courriers....

(Voy. *Beaumarchais à Madrid*, acte I, sc. I, et encore acte IV, sc. V :

Merville. — A merveille, mais que dira-t-on en France quand on y apprendra que ce Beaumarchais qui jusqu'à présent n'est connu que *pa son inaltérable gaîté, son imperturbable philosophie, qui compose à la fois un air gracieux, un malin vaudeville, une comédie folle, un dram touchant, qui brave les puissants, rit des sots et s'amuse aux dépen de tout le monde....*

Beaumarchais l'interrompant. — *On dira que l'amour des lettres, de plaisirs, n'exclut point une* juste sensibilité *dans tout ce qui regard l'honneur.* Oui, mon ami, il est bon de faire voir à certaines gens que l

1. Lettre de Beaumarchais, publiée par M. Bettelheim, p. 335.
2. Voy, *Beaumarchais à Madrid*, par M. Léon Halévy, drame, 1831.
3. *Op. cit.*, p. 541 et 586.

même homme qui eut le bonheur d'amuser par ses ouvrages, par ses talents, sait aussi, quand cela est nécessaire, repousser une offense, et s'il le faut même la punir. On vient....

Toute la conduite de la pièce de Marsollier nous paraît supérieure, par la vivacité et la sincérité, au drame broché par Gœthe[1].

Mais pendant que le vrai drame se dénouait à Madrid dans la famille Guilbert, on intriguait à Paris, rue de Condé, une comédie matrimoniale où Beaumarchais eut encore le prmeier rôle.

Lorsque Clavijo[2] eut demandé et obtenu son pardon, le frère de Lisette songea à dédommager Durand, le substitut du susdit, en lui donnant la main de Mlle Tonton. Il était libre d'en agir ainsi, puisqu'« il ne savait ni ne devait rien savoir des vues de M. de Miron sur Mlle de Boisgarnier », ce dernier ne s'étant pas encore ouvertement déclaré. Miron a vent de l'affaire. Sur ce, le « pédagogue chrétien », comme l'appelle plaisamment Beaumarchais, écrit d'un style peu chrétien une épître où il le prend de haut sur les projets matrimoniaux et sur les châteaux en Espagne de son futur beau-frère. Comme dit Julie, « il fait le gros dos ». Beaumarchais riposte par une lettre de sept grandes pages, écrites d'un trait et de la bonne encre. Après en avoir tiré les renseignements qui précèdent, nous en donnerons encore quelques extraits importants. Ils peindront d'après nature l'intérieur de la rue de Condé, en y mettant chacun à sa place et en montrant que, plaisanterie à part, le héros de l'affaire Clavijo entendait être pris au sérieux par tous les siens[3] :

C'est à mon tour à répondre, mon cher Miron, à la très étonnante lettre que je viens de recevoir de vous.... J'ai tâché de rendre service à cette amie, tout le reste ira comme il pourra; depuis longtemps *je suis rompu aux sacrifices; je voudrais que tout ce qui m'environne fût heureux.* Vous seul croyez avoir droit de vous plaindre de mes procédés; je ne suis pas touché de vos reproches. *J'ai fait mon devoir envers tout le monde;* c'est ce que je ne veux pas prouver, parce qu'il ne s'agit pas de cela

1. Voy. Appendice, n° 5.

2. Beaumarchais, dans sa correspondance, traduit toujours par un *c* le jota espagnol de Clavijo : *Clavico.*

3. A rapprocher de cette lettre, pour la différence du ton corrélative à celle des situations, les deux billets à M. Raimond de Verninac (Voy. *Mémoires secrets*, 23 juin 1787), prétendant malheureux à la main d'Eugénie. (Cf. l'*Amateur d'autographes*, 16 sept. 1865, n° 90.) — La fin du second de ces billets (15 juin 1797) respire une dignité dans l'amitié et une patience émouvantes. Beaumarchais semble s'efforcer d'y mériter le dernier titre qu'il ait ambitionné, celui de « bonhomme ».

aujourd'hui, mais de réfuter le plus lourd, le plus gauche, le plus maussade badinage, qui est le ton de votre lettre, mon ami. Je m'étonne fort comment *mes Sapho de sœurs* ne vous ont pas empêché de mettre de pareilles impertinences à la poste, outre que vous n'étiez nullement fait pour la plaisanterie, mais bien pour les choses sérieuses; qu'avec le ridicule d'échouer dans le genre léger qui peut plaire dans le petit chien de La Fontaine, mais qui *dégoûte dans les animaux plus solides*, vos idées sont appuyées sur un fond si mal ou si louchement interprété, que vous m'en faites pitié....

... Maintenant, pour mettre chacun à sa place, tant mes amis de Paris avec leur ton dogmatique et pesant que mes connaissances de Madrid avec leur air romanesque et langoureux, je vous dirai que ce n'est point sur ces choses-là que je juge les hommes. Mon talent n'est point merveilleux pour les apprécier. Je vais vous dire tout mon secret. *Dans la société, je pardonne aux hommes leurs ridicules, afin qu'ils me passent les miens. Dans les affaires, je cherche deux choses : leur consistance personnelle et le rapport qu'ils ont à mes intérêts.* Or, m'étant arrogé (comme vous le pensez fort bien) le *droit d'être le tyran de celles dont je devais être le second père*, il faut bien que dans les choses qui les regardent, j'use à ma manière de ce droit de tyran et voici comment j'en ai usé. Je trouvai le pauvre Durand si affligé de ce que mes vues tournaient du côté de son rival qu'il manqua, comme vous l'avez remarqué, de s'en désespérer : *les âmes vives ont une autre manière de sentir que les macreuses.* Au reste, désabusez-vous, mon cher Miron, sur l'avantage que vous prétendez avoir acquis sur moi. Votre ton me paraît aussi absurde qu'outrageant, et la justification que je viens de faire de ma conduite n'est pas pour vous, à qui je n'en dois point, *mais pour mon père et mes sœurs aux yeux de qui je me ferai toujours gloire et plaisir de me montrer bon fils et bon frère, comme je le suis.* J'ajoute à ceci, que si, pendant que l'*affaire de Clavijo se dévidait d'une manière si peu attendue*, le consul de Barcelone n'avait pas terminé la sienne avec un autre, mes mille écus étaient à Durand. Il avait la place, je lui offrais ma sœur qui n'en serait pas moins restée la maîtresse de le refuser et de se donner à tout autre avec l'aveu de mon père; car je le proteste comme je le pense, il est le seul maître de sa fille; *je n'ai pas eu le temps d'acquérir encore ce titre par d'assez grands bienfaits.* Je serai fort aise si je la trouve mariée selon son goût, à mon arrivée à Paris, car je ne prends à la chose que l'intérêt qu'elle y prend elle-même; si je la retrouve fille, je ne mettrai aucun obstacle à son bonheur; j'ai déjà deux sœurs mariées sans que j'y aie servi ni nui en rien, elle sera la troisième; il m'en restera encore deux que *je trouverai peut-être à pourvoir selon la tournure que mes affaires semblent prendre.* Je ne suis pressé pour aucune d'elles; j'ai *des idées baroques sur l'avenir* qui me font croire que plus elles attendront, moins elles regretteront de s'être trop pressées. *J'ai déterminé ma sœur de Madrid à rester fille. Je lui ménage un adoucissement à cet*

état qui pourtant ne vaut pas le sort de celles que je tyrannise à Paris, mais elle s'en contente, parce qu'elle compte un peu sur « *mes idées baroques* ». Vous voyez bien par la déclaration naïve que je viens de faire que je n'ai pas besoin de chercher à faire ma paix avec ma sœur et Boisgarnier. Ce que j'ai projeté pour elle m'a paru bon, si cela eût réussi. Mais comme je ne me donne les airs de disposer de personne sans son concours, j'aurais pu entrer en telle explication avec elle qui eût détruit tout le phœbus de votre lettre où il y a des guillemets, et que je vous renvoie pour que vous ayez encore une fois le plaisir de vous régaler de sa lecture, si par malheur vous n'en avez pas de copie. Au reste, comme *je suis assez grand pour me conduire moi-même, je prends la liberté de vous prier de garder avec moi le seul ton que je puisse approuver qui est celui de l'amitié. Je n'ai besoin ni de précepteur qui prétende fouiller dans les motifs qui me déterminent, ni de pédagogue qui s'arroge sans aucun titre le droit de prendre des tons avec moi.* La Julie ne m'a dit qu'un seul mot de vous dans une de ses lettres. *Miron fait le gros dos; il vous a peint, vous et la lettre dont vous êtes accouché* en mon honneur et gloire. Vous ne m'aviez pas encore bien envisagé lorsque vous avez imaginé cette fade bouffonnerie qui ne me plairait pas plus à Paris qu'en Espagne. Votre recherche fait honneur à ma sœur, je le répète, et elle est maîtresse de vous accepter si vous lui convenez; loin d'y mettre dorénavant empêchement, j'y donne les mains dès aujourd'hui; bien entendu toutefois que, ne confondant jamais les droits que votre état de mari vous donnera sur elle, avec ceux que vous ne pouvez avoir sur moi, *vous réserverez pour l'intérieur de votre ménage les airs qui ne feraient pas fortune dans le mien. Voilà ce que j'ai cru devoir vous dire une bonne fois, afin que cela n'arrive jamais plus entre nous. Si j'ai un orgueil au monde, c'est celui de me croire les idées saines et nettes, et je ne puis souffrir que celui que je n'ai établi mon oracle sur rien, traite mes projets de billevesées et mes idées de baroques.* Je ne sais où ma sœur Julie a l'esprit de vous communiquer ainsi tout ce que j'écris et je suis encore plus étonné qu'elle ait imaginé que votre ridicule lettre pût avoir aucun rapport avec moi. *Comme mon intention n'est jamais de revenir sur les choses une fois dites, je la prie par cette même voie de ne pas souffrir qu'on manque en sa présence et de son aveu aux égards qu'on me doit; je suis si peu exigeant qu'en vérité cela ne vaut pas la peine de m'être refusé.* Vous recevrez cette lettre par la voie de mon père qui m'a fait parvenir la vôtre, *afin que* TOUTE LA MAISON *soit témoin de la manière dont j'accepte vos plaisanteries.* N'est-il pas bien agréable pour moi d'imaginer que mes sœurs, ne voulant pas prendre avec moi des tons peu convenables, se chargent de me faire passer les vôtres, pour se dédommager des ménagements qu'elles gardent avec moi?

A l'avenir, plaisantez tant que vous voudrez tous, vous ne recevrez plus rien de moi qui puisse engager une querelle sérieuse; quand vous ne saurez rien de ce que je fais, vous me ferez grâce de vos commen-

taires. Je ne suis pas moins, mon cher Miron, pour la vie, votre serviteur et ami. De Beaumarchais[1].

Mais, comme il l'a dit lui-même, « chez les bons cœurs, la colère n'est qu'un besoin pressant de pardonner ». Par le courrier suivant, le 27 août 1764, il écrit à Julie : « Comment se portent nos amis, le pédagogue chrétien à la tête ; *mais je la lui ai lavée, n'en parlons plus* ». Or il n'a pas encore reçu la réponse de Miron, car nous voyons par les dates qu'il s'écoulait entre le départ de la lettre de Madrid et son arrivée à Paris de quatorze à dix-huit jours. Enfin celle de Miron lui arrive, et voici la réponse de Beaumarchais à son père à la date du 26 octobre 1764 ; elle dénoue la comédie :

J'ai reçu votre lettre du 9 octobre, par laquelle vous me confirmez tout ce que l'on m'avait déjà mandé de la modération et du bon esprit de ma pauvre Boisgarnier, je lui en fais mes remerciements.

Miron m'a écrit. Mais, en le lisant, j'étais tout prêt à lui demander : Miron, que me veux-tu avec ta belle lettre? Il y avait un mois que ma colère était passée, et tout cela me paraissait du rabâchage. Cependant si je puis retrouver un moment de cette douce liberté d'esprit qui fait plaisanter sans aigreur, *je lui garde encore une poussée.* Si Boisgarnier, en le prenant avec lui en *Amila*[2], l'a réduit en *fut fa*, comme vous me le mandez, il me paraît que cette querelle n'est qu'*une vaine chanson dont M. Miron a fourni l'air, car il me paraît qu'il s'en donne assez, et moi les paroles que je n'ai pas épargnées pour répondre à l'air de M. Miron,* et sur ce que vous m'écrivez, je juge que Mlle de Boisgarnier a fait un accompagnement chromatique aux airs de M. Miron, en lui chantant quelques paroles *qui rentraient dans les miennes.* Dieu nous garde d'un plus grand malheur. *Verba et voces prætereaque nihil, Horace, Satire*, etc.,

et un rayon de la gaieté de Beaumarchais achève de dissiper ce petit orage domestique.

Ce ne fut pas le seul, et nous le voyons plus loin adresser encore une réplique verte et polie à la fois à un autre de ses parents. A la nouvelle des projets et des succès croissants de son cousin à Madrid, ce pince-sans-rire avait déclaré sur un ton aigre-doux qu'il « le croyait fort capable de faire des conquêtes ».

On voit en somme qu'à cette époque, et quoiqu'il eût déjà fait un

1. « Ste Hildephonse, le 15 aoust 1764. Reçue le 29 aoust. »

2. *La, mi, la?* Calembour de musicien que Jean-Bête répétera. Voy. aussi *les Folies amoureuses*, acte II, sc. VII :

L'air que vous entendez est fait en *a mi la.*

assez beau chemin, Beaumarchais était encore discuté parmi les siens, comme il le sera toujours par ses contemporains. Les pétulances de sa conduite, les mérites de ses écrits et le sérieux de ses affaires paraîtront inconciliables, et l'on y verra longtemps une énigme que la calomnie seule prétendra déchiffrer.

Beaumarchais quitta l'Espagne à la fin de mars. On sait que ses plus grands projets n'avaient pas obtenu, en fin de compte, l'agrément du ministère. Mais ils ne furent écartés qu'avec des compliments très flatteurs pour lui[1]. Toutes ses affaires, d'ailleurs, n'avaient pas avorté, comme on l'a tant répété[2], car, en rentrant en France, il écrivait de Bordeaux, le 2 avril 1765, à son père :

Je suis à Bordeaux, je ne sais si j'en pars demain ou après. *Les affaires d'Espagne exigent quelques connaissements* que je ne puis prendre qu'ici ou dans un autre port de mer.... Je reçois de Madrid une lettre satisfaisante de Durand, tant sur les obligeants regrets de tous les honnêtes gens de Madrid, *que sur les affaires à la poursuite desquelles je l'ai attaché.*

. . . . . .

Je suis absolument seul ; mon valet de chambre est resté à Bayonne avec un palefrenier et trois beaux chevaux d'Espagne qui doivent à Paris payer leur voyage et le mien....

Ajoutons-y trois boîtes de cacao, destinées à lui assurer les bonnes grâces de Julie et de... l'évêque d'Orléans[3]. Il avait certes le droit de solliciter aussi celles de son père et du cercle de ses amis, dans les termes suivants :

Les grands me protégeront, m'aimeront sans m'avoir étudié, ou me persécuteront sans me connaître, mais c'est sous les yeux du petit

1. Voy. *Mss. de la Comédie française* et ci-après Appendice, n° 3 et 12.
2. Voy. encore M. Bettelheim, p. 123.
3. Évidemment, M. de Jarente, le parent de la marquise. « Ce 15 octobre 1764. *A Julie.* Malgré tous mes défauts, tu daignes pourtant m'aimer encore un peu, ce qui me détermine à te confier, en ami, que je te porterai de la poudre de Vignol, qui (à force de fouiller tous les manuscrits arabes) me paraît tirer son nom de la tienne en changeant Wan en Vig et cacao en gnol, et j'ai encore éprouvé aujourd'hui qu'en en mettant dans le café, elle produit le même agrément que celle dont tu parles. En m'en retournant, je suis chargé *d'en remettre deux boîtes à Monseigneur l'évêque d'Orléans* et la troisième est mon couretage; elle est ici d'un prix exorbitant et les plus riches seigneurs ont bien de la peine à s'en procurer de la vraie... Ehm... Il me semble que ce sujet est assez traité à fond. Basta. » (Je lis l'adverbe espagnol *basta*, sans l'affirmer; il y a un pâté.)

nombre d'amis qui me connaissent dès l'enfance que je veux marcher dans la carrière que j'ai embrassée, et c'est surtout pour partager avec vous l'aisance et la fortune que je la suis opiniâtrement. Ce sont les sentiments avec lesquels je veux vivre et mourir.

Il a tenu parole.

En lisant cette correspondance intime, nous songions qu'un pareil homme ne pourrait jamais être un méchant, et qu'il lui serait beaucoup pardonné sur la foi de ceux qui l'ont tant aimé. « Il était entouré, nous dit Gudin[1], de ses parents, au bien-être desquels il employait la fortune que ses talents lui avaient acquise; il avait conservé les amis de son enfance ; tous ses domestiques étaient anciens ». Le même témoin de sa vie a écrit une page touchante sur la bonhomie qu'il garda toujours avec ses anciens camarades et les voisins de la boutique paternelle, et sur l'aménité spirituelle qui lui faisait pardonner sa haute fortune par tous ces bourgeois de Paris, un peu envieux et gausseurs de leur nature[2]. Enfin, nous en croirons cette confidence dictée par la plus pure amitié : « J'éprouvai bientôt qu'on ne pouvait l'aimer médiocrement, quand on le voyait dans l'intérieur de sa maison ». Peut-être quelques-uns de nos lecteurs auront-ils éprouvé, comme nous, le même sentiment[3].

1. Article nécrologique de Gudin, *Journal de Paris*, 1er prairial an VII.
2. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 28; et 72 sqq.
3. C'est avec un véritable soulagement que nous nous croyons en droit de tenir ce langage, quand nous relisons certaines pages de M. Bettelheim (64 sqq. et la conclusion) qui nous étaient restées sur le cœur.

CHAPITRE III

DE VERSAILLES AU CHAMP D'HONNEUR

Un calcul hardi. — Son éducation et ses débuts d'écrivain : le Mémoire inédit à l'Académie des sciences. — Beaumarchais à l'école des livres. — « Le grand livre du monde. » — Ses coups d'essai. — Ses procédés de composition dramatique. — Son coup de maître.

Beaumarchais écrivait alors à son père dans une lettre inédite : « Quand on n'a rien, on veut de l'argent; dès qu'on est riche, on brigue les honneurs. Ainsi va le monde », et il ajoutait : « Je suis brisé à tous les événements, et très peu de choses peuvent altérer la tranquillité de mon intérieur ». C'est dans ces deux conditions excellentes pour réussir ou se consoler des échecs qu'il revient d'Espagne.

Il avait déjà « la consistance personnelle [1] », comme disait le financier son patron, mais il se mit en tête de conquérir « cette fleur d'estime » qu'on lui refusait hier [2] encore et qui fit toujours un peu défaut au « général des farines », témoin le succès de l'épigramme ingrate de Voltaire :

Et Paris, et fratres, et qui rapuere sub illis.

« Il y a deux sortes de conditions, venait de faire observer Duclos, qui ont plus de relations avec la société et surtout avec les gens du monde, qu'elles n'en avaient autrefois, ce sont les gens de lettres et les gens de fortune [3]... ». C'est précisément ce double con-

1. Voy. Gudin, III, 129 et IV, 94, où il répète l'expression, et édit. Fournier, 320, 359, et Appendice, n° 12, p. 384.
2. Voy. la réponse de M. J. Sandeau à M. de Loménie, 8 janvier 1871, p. 70.
3. *Conversations sur les mœurs de ce siècle.* Duclos, I, 120, ch. x, édit. Jannet.

tact que notre ambitieux rêva de se ménager avec la société de son temps. « Les hommes (de lettres), dit encore le même auteur, pourvu qu'ils soient de famille honnête, et ne soient pas dans une dépendance personnelle, peuvent vivre avec ce qu'il y a de plus grand, si les mêmes goûts les associent[1] ». C'est une maxime que Voltaire, après Horace, avait pratiquée; avec quelle aisance! on le sait. Sur ce point comme sur quelques autres, notre auteur se mit à son école et visa « aux vains honneurs de la plume ». La difficulté fut de devenir homme de lettres.

Étant financier, la chose est aisée, insinua dès lors la calomnie; on achète un collaborateur à beaux deniers. « Le riche y mettra son nom, le poète son talent[2] ». C'est un marché que notre « pécunieux écrivain[3] » ne fit jamais, quoi qu'en pense Collé.

> Nous n'aspirions à rien qu'à la publique estime:
> On ne l'achète pas, on l'obtient[4]...,

s'écrie, dans une comédie moderne, certain personnage en quête de considération. Ainsi pensait le nôtre. Rien n'empêche d'ailleurs de croire avec Gudin que « son génie le tourmentait en secret[5] ». Pour paraître bel esprit, il ne dépensa que la peine de le devenir, et il puisa, non dans sa bourse, mais dans son propre fonds, celui qui manque le moins.

Qu'y trouvait-il parmi « les objets dont le hasard et l'éducation avaient chargé sa mémoire »? D'abord ce que l'on peut apprendre en trois ans d'école, c'est-à-dire rien ou fort peu de chose[6]. Il dut voir alors que les talents d'agrément ne peuvent suffire à tout, et que le savoir-faire ne remplace pas toujours le savoir. De là, sans doute, le secret dépit qui lui dictera plus tard cette épigramme : « Il a toujours fallu refaire son éducation en sortant des mains des pédants[7] ». Le trait ne saurait atteindre ses anciens maîtres d'Alfort

1. Duclos, *Mémoires*, I, 120, édit. Janet.
2. *Mariage de Figaro*, III, xv.
3. Collé, III, 138, *Journal*, édit. H. Bonhomme.
4. *La Considération*, comédie de M. Camille Doucet.
5. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 41.
6. « Du latin et des sottises », disait Voltaire, battant avec une impertinence plus grande encore le sein de sa nourrice. Voy. *Voltaire et ses maîtres*, par M. Pierron; et le dernier chapitre de ce livre *de l'Esprit* que Beaumarchais méditait alors, où Helvétius aborde, avec si peu de ménagements, la question du latin.
7. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 69.

si vite quittés. La vérité est, au contraire, qu'on risque fort de rester écolier toute sa vie, quand on l'a été trop peu sur les bancs du collège. Mais notre auteur en herbe, « secouant sa tête carrée[1] », brava ce danger comme tous les autres, en s'armant de patience et d'esprit : voyons-le à l'œuvre.

Nous retrouvons d'abord dans ses papiers des notes de grammaire, de géographie et de géométrie. Il en profita très bien et même des premières, entre les années 1756 et 1764. La netteté et l'esprit innés de leur auteur mis à part, les lettres de l'abbé Arpajon de Sainte-Foix[2] présentent, il est vrai, de grosses incorrections de style et d'orthographe, mais les plus rapides billets de la correspondance d'Espagne sont d'une construction toujours régulière et d'une orthographe fidèle aux règles essentielles, à celles des participes notamment, mérite rare chez les contemporains. Dès 1751, dans son Mémoire à l'Académie des sciences, le tour du style est remarquable. Certaines incorrections[3] de détail, la répétition fatigante de la locution « pour lors », trahissent évidemment l'inexpérience du rédacteur ; on y démêle parfois cette recherche affectée de la concision qui sera un de ses défauts caractéristiques, mais l'élan de certaines périodes, la vigueur des preuves et la clarté de la dialectique, la chaleur continue et le tour dramatique de l'exposition, et surtout l'abondance des images en un sujet si sec, nous semblent montrer dans leur germe quelques-unes des qualités qui brilleront dans les Mémoires contre Goezman.

Beaumarchais se livra dès lors, plume en main, à son « goût observateur et critique sur toutes ses lectures[4] », toujours en éveil, toujours prêt à prendre son bien où il le trouvait. Mais où le cherchait-il ? Que lisait-il ? Richardson d'abord, le livre de chevet de toute sa famille, puis Diderot et la foule des Contes et des Nouveautés, depuis le petit *Jehan de Saintré* et *Fleur d'Épine* jusqu'à

1. *Beaumarchais et son temps*, I, 153 et 635 et édit. Gudin, VII, 187.

2. Voy. M. Bettelheim, p. 640, et notre Appendice, n° 32. Elles datent de 1756.

3. Voy. Appendice, n° 6, *le premier mémoire de Beaumarchais*.

4. Beaumarchais, prisonnier de Marie-Thérèse, écrit à son geôlier Sonnenfels : « En m'ôtant les plumes et l'encre, on m'a empêché de me livrer à mon goût observateur et critique sur toutes mes lectures » : (*Beaumarchais en Allemagne*, par M. Huot, p. 166). On sait d'ailleurs qu'il tenait registre de bons mots, comme Béroalde de Verville, un de ses modèles (voy. *Bulletin du Bibliophile*, année 1841, p. 743). Voy. *Pensées et maximes inédites de Beaumarchais*, 1e part., c. XII, ci-après, p. 329 sqq.

Candide et à *Nancy*. Il s'avisa pourtant un jour de puiser à une source plus haute.

Un instinct littéraire déjà sûr le mena droit aux écrivains gaulois dont il devait continuer la race, et « maître François » compta un disciple de plus. Nous le voyons étudier Montaigne, extraire des notes et essayer des pastiches de Marot, traduire en vers et en musique une des cent vingt-huit romances « du Cid partant contre les Maures de Valence au onzième siècle [1] ». N'oublions pas Béroalde de Verville, dont le *Moyen de parvenir* dut attirer de très bonne heure le jeune intrigant par son titre gros de promesses, avant de le retenir par la verve du texte, et qui soufflera à Figaro, « ce refaiseur de proverbes [2] », une de ses meilleures saillies [3]. Mais son goût pour ces ancêtres de l'esprit français n'est pas exclusif, et il se plait à les retrouver chez leurs héritiers directs : Régnier, qu'il citera d'abondance, La Fontaine dont il se dira le « disciple [4] », Molière et Pascal, qui lui fourniront les modèles de ses chefs-d'œuvre, Le Sage, qui éveillera son génie et qu'il suivra de si près, Voltaire enfin qu'il continuera. Puis il remonta jusqu'à leurs maîtres antiques ; et les rudiments de ce latin, dont il avait médit quand il l'épelait à l'école, lui servirent à lire, sinon à relire, Lucrèce [5], Catulle, Tibulle [6], Horace, Ovide, Sénèque et à leur dérober le sel des citations dont il rehaussera si volontiers les saillies de sa verve gauloise. Ses cartons offrent encore une preuve matérielle et piquante du soin qu'il mit à faire cette cueillette dans l'Anthologie latine. On trouve en effet dans les manuscrits de la Comédie-Française, plusieurs pages couvertes de citations latines, élégamment traduites, que Beaumarchais a en partie utilisées, et qui s'adapteraient toutes, avec une précision qui ne saurait être l'effet du hasard,

1. Voy. La Beaumelle, *Théâtre étranger*.

2. Voy. édit. Gudin, VII, 115, où Beaumarchais le dit de lui-même. — « Orfèvre en vieux proverbes », dira Gorsas (*l'Ane promeneur ou Crites promené par son âne*, 1786, p. 23, Bibliothèque de l'Arsenal, 18150, Bis 2), et ailleurs avec une ironie moins légère : « Frater qui ravaude de vieux proverbes, etc. » (*Ibid.*, p. 11).

3. « Je vous avertis que vieilles folies deviennent sagesse ». *Moyen de parvenir*, I, 132, édit. de 1757, et *Mariage de Figaro*, IV, 1.

4. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 589, et édit. Gudin, III, 357, « notre maître Lafontaine ».

5. Voy. par exemple édit. Gudin, III, 155, sqq.

6. Il a versifié la première et la sixième élégie du premier livre de Tibulle, mais médiocrement; nous n'en citerons rien.

à telle circonstance de sa vie ou à tel passage de ses œuvres[1]

C'est là le côté le plus sérieux de son éducation; mais elle ne fut pas toute solitaire, et combien influera sur l'éclosion et le progrès de son talent cette société du Temple dont il était le boute-entrain, comme Voltaire en avait été jadis l'enfant gâté, et où le prince de Conti et la comtesse de Boufflers, « l'idole..., la divine comtesse[2] », restauraient la tradition d'esprit épicurien et frondeur du prieur de Vendôme et de ses hôtes! Que ne dut-il pas encore à la conversation tantôt polie, souvent libre, toujours piquante des salons aristocratiques et bourgeois, des foyers de théâtre et des cafés où il fréquentait, à ces joutes d'esprit dont le *Beaumarchaisiana* n'est sans doute qu'un faible écho, et où il était passé maître, en s'escrimant contre les Chamfort, les Sophie Arnould et tous les roitelets de l'esprit! Il faut donc décerner à ces brillants contemporains de notre auteur l'honneur d'avoir aiguisé son génie; mais ne répétons pas avec Palissot qu'il s'était « borné à la seule éducation que donne l'usage du monde[3] ».

Il s'agissait maintenant de faire acte d'auteur et de prouver que « l'amour des lettres n'est pas incompatible avec l'esprit des affaires[4] ». Le débutant y mettra toute la modestie dont il est capable, en répétant que s'il écrit, c'est par délassement, parce qu'il n'aime pas « le jeu de loto[5] ». D'ailleurs, nulle hésitation sur le genre où il va se signaler.

1. Ces notes et leur importance n'ont pas échappé à M. Bettelheim, mais nous les avions découvertes bien avant que son livre parût. M. Monval, l'aimable archiviste de la Comédie-Française, fut témoin de notre trouvaille.

2. Sur Conti, son amie et leur cercle, voy. Sainte-Beuve, *les Nouveaux Lundis*, t. IV; M. Taine, *l'Ancien Régime*, p. 150, et *Correspondance de Marie-Thérèse*, *op. cit.*, II, 280. — Nous trouvons, dans la liquidation de la succession de Beaumarchais, cette note relative à la belle-fille de la *dame de volupté* qui suivit son mari sur l'échafaud le 27 juin 1794 : « Madame de Boufflers, femme Biron, *morte révolutionnairement*, avait gagné le lot de 24 000 francs de la *lotterie* du Voltaire... »,

3. Palissot, IV, 64, édit. Collin. On verra d'ailleurs les témoignages de Gudin (*Histoire de Beaumarchais*, p. 220 et 480) sur « l'originalité toujours piquante » et « l'aménité charmante » avec laquelle il narrait, et sur la verve acérée de ses répliques : « Écarter par des reparties vives, spirituelles, inattendues tous les hommes qui hasardaient de jouter d'esprit ou d'agréments avec lui. Voilà son plus grand tort, un de ceux que les hommes à prétention ne pardonnent guère et dont ils seraient honteux de convenir. » Voy. aussi les Mémoires de la baronne d'Oberkirch, II, 317 : « Sa conversation est une des plus agréables choses de ce monde ».

4. *Barbier de Séville*, I, 11.

5. Il aimait pourtant celui de dames, puisqu'il aurait passé la veille de sa mort

De toutes les manières d'aller à la renommée littéraire, le théâtre offre la plus rapide ; il se risquera donc sur « ce champ d'honneur [1] », comme dit Figaro. Nous ne voyons en effet, dans les couplets qu'il tournait et chantait déjà, dans la pièce sur l'*Optimisme* [2] par exemple, écho d'une lecture de *Candide*, que des exercices de grand écolier et les passe-temps de sa verve naissante revêtant la forme poétique, parce qu'elle était alors la livrée du bel esprit [3].

« Le premier mauvais et littéraire écrit, etc... » prouve assez qu'il

à y jouer avec le libraire Bossange, au témoignage de ce dernier, rapporté par M. Tourneux (*Histoire de Beaumarchais*, p. 474).

1. *Barbier de Séville*, I, II. Beaumarchais l'avait déjà dit dans la préface d'*Eugénie*, édit. d'Heylli, I, 38.

2. La date de cette pièce était restée incertaine. Un couplet inédit, que nous extrayons d'un brouillon fort différent de celui que M. de Loménie a publié en partie, nous permet de la reporter vers l'année 1764 :

« La plus affreuse perfidie
M'entraîne loin de ma patrie.
Je vais traverser les déserts
De la brûlante Andalousie,
Pour venger une sœur chérie
Qu'outrage un Castillan pervers,
Un de ces Castillans si fiers
De l'oisiveté de leur vie.
Ami, l'honneur parle, j'oublie
Mes désirs, l'amour et Julie.
(*Alias* Sophie; les variantes durent être nombreuses.)

Ma sœur m'appelle, je la sers,
Je le tue ou je la marie.
Ou je la venge ou je me perds.
Souviens-toi que je te confie
L'objet de mes vœux les plus chers ;
Arrache mon âme engourdie
A son affreuse léthargie.
Je vais braver plusd'un revers
Au récit de mes maux divers,
Dis-moi qu'elle s'est attendrie :
Un mot, et ma course est finie ;
Je pars du fond de l'Ibérie,
Comme la foudre et les éclairs,
Et je viens à travers les mers
Lui consacrer toute ma vie.
Ami, si je revois Julie,
Si ses beaux bras me sont ouverts,
Sans nuire à la philosophie,
Permets qu'un instant je m'écrie
Ah ! tout est bien dans l'univers ! »

Cette pièce n'est d'ailleurs pas postérieure à 1766, car Beaumarchais, dans une pétition pour un mulâtre datée de 1766, insère le couplet cité par M. de Loménie, I, 137, et dit : « Je me cite. »

3. Cf. édit. Gudin, VII, 153 : « Jamais nous n'avons pu le déterminer à les

n'était pas né poète, surtout si on le rapproche des vers de Voltaire pour l'invalide.

Et d'ailleurs, il allait avant tout à la dernière mode par goût du succès et par une pente naturelle de son génie inventif. Or elle était aux parades et aux comi-parades, à tout ce batelage de la foire que le Susarion du genre, le procureur Gueullette, héritier des cahiers de Dominique, avait introduit dans les théâtres de société, aux applaudissements de la bonne compagnie [1] qui désertait la maison de Molière. Certes notre auteur était loin alors de songer « au rétablissement du spectacle national [2] », comme il dira un jour! Rabelais et Béroalde de Verville l'amenaient d'ailleurs à Vadé sans secousse [3] et, ayant pris le style du « Corneille des Halles », il disputa même la palme du théâtre poissard au Molière du Palais-Royal, à l'irascible Collé. Les hôtes d'Étioles eurent alors leurs Gilles, leurs Jeans-Bêtes, leurs Léandres et leurs Zirzabelles, aussi bruyants, aussi spirituels, aussi « hauts en couleur [4] » que ceux qui provoquaient la rougeur, la fuite même des dames [5], en dépit du « demi-jour », à Villers-Cotterets, à Bagnolet, à Choisy-le-Roi ou à l'hôtel Maurepas [6].

Tel avait été l'apprentissage dramatique de notre auteur. Dans ces essais, que l'on pourrait appeler *delicta juventutis suæ* [7], en dérobant à Gueullette son épigraphe, s'étale toute la verve licencieuse qu'il a héritée à la fois de maître François et d'Arouet. Si du moins *Léandre marchand d'agnus* ou *Zirzabelle mannequin* [8] étaient écrits dans le style de la *Fête à Bélébat !*

écrire » (ses *Chansons et Pièces fugitives*). Nous en avons pourtant fait une assez riche cueillette parmi ses autographes.

1. Un de ses émules, M. Sallé, secrétaire de M. de Maurepas, menait dès 1729 aux préaux des foires Saint-Germain et Saint-Laurent, « sous des travestis bourgeois, le chevalier d'Orléans, le grand prieur de France, d'Argenson la guerre, de Maurepas, de Caylus ». Voy. *Parades inédites de Collé*, in-12, 1864, p. VII. On voit comment « cette contagion passa jusques aux princes ».

2. Édition Gudin, VI, 247. Édit. Fournier, 639.

3. Lenglet-Dufresnoy, dans son commentaire sur *le Moyen de parvenir*, fait remarquer avec malignité que le ch. XI offre un modèle du ton et du style des parades que l'on prône autour de lui, comme des nouveautés de génie.

4. Voy. édit. Fournier, 767. *Lettre à Madame Panckoucke.*

5. Voy. *Journal de Collé*, *op. cit.*, et M. Taine, *Origines de la France contemporaine, l'Ancien Régime*, p. 202.

6. « M. de Maurepas était le premier homme du monde pour les parades. » Voltaire, XIV, 69, édit. Beuchot. Sallé l'y aidait bien un peu, avant Beaumarchais. Voy. *Mémoires secrets*, 13 septembre 1776.

7. Voy. *Parades de Gueullette*, publiées par M. Gueullette, p. II, 1885.

8. Parade inédite que nous apprécierons plus loin.

Mais Richardson, Diderot et Sedaine firent tort à Collé ; on avait trop ri, on allait pleurer. Le drame qui méritera, quand Mercier l'aura gâté, d'être appelé la « tragédie des femmes de chambre », se dégageait par une évolution naturelle de *Paméla*, qui est leur épopée. Quelle vogue alors ! Les temps étaient proches où l'on mettrait en drame la civilité puérile et honnête et les devoirs des écoliers. Moissy annonçait Berquin[1]. Mais notre auteur ne prétendait qu'à l'honneur de continuer Sedaine, et c'est ainsi que le 29 janvier 1767 le rideau du Théâtre-Français se levait sur *Eugénie*, drame composé par M. Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, secrétaire du roi, financier, homme à la mode et à bonnes fortunes, qui, après avoir forcé les rangs des courtisans, osait se jeter dans la mêlée des auteurs, pour ajouter l'illustration littéraire à celle qu'il tenait déjà de sa faveur, de son faste et de ses aventures.

L'entreprise n'alla pas sans scandale. C'en était un d'abord que ce « titre révolutionnaire [2] », sinon inédit : *drame*. « Il est sans exemple que le public se soit aussi généralement déchaîné contre un auteur[3] », nous dit un témoin oculaire, qui n'est autre que Collé. Il est vrai qu'il ajoute en son bizarre langage : « Je ne parle ici que de son personnel, non de sa pièce. » Ainsi, c'est bien l'homme qui nuit à l'auteur ; mais ni l'un ni l'autre ne se tiendront jamais pour battus à la première rencontre. Beaumarchais a pris conseil du parterre, des comédiens et du « général Poinsinet », il retouche et abrège surtout les deux derniers actes, qui ont changé en « déroute[4] » le succès des trois premiers ; et, le surlendemain, à la seconde représentation on ne siffle plus, on pleure : « on pleurniche[5] », dira encore l'auteur de *Dupuis et Desronais*, qui, avec bien d'autres, enrage de ce succès, et dont la colère nous renseigne très bien sur cet épisode intéressant de la longue histoire du drame. « C'est la faute des femmes[6] ! s'écrie-t-il ; parlez-leur d'*Eugénie !* elles ont fait passer leur goût à notre belle jeunesse ». Alors, dans sa

1. Voy. *les Jeux de la Petite Thalie... propres à former les mœurs des enfants*, Paris, 1769. Il y a un *drame* sur la version latine.
2. Voy. Appendice, n° 7.
3. *Journal de Collé, op. cit.*, III, 122, sqq.
4. *Ibid.*, III, 124.
5. *Ibid.*
6. *Ibid.*, III, 243, sqq.

fureur plaisante, il s'en prend à Lope de Vega, à son traducteur, aux critiques, aux auteurs, à l'anglomanie et finit par en appeler de La Chaussée qui n'en pouvait mais, à Molière qui eût souri.

Néanmoins, au milieu des censures et des cabales, la pièce durait. Beaumarchais dut se dire qu'au théâtre durer c'est répondre à toutes les critiques, et que leur nombre prouve et mesure le succès d'un auteur, surtout d'un débutant.

Cependant il gouverne ses affaires de théâtre aussi habilement que les autres. Des injures escortent son succès? Tant mieux! C'est une occasion de le fouetter par de bonnes répliques, il les fera imprimer avec sa pièce. Il prend texte des *clameurs* et des *censures*[1] pour renforcer sa réputation naissante d'auteur par celle de critique, et il rédige sous forme de préface un manifeste en faveur du genre dramatique sérieux. C'était s'enfoncer plus avant dans le *guêpier*[2]; mais il avait toute l'audace que Mercier allait mettre au service de la même cause. D'où lui vint-elle? Un fragment du brouillon de sa préface nous en dira plus long que la rédaction imprimée, sur cette phase de son talent dramatique. Il offre un ambigu assez plaisant de fatuité et de modestie et rappelle, par la préciosité et la coquetterie, la tirade alambiquée dont notre auteur fera précéder ses lectures du *Mariage*. Ajoutons, pour son excuse, que cette confidence est adressée à une dame :

Il y a environ huit ans qu'à travers des occupations plus graves, je trouvai le temps d'entamer *une dissertation* sur le genre dramatique sérieux ou intermédiaire entre la tragédie héroïque et la comédie plaisante. Ce sujet, qui m'intéressait, m'entraîna au point que *je brouillai rapidement plus d'un cahier de papier; mais, malgré la chaleur où j'étais, je m'aperçus bientôt qu'une dissertation répondait imparfaitement aux idées dont j'étais rempli*, je voulais convaincre dans un genre où il ne faut que persuader. *Ce qui m'amena à essayer de substituer l'exemple au précepte.* Moyen infaillible quand il réussit, mais qui met son auteur bien au-dessous de lui-même lorsqu'il manque son objet. Trop échauffé pour être capable alors de cette réflexion et *ne voyant que la nécessité de rendre plus sensibles les idées dont j'étais occupé*, je fondis d'un seul jet le plan entier de la pièce que je donne aujourd'hui. *Une nouvelle espagnole de don Cléophas m'en fournit les premières idées.*

1. Préface d'*Eugénie*.
2. Gudin cite ce mot de Diderot à Beaumarchais dans son édition et dans son *Histoire de Beaumarchais*, p. 49.

Cette espèce de travail rapide qui ne fait que jeter des masses et indiquer les situations, convenait très fort à *l'empressement que j'avais d'appuyer ma dissertation.* Mais lorsqu'il fallut mettre en œuvre cette ébauche informe, *ma tête refroidie par les détails indispensables de l'exécution* se dégoûta bientôt de son ouvrage; cet abandon entraîna celui de la dissertation et une chanson ou quelques vers à ma belle me firent oublier la peine inutile que je m'étais donnée, et c'en fut de mon projet comme de ces meubles de tapisserie que nous voyons tous les jours entreprendre aux femmes; les canevas s'achètent, les laines se choisissent, les dessins se forment, tout ce qui est facile et neuf est beau, l'ardeur emporte, on fait promptement un écran ou un fauteuil; bientôt les détails refroidissent; la longueur de l'ouvrage effraye, une nouvelle mode vient à la traverse, le dégoût saisit; l'on envoie les métiers au garde-meuble, pour *broder au tambour* une veste ou quelque nœud d'épée. *Si, au bout de quelque temps, on voit la constance d'une autre femme couronnée par le succès, et les éloges prodigués*[1] *à quelque magnifique ouvrage de ce genre, alors les regrets d'avoir manqué de courage ramènent au meuble entamé, l'émulation nouvelle* dure environ la valeur de deux autres fauteuils, et les bras tombent de nouveau. Voilà ce qui m'arrive. Lorsque M. Diderot donna son *Père de famille*, je revis mon ouvrage avec joie, et mon ardeur dura à peu près autant de temps qu'il en fallut pour monter toutes mes scènes; alors d'autres occupations plus graves me firent remettre le projet à des temps plus tranquilles. Les dames, dont le meuble au petit point sert de comparaison, fatiguées d'être revenues plusieurs fois avec une chaleur éphémère à cet éternel meuble, se lassent enfin de le voir traîner, le font terminer par leurs femmes et n'en ont pas moins le mérite de l'avoir produit. *Oh! voilà ce que je ne fis point du tout.* Mon drame entamé, laissé, repris, abandonné, resta en portefeuille jusqu'au moment qu'*étant à la campagne*[2], libre de soins, le cœur content et vide d'occupation, j'y mis la dernière main. L'indulgence du public pour cet essai, le vif attendrissement qu'il a éprouvé au tableau tragique du désespoir où la méchanceté d'autrui peut plonger une jeune personne innocente et vertueuse, quoique traité d'une manière faible et imparfaite, m'a convaincu que si je n'avais pas rempli tout à fait l'idée que je m'étais formée du genre sérieux, j'avais sainement jugé, lorsque ce genre m'avait paru propre à se faire goûter et à mériter l'attention du public, ce qu'il ne manquera pas de faire aussitôt qu'il sera ouvragé par des mains plus habiles; pour *cette fois-ci inter strepit anser olores.*

Il faut compter enfin parmi les singularités de cette préface

1. Ce sont les lauriers du colonel de Poinsinet. Voy. *le Cercle*, dans la spirituelle réédition de M. Vitu.
2. Comme le jour où germa Tarare. Voy. Préface de *Tarare*.

l'absence évidente de modestie; cette dernière était restée dans le manuscrit avec l'épigraphe de la pièce :

Inter strepit anser olores [1].

Mais on sait que l'impression est l'écueil pour l'amour-propre comme pour le talent. Nous avons retrouvé le plan *fondu d'un seul jet* [2] dont vient de parler Beaumarchais. On l'y verra, avant de *monter les scènes*, comme il dit, établissant dans une sorte de roman ce que Corneille appelle *les faits d'avant-scène*. Puis, parvenu au seuil de l'action, à *la crise*, selon l'expression de son maître Diderot, il pose ses personnages, en traçant un premier crayon de leurs caractères individuels. Il reste ensuite à les faire passer du roman muet sur la scène vivante. L'apprenti *combinant le jeu de tous ces caractères avec le fond de son roman* s'essaye alors à croiser et à tirer les fils de ses marionnettes dramatiques. Il se raconte d'abord la pièce à lui-même, puis, aux passages qui l'échauffent, ses héros prennent la parole, le roman se joue dans sa tête et se transforme sous sa plume en un dialogue tout prêt pour la scène. On trouvera plus loin un fragment [3] de ce premier jet, monologue fiévreux de l'auteur enfantant son drame, qui achève de nous mettre dans le secret de ses procédés de composition.

Au demeurant, avec son assurance et son esprit, ses aphorismes sur l'éloquence des situations, son étalage de *méthode analogique* [4] et son fracas d'autorités contradictoires, cette préface, dont nous n'avons pas à apprécier ici la valeur critique, peignait l'auteur assez fidèlement. On pouvait dès lors répéter de lui ce que le *Mercure* disait de la pièce : il était vraiment « un de ces êtres heureusement nés que l'on rencontre dans le monde, sur lesquels la critique a

1. On lit sur les gardes des deux manuscrits d'*Eugénie :*

« *Inter strepit anser olores.*
Buc. VIRG.

Il y a *strepere* dans l'auteur..... » (*sic*) (En effet, voy. *Écl.*, IX, 36.) Il est curieux de constater que cette citation se retrouve, escortée de sa remarque, parmi celles de l'*Anthologie latine* dont nous parlions plus haut. En voici la traduction libre qu'un des deux auteurs de la *Comédie des Tuileries* eût applaudie :

L'oye se melle de barbotter entre les cignes.

2. Voy. Appendice, n° 8.
3. Voy. Appendice, n° 9.
4. Édit. Fournier, p. 5.

quelquefois lieu d'exercer sévèrement ses droits, mais vers lesquels un secret attrait nous ramène toujours[1] ».

Ainsigermait sa réputation littéraire, et elle sera bientôt si établie, que les auteurs inédits lui apporteront leurs pièces à remanier[2]. Il avait même conquis d'ores et déjà quelques titres à la reconnaissance des *dramaturges* de l'avenir, et le plus illustre d'entre eux acquittera dans la préface de *Cromwell*[3] la dette commune. Critique discuté et auteur écouté, il pouvait donc s'applaudir du demi-succès d'*Eugénie* et du bruit de sa préface : il n'était pas homme à s'en contenter. On avait raillé son engouement pour Diderot et crié au plagiat : il écrivit les *Deux Amis* pour affirmer son originalité.

Nous observerons seulement ici, à sa louange, que, fort de cette remarque d'Horace, qu'il avait extraite de sa propre main : *Ex medio res arcessit comœdia*, il puisait ses sujets autour de lui, dans le cœur de la réalité la plus proche. L'analogie de l'intrigue d'*Eugénie* avec son aventure chevaleresque au-delà des monts est déjà évidente, et elle lui a inspiré « l'éloquence des situations », tout autant que *Le Diable Boiteux*.

Sa correspondance nous a permis de relever, dans son second drame, d'étroits rapports avec un autre roman, joliment conté d'ailleurs par M. de Loménie, et aussi réel que celui où il venait de trancher du Grandisson.

Il s'agit, on le devine, de cette mêlée d'amoureux qui eut pour héros principaux notre auteur lui-même et la volage Pauline[4], quand la maison de la rue de Condé vit, comme dans *Mélite*, « quatre amants brouillés par une même intrigue[5] ». Souvenons-nous surtout que l'associé de Pâris-Duverney avait eu sans doute plus d'une occasion d'étudier sur le vif les péripéties de ce drame de l'échéance commerciale qui affronta le parterre du Théâtre-Français le 13 janvier 1770.

Le succès des premières représentations fut mince, et la pièce mourut à la onzième, « après une agonie plus longue que de cou-

1. *Mercure de France*, juin 1767.
2. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 196. Voy. ci-après IIe part., chap. XII, p. 342, et Appendice, nº 43.
3. Voy. p. 23, 33, 34, 68, édit. Hachette, 1882.
4. Beaumarchais donnera d'abord son nom à l'héroïne du *Barbier de Séville*. Voy. ci-après *le Barbier de Séville*, opéra-comique, p. 224.
5. Corneille, *Examen de Mélite*, I, 138, édit. des *Grands Écrivains*.

tume[1] ». Ce n'est pas que l'auteur eût tenté, comme on l'a dit à tort, « la réhabilitation de Turcaret[2] ». M. Bettelheim[3], prenant au sérieux le mot de Beaumarchais sur sa noblesse : « J'en ai la quittance », en conclut qu'il adorait le veau d'or *per fas et nefas*, et pousse sa thèse avec véhémence. Il en veut à Figaro d'avoir oublié les financiers dans sa satire universelle ; mais, autres mœurs, autres satires. Il y a loin de Turcaret à Helvétius, à Lavoisier, à Pâris-Duverney[4] lui-même et aussi à Beaumarchais. Les financiers se sont décrassés et moralisés ; les témoignages contemporains sont formels[5]. Néanmoins Duclos remarquait que « personne n'a encore osé en parler avantageusement ». Il faut donc compter cette audace parmi celles de notre auteur ; quant aux vraies causes de l'insuccès des *Deux Amis*, elles sont ailleurs.

Mais tandis que la critique insinue avec malignité que ce drame est « du même ton, du même style, de la même manière qu'*Eugénie* », tandis que le fidèle Gudin constate, non sans naïveté, que les grandes villes de commerce lui firent un meilleur accueil, et risque de faire partager à son ami le surnom de « dramaturge de la province », qui ridiculisera d'Arnaud et Mercier, voyons l'effet de cet échec sur l'amour-propre très connu de l'auteur. La malignité était aux aguets[6], elle fut déçue. Il donna, en effet, dans cette crise une double preuve de son esprit : d'abord en laissant tomber sa pièce, sans phrases, puis en ne désespérant pas de sa vocation dramatique[7]. « Tant que M. de Beaumarchais, concluait Fréron, ne sortira pas de ce genre étroit qu'il paraît avoir embrassé, je lui conseille de ne pas briguer les honneurs de la scène ». L'auteur

1. Bachaumont, 3 février 1770.
2. M. Berger, *Essai sur Beaumarchais*, Angers, 1847.
3. M. Bettelheim, p. 243, sqq.
4. Nous voyons Duverney, dans une lettre inédite, refuser l'admission par faveur, à l'École militaire, d'un protégé de Mesdames dont Beaumarchais a transmis la requête. Turcaret n'aurait pas eu de ces scrupules, lui qui avait fait de Flamand un capitaine concierge de la porte de Guibray.
5. Voy. Adrien de la Bante, *Une famille de finance au dix-huitième siècle*, IV, II, et surtout *Duclos*. « La finance n'est pas du tout aujourd'hui ce qu'elle était autrefois. Le préjugé n'est plus le même à l'égard des financiers. On en fait encore des plaisanteries d'habitude.... La finance est absolument nécessaire dans un État, et c'est une profession dont la dignité ou la bassesse dépend uniquement de la façon dont elle est exercée, etc. » *Confession du comte de* ***, p. 98, sqq. édit., Jannet.
6. Voy. *Mémoires secrets*, 3 février 1770.
7. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I. 510, sur une reprise des *Deux Amis*.

des *Deux Amis* se le tint pour dit, il écarta Diderot pour aller à Molière. Nous allons voir ce qu'il gagnait au change.

« Son génie était celui de la gaîté [1] », nous dit Laharpe, juste en ce point, mais qui se trompe en ajoutant : « le succès de ses *Mémoires* l'en avisa, et c'est la première fois que le génie d'un plaideur annonça celui d'un comique ».

Pour que « la remarque subsiste, comme dit Vaugelas », renversons-en les termes. Nous savons aujourd'hui que la première comédie de Beaumarchais était terminée, approuvée, et, quelques traits exceptés [2], aussi gaie qu'elle le fut dans le texte définitif, six mois avant l'apparition du premier *Mémoire* contre Goezman [3]. Il faut donc rapporter l'éveil du génie comique de Beaumarchais à une autre cause qu'à son procès. Elle est, comme nous le montrerons en détail [4], dans le succès de ses parades qui divertissaient périodiquement les invités de M. Lenormand d'Étioles. *Le Barbier de Séville* n'est rien moins, en effet, que la dernière transformation d'une parade que notre auteur avait fait applaudir jadis à Étioles. Il l'offrit ensuite aux Italiens, sous la forme d'un opéra-comique dont nous avons retrouvé deux fragments, les seuls qui restent. Les héritiers de Dominique l'ayant refusée, il eut l'art de la faire accepter par ceux de Molière.

Telle est, en résumé, l'histoire *ab ovo* de l'avènement de Figaro sur la scène française. On le voit, sa destinée fut aussi bizarre que celle de son auteur.

C'est ainsi qu'aiguillonné par la critique et par l'insuccès, obéissant à l'influence secrète de son génie comique, Beaumarchais, suivant sa propre expression, « revient à son vrai caractère ». Il mesure alors d'un regard avide la carrière où il va courir à la

1. Voy. Laharpe, t. XI, p. 596, *Lycée*, édit. Didot en 16 volumes.
2. Voy. ci-après, p. 252.
3. (Août 1773). Le permis de représenter, signé de Sartines, est du 13 février 1773. Corrigeons au passage une erreur de lecture de MM. d'Heylli et Marescot, l. IX; l'apostille de Beaumarchais au manuscrit de 1774 est du 8 mars et non du 16, c'est-à-dire qu'il l'écrivit onze jours et non dix-neuf après sa condamnation. M. de Loménie imprime par erreur 10 mars (t. I, p. 457).
4. Voy. IIe partie, chap. IV.
6. Nous restituons *vrai*, qui est remplacé dans la préface du *Mariage* par *gai*, mais qui se trouve dans la lettre au baron de Breteuil, esquisse de la préface. Voy. tome I des manuscrits de la Comédie-Française et pour copie conforme Fournier, 737.

gloire : « J'aime le théâtre français à la folie[1], s'écrie-t-il, je ressaisis ardemment l'idée presque éteinte et plusieurs fois abandonnée de m'y consacrer entièrement ». *Le Barbier de Séville* naît d'abord de cette promesse, mais il restera manuscrit deux ans encore.

Son auteur rêvait de s'illustrer sur les traces de Molière ; le procès Goezman, le jetant brusquement[2] sur celles de Pascal, allait d'abord donner à la France son Junius, moins modeste, mais plus éloquent encore à sa manière, que celui qui venait de tenir pendant trois ans l'Angleterre attentive. La malice du sort pouvait bien changer et reculer le but de ses efforts, elle ne pouvait en dérober le prix à son génie.

1. Gudin, VI, 247 (11 juin 1771).

2. M. Bos (*les Avocats au conseil du roi*, p. 295) avance que Beaumarchais, lors de la première instance aux requêtes de l'hôtel, publia des *Mémoires* « passés inaperçus » : il se trouve être en contradiction formelle avec Gudin, III, p. VIII. Mais le passage suivant d'une lettre inédite, écrite par Beaumarchais, prisonnier au For-l'Évêque, à Gudin lui-même (voy. Appendice, n° 13) : « Je suis ici logé comme un duc et *je fais ici comme ailleurs ma suraddition à ma requête* », prouve qu'il tint la plume dès le début de l'affaire. Nous n'avons pu retrouver aucun de ces mémoires préliminaires où le futur vainqueur de Goezman et Cie se fit la main.

DEUXIÈME PÉRIODE

Chefs-d'œuvre et grandes affaires.

CHAPITRE PREMIER

DU CHAMP D'HONNEUR A LA FRONTIÈRE

n horrible « genuit ». — Beaumarchais tombe de La Blache en Goezman. — Un intermède héroï-comique où tout ne finit pas par des chansons : affaire de Chaulnes. — Les brouillons d'un chef-d'œuvre. — Une sœur jumelle du *Barbier de Séville* : « la comédie du Palais ». — L'opinion publique en 1773 et le « Wilkes français ». — Un blâmé en effigie.

Dans un fin pastel de Perronneau [1] revit un Beaumarchais à l'air iant et cavalier; le front est sans un pli, la narine frémit, l'œil tincelle, la bouche, d'un dessin hardi et ferme, s'entr'ouvre comme our livrer passage à quelque fine repartie. Tel il devait être alors. e l'esprit et de la gaieté, bourse ronde et belle mine, un renom nérité, à défaut d'un vieux nom et de la « considération héritée [2] », ue de motifs pour se répéter : « Je ris sur l'oreiller, quand je pense omme les choses s'engrènent [3]... ». Et pourtant, s'il eût prévu « à uelles affaires il était destiné, grand Dieu [4]! » peut-être eût-il teint quelque peu les éclats de cette bonne humeur native, qui

1. Nous en publions une reproduction en tête de ce livre. Voy. Appendice, ° 10, Iconographie.
2. Préface du *Mariage*.
3. Correspondance d'Espagne. Lettre à son père, citée par M. de Loménie, , 142.
4. Édit. Fournier, 342.

sonne si bruyamment avec la joie de vivre et d'agir, dans ses lettres d'Espagne et de Touraine[1].

Encore un an, et c'en est fait de tous ces gages de bonheur : cette fortune, si ardemment conquise, croule; l'épouse aimée[2] meurt et entraîne dans sa tombe à peine fermée ce fils[3] pour qui l'on travaille si gaiement, et Beaumarchais aura à défendre contre une nuée d'ennemis sa réputation, son honneur et sa liberté !

Et la cause de ce désastre? La mort de ce même Duverney, qui l'avait enrichi et lui léguera la haine injuste d'un héritier. « O prudence humaine ! » s'écrie-t-il alors; un règlement de comptes injustement attaqué, un procès, des factums, du scandale, des juges prévenus, une double plaie d'honneur et d'argent, enfin le plus « horrible genuit[4]..., un enchaînement diabolique[5] », qui le feront tomber de La Blache en Goezman.

Laissons-le nous débrouiller lui-même l'affaire par le menu[6] dans ses Mémoires, et demandons-nous seulement en le voyant « entouré de pièges, recevant jusqu'à cent lettres par jour[7] », d'où lui venait cette tourbe d'ennemis.

Il s'écriait dès lors, en se posant la même question devant le public : « C'est le problème de ma vie; je voudrais enfin le ré-

1. Là encore pourtant, comme plus tard en Amérique (par le fait d'un sieur C., qui n'est pas l'honnête Francy), Beaumarchais eut gros à perdre, pour excès de confiance en ses agents. Voy. à Appendice, n° 11, une lettre du duc de la Vallière qui nous renseigne plaisamment sur un Crispin que le père de Figaro avait eu le tort de mettre dans les affaires. Celles de Touraine ne furent définitivement passées par profits et pertes qu'à sa mort.

2. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 65, sqq. Elle mourut, non le 20, mais le 21 novembre 1770, au témoignage de Beaumarchais.

3. « Il avait encore un fils, jeune enfant dont il nous rapportait souvent des mots enfantins, qui me charmaient d'autant plus qu'ils décelaient la tendresse paternelle, et me découvraient *combien le sentiment était en lui plus puissant que l'esprit.* » *Histoire de Beaumarchais*, p. 72. Il mourut le 17 octobre 1772. « On assure qu'il aime sa fille à la passion. Un bon père ne peut être un mauvais cœur ». Baronne d'Oberkirch, *op. cit.*, I, 224.

4. Édit. Gudin, IV, 319. Édit. Fournier, 410.

5. Édit. Gudin, IV, 38. Édit. Fournier, 346.

6. « Beaumarchais, dit Gudin, employa tous les moyens qui sont au pouvoir d'un honnête homme pour éviter de plaider. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 65. Nous en retrouvons une preuve dans un document important écrit de sa main. C'est une tentative de conciliation qui eût dû réussir. L'argumentation nous en semble sans réplique et une haine aveugle pouvait seule passer outre. Ce fut le cas du comte de la Blache. Nous publions cette pièce *in extenso* (voy. Appendice, n° 12), car elle contient des renseignements inédits, notamment sur le voyage d'Espagne, et surtout parce qu'elle est la préface des *Mémoires*.

7. Édit. Gudin, IV, 29. Édit. Fournier, 344.

soudre[1] ! » C'est aussi en partie celui de son talent; là est le levain de ses ardeurs polémiques. Il en a présenté lui-même une solution aussi vraisemblable que piquante[2]. Il l'a écrite de verve vers la fin de sa vie, en guise de *meâ culpâ*. Avec une clairvoyance ironique, il signale les principales sources des calomnies qui l'assaillent : sa faveur, ses succès d'auteur et de mondain, ses querelles, sa fierté naturelle.

Ses biographes ont accumulé les preuves de sa véracité sur tous ces points. Si la foule des envieux grossit à chacun de ses pas vers la faveur et la fortune, c'est « qu'il est impossible, comme disait le pauvre d'Assoucy, que celui qui se mêle de tant de choses et qui réussit à plus d'un art ne s'expose à la haine et à l'envie de la multitude[3] ».

Parfois l'un d'eux, se détachant de la foule anonyme, risque une agression isolée ; mal lui en prend : un coup d'estoc sur le pré[4], un coup de langue dans la galerie de l'Œil-de-Bœuf[5], et voilà deux courtisans, deux adversaires hors de combat. Que faire contre cet aventurier qui dispose d'une épée et d'une verve également acérées? Se ranger sur son passage, le harceler par derrière, recourir au *pianissimo* prudent et « calomnier à dire d'experts[6] », en attendant une occasion de donner en masse. Ce fut La Blache qui attacha le grelot.

On pourrait dire, pour emprunter à Basile ses images de musicien, que, dans l'aigre concert dont la calomnie escorta la carrière de Beaumarchais, le procès Goezman fut le coup d'archet magistral qui donna le signal du *rinforzando*. On allait voir « calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil[7] ».

Convenons aussi que notre plaideur évitait bien mal le danger de « trop servir d'aliment à la curiosité publique[8] ». Quelle matière à lazzi que cette journée épique qui vit aux prises, pour une Hélène

1. Édit. Gudin, III, 145. Édit. Fournier, 256.

2. Nous l'avons retrouvée : c'est une petite page criblée de ratures, de l'écriture la plus vieille de Beaumarchais. M. de Loménie l'a citée presque en entier, t. II, p. 538, et Gudin s'en souvenait peut-être quand il dit que son ami « ne voulait point se classer », (*Histoire de Beaumarchais*, p. 477.) — Voy. Appendice, n 20, p. 397.

3. D'Assoucy, c. XIV ; mais Beaumarchais n'était pas homme à se laisser déferrer par un poète gascon, voire « auvergnac ».

4. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 99, et Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 25.

5. Voy. Laharpe, *Cours de littérature*, XI, 519, *sur l'homme à la montre*, etc.; *Vie privée, politique, etc., de Beaumarchais*, chez Michel, an X, p. 6, et Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 24.

6. *Mariage de Figaro*, II, VIII.

7. *Ibid.*

8. Édit. Gudin, III, 145. Édit. Fournier, 256.

au beau ramage, un duc très irascible et un roturier très agréable, et à la suite de laquelle nous retrouvons le battu écroné au For-l'Évêque, de par le caprice hautain de M. de la Vrillière [1] ! Cependant il perdait son procès, sur le rapport de maître Goezman, et l'entérinement des lettres de rescision, obtenu par le comte de la Blache, impliquait que le soi-disant créancier de Duverney était un faussaire coupable d'un abus de blanc-seing; Basile triomphait ! On sait, en effet, par l'aveu de l'un des juges, quelle influence eurent sur le verdict « les bruits publics, même calomnieux [2] ». « On avait jugé l'homme et non la chose [3] », comme disait d'un cœur léger le rapporteur de l'affaire.

Beaumarchais, sa victime, resta un mois encore sous les verrous. Quelles idées s'agitaient en lui, quand « les dents serrées [4], les yeux fixés sur le plancher de son horrible prison, il en parcourait rapidement le court espace » ? Il nous l'a dit, il faisait appel à cette « mâle fierté qui luttait entre lui contre l'indignation [5] ». Qu'en attendait-il donc, lui, chétif? « Ses amis se taisaient, ses sœurs pleuraient, son père priait [6] »; mais le prisonnier se répétait avec le poète latin : « Plus le sage est accablé et plus il a de force pour se relever [7] », et il méditait les *Mémoires* contre Goezman.

Nous en avons retrouvé les brouillons [8]. Ils racontent toutes les phases de leur composition. On sait déjà comment les rôles de ses auxiliaires doivent être distribués, mais il faut bien se garder d'exa-

1. Voy. à l'Appendice, n° 13, une lettre où il fait de sa prison un tableau moins sombre que celui des *Mémoires*. Il est vrai qu'elle date du premier jour de son incarcération. Sur le For-l'Évêque et ses hôtes et leur régime, voy. M. Maugras, *les Comédiens hors la loi*, 1887.

2. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 351.

3. Édit. Gudin, III, 185. Édit. Fournier, 265.

4. Édit. Fournier, 288.

5. *Ibid.*

6. *Ibid.*

7. C'est encore une des citations que nous avons relevées dans les manuscrits de la Comédie-Française, une des formules de son azaïsme :

Quoque magis premitur sapiens magis inde resurgit.

8. Nous achevions de dépouiller, par acquit de conscience, pour avoir tout vu, une des énormes liasses de papiers d'affaires sur laquelle il était écrit au crayon : « Papiers inutiles, à brûler », quand nos yeux tombèrent sur une feuille, de la main de Beaumarchais, où scintillaient par-dessus les ratures quelques traits de la scène du greffe. C'était le brouillon dont nous publions le fac-similé, à la fin du volume. Nous redoublâmes d'attention et, explorant l'énorme amas des paperasses, nous en retirâmes par petits paquets les 500 feuilles que nous étudions, c'est-à-dire le troisième *Mémoire* au complet et de longs fragments des quatre autres.

gérer la part qu'ils prirent à la rédaction des *Mémoires*. Il est évident, par l'aspect des manuscrits, qu'ils se bornèrent à des conseils de goût et de tactique. Sur plus de cinq cents feuilles de papier *telllire* que nous avons réunies, quatre cents au moins sont écrites de la main de Beaumarchais; les autres sont d'une grosse écriture de copiste, la même que celle du manuscrit d'*Eugénie*, et surchargées de ratures qui sont *sans exception* de sa main.

La patience qu'il apporte dans leur rédaction est admirable et inattendue chez un esprit si prime-sautier en apparence. Le dernier en date de ses critiques vient encore de s'y tromper. M. Bettelheim mêle à ses éloges des *Mémoires* cette restriction : « Son inaptitude même à laisser mûrir ses œuvres lui vient ici en aide [1] ». On va voir que Beaumarchais est en droit de répondre ici de même qu'à certains critiques d'*Eugénie :* « Ce n'est pas l'effet d'une boutade heureuse, comme on m'a fait l'honneur de le penser [2] ». On pourrait faire tout un volume de ces variantes. Essayons de les caractériser par quelques échantillons.

Nous réunissons, par exemple, cinq feuilles volantes offrant cinq rédactions du même passage du troisième *Mémoire*, dont aucune n'est entièrement conforme à l'imprimé. C'est celui qui commence par ces mots : « L'obstination de mes ennemis [3] », et finit par ceux-ci : « d'être attaquée par lui-même en corruption ». Les trois premières sont de la main de Beaumarchais, les deux autres de celle du copiste, mais criblées encore de ratures et guirlandées d'additions de la main de l'auteur. On y voit la même pâte, pétrie de sa main nerveuse, tour à tour étirée ou roulée en boule.

Les remarques de style qu'on y peut faire sont analogues à celles que nous suggéreront les manuscrits de ses drames. Bornons-nous à noter ici que sa gaieté éclate souvent hors de propos, que sa verve comique l'entraîne toujours jusqu'au grotesque. L'épisode de *la Liste de la portière* [4] est plaisant ; il en forçait le ton :

On pourrait croire que ce dernier s'échauffant la tête sur l'impatience

1. *Op. cit.*, p. 224. « *Selbst seine Unfähigkeit, Werke langsam ausreifen zu lassen, kommt ihm bei diesen Leistungen, die aus dem Stegreif gefordert und geboten verden, zu gute....* »

2. Préface d'*Eugénie*.

3. Édit. Fournier, 282. — « Tous les morceaux brillants sont refaits par lui trois ou quatre fois », dit M. de Loménie, I.,353 ; Il faut doubler ces chiffres.

4. Voy. édit. Fournier, 265.

qu'il a dû éprouver de toujours *se casser le nez* à la porte, a un peu amplifié dans son humeur le nombre des *contusions qu'il s'est faites à ce heurtoir*, et l'on pourrait en croire la liste. Mais, Seigneur, etc., etc.

Voici de pures bouffonneries dans le style de Gros-René ou de Sganarelle :

Mon tour de parler étant arrivé, j'ai dit : « Ainsi se forma jadis le lac Asphaltite, d'où nous vient la résine appelée *bitume de Judée*, asphalte ou gomme de funérailles qui entre dans la composition de la grande Thériaque; on a souvent observé qu'un malheur est toujours bon à quelque chose. »

Ailleurs à la gaieté succède la sensibilité, Beaumarchais cède trop au besoin de s'épancher. Ainsi, l'admirable début du quatrième *Mémoire* était gâté de la manière la plus bizarre et aussi la plus caractéristique : « La variété des peines et des plaisirs, disait Beaumarchais à l'être des êtres, des craintes et des espérances, est le vent frais qui met le navire en branle et le fait avancer gaiement dans sa route ». Eh bien, après cette « image heureuse et fraîche », où Sainte-Beuve faisait sentir « comme cette brise matinale qui lui arrivait malgré tout à travers les barreaux de sa prison[1] », il ajoutait :

C'est ainsi que, depuis la satisfaction des besoins les plus matériels jusqu'aux plus délicates voluptés d'une âme sensible, tout me paraît fondé sur *le principe sublime et consolant de l'égalité des maux et des biens.* Encore un mot, lecteur.

Et ce mot dure sept pages !

L'admirable élan de tout ce début était rompu net et fusait en un épanchement curieusement bigarré de bonhomie et d'argumentation philosophique qui, ainsi placé et poussé, offre une analogie de situation et même de sentiment avec le monologue du cinquième acte du *Mariage*.

Sous cette forme dialoguée, qui lui était naturelle, Beaumarchais nous exposait son « azaïsme » avant Azaïs[2]. Citons-en des fragments : ils serviront de commentaires à la fugue philosophique qui termine

1. *Causeries du lundi*, Sainte-Beuve, t. VI, p. 216.

2. Nous voyons que M. de Féletz a noté aussi l'azaïsme de Beaumarchais avant Azaïs : « ... adoptant presque aussi rigoureusement que M. Azaïs le système de compensation... » *Cours de littérature*, III, 328. « *Allons donc! Si tout n'est pas bien, tout n'est pas mal non plus, et c'est la devise que j'ai envie d'adopter désormais.* » Au comte de Vergennes, 13 août 1776, Mémoires sur la chevalière d'Eon, par M. Gaillardet, page 359.

le monologue de Figaro et livreront en partie le secret de cette philosophie « supérieure aux événements », qui éclate dans toutes ses crises[1] et lui donne « le courage de se rompre » :

Prenant d'abord mes appétits pour exemple parce qu'ils sont bons et m'ont été donnés par la nature, j'ai remarqué que le plaisir de les satisfaire est toujours en raison du besoin ou de la privation qu'ils m'ont fait éprouver : *Fort bien, ai-je dit;* être toujours affamé sans jamais manger serait un mal, et toujours manger sans jamais avoir faim en serait un autre. Aussi m'aperçus-je que l'alternative de désirer et de jouir est une des plus charmantes propriétés de la machine humaine, et *ma méthode* étendue à tous mes autres besoins, j'ai trouvé mon principe raisonnable et vrai quant aux objets physiques, et voilà déjà les trois quarts de la victoire gagnés, car, etc.... Je ne vous dirais pas, comme les moralistes : Réglez vos désirs, *parce que vous m'enverriez promener*, et que je veux que vous m'écoutiez, mais ne voyez-vous pas?... Louez donc le ciel qui vous a fait un cœur capable, non seulement de désirer en jouissant, mais même de jouir en désirant. *Ce que je vous dis pour vous je l'ai adopté pour moi*, puis en réfléchissant mieux, *j'ai vu que tout est justement compensé dans ce monde; le mal par le bien, la vieillesse par la jeunesse*, etc...

Puis il biffe ces quatre premières pages et reprend :

Arrêtez-vous un moment, lecteur, remarquez avec moi que tout ce qui n'a pas passé par *la filière du cerveau de l'homme*, que tout ce à quoi il n'a jamais pensé est absolument nul et perdu pour lui, et vous serez ravi d'admiration devant la sublimité de cet avantage.... D'autre part, réfléchissez comment cet acte incompréhensible embrasse et vous soumet tout, *depuis le ciron qui vous ronge l'épiderme jusqu'au conquérant qui ravage la terre et passe comme un ouragan....*

Après le bonheur de penser, le plus grand des biens, parce qu'il est le plus constant de tous, EST LA SENSIBILITÉ *que d'autres ingrats ont osé rejeter au rang des maux, comme si elle n'était pas la source de toute les voluptés qui nous transportent.* Et quel de nous, etc.... Tu peux

1. Ainsi, sorti « de la chartre » de Vienne, allant liquider le point le plus épineux « de tous les événements de ces affaires de commerce », où il s'agissait de « couper le sifflet à trois monstres » (lettre inédite), « d'arracher quelques sifflets à l'envie », dira plus académiquement Gudin (*Histoire de Beaumarchais* p. 129), il écrit à Sartine, de la frontière, qu'il a gagnée en trente-six heures à étripe-cheval, aussi vite qu'il l'avait franchie : « Je n'ai pu m'empêcher de dire avec un gros soupir, quand je me suis vu sur la route de France : Ah! que le plaisir est près de la peine! *C'est le mot de Socrate, lorsqu'il se frottait les jambes en sortant des fers.* — De Haage, dernier poste d'Autriche, ce 23 septembre 1774, à midi. » Lettre inédite.

aimer l'homme injuste et tu te crois infortuné?... Voyez les gens aisés, gâtés par la fortune ou blasés par les biens.... *La pensée! quel mot, quel acte sublime!*... Une heure de bonne, vraie, franche sensibilité exercée librement, la poitrine dilatée, l'âme ouverte....

Mais il n'en faudrait pas conclure que le premier jet de Beaumarchais était toujours « prolixe et diffus[1] ». Voici une preuve très remarquable du contraire.

On sait que la scène de la confrontation a fourni deux épisodes[2]. Dans son supplément, Mme Goezman comptait, parmi les atrocités numérotées de Beaumarchais, une tentative de séduction dont ce même greffe aurait été le théâtre. « L'homme atroce » revint donc à la charge, en prenant texte de cette accusation pour relever « le reproche plus singulier encore que beaucoup de gens lui font de n'y avoir pas répondu dans son dernier *Mémoire*[3] ».

Nous citerons encore le brouillon de ce passage[4], le plus fin de tous; il est entièrement écrit de la main de Beaumarchais; on y verra, en le comparant à l'imprimé, que le premier jet est assez mince, puis grossit à chaque retouche; *vires acquirit eundo*.

Je ne veux citer qu'un seul trait qui mettra la cour en état de juger si Mde Goezman était aussi offencée qu'elle le dit de mes politesses.

Homme attroce, me dit-elle à la fin de la première séance de nos confrontations, on vient de faire la lecture de mes interrogatoires et vous remettez à demain à y répondre pour avoir le temps de disposer des méchancetés, mais je vous déclare, misérable, que, si vous ne me faites pas sur le champ, et sans vous être préparé, une interpellation sur toutes ces pieces, vous n'y serez pas admis demain matin.

Aussi surpris de cette provocation puérille que du ton injurieux qui l'accompagnait : Eh bien, made, lui dis je en riant, il faut vous satisfaire. Il est près de dix heures, mais je vous interpelle avant de nous quitter, de nous dire à l'instant, vous-même et sans y être préparée, pourquoi, dans tous vos interrogatoires, vous accusez avoir trente ans, quand votre visage, qui vous contredit, n'en montre que dix-huit, et je lui fis alors une grande révérence pour sortir. A la vérité, ce compliment l'offença si peu que, prenant son éventail, elle me pria de lui donner la main pour rejoindre sa voiture; sans y chercher d'autre conséquence, je

1. *Beaumarchais et son temps*, I, 353.
2. Voy. *Mémoires*, II et IV, édit. Fournier, p. 239, sqq. et 300, sqq.
3. Édit. Fournier, 300.
4. Voy. le fac-similé à la fin du volume.

la lui présentais lorsque Me Fremin, « le meilleur des hommes, mais le plus grave de tous les greffiers » (*en marge*), nous fit apercevoir que nous ne devions pas descendre le palais ensemble, avec un air d'intelligence peu décent pour l'occasion. Alors je la saluai par un autre compliment qui la fit sourire, et je la quittai. Tout cela n'est si meurtrier ni si atroce que Mme Goesman voudrait le faire entendre, et sur la vérité de tous ces faits, « et sur la gravité des reproches de Mme Goesman » (*en marge*), j'invoque le témoignage de Me Fremin et de M. Chasal lui-même.

A partir de ces mots : « dire à l'instant vous-même... » le feuillet est replié, ce qui fait disparaître depuis : « Je ne veux citer... » jusqu'à : « Je vous interpelle de nous... » Ce début est alors repris, dramatisé et dialogué comme on le voit sur le fac-similé ci-joint. On y remarquera que la solennité comique du ton : « Il était dix heures du soir, etc. », et le délicieux bout de dialogue sur *le propos de bal*, sont des additions. Puis Beaumarchais épingle au-dessous de cette dernière rédaction le reste du premier jet tel qu'on vient de le lire.

Le 8 mai 1773, Beaumarchais était élargi ; avant la fin du mois, l'affaire était engagée et les défis portés ; deux mois après commençaient à paraître les immortels factums qui allaient « discuter publiquement une cause que l'on avait espéré juger secrètement [1] ». L'athlète dont Goezman et Cie raillaient l'impuissance et qu'ils croyaient à jamais gisant à terre, venait d'y puiser un terrible élan.

Et d'abord un mot du fait. Le rapporteur de l'affaire La Blache, Goetzman de Thurne [2], plus connu de la postérité sous le nom de Goezman, passait pour un des magistrats les plus ardents à « courir le sac », comme on disait au palais et même pour tarifer les audiences. Beaumarchais prend donc la file des solliciteurs et tente, une bourse à la main, les abords du cabinet de son juge. La clef en était au fond de la bourse de sa femme [3] ; cent louis l'en font sortir. Il perd son procès, on rend l'argent, mais les quinze autres louis [4]

1. Édit. Gudin, III, 149. Édit. Fournier, 257.

2. Il était plus vraiment « noble chez lui » que Tartufe. Voy. dans Bos, *les Avocats au conseil du roi*, 292, son *cursus honorum ;* voy. aussi M. Huot, son biographe, et son avocat partout. Voy. *Goetzmann et sa famille*, 1649-1791, *Revue d'Alsace*, et *Beaumarchais en Allemagne*, Paris, 1869.

3. Édit. Fournier, 306 : « Qui renfermait la clé du sien au fond de la bourse de sa femme. » Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 298.

4. Il paraît que c'était à peu près le tarif : « Je crois que j'en serai quitte pour cinquante pistoles que j'ai mises dans la main du secrétaire de votre rapporteur. » *L'Obstacle imprévu*, de Destouches.

demandés pour le secrétaire et qu'il n'a eu garde de refuser, se sont « égarés[1] ». La brèche restait ouverte, le plaideur malheureux s'y élance désespérément[2], il réclame bruyamment ses quinze louis comptés « en argent blanc dans le chapeau du fils » de la maison. C'est alors que maître Goezman intervient et que, couvrant les siens de sa robe de juge, il réplique par une accusation de corruption. Beaumarchais se trouvait en face du parlement Maupeou.

Il y avait deux ans que Louis XV, conseillé par son ministre, avait fait sa révolution « à la turque[3] » contre les parlements, ces « assemblées de républicains », comme il les appelait dans un jour de colère. Bravant le vieil axiome des légistes : « Pas de souverain sans cour souveraine[4] », il avait exilé, dans la personne des parlementaires, le dernier simulacre de franchise officielle, le droit de remontrance[5].

Quel imprudent défi porté à l'opinion publique, à une opposition tous les jours plus formidable ! On gronda ; mais, tandis que le pouvoir se croyait en face d'une fronde de basochiens, derrière les magistrats traités en Dandins par les mousquetaires de Richelieu, Beaumarchais entendit frémir une foule confuse, qui lui parut recéler une force incalculable. Il sut et osa s'en faire une alliée. L'événement était à la fois si considérable et si imprévu, qu'il parut à quelques impatients ouvrir l'ère des révolutions qu'ils appelaient de leurs vœux.

Ils se trompaient. Mais si le procès Goezman ne marque pas, autant que l'espérait Hardy, « une des époques les plus frappantes dans l'histoire de notre monarchie », gardons-nous de borner la portée morale de l'agitation qu'il fomenta dans les esprits à l'honneur d'avoir provoqué un méchant mot de Louis XV[6].

1. Édit. Fournier, 291.

2. « Ce n'est pas, nous disait-il en se moquant de notre couardise, ce n'est pas la somme qui m'importe, c'est la preuve de l'iniquité que je poursuis. » Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 99.

3. Maupeou appelle le coup d'État de 1771 « une révolution ». Voy. M. Flammermont, *le Chancelier Maupeou et les Parlements*, p. 644, et sur le « gouvernement à la turque » de Louis XV, voy. d'Argenson, IV, 141.

4. « La Cour appelée abusivement souveraine. » Voy. Bos, 22, *op. cit.*

5. M. F. Rocquain l'appelle hardiment « le bouclier de la France contre le despotisme de l'Église et celui de la royauté ». *L'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 484.

6. Voy. l'opinion de M. Flammermont, d'ailleurs si bien informé et si mesuré d'ordinaire, *op. cit.*, p. 548. Elle nous semble pécher par un excès de positi-

Il suffirait d'ailleurs à la gloire de l'auteur des *Mémoires* contre Goezman et Cie d'avoir rendu « moquable [1] » une « jurisprudence obscure et barbare [2] » contre laquelle criait tant de sang innocent [3]. Remarquons surtout que de la Grand'Chambre où Beaumarchais comparaissait seul, devant soixante magistrats, sa parole volait jusqu'à la frontière et passait les mers [4].

On l'écoute diversement; tandis qu'elle soulève l'indignation de Walpole et l'admiration de ses compatriotes, et qu'elle « fait la plus vive sensation à Philadelphie, chez ce peuple amoureux de la liberté [5] », elle éveille à la cour de Marie-Thérèse une gaieté qui « dure tout un hiver [6] »; à Ferney on se partage entre ces deux sentiments, bien que le premier domine : « J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde », s'écrie le patriarche.

Mais en France, quel émoi! Qu'importent désormais et les remontrances du parlement de Rouen et celles de la Cour des Aides, et la fameuse correspondance dont Goezman instruit le procès, et les Chancelières, et les centaines de pamphlets qui volent et se croisent du cabinet de Marin-la-Gazette à la bibliothèque de d'Argenson où Malesherbes et les avocats du Parlement [7] s'enferment pour soulever imprudemment avec la poussière des Olims et des Ordonnances « le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois, qui ne s'accordent jamais si bien que dans le silence! » Tous ceux qui venaient de rompre ce silence déjà

visme historique, p. 630 et *passim* « *In historia non solum casu eventusque rerum, sed etiam ratio causæque perpendunlur* », a dit Cicéron et a répété Tacite.

1. Le mot est de Villemain, III, p. 480 du *Cours de littérature du dix-huitième siècle.*

2. Édit. Gudin, III, 502. Édit. Fournier, 335. — Voy. un passage probant du *Mémoire de Maupeou à Louis XVI*, p. 613, cité par M. Flammermont, *op. cit.*

3. Voy. dans Bos, *les Avocats au conseil du roi*, p. 190, sqq., la liste effrayante des erreurs judiciaires du dix-huitième siècle.

4. Voy. Appendice, n° 18.

5. Voy. *Correspondance de Londres*, citée au chapitre suivant et Appendice, n° 18.

6. Voy. la *Correspondance de Marie-Thérèse*, qui dit avec un germanisme caractéristique « dont (de Beaumarchais) les papiers ont fait les délices cet hiver ici, *à tire* »; II, 225, édit. Geffroy et d'Arneth.

7. Voy. M. Flammermont, *op. cit*

séculaire se taisent un moment pour écouter la voix de ce « citoyen précieux à la nation ».

Elle s'élève âpre et humoristique comme celle de Junius, véhémente comme celle de Wilkes, mais gaie surtout et bien française; et, du café de Foy à l'Œil-de-Bœuf, de la cour du palais au parc de Trianon, elle éveille mille échos [1].

L'opinion publique est dès lors complice du prévenu, elle s'est « rendue partie dans sa personne [2] »; c'est elle qui comparaît à ses côtés dans la salle du Palais, elle enfin qui arrête « le bras infâme [3] » déjà levé sur lui, en attendant qu'elle brise la barre où ce parlement d'aventure ose sommer l'interprète de la colère de tous, pour « étant à genoux y être blâmé ». Il le sait et écrit cette protestation plus menaçante encore qu'hyperbolique : « Toute la France s'est fait inscrire chez moi depuis samedi ». Sans doute, « toute la France » est dit ici comme par Saint-Simon quand il raconte que, le lendemain de ses noces, la duchesse assise sur son lit « reçut toute la France à l'hôtel de Lorges ». Mettons plus de cent carrosses, avec le gazetier, et une file de piétons : c'était beaucoup.

Ainsi l'homme le plus populaire du royaume fut, ce jour-là, un plaideur déshonoré par arrêt du Parlement « pour les cas résultant du procès [4] », selon la formule inique qui avait fait rouler la tête de Lally-Tollendal. Il n'avait été sauvé que par six voix de majorité [5], du carcan, de la marque et des galères.

« La Cour vous admoneste et vous enjoint d'être plus circonspect à l'avenir, retirez-vous », disait la formule de l'admonestation, elle eût suffi; quant à celle du blâme, les sifflets la couvrirent, et celui qu'elle visait ne l'entendit jamais. D'ailleurs ce blâmé en effigie

1. « Je discute publiquement une affaire que vous espériez faire juger secrètement. » Beaumarchais à Goezman, édit. Fournier, 257; « ... permis de raisonner tout haut devant les juges et le public... » édit. Fournier : « nation juges des juges... », édit. Fournier, 307.

2. Édit. Fournier, 314.

3. Édit. Fournier, 337.

4. La même Grand'Chambre qui avait condamné à mort Lally-Tollendal « ... pour les cas résultant du procès » (voy. Bos, *les Avocats au conseil du roi*, 317) réhabilita Beaumarchais. Laharpe a raison : Lally donna la tragédie et Beaumarchais la comédie du Palais. — « C'est assez des autres abus. J'en vais corriger un second en motivant mon arrêt. — Tout juge qui s'y refuse est un grand ennemi des lois. » *Mariage de Figaro*, III, xv.

5 Voy. Bos., *op. cit.*, p. 301.

avait mieux pour se consoler que les ovations populaires et que les dîners princiers [1]; il entrait dans la gloire.

Certes, c'était un orgueil légitime que celui dont le gazetier suivait [2] curieusement la trace sur la mobile physionomie de notre auteur, lorsque vint le jour de sa réhabilitation, et que, se dressant debout et vêtu de noir, à côté de son avocat, il se voyait désigner aux applaudissements de la foule, qui allait le porter en triomphe, comme « un mémorable exemple de l'injustice juridique et de la justice nationale ». D'Aguesseau eût approuvé; ne s'écriait-il pas un jour, en rappelant aux magistrats assemblés qu'ils relèvent en dernier ressort de leurs justiciables : « Vous jugez leurs différends, mais ils jugent votre justice [3]! »

Quel commentaire de cette mercuriale que les *Mémoires* de ce plaideur qui avait osé violer le secret des procédures pour « raisonner tout haut devant le public [4] », et qui avait conquis le droit de publier « la vérité, toute la vérité, rien que la vérité [5] ». Beaumarchais avait mérité ainsi ce « droit de cité dans la grande famille judiciaire [6] » qu'on lui octroyait récemment.

Mais déjà sa gloire littéraire, gagnée de haute lutte, commençait à excuser sa vanité, même aux regards des envieux. On peut en croire le protégé de Baculard d'Arnaud et accepter la satire en faveur de l'éloge quand il s'écrie :

> Et ce vain Beaumarchais qui trois fois avec gloire
> Mit le Mémoire en drame et le drame en Mémoire [7].

1. « Le 9 mars 1774 (le lendemain du jour où il avait apostillé le manuscrit du *Barbier de Séville*, douze jours après sa condamnation), Beaumarchais soupa avec quarante personnes très qualifiées. » *Mémoires secrets*, VII, p. 141. Voy. aussi dans Voltaire, LXVIII, p. 459, 460, 473, édit. Beuchot, des notes curieuses du correspondant général de la Société typographique de Kehl, « qui est moi », dit Beaumarchais. Voy. aussi de Loménie, II, 219, et *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin. « Beaumarchais alla passer la journée chez le prince de Conti, etc. », p. 106.

2. Voy. *Mémoires secrets*, 7 septembre 1776.

3. Voy. d'Aguesseau, XIe mercuriale prononcée à la Saint-Martin, 1708, I, 110 et 116, édit. de 1787.

4. « Tout écrivain de génie, venait de déclarer l'abbé Raynal avec une audace inouïe, est magistrat-né de sa patrie; son tribunal, c'est la nation entière; le public, son juge; non le despote qui ne l'entend pas ou le ministre qui ne veut pas l'écouter ».

5. Édit. Gudin, III, 500.

6. Voy. *Étude sur les Mémoires de Beaumarchais*, par Clément de Royer, avocat à la Cour d'appel, docteur en droit, chez Claye, 1872, p. 68.

7. Beaumarchais répliqua par un quatrain resté apocryphe; le voici :

Il lui restait encore à mettre le Mémoire en comédie.

« Air : *Pour la baronne.*

La longitude
Que l'on cherche en vain sur les mers
N'était pas un travail si rude ;
Gilbert a trouvé dans ses vers...
La longitude.

« Gilbert avait fait une satire sur les gens de lettres, beaucoup trop longue. Chacun criait, répondait vertement. Je chantai ces vers à l'un d'eux, moins insulté que moi dans la satire. Le lendemain, on vit ceci dans un journal. Tout le monde rit et chacun s'apaisa. » *Autographe.*

CHAPITRE II

ACTIVITÉ DE BEAUMARCHAIS DANS LES DEUX MONDES MISSIONS SECRÈTES ET AFFAIRES GLORIEUSES

Le tarif d'une réhabilitation sous l'ancien régime. — Un « subtil braconnier » transformé « en un excellent garde-chasse » : Beaumarchais et le gazetier cuirassé. — Gilles « casse-cou politique ». — Un conte de brigands. — L'intrigue et la politique. — Un scrupule de roi débonnaire levé par le père de Figaro. — Beaumarchais contre d'Éon : le « petit ministre » prend sa revanche. — Beaumarchais « compagnon-ministre ». — Affaires d'Amérique. — Le génie des affaires au service de la littérature : le « méthodiste » des intérêts des auteurs dramatiques ; le « typographe de Voltaire ».

Nous ne nous proposons pas de discuter par le menu les assertions de MM. d'Arneth et Bettelheim, encore moins de répliquer aux invectives de M. Huot : ce serait sortir du plan et du ton de cet ouvrage ; il nous suffira, en rappelant sommairement les missions secrètes de Beaumarchais, de fixer quelques-uns des points en litige, à l'aide du dossier des affaires Morande, Angelucci et d'Éon que nous avons reconstitué après M. de Loménie et accru de notre mieux.

Beaumarchais sous le coup de la sentence de blâme se réfugia, non pas « dans la garde-robe de Louis XV [1] », non plus que dans sa maison des champs, mais au fond de la Flandre. C'est là qu'il apprit par La Borde que le roi lui accordait un sursis [2].

Restait à transformer ce sursis en réhabilitation, car Beaumarchais ne voulait pas d'une grâce. On mit cette réhabilitation à prix,

1. Voy. Appendice, n° 14.

2. « La chose du monde la plus douce à mon cœur, mon cher La Borde, est la générosité de votre franche amitié. Tout le monde me dit que j'ai un sursis ; vous ajoutez à cette nouvelle que c'est de la propre volonté du roi que je l'obtiens, que Dieu vous écoute, mon généreux ami. » Billet inédit à La Borde, sans date.

et le roi lui-même, quoi qu'on en ait dit [1], fixa le tarif. Il s'agissait de supprimer les pamphlets que le gazetier cuirassé dardait contre la Dubarry [2]. On lit, en effet, en marge du premier extrait pour le roi résumant l'affaire : « 20 juin 1774. Le feu roi m'en avait chargé. » Remarquons, au passage, que l'esprit pratique de Beaumarchais est là tout entier ; il adresse successivement un mémoire, un extrait du mémoire et un extrait de l'extrait ; l'un invitera à lire l'autre et de proche en proche on lira tout.

L'envoi est escorté de cette lettre à Sartine : « 20 juin. J'ai l'honneur de vous adresser mon extrait pour le roi ;... vous y verrez que je l'ai encore réduit en marge dans le plus court abrégé pour qu'il lui prenne moins de temps à lire, etc.... » Les rois, dira Gudin [3], « s'accoutument à se faire rendre un compte succinct.... J'ai toujours douté que le roi ait été bien informé des détails que Beaumarchais cherchait à lui faire parvenir.... » Et lui aussi en doutait.

Beaumarchais accepte donc cette mission qui lui était imposée comme une sorte d'expiation de ses pétulances dans l'affaire Goezman. Il y voyait d'ailleurs une petite porte par où il entrerait dans une troisième carrière qu'il voulait courir depuis longtemps et au bout de laquelle il était plus difficile encore de rencontrer cette considération qui le fuyait.

« Si, au sortir d'une éducation cultivée et d'une jeunesse laborieuse, mes parents eusssent pu me laisser une entière liberté sur le choix d'un état, mon invincible curiosité, *mon goût dominant pour l'étude des hommes et des grands intérêts*, mon désir insatiable d'apprendre des choses nouvelles et de combiner de nouveaux rapports, m'auraient jeté dans la politique [4] », écrivait-il dès 1764. Était-ce une illusion d'auteur dramatique, se proposant d'appliquer à la diplomatie l'art d'intriguer au théâtre ? Le même genre d'impatience avait dupé de plus illustres écrivains. « Il se croyait sincèrement très propre à traiter d'affaires avec les princes et les gens en puissance, l'art qu'il savait mettre dans son langage lui faisant illusion sur ce qui lui manquait en fait d'adresse et de sagacité véri-

1. M. Bettelheim, 277.

2. Voy. *Mémoires au roi* et *Lettres à Sartine*, ci-après *passim*, et *la Du Barry*, p. 153, par Ed. et J. de Goncourt.

3. Voy. aussi *Histoire de Beaumarchais*, p. 167, une réflexion très sensée de Gudin sur le même sujet.

4. Manuscrits de la Comédie Française (tome III), — et édit. Fournier, 745.

tables [1]. » Tel est le jugement que portait récemment sur Voltaire diplomate, un écrivain dont l'autorité en pareille matière n'est pas seulement celle d'un théoricien académique. Sans doute, elle serait longue la liste des gens de lettres qu'atteint la fine ironie de cette remarque. Beaumarchais y échappe aussi bien que Sheridan [2].

Si, en 1743, Voltaire, le négociateur officieux de Fleury, galamment éconduit par son bon ami Frédéric, ne se sauve du ridicule, aux yeux de la postérité, qu'en écrivant *Mérope*, en 1775 l'auteur du *Barbier de Séville* peut avouer sans trop d'embarras les missions de haute police dont il sut profiter [3] pour hâter l'intervention officielle de la France dans la guerre de l'Indépendance. Il n'avait pas le choix des moyens, et ce n'était pas de ce côté-ci du détroit, si athénien qu'on se piquât d'y être, que le succès d'une comédie désignait son auteur pour les grands postes de l'État.

Beaumarchais ne put donc que se faufiler dans la foule des agents secrets. Il déclarera un jour, par la bouche de Figaro, que l'intrigue et la politique sont « un peu germaines [4] »; il aura alors de bonnes raisons pour les confondre ainsi. La prestesse, le sans-gêne avec lesquels il évolua de l'une à l'autre méritent toute notre attention.

Depuis le jour où Louis XV, habilement consulté, interrogeait La Borde sur l'emploi à faire de « ce talent de la négociation » que, disait-on, « son ami possédait au plus haut degré [5] », jusqu'à celui où certain pamphlet [6] du temps appellera couramment notre auteur « *le petit ministre* », que de sots et d'avanies à essuyer! Figaro s'en souviendra, et c'est ce qui nous intéresse.

La première affaire fut péniblement mais vite expédiée. Théve-

1. *Revue des Deux Mondes*, 1884, 1er avril, p. 502 : *Etudes diplomatiques*, par M. le duc de Broglie.

2. Le succès de l'*Ecole de la médisance* fit de Sheridan un homme politique. Voy. là-dessus les *Considérations de M. Villemain*, et la préface de cette comédie.

3. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 139, où Beaumarchais prend cette initiative; la *Vie de Beaumarchais*, par Gudin, où cette manœuvre est très bien analysée, et surtout la pièce capitale et inédite que nous citons au n° 20 de l'Appendice.

4. Voy. son *Mémoire sur l'Espagne*, édit. Fournier, 715, sqq.

5. *Mémoire au roi*, inédit.

6. Il est difficile à citer, même dès le titre : *Histoire d'un p.. français ou l'espion d'une nouvelle espèce*. A Paris, de l'Imprimerie royale, 1781. Voy. surtout p. 33, sqq. — Voy. aussi les *Mémoires secrets*, 13 septembre 1776, sur le goût que prit Maurepas pour Beaumarchais. — Ce pamphlet, parfois très spirituel, est rare. Nous en avons acquis un exemplaire dans une vente privée

neau[1] ne voulait que de l'or; Beaumarchais sut l'offrir, reçut les pamphlets, les brûla, moralisa et convertit « un subtil braconnier en un excellent garde-chasse[2] ».

Il croit du même coup tenir sa réhabilitation. N'a-t-il pas « la parole royale »? Il se hâte donc de venir en réclamer l'exécution; mais la mort a déjà glacé les lèvres qui l'ont donnée.

Il y avait de quoi « quitter le monde et s'en séparer par vingt brasses d'eau »! Mais notre homme aima mieux continuer à « nager contre le courant ». Voici comment il s'en explique dans une lettre à Morande :

Rendu à ma famille, à mes amis, à mes affaires, mais aussi peu avancé que je l'étais avant mon voyage d'Angleterre, par la mort inopinée du roi, je saisis un instant de repos pour vous donner de mes nouvelles, et vous faire, Monsieur, mon très-sincère compliment sur votre état actuel. Chacun de nous a fait de son mieux, moi pour vous arracher au malheur certain qui menaçait vous et vos amis, et vous, *pour prouver que vous rentriez de bonne foi dans les sentiments et la conduite d'un Français honnête dont votre cœur vous a reproché longtemps avant moi de vous être écarté*[3].... Il ne me reste pour toute récompense que *la satisfaction d'avoir fait mon devoir d'honnête homme, de bon citoyen.... Ce qui me console, c'est que le temps de l'intrigue et des cabales est passé.* Rendu à mes défenses légales, le nouveau roi n'imposera pas silence aux plus légitimes réclamations, *j'obtiendrai par la force du droit et à titre de justice ce que le feu roi ne voulait m'accorder qu'à titre de grâce, etc....*

Est-ce là le ton d'un faussaire ou d'un complice? Mais il se trompait, le « temps de l'intrigue et des cabales » n'était pas encore passé. On le pria d'éviter une première calomnie à la jeune reine, puisqu'il avait si bien épargné une dernière honte à la Dubarry.

Ici commence la ténébreuse affaire Angelucci-Atkinson, qui a

1. Voy. pour supplément d'information sur *Morande et sa brigade* l'étude si intéressante de M. Robiquet, qui a pourtant le tort à nos yeux d'écouter et de citer trop complaisamment Bachaumont et ses successeurs sur Beaumarchais.

2. « C'est un subtil braconnier, dont je suis parvenu à faire un excellent garde-chasse », dit Beaumarchais dans l'extrait de son *Mémoire au roi* (M. de Loménie, I, 382, cite de mémoire; de là sa légère inexactitude). Voy. à l'Appendice, n° 15, d'autres détails et le même jugement porté en d'autres termes.

3. Il existe dans les papiers de Beaumarchais une centaine de lettres de Morande et quelques-unes de sa femme Elisabeth, qui signe Elisa Théveneau. Beaumarchais la pensionna pendant quelque temps. Le ménage n'y quitte jamais le ton de la reconnaissance et de la déférence : mais passons.

fait couler autant d'encre depuis vingt ans que la critique des chefs-d'œuvre de notre auteur.

La brochure de M. d'Arneth, *Beaumarchais et Sonnenfels*, beaucoup plus réservée que le réquisitoire de M. Huot, *Beaumarchais en Allemagne*, qu'elle provoqua, parut à Vienne au commencement de 1868. Depuis, c'est la plaie sur laquelle se sont abattues, en essaim serré, les mouches de la critique : pourquoi ne viennent-elles pas toutes d'outre-Rhin? M. de Loménie méditait une réplique. En marge d'une lettre où Beaumarchais raconte à une dame Fabia, à la date du 31 juin 1774, les incidents d'un de ses voyages à Londres (une mer démontée qu'il avait affrontée seul, un échouage, un retour au port de Boulogne en chaloupe, une traversée horrible ; le lendemain, un mal de mer si violent qu'un vaisseau s'est brisé dans sa poitrine ; le choc d'une forte pierre qu'un de ses chevaux de poste a fait jaillir avec son pied, et qui est « venue le frapper au milieu de l'œil gauche », et où nous remarquons cette phrase relative à l'affaire Atkinson : « J'ai déjà vu ce matin quelque chose qui m'a prouvé que j'ai bien fait de me presser, et que j'aurais bien mieux fait de me presser davantage »), M. de Loménie a écrit au crayon : « Pour réfuter Huot arrivé hier. » Il avait dû être blessé surtout par le ton de la page 215. D'autre part, sur une chemise de papier blanc, le biographe de Beaumarchais avait commencé à noter quelques renvois défensifs à la *Correspondance de Marie-Thérèse ;* mais il n'eut pas le temps d'exécuter son dessein, ou Mirabeau, qui l'absorbait alors, fit tort à Beaumarchais, car la chemise est vide. Nous allons essayer de la remplir.

Jetons d'abord quelque lumière sur deux faits qui ôtent toute leur gravité aux charges relevées contre Beaumarchais par MM. d'Arneth et Huot, et dont l'éclaircissement a résisté aux patientes investigations de M. Bettelheim [1].

Guillaume Angelucci a existé, car, dans une lettre très confidentielle adressée de Francfort, le 12 août 1774, à cette Fabia [2] déjà citée, sa confidente, la duchesse de Dino de ce Talleyrand au

1. « Il a voulu, nous écrivait M. Ch. de Loménie, boucher les interstices de l'ouvrage de mon père ». Puissions-nous mériter autrement le même éloge.

2. Il y a aussi deux lettres adressées à Fabius ; c'est, comme on voit, le style *romain* faisant suite au style *oriental* de la correspondance avec Duverney. Voy. *Réponse ingénue*, etc., 381 sqq., édit. Fournier.

petit pied, nous lisons : « Faites-moi le plaisir de dire à l'ami qui vous rend ma lettre que, si par hasard il lui survenait une lettre de change de moi à accepter de la somme de cent louis au profit de *Guill. Angelucci*, qu'il la refuse absolument : *quoique j'aie fait cette lettre, je ne la dois pas, mon fripon ayant forfait à toutes les lois qui me l'ont arrachée; mais, s'il en arrive à mon père, au domicile que je me suis choisi au Marais, que mon ami le prévienne qu'il accepte;* car elles sont dues légitimement, et il sera juste que je les acquitte à mon retour [1]. »

L'*Avis à la branche espagnole* [2] que Kaunitz et M. d'Arneth attribuent sans hésiter à Beaumarchais, sur la culpabilité duquel hésitent MM. Geffroy et Bettelheim, n'est pas de Beaumarchais [3]. Il est porté sur une liste de pamphlets [4] fournie par le *garde-chasse* Théveneau à Beaumarchais, et où il fait figurer sans vergogne le sien, sinon les siens : *Mémoires secrets d'une femme publique. — Mémoire pour servir à l'histoire de Louis XV. — La France vengée de ses tyrans. — Réponse au Tocsin des rois. — Avis à la branche espagnole sur ses droits à la couronne de France*, etc. [5].

Cela posé, nous ne récuserons pas le témoignage du cocher Dratz ; nous ne discuterons pas les deux procès-verbaux du 15 août 1774 et du 7 septembre 1774 dont nous avons sous les yeux des copies adressées à Sartine, qui les a remises à Beaumarchais et nous conclurons, *pour les cas résultant du procès*, comme disait le parlement Maupeou :

L'histoire des brigands est un conte; la nouvelle de l'attaque *du*

1. Cet effet de 100 livres était tiré sur Roudil, d'après un post-scriptum de la lettre à Fabia, du 16 août 1774.

2. Voy. *Revue critique*, t. II, p. 13, 1870, 2 juillet, n° 27.

3. « Il sut à prix d'argent, dit Gudin, et à l'insu du possesseur, s'en procurer une lecture. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 127. Ce fut par « une intrigue de valets », comme il nous l'apprend dans une lettre inédite très longue et très curieuse adressée à Sartine. Voy. à l'Appendice un extrait de cette lettre et d'un mémoire au roi sur toute l'affaire, n° 16.

4. Voy. le *Magasin de pamphlets* contre Marie-Antoinette, plus virulents que contre les maîtresses de Louis XV, découvert à Saint-Germain en 1776. Félix Rocquain, *op. cit.* 360.

5. Citons encore d'après les rapports du garde-chasse : *Considérations sur les mœurs de mon siecle, dédiées au souverain qui le tira et l'approuvera, par un homme d'État sans perruque* (c'est l'ouvrage d'une Mme Comp ou Campagnolle, soi-disant Mme de Vernancourt, *artificieuse aventurière*, dit Théveneau). — *Histoire du dernier regne et du ministere défunt (par une bande d'étourneaux nouveaux arrivés, qui vont, disent-ils, prendre une maison et la faire imprimer chez eux)*, etc., etc.

chariot de poste, apprise par Beaumarchais, chemin faisant, lui a suggéré l'idée de son scenario; le premier bois traversé lui en a fourni le théâtre et la rencontre des trois compagnons charpentiers les acteurs. L'affaire engagée, il a fallu payer d'audace, un aveu pouvant envoyer le père de Figaro réfléchir dans « quelqu'un de ces horribles châteaux que le président de Montesquieu appelle des châteaux d'oubli », sur les dangers de prendre les coulisses de la politique pour celles du théâtre.

Mais, à le bien entendre, quelle amusante parade de *Gilles diplomate* il nous donne, en tentant ainsi, pour occuper les loisirs d'une longue route, de mystifier ceux qui le forcent à courir après sa réhabilitation.

Nous convenons qu'ici Figaro franchit, une fois de plus, les bornes de la plaisanterie permise; mais nous laisserons de graves ministres d'outre-Rhin appeler à la garde, comme Bartholo aux abois, et traiter en affaire d'État une turlupinade où le rasoir du « Barbier de Séville » joua un trop grand rôle. Gille plénipotentiaire avait manqué la scène capitale, il se rattrapa pourtant au dénouement, témoin le diamant qui lui fut offert par Marie-Thérèse. Il brillera désormais au doigt du « drôle [1] », comme disait Kaunitz, si outré qu'il en oubliait le style de chancellerie et ce « ton d'oracle » dont Catherine riait sous cape [2] avec Voltaire. Rions aussi de son ton de lansquenet.

Remarquons enfin que Beaumarchais, malgré sa souplesse ordinaire, avait conduit toute cette affaire avec une irritation secrète. Nous le voyons insister deux fois auprès de Sartine pour protester contre toute assimilation entre sa mission et celle d'un agent de police : « J'ai pu juger, à la nature de ses réponses, que le lord Rochford regarde ma commission comme une affaire de police, d'espionnage, en un mot, de sous-ordre. Londres, 5 juillet 1774. »

Ailleurs, il veut que le roi, par un ordre exprès, dont il donne la minute [3], « mette une différence entre la mission délicate et secrète

1. Voy. *Correspondance de Marie-Thérèse*, II, 233, 235, 244.
2. Voltaire, LXVIII, 335, édit. Beuchot.
3. Nous l'avons retrouvée. Elle est sur une petite feuille volante et porte au dos : « Lisez ceci quand vous serez enfermé seul » : « Modèle ou à peu près de l'ordre du roi. Le sieur de B. chargé, etc... » Voy. M. de Loménie, I, 300, qui le reproduit d'après Gudin, non d'après l'original, car il le date : or, dans l'élan de la rédaction que nous avons sous les yeux, Beaumarchais va jusqu'à écrire : « *Signé Louis*. A Marli, ce.... » (*sic*), ce qui est assez plaisant pour n'être pas perdu.

dont il honore un homme honnête et l'ordre dont il fait charger un exempt de police qui marche à une expédition de son ressort. Dimanche, ... juillet 1774[1] ».

Ces protestations, très sincères évidemment, et bien d'autres[2], expliquent pourquoi il saisit la première occasion de se venger à sa manière de ceux qui persistaient à vouloir « avilir l'esprit », en l'employant à des besognes de police. N'y avait-il pas un contraste irritant entre l'accueil que sa célébrité lui méritait en Angleterre[3] et le blâme qui pesait sur lui dans son pays?

Je me fais constamment appeler ici M. de Ronac, écrivait-il à Sartine le 5 juillet 1774; si j'y portais mon vrai nom, *je serais tellement entouré des gens* que l'intérêt ou la curiosité que mon ridicule et malheureux procès a fait naître attirerait chez moi, que je ne pourrais plus travailler secrètement à la réussite de mon entreprise, *car toute espèce de courage obtient l'estime de cette nation généreuse*. Je vous réitère l'assurance de mon profond respect.

Et en France même n'avait-il pas ses admirateurs dont les applaudissements enthousiastes irritaient son dépit contre la besogne qu'on lui infligeait? Beaumarchais aurait voulu en dérober les traces à ses contemporains et à la postérité. Mais ce qui en a transpiré oblige ses amis à n'en rien taire; il y gagne[4].

D'ailleurs, ce n'est pas en France qu'on gardera rancune à M. de Ronac de cette plaisante « équipée[5] ». Dans toute sa correspondance avec Sartine, dans ses *Mémoires* au roi, Beaumarchais continue à compter l'aventure de Neustadt parmi ses états de service, et l'on ne le contredit pas. On n'a donc pas cru sans réserves au réquisitoire fulminant de Kaunitz, quoi qu'en pense M. Huot, fécond en hypothèses gratuites[6]. Louis XVI s'est diverti tout le premier de ce conte

1. 3 juillet, car il y avait un post-scriptum du mardi 5 juillet.
2. Voy. Appendice, nº 17.
3. Voy. Appendice, nº 18, une anecdote caractéristique rapportée par Gudin.
4. Voici un post-scriptum à Sartine qui explique l'abondance dans ses papiers des documents relatifs à ses missions secrètes. — Nous les mettrons en œuvre plus tard. Leur place ici est mesurée, nous répliquons simplement au plus pressé — : « Voulez-vous bien, Monsieur, vous souvenir, si vous ne l'avez pas encore fait, de retirer des mains de M. de La Borde toute la partie de ma correspondance qui est restée entre ses mains, à la mort du feu roi, sur ma première négociation secrète en Angleterre. Je serais fort aise de les trouver dans les vôtres à mon retour de France. »
5. *Correspondance de Marie-Thérèse*, t. II, p. 240, *op. cit.*
6. Voy. *Beaumarchais en Allemagne*, p. 214.

de brigands et de son épilogue; il offrit même bientôt après à son héros l'occasion[1] de jouer une meilleure pièce, une véritable comédie.

On le charge, entre autres missions, de rattraper et de mettre en lieu sûr, « à l'heure de la liquidation[2] », une partie du secret du roi, qui, courant les grands chemins avec le chevalier d'Éon, risquait fort de devenir le secret de Polichinelle.

Ce dossier de l'affaire d'Éon est le plus volumineux de tous ceux que nous avons reconstitués. Nous répéterons seulement ici, à propos des soi-disant arguments de d'Éon, ce qu'on disait déjà en vers à Beaumarchais :

On l'invective trop pour qu'il n'ait pas raison.

On voit aussi dans le tome IV des manuscrits de la Comédie-Française, d'où nous extrayons le vers ci-dessus, la preuve détaillée que Beaumarchais ne s'engagea dans cette affaire qu'avec répugnance[3]. Morande, poussé par d'Éon, dut revenir à la charge, pendant un grand mois. Le reproche de lésinerie adressé ici à Beaumarchais maniant les deniers publics n'a aucune portée, e Vergennes le couvrit parfaitement. Nous voyons d'ailleurs dans ses instructions qu'il lui *recommande de ne rien terminer*. Quant à compter Beaumarchais parmi les victimes de la mystification de la soi-disant chevalière, il y faut renoncer, croyons-nous, et ici M. Bettelheim[4] a deviné juste. Voici, en effet, le début d'une lettre

1. M. de Loménie se proposait, avons-nous dit, d'arguer de la correspondance de Marie-Thérèse. Voici une note de lui, au crayon, que nous copions textuellement : « Important pour prouver que Marie-Thérèse elle-même ne partage pas l'opinion de Kaunitz sur Beaumarchais et qu'elle a demandé des explications au roi par Marie-Antoinette sur cette affaire. »

« Réponse de la reine : « J'avais oublié Beaumarchais, etc...., le roi le regarde comme un fou, etc., etc. » *Marie-Thérèse et Marie-Antoinette*, par Arneth, p. 133. Ceci semblerait aussi indiquer que Marie-Thérèse a consenti à ce que Beaumarchais demande à la fin de son Mémoire au roi, lequel est daté du 15 octobre 1774, tandis que la lettre de Marie-Antoinette est du 16 novembre 1774. »

La dernière partie de la note fait allusion à la fin du Mémoire au roi que nous avons en main, et dont M. de Loménie a reproduit une partie (I, 396, sqq.). Le passage visé par M. de Loménie est tome II, p. 254. D'autres passages à décharge se lisent pages 230, 233, 241 ; mais en a-t-on besoin, puisque le pamphlet n'est pas de Beaumarchais?

2. *Études sur le dix-huitième siècle*, de M. Caro, I, 154. — Voy. *le Secret du roi*, par M. le duc de Broglie, Calmann-Lévy, 1878, t. II, p. 564, sqq.

3. Voy. aussi notre Appendice, n° 19.

4. M. Bettelheim, p. 365.

du « bien malin » à la « veuve du secret de Louis XV », comme elle s'intitule : « *Mon pauvre chevalier, ou tout ce qu'il vous plaira d'être avec moi...*, Londres, 31 décembre 1775 ». Le billet se termine par ces mots : « Je compte aujourd'hui aller manger le *chapon* avec vous ». Ce document avait échappé à M. de Loménie : c'est pourquoi il a partagé sur ce point délicat l'erreur de M. Gaillardet et de M. le duc de Broglie.

Quoi qu'il en soit, cette fois enfin Beaumarchais trouve le joint, se baisse et se redresse, et de « jockey diplomatique » ne demandant que « du pain pour vivre et des chevaux pour courir[1] », il se transforme en « petit ministre[2] » soufflant les grands et recevant des millions pour équiper des flottes. L'évolution[3] est curieuse, elle explique, aussi bien que certain Mémoire sur l'Espagne[4], pourquoi Figaro confondra la politique et l'intrigue. Dans la minute autographe d'un Mémoire au roi, en grande partie inédit[5], daté du 27 avril 1775, et antérieur, par conséquent, de cinq mois au premier de ceux que cite M. de Loménie[6], nous voyons Beaumarchais amorcer l'affaire d'Amérique. L'opinion du roi de France et de ses ministres sur le héros du Lichtenholtz est si différente de celle de sa belle-mère et du chancelier Kaunitz, qu'on l'a chargé officiellement d'une nouvelle chasse aux libelles; il fera coup double et même triple. Il adresse, en effet, simultanément au roi sa « découverte d'un journal secret et scandaleux », avec le moyen de détruire « ce nid de vipères » ; le résultat de ses « recherches politiques » sur le conflit anglo-américain et sur l'état de l'opinion en Angleterre ; et enfin les offres de d'Éon, « cet infortuné », qui est « venu le trouver » et a vivement exprimé « ses regrets qu'il n'eût point de mission ». Il faut donc lui en donner une et l'intrigue est nouée. Comme il la file !

Profiter d'une négociation dont le but officiel est de revêtir d'un

1. Édit. Fournier, 379.
2. Voy. le pamphlet cité ci-dessus : *Histoire d'un p.... français, etc*, p. 61.
3. Voy. Appendice, n° 19.
4. Encore une circonstance où Beaumarchais eut le tort d'avoir trop lu *Gil Blas*, et surtout les derniers chapitres. Quel diplomate, de son temps du moins, lui eût jeté la pierre ? — Voy. M. Bettelheim, p. 73. Quel réquisitoire ! Ne déclamons pas, pesons tout. — Voy. Appendice, n° 19. *Mémoire* du 27 avril 1775 et *Beaumarchais et son temps*, I, 428, sqq.
5. Gudin en donne quelques extraits, *Histoire de Beaumarchais*, p. 166, sqq.
6. *Beaumarchais et son temps*, II, 92.

costume de femme un ex-capitaine de dragons, pour imposer au roi, par correspondance, des considérations politiques sur la nécessité d'intervenir dans le différend qui s'est élevé entre l'Angleterre et ses colonies, quelle bouffonnerie de haut goût! et elle est historique[1]!

En vain Louis XVI se dérobe aux questions directes, et ne parle que de d'Éon, son interlocuteur devient familier[2], et, fort des confidences de ses amis Wilkes[3] et le lord Rochford, il détaille ses pronostics sur une révolution anglaise à venir[4] et ses projets d'une alliance entre les Américains et Ayder Haly-Khan, « le roi des îles de la mer des Indes », en attendant celle du roi de France[5]. Se peut-il rien voir de plus plaisant que ce monarque débonnaire, se défendant par le silence, tandis que l'auteur du *Barbier de Séville* le presse de ses interrogations et s'échappe en incroyables sorties? Avec quelle irrévérence Figaro parle déjà d'Almaviva ambassadeur : « Et la crise une fois passée le plus futile et le plus fastueux de nos grands seigneurs pourrait être envoyé sans risque en ambassade à Londres[6] ». Après avoir adressé cette saillie au roi et à son ministre, en dépit de la gravité diplomatique, Beaumarchais aura bien un peu le droit d'écrire un jour à la Commune de Paris : « Portant partout le dégoût d'avoir vu de trop près la politique de nos cours, j'en ai donné certain portrait qu'on trouvait assez ressemblant[7] ».

Dans cette intrigue en partie double, la victoire devait rester au plus entêté; on sait trop que ce n'était pas le roi. Beaumarchais, d'ailleurs, revint maintes fois à la charge dans le courant de l'année 1775, avec une fécondité d'arguments inépuisable et une

1. Voy. Appendice, n° 19, et *Beaumarchais et son temps*, I, 428, sqq.

2. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 102 : « Admettons toutes les hypothèses et raisonnons », dit Beaumarchais à Louis XVI.

3. Voy. ci-après sur l'intimité de leurs relations, p. 73.

4. On lira incessamment dans la *Vie de Beaumarchais*, par Gudin, une page probante là-dessus. C'est la 133e de notre manuscrit.

5. Il y a dans les papiers de Beaumarchais plusieurs mémoires sur cet objet. Le plus long d'entre eux est un portrait historique et militaire de la puissance et des hauts faits du « roi des îles ». Il est adressé à Beaumarchais, qui l'a annoté de sa main, par un Marseillais qui avait guerroyé longtemps à la solde du rajah en qualité de *maître Jacques* militaire, comme le sera de Boigne au service de Sindhyah. — D'autres documents relatifs à ce projet sont parmi les manuscrits de la Comédie-Française, t. III.

6. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 105.

7. Édit. Gudin, V, 80, et édit. Fournier, 494.

éloquence réelle. On en pourra juger par quelques extraits[1] d'un Mémoire inédit, en date du 7 décembre. Beaumarchais y adresse à Louis XVI une consultation sur la différence « entre la politique des États et la morale des citoyens ». Pitt et Rousseau, Solon et Richelieu sont invoqués avec un sérieux fort piquant dans la bouche du père de Figaro, qui veut prouver la nécessité de la politique qu'il faudrait « mépriser et même détester, si les hommes étaient des anges ». Qui savait mieux que lui qu'ils ne sont ni anges ni bêtes? Et avec quelle intrépidité et quelle verve oratoire il pousse sa thèse!

Mais si votre délicatesse est telle que vous ne vouliez pas favoriser même ce qui peut nuire à vos ennemis, comment souffrez-vous, Sire, que vos sujets disputent à d'autres Européens la conquête de pays appartenant en propre à de pauvres Indiens, Africains, sauvages ou caraïbes qui ne vous ont jamais offensé? Comment permettez-vous que vos vaisseaux enlèvent de force et fassent gémir à la chaîne des hommes noirs que la nature avait faits libres et qui ne sont malheureux que parce que vous êtes puissant? Comment souffrez-vous que trois puissances rivales se partagent iniquement les dépouilles de la Pologne à vos yeux, vous, Sire, dont la médiation devrait avoir un si grand poids en Europe? Comment avez-vous un pacte avec l'Espagne par lequel vous vous obligez, *au nom de la Sainte Trinité*, de fournir des hommes, des vaisseaux et de l'argent à cet allié pour l'aider à faire une guerre même offensive à sa première réquisition, sans vous être seulement réservé le droit d'examiner si la guerre où l'on vous engage est juste ou si vous n'aidez pas un usurpateur?

. . . . . .

. . . . . Si les hommes étaient des anges, sans doute, il faudrait mépriser, détester même la politique. Mais si les hommes étaient des anges, ils n'auraient pas besoin non plus de religion pour les éclairer, de lois pour les régir, de magistrats pour les contenir, de soldats pour les soumettre, et la Terre, au lieu d'être une image vivante de l'enfer, serait elle-même un séjour céleste. Mais, enfin, il faut les prendre tels qu'ils sont, et le roi le plus juste ne peut pas aller plus loin avec eux que le législateur Solon, qui disait : « *Je n'ai pas donné aux Athéniens les meilleures lois possibles, mais seulement les plus convenables aux lieux, aux temps et aux hommes pour qui je travaille* ». D'où il suit que quoique la politique soit fondée sur des principes très imparfaits, *elle est fondée*, et que *le roi qui voudrait seul être exactement juste au*

1. La longueur de cette pièce nous empêche de la citer ici *in extenso;* mais son double mérite, historique et littéraire, sera évident pour tous ceux de nos lecteurs qui voudront bien lire les extraits que nous en publions à l'Appendice, n° 20.

milieu des méchants et rester bon au milieu des loups, s'en verrait bientôt dévoré lui et son troupeau....

Sire, une loi sublime du Code criminel anglais est celle par laquelle un coupable arrêté qui décèle, accuse et fait prendre ses complices, a la vie sauve quel que soit son crime. Armer ainsi l'iniquité contre elle-même est le plus sûr moyen de la détruire infailliblement. *Or nous ne devons jamais oublier que l'Angleterre est à la France ce que les voleurs anglais sont aux citoyens de leur pays.* Voyez, Sire, comment ils nous ont presque entièrement chassés des trois autres parties du monde, et vous serez convaincu que ce n'est pas le vouloir, mais la force qui leur a manqué, si vous jouissez tranquillement en Europe du superbe héritage que vos pères vous ont transmis . . . . . .
. . . . . *Je vous supplie donc, Sire, au nom de vos sujets, à qui vous devez vos premiers soins; au nom de la paix intérieure que Votre Majesté chérit si justement: au nom de la gloire et de la prospérité d'un règne entamé sous d'aussi heureux auspices, je vous supplie, Sire, de ne pas vous laisser surprendre au sophisme brillant d'une fausse délicatesse, summum jus summa injuria.*

Cette casuistique politique leva tous les scrupules du monarque sur l'expédient proposé, et nous ne croyons pas qu'aucun homme d'État hésitât à signer dans le secret du cabinet « cette sublime imposture ».

« De l'intrigue et de l'argent, te voilà dans ta sphère », dit Suzon à son fiancé. Eh! sans doute Figaro, chef de la maison Roderigue-Hortalez et Cie, jetant sur la côte d'Amérique, à travers la croisière anglaise, munitions, armes, équipements, officiers même, faisant parler son patriotisme plus haut que son intérêt [1], soutenant de ses écus l'héroïsme besogneux de La Fayette [2], et regardant la gloire de son « héros » et de « ses amis les hommes libres [3], comme l'intérêt de son argent », Figaro l'âme et le promoteur de cette expédition pacifique [4], qui fut la première revanche de notre patriotisme,

1. « Les clameurs indiscrètes m'indignent, et je deviens doublement Français quand je trouve des gens qui affectent de ne pas l'être. » Lettre à Vergennes, 1779, 8 juin, édit. Gudin, VI, 351 et édit. Fournier, 653. Voy. aussi VIe époque : « Il faut être en pays étranger, etc.... », édit Fournier, 562. — La preuve d'ailleurs est faite et en chiffres. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 543. Il est inutile de la renforcer ici, ce qui nous serait facile. Les documents abondent au dossier. Voy. Appendice, n° 22, sur toute l'affaire et sur l'opinion américaine à l'endroit de « Beaumarchais le marchand ».

2. Voy. Appendice, n° 48.

3. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 155, et sur « Beaumarchais l'Américain » les *Tant-pis* et les *Tant-mieux* dans la *Correspondance littéraire*, XIV, 113, édit. Tourneux, mars 1785.

4. « Tel était l'objet de nos discussions et nos débats étaient très vifs. » Gudin,

guettant l'occasion d'effacer la honte du traité de Paris, prête-t-il à rire à quelque Français?

Et quand le *Fier Rodrigue*, battant le pavillon de l'auteur du *Barbier de Séville*, a l'honneur d'entrer en ligne à la bataille de la Grenade et de se faire cribler de boulets anglais pour le service de la France, les braves officiers que leur armateur fait décorer après l'affaire [1] n'ont pas emporté tout l'honneur de la journée. On peut en croire la lettre de d'Estaing [2] à Beaumarchais et le remerciement que lui adressa le président du Congrès. « Vous gagnez l'estime de cette République naissante et vous recevez les applaudissements unanimes du nouveau monde [3] ».

On les lui marchande aujourd'hui; maint critique pense comme d'Éon, que dans les séjours de Beaumarchais en Angleterre [4], « on verra partout de l'esprit et nulle part un jugement solide sur les affaires politiques dont il n'a pris connaissance qu'en galopant [5] ». Il résulte au contraire de la correspondance de Beaumarchais et de ses Mémoires au roi qu'il suivait attentivement, du moins avec un interprète, puisqu'il ne savait guère que *goddam*, ces orageux débats de la Chambre des communes, dont lord Chatham était le héros, et dont M. Villemain a tracé un tableau si émouvant. Ce n'est pas dans les lieux de plaisir où le traîne d'Éon avec « les ministraillons [6] » qu'il aurait combiné et fait aboutir l'affaire Roderigue-Hortalez et Cie, qui fut, en son temps, un acte de patriotisme incontestable autant qu'un tour de force commercial. M. Bettelheim lui-même [7], si sévère pour les « fantaisies financières [8] » de Beau-

Histoire de Beaumarchais, 180. Ailleurs, Gudin a même versifié ses souvenirs :

« Lorsque assis tous les deux au bord de la Tamise,
Nous voyions l'Amérique à l'Anglais mal soumise,
Mendier nos faveurs par des agents secrets :
Quel moment, disions-nous, pour l'honneur des Français! »

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 539, 168.—Beaumarchais ne fut pas aussi pleinement indemnisé que le croit M. Bettelheim, p. 119. Il reçut un million et demi; or le bilan de ses pertes était chiffré par lui (d'après son Mémoire, que nous avons sous les yeux), 1 122 384 francs. Il y a de la marge.

2. *Beaumarchais et son temps*, p. 161, 168.

3. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 239 et la note; et *Beaumarchais the Merchant* by Bigelow, New-York, 1870.

4. Beaumarchais habitait à Londres, Ploone Street. Voy. Appendice, n° 16.

5. Pièces relatives aux démêlés entre d'Eon, etc., *op. cit.*, p. 65 et ci-dessous, p. 392,

6. *Op. cit.*, p. 52.

7. M. Bettelheim, p. 401.

8. *Ibid.*, p. 93.

marchais à Madrid, accorde du moins à « Beaumarchais l'Américain » un « doute admiratif ». Nous ne prétendons pas d'ailleurs que Beaumarchais ait vécu à Londres en puritain; là comme ailleurs il mena de front les affaires et les plaisirs, et le billet suivant à Wilkes, un de ses confidents politiques, nous donnera, croyons-nous, la note juste.

A Monsieur Wilkes lord-maire, Londres, le 11 janvier 1776. Chiens d'hérétiques! croyez-vous que si je n'étais pas pris à la gorge dans votre pays de catarrhes, j'aurais attendu votre invitation pour aller vous disputer le dîner d'aujourd'hui?

Tandis que pauvre souffreteux,
En reniant Mahon, j'avale
A longs traits les juleps affreux
Dont mon médecin me régale,
J'aperçois d'ici, malheureux,
La claire et brillante timbale
Se teindre du jus précieux
Que la riche Bourgogne étale;
Je vois sa pourpre orientale
Frapper et réjouir vos yeux:
Je vois le champagne mousseux
Fouetter vos cerveaux nébuleux,
Et le gai parfum qu'il exhale
Se résoudre en vrais contes bleus:
Et ces rares bienfaits des dieux
Sont pour la bouche déloyale
Des hérétiques odieux!
Patience, race infernale!
Le temps viendra que furieux,
Grillés, serrés, jeunes et vieux,
Dedans la chaudière fatale,
Avec Spinosa l'ennuyeux,
Et Basile le capricieux,
Et Luther et Sardanapale.... (*sic*)
Cependant qu'au plus haut des cieux,
Le chef éclatant, radieux,
Comme une aurore boréale,
Enfant chéri de loi papale,
Je serai couché tout joyeux
Entre la Vierge de Cancale
Et le patron de Condrieux.

Voilà certainement ce qui vous arrivera. Tenez-vous gaillards et buvez

frais, pendant que je jure au coin de mon feu de charbon; mais rira bien qui rira le dernier.

Ce qui n'empêche pas qu'en attendant, je ne présente mes respects à Mlle Wilkes [1] qui n'en peut mais, la pauvrette, si vous l'avez fait naître en terre maudite.

Cependant Beaumarchais défendait simultanément l'indépendance des Américains et celle des auteurs dramatiques, et il disputait victorieusement et chèrement à Catherine [2] l'honneur d'éditer Voltaire. Mais, sur ces deux points, l'essentiel a été dit; ce n'est pas qu'il ne reste ici, comme dans toutes les affaires dont Beaumarchais se mêla, un gros tas de calomnies. Mais est-il bien nécessaire de les réfuter ici une à une? Nous observerons seulement que Sedaine est appelé à tort par M. de Loménie « la mouche du coche » dans l'affaire des auteurs dramatiques. Il entretint à ce sujet avec Beaumarchais toute une correspondance en partie inédite, et qui permet de suivre les phases de l'affaire [3]. Elle se termine par ce cri désespéré : « Suard devient pour vous un second Gerbier. 16 novembre 1780 ». Heureusement les auteurs comptaient dans leurs rangs un avocat capable de tenir tête à tous les Gerbiers du monde, comme il le lui prouva dix heures durant face à face [4]. On conviendra que la mémoire de Beaumarchais a bien quelques droits à la charité des gens de lettres [5]. L'Académie et le Congrès se sont déjà acquittés envers lui, et les amis de Voltaire savent tout ce qu'ils doivent au premier éditeur de sa correspondance [6].

1. Pour voir à quel degré cette « pauvrette » était fille d'Ève, cf. *le Secret du roi*, II, 556, par M. le duc de Broglie.

2. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin, p. 242, et M. Bettelheim sur *Voltaire figaroisé*, p. 422, sqq.

3. Voy. Appendice, n° 21. — On verra que Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 281, sqq., en a mieux jugé que M. de Loménie sur ce point, fort mince d'ailleurs.

4. Voy. édit. Fournier, 623; édit. Gudin, VI, 169.

5. Sur un conseil indirect de Sainte-Beuve, la Société des auteurs dramatiques a placé dans la salle de ses séances un buste de Beaumarchais dû à M. H. Allouard, et dont M. Paul Bonnefon vient de publier un croquis dans son *Beaumarchais*.

6. Une grande partie des originaux de cette correspondance est rentrée, non sans peine, en possession de l'arrière-petit-fils de Beaumarchais. Les circonstances de temps et de lieu ne nous ayant permis jusqu'ici qu'une exploration sommaire de ce trésor, nous en évaluons approximativement les pièces à deux mille. Plusieurs sont de la main de Voltaire, ce qui, on le sait, est assez rare. Y en a-t-il d'inédites? Fourniraient-elles des variantes précieuses? Nous en avons collationné une demi-douzaine, prises au hasard, qui ne nous ont offert que des variantes insignifiantes; mais l'exemple de l'édition des *Vraies Lettres à*

Concluons-en malgré les mécontents, et pour le faire court, que les munitions de la guerre de l'Indépendance n'étaient pas avariées [1], quoiqu'en ait dit Mirabeau, que les arguments de l'affaire des auteurs dramatiques n'étaient pas équivoques, et que l'édition de Kehl a bien ses mérites. Mais notre auteur en a d'autres, que nous avons hâte d'examiner de plus près.

l'abbé Moussinot, par M. Courtat, indique à priori qu'il y aura lieu d'y regarde de près. Nous n'y manquerons pas. — Le billet suivant témoigne de la curiosité qu'excita la simple annonce de cette publication : « Monsieur de Beaumarchais ferait bien plaisir à M. de Crosne s'il lui était possible de lui prêter seulement pour deux heures les *Lettres du roi de Prusse* et celles de M. de Voltaire destinées à être imprimées. C'est pour une dame des amies de M. de Crosne qui est très malade en ce moment, et qui désirerait se les faire lire. M. de Crosne peut assurer M. de Beaumarchais qu'on aurait le plus grand soin de ces Lettres, et qu'on ne les garderait pas plus de deux heures. Ce lundi soir. » — Voici le bilan de l'affaire à la mort de Beaumarchais : « Le Voltaire 800 000 francs, à prix de vente aux particuliers, » fut réduit suivant le traité avec Bossange et Cie à la somme de 200 000 francs, net 190 000 après résiliation ; à défalquer encore les lots gagnés par divers souscripteurs, et la part des frais généraux afférente au Voltaire, dans l'entreprise de Kehl. — La vente des caractères de Baskerville, agrès et ustensiles de la fonderie, produisit 187 000 francs. — A notre compte, *c'est un demi-million au moins qu'il en coûta à Beaumarchais pour être le typographe de Voltaire.*

1. Voy. Appendice, n° 22.

CHAPITRE III

RETOUR AU CHAMP D'HONNEUR — DEUX CHEFS-D'ŒUVRE

Un avocat d'office : *le Barbier de Séville*. — Censures et sifflets. — Le triomphe et ses anniversaires : un double compliment de clôture. — Le levain d'un nouveau chef-d'œuvre : Figaro et la calomnie. — « Profondeur et subtilité » des ressources de l'auteur de *la Folle Journée*. Guerre aux censeurs : une lecture de l'« opuscule comique » dans le monde. — Comment l'auteur se voit successivement joué, applaudi, vilipendé, prôné, emprisonné.

Les applaudissements qui éclataient dans la Grand'Chambre du Palais le 6 septembre 1776[1], saluant la réhabilitation de Beaumarchais, n'étaient que l'écho de ceux qui, depuis huit mois, accueillaient dans une autre enceinte le plaidoyer d'un autre avocat de la même cause, plus éloquent que maître Target lui-même. Agressif et caustique, poussant à bout les droits de la défense, il avait aiguisé ses traits pendant plus de trois années[2], guettant l'heure propice pour les darder de sa main légère, les trempant dans la bile que les menées et l'acharnement de tous ses ennemis amassaient en lui, mais que son esprit distillait aussitôt[3]. Aussi « Calomnie » avait beau « siffler et s'enfler », elle ne pouvait plus que se tordre sous le talon de l'alerte Figaro.

C'est le jeudi 23 février 1775 que le *Barbier de Séville* se risqua sur la scène des Tuileries, très bien escorté d'une gaie paysannerie de Dancourt : *les Vendanges*[4]. Rappelons brièvement l'histoire des cen-

1. Voy. édit. Fournier, 335.
2. Voy. le mss. de 1773 à la Comédie-Française, tome VI.
3. « Je m'en pénétrais en silence, chaque jour je les comptais par mes doigts. » Édit. Fournier, 287, et plus loin : « Je n'ai jamais pu haïr dix heures de suite ».
4. La petite pièce était un pendant bouffon de la grande. Eraste et son valet l'Olive, travestis en vendangeurs, y enlevaient une Rosine de village à un rustre, le collecteur. Voy. *Théâtre* de Dancourt, édit. 1738, t. III. Sur l'affiche (cf. II,

sures et des interdictions que subit la pièce jusqu'au triomphe final.

Le 13 février 1773, le permis de représenter *le Barbier* était signé par M. de Sartine. Mais c'était le surlendemain de l'affaire de Chaulnes, sur laquelle se greffa le procès Goezman, et la représentation fut ajournée. Le manuscrit est approuvé Marin.

La pièce allait être jouée pendant le carnaval de 1774, quand le bruit court que l'auteur y a mis son procès en comédie. Nouvelle censure : nous la retrouvons sur un manuscrit inédit; elle est signée d'Artaud, qui est le censeur extraordinaire[1] dont parle la *Correspondance littéraire*. « La pièce, dit-il, a été censurée avec la plus grande rigueur, et l'on n'y a pas trouvé un seul mot applicable à la situation présente ». Il est vrai et chaque page porte le parafe du censeur, dont voici la conclusion : « Lu et approuvé, ce 5 février 1774. Artaud ». Puis l'approbation paraissant trop laconique, le censeur se ravise, biffe et écrit : « J'ai lu par ordre de M. le lieutenant général de police *le Barbier de Séville*, comédie en quatre actes, et je crois qu'on en peut permettre la représentation à Paris. Ce 5 février 1774. Artaud. »

La pièce est affichée pour le samedi 12 février, et, malgré cette approbation, cartonnée le 11. Beaumarchais la porte le 8 *mars*[2] à Conti, avec cette note mélancolique : « Manuscript de l'auteur sur lequel seul la pièce sera jouée, si elle doit jamais l'être ».

Elle le fut, et d'après un autre manuscrit, celui-là même qu'Artaud avait approuvé. Mais l'auteur l'avait grossi d'un acte que nous avons retrouvé et qui attirera bientôt toute notre attention. Remarquons seulement ici que le permis d'imprimer *le Barbier de Séville* en quatre actes, signé Crébillon, contresigné Le Noir, étant du 31 janvier 1775, l'acte supplémentaire fut fait entre cette dernière date et le 23 février, jour de la première. On sait assez quelle carrière fournit la pièce à Paris après un premier faux pas. Elle fit même triomphalement son tour d'Europe, et une lettre inédite, que nous

XLVI, édit. d'Heylli et Marescot), la pièce de Dancourt est intitulée : *les Vendanges de Suresnes*, mais le titre est tout ce qu'elle a de commun avec le chef-d'œuvre de du Ryer.

1. Voy. *Théâtre* de Beaumarchais, édit. d'Heylli et Marescot, III, II, » censurée quatre fois, cartonnée trois fois ».

2. Dans le manuscrit dont parle M. Marescot, II, p. XX, l'approbation porte la date du 16 mars 1774, mais il est postérieur à celui que nous visons. D'ailleurs, le billet à Conti, impr. *ibid.*, p. XXI, est daté du 8 mars (très lisiblement) et non du 16.

publions plus loin [1], nous apprend qu'à Saint-Pétersbourg, en 1781, elle avait eu plus de cinquante représentations. Complétons seulement les renseignements que donne M. de Loménie sur le « Compliment de clôture ».

Nous avons retrouvé deux manuscrits de ce compliment, imité de *l'Impromptu de Versailles* et de *La critique du Légataire*, plus les copies des rôles pour chaque acteur. Le rôle de Bartholo existe seul pour 1775. Ceux de 1776 sont complets. Mais M. de Loménie n'a pas vu que le manuscrit de 1776 a été retouché pour les comédiens du Marais [2].

La Révolution y a ainsi introduit des variantes [3] qui offrent un contraste parfois assez piquant avec la rédaction primitive. Au lieu du « général couvert de gloire qui demande un gouvernement », on lit : « qui veut de plus une pension ». « L'héritier d'un nom illustre qui recherche une financière », est devenu « un noble accablé de dettes qui recherche une héritière ». « Le pieux et modeste abbé qui courait un bénéfice », y « galope un bon évêché ». Ce n'est plus dans le monde qu'on fait « passer des sottises avec des tournures », mais de la « tribune jusqu'au café », etc., etc., *mutato nomine de te fabula narratur*.

Cependant, au lieu de la considération qu'il cherchait, Beaumarchais n'avait trouvé dans le métier d'auteur que la célébrité et un surcroît d'envieux. « Pou-ou ! » il avait vu s'élever contre lui « mille pauvres diables à la feuille [4] ». Il les prit à partie, et, sous forme de préface, donna à sa comédie un supplément satirique où il défendait « cette pièce, une des plus gaies qui soient au théâtre [5] », avec la verve même qui l'avait inspirée. Il en rehaussait adroitement les mérites, prouvant bien qu'en l'écrivant il avait parfaitement pensé y mettre tant d'esprit, et, tout en racontant sur un ton moins confidentiel qu'ironique ses tribulations d'auteur avant et pendant la représentation, il expliquait pourquoi il avait renoncé à faire de son barbier un héros d'opéra-comique ; il laissait enfin deviner que

1. Voy. Appendice, n° 25.
2. Il y aurait lieu d'ailleurs de rééditer entièrement ce spirituel à-propos, dont les fragments donnés par M. de Loménie ont été par erreur empruntés simultanément à deux manuscrits différents. Nous en publions quelques nouveaux extraits à l'Appendice, n° 23.
3. Voy. aussi Appendice, n° 27.
4. *Mariage de Figaro*, acte V, scène III.
5. Édit. Fournier, 71.

« cette rêverie de son bonnet[1] » n'était pas finie, et que ce transfuge du théâtre italien pourrait bien reparaître quelque jour dans l'opéra, « rapproché de la nature[2] », c'est-à-dire « dans le mélodrame ». Le secret de cette prophétie nous sera bientôt révélé : *Tarare* était déjà en portefeuille. Nous le prouverons.

Ayant saisi d'ailleurs cette occasion de faire un retour offensif et aigre-doux sur ses productions, sur ses drames « qui n'étaient pas du bon genre », disait-on, sur ses *Mémoires*, « qui n'étaient pas du bon style », sur sa comédie enfin « qui n'était pas du bon ton », il feignait, en terminant, d'abandonner cette « bagatelle » à sa destinée, si triste qu'on ne pouvait « jurer qu'il en fût seulement question dans cinq ou six siècles ». Puis il faisait mine de retourner à ses affaires; on sait combien en 1775 elles étaient embrouillées. Mais s'il se mêla de beaucoup de choses, on a vu qu'il s'en démêla comme dit Figaro, et qu'il mérita finalement « les applaudissements unanimes du nouveau monde[3] ».

Ceux de l'ancien étaient plus difficiles à obtenir.

En vain Beaumarchais combat les Anglais sur terre et sur mer, bernant sur le continent leur ambassadeur, le lord Stormont, et répliquant vertement à leurs pesants Mémoires, ou lançant à travers leurs croiseurs « sa flotte »[5] agile et faisant à l'occasion parler la poudre; la calomnie est sourde à la glorieuse canonnade du *Fier Rodrigue*, comme aux reparties de Figaro; il a beau monter, elle rampe et bave sur sa trace. A l'entendre, le patriotisme n'entre pour rien dans les spéculations de la maison Roderigue et Cie; sa flotte n'a porté aux insurgents que des munitions avariées, et elle trahit la cause de la France pour enrichir ses actionnaires; son chef va même jusqu'à aviser les Anglais des départs de ses navires. Quant au « petit ministre », il fait commerce de lettres de cachet.

En vain multiplie-t-il les preuves de son activité : auteur applaudi et conseiller du pouvoir, officieux, mais très écouté[6], menant de

1. Édit. Gudin, I, 363. Édit. Fournier, 67.
2. *Ibid.*, 74.
3. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, 239.
4. Voy. *Hist. de Beaumarchais*, p. 254, sqq, et édit. Fournier, p. 476, sqq.
5. Voy. *ibid.*, *passim*, et *Beaumarchais et son temps*, II, 152 et 530.
6. Il le sera longtemps, témoin ce billet autographe de Calonne : « Lettre de M. le contrôleur général à M. de Beaumarchais. A Versailles, le 8 janvier 1787. — J'attache trop de prix, Monsieur, à votre opinion, pour n'être pas infiniment flatté des choses obligeantes que vous me marquez. L'assurance que vous y

front cette double entreprise qui consiste à faire reconnaître par le gouvernement français l'indépendance des États-Unis, et par la Comédie-Française celle des auteurs dramatiques ; en vain il sème l'argent dans la poche de ceux qui souffrent du mal de Panurge, sauvant Dorat du désespoir [1] ou retirant du mont-de-piété l'escopetterie d'un héros ; en vain il prodigue en tous lieux les trésors de sa gaieté, se délassant, à Londres, de la prose de son *Mémoire au roi* par une bluette macaronique jetée dans la boîte du *Morning Chronicle* [2], rien n'y fait, la calomnie le harcèle encore et fait pleuvoir sur lui d'immondes pamphlets [3]. Essaye-t-il de recouvrer, dans les moments de gêne, quelques-uns des prêts qu'il a trop multipliés, elle crie à l'avarice, il est « l'usurier [4] de la France et de l'Amérique » ; sa gaieté est le cynisme d'un débauché, il n'a que « de petits talents et de grands vices ». Et le ministre ne dit pas non [5] !

Cette fois, c'en est trop, Beaumarchais ressaisit et étreint corps à corps son éternelle ennemie.

C'est donc en vain qu'il vient de faire lire le nom de « la calomnie » dans un arrêt qui proclame son honnêteté [6] ! Enhardi par le succès public des audaces de ses *Mémoires* contre Goezman ; fort de son triomphe juridique dans le procès La Blache ; grisé par les aubades provençales ; aiguillonné par la calomnie ; pressé par sa

joignez de vos sentiments et là manière dont vous les exprimez, m'est aussi agréable que le serait pour moi l'occasion de vous donner de nouvelles marques de tous ceux que vous m'avez inspirés, et avec lesquels je suis, Monsieur, votre, etc. Signé : de Calonne. » — Combien d'autres témoignages de l'infatigable activité de Beaumarchais et de l'estime qu'il savait arracher aux gens en place ont dû périr dans l'autodafé dont parle Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 117 ! Mais nous en avons assez pour balancer celui de Malesherbes. Voy. l'*Amateur d'autographes*, années 1864-1865, p. 281.

1. Voy. *les preuves* dans *Beaumarchais et son temps*, 259, sqq., 288 et 579. Nous les avons sous les yeux et bien d'autres que nous tairons comme lui. Cf. *Histoire de Beaumarchais*, p. 176.

2. Voy. ci-après, 11e partie, c. XII, p. 333.

3. Voy. *Correspondance littéraire*, XIII, 316 ; XIV, 113, etc., édit. Tourneux, et *Mémoires secrets*, *passim*, en s'aidant de la table alphabétique imprimée à Bruxelles.

4. Voy. *Mémoires secrets*, 1784, 23 juin et 14 juillet, et *Correspondance littéraire*, XIII, 316.

5. Voy. M. Bettelheim, p. 407, 421.

6. L'événement fut célébré dans cette joyeuse famille sur le mode grotesque. Miron fut le poète de la circonstance. Nous lui ferons l'honneur de le citer, en réparation du tort que la verte réplique de Beaumarchais, citée plus haut, première partie, ch. II, p. 23, aurait pu lui faire dans l'esprit de nos lecteurs. Et puis le ton de la maison y sonne si franchement ! On y danse, mais jamais sur les gens à terre. Voy. Appendice, n° 24.

verve enfin, et quelque diable aussi le poussant [1], il lance le deuxième plaidoyer de son avocat d'office.

Telles sont les causes principales qui changèrent la gaieté caustique et défensive de Figaro en une verve agressive et rancunière et le firent glisser de l'apologie personnelle et détournée dans la satire générale et crue des hommes et des choses de son temps.

Mais, après avoir écrit *le Mariage de Figaro*, il reste à le faire jouer. « Des ennemis et des obstacles, disait l'auteur à Lauraguais [2], et je réussirai. » Il prophétisait vrai : on va voir que les conditions requises pour le succès et le succès lui-même passèrent ses espérances.

Le Mariage de Figaro accomplit à la lettre le précepte d'Horace, *nonumque prematur in annum*, si l'on ajoute avec l'auteur aux cinq ans de portefeuille « les quatre ans de combat [3] ».

Les incidents de la première période sont en partie le secret de l'auteur, ceux de la seconde ont défrayé tous les papiers publics. Enumérons-les.

Terminée certainement en 1778, la pièce court le monde dès 1780 [4]. Au courant de 1781, les comédiens français la reçoivent « par acclamation », et Mlle Fanier, l'ancienne voisine de Beaumarchais, rue de Condé, la Betsy d'*Eugénie*, dispute par lettre le rôle à Mlle Contat [5]. Alors *la Folle Journée* commence à passer « par la coupelle austère [6] » des censeurs.

Remarquons d'abord qu'il ne tient qu'à Beaumarchais d'ôter au public français l'honneur d'être le premier à applaudir *le Mariage de Figaro*. Une lettre inédite [7], en date du 5 novembre 1781,

1. « Supposez-les le fruit des souvenirs », dit-il des audaces de la pièce (préface du *Mariage*). C'est nous inviter à en chercher les clefs. En voici une : Nous avons retrouvé le récit original de la mésaventure de la Vallière, que Gudin a inséré dans son *Histoire de Beaumarchais*, p. 53. Il est de la main de Beaumarchais et porte en titre : « Anecdote légère dont la suite a empoisonné plus de dix années de ma vie », et en post-scriptum : « *C'est de la chaleur de ces haines envenimées que quinze années après j'ai pris au théâtre la légère vengeance de faire dire à Figaro, définissant les courtisans : « Recevoir, prendre et demander, voilà le secret en trois mots ». On juge que ma plaisanterie ne m'a pas remis en crédit auprès des courtisans du dernier roi* ».
2. *Mémoires* de Fleury, II, 392.
3. *Théâtre* de Beaumarchais, III, 13, édit. d'Heylli et Marescot.
4. Voy. *ibid.*, III, v, et préface de M. Marescot, p. 13.
5. Voy. Appendice, n° 26. — *Beaumarchais et son temps*, II, 293.
6. Lettre au lieutenant de police, citée par M. de Loménie, II, 304.
7. Voy. Appendice, n° 25.

témoigne curieusement de l'impatience avec laquelle l'impératrice Catherine attend la suite de ce *Barbier de Séville* qu'elle ne se lasse pas de faire jouer.

Cependant avant les censures officielles Beaumarchais avait sollicité, comme toujours, celles de ses amis. La lettre suivante de Sedaine, entièrement inédite, mérite qu'on la publie ici, malgré sa longueur. Par sa verve, par la portée de certaines critiques, par certains renseignements sur l'état de la pièce, antérieurement à tous les manuscrits connus, enfin par l'hommage sincère de l'auteur du *Philosophe sans le savoir* à celui du *Barbier de Séville* qu'il appelle « son maître », elle nous semble être une pièce essentielle de l'histoire du *Mariage de Figaro :*

Mon cher collègue en littérature et cher frère en Apollon, je vous remercie de tout le plaisir que vous m'avez fait hier; Charles VII ne pouvait pas perdre son royaume plus gaiement[1] et vous faire vos affaires avec un fonds de gaieté plus inépuisable ; votre Figaro m'a fait le plus grand plaisir, et *vous vous êtes tellement et si bien rendu maître de ce caractère qu'on vous croirait* UN PEU *Figaro.* Votre Alma Viva a justifié ce que j'avais trouvé presque inexcusable dans les premières scènes du *Barbier*, c'est *qu'il s'annonce comme un libertin d'après nos mœurs à observer.* Il pense que Rosine est femme du docteur; ainsi le voilà bien *adultère en herbe*, et c'est Figaro qui lui a appris qu'elle n'était que pupille et future conjointe. D'un autre côté, cette Rosine s'est prêtée avec tant de finesse à tromper le docteur qu'*on ne peut s'empêcher d'imaginer qu'un jour elle trompera son mari, et je ne suis pas le seul qui en a fait la réflexion.* Les corrections à faire, les longueurs à supprimer ne peuvent se faire qu'aux répétitions, et *n'écoutez avant ce temps que vous-même.* J'ai trouvé quelques mots, quelques phrases d'un ton hazardé comme *franc maraud, franc mari,* AUX URSULINES[2], *au lieu de retraite forcée*, etc...; mais l'ouvrage est charmant, divertissant, plein de sel, de goût et d'une *philosophie en Polichinelle* à faire étouffer de rire, et *depuis feu Rabelais, de joviale mémoire*, rien qui puisse mieux distraire de leurs maux les pauvres v.....

Je crains qu'on ne puisse supporter sur la scène cette charmante et facile comtesse que *l'imagination au sortir du cabinet voit encore* toute b..... de.....; mais il n'est rien qu'on ne fasse passer avec des distractions de l'objet principal[3].

1. Allusion à son *Paris sauvé*, qui attendait son tour depuis dix ans. Voy. en effet le n° 21 de l'Appendice, P. S. du 1er juin 1780, p. 400.

2. Voy. Préface du *Mariage.*

3. La crudité de l'expression en interdit la reproduction. Beaumarchais se le tint pour dit, puisque la comtesse n'entre pas dans le cabinet où se cache Chérubin.

Je n'aime point les quatre bourses de Figaro, quand elles ne seraient pas dans le dénouement des *Trois Frères rivaux*[1]; vous me demanderez pourquoi : je n'en sais rien, mais je ne les aime pas.

J'aime beaucoup que vous ayez *élevé le ton de Marceline*, cela était indispensablement nécessaire, un petit mot[2] du docteur, dans les premières scènes où ils se parlent pour préparer, en reproche, la sublimité des idées qu'elle a acquises près de lui, et que la paix du ménage devrait approfondir s'il épousait. Enfin je finis, pour ne pas donner *dans le ridicule d'enseigner à mon maître comment il doit s'y prendre.*

Je pars mardi pour la campagne Saint-Prix, et je compte y rester deux mois; je serais bien fâché si je n'étais pas à la première représentation de cet ouvrage, et comme vous êtes très occupé, j'invite notre ami M. Gudin à m'en donner des nouvelles si je n'en sais pas moi-même à Saint-Prix par Franconville. *La fin de votre troisième acte est si pleine que je crains que le quatrième acte n'en souffre*[3]; ne pourriez-vous à la fin de ce troisième raviver la curiosité en jetant un mot du petit page qu'on a totalement oublié, et dont on désirera savoir le destin[4] ?

Et sur ce, je vous embrasse de tout mon cœur, ainsi que votre lutin et la porteuse du creuset où ce lingot d'or a pris sa forme. — Ce 9 septembre 1781.

Le premier en date des censeurs est *Coqueley de Chaussepierre;* il conclut à la représentation, au prix de retouches insignifiantes; le roi se fait lire la pièce et la déclare, au dire de Meister, « injouable[5] ».

« *Le Tartuffe* en ce temps-là avait été défendu, écrivait un jour Boileau, et tout le monde voulait avoir Molière pour le lui entendre réciter[6]. » Changez les noms, c'est l'histoire du *Mariage*. Son auteur le lit successivement chez la princesse de Lamballe, chez le comte et la comtesse du Nord, chez la maréchale de Richelieu. Il obtient que la pièce recevra une seconde sanction : *Suard* en est

1. Comédie en 1 a. par de la Font, Paris, Ribou, 1713. Elle est agréablement versifiée et très gaiement intriguée. Le valet Merlin y reçoit une bourse de chacun des *trois frères rivaux* et y fait plaisamment deux dupes, en faveur du cadet qui donne une quatrième bourse. Quelle allusion choquante à ces quatre bourses, faisait donc Figaro? En tous cas, il n'en compte plus que trois dans les mss., comme dans la pièce imprimée : *Figaro frappant la bourse dans sa main : Et de trois ! celle-ci fut rude à arracher.* Mariage de Figaro, V, XIX.

2. « Des fautes si connues! Une jeunesse déplorable! » Acte III, sc. XVI.

3. Il en souffre encore.

4. Beaumarchais a préféré jeter ce petit mot au commencement du IIIe acte, qui devait s'ouvrir d'abord par la scène IV.

5. *Correspondance littéraire*, dite de Grimm, etc., juin 1783, XIII, 532, édit. Tourneux.

6. *Œuvres de Boileau*, édit. de 1701, Satires, III, 25.

chargé et la refuse. Mais le comte d'Artois se déclare protecteur de Figaro, comme le grand Condé l'a été de Tartuffe et, en juin 1783, les comédiens français reçoivent avec stupéfaction l'ordre d'étudier le *Mariage* pour le service de la cour [1].

La représentation, successivement projetée [2] pour Trianon, Choisy, Bagatelle, Brunoy et Maisons [3], va enfin avoir lieu, après douze ou quinze répétitions, le 13 juin 1783, sur le théâtre des « Menus-plaisirs [4]».

Il est midi et demi, la salle est aux trois quarts pleine, et les carrosses continuent d'affluer, versant des flots d'invités qui se pressent aux portes, la main armée de leurs jolis billets en losange rayés à la Marlborough, où brille la figure gravée de Figaro [5]. Hélas ! un courrier apporte à franc étrier la nouvelle qu'il est encore proscrit. Décidément le pouvoir « ne veut pas qu'on le joue [6] ». On le jouera pourtant : il a contre lui le roi, Monsieur, le garde des sceaux et Suard ; il a pour lui la reine, le comte d'Artois, les Ninons [7] du temps comme les grandes dames et un censeur. L'auteur le flanque d'un second, *Gaillard*, « le sévère historien », pour mettre Suard en minorité [8]. Enfin, le 27 septembre 1783, Figaro, comme jadis Tartuffe au Raincy et à Chantilly, reçoit sur la scène privée de Gennevilliers une hospitalité passagère.

Il en profite pour se faire incontinent un rempart de trois nouvelles censures qui sont celles de *Guidi*, *Desfontaines* et *Bret* :

1. Fleury, *Mémoires*, *op. cit.*

2. M. Marescot écrit (édit. d'Heylli et Marescot du *Théâtre* de Beaumarchais) III, XVIII) : « Grimm nous apprend qu'en cette occasion la pièce *dut* être jouée successivement, etc... » La rédaction est équivoque ; la pièce *ne fut pas* jouée. Grimm, ou plus exactement Meister, dit simplement (juin 1783, XIII, 322, édit. Tourneux.) : « Le bruit se répandit d'abord que ce serait dans les petits appartements, ensuite à Trianon, à Choisy, à Bagatelle, à Brunoy. »

3. Ce dernier endroit est désigné par La Harpe : « On le répète actuellement pour le jouer à Maisons (lettre 189), chez M. le comte d'Artois, et c'est, dit-on, un acheminement pour le faire jouer au Théâtre-Français. » On le voit, tout le monde était dans le secret ; qui trompait-on ?

4. Maintenant salle du Conservatoire.

5. *Mémoires* de Fleury, *op. cit.*

6. Sur le mot que le *Menagiana* prête à l'auteur du *Tartuffe*, voy. *Œuvres* de Molière, IV, 317, sqq., édit. des *Grands Écrivains*. Celui que Mme Campan, I, 280, prête à l'auteur du *Mariage* ne paraît guère plus authentique. « Eh bien, Messieurs, il ne veut pas qu'on la représente ici, et je jure, moi, qu'elle sera jouée peut-être dans le chœur même de Notre-Dame ». Voy. la réfutation si judicieuse de M. de Loménie, II, 307.

7. Cf. Molière, IV, 289, édit. des *Grands Écrivains*.

8. Beaumarchais l'avait exigé.

six censeurs, quinze répétitions, une représentation, des lectures sans nombre, arrêt enfin. Heureusement il est rendu par un tribunal où l'on compte des gens d'esprit[1] et de jolies femmes, et quel avocat! Beaumarchais en personne sous les armes. Comment lui résister? Tous deviennent ses complices, jusqu'au président, M. de Breteuil, qui porte de l'eau à la rivière et fournit des mots, sans oublier Mme de Matignon, dont Chérubin arborera les couleurs. Le 31 mars 1784, Beaumarchais annonce le succès à Préville. Mais

Comme il sonna la charge, il sonna la victoire,

c'est-à-dire à petit bruit[2].

Telle est en gros l'histoire des tribulations de l'auteur avant la représentation publique. Revenons sur quelques détails. Le manuscrit ne porte que les approbations du premier et du dernier censeur : Coqueley et Bret; mais le cinquième mérite une mention particulière. Voici un fragment de sa censure, il est intitulé : *Observations sur le Mariage de Figaro.*

D'après la manière dont on a parlé de cet ouvrage, j'ai dû l'examiner avec le plus grand soin, et j'en ai fait quatre lectures dans lesquelles j'ai suivi l'auteur, *phrase par phrase, j'en conclus que M. de Beaumarchais aura supprimé ou adouci plusieurs endroits de sa pièce, puisqu'il me semble que de légers changements suffiront pour en autoriser la représentation;* mais je ne veux ni ne dois surprendre la religion du magistrat qui m'en a confié la censure, et les articles suivants motiveront mon avis, tant sur le fond de cette comédie que sur les différents personnages qui concourent à son action.

Les incidents qui forment l'intrigue du *Mariage de Figaro* naissent de l'amour du comte *Almaviva* pour *Suzanne;* si cet amour paraît indécent sur la scène, il faut en proscrire *Ninette à la cour*, *la Nouvelle École des femmes*, *l'Erreur d'un moment*, et surtout *Venceslas* dans lequel *Ladislas* dit à *Cassandre* qu'il n'a eu sur elle que des desseins déshonorants; tout le rôle du séducteur, toute la charmante pièce de Turcaret, le *Tartufe* en entier, le Lysimon du *Glorieux*[3], tout le second acte du *Bourgeois gentilhomme*, tout le rôle de la coquette du *Misan-*

1. En tête Chamfort et Ruthières. Voy. *Mémoires* de Fleury et Gudin, VII, 245, et surtout la *Correspondance littéraire* dite de Grimm, avril 1784, « sur l'adresse, la force de logique, la séduction de plaisanterie et de raisonnement » du plaidoyer de Beaumarchais, XIII, 518, édit. Tourneux.

2. « On me conseille l'étude et la répétition sans éclat, et nous sommes convenus d'agir, mais sans rien dire. Dazincourt et Laporte se sont chargés d'écrire à tout le monde en recommandant le silence, afin que notre bonne fortune ne finisse pas encore une fois par en devenir une de capucin. Je vous salue vous honore et vous aime. Beaumarchais. » Cité par M. de Loménie, II, 324.

3. Voy. Gudin, VII, 266, qui profite de cette énumération.

thrope, etc.... Le caractère du comte, *dont il existe plusieurs modèles*, n'a donc rien qui blesse *les convenances théâtrales*, j'ajoute qu'il est trompé dans ses vues et que *le but moral se trouvant rempli*, je demande seulement qu'il soit un peu plus *réservé dans quelques-unes de ses expressions*.

Le rôle de la comtesse m'a paru exiger les mêmes sacrifices, et *M. de Beaumarchais m'a paru très-disposé à les faire*.

Je trouve le petit page charmant, il aime la comtesse, mais il n'en parle qu'avec respect [1].... soldat. (?) Enfin quelques mots, mais peu, qui peut-être paraîtront hasardés.

« Rôle de Suzanne. »

(Le censeur cite ici la variante reproduite par M. d'Heylli [2] avec le n° 87 et ajoute) : « mot unique, impossible à remplacer, et que je laisse ».

Les autres personnages ne m'ont presque rien offert qui me paraisse exiger un changement, et *je répète que je les ai suivis avec le plus grand scrupule;* je pense donc que la pièce peut être jouée, et *si quelques spectateurs attribuent à l'auteur des intentions qu'il n'a pas eues, s'ils lui supposent des idées différentes de celles qu'il présente, l'explication de ces mêmes idées dans l'impression de l'ouvrage suffira pour établir sa justification*. Desfontaines, censeur royal, ce 15 janvier 1784.

Transformer ainsi un censeur en apologiste, voire même en zélateur, car Desfontaines écrira *les Amours de Chérubin*, ces bonnes fortunes-là n'arrivent qu'à Beaumarchais. Mais comme il les avait méritées!

Essayons de mesurer de plus près ce que Meister appelle « la profondeur et la sublimité [3] » de ses ressources.

Pénétrons dans un salon de Paris par un soir de l'hiver de 1781, chez la duchesse de Villeroi, par exemple [4]. Une surprise nous attend dès l'antichambre : le caquetage des conversations, la psalmodie monotone du banquier de pharaon [5], les accords du pianoforte et de la harpe, toute cette symphonie des bruits mondains qui nous est familière, s'est tue brusquement. Avec un frôlement d'étoffes, agile et frais, comme le bruissement d'ailes d'une volière

1. Ici il y a une lacune, puis on lit la suite sur la troisième page de la feuille double dont nous avons copié les deux premières.

2. Voy. variantes du *Mariage* (*Théâtre* de Beaumarchais, par d'Heylli et Marescot). Voy. de Loménie, II, 322.

3. *Correspondance littéraire* dite de Grimm, avril 1784, t. III, 313, XIII, 518.

4. Voy. *Mémoires* de Fleury, II, 390, sqq.

5. « On jouait jusqu'à cinq heures du matin. » Cf. F. Rocquain, *op. cit.*, p. 366, et la reine perdant 14 000 louis en 1778, p. 374. — Voy. déjà La Bruyère sur le jeu sans frein, et Dancourt, *la Déroute du pharaon*, *la Dissolution des joueuses*, etc., et Saint-Evremond chassé par le jeu de chez la duchesse de Bouillon, et Voltaire et Mme du Châtelet au jeu de la reine, à Fontainebleau. Desnoiresterres, *op. cit.*, t. III, c. III, p. 132, sqq., etc.

à l'essor, avec le cliquetis discret des épées de gala, et la discipline parfaite de gens dont chacun sait sa place, un grand cercle se forme; il s'agit d'une lecture.

Autour de l'auteur, trônant sur une estrade [1], voici d'abord les « filles en cerceau » et les « femmes en fourreau [2] », ayant arboré pour la circonstance les plumets à la *quès-aco* sur les coiffures à la Marlborough; en arrière, et au-dessus de ces rangs assis et ondoyants, se dressent les bustes des hommes avec leurs énormes bourses à cheveux balayant les épaules. Leurs petits chapeaux au poing, ils étalent, dans l'écartement de leurs fracs écarlates à boutons noirs, les enluminures satiriques de leurs gilets à estampes. Toute la galerie des pastels de Latour, de Perronneau et de Chardin est là attentive et minaudière.

L'auteur cependant a lentement ouvert un manuscrit aux faveurs roses [3] sur lequel les plus rapprochés des auditeurs peuvent lire ce titre, écrit en belles lettres moulées : *Opuscule comique.*

Il le tient d'une main, tandis que l'autre lance, avec les « feux prodigieux » d'un énorme diamant, des gestes expressifs. Il débute par un prologue, dont les ratures, visibles de loin, prouvent combien il s'est mis en frais de coquetterie pour son public. Il lit avec entraînement [4], s'interrompant à peine pour glisser des remarques; mais, à bon entendeur demi-mot suffit, et toutes portent coup. C'est, comme le fait observer gravement là-bas un des assistants, « une lecture raisonnée [5] ». Et quel commentaire de la pièce se lit en outre sur « sa belle figure », qu'une baronne très rapprochée de l'estrade [6], trouve « ouverte, spirituelle, un peu hardie peut-être » comme sa comédie! car les « dames usagées [7] », rougissant sous la poudre et les mouches, ont bien souvent recours à l'infidèle rempart de l'éventail. Mais l'auteur a, comme chacun sait, « le privilège de tout hasarder en se faisant applaudir [8] », et il y ajoute si à propos « la magie d'une lecture adroite [9] » !

1. Voy. *Mémoires* d'Arnault, IV, 250, édit. Fournier.
2. Voy. Fleury, *Mémoires ;* le *Journal de Mme Eloff;* et dans les *Mémoires secrets*, t. 27, p. 160, une fine observation sur l'histoire des modes.
3. Celui-là même d'après lequel nous donnerons plus loin nos variantes.
4. Voy. *Mémoires* de Fleury, II, *op. cit.*; Arnault; La Harpe, etc.
5. Fleury, *op. cit.*
6. La baronne d'Oberkirch. Voy. ses *Mémoires*, I, 223, 26 mai.
7. Voy. Fleury et édit. Fournier, 67.
8. Gudin, VII, 234.
9. Voy. édit. Gudin, I, 363, et édit. Fournier, 67.

Cependant les hommes, dont la plupart se dressent sur la pointe du pied, tant leur cercle est épais, ponctuent de leurs rires à fleur de dents les silences que ménage savamment le lecteur, ou font le brouhaha aux pointes qu'il darde d'une voix mordante. Mais lui guette « du coin de l'œil [1] » les chefs de coterie, les critiques influents qui soulignent de leurs mines, pour l'entourage [2], les morceaux dont ils escomptent tout haut le succès ou qu'ils condamnent à la dérobée pour leur hardiesse.

Il a fini dans un éclat de rire général. On l'entoure, on se froisse pour l'atteindre. Il affecte alors un air contrit, coupe court aux félicitations, et parle avec bonhomie de l'embarras cruel où le jettent les défiances de la police, qui s'obstine à interdire la représentation de son *Opuscule*. Le croirait-on? c'est elle qui fomente « la proscription de la cour [3] » contre un ouvrage « fait uniquement pour amuser le roi [4] et la reine de France », comme il l'a déclaré lui-même à M. Le Noir. D'ailleurs, il nous fait juges : « Toute la pièce n'est qu'un badinage innocent et léger mêlé de saillies, de critique et de moralité, et il n'y a de coupable que le galant comte Almaviva, qui se voit obligé trois fois dans la journée de demander grâce à sa femme, et finit par rire lui-même de tous les tours qu'on lui a joués [5] ». Rira bien qui rira le dernier!

Cependant voici un coin où quelqu'un exprime le souhait de voir tomber la pièce, et tel autre de riposter par le mot de Sophie Arnould, entendu la veille au foyer de l'Opéra. « Oui, elle tombera cinquante fois de suite », et de rire de proche en proche. Puis on s'échauffe là-dessus, on promet de remuer des machines, et l'on discute les voies et moyens. Il approuve, blâme ou conseille, puis s'esquive; mais nous l'avons reconnu, c'est l'auteur du *Mariage de Figaro* qui vient de recruter pour sa pièce une centaine de parti-

1. Beaumarchais décrit deux fois ce manège, édit. Fournier, 67, Gudin, I, 363, d'Heylli et Marescot, II, 5; et dans Loménie, II, 302 (lettre à Grimm, après la lecture chez le comte et la comtesse du Nord).

2. Voy. la *Correspondance littéraire* dite de Grimm, XIII, 521, édit. Tourneux : « On a vu le parterre saisir avec une justesse et une prestesse de tact vraiment admirable les passages condamnés d'avance par les gens de goût aux lectures multipliées que l'auteur avait faites de sa pièce. »

3. Lettre à M. de Breteuil.

4. Beaumarchais l'a dit au lieutenant de police, édit. Fournier, 734 (mss. de la Comédie-Française), il l'a dit au roi, voy. édit. Gudin, VI, 381.

5. Nous extrayons cette phrase d'un fragment autographe et inédit intitulé : « Programme du *Mariage de Figaro*. »

sans déclarés. Et demain, dans un autre salon, chez *le chevalier* de Conti ou chez la princesse de Lamballe, nouvelle lecture, nouvelles adhésions : voilà comment Beaumarchais enrôla d'abord tout Paris dans une conspiration de curiosité qui devait amener, avec approbation et privilège, *le Mariage de Figaro* sur la scène française.

Pendant trois ans, il promènera ainsi « sa grave personne et son fol ouvrage [1] », ajoutant quelquefois, mais souvent effaçant [2]; offrant ou refusant sa lecture avec tous les manèges d'une coquetterie raffinée, réussissant enfin à créer à l'anglaise un courant d'opinion en faveur de ces « noces éternelles [3] », comme les appelle tout Paris, en proie à la fièvre de l'attente.

Il le laisse grossir; en vain a-t-on voulu en gêner le cours, il a tout entraîné. « Tout se dispute, tout se permet et se défend successivement dans notre faible gouvernement [4] », écrivait déjà d'Argenson trente ans auparavant : c'est le résumé, en trois mots, des démêlés de notre auteur avec la censure. Ils ne sont donc rien moins, jusqu'au succès final, qu'une image en raccourci de l'histoire de l'opposition sous l'ancien régime. L'anarchie officielle rendait la représentation du *Mariage de Figaro* aussi inévitable que la déconfiture finale du pouvoir, témoin le mot de Monsieur [5] sur la pièce et ses fauteurs : « Ils la feront réussir, et ils croiront avoir gagné une bataille contre le gouvernement ».

Le mardi 27 avril 1784, Figaro rentrait en conquérant sur la scène de Molière [6]. Tandis que la foule s'étouffe aux portes de la Comédie [7], que les privilégiés festoient [8] dans les loges, en attendant

1. Lettre à Grimm, du 27 mai 1782, citée par M. de Loménie, II, 302.
2. Voy. les mss. du *Mariage* à la Bibliothèque nationale et à la Comédie-Française.
3. Voy. *Mémoires* de Fleury, II, 407.
4. Voy. d'Argenson, V, 301. *Mémoires*, édit. Rathery.
5. Métra, 20 octobre 1784.
6. Un triomphe tumultueux, selon La Harpe, lettre 206, mais éclatant. Sur le succès toujours croissant du *Mariage*, voy. notamment la *Correspondance littéraire* dite de Grimm, novembre 1784, La Harpe, lettre 209, etc. — La pièce eu 168 représentations consécutives; nous avons le détail des recettes sous les yeux. Le 31 décembre 1785, après soixante-cinq représentations, « la cinquantième n'étant pas comprise dans ce compte, étant pour les pauvres », le total des recettes brutes s'élevait à 296 806 fr. 1 sol, et les droits d'auteur à 41 490 fr. 19 s.
7. Voy. La Harpe, *Correspondance*, lettre 206. Son témoignage n'est pas suspect, il a dû retirer *Coriolan*, désespérant « de lutter contre ce torrent ».
8. Voy. Fleury, *Mémoires*.

le lever du rideau, et que ce public, affamé de scandale [1], prostitue à une courtisane les applaudissements dont il vient de saluer un héros, l'auteur, dans un « coin fort obscur [2]», où il s'est assis, au sortir de la table, entre deux abbés, ses hôtes, vient d'annoncer « un beau tapage [3] » à ses voisins. L'expression est à noter au passage, car elle était venue jadis sous la plume du patriarche de Ferney [4], prophétisant cette révolution formidable qui approche, dont nous allons voir précisément le prélude, et à laquelle notre auteur et une bonne partie des spectateurs assisteront moins commodément. Mais laissons à M. de Cagliostro le soin de leur faire ces sombres prédictions, et ne prévoyons pas les malheurs de plus loin qu'eux.

Laissons aussi provisoirement à leur besogne compliquée les héros de cette *Folle Journée* qui devait avoir des lendemains si tristes. Il en est un que nous rappellerons tout de suite pour en mieux tirer la moralité.

Les salves joyeuses du champagne [5] avaient précédé le lever du rideau sur *le Mariage;* moins de dix ans après, dans la même salle, les grondements du parterre menaceront les loges d'un sanglant assaut, et Figaro, à la tête de l'*escadre rouge* [6], croisera le fer contre les Almavivas du parti des *noirs*. Alors l'auteur de *la Folle Journée* désavouera celui de *l'École des rois*, en signant cet acte de contrition singulier dans sa bouche : « Nous avons plus besoin d'être consolés par le tableau des vertus de nos ancêtres qu'effrayés par celui de nos vices et de nos crimes [7].... La pièce de *Charles IX* m'a fait mal sans consolation ».

Ainsi le masque d'Aristophane tombait et laissait apercevoir

1. Voy. *Mémoires secrets*, 27 avril 1784; et 2 avril, *pour excès* de renseignements là-dessus.

2. Lettre de Beaumarchais à l'abbé de Calonne, citée par M. de Loménie, II, 326.

3. Lettre à Préville, du 31 mars 1784, citée par M. de Loménie, II, 324.

4. « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui arrivera immanquablement et dont je n'aurai pas le plaisir d'être témoin. Les Français arrivent tard à tout, mais enfin ils arrivent. La lumière s'est tellement répandue de proche en proche, qu'on éclatera à la première occasion; *et alors ce sera un beau tapage.* Les jeunes gens sont bien heureux : ils verront de belles choses. » A M. le marquis de Chauvelin, 2 avril 1764; et à d'Alembert, en moindre occurrence, le 13 novembre 1772 : « Vous verrez *un beau tapage* le jour des lois de Minos ».

5. Voy. *Mémoires* de Fleury.

6. Voy. Welschinger, p. 47, *le Théâtre de la Révolution*.

7. Lettre à M. Florence, semainier du Théâtre-Français, reproduite par M. de Loménie, III, 437.

l'angoisse sur la figure du gai compagnon, qui croyait n'avoir mené qu'une joyeuse fronde, et la voyait dégénérer en une rixe sanglante. Il était trop tard, la Révolution faisait tourner au tragique ce carnaval politique, et elle enrôlait l'auteur d'un mot, le jour où Danton criait au parterre : « Si Figaro a tué la noblesse, Charles IX tuera la royauté[1] ». Au demeurant, ce ne fut qu'une métaphore; mais l'un des deux auteurs au moins dut la trouver cruelle, et c'est celui du *Mariage de Figaro*. S'il rêva, en effet, un moment, comme nombre de ses contemporains, de changer trop de choses et trop vite, il ne voulait rien tuer : croyons-en, là-dessus, non pas Bartholo bégayant le *Ça ira*[2], mais Tarare, qui allait chanter sincèrement que

Le respect des rois est le premier devoir[3].

Quelle impopularité alors! mais pour le présent Beaumarchais est à la fois l'homme de France le plus applaudi et le plus insulté. On pouvait faire le tour du monde, comme le remarquait avec une humeur plaisante l'auteur du *Tableau de Paris*, et retrouver au coin des rues les affiches qui prônaient sans relâche son nom et son succès. Aussi l'irritation des envieux[4] croissait ainsi que leur nombre. Ils se recrutent maintenant dans tous les rangs : à la cour, parmi les victimes titrées du caustique Barbier, comme dans la foule des affamés, qui ne peuvent pardonner à l'auteur son faste de millionnaire; parmi la « canaille plumitive » qu'il houspille vertement, et à l'Académie, qu'il ne rendra jamais responsable, en corps, des attaques isolées qui partent de son sein.

C'est pourtant l'une de ces dernières qui le blessa le plus cruellement dans la guerre sans merci de pamphlets[5], en vers et en prose,

1. Voy. M. Welschinger, p. 195, *op. cit.*

2. Cette variante révolutionnaire, que nous trouvons sur une feuille volante, n'est pas de la main de Beaumarchais Voy. Appendice, n° 27.

3. Ces réserves faites, nous croyons que la boutade suivante de M. Alexandre Dumas, dans le *Gaulois* du 1er juillet 1869, renferme en somme plus de vérité que tous les distinguos : « Enfin, si Beaumarchais, en jetant *le Mariage de Figaro* au nez de son époque, n'a pas aidé au mouvement des idées et des faits extérieurs au théâtre, s'il n'a pas été révolutionnaire-émeutier comme un journaliste ou un tribun, comme Camille Desmoulins ou Mirabeau, je ne sais pas ce que je dis. »

4. Voy. la lettre de Louvois et la réponse de Champcenetz, *Correspondance littéraire*. XV. 5 sqq., éd., Tourneux, mars 1787. — Signées d'abord L***, elles avaient été attribuées successivement à Létorière, « le type du roué » suivant les *Mémoires secrets*, à Langeac, puis Lauraguais qui se serait reconnu parmi les victimes de Figaro, selon les *Mémoires secrets*, 23 juin 1787.

5. Voy. *Correspondance littéraire* de Grimm, etc., février 1785, XIV, édit. Tourneux; *Mémoires secrets* et Métra, *passim*, même année.

et de lettres anonymes que les défenses de Figaro avaient déchaînée : l'aigre censure que Suard [1] lança en pleine solennité académique contre la nouvelle pièce et son auteur et que redressa si finement, séance tenante, un royal auditeur[2], fit rentrer en lice le père de Figaro.

Il tailla encore sa plume, celle-là même qui avait écrit les *Mémoires*, et décocha à ses adversaires la préface du *Mariage* [3]. Malgré ses audaces aggravantes, elle est bien l'une des plus éloquentes, des plus spirituelles défenses qu'ait jamais rédigées notre infatigable plaideur. C'est merveille de l'y voir s'efforçant de séparer sa cause de celle des sots, des tartufes et des peureux; dissertant sur la « métaphysique de l'honnêteté des scènes »; enrôlant dans son parti toutes les victimes des Almavivas, et montrant enfin que ceux qui censuraient sa pièce étaient indignes de goûter Molière. Le tout était tourné de manière à élargir les plaies déjà faites, en affectant de les panser [4].

Mais l'adversaire ne désarme pas ; la mêlée s'échauffe et les coups s'égarent [5]. Notre auteur a visé trop haut ; une plaisanterie d'un goût douteux, d'une malignité certaine, atteint un illustre ami d'Horace [6] qui ne l'était pas de Beaumarchais et le disait ou le faisait dire dans le *Journal de Paris*.

1. Voy. Grimm, 5 juin 1784 et *Mémoires secrets*, 15 juin 1784, XIII, 537, sqq.

2. Le comte de Haga, prince royal de Suède. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 360, et *Mémoires secrets*, 9 juin et 11 juillet 1784.

3. Il est vrai que la préface ne parut qu'au commencement d'avril 1785, c'est-à-dire un mois après l'internement à Saint-Lazare (Métra, 7 avril 1785); mais Beaumarchais en avait fait des lectures dès décembre 1784, et Suard y avait répliqué dès février 1785. Voy. *ibid.*, 10 fév. 1785, et *Correspondance littéraire*, fév. 1785. Métra la désigne même comme une des causes formelles de la détention de Beaumarchais (5 avril 1785).

4. Voy. Métra, 7 avril 1785, et les ripostes enragées de Gorsas dans *l'Ane promeneur*, *op. cit.*, et surtout dans *la Suite de la queue du sermon de Jocrisse*, *ibid.*, p. 272.

5. Voy. *Correspondance littéraire*, mars 1785, et *Mémoires secrets*, mars 1785, *passim*.

6. Voy. en date du 6 mars 1785, la réplique de Beaumarchais au *Journal de Paris* et à Suard, « frère chapeau » de Monsieur, et aussi le Cantique spirituel (*Mémoires secrets*, février 1785), qui ne fut pas étranger sans doute à la mesure de rigueur dont Meister dit, avec autant de bon sens que d'âcreté, en parodiant un mot de d'Alembert sur Lally : « Tout le monde avait le droit de faire l'épigramme la plus cruelle contre le sieur de Beaumarchais, excepté le gouvernement. » — Voy. dans Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 425, le mélancolique épilogue de « la plus grande injustice qui se fût commise sous le règne de Louis XVI », au dire de Gudin.

Quelle péripétie alors ! L'auteur du *Mariage de Figaro* jeté à Saint-Lazare comme un des Grieux ! Et cet ordre d'écrou, aussi burlesque que violent, rédigé *ab irato* par le roi au jeu sur un sept de pique [1] ! C'était une belle occasion pour celui qui en était l'objet de répéter son mot sur les « lettres de cachet sans cachet [2] » et de philosopher une fois de plus sur « son amphigouri de destinée [3] ». On laissait impunies les hardiesses révolutionnaires de Figaro, et un léger écart de plume dans une polémique de presse était châtié d'un emprisonnement infamant !

Mais quelle drôlerie aussi ! Comment se tenir d'en rire avant de s'en indigner ? Ainsi fit-on dans tout Paris [4].

On n'alla pas pourtant jusqu'à briser, à l'exemple de Londres, les portes de la prison du « Wilkes français [5] » ; elles se rouvrirent d'elles-mêmes. Mais il refusait sa liberté, il fallut le pousser d'autorité hors de la maison de correction, comme on l'y avait écroué. *Dies nigro signanda lapide!* Il venait d'entrer, en passant par Saint-Lazare, dans la troisième phase de sa vie et de son talent, celle de l'impopularité et du déclin, mais non de la décadence.

1. A rapprocher de ce sept de pique historique un six de pique au dos duquel Beaumarchais a écrit le renseignement suivant, reçu sans doute au jeu : « L'abbé Terrasson, chez M. le marquis de Louvois, rue du Mail. Il arrive samedi. *Il donnera des anecdotes brillantes sur M. Goësman.* » Le renseignement était d'abord écrit au crayon par une main étrangère (*Terrasson chez Louvois, rue du Mail*).

2. Voy. édit. Gudin, IV, 283; édit. Fournier, 402; *Réponse ingénue*, etc... et M. de Loménie, I, 278, qui renvoie par erreur aux *Mémoires* contre Goezman.

3. Édit. Gudin, VI, 266. Édit. Fournier, 642.

4. Voy. Métra, 24 mars 1885, 31 mars, 12 mai, 9 juin, 11 août; *la Correspondance littéraire* dite de Grimm, mai 1785, et celle de La Harpe, lettre 223.

5. Mot du temps des Mémoires sur Beaumarchais. Voy. *Mémoires secrets*, 30 mars 1774 et encore à la date du 12 janvier 1774, un rapprochement avec Wilkes. Sur l'intimité à Londres de Wilkes et de Beaumarchais, voy. ci-dessus, p. 73.

TROISIÈME PÉRIODE

Déclin et mauvaises affaires.

CHAPITRE PREMIER

TARARE ET LA MÈRE COUPABLE

De l'Opéra-Comique à l'Opéra : *Tarare* contemporain du *Barbier de Séville*. — Preuves à l'appui de ce fait inédit, mais certain. — Un poème en prose. — Généalogie de *la Mère coupable*.

Certains hypercritiques, en étudiant un auteur jusque dans son déclin, croiraient déchoir d'autant ; mais la véritable critique a d'autres lois, elle ne dédaigne rien de ce qui fait pénétrer plus avant dans la connaissance d'un écrivain, fût-il du second rang. Nous allons donc retracer, avec quelques détails, la partie inédite de l'histoire de *Tarare* que d'heureuses trouvailles nous ont révélée.

Nous avons vu Beaumarchais victime d' « une espièglerie du gouvernement[1] » sortir de Saint-Lazare au bruit confus des applaudissements et des lazzi[2], assez tristement en somme ; mais, s'il ne riait plus, il chantait encore.

C'était le premier en date de ses talents : il voulut en tirer un dernier titre de gloire, et de ces coulisses de l'Opéra qu'il avait trop hantées[3], il s'avança hardiment sur la scène. Ainsi ce maître Jacques

1. « ... disaient ses amis ». Voy. *Mémoires secrets*, 15 mars 1785.

2. Les lazzi sur le « chevalier de Saint-Lazare... » — Quand on vint arrêter Beaumarchais, il donnait à dîner et fut assez maître de lui pour dire à ses hôtes qu'on l'appelait à Versailles. Voy. *Mémoires secrets*, 18 mars, 1785 ; et *Histoire de Beaumarchais*, p. 355.

3. Voy. *Journal des Inspecteurs* de M. de Sartine, Dentu, 1863.

de génie, que l'on avait vu jouer tant de personnages divers, passant prestement de l'horlogerie à la courtisanerie, de la finance au drame, de la salle du Palais à celle de Molière, de l'intrigue à la politique, allait couronner la série de ses métamorphoses en se révélant au grand public poète et musicien.

L'un et l'autre dataient de loin et avaient même voulu se produire côte à côte sur le théâtre de l'Opéra-Comique. Repoussé du théâtre des Chansons[1], Beaumarchais, avec cette ténacité et cette audace dont l'alliance lui était familière, visa droit à l'Académie de musique. On refusait un opéra-comique : incontinent il fit un opéra.

Tarare *a été conçu, écrit en prose et à moitié versifié, en même temps que la préface du Barbier de Séville.* Lorsque, dans cette préface, Beaumarchais écrivait : « Il faudra commencer à employer sérieusement notre musique au théâtre quand on sentira bien qu'on ne doit y chanter que pour parler, etc... », c'était à *Tarare* qu'il destinait cette musique de l'avenir; quand on lui demandait une légende à mettre en lettres d'or au fronton du portique[2] du nouvel Opéra, et qu'il répondait : « Clouez-y celle-ci, en attendant qu'il en mérite une autre :

A l'Opéra tout est parfait
Hors l'Opéra qui n'est pas fait[3],

il espérait que le succès de *Tarare* aurait l'honneur de faire déclouer cette satire. Quand il écrivait dans la préface du *Mariage :* « Oh! que j'ai de regret de n'avoir pas fait de ce sujet moral une tragédie bien sanguinaire, etc....[4] », cette tragédie était dans son portefeuille depuis neuf ans, et c'était *Tarare*. Enfin quand Figaro s'écrie : « Je broche une comédie dans les mœurs du sérail[5] », cette comédie, c'est *Tarare*. Un fait aussi inattendu[6] mérite quelques preuves de détail.

1. Voy. édit. Gudin, VII, 229. *Mémoires secrets.*
2. Voy. édit. d'Heylli et Marescot, IV, 25.
3. Variante inédite de la préface d'*Eugénie*.
4. Édit. Fournier, 106.
5. Quant aux censures qu'aurait essuyées *la Comédie du serail*, au dire de Figaro, elles sont restées son secret et celui de « l'envoyé de je ne sais où ».
6. Gudin s'en souvenait-il vaguement quand il écrit, VI, 282 : « Dès ce moment (dès le lendemain de la première d'*Iphigénie en Aulide*, premier opéra de Gluck, joué à Paris en 1774, trois actes, paroles du bailli Durolet), ils eurent le désir de faire ensemble un opéra » ?

Sur les mêmes feuilles, au nombre de six, toutes de la main de Beaumarchais, toutes de la même encre, sauf quelques surcharges beaucoup plus noires, on lit des morceaux de *Tarare*, alternant avec les brouillons de la préface du *Barbier*.

C'est d'abord l'ébauche en prose du prologue. Elle est écrite sous la forme d'une « *dissertation philosophique à ce sujet* » curieusement bigarrée d'esprit et de philosophisme [1]. Suit la distribution des rôles, puis vient une page du prologue dialogué en prose [2]. On a reconnu les procédés de composition que nous avons signalés à propos d'*Eugénie* et du *Mariage de Figaro* [3] : Beaumarchais se raconte d'abord ses pièces et ne délie que peu à peu la langue à ses personnages. Cette page du prologue dialogué en prose précède certains passages de la préface du *Barbier*, notamment celui où il décrit la danse de Vestris; puis vient la comparaison de l'esprit de Beaumarchais avec un volant, qui est suivie de la critique de notre musique dramatique; après quoi Beaumarchais, sur la même feuille, revient à *Tarare*. On voit qu'il n'y a de place pour aucun doute.

Nous retrouvons ensuite de nombreux fragments de *Tarare* en prose. On ne peut supposer que Beaumarchais eut d'abord l'idée d'en faire un drame, car il écrit en 1775 :

J'ai fait des vers fort courts, parce que la musique est toujours fort longue. J'ai serré les événements, parce que la musique, qui délaye tout, perd beaucoup de temps. J'ai rendu mon style fort simple, parce que le rhythme de la musique, qui n'est déjà que trop fleuri pour l'intérêt, vicie à force d'abonder en ornements superflus. J'ai appelé cet opéra *Tarare* [4], etc....

Sous cette première forme, *Tarare*, comme toutes les œuvres de notre auteur, mémoires, drames ou comédies, contient à hautes doses ces saillies bouffonnes, ces élans intempérés de verve, dont il disait avec une bizarrerie qui en est l'image :

Écrivains, gardez-vous bien de forger à froid. Tant que le fourneau du génie fait étinceler la matière, forgez sans relâche, entassez, ébauchez les masses en les dégageant des scories avec le soufflet des poumons qui

1. Voy. Appendice, n° 28.
2. Voy. *ibid.*
3. Nous pourrions renouveler l'observation sur un fragment des *Deux Amis;* mais le fait nous semble acquis et la redite fastidieuse.
4. Variante inédite de la Préface de *Tarare*.

se gonflent et le marteau du cœur qui bat toujours fortement quand le cerveau est allumé. Vous polirez les formes à la lime quand le temps nécessaire aura refroidi la composition. Laissez au ferblantier qui ne fait qu'étendre [1] des surfaces sans profondeur, mais nous qui travaillons solidement en barres, etc....

Voici un fragment de dialogue. Il a jailli de la même source que les bouffonneries du *Barbier de Séville*, sous sa première forme. Il est aussi précieux pour quiconque sera curieux de connaître toute l'exubérance de la verve comique et satirique de notre auteur.

L'EUNUQUE. — Il a tout plein d'amitié pour moi, parce que je suis goguenard.

HALI. — Je le vois.

L'EUNUQUE. — C'est un bon humain. Tu sens bien le premier qu'étant eunuque indigne, comme je le suis, à la tête de son sérail, je vous le mène par le nez.

HALI. — Mais si vous vous éloignez un peu de votre ministère, ne craignez-vous pas?...

SCÈNE (*sic*).

L'EUNUQUE, LE SULTAN.

LE SULTAN. — Quoi toujours en querelle avec mes femmes?

L'EUNUQUE. — Moi, je ne les aime pas, c'est bien naturel. Elles me font enrager toute la journée, et si (*sic*) pourtant je ne leur ai rien fait.

LE SULTAN. — J'espère que tu ne te laisseras pas endormir par toutes ces rusées.

L'EUNUQUE. — Ah bien! oui, c'est moi qu'on attrape. Elles n'ont qu'à venir autour de moi. Ah! je ne suis pas fait comme un autre. Je vois bien qu'elles ne me connaissent pas encore.

Le muphti est un bonhomme fort charitable.

HALI. — Mais on dit que c'est un dissipateur qui mange tout.

L'EUNUQUE. — C'est vrai, mais il donne le reste aux pauvres.

Je voudrais qu'il eût le ventre plein d'orge et une couvée de rats dedans [2].

Vous avez plutôt l'air d'un fou que d'un moulin à vent. Pour être grand et gagner, il faut ruiner la vertu et le prochain.

1. Variante inédite de la préface de *Tarare*. Cf. Buffon, *Discours sur le style* : « comme la feuille de métal battu, ne prend de l'éclat qu'en perdant de la solidité... »

2. Les traits sont ainsi jetés pêle-mêle sur le brouillon, attendant que la composition en fasse un faisceau.

Il est si savant qu'il en est tout bossu.
Le muphti abuse de tout.
Dans un si saint homme il ne peut y avoir que de saints abus.
Il vous les embrasse toutes vives.

LE SULTAN. — Mon pauvre ami, je ne suis pas plus heureux que toi

L'EUNUQUE. — Pas plus heureux que moi! Eh! mais qu'est-ce qui vous manque donc?

LE SULTAN. — Moi, possesseur de si vastes États, qui commande à l'Égypte, à la Syrie, etc.

L'EUNUQUE. — Faut bien que le bonheur ne vienne pas partout de là.

LE SULTAN. — Si je ne suis pas heureux demain, je vous fais couper la tête.

L'EUNUQUE. — Eh bien, oui, il ne manque plus que ça : coupe, coupe; quand il n'y aura plus rien à couper, vous ne couperez plus rien; pour ce que je fais au monde, je n'ai pas grand regret. (*Bon serviteur, mauvais maître*[1].)

LE SULTAN. — Que les hommes sont heureux chez toi; ils trouvent des difficultés en aimant.

L'EUNUQUE. — *Des difficultés! on voit bien que vous n'y avez jamais été.*

LE SULTAN. — Ici lorsqu'on a acheté une femme, elle est entièrement à vous.

L'EUNUQUE. — Eh parbleu! là aussi, c'est de même chez nous. Il est vrai qu'elle est aussi quelquefois à d'autres.

LE SULTAN. — Jamais je ne puis m'échapper. Mes femmes autour de moi sont si aimantes, si aimantes. Elles m'aiment tant, tant! ah!...

L'EUNUQUE. — Je ne vois pas, Seigneur, ce qu'elles ont de mieux à faire que de vous aimer, dès qu'elles ne peuvent vous tromper.

LE SULTAN. — Je veux qu'avec mes femmes tu sois humble et souple.

L'EUNUQUE. — Je ne le suis que trop, c'est ce qui les rend si hautaines avec moi.

. . . . . .

L'EUNUQUE. — S'il y avait seulement ici un Français, il aurait bientôt escaladé les murs du sérail pour le seul plaisir de goûter d'un morceau de sultan.

LE SULTAN. — Et moi je l'aurais bientôt fait pendre, *fût-il homme de qualité.*

L'EUNUQUE. — *Ils se soucient bien de ça; ah! ils ne sont pas fiers dans leurs amours.*

1. Ces quatre mots sont ajoutés au crayon et, comme le reste, de la main de Beaumarchais.

LE SULTAN. — Ce muet se plaignait, qu'est-ce qu'il a?

L'EUNUQUE. — *Il a la colique!* que sais-je, moi? Il parle si vite qu'on n'entend rien de ce qu'il dit.

LE SULTAN. — Comment il parle?

L'EUNUQUE. — *Eh oui, à la muette,* baribala a ca ou a ya ya aya, que c'est tout à fait plaisant.

Comment mettre la pourpre ou même le clinquant de la poésie sur de pareils lazzi? Beaumarchais en sentait toute la difficulté : « Celui qui ne pense pas en vers, disait-il, ne fera jamais de la poésie. Il peut être bon orateur, jamais bon poète, s'il est obligé de penser en prose et de traduire après en vers.... C'est le sculpteur dont la terre cuite est toujours de génie quoique moins achevée que le marbre fait d'après, et qui se ressent toujours du froid de la traduction[1]. »

Il passa outre, et versifia sa matière. Ce n'est pas ici le lieu d'apprécier l'aventure; constatons seulement que Beaumarchais se défiait beaucoup de sa veine poétique, car, s'il n'était pas poète, il était encore moins un sot. Il fit passer ses vers sous la férule de ses amis.

C'est d'abord Gudin, son censeur en titre; mais il en appelle, et nous avons réuni quinze feuilles d'observations qui lui sont adressées par un ami inconnu. Elles sont courtes, généralement justes et portent sur la versification et sur le goût, les côtés faibles du poète de *Tarare.* Il s'y soumet toujours quand il a tort, mais n'en profite pas servilement. L'auteur en adoucit d'ailleurs la franchise par cette conclusion : « Ces cent huit observations sont le signe le plus sûr de mon admiration[2]. »

Restait à trouver un musicien qui fût aussi désireux que lui « de donner aux Français une idée du spectacle de Grecs[3] », bien que le poète de Samson eût déclaré « que l'opéra était la ruine et la copie de la tragédie d'Athènes[4] ».

On pouvait opposer, il est vrai, autorité à autorité : « qu'il se montre[5], s'était écrié Diderot, cet homme de génie qui doit placer

1. Variante inédite de la Préface de *Tarare.*
2. Nous les avons toutes réunies; elles seraient très bien à leur place dans une édition de *Tarare.* Ici, nous en ferons grâce au lecteur.
3. Édit. Gudin, II, 512, et édit. Fournier, 201; à M. Salieri.
4. Voltaire, V, 479, édit. Beuchot.
5. Diderot, VII, 157, édit. Assézat.

la véritable tragédie sur le théâtre lyrique! Qu'il s'écrie comme le poète hébreux, dans son enthousiasme : *Adducite mihi psaltem!* « Qu'on m'amène un musicien! » et il le fera naître. » Beaumarchais caressait-il réellement l'espoir de répondre à cet appel enthousiaste de son premier maître? Nous n'oserions le nier : la lettre qu'il adressait spirituellement « aux abonnés de l'Opéra qui voudraient aimer l'opéra » est si ambitieuse! Il est évident aussi que l'accent est fort sincère.

Comment s'était formée cette « doctrine[1] » sur l'opéra qu'il dit sienne? Notre « fringueneur de guitare » ne sentait pas médiocrement, comme Voltaire, « l'extrême mérite des doubles croches ». Il avait été d'abord un « ramiste » convaincu, et son admiration pour l'auteur des *Indes galantes* avait dû s'exprimer jadis très bruyamment dans le « coin du roi », puisqu'il la confiait à la Muse en ces termes :

Rameau, père de l'harmonie,
Quand j'entends traiter tes beaux vers
De raboteuse mélodie
Par des histrions d'Italie
Dignes de nos derniers concerts[2]....

Puis il s'était à demi converti à la musique italienne, car il écrivait, en 1773, à M. Ménard de Chousy[3] : « Je disposais pour le concert des amateurs une foule de beaux morceaux de musique italienne sur lesquels je m'étais plu à façonner de la poésie française, pour répondre, par des exemples, aux âpres dissertations de M. Rousseau sur la surdité de notre langue, etc. »

L'honneur de cette conversion revenait sans doute au *Neveu de Rameau* de Pantophile Diderot, et il dut se répéter avec lui *in petto* : « Si cette musique est sublime, il faut que celle du divin Lulli, de Campra, de Destouches, de Mouret, et même, soit dit entre nous, celle du cher oncle, soit un peu plate[4]. »

Puis il se dit, avec Raguenet et bien d'autres, que les beaux airs italiens « sont des selles à tous chevaux », car son gluckisme devint

1. Avertissement de *Tarare*.
2. Pièce sur l'*Optimisme*, citée déjà en partie par M. de Loménie, I, 499.
3. Édit. Fournier, 641.
4. « Si j'avais, disait Rameau à l'abbé Arnaud, trente ans de moins, j'irais en Italie. Pergolèse deviendrait mon modèle, et j'assujettirais mon harmonie à cette vérité de déclamation qui doit être le seul guide des musiciens. »

assez connu pour que, sur quelques propos échangés à l'Opéra sur l'opéra, l'auteur d'*Alceste* l'ait salué par ces mots : « Vous êtes sûrement M. de Beaumarchais[1]. »

Et maintenant que penser du double reproche qu'on lui a fait[2] de n'avoir pas assez loué Pergolèse, Monsigny, Philidor, et surtout d'avoir blasphémé *les Noces de Figaro* de Mozart? Il est facile d'y répondre.

Puisqu'il était un *ramiste* ardent, puis un *gluckiste* notoire, et qu'enfin il se mettait hors de page en prônant lui-même un système d'opéra calqué sur celui de ces deux maîtres et qu'il disait sien pour l'avoir pensé après eux, peut-on lui demander de faire l'éloge de leurs adversaires communs? et enfin s'il n'a pas assez loué la musique des *Noces de Figaro*, c'est qu'il l'a fort mal entendue, puisque en 1793 il était sourd ou à peu près[3].

On sait l'histoire de la collaboration avec Salieri, des tournées préparatoires[4], des incidents, des répétitions, des transes de l'auteur, du succès de curiosité qu'obtint l'opéra le 8 juin 1787, et qui se maintint malgré toutes les épigrammes et toutes les parodies[5], et enfin des métamorphoses de son dénouement auquel on fera porter les cocardes de tous les régimes ; mais ce qu'on sait moins, ce sont les démêlés de l'auteur avec la censure pour être joué, et ensuite ceux avec le ministre pour ne l'être pas.

Voici d'abord la lettre inédite du censeur :

A monsieur de Beaumarchais, en son hôtel, Vieille rue du Temple, *à Paris*.

Je viens, monsieur, de parapher et de signer votre opéra pour la seconde fois, mais, je l'avouerai, d'une main un peu tremblante, pour

1. Gudin, VII, 282.
2. M. Bettelheim, p. 353.
3. « Comme je suis presque sourd. » *Cinquième Époque*, édit. Fournier, p. 554. Voy. la scène du cornet acoustique à la commission des fusils, *ibid.*, et cette circulaire autographe et inédite : « Citoyens propriétaires, directeurs ou administrateurs du théâtre de... (*sic*). Depuis plusieurs années, la faiblesse de mon audition me privant, à mon grand regret, du plaisir de jouir d'aucun spectacle, je prends le parti raisonnable de vous prier de transmettre mon droit d'entrée personnelle d'auteur à mon gendre, le c^en André-Toussaint-Edouard *De La Rue* (*sic*) : cette transmission me sera d'autant plus agréable que, demeurant avec lui, je connaîtrai journellement par lui, vos jeux, vos succès habituels, et me verrai un peu dédommagé par le compte qu'il m'en rendra du grand plaisir dont mon infirmité me prive. Salut, estime franche, etc... »
4. Voy. édit. d'Heylli et Marescot, IV, et *Mémoires secrets*.
5. Il eut trente-trois représentations avant la reprise de 1790.

l'air de la page quarantième : *Ah ! d'une antique absurdité ;* pour un autre morceau de la page quarantième : *O politique consommée....* Quant à un certain vers de la page 54 : *Où tout est bien pourvu qu'on danse,* il n'y a pas moyen de le laisser. Je l'ai changé comme j'ai pu, mais changez-le comme vous voudrez, pourvu que vous ne vous permettiez pas un pareil sarcasme que je ne puis avouer. *Je connais bien vos ennemis, ils empoisonneront bien tout cela,* et il serait trop malheureux pour moi que, *pour satisfaire leur besoin de nuire,* ils troublassent la tranquillité des derniers jours de votre serviteur et de votre ami. *Bret.*

Le premier des morceaux visés par Bret est dans l'acte II scène II. Voici sa rédaction primitive :

Ah ! d'une antique absurdité
Laissons au peuple les chimères,
Pontife et roi doivent en frères
Soutenir leur autorité.
Tant qu'ils s'accordent bien ensemble,
Que l'esclave ainsi garrotté
Croit, obéit et paye et tremble,
Le pouvoir est en sûreté.

Il y avait bien de quoi faire trembler la main du censeur ; celle de l'auteur hésite : il écrit, efface, récrit plaisamment :

Ah ! de l'absurde antiquité,
Ah ! d'une antique absurdité,

qui prévaut enfin. Puis ses hésitations recommencent et d'écrire, puis d'effacer : « *Pontife et roi. — Brame et prêtre. — Soudan... Souffre, obéit, croit et paye et tremble....* » Enfin « *brame et soudan* » subsistent et couvrent le censeur.

Le second passage incriminé est dans l'acte II, scène III. Là encore, après des hésitations, oscillant d'un manuscrit à l'autre, sur les deux vers

Quand les rois craignent,
Les prêtres règnent,

les *brames* remplacent les *prêtres* et rassurent Bret.

Quant au *sarcasme* de la page 54, il était si direct qu'il renchérissait sur toutes les audaces du *Mariage de Figaro.* On lit à l'acte III, scène I :

Je dis... qu'on croira voir ces spectacles de France
Où tout est bien pourvu qu'on danse.

C'est le premier de ces deux vers qui a été remanié. La page désignée par Bret porte le numéro 52, mais il y a sur elle une feuille collée par Beaumarchais, ce qui fait bien la page 54. Sous la feuille collée nous lisons :

CALPIGI. — *Murmurer! moi! Je dis qu'il me semble être en France*
Où tout est bien pourvu qu'on danse.
ATAR. — Obéis et ne réplique pas.
CALPIGI. — Tout est au diable (*et en retouche :*) tyran féroce!

Puis sur la feuille collée, celle que Bret désigne, la seule du manuscrit qu'il n'ait pas paraphée :

CALPIGI. — Murmurer! Je disais qu'il me semble être en France, etc.

et enfin la variante imprimée :

Je dis qu'on croira voir ces spectacles de France,

qui écache assez lourdement la pointe; mais il s'agit du repos de ce pauvre Bret, d'ailleurs si tolérant.

Les événements se chargèrent vite de rendre toutes ces restrictions inutiles. C'est à la veille de la représentation de *Tarare* que son auteur fut assailli par Bergasse; la correspondance suivante s'engagea alors. Elle prouve que Beaumarchais devenait sage et sentait l'orage gronder.

A monsieur le baron de Breteuil. Monsieur le baron, je suis désolé que ma misérable étoile me contrarie aujourd'hui dans une chose qui semblait vous être agréable : la mise au théâtre de mon opéra, et *mon plan d'amélioration de ce spectacle; mais il me tombe une tuile sur la tête;* je suis blessé, je dois, je crois, me faire panser avant de m'amuser *à faire danser les nymphes.*

J'ai l'honneur de vous adresser ma lettre préliminaire écrite au public. Un Mémoire *plus clair que le jour* va pulvériser mes lâches adversaires. Mais puis-je, monsieur le baron, m'amuser d'amuser les autres, pendant qu'on dit du mal de moi?

Ne dois-je pas commencer par me remettre *sévèrement à ma place d'honnête homme*, que des brigands veulent me ravir, avant de m'occuper *des rêveries de mon bonnet*[1] ?

Je sens le mal que ceci fait à l'opéra. Je voudrais bien tout arranger, *mais l'objet d'une plainte en diffamation et des répétitions d'opéra sont*

1. Cette expression est l'étiquette et le masque de ses hardiesses; il l'a répétée à propos du *Barbier* et du *Mariage* : voy. ci-dessus, p. 79.

des choses trop opposées pour espérer de les allier ensemble, je vous supplie de ne point me savoir mauvais gré, si je retire mon ouvrage en ce moment. Conservez vos précieuses bontés à celui qui est avec le plus profond respect, monsieur le baron, votre, etc. Signé : Beaumarchais. Paris, ce 19 mai 1787.

Dès le lendemain, M. de la Ferté transmet à Beaumarchais la réponse suivante :

Ce 20 mai 1787 : copie de la lettre de M. le baron de Breteuil à M. de la Ferté.

J'ai reçu, Monsieur, votre lettre du 19 de ce mois, et celle de M. de Beaumarchais, je ne puis me persuader que les circonstances si imprévues dans lesquelles il se trouve doivent être un obstacle à ce qu'on donne l'opéra de *Tarare. Le public l'attend avec impatience et son succès, que nous sommes fondés à regarder comme certain, ne peut qu'ajouter à l'éclat de sa réputation littéraire ; ce sera un premier triomphe sur ses adversaires.* D'ailleurs le roi, voulant bien suppléer aux dépenses de l'opéra, lorsque les recettes sont insuffisantes, on ne pourrait, sans compromettre les intérêts de Sa Majesté, différer de jouer un ouvrage dont on s'occupe depuis longtemps, et pour lequel on a fait des frais très-considérables qui seraient en pure perte.

Ce qui ajouterait encore au préjudice que l'opéra en souffrirait, c'est qu'il serait impossible de servir le public. *J'ai fait ce matin ces observations à M. de Beaumarchais.* Je vous prie de le voir, de les lui faire de nouveau et même de lui communiquer ma lettre. Je ne doute point qu'après toutes ces réflexions et ce que vous pourrez y ajouter, il ne se détermine à penser lui-même qu'il est indispensable de laisser aller son ouvrage, et dans cette opinion vous voudrez bien continuer toutes les mesures pour qu'il soit donné le 5 juin, ainsi que le public s'y attend.

Je suis très parfaitement, Monsieur, etc..... Signé : le baron de Breteuil.

Et Beaumarchais de répliquer avec raideur :

Ce 21 mai 1787. *A M. de la Ferté.*

J'ai eu l'honneur, Monsieur, d'entretenir hier matin M. le baron de Breteuil; mes réflexions de cette nuit m'ont *rendu encore plus austère* que je ne l'étais hier. Je n'ai pu tomber d'accord du principe avec ce ministre, quelque désir que j'eusse d'être de son avis. Il prétend que ma répugnance est puérile, et moi je dis que le public blâmera la violence qu'on veut me faire Le ministre pense que non. Je prends, lui ai-je dit, *le cri public pour juge.*

Dans cet état de choses, je vous supplie, Monsieur, de décommander la répétition de demain; quand vous aurez des ordres et qu'ils me seront communiqués, je prendrai le parti que l'honneur peut avouer, sans bles-

ser l'obéissance due aux ordres du roi. Vous connaissez les sentiments inviolables de votre dévoué serviteur. Signé : Caron de Beaumarchais.

Pour mettre le comble à la singularité de ses démêlés d'auteur avec la censure et la police, il ne manquait plus à Beaumarchais que d'être joué par ordre ; il le fut le 8 juin 1787.

L'idée première de *Tarare*, comme nous l'avons démontré, remontait à douze ans de date quand il fut joué ; *la Mère coupable* aurait une origine aussi lointaine, au dire de l'auteur, puisque « ses deux comédies espagnoles ne furent faites que pour le préparer [1] ».

Et pourquoi ne veut-on pas l'en croire [2] ? Il le répétera [3], comme nous allons voir, jusqu'à son dernier jour. Quoi qu'il en soit, Beaumarchais déclare dans une lettre inédite sur son dernier drame qu'il s'est proposé « de faire étouffer de sanglots avec les mêmes personnages qui nous firent rire aux éclats ».

On pourrait, il est vrai, souhaiter une autre conclusion pour le « *roman de la famille Almaviva* » ; on peut même s'en passer, en dépit de l'artiste, et se figurer ses héros dans l'éternelle jeunesse qu'ils tiennent de l'art ; mais il faut bien convenir que, dès la préface du *Barbier*, le plan du *Mariage de Figaro* était arrêté, et qu'avant d'être annoncée dans la préface du *Mariage*, *la Mère coupable* l'était dans les papiers publics [4].

La composition de *Tarare*, en collaboration avec Salieri, l'affaire Kornman et ses suites, entravèrent l'achèvement de ce drame, qui est le moins travaillé de ceux de Beaumarchais, quoi qu'il en dise [5], car son premier manuscrit [6], celui sur lequel il a écrit de sa propre main « *Ébauche informe de* la Mère Coupable », et dont le texte est presque identique à celui de la Comédie-Française, a été rendu, par des retouches successives, à peu près conforme à l'imprimé. Il est vrai que ces retouches furent faites à de longs intervalles, et nous en relevons une au verso d'une lettre datée du 16 octobre 1791.

1. Édit. d'Heylli et Marescot, IV, 198.
2. M. Bettelheim se fâche même ici contre l'auteur.
3. Voy. son apologie inédite de *la Mère coupable*, Appendice, n° 40.
4. Voy. *Correspondance secrète*, 24 janvier 1785.
5. Préface du *Mariage* et de *la Mère coupable*. « Cet ouvrage terrible, etc... » Voy. Appendice, n° 40.
6. Archives de la famille.

Les témoignages sur la première représentation du 26 juin 1792 sont contradictoires [1], puis le succès du quatrième acte soutient le reste [2], et enfin c'est à cette dernière œuvre qu'il doit de recevoir en personne, le vendredi 5 mai 1797, sur la scène du Théâtre-Français, ces honneurs qui faillirent faire mourir de plaisir son maître Voltaire.

Si les « deux comédies espagnoles » ont mal préparé *la Mère coupable*, ce sont du moins elles qui avaient préparé ce triomphe [3].

Cette pièce fut l'adieu de Beaumarchais au théâtre; c'est sa vie désormais qui allait offrir « *une intrigue de comédie fondue dans le pathétique d'un drame* [4] ».

1. Voy. dans l'édit. d'Heylli et Marescot, IV, 181, les principaux témoignages cités.

2. Le billet suivant de Rœderer en témoigne : « Au citoyen Beaumarchais, rue Paradis. — Je ne puis vous taire ni vous exprimer le plaisir que j'ai eu hier à *la Mère coupable*. Jamais je n'ai versé de si douces larmes. Voilà du pathétique. *Quel quatrième acte!* Ma journée d'hier eût été complète si j'avais pu vous embrasser; et *votre tête que je voyais devant moi à l'orchestre ajoutait à mon désir*. Recevez mes félicitations et mes remerciements. *J'espère que vous nous ferez encore quelque chose*. Ce 21 floréal, *Rœderer*. » Beaumarchais l'espérait aussi : « Je veux faire une autre pièce, si je me trouve du loisir et s'il me reste encore des forces, intitulée : *la Vengeance de Bégéarrs ou le Mariage de Léon* », écrivait-il le 14 messidor an V. Voy. Appendice, n° 40. — La petite-fille de Rœderer, encore vivante, épousa le petit-fils de Beaumarchais, Ch. Edouard de la Rue.

3. Voy. édit. d'Heylli et Marescot, IV, 187, et la lettre à T. (*Théveneau de Morande*) du 6 juin 1797 : « Il a fallu paraître entre Molé, Fleury et Mlle Contat. »

4. Préface de *la Mère coupable*.

CHAPITRE II

BEAUMARCHAIS ET LA RÉVOLUTION

De Mirabeau en Bergasse. — Une parade insuffisante : affaire des fusils. — Une bonne riposte : les *Six Époques*. — Une retraite nécessaire : l'expatriation.

A la distance où nous sommes des faits, l'illusion de la perspective historique en rapproche les cimes, et l'on a pu saluer dans *le Mariage de Figaro* le signal et le programme de la Révolution française [1]. Aussi, quand elle éclate, l'impopularité du père de Figaro, renié par ceux-là mêmes qui porteront au Panthéon les restes de Voltaire, nous apparaît-elle dans sa vie comme la plus remarquable de ces bizarreries sur lesquelles il appelait avec tant de gaieté l'attention de ses contemporains [2]. Mais les plaidoyers de Bergasse expliquent l'énigme. Cette crise avait été précédée et préparée, vers la fin de 1785, par l'affaire de la Compagnie des eaux.

Une discussion d'intérêts financiers, la nécessité de défendre contre les manœuvres intéressées de Panchault et de Clavières la Compagnie pour les eaux de Paris, dont il était le promoteur et le principal actionnaire, mirent Beaumarchais aux prises avec un nouveau venu à la solde de ses adversaires, et qui n'était rien moins que Mirabeau. Beaumarchais crut faire beaucoup d'honneur à son rival en répliquant par quelques sarcasmes rapides, et, se contentant d'avoir raison en fait, il laissa le champion de Panchault et Cie « tonner [3] ».

On devine l'effet de ce dédain sur le futur roi de la Révolution; Mirabeau rugit [4], Beaumarchais se tut. Songeait-il à offrir à ses

1. M. Géruzez, *Histoire de la littérature française*.
2. Il partageait lui-même cet étonnement, comme le prouve son long plaidoyer par-devant la Commune de Paris, qui est son examen de conscience républicain.
3. Voy. édit. Gudin, VII, 41; édit. Fournier, 672.
4. Voy. *Correspondance littéraire* dite de Grimm, XIV, 306, édit. Tourneux, et les pamphlets cités par M. Cordier, p. 78, d'une brutalité plus évidente que leur éloquence.

contemporains, comme une dernière surprise, le spectacle d'un « homme las qui se retire [2] »? Espérait-il avoir gagné son congé et fait dire de lui comme de l'athlète antique,

Vejanius armis
Herculis ad postem fixis latet abditus agris.

Son attitude en face des provocations de Mirabeau semble le prouver. C'était un faux calcul. La foule impitoyable le rappelait dans l'arène. Après Mirabeau, Bergasse; après Bergasse, Lecointre. Quelle imprudence aussi! L'athlète d'Horace s'en était allé aux champs; le nôtre se doutait bien que ce parti était le plus sage, puisqu'il signait alors « le cultivateur de la Porte Saint-Antoine [3] », et écrivait au seuil de sa demeure : *Tombeau du Bonhomme* [4]. Mais il s'avisait d'aller la bâtir en face de la Bastille. « Cet asile est ma Propontide [5] ! » écrivait-il avec toute la naïveté de Candide. Il se mettait sur la route de la Révolution pour la voir passer; elle allait l'emporter dans son tourbillon avant de le rejeter là, tout meurtri de sa rude étreinte.

Mais Beaumarchais était encore trop gai pour chercher des points noirs à l'horizon et deviner le prochain assaut de « la canaille plumitive » derrière les attaques furieuses, mais ouvertes du comte de Mirabeau. Il croyait avoir donné par son silence des gages de sa modération à venir et désarmé la calomnie.

Elle parut faire trêve et Beaumarchais put se délasser de son long duel contre elle, dans sa collaboration avec Salieri.

L'intimité du cœur et de l'esprit la signala des deux parts, et le

1. Édit. Gudin, V, 103; voy. aussi IV, 607, sqq., et édit. Fournier, 499.

2. Édit. Gudin, IV, 475; *Beaumarchais et son temps*, II, 378, 445, et *passim* dans ses papiers.

3. Nous avons pu nous procurer une gravure de la maison de Beaumarchais. Elle reproduit le tableau d'Etienne Bouhot exposé au Salon de 1817. La vue est prise sur un pavillon d'angle à deux étages, avec portique à colonnes au second; c'est sans doute la fabrique dédiée à Voltaire avec la plume-girouette : *Urbi et orbi*. La porte est en plein cintre. Sur les tympans, deux figures assises et accoudées sur l'archivolte :la Seine et la Marne de Jean Goujon, aujourd'hui au musée de Cluny (nos 289 et 290, dans le jardin, soudées à ses débris). L'aspect en est monumental, mais alourdi et attristé par une couche de neige qui ouate les lignes. Une palissade sépare la rue agitée de l'habitation. Ainsi cernée et drapée de blanc, elle semble porter le deuil du maître dont la dépouille y reposait encore. Au-dessous on lit : Maison de Beaumarchais. Voy. d'autres détails à l'Appendice, n° 29.

4. Voy. édit. Gudin, VII, 165, et *Histoire de Beaumarchais*, p. 389, édit. Tourneux, avec la dédicace à Lindahl : « Vous arrivés trop tard en France, Monsieur Lindal, pour avoir autre chose de moi que mes adieux au Monde. »

fait est remarquable dans l'histoire de l'opéra, où l'on voit si souvent le poète et la poésie également maltraités par le musicien.

Vingt ans après, l'auteur des *Danaïdes* évoquait encore avec émotion ces souvenirs si flatteurs pour le caractère de Beaumarchais intime, et nous peignait au naturel la sérénité enjouée qui était le ton de la maison, même lorsqu'on s'y livrait à l'austère travail de la composition.

« Tout semblait si tranquille ! » s'écriera Salieri, et la familiarité attendrie de ce regret est éloquente ; c'est, en effet, dans la douce paix du foyer qu'allait éclater le scandale de l'affaire Bergasse-Kornman, premier coup de tonnerre d'un orage qui devait durer neuf ans entiers, et amasser autour de Beaumarchais tant de ruines que sa vie serait dévorée jusqu'au bout par le souci cuisant de les réparer, sans y réussir tout à fait.

L'éloquent adversaire d'Eschine parle quelque part[1] de ces crises maladives qui rouvrent les vieilles blessures ; l'affaire Kornman fut cette crise pour Beaumarchais.

Comment, croyant faire son « devoir d'homme sensible et généreux », et méprisant le conseil de Sganarelle à M. Robert, se trouva-t-il impliqué, lui cinquième, dans une affaire scandaleuse où il aurait le privilège d'attirer tous les coups ? C'est une histoire que les besoins de sa défense lui ont fait conter par le menu.

Nous échappons heureusement à cette obligation, puisque l'innocence de Beaumarchais[2] et son désintéressement chevaleresque ont été proclamés par les juges et corroborés par son biographe. Dans l'affaire Kornman, Beaumarchais n'avait vu qu'une occasion de prouver une fois de plus son bon cœur, en rendant service à un ami du prince de Nassau et en enlevant une femme aux persécutions d'un mari indigne. Ce qui importe d'ailleurs, c'est moins le fond de cette affaire que le résultat de la guerre de libelles contre Beaumarchais, dont elle ne fut que l'occasion, et dont elle donna le signal.

Mais d'où vint à Bergasse l'audace de s'attaquer au vainqueur de Goezman ? Il l'a dit lui-même : « Du silence coupable de Beaumar-

1. *Pro corona*, édit. Weil, § 198.

2. Voy. à l'Appendice, n° 30, deux lettres non équivoques du chevalier de Cubières. La dame Kornman figure encore comme débitrice d'une somme fort rondelette sur l'inventaire après décès de Beaumarchais qui fut sa providence, et rien de plus. — Pour plus ample informé sur toute l'affaire, voy. les Mémoires y relatifs, et dans la *Revue critique*, 1883, II, 448, la notice de M. Émile Picot, et les Mémoires de la baronne d'Oberkirch, II, 379, sqq sur la *guerre civile* que ce procès déchaîna à Strasbourg.

chais en face de Mirabeau », et ajoutons cette « faulte d'argent » qui donnait de l'esprit à Panurge et du courage au soldat de Lucullus.

Bergasse ne fut pas spirituel, sa robe d'avocat et les circonstances rendaient, quoi qu'on en ait dit[1], son courage facile, et, embusqué derrière le droit de la défense, il eut recours au « style injuriel ». Les circonstances étaient telles, que ces invectives d'un avocat bouffi[2] allaient rendre impopulaire le vainqueur du parlement Maupeou et faire perdre à l'auteur du *Mariage de Figaro* le bénéfice de ses audaces.

Pour voir sur combien de points Beaumarchais était vulnérable[3], malgré sa richesse, sa célébrité, son crédit, son esprit et sa bravoure, il suffit de le regarder panser ses blessures dans ses *Mémoires*. Le spectacle est instructif, il explique ce « genuit » de mésaventures qui allaient user ses propres forces jusqu'à la dernière heure de sa longue existence.

Et puis l'affaire Kornman offrait à la calomnie un terrain de manœuvres excellent. Beaumarchais, en effet, avait beau protester de son désintéressement chevaleresque, personne n'y crut, les femmes moins encore que les hommes. Elles le déclarèrent « suspect ». C'était le prix dont il payait ses bonnes fortunes passées, sa réputation de « vaurien », selon l'expression de la baronne d'Oberkirch[4]. Puis n'oublions pas que, dans le noir complot sorti de l'imagination fumeuse de Bergasse, Beaumarchais figurait comme complice d'aristocrates, étant assez en crédit pour faire révoquer une lettre de cachet. Il protesta sur tous les tons.

« Mon nom pouvait donner quelque célébrité aux libelles qu'on voulait faire », a-t-il dit, en remontant avec sûreté à l'origine du scandale de cette affaire, et il a ajouté en homme qui connaissait bien certains de ses adversaires : « Ces instruments aveugles des vengeances secrètes, une fois mis en mouvement, vont sans examen où la méchanceté les conduit. » Elle les conduisit à incriminer la

1. M. Bettelheim.

2. Il fut convaincu de calomnie deux fois : en 1787 contre Beaumarchais, et en 1807 dans l'affaire d'un certain Lemercier, munitionnaire des armées du Directoire. (Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 372, édit. Tourneux.)

3. Voy. déjà les attaques venimeuses de Gorsas contre Beaumarchais dans *l'Ane promeneur ou Critès promené par son âne*, 1786, in-8°, *op. cit.*, et dans le *Courrier de Versailles*, et dans sa déclaration au sujet des lettres de Beaumarchais, citée dans la cause de M. Kornman, 1789, etc.

4. — « On disait que c'était un vaurien. Je ne le nie pas, c'est possible ; mais etc... » Op. cit. I, 223.

vie entière de Beaumarchais : ce fut une curée. Lui cependant fit tête à la meute, lança trois Mémoires, fit parler la logique des faits, aiguisa des épigrammes et put croire que son apologie était complète. Mais c'était le vice de sa cause qu'il ne pût la plaider qu'en invoquant des autorités devenues suspectes.

En vain prouvait-il qu'il n'avait mis sa plume au service du pouvoir que pour l'aider à accomplir des tâches patriotiques ou populaires : rappel du Parlement, ou reconnaissance de l'indépendance des États-Unis; en vain prouvait-il, chiffres en main, que, loin d'avoir volé les États-Unis, il était la « dernière victime de la guerre », que sa prétendue avarice ne l'avait pas empêché d'obliger, pour une somme de 1 500 000 francs [1], des débiteurs insolvables dont il avait « un porte-feuille immense [2] » ; il restait avéré que dans l'affaire Kornman il prenait le parti des aristocrates contre un roturier; que, dans l'affaire des Quinze-Vingts, il était le conseil financier du duc de Rohan, le héros impopulaire de l'affaire du Collier, et du duc de Chartres dont il « assurait les capitaux » ; et qu'en somme Beaumarchais avait été un agent du pouvoir qui lui continuait sa faveur. Ni logique ni esprit ne pouvaient prévaloir contre ces faits à la veille de la Révolution.

C'est en vain qu'il donnait en outre des gages de la respectueuse circonspection « d'un auteur citoyen [3] », en déconseillant une reprise du *Mariage de Figaro*. Lui, qui avait « fortement réclamé la liberté de la presse [4] », n'était-il pas mal venu à demander aux magistrats de « punir sévèrement son abus et sa licence [5] » ? N'était-on pas plus tenté de rire de son embarras que de partager son indignation, quand il protestait contre « ces escarmouches de houssards [6] » ? Enfin, perdant jusqu'à son sang-froid devant cette nuée de pamphlétaires qui « noircissaient » sa « jeunesse [7] », sa vie

1. Voy. Requête à la Commune. — Gudin dit : « Il lui en avait coûté près de deux millions en bienfaits. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 476, édit. Tourneux.
2. Nous en avons des feuilles ; laissons-leur garder le secret.
3. Édit. Fournier, 414.
4. Voy. ci-après ch. III, p. 124 et édit. Fournier, 450.
5. Édit. Fournier, 457.
6. Édit. Fournier, 412.
7. Avec quel acharnement M. Bettelheim traque l'abbé Arpajon de Sainte-Foix! Pauvre Gil Blas! Pauvre Figaro! Pauvre Beaumarchais! Ah! M. Bettelheim n'a pas l'indulgence des casuistes. Mais ne peut-on distinguer? A trompeur, trompeur et demi, voilà tout. Est-ce un cas pendable? D'ailleurs, Beaumarchais affirme, dans un document inédit, que ces lettres ne furent pas

entière passée « entre les affaires et les lettres », il s'écriait : « Ce n'est plus discuter qu'il faut, mais demander la punition de si dangereux attentats. »

Il l'obtint : c'était justice ; pour la deuxième fois, Beaumarchais pouvait lire « le substantif de calomnie » appliqué à ses adversaires.

Faible bouclier contre les passions populaires qu'un arrêt du Parlement en 1789 ! En vain Beaumarchais déclarait-il qu'il « ne demandait plus rien aux hommes, qu'il avait rétréci son cercle » ; « l'obligation d'échapper au mépris public, aux dangers personnels [1] » devenait plus pressante que jamais. Les invectives de Bergasse et la horde des pamphlétaires n'avaient pas seulement ameuté contre lui « la jeunesse indisciplinée, les têtes échauffées qui rôdaient autour du palais », elles l'avaient désigné aux haines de la populace comme accapareur et aristocrate.

« On poignarde par derrière plaideurs et magistrats [2] », s'écriait Beaumarchais. Il croyait n'avoir fait qu'une métaphore ; la haine de ses adversaires faillit un soir la justifier. « Accapareur ! aristocrate ! » Ainsi la calomnie infligeait ces deux épithètes terribles en 1788 à l'homme qui avait écrit *le Mariage de Figaro* et qui s'était à demi ruiné pour éditer Voltaire ! Grâce aux menées de ses ennemis, Beaumarchais apparaîtra donc désormais au « public inconcevable de Paris », comme ayant vendu sa plume au pouvoir qui le paye en complaisances criminelles. C'est là

l'idée universelle
De la cause et des faits renfermés en icelle.

C'est en la dégageant que Bergasse conquiert cette popularité qui le portera sur le banc des assemblées révolutionnaires, où il jouera en somme un rôle assez équivoque [3]. Pour Beaumarchais, c'est « le crescendo public, le chorus universel de haine et de proscription » que prophétisait jadis Basile. Le vieil athlète ressaisit fiévreusement ses armes et attendit de pied ferme les assauts à venir.

envoyées à leur adresse (voy. Appendice, n° 32). Rien dans leur contenu n'empêche de l'en croire. (Voy. M. Bettelheim, *op. cit.*, pp. 33 et 640, sqq.)

1. Édit. Fournier, 449.

2. Édit. Fournier, 474.

3. Il s'abstint dans le vote sur la *Déclaration des droits de l'homme*. Voyez d'ailleurs p. 40, sqq. de la brochure pour le Noir citée plus loin : *Lettre d'un magistrat de province à M. Bergasse*, 1789.

Qui de nous, cherchant à renouer péniblement la chaîne logique des faits que semble rompre la vitesse accélérée de la Révolution, qui de nous ne s'est pris à regretter qu'aucun des grands écrivains qui avaient fait d'avance cette révolution dans les esprits n'ait été le témoin de ses actes, quand elle descendit dans la rue [1]? Certes Gracchus Babœuf, renié avec horreur par Jean-Jacques, l'athéisme sanguinaire de Marat, épouvantant Diderot, eussent été pour la postérité de curieuses et de terribles leçons. Mais quel spectacle vaudrait celui de Voltaire témoin tour à tour enthousiaste et désespéré de ce bouleversement qu'il avait prédit et quelque peu commencé, acclamant la déclaration des droits de l'homme, proscrit par la Terreur, fêté par le Directoire, parlant aux Incroyables des roués de la Régence, saluant enfin le début de l'épopée impériale par un vers de *Mérope :*

Le premier qui fut roi fut un soldat heureux !

Et la longévité de Fontenelle lui eût suffi pour donner au monde ce spectacle. Mais il ne put que désigner aux « jeunes gens [2] » la *Terre promise ;* peut-être se fût-il consolé en apprenant que Beaumarchais serait son Aaron. Dans le récit de leur entrevue fait par Gudin [3], ne semble-t-il pas sacrer son héritier présomptif ou, si l'on veut, légitimer « son bâtard [4] » ?

« Voltaire, a-t-on dit avec justesse, ne représente pas plus fidèlement la première moitié du dix-huitième siècle que Figaro la seconde [5] » : c'est l'esprit de Voltaire, à défaut de Voltaire lui-même, qui allait juger les hommes et les choses du nouveau régime ; il était réservé à Figaro d'écrire l'épilogue de *Candide*.

La dernière période de la vie de Beaumarchais, comme l'histoire de la Révolution elle-même et de ceux qui lui survécurent, est divisée en trois phases distinctes par la Terreur, ce deuxième acte, dont on peut dire, en empruntant un mot de Pascal, qu'il

1. Nous nous apercevons que quelques-unes de nos considérations coïncident ici avec celles de M. Bettelheim, p. 546, sqq. C'est donc que la pente du sujet y porte, car nous ne l'avions pas lu quand nous les écrivions.

2. Voltaire, LXI, 385, édit. Beuchot.

3. *Histoire de Beaumarchais*, édit. Tourneux, p. 214.

4. « Et pourquoi ne dirions-nous pas le mot?... d'un bâtard de Voltaire. » M. de Lescure, *Discours sur Beaumarchais*, p. 16.

5. M. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, p. 251 (10e édit.).

fut « sanglant, quelque belle qu'ait été la tragédie en tout le reste ».

Grâce à sa correspondance et à ses Mémoires, nous pouvons suivre notre héros pas à pas dans chacune de ces crises. Résumons-les.

Aux premiers jours de la Révolution, Beaumarchais monte la garde, et, avec un admirable sang-froid, il se dirige sur les « pelotons » d'ouvriers et écoute partir les mots d'ordre terribles des journées révolutionnaires. Il se sait désigné[1] pour troisième victime « lorsqu'on pille les maisons d'Henriot et de Réveillon », gardées pourtant par « quatre cents baïonnettes », et il reste. Le jour où l'on prend la Bastille sous les yeux de Suzanne accoudée à la terrasse de sa maison que vont envahir deux mille hommes[2], il continue, rue Vieille-du-Temple, à travailler avec les membres délégués du district des Blancs-Manteaux à la collecte de la capitation.

Cette « froide résignation[3] » maîtrise la foule ; le flot du faubourg cesse de gronder autour de cette maison qu'on lui ouvrait toute grande et dont il avait pris le luxe pour une bravade.

Mais « *la clique Kornman* » guettait Beaumarchais; il lui offrit l'occasion de livrer l'assaut.

« Je briguerai l'honneur d'être un de vos notables », écrivait-il à Calonne en 1787. Deux ans plus tard, laissant Bergasse aller droit à la Constituante, il crut sage de se contenter des honneurs municipaux. Député du district de Sainte-Marguerite[4], membre de la Commune provisoire de Paris, il se proposait d'entamer le « grand travail municipal », quand « la clique Kornman » vint lui disputer son mandat, répandant une liste de griefs tels, que si le moindre d'entre eux se fût accrédité, Beaumarchais était perdu. Il marche droit à ses adversaires, en homme qui sait pousser une explication à la pointe de l'épée[5] ; on se dérobe, il saisit sa

1. Lettre à M. de Crosne, lieutenant de police, 13 mai 1789.
2. Voy. M. Taine, *Origines de la France contemporaine, l'Ancien Régime*, II, 57 et la note.
3. Voy. édit. Fournier, 498.
4. Voy. édit. Fournier, 489.
5. Voy. le Mémoire à la Commune. Nous en avons retrouvé les brouillons autographes, ainsi que ceux des *Six Époques* et de plusieurs autres Mémoires au Comité de Salut public et au Directoire.

plume. Un bon Mémoire, bien assené, fait évanouir « les fantômes hideux [1] ».

Beaumarchais reprend sa place parmi ses collègues ; mais il comprend que la carrière des honneurs révolutionnaires serait semée pour lui de trop d'écueils. Aussi bien n'y était-il entré que pour faire un étalage salutaire de civisme.

Il se dit que sa plume est la meilleure des sauvegardes, et charge *Tarare*, retouché, de devenir l'interprète de la pureté de ce civisme. Il est « toujours gaîment à son poste [2] », quand le 10 août éclate : « Athènes l'aimable s'est changée en Sparte la farouche. »

Il était écrit qu'à chaque *journée* de la Révolution le peuple ferait à Beaumarchais l'honneur de se souvenir de sa demeure. Ses ennemis y veillaient. On connaît l'histoire du samedi 11 août par le récit dramatique que Beaumarchais en adressa à sa fille [3], et comment il faillit avoir le sort de Théroigne de Méricourt, pour avoir suivi le conseil de se dérober « au lieu de rester froidement comme il l'avait résolu ».

Le 23 août, nous retrouvons Beaumarchais en compagnie de « cent quatre-vingt-douze personnes encaquées dans dix-huit petites chambres ». Tandis que « M. de Tollendal dispute avec l'abbé Boisgelin » sur les moyens de s'échapper sans doute, et que M. Lenoir, « un vieillard de quatre-vingt-deux ans, à genoux, prie avec ferveur », Beaumarchais... « rédige un fort Mémoire [4] ».

Nous apprenons, par ce factum, que c'est l'affaire des fusils qui a conduit là son négociateur. La calomnie et la « vilenie des bureaux » auxquels Beaumarchais avait courageusement refusé de devenir le complice de « leur tripotage [5] », avaient réussi à présenter

1. Édit. Fournier, 501,

2. Édit. Fournier, 678.

3. « On a gardé ma lettre onze jours à la poste », dit Beaumarchais, édit. Fournier, p. 536. Elle parvint pourtant à son adresse, car son enveloppe porte le timbre du Havre.

4. Voy. édit. Fournier, p. 544, et *Histoire de Beaumarchais*, p. 428, et ce curieux post-scriptum à l'ordre d'incarcération, publié par M. Tourneux : « Nous recommandons particulièrement M. de Beaumarchais à M. Delavaquerie ; il peut lui donner plume, encre et papier et le reste. » Cette faveur est la première qu'il avait jadis demandée et obtenue dans la *Chartre de Vienne*. Menacé, il court à sa plume, d'instinct.

5. Voy. les *Six Époques*, et M. Taine, *l'Ancien Régime*. — Des renseignements complémentaires sur toute cette affaire des fusils se trouvent dans un Mémoire

l'affaire comme une spéculation antipatriotique. On crut Beaumarchais brisé par la Terreur ; on lui fit renouveler les offres de rabais ; il répondit qu'il ne « traitait pas d'affaires en prison ». Cette réponse lui eût coûté la tête si, deux jours avant que les dix-huit petites chambres devinssent dix-huit charniers, Manuel ne l'en eût tiré. On sait qui l'en pria[1].

Nous n'insisterons pas à ce propos sur la correspondance du *British Museum*. Il n'est que trop vrai que la femme séduisante qui en est l'héroïne inspira à Beaumarchais un amour de vieillard qui ne sait pas ou ne veut pas vieillir. C'est par allusion à cette aventure que « volontiers il eût dite à l'oreille du bon La Fontaine ou de la bonne reine de Navarre », que Gudin écrit[2] : « Beaumarchais secourait les infortunées au risque de les aimer et d'avoir des aventures plus dangereuses que vos invectives. » Ce fut en effet la plus coûteuse de « ses rédemptions », en prenant le mot au sens de certain personnage de M. Émile Augier[3]. Mais quel autre sentiment que la pitié peut ici se faire jour ? D'ailleurs l'expiation fut dure pour la coupable. Elle subit à son tour toutes les tortures de l'amour sensuel et inassouvi[4].

La famille de Beaumarchais dédaigna de racheter cette correspondance, comme il ressort d'une lettre de Gudin que nous allons citer. C'est l'oraison funèbre de cette femme qui avait, « disent de grands hommes, la tête de Ninon, l'âme de Nina[5], le physique de Mme Dubarry[6] ».

La brochure d'où nous tirons ces détails nous apprend encore qu'elle se piquait de vers et de prose ; elle s'y explique même sur sa morale, qui est celle de la *Lélia* de George Sand. Il y a pis.

inédit adressé par Beaumarchais, de Hambourg, le 30 avril 1795 au Comité de Salut public. Il contient, en outre, de curieux aperçus sur les hommes et les choses de la Révolution. Nous le publierons quelque jour.

1. Voy. M. Bettelheim, p. 564.

2. *Histoire de Beaumarchais*, p. 480.

3. Lancy, dans la scène I.

4. Voy. « Quelques traits d'une grande passion ou Lettres originales de feu Amélie Ho..., comtesse de la M..., écrites pendant le cours des années 3, 4 et 5 de la R. F., » brochure très curieuse, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Tourneux.

5. *Nina ou la Folle par amour*, opéra-comique, paroles de Marsollier, musique de Dalayrac. Tout Paris chanta :

« Quand le bien-aimé reviendra... »

Il y eut des coiffures à la Nina.

6. Lettre 53, p. 92, *op. cit.*

Votre lettre, écrivait Gudin, à la date du 23 brumaire an VIII, m'a bien surpris, en m'apprenant la mort de Mme de la M....., je crois que c'est un bonheur pour elle; sa vieillesse eût été cruelle. Quant aux lettres, *qu'importe aujourd'hui qu'on les publie?* Le public n'y fera guère d'attention, à présent qu'on ne peut plus tourmenter celui dont elles portent le nom. *Je ne crois pas que cela vaille la peine d'acheter le manuscrit* [1].

Voilà bien la différence des temps; alors on laissait ce limon se déposer de lui-même; aujourd'hui, les plus réservés croient devoir l'agiter un peu, tout en se détournant pudiquement. Que l'on compare, par exemple, les allusions indignées de Sainte-Beuve et de M. Bettelheim au ton du *Courrier des spectacles*, 16 prairial an VII : « Une très aimable femme a, de Beaumarchais, des lettres brûlantes d'amour; elle était bien digne de les lui inspirer; mais comme il avait plus de cinquante ans quand il les écrivit, il y a tout lieu de croire qu'elles sont moins l'ouvrage de son cœur que de son esprit [2]. Vraisemblablement, elles paraîtront un jour. » Si la prédiction se vérifie, le public y trouvera plus de raisons de plaindre Beaumarchais que de le honnir.

Revenons à l'odyssée révolutionnaire de Beaumarchais. « Les tueurs [3] l'ont manqué » : tout autre se fût cru libre de l'engagement de rester à son poste, mais il a livré 750 000 francs de caution, sa fortune est engagée, il la doit à sa fille, il reste. « Moi, dit-il, le plus courageux des hommes, je ne sais pas lutter contre des dangers de ce genre [4], » et il lutte. Que Danton et consorts rient de son entêtement et de ses mines de sourd, libre à eux, mais nous qui avons été témoins de ces justices sommaires, qui avons revu ces tragi-comédies de l'émeute, nous trouvons que Beaumarchais fut très brave [5].

Avec quel émoi nous le suivons dans cette promenade bienheureuse, du dimanche 2 septembre, qui le sauve des égorgeurs! Avec quelle pitié nous sommes aux côtés de l'obstiné et héroïque vieillard assis par terre, entre des tas de pierres, sur le boulevard, attendant

1. Correspondance inédite.
2. Le contraire est la vérité et son excuse.
3. Édit. Fournier, 548.
4. Édit. Fournier, 550.
5. Elle ne date pas pour nous un passé bien lointain, cette phrase de Gudin : « Sortir de Paris, de cette ville jadis si séduisante, et que nous avions tant aimée, était alors un si grand bonheur que nous goûtions quelque joie à nous en éloigner. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 435.

au péril de sa vie que Lebrun veuille bien le recevoir[1]! Quel drame que ces va-et-vient hasardeux « des terres labourées » de la banlieue de Paris où il se cache, aux « routes fangeuses » de l'Allemagne où il est exilé; de la prison du Banc-du-Roi où il est enfermé pour dettes, à la barre de la Convention où il ose venir réclamer le payement de sa créance[2]. Et en relisant ces *Six Époques*, il nous semble qu'il y a plus de crânerie encore que de naïveté dans cette éloquence contemporaine du tribunal révolutionnaire. N'oublions pas surtout qu'au mépris de la proscription qui pesait sur lui, Beaumarchais renoua un jour l'affaire des 60 000 fusils, parce que « les Prussiens pénétraient en Champagne[3] » et qu'on était perdu si l'on ne pouvait armer tous les bras vaillants dont se hérissait la brèche faite à la frontière[4]. Il faut donc reconnaître que Figaro fit assez bonne contenance en face de la Terreur, et qu'il unit le patriotisme au courage : ce sont les deux termes que l'élégant critique des *Débats* et l'illustre auteur des *Lundis* eussent substitué à celui de « bonhomie[5] », s'ils eussent lu plus attentivement les *Six Époques*. Armé de son courage et de ses Mémoires, tour à tour attaquant et parant, il réussit à disputer pied à pied à la tourbe de ses ennemis la vie et l'honneur. L'homme grandit dans cette lutte; quant à l'écrivain, sa plume para le poignard et la guillotine : l'exploit n'est pas mince.

Il put ainsi ne pas mentir à sa fière déclaration : « Moi, dont la religion est que, dans les grands troubles, un citoyen zélé doit rester à sa place[6]. » Il ne passa la frontière que par ordre; convenons

1. « Il rencontre des pierres de taille et se cache; couché entre elles, il y attend l'heure désignée et retourne à la porte du ministre, incertain si ses meurtriers ne l'y attendent pas. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 433. Cf édit. Fournier, 550.

2. Il y vint avec un sauf-conduit de deux mois que nous avons sous les yeux. C'est un décret de la Convention du 30 février 1793, signé Monge, contresigné Garat, portant : « Qu'il sera sursis pendant deux mois à l'exécution du décret d'accusation lancé contre le citoyen Caron Beaumarchais, et que, pendant ce temps, il fournira ses défenses, afin que la Convention nationale prononce définitivement »; et que « les scellés apposés chez lui sur les effets et papiers seront levés purement et simplement ».

3. Édit. Fournier, 549.

4. Il reste parmi les papiers de Beaumarchais plusieurs quittances de ses dons pour permettre le départ des volontaires de la section de Montreuil. Nous en avons retrouvé pour plus de 10 000 francs.

5. *Causeries du lundi, op. cit.*, VI, 204 et M. de Féletz, III, 337, *Cours de littérature*.

6. Édit. Gudin, V, 57; édit. Fournier, 489.

que son entêtement au moins fut héroïque [1], et s'il n'a pas rejoint Goezman, Chénier et Roucher dans la fatale charrette, ce n'est pas une des moindres bizarreries de sa destinée.

1. M. de Lescure, d'ailleurs si mesuré, semble oublier un peu les faits, p. 16, mais bien moins que M. P. Albert. — Voy. de plus la lettre à Eugénie, 4 décembre 1794, édit. Fournier, 685, sqq : « Ce courage qui surprenait alors... tout ce qui est brave aujourd'hui, etc... »

CHAPITRE III

BEAUMARCHAIS ET LE NOUVEAU RÉGIME

Le retour. — « Les débris de la plus belle fortune d'un travailleur français en tous genres. » — Beaumarchais conseiller officieux du nouveau régime : sa correspondance inédite avec Baudin des Ardennes. — Dernières joies de famille. — Sa mort. — Sa veuve et son ami Gudin, éditeurs de ses œuvres.

Beaumarchais, rayé de la liste des émigrés le 13 prairial an IV (1er juin 1796) par le Directoire, rentrait le 17 messidor an IV (5 juillet 1796) à Paris. « Le royaume obscurci par l'orage va reprendre tout son éclat », écrivait-il huit ans auparavant ; l'orage avait emporté le roi et la royauté, mais la patrie restait entière. Beaumarchais se consola vite; d'ailleurs il n'avait pas le loisir de se livrer à des regrets stériles, comme Gudin.

La Révolution avait singulièrement troublé la balance commerciale de la maison Roderigue et Cie [1], et, dans la liquidation qui suivit, les créanciers étant de leur nature plus agiles que les débiteurs, notre auteur n'avait plus « le pavé des rues libre ».

Parmi ces débiteurs figurait, au premier rang, l'État :

Mes créanciers (écrit Beaumarchais le 6 juin 1798, dans une lettre inédite à Ramel, ministre des finances), impatientés de voir que rien ne se termine, que mon crédit en France ne va pas jusqu'à obtenir la main-levée d'oppositions, que le gouvernement, mon débiteur, a, par erreur, fait apposer partout sur moi son créancier (la neuvième espèce de scellés, dont le désordre révolutionnaire a pu excuser huit ou six années, mais que *le retour du bon ordre* rend intolérable aujourd'hui); mes créanciers, dis-je, étonnés de l'éternisation de mes peines, se disputent dans ce moment, à qui va s'emparer du dixième de la valeur du mobilier de ma

1. Beaumarchais écrit toujours *Roderigue* et non *Rodrigue*, comme ses éditeurs, y compris Gudin.

maison[1] qu'ils vont faire vendre à vil prix, au scandale de tout le monde instruit de ce qui me ruine, et que je ne cache à personne, pendant que mes affaires mille fois ressassées ne prennent point de conclusion. S'il me restait quelque fortune, si la part au diable qu'on fait *tournait du moins au bien de notre République, de la patrie*, d'honneur (*biffé*), je m'en consolerais. Mais c'est la rouille qui détruit le fer en le rongeant, sans aucun profit pour personne; *ou bien ce sont les chiens de Jézabel qui se disputent mes lambeaux, aux yeux de ceux qui m'ont précipité.* Ministre qui avez la générosité de suivre ma liquidation, si vous ne pouvez pas la finir promptement, sachez qu'il n'y a bientôt plus aucun mal à me faire en France[2].

Pourtant ce mal se répara en partie, et nous voyons le notaire de la famille évaluer, en 1800, le produit net de sa succession, meubles et immeubles[3] non compris, à un minimum de 20 000 francs de rente[4], qui en représentent plus du triple aujourd'hui[5], et ajoutons que l'Amérique, « après vingt ans d'ingratitude[6] », ne s'était pas encore acquittée. Beaumarchais lui criait sur tous les tons : *Date obolum Belisario.*

Il sollicite même l'honneur purement gratuit d'être envoyé en

1. La vente après décès dudit mobilier (15 pluviôse an VIII [4 février 1800], et 26 et 28 germinal an IX [16 et 18 avril 1801]) produisit 46 236 fr. 45.

2. Ce désordre choquait particulièrement l'esprit au fond très méthodique de Beaumarchais, et nous lisons cette note, écrite de sa main, au dos d'une lettre de cette époque qui prouve qu'il en classait les documents; sans doute, pour répliquer « à la f... atale (*sic*) commission extraordinaire » : « Ces Messieurs, ces législateurs ne dataient point, et, sans mes minutes, ce ne serait qu'un gâchis inexplicable. »

3. Ils sont évalués dans la liquidation à 659 000 francs, « *valeur relative au temps actuel* », et l'on a argué de sa prétendue ruine pour faire croire à son suicide!

4. Aucune des créances incertaines ne figure dans ce compte, car dans « l'état formant la réunion des sommes actives et passives de feu Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais, l'actif se solde par 11 181 534 fr. 14 sous 1 denier, et le passif par 731 457 fr. 1 sou 3 deniers. Les sommes dues par le Congrès et les particuliers en Amérique s'élèvent à 6 854 878 francs. Il y a de la marge, on le voit, pour les calculs de M. Stillé. Voy. Appendice, n° 22.

5. « Il n'est pas vrai qu'un écu soit un écu; il l'est ou ne l'est pas dans la relation de la chose qu'il représente; de façon que s'il représente ici un boisseau de blé et qu'ailleurs il n'en représente qu'un demi-boisseau, il ne sera jamais pour cet autre endroit qu'un demi-écu; donc la cherté n'est point une marque de richesse, mais plutôt d'indigence. » Beaumarchais, *Pensées inédites.*

6. Nous avons vu avec surprise qu'aucun descendant de Beaumarchais n'avait été invité à représenter la France à l'inauguration de cette statue de la Liberté, sur le socle de laquelle pourtant son nom ne serait pas déplacé, à côté de celui de La Fayette (voy. notre Appendice, n° 48). Il y a dix-sept ans déjà que M. Bigelow invitait ses compatriotes à se demander avec inquiétude s'ils avaient fait tout leur devoir envers la mémoire de Beaumarchais. Voy. *Beaumarchais the merchant*, New-York, 1870, ch. IV, p. 15.

mission près de ces Américains qu'il a tant obligés, et qui se décideront peut-être à payer à l'ambassadeur de la République française les dettes qu'ils ont contractées envers l'agent de Louis XVI : « Tout arrive », comme dit son ami Talleyrand [1].

Ce dernier lui a refusé un simple passeport, il se rejette sur Ramel :

Je suis le seul Français peut-être, écrit-il le 18 prairial an VI, qui, sous les deux régimes, n'ait rien demandé à personne, et cependant parmi mes grands travaux, je compte avec orgueil d'avoir *plus contribué qu'aucun Européen à rendre l'Amérique libre*, à la ravir aux oppresseurs anglais. Ils font l'impossible aujourd'hui pour nous en faire une ennemie [2]. Mes affaires m'y appellent, je puis y déjouer leur intrigue, car, si je n'y suis pas payé, au moins y suis-je en quelque honneur, et *Rewbel, qui m'a toujours honorablement traité, ne m'aura pas entendu un quart d'heure* sur cet objet qu'il aura le désir de me remettre à même d'y servir mon pays. Je l'offre et je le puis [3] sans qu'il en coûte rien et sans vouloir emploi, place ni récompense.

1. Il avait salué l'entrée de Talleyrand au ministère par les vers suivants, datés du surlendemain de l'événement.

« Au citoyen Talleyrand-Périgord sur son entrée au ministère des relations extérieures, 30 messidor an V.

Vous y voilà donc, sage ami?
Quelques-uns en font la grimace.
Moi, je vous crois à votre place,
Comme frère Barthélemi.
Qu'en dit Santa-Fé le lubrique?
Sourit-il avec moi, Grison,
De voir cette combinaison,
Nous rapprocher de l'Amérique?
Puisque vous quittez le bercail
Pour la barre du gouvernail,
Que notre paix avec l'Europe
Cesse enfin par votre travail
D'être une œuvre de Pénélope!
Amen. »

Talleyrand paya l'épître en monnaie de singe; c'était souvent la sienne. Voy. dans la *Nouvelle Revue*, 1er octobre 1885, la note laconique citée par M. Farges, qui nous affirme avoir reconnu la main de l'évêque d'Autun : « *Le passe-port ne peut être accordé.* »

2. Voy. Appendice, n° 34.

3. Ici une variante biffée et curieuse par l'image : « ... le désir de me remettre en selle pour les en empêcher, sur le cheval que j'ai déjà monté, que je ferai marcher encore, fût-il de bronze comme celui dont la stagnation étonnait ma naïve enfance.... » Est-ce que ce mélange de métaphores prolongées et de considérations très pratiques ne caractérise pas chez Beaumarchais l'alliage curieux de l'esprit des lettres et de l'esprit des affaires? — Voy. encore ci-dessus p. 122, ses créanciers comparés aux chiens de Jézabel.

Et Beaumarchais ne se vante pas; nous voyons en effet que les envoyés d'Amérique à Paris le choisissent deux mois après pour être leur médiateur entre leur pays et le Directoire[1], qu'avait offusqué un discours du président John Adam.

Cependant sa verte vieillesse savait s'arracher parfois au souci de « courir après tous les débris de la plus belle fortune d'un travailleur français en tous genres...[2], souvent désolé, mais toujours consolé par le sublime principe de la compensation des maux et des biens », qui était, nous l'avons vu, le fond de son optimisme.

Après tant de secousses, il ne se désintéressait pas de l'avenir, et cherchait anxieusement à en déchiffrer l'énigme sur le visage des hommes nouveaux. Une lettre publiée par M. de Loménie nous le montre, « avec son air de vieux soldat en retraite », comme disait Arnault, assis à table, en compagnie d'« un excellent extrait de la *République française*[3] ».

Ce qui le frappe surtout et lui suggère même une épigramme contre l'ancien régime, c'est que chacun y est à sa place[4]. La sienne lui fut marquée sans doute par son ami Matthieu-Dumas « à côté de Portalis », « dont on attendait pour le surlendemain un rapport contre la calomnie et les abus inséparables de la presse en sa liberté[5] ». Quel voisinage pour le législateur! Espérons qu'il en profite et que le père de Figaro lui entr'ouvre *inter pocula* le trésor de ses documents sur la matière[6].

« Il n'y a plus ni public ni opinion publique[7] », lui avait écrit

1. Voy. Appendice, n° 34.

2. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 504. — Voy. ci-dessus la balance de l' « État formant la réunion des sommes actives et passives de la succession de feu Pierre-Augustin Caron de Beaumarchais » . La pièce est accompagnée d'un double très détaillé, d'où nous avons extrait plusieurs renseignements précieux, au courant de cette étude.

3. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 500.

4. *Ibid.*, II, 155.

5. *Ibid.*, II, 501.

6. Voy. Gudin, IV, 453, où Beaumarchais amendait les déclarations de Figaro sur la liberté de la presse. Dans un autre document, sur lequel nous ne pouvons remettre la main, nous l'avons vu dicter en 1781 ses conditions à M. Swinton, successeur de Morande au *Courrier de l'Europe*. Parmi ces clauses dont il envoie un double à M. de Vergennes, il en insère une, où M. Swinton s'engage *à ne jamais calomnier, « et je vous jure qu'il s'y soumet avec joie »*, ajoute-il. Les autres clauses sont à l'avenant; elles seraient curieuses à citer textuellement pour montrer comment Beaumarchais entendait le devoir du parfait journaliste. Nous ne désespérons pas de les retrouver. Voy. aussi ci-après, p. 130.

7. *Beaumarchais et son temps*, II, 489

Gudin, à la veille du retour, et il proteste, et sa plume toujours alerte court des gazettes aux ministères. Il flaire de nouveau « ce petit fumet d'affaires » dont les politiques, dit Saint-Simon, ne se peuvent passer, et il essaye de remplir vis-à-vis des Directeurs et de ses amis au pouvoir ce rôle de conseiller officieux qui lui avait en somme si bien réussi près de Vergennes, de Maurepas et de Louis XVI.

Cette correspondance politique de la fin de sa vie montre que Beaumarchais était un partisan déterminé du nouveau régime restaurateur du « bon ordre », et se préoccupait très sérieusement des moyens de le faire vivre[1], c'est-à-dire de le faire soutenir par ce parti des gens de bien, *bonæ artes*, à la force duquel Tacite mesure la durée des gouvernements.

Établissons ce point, et nous ferons tomber du même coup toutes les invectives qu'a values à l'auteur du *Mariage de Figaro* la prétendue contradiction entre ses satires de l'ancien régime et ses regrets quand il fut détruit.

D'abord, quand la Révolution le tiendra de force hors de la frontière, il ne se considérera pas comme étranger aux événements; il correspondra sans relâche avec ses amis restés à Paris, avec Gudin surtout, qui lui décrit assidûment Paris révolutionnaire sur le mode plaintif « d'Ovide chez les Barbares[2] ». Du fond de « son grenier d'Allemagne[3] », sa voix que la Terreur n'a pas rendue muette s'élèvera éloquemment en faveur des « Français prisonniers de Quiberon ». Pourquoi Hoche ne l'imita-t-il pas? Peut-être eût-on évité « la boucherie[4] ».

Dès sa rentrée, il est consulté officieusement par le directeur Rewbel, et il lui adresse une curieuse dissertation sur la politique étrangère, dont voici le début :

20 fructidor an IV. Citoyen directeur, quoique *la théorie des connaissances générales de notre politique actuelle* soit difficilement applicable par moi à votre nouveau traité avec l'Espagne, dont je ne connais pas les

1. « O citoyens! quels fruits de la liberté! Ce sauvageon amer a grand besoin d'être greffé sur de sages lois réprimantes. » Fin du Mémoire à la Commune, édit. Fournier, 500.

2. Lettre citée par M. de Loménie, II, 490.

3. *Ibid.*, 495 et Mémoire inédit du 30 avril 1795.

4. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 496, et *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1884 : *Une page de la vie de Hoche*, par le regretté M. Albert Duruy.

conditions ni les engagements réciproques, *vous avez concouru avec une équité si franche au rappel qui m'a rendu* à mon pays, à ma famille, que je désire vous prouver combien je suis reconnaissant!

Nos troubles intérieurs tiennent à des intrigues trop mêlées, dont mon absence et mon caractère encore plus m'ont heureusement éloigné, pour que jamais je me permette de vous en dire une parole. Mais comme les maux qu'ils nous causent ne peuvent plus cesser qu'à la paix générale, laquelle dépend à son tour de la sagesse de nos mesures politiques, je crois répondre à *la confiance que vous daignez montrer en mon peu de lumières*, en vous mettant sous les yeux quelques considérations majeures qui sûrement ne vous déplairont pas, touchant le traité espagnol que vous entamez aujourd'hui....

C'est surtout dans sa correspondance avec Baudin qu'on voit nettement sous quelles réserves Beaumarchais était partisan du nouvel ordre de choses. Il y avait d'abord entre le membre du Conseil des Anciens et le père de Figaro une conformité de vues et de sentiments que le passage suivant va mettre en évidence :

Par malheur avec cette sensibilité poussée au degré d'Agnès, écrit Baudin,

Qui ne peut sans pleurer voir un poulet mourir,

je suis depuis l'enfance tourmenté de la passion des âmes fortes. J'ai quitté la *Barbe Bleue* et *Cendrillon* pour *Fabricius*, pour *Thémistocle*, pour *Caton*, et à dix ans je voulais tout ce que j'ai voulu à la commission des onze. *Dans le temps où vous timbriez au front les Goezman*, les Gin, les Nicolaï, mes yeux cherchaient et ma bouche appelait, quelquefois au grand scandale de mon mentor, un Broussel, un duc de Beaufort et surtout un cardinal de Retz, dont les Mémoires sont un bréviaire pour moi, comme son poignard lui en tenait lieu. Et quand j'évoquais ces personnages, ce n'était pas pour me borner à des barricades, à des tracasseries et à un dénouement pitoyable. Vous jugez qu'avec ce composé de sentiments affectueux et de projets qui veulent de l'audace, je n'étais pas destiné à une existence douce; *je ne suis point désabusé de l'idée qu'une grande et complète révolution pouvait se trouver dans un demi-septier d'encre sans verser une goutte de sang*. Je ne me lasse point de citer la nuit du 4 août 1789, où, sans émeutes, sans tribunes soudoyées, sans meurtre, on fit justice avec des décrets d'un système d'abus enracinés depuis dix siècles et consolidés par le perfectionnement même de la civilisation.

La déférence de Baudin pour Beaumarchais est très sincère, et ses termes prouvent qu'il n'était pas seul dans ces sentiments :

Vous ne me saurez mauvais gré, citoyen, *ni du prix que j'attache à votre*

suffrage, ni de ma persévérance dans une opinion que ne partagent point quelques hommes dont je reconnais hautement la supériorité.

Enfin, citoyen, je profite de cet envoi pour y joindre un écrit sur la liberté de la presse[1]. Dans celui-là, je ne vous indiquerai point les passages qui sont à lire, parce que l'intérêt de la question demande et obtient grâce pour quiconque la traite.

Je vous plaindrais pourtant si vous étiez condamné à lire tous ceux qui vous y engagent, vous parlent du plaisir qu'ils ont eu en vous lisant, et que, pour ma part, je ne prétends assurément pas vous rendre. Agréez l'assurance... *Baudin* (*des Ardennes*).

Beaumarchais, de son côté, rivalise de politesse, de patriotisme et de modérantisme avec le « citoyen législateur » :

Votre lettre et les pièces intéressantes qu'elle accompagne ne me sont arrivées qu'hier par le détour qu'elles ont dû faire : je n'habite point ma maison du boulevard Antoine[2]. Pressé de me nourrir de connaissances si utiles, je me suis bien gardé d'obéir aux restrictions que vous me désignez, j'ai tout dévoré sur-le-champ, *affamé comme la Péronse s'il arrivait du bout du monde*. Mais ce n'est pas assez pour mon instruction qu'une lecture aussi rapide. Je veux tout repasser lentement et à froid pour me mettre en état d'en parler avec vous, en grande connaissance de cause.

Le premier sentiment que vos œuvres m'ont inspiré est un grand fond d'estime pour l'homme ingénieux qui les a composées, etc....

Ailleurs il lui donne de son patriotisme une preuve qui, hélas! étonnera plus d'un de nos lecteurs :

Homme, dont *l'âme vierge et pure* égale la hauteur du courage de votre esprit, recevez l'hommage d'un homme qui sent tout ce que vous valez pour la véritable grandeur que vous venez de manifester dans votre opinion sur l'impôt du sel ; et que vous en serez plus touché quand vous allez savoir que moi, qui ne puis résister au respect que vous m'inspirez, *je suis ruiné de fond en comble par la façon dont la loi du 28 frimaire fait acquitter la République envers ceux qui ont le malheur de se trouver ses créanciers ; que j'ai perdu l'année dernière 600000 francs qui me restaient* (liquides) *dans une association* de commerce pour faire passer, *à prix modique*, les sels de la Bretagne dans tous les hauts pays ; et nous avons perdu notre mise entière en cette affaire de 2 *millions* 500 *mille livres*, de cela seul qu'on a parlé d'impôt sur le sel, ce qui a fait jeter *tous les spéculateurs moutonniers* sur cette partie, et a fait

1. Voy. *Éclaircissement sur la liberté de la presse*, Paris, 1795, in-8° (Baudin des Ardennes). « Ma devise étant : *écrive qui voudra, etc...* » *Du maintien de la liberté des cultes*, p. 33.

2. Il habitait rue du Paradis-Poissonnière, n° 18.

tomber sur-le-champ le sel à si vil prix que ce qui nous coûtait 6 fr. 10 le quintal, il nous a fallu le revendre, pour acquitter nos traites, à 2 fr. 05.

Ce qui rend mon hommage plus pur encore, c'est qu'à l'instant où je manque de pain, j'occupe une maison à moi, laquelle a *plus de deux cents fenêtres et quatre portes en grilles*, et que vous chargez cet impôt dont mes impatients créanciers vont m'alléger le poids, en vendant tout ce qui me reste. *Triste moyen contre l'impôt!*

C'est dans cette position désastreuse que je lis votre dernier discours de tribune et je suis enthousiasmé de l'intention qui l'a dicté, du grand courage qui l'a fait prononcer. Non, non, ne craignez point que notre Directoire s'offense de la *majesté des principes que vous posez si fièrement au maintien de la République.*

Ils échangent leurs vues sur la Constitution[1].

Oui, la prudence publique, écrit Beaumarchais, *est aujourd'hui le supplément de la charte constitutive, comme la conscience religieuse*[2] *est, dans le cœur de l'homme pur, le supplément de la justice humaine. L'empire des unes commence où celui des autres s'arrête*[3], *et c'est dans ce sens qu'on a dit de l'honneur délicat qu'il est le complément de la probité rigoureuse.*

Puisse le grand succès que je vous désire pour nous, couronner les efforts pénibles des bons législateurs qui adopteront vos principes!

Si quelques esprits chagrins ne voulaient voir là qu'un raisonnement creux sur la politique, il faudrait leur citer le passage suivant :

Les embarras de vos collègues sont grands, il est juste qu'on y pourvoie! Mais depuis longtemps je frémis du gaspillage épouvantable qui se fait des deniers publics! Aucun ministre ne dit : Réglons-nous; économisons, mettons de l'ordre en nos finances; tous crient : De l'argent! de l'argent! Le Directoire ne sait auquel entendre. Il n'en est pas encore à ce commerce de souplesse d'une part, de récompense de l'autre, dont vous parlez, et auquel tout gouvernement est tenté de se livrer pour augmenter ce qu'on appelle en Angleterre les prérogatives de la couronne; il n'en est encore et je crois que c'est, hélas! bien malgré lui, qu'à faire remplir toutes les places et du dedans et du dehors, par des gens qu'il se croit forcé de ménager, quand le plus haut génie, la

1. Voy. *Anecdotes et Réflexions générales sur la Constitution*, et *Éclaircissements sur l'article 355 de la Constitution*, par P. C. L. Baudin etc... *Floréal an III. Bibl. Nat.* L. 38, e, 24 p.

2. Voy. *Du maintien de la liberté des opinions religieuses et des cultes et du système de Déportation générale*, etc... par le même, Paris, in-8°, 24 *fructidor an IV, Bibl. Nat.* 4000, 42 p.

3. On voit que Beaumarchais a étudié la Déclaration des droits de l'homme, et notamment la définition de la liberté.

plus haute sagesse suffiraient à peine aujourd'hui pour les exercer dignement. Plaignons-le, espérons un avenir moins désolant!

Ah! que c'est une belle chose à vous qu'avoir su distinguer *l'effet du déficit royal comme occasion, non comme cause de la destruction monarcale*, et surtout d'avoir prononcé, plongeant nos regards consternés *dans le bourbier sanglant des forfaits de nos démagogues : que si la République pouvait périr, c'en était là l'affreux moment!* C'est là ce dont le Directoire doit vous savoir le plus grand gré, car c'est lui dire : *Courage, Directoire! si la République est sortie vivante de la glacière robespierrienne, comment pouvez-vous craindre qu'elle soit en danger de mort quand c'est vous qui la gouvernez d'après notre constitution?*

Nous le voyons même collaborer incognito, comme tant d'autres, à des discours de tribune :

Citoyen législateur, je trouve seulement que votre phrase est incomplète ; lorsqu'après avoir dit : « L'harmonie sera d'autant plus solide entre les deux pouvoirs que chacun se montrera fidèle aux principes de la Constitution, et c'est par la parfaite indépendance que le Corps législatif méritera l'estime du Directoire », vous n'ayez pas ajouté ces mots : « comme c'est par l'austère fidélité du Directoire aux principes de sa responsabilité, qu'il obtiendra l'estime du Corps législatif, et que ces deux pouvoirs unis seront dignes de celle du monde entier ». Je sens pour moi qu'à votre poste j'eusse achevé ma phrase avec *ce grand éclat!* Pardon ! c'est ma profonde estime pour vous qui me fait hasarder ce regret. Je vous salue, vous honore et vous aime. Signé : Caron de Beaumarchais ; — et si votre discours s'imprime, j'en demande deux exemplaires.

La dernière pièce de cette correspondance nous montre Beaumarchais prenant feu sur ces matières, et, ce nous semble, très sincèrement.

Ce 2 ventôse an VII, second mot après son envoi. « Au citoyen Baudin des Ardennes : L'exiguïté, la témérité des extraits dans quelques journaux que je lis, m'avait trompé sur la beauté de votre dernière opinion, en avait amoindri l'effet. Je l'ai retrouvée tout entière dans la lecture de votre ouvrage, de l'envoi duquel, citoyen, je vous rends mille grâces. Cette phrase que j'avais désiré que vous eussiez achevée, elle l'a été par vous avec cette noble étendue que j'avais osé concevoir! Vous n'avez rien laissé en arrière sur le principe ni sur les conséquences, et, je le répète, avec un sentiment profond, je crois qu'aucun de vos collègues, qu'aucun des membres du Directoire *n'est resté sans cette noble jalousie qui est l'émulation du bien*, de la hauteur (*sic*) avec laquelle vous vous élevez au mépris des considérations personnelles, en plaidant pour votre

pays ! Tous en ce moment-là auraient voulu être *Baudin ;* et la preuve que je m'en fais, c'est que, malgré mille intérêts contraires, votre opinion a prévalu. *J'en félicite ma patrie que j'aime comme vous l'aimez ! si mon courage avait besoin de retremper son vieux ressort*, ce serait au foyer du vôtre que j'irais le revivifier.

« Salut, respect et gratitude.

« Signé : CARON DE BEAUMARCHAIS. »

L'auteur du *Mariage de Figaro* donne même des dîners politiques :

Voulez-vous accepter, écrit-il à Baudin, un modeste dîner chez mo (bien que ruiné par trois ans de proscription), avec l'homme éclairé chez qui nous nous sommes trouvés et quelques-uns de vos collègues, lesquels font tous grand cas de vous? Ils m'ont promis de me faire ce plaisir le 2 vendémiaire, et je les ai tous prévenus que je vous y engagerais, rue du Paradis-Poissonnière, numéro 18. A quatre heures et le quart de grâce, nous procéderons tous à la restauration des forces dont vous faites si bon usage. Salut, respect et gratitude.

Je vais maintenant m'occuper de vos éclaircissements sur la liberté de la presse, *ce vrai, ce grand palladium de toute bonne institution humaine!* Je l'ai gardé pour le dernier.

Il faut croire que le puritanisme politique de ces amis de la Constitution de l'an III ne dédaigna pas de s'expliquer à la table de Beaumarchais. Lui-même se chargea, aidé des siens, de vérifier sa prophétie de 1791 : « L'amabilité étant notre élément, le retour de la paix nous rendra notre caractère, et seulement d'un ton plus mâle ; notre gaîté reprendra le dessus [1]. »

D'abord, dès son retour, le fidèle Gudin est accouru. Voici la lettre qu'il écrit à Beaumarchais le 14 fructidor an IV :

J'ai reçu votre lettre, mon bon ami, il est impossible d'être plus court et d'obliger avec plus de grâce; j'en aurai, s'il est possible, plus de plaisir à vous revoir, puisque vous m'en aurez procuré tous les moyens. Je m'acquitterai le plus ponctuellement que je pourrai [2]. Je croyais que ce serait à mon arrivée à Paris, car les journaux m'avaient appris que le Conseil des cinq cents voulait faire payer en numéraire effectif *les pauvres diables rentiers qui, comme moi, n'ont pas six cents livres;* mais le Conseil des anciens ne l'a pas voulu, et me voilà, comme par le

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 448.

2. Il s'agit de dix louis ; cela mesure la délicatesse de leurs procédés et met à néant les accusations que l'on sait sur Beaumarchais frère-chapeau des productions de Gudin payé pour écrire des chefs-d'œuvre.

passé, avec des papiers qu'on me força de prendre et que j'ai beau offrir à tout le monde; personne n'en veut. Grâces à vous, je n'en ferai pas moins bon voyage. Je mets tout mon bagage dans un chausson, et je pars aussitôt que j'aurai reçu vos dix louis. J'irai descendre directement chez vous, mon bon ami, *et je me retrouverai encore une fois sous votre toit avec votre heureuse famille que je trouverai augmentée, et dans la joie de vous posséder et d'avoir de nouvelles raisons de vous chérir.* Tout mon cœur s'épanouit à cette idée, et je hâte de tous mes vœux le moment de pouvoir m'unir avec elle et de dire : *Et moi aussi je le revois.*

C'est bien aujourd'hui que je regrette qu'on n'ait pas perfectionné les machines aérostatiques [1], j'aurais bien besoin de leur diligence. Mais toute voiture sera bonne pourvu qu'elle me conduise près de vous.

Adieu, mon bon ami, portez-vous bien, je vous manderai le moment de mon départ.

Avec l'amitié rentrent au logis les fêtes de famille et les petits vers qui avaient toujours été de la partie ; sans oublier l'esprit, car, comme dit un refrain de famille,

Jamais, jamais,
On n'en a sans Beaumarchais.

Citons entre cent quelques couplets où la gaieté de tous ces revenants fait nargue aux malheurs des temps.

Chanson pour l'anniversaire d'Eugénie, née le 6 janvier. Air du *Confiteor.*

Le six de janvier, premier mois
De l'an de notre ère chrétienne,
La France célébrait les Rois
Avant d'être républicaine (*bis*);
Un bon gâteau (*bis*) chacun avait,
En famille on se rassemblait,
Eh bien! dans ce temps on riait.

Faisons comme nos bons aïeux
Rebuvons tous à tasses pleines,
Fêtons le jour jadis joyeux :
Mais point de rois et point de reines (*bis*)!
La liberté (*bis*), l'égalité
Ont défendu cette gaîté (*bis*).

1. Beaumarchais passionné pour les agents de locomotion rapides, non content de patronner les machines aérostatiques de M. Scott, avait aussi célébré en vers un moteur appelé « vélocifère ».

Couplets du vieux Rocquentin :

Vieux chansonnier, joyeux garçon,
J'allais permettre à ma raison
Quelque écart de folie ;
Mais, par son ton noble et décent,
La vertu d'un air caressant
Me dit : « Sois sage » ! en me montrant
La modeste Eugénie.

Ce fut un de ces jours heureux
Où la France était en ribote,
Qu'il devait naître sous les cieux
Un petit être sans culotte (*bis*).
Chaque Français (*bis*) buvait, chantait,
Mais la maman souffrait, pleurait,
Et ne criait pas : « Le roi boit ! » etc.

A Mademoiselle Eugénie de Beaumarchais

Toujours, toujours, l'affreuse envie
Suit le génie et la beauté.
Attends-toi donc, belle Eugénie,
Aux traits de sa malignité.
Mais en tout ressemble à ton père,
L'envie ardente à l'épier,
En éclairant sa vie entière
N'a pu que le calomnier.

Mais on préférera peut-être à ces chansons la prose suivante de Gudin, où le vieux célibataire conseille son ami, avec une bonhomie touchante, sur l'art d'être grand-père :

Mon ami, je veux vous féliciter pour la grossesse de votre chère fille ; c'est un bienfait de la nature, et c'est le plaisir qui épanouit le plus le cœur d'un père. Vous me direz peut-être que c'est la situation qui dispose le plus l'esprit aux inquiétudes de l'avenir. Mon ami, il faut jouir du bien présent et laisser l'avenir se cacher sous les nuages qui le dérobent à nos yeux, *et croire avec Figaro que le hasard fera mieux que la prudence.* La science du sage et de l'habile n'est pas de maîtriser les événements, mais de profiter des circonstances [1]. Les calamités publiques me rendent moraliste. Mon ami, goûtez bien le bonheur de votre situation présente. *Je me rappelle des chansons que vous faisiez pour Eugénie, quand vous la berciez sur vos genoux, et je crois déjà vous en entendre*

1. Gudin, dont nous connaissons l'épicurisme mitigé, traduit ici son maître :

Non mihi res, sed me rebus subjungere conor.

chanter d'autres pour son fils. Embrassez-la bien pour moi, mon cher ami, faites-lui mon compliment et *soyez tous heureux du bonheur domestique;* c'est le plus doux de tous, le plus réel peut-être; tous les autres tiennent trop de la vanité, et la vanité est toujours sur un trône d'épines; toutes les fleurs qui la parent la piquent. *Faites donc des chansons pour l'enfant qui va naître* [1], *elles vous seront plus douces que celles que vous avez faites pour le parterre qui les a tant applaudies.*

Tel nous apparaît alors Beaumarchais, heureux dans son intérieur, comme il le déclarait encore, en ajoutant au bas de cet examen de conscience pythagoricien[2] qui est peut-être la dernière page qu'il ait écrite : « *N'ayant fait de cour à personne, et partant repoussé de tous, n'étant membre d'aucun parti et surtout ne voulant rien être, par qui pourrais-je être porté? Je ne veux l'être par personne.* »

Mais ses amis eux-mêmes le forçaient à ne pas pratiquer ce détachement, craignant sans doute qu'il n'en mourût, et Gudin lui écrivait :

S'il vous passe quelques bonnes scènes propres à venger la nation des exécrables qui lui ont fait tant de mal, ne vous refusez pas au plaisir de l'écrire. Je viens de lire dans un journal un extrait des lettres de Platon aux Syracusains qui venaient de détruire la tyrannie, et l'on voit que le sage Platon blâmait les exécrables de ce temps-là qui, tout en criant liberté, ne cherchaient qu'à tout perdre, afin de tout envahir.

Aussi « l'intervalle qu'il voulait mettre entre le travail et la mort [3] » ne fut-il jamais qu'une chimère. Avec l'ambitieux et le négociant reparaissent coup sur coup l'auteur et le patriote, l'inventeur et le plaideur ; et ils nous donnent ce curieux spectacle d'un vieillard presque septuagénaire qui tourne des vers dans le goût très léger de sa jeunesse [4] et propose dans un ardent Mémoire de venger « par la véritable levée en masse l'exécrable injure de Radstadt [5] » ;

1. Palmyre, qui épousa M. Poncet, la grand'mère de M. Roulleaux-Dugage, député de l'Orne, qui vient d'être enlevé cruellement à l'affection des siens et à l'estime de tous les partis (19 septembre 1887).

2. Cette page a déjà été publiée, sauf cette dernière phrase, par M. de Loménie (II, 538, sqq). Elle est de sa plus lourde écriture et très raturée. — Parmi ses « bluettes littéraires », nous trouvons une traduction en vers de quelques-uns des « vers dorés de Pythagore », accompagnée de celle d'une lettre d'Épicure à Leontium. Qui l'eût dit?

3. Édit. Fournier, 507.

4. Voy. *Beaumarchais et son temps.* II, 522, et bien d'autres à trier et à publier.

5. *Ibid.*, II, 525.

qui patronne à la fois la direction des ballons, dont il ne veut pas laisser tomber le secret « aux mains d'Anglais usurpateurs [1] », et l'art dramatique, qu'il va modestement « ranimer par de bons conseils plutôt que par de bons exemples ». Enfin toute son activité d'antan était à l'essor et il allait « prendre à partie [2] » avec sa verve toujours redoutable, « la f....atale commission extraordinaire [3] » et ses escamotages de chiffres, quand la mort, qui le « talonnait [4] », fondit brusquement sur lui. Il expirait sur un Mémoire.

On a calomnié jusqu'à son agonie solitaire [5].

Il se voyait avec joie, raconte Gudin dans un fragment inédit, réuni à son épouse, à sa fille, à son gendre, à ses parents, à ses amis; il paraissait peu craindre les nouveaux combats qu'il allait avoir à soutenir pour rassembler ses débris, repousser des injustices et se procurer une vieillesse tranquille, lorsque, dans la nuit du 29 au 30 floréal de l'an VII (17 au 18 mai 1799), il fut enlevé subitement par la mort la plus imprévue [6], la plus douce et la plus désirable.

Étonné de ce qu'il ne se levait pas, on s'approche de son lit, on le trouve dans l'attitude où il s'était couché, et dans laquelle il s'endormait

1. *Beaumarchais et son temps*, II, 594.
2. Édit. Gudin, VII, 114.
3. Toujours l'affaire des fusils. Nous lisons ce titre sur la liasse, écrit de sa main : « Mes travaux et correspondances avec la f... atale commission extraordinaire. » Quelle verdeur!
4. Édit. Gudin, VII, 111; édit. Fournier, 687.
5. Nous avons sous les yeux le certificat du chirurgien la Salle, visé par M. de Loménie, II, p. 527. Sur l'enveloppe on lit cette note, d'une vieille encre : « Certificat du chirurgien la Salle, qui spécifie de quelle maladie M. de Beaumarchais est mort 29 floréal an VII :

« Moy officier de santé, division de Montreuil, patenté, je certifie que j'ai été appelé chez le citoyen Beaumarché (*sic*) pour lui porter des secours de l'art. J'atteste que le citoyen Beaumarché est mort d'une apoplexie sanguine avec *éruction* de sang et non autre *maladi*. Je certifie véritable ce 29 floréal an VII. La Salle, officier de santé. »

« Mme de Beaumarchais dit M. de Loménie, II, 528 écrit de son côté : « Il est sorti de la vie à son insu, comme il y était entré. » Nous n'avons pas retrouvé la lettre où était ce mot imité de Figaro : « Forcé de parcourir la route où je suis entré, sans le savoir, comme j'en sortirais sans le vouloir » (*Mariage*, V, III). Nous croyons que c'est une légère inadvertance de M. de Loménie, car on verra ci-dessus le même passage dans un fragment de Gudin, dont nous avons deux copies. Il est intitulé : *Notice sur Beaumarchais*. C'est le plan de son histoire; nous en donnons une partie.

6. « Le libraire Martin Bossange, mort centenaire en octobre 1865, prétendait avoir passé cette dernière soirée avec Beaumarchais, qui aurait fait avec lui une partie de dames et ne serait allé se coucher que sur les instances réitérées d'un vieux valet de chambre. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 474, note de M. Tourneux. Les Bossanges, acquéreurs du résidu de l'édition de Kehl, le rendirent à la succession moyennant un très léger bénéfice.

ordinairement; on crut qu'il sommeillait; on voulut le réveiller, mais il n'existait plus, il avait été frappé d'un coup de sang. On en trouva sur son corps tous les caractères; le sang, dans le cerveau, avait augmenté son sommeil, au lieu de le troubler, *et il était sorti de la vie, précisément comme il y était entré, sans s'en apercevoir*, sans avoir la moindre notion de ce qui lui arrivait.

Ainsi, la mort la plus tranquille termina une vie presque toujours agitée, et singulièrement mêlée de succès et de revers. Son existence n'a pas été seulement utile à sa famille et à quelques amis : le public jouit de ses travaux et de l'extrême diversité de ses talents. Si l'on touche une montre, on peut se rappeler qu'il en a perfectionné le travail; si c'est une harpe, qu'il l'a rendue plus harmonieuse; si l'on va au théâtre, on y voit, non seulement des pièces qu'il a faites, et qui contrastent entre elles, par leur gaîté et leur gravité, mais encore un personnage nouveau qu'il a créé; un caractère dont aucun ouvrage ne lui avait fourni le modèle. Au barreau, il a donné de grands exemples de style et de courage; il a construit des vaisseaux et des maisons; si l'on jouit d'une édition complète de Voltaire, c'est à lui qu'on le doit; si l'on passe enfin dans les treize États, on y trouve encore de nombreux vestiges des services qu'il a rendus.

Nous lisons en outre dans une lettre de Gudin à la veuve de Beaumarchais :

Je compte donc d'ici à peu de temps aller rejoindre mes aïeux. *Je souhaite que ce soit aussi subitement que mon ami* et qu'un de mes oncles m'en ont donné l'exemple. Je vois ce moment sans le désirer ni le craindre. Voici quelques vers moraux que j'ai faits qui vous diront, aussi bien que la prose, mes projets si je vieillis :

J'ignore ce que Dieu réserve à ma vieillesse.
Si je me porte bien, je veux dans ma sagesse
Prendre pour guide Anacréon.
Si je me porte mal, je choisirai Scarron [1].

Beaumarchais d'ailleurs avait déjà reçu, selon sa propre expression, « des avis de la nature ». A la date du 5 mai 1797, il adressait à sa fille ce billet inédit et émouvant :

Depuis la nuit du 6 au 7 avril, où j'eus un long anéantissement qui *était le second avis que la nature me donnait* depuis cinq semaines, mon état est plus tolérable. *J'attends les poudres végétales.* Et soit que la saison ascendante où nous sommes ranime un peu mes forces, soit que *cet éréthisme* vienne de fièvre, j'ai pu faire, ma chère enfant, *des*

1. Voy. à l'Appendice, n° 35, un dernier hommage de Gudin à son ami, adressé à sa veuve.

immenses travaux dont tu recueilleras le fruit par les précautions que j'ai prises. Aie confiance dans ton bon père!

Et ces précautions étaient bonnes, comme on a vu. Non, Beaumarchais ne mourut pas ruiné; non, son agonie ne fut pas désespérée, car, aussi confiant en la Providence qu'en la postérité, il se savait doublement immortel. Ne venait-il pas en effet de protester en ces termes contre le matérialisme d'un de ses amis : « Ce corps-là n'est pas nous [1]. »

Cet homme était trop gai pour mourir en athée.

Il avait désigné lui-même pour son dernier asile un bosquet de son jardin, planté de sa main. Il l'avait aimé ce jardin, comme Voltaire son parc de Ferney, en Parisien épris de verdure. De son grenier de Hambourg, il lui apparaissait comme une oasis lointaine et, avec une délicatesse touchante, sa fille l'y promenait en imagination :

La verdure de nos arbres, lui écrit-elle le 21 ventôse an II, commence à paraître, les feuilles se développent de jour en jour, et les fleurs parent déjà ton jardin; il serait bien joli, si nous nous y promenions avec toi; ta présence ajoutait un charme à tout ce qui nous entoure, il n'est pour moi de félicité que celle que tu partages; nous ne sommes heureux que par toi, oh! mon tendre père! etc...

Il était « destiné, nous dit Gudin, au repos de sa vieillesse, et il n'ombragea guère que ses peines ». Il n'ombragea même pas longtemps sa dépouille; la rue bruyante y passe aujourd'hui; mais Beaumarchais, plus heureux que Molière, a du moins trouvé l'éternel repos parmi ces ombres fameuses « longtemps ballottées au scrutin de l'opinion publique [2] », qui font au Père-Lachaise leur purgatoire, en attendant que l'indulgence des siècles leur ouvre le Panthéon. Elles n'y demanderont qu'un petit coin, quand la France, à l'exemple de l'Académie, « oubliant ce qu'il faut qu'on oublie [3] », sera jalouse d'y donner asile à toutes ses célébrités.

Gudin avait rédigé, en guise d'adieu, avec une émotion aussi sincère que discrète, un portrait en raccourci de son ami. Il chargea un tiers de le lire, et le bon Collin d'Harleville vint porter ce der-

1. Édit. Gudin, VII, 111; *Beaumarchais et son temps*, II, 519; édit. Fournier, 687.
2. Édit. Gudin, III, 327; édit. Fournier, 297.
3. M. Camille Doucet, *Rapports académiques*, 1886.

nier hommage[1] au « tombeau du bonhomme » qui, après tout et malgré les apparences, avait plus d'un trait de ressemblance avec son *Optimiste*.

La presse semblait désarmer ; l'article aigre-doux du *Courrier des spectacles* (16 prairial an VII) laissait même espérer que l'heure de l'indulgence ou du moins de l'impartialité approchait, quand la veuve de Beaumarchais apprit qu'un pamphlétaire était sur le point de battre monnaie avec les scandales assoupis. Elle s'adressa à Gudin, qui courut à la parade, et, fidèle à la promesse faite sur la tombe de son ami, rédigea cette vie dont le manuscrit fut si précieux pour M. de Loménie, et à la publication duquel nous sommes heureux d'avoir contribué.

Puis la veuve et l'ami de Beaumarchais sentirent avec la clairvoyance du cœur que la plus rapide et la meilleure des apologies était de publier ses œuvres. Nous allons suivre leur exemple en les commentant.

Citons auparavant quelques fragments de la correspondance qu'échangèrent entre eux les tuteurs de la mémoire de Beaumarchais. Ils valent doublement qu'on les publie, pour leur intérêt historique d'abord, puis par reconnaissance pour leurs auteurs :

Vous n'avez certainement pas douté, mon aimable amie, écrit Gudin à la date du 21 frimaire an X (12 novembre 1801), que je ne fusse tout prêt à défendre la mémoire de mon ami et à écrire tout ce qui peut intéresser au sujet de son existence publique et privée. Il ne s'agit que de rassembler les papiers qui peuvent me fournir les documents nécessaires, me fournir les époques, les dates et me rappeler une foule de faits, *surtout ses lettres si originales que le lecteur lira toujours avec plaisir et qui serviront de preuves aux faits*, dût-on ne les imprimer qu'à la fin de l'ouvrage, comme pièces justificatives[2]. Il y a longtemps que vous auriez rassemblé ces pièces, sans les scellés, les affaires et votre cruelle maladie. *Nous en avons parlé bien des fois*. En attendant, vous avez fait précisément ce qu'il y avait de meilleur pour repousser l'insolence avide de M. ***[3] et consorts. *Je vous mandais dans ma dernière lettre que*

1. Nous en avons le manuscrit sous les yeux. Il a été imprimé dans la *Gazette nationale* du 2 prairial an VII, n° 242.

2. Elles méritent mieux, et parmi celles que nous avons retrouvées et classées, il y en a bien une cinquantaine qui seraient dignes d'occuper une place d'honneur dans une édition complète de ses œuvres, qui reste à faire.

3. Pourquoi ne pas le nommer, puisqu'il a signé ? C'est *Michel*, le libraire éditeur de la *Vie privée, politique, etc... de Beaumarchais*, imprimée chez Brasseur et publiée en 1802.

Palissot était un corbeau qui s'acharnait à vivre sur le cadavre de Voltaire. Mais ils sont toute une foule de corbeaux qui ne songent qu'à subsister aux dépens des morts, en blessant toutefois les vivants autant qu'ils le peuvent. Je ne doute point que *le Scribe de M.* *** [1] ne soit de cette clique, et qu'il ne puise ses principaux matériaux *dans un recueil intitulé* Mémoires secrets, *concernant la littérature, ouvrage de ténèbres et de mensonges* qu'on pourrait comparer à la *Gazette ecclésiastique.* Ces libelles ont toujours été défendus et souffert, parce que ceux qui gouvernent voudraient occuper seuls toutes les bouches de la renommée, et ne sont pas fâchés de voir avilir ceux qui font parler d'eux. Vous êtes fort étonnée, mon aimable amie, que *la police soit paralysée pour ce genre de délit,* et ce sentiment est bien naturel; mais convenez pourtant que la police et les tribunaux ne doivent connaître que des délits commis et non agir sur les alarmes des particuliers. Vous voyez d'abord que M. *** n'a acheté qu'un titre; le manuscrit n'est pas encore existant, et si le magistrat avait mandé l'auteur, et que l'auteur lui eût présenté sous ce titre une apologie de notre ami, qu'auriez-vous à dire? Ce n'est donc que quand un ouvrage est publié qu'on doit sévir et punir.

. . . . . .

Pour en revenir à M. ***, il s'y est pris trop tard, et je ne crois pas qu'il y ait quatre personnes dans Paris qui donnassent aujourd'hui une pièce de trente sols d'un libelle fait contre un homme mort qu'on ne craint plus de rencontrer dans son chemin [2]. Avez-vous un libraire pour imprimer ses œuvres? *Nous aurons tout le temps d'écrire la vie de l'auteur pendant qu'on imprimera son théâtre.* Il faut seulement se hâter d'en rassembler les matériaux; *je conçois bien que nous aurons plus d'un entretien à avoir à ce sujet.* Mais j'ai plus de temps à la campagne pour travailler qu'à Paris, et il faut que *j'achève mon grand ouvrage.* Je travaille actuellement au dernier chapitre de la neuvième partie, et dans peu de temps j'en commencerai la dixième et dernière.

Le grand ouvrage, l'*Histoire de France,* dort encore dans les cartons de la Bibliothèque nationale : Beaumarchais allait le faire imprimer quand il mourut. Mais Gudin est allé plus sûrement à l'immortalité en prenant la première place dans le cortège de son illustre ami.

Puis « le frère Paul » réitère ses offres dans une lettre du 21 nivôse an X (11 décembre 1801) :

Je vous ai écrit, mon aimable amie, le 21 frimaire, courrier pour

1. Cousin d'Avalon. Gudin exagère; l'auteur adoucit même ses critiques dans la réédition de 1812 et corrige quelques-unes de ses erreurs.
2. Quelles illusions! mais *vellem in amicitia sic erraremus.*

courrier, en réponse à la lettre où vous me mandiez l'écrit qu'on se proposait de publier sous le nom de *la Vie de Beaumarchais;* je vous ai dit que j'étais aussi disposé qu'on le pouvait être à remplir vos désirs et à faire tout ce que vous me proposiez, etc...

Enfin, dans une lettre sans date, Framery [1] écrit sagement en « suppliant Mme de Beaumarchaiss de pardonner ce conseil à un ancien ami » :

Si, dans le temps où l'on exécutera l'édition projetée, on y joint des Mémoires, il conviendra qu'ils soient faits avec beaucoup de circonspection et de modération, pour ne pas ameuter contre cette entreprise *les journalistes, dont la plupart paraissent disposés à oublier leur ancienne animosité.*

Amen ! Citons enfin, pour clore la liste de ces hommages posthumes, quelques vers de Gudin où l'amitié ne fut pas une trop mauvaise muse. Ils nous semblent avoir ici leur place marquée :

Avec lui moins lié, je le louerais bien plus ;
Les discours d'un ami ne sont pas toujours crus,
On sentait que les miens étaient pourtant sincères :
Ils ont fait abjurer à des esprits sévères
L'erreur qui trop longtemps les éloigna de toi.
Tes ennemis confus se taisaient devant moi ;
Ils sentaient s'ébranler le barbare édifice
Qu'ils avaient élevé par un long artifice.
Il est tombé sur eux, condamné par les lois :
Oseront-ils encor faire entendre leurs voix?

A cette question nous répondrons avec Figaro : Le temps est galant homme.

1. Framery était, dans la succession, le curateur des droits d'auteur. Voy. Appendice, n° 33.

DEUXIÈME PARTIE

EXAMEN CRITIQUE DE SES ŒUVRES

CHAPITRE PREMIER

LES MÉMOIRES CONTRE GOEZMAN ET CONSORTS

Mérites dramatiques de ces Mémoires. — Leur pittoresque. — Beaumarchais et Pascal : la tactique et le mélange des tons dans les *Provinciales* et dans les Mémoires. — « Tous les genres d'éloquence ». — La gaieté de Beaumarchais comparée à celle de Pascal et de Démosthène. — Le style des Mémoires. — Originalité de leur dialectique. — Mœurs oratoires de leur auteur.

On se plaît à penser que, devenu le « typographe de Voltaire[1] » et imprimant les passages de la Correspondance relatifs à ses Mémoires contre Goezman, Beaumarchais tressaillit d'aise en y pressentant le langage de la postérité. Voltaire, en effet, l'a parlé d'avance dans un élan d'admiration si spontané, que l'envie en fut absente ; aussi son goût n'a-t-il jamais été plus clairvoyant.

Depuis un siècle, les maîtres de la critique ont développé docilement les exclamations admiratives et les rares réserves que ces

1. *Beaumarchais et son temps*, II, 590. — Gudin, lié d'ailleurs avec Mme Denis, donne (*Histoire de Beaumarchais*, p. 214, sqq.) de curieux détails sur les relations de Beaumarchais et de Voltaire, quand ce dernier revint à Paris pour y mourir triomphalement : « ... Depuis longtemps ce grand homme nous comptait au rang de ses plus sincères admirateurs. Il félicita Beaumarchais sur l'étonnante variété de ses talents, sur la diversité de ses succès au théâtre, au barreau, et même sur l'Océan, où son énergie le faisait agir en homme libre et braver les flottes anglaises, comme il avait bravé dans d'autres temps les rigueurs ministérielles. Ah! combien il était doux pour Beaumarchais ! etc... » — Et ailleurs : « Sur le frontispice d'un petit temple consacré à Voltaire (qui est au premier plan dans la gravure de Bouhot), on lisait : Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur. » Voici enfin une variante inédite du *Mariage de Figaro* où Beaumarchais décerne à Voltaire un honneur qu'une rature envie à Rousseau (7e couplet du vaudeville final, main de Beaumarchais, mss. de la famille) :

FIGARO. — *Le trépas brise l'autel*
Et... Et?... (Il parle au souffleur :) Qui donc est immortel?
Le souffleur se lève : Corneille, Racine (biffé), *Molière, Racine, Voltaire, Jean-Jacques* (biffé) *: A votre choix (il faut tout leur dire).*
FIGARO. — *Ah! (Il achève le couplet :) Et Voltaire est immortel.*

chefs-d'œuvre polémiques provoquaient jadis à Ferney. Leur auteur les y envoya tous solliciter le patriarche, comme un juge suprême de leurs mérites littéraires[1]. Guidons-nous donc à notre tour sur les suffrages dont l'éloquent défenseur de Calas honora l'adversaire de Goezman et consorts; confirmons par des preuves de détails les arrêts rapides et brillants de son goût. « On en pense généralement comme Voltaire », dit Gudin[2], et il n'a jamais mieux loué son ami.

« Il n'y a point de comédie plus plaisante, point de tragédie plus attendrissante[3] », s'écriait Voltaire à la lecture du *quaterne*[4] de Beaumarchais. Ce jugement, pris au pied de la lettre et appliqué aux Mémoires, nous révélera le plus original de leurs mérites, celui d'être une sorte de tragi-comédie en cinq actes.

L'unité du sujet est mise en évidence par cette question qu'ils soulèvent tant de fois. Qui est coupable du crime de corruption? Le juge, dont l'entourage met la justice à l'encan, ou le plaideur, contraint de semer l'or autour du juge?

Cinq Mémoires, cinq actes marquent les phases du débat. Le premier est une parfaite exposition du sujet, destinée « à soulager l'attention des juges » et de la nation « qui a les yeux ouverts sur leur jugement ». Après avoir résumé « les faits d'avant-scène » et pris position, Beaumarchais engage l'offensive et commence à nouer l'intrigue par de légères escarmouches sous forme « d'épisodes ». Puis il ouvre une perspective dramatique sur les péripéties de la lutte, sur « le choix de la victime ». Écoutons en effet cette note jetée entre les lignes comme un aparté scénique : « J'ai quelque notion que ces quinze louis influeront beaucoup sur le jugement du procès. »

Du premier au deuxième Mémoire, dans l'entr'acte, l'action a marché. Une pluie de factums ridicules et arrogants, de faux témoignages mendiés et de calomnies infâmes, semées dans les nouvelles à la main, a fondu sur le héros de la pièce. La « noire intrigue » est nouée, les scènes se pressent, variées et pittoresques. C'est d'abord celle du greffe[5], que Mme Goezman ouvre par des injures et finit par des minauderies, et qui est si prête à monter sur la scène,

1. Voltaire, LXVIII, p. 449, édit. Beuchot : « Beaumarchais m'envoyait ses Mémoires, etc. »
2. Édit. Gudin, VII, 306.
3. Voltaire, *op. cit.*, LXVIII, p. 451.
4. Voy. sur ce mot la note de la page 146.
5. Voy. le fac-similé ci-inclus.

qu'elle aura les honneurs du théâtre des petits appartements dès son apparition. Après ce prélude comique, les deux protagonistes s'engagent à fond dans un débat dramatique. « Donnez-moi la main », s'écrie Beaumarchais, et, « éclairant le fond de la scène », il en débusque son cauteleux adversaire, le saisit, le traîne effaré comme un larron de nuit « au plus prochain fanal », c'est-à-dire à la lumière crue de la rampe, en lui criant au visage son âpre invective : « Et vous êtes magistrat ! Où sommes-nous donc, grand Dieu ! »

Semblable au troisième acte d'une pièce fortement intriguée, le troisième Mémoire jette en scène les adversaires et les met aux prises dans une mêlée furieuse. Nous venons de voir le juge assez imprudent pour descendre « de la tribune dans l'arène » ; il y gît tout pantelant, sous l'étreinte de son adversaire. C'est alors qu'accourt à son aide « l'essaim de frelons ». L'image est piquante ; la scène ne semble-t-elle pas renouvelée de la parabase des *Guêpes*? « Six Mémoires à la fois contre moi ! » s'écrie le vaillant lutteur dans un accès de mâle gaieté ; puis il relève le gant, ou, comme il dit plaisamment, la « mitaine » de chacun des tenants de Goezman, en les saluant à la ronde avec une politesse ironique[1] : « A vous Marin... à vous Bertrand... à vous d'Arnaud... » ; et le gazetier de France, et le « plénipotentiaire Baculard », et le grand cousin, qui ne veut pas être appelé Bertrand, tous, jusqu'au Falcoz, qui essaye en vain de « pirouetter sur une absurdité », vont, dans une culbute risible, qui rappelait à Voltaire celle des adversaires d'Arlequin sauvage[2], mordre la poussière à côté de Goezman. C'est le moment de faire donner la réserve. Elle arrive en rangs serrés[3] ; voici venir un président, la foule des conseillers. « ... Mais que de monde occupé à vous soutenir, Monsieur ! *Tot circa unum caput tumultuantes deos !* » Une offensive hardie peut seule dégager Beaumarchais. Il la prend aussitôt, et, suivant sa tactique favorite, « on le voit porter en parant[4] ». Une accusation de faux, bien assenée, sur Goezman, change les rôles : c'est la grande péripétie de la pièce.

Une stupeur soudaine a rompu l'élan des coalisés ; leur adversaire sait profiter de leur désarroi pour lancer sa requête d'atténua-

1. « Je vous demande bien pardon, etc... » Édit. Fournier, 268.
2. Voltaire, LXVIII, p. 413, édit. Beuchot.
3. « Me trouvant en tête une foule d'ennemis fourrés, croisés, dignitaires. » Édit. Fournier, 304.
4. Édit. Gudin, III, 307.

tion. C'est le quatrième acte ; il prépare brièvement et savamment le cinquième. Beaumarchais, avec une modération affectée et meurtrière, résume les faits, se cantonne dans les positions conquises et prépare le suprême assaut.

Il le livre enfin dans son quatrième Mémoire, le cinquième acte de la pièce.

Un critique allemand[1] combat l'opinion des Français qui exaltent le quatrième Mémoire ; il préfère le troisième, qui lui paraît « le mieux fondu d'un seul jet, et où les portraits satiriques de ses adversaires lui semblent le mieux réussis ». De son côté, M. de Loménie estime que « le supplément au premier est, après le quatrième, le plus intéressant de tous[2] ». Nous resterons de l'avis de Voltaire, qui préférait « le *quaterne*[3] ». Cette préférence est sensible, et les progrès de son admiration d'un Mémoire à l'autre sont très marqués dans la Correspondance. Il écrivait, en effet, le 30 décembre, n'ayant donc lu que les trois premiers Mémoires : « J'ai lu tous les Mémoires de Beaumarchais, et je ne me suis jamais tant amusé. J'ai peur que ce brillant écervelé n'ait au fond raison contre tout le monde. » Mais le 26 février, dans sa lettre à Florian, il s'écrie : « J'ai pourtant lu le quatrième Mémoire de Beaumarchais ; j'en suis encore tout ému. Jamais rien ne m'a fait tant d'impression, etc. » Sans le céder en rien au troisième Mémoire du côté de la composition, le quatrième, malgré quelque « abus de la

1. M. Bettelheim, *op. cit.*, 239.

2. *Beaumarchais et son temps*, I, 332, *op. cit.*

3. Les amis de Beaumarchais en jugeaient comme Voltaire, car on lit dans les *Mémoires secrets*, à la date du 10 février 1774 : « Tout Paris est dans l'attente du quatrième Mémoire de M. de Beaumarchais. Il l'a déjà lu chez ses amis, qui en sont enchantés et le regardent comme supérieur aux autres ; c'est ce qu'il faudra voir. » On le vit bien. L'impatience de tout Paris était d'ailleurs partagée par Voltaire. Cf. sa lettre du 9 février 1774, à M. Bacon, publiée par M. Desnoiresterres, *Voltaire, etc...*, VII, 455. — Remarquons ici que par l'expression « quaterne » dans cette phrase : « De tous les ouvrages dont on régale le public, le seul qui m'ait plu est le *quaterne* de M. de Beaumarchais », Voltaire désigne le quatrième Mémoire, et non, comme dit M. de Féletz, III, 322, ses quatre Mémoires. L'erreur est excusable, quaterne signifiant un groupe de quatre numéros gagnants à la loterie ; mais Voltaire n'a pas pris le mot au pied de la lettre, et la preuve, c'est que, le même jour, le 25 février 1774, encore tout plein de cette lecture, il écrit à d'Argental : « Je lis et je relis ce *quatrième* Mémoire. » D'ailleurs l'expression : « Il donne des leçons à ses juges », qu'il emploie en jugeant le *quaterne*, ne peut viser que la leçon de modération infligée à Nicolaï, ou mieux les leçons de logique données au président dans la scène de l'interrogatoire. Enfin, Gudin, VII, 307, *citant le jugement ci-dessus de Voltaire*, écrit : « De tous les ouvrages modernes dont on régale le public, le seul qui m'ait plu est le *quatrième* Mémoire de Beaumarchais. »

force[1] », selon le mot de La Harpe, l'emporte par la verve et par l'éclat. Il y règne surtout une aisance que Beaumarchais signale dès le début : « Ce Mémoire est moins l'examen sec et décharné d'une question débattue qu'une suite de réflexions sur mon état d'accusé[2]. » C'est aussi le meilleur de ses drames, un ambigu de plaisant et de pathétique, où sont concentrés et fondus avec une adresse magistrale tous les éléments d'intérêt et d'action qu'il puise au cœur de son sujet, et que multiplient sa verve et ses alarmes. Au début, une invocation, un prélude d'épopée héroï-comique, puis, remerciant « une foule d'honnêtes gens » qui l'applaudissent et ayant décliné habilement l'aide qu'ils lui offrent, le héros rentre d'un bond dans la mêlée. Il assène le coup de grâce à chacun de ses adversaires, et, faisant trophée de leurs calomnies, il se décerne une éloquente apologie qu'il intitule modestement : « Fragments de mon voyage en Espagne ». L'épisode Clavijo, grâce à l'intérêt attendri qu'il excite en nous, couronne les Mémoires à la manière de ces récits qui dénouent la pièce dans le théâtre classique, et dont la discrète éloquence doit amener l'âme de l'auditeur à une sorte d'apaisement final.

A l'intérêt dramatique des faits ainsi tramés Beaumarchais ajoute celui des personnes qu'il met en scène, de manière à porter à son comble cette illusion théâtrale qu'il voulait donner à ses lecteurs. Il peint d'abord par le dehors, observant avec un soin infatigable les gestes et les mines qui décèlent les sentiments, reproduisant avec une précision curieuse les attitudes qui résument les manières d'être et d'agir; et, dans le cadre savant de son récit, les personnages se meuvent avec le relief et la mobilité qu'ils auraient sur la scène. Ils nous donnent vraiment la comédie.

C'est d'abord Mme Goezman, face à face dans l'antre du greffe, avec le « bien malin » Beaumarchais. Avant l'attaque, « elle s'affermit sur son siège », mais une riposte la fait se dresser hors d'elle; « elle était comme un lion de sentir qu'elle avait manqué d'être prise », dit son adversaire, qui feint la frayeur[3] : la dame retrouve

1. La Harpe, XI, 556, *Cours de littérature*, édit. Didot, 1822.
2. Édit. Fournier, 297.
3. Voy. édit. Fournier, 244. — Parmi les caricatures que nous retrouvons mêlées aux brouillons des Mémoires, il en est une où on voit un homme qui détale effaré et une femme qui se dresse furieuse, tandis qu'une tête à perruque (le grave M. Fremyn) domine la scène. C'est la charge de la scène du greffe et peut-être une preuve que Beaumarchais, pour mieux suivre le conseil de Voltaire sur l'art de bien terminer les images, s'en rapportait d'abord à son crayon.

ses grâces de jolie femme pour la défensive, « présentant aux juges sa liste d'une main (la liste de sa portière) et faisant la révérence de l'autre ». Au reste, attaques et défenses sont à la merci d'une galanterie bien placée; son contradicteur la décoche, et aussitôt « un doux sourire rend à sa bouche sa forme agréable[1] ». Mais quel est ce personnage qui se dérobe « sous le manteau de Madame » comme sous une armure qui le rendrait invisible et fait voler ses traits de ce poste obscur pareil à Euryale, ému du danger de Nisus, et qui refuse obstinément de crier son *Me, me adsum qui feci?* Le voilà pris; mais nous l'avons vu jadis avec une allure plus triomphante, « gants blancs et bouquet à la main, menant sur le poing sa commère à l'église, *in fiocchi* »! C'est lui encore que nous avons entrevu sous le rideau de sa fenêtre, alors qu'il se faisait celer. C'est « Goezman-Dugravier ». Nous le tenons par sa simarre, ce Protée; il faudra, bon gré, mal gré, qu'il traverse la scène à découvert sous les sifflets.

En arrière de ces deux personnages qui ont droit au premier plan, s'agite la mêlée pittoresque des comparses, que l'auteur a soin de « distinguer[2] », comme il dit malicieusement, par des épithètes de nature, à la manière épique. Voici d'abord les gens du Sud, gesticulant et intriguant, sous les ordres du doux Marin, « à qui il ne faut pas faire le tort », et aujourd'hui moins que jamais, « de le ranger dans la classe des simples[3] ». « Il a bien changé le Marin[4]! » Laissons donc cette « *victime de Beaumarchais* » regagner le pays natal au trot de son carrosse, historié des armes parlantes que l'on sait[5]. Elle y retrouvera la foule de ses obligés et quelques consolations méritées. A la fameuse légende à la houppe : « *Qu'ès acó, Marin?* » ils répondront qu'il est un bienfaiteur, et qu'il a découvert Tauroentum. « Il n'y a qu'un cri à la Ciotat[6]! » sur « le grand

Cela ne vaut pas les dessins de Victor Hugo, rayons et ombres, mais a son prix.

1. Le *bien malin* fit plus tard place au *bien bon* : « *Madame Goezman tomba dans la misère et fut secourue par lui,* » écrit Mme de Beaumarchais à Pougens, le 24 pluviôse an X (13 février 1802). (Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 476, note de M. Tourneux.) Nous avons pu vérifier cette assertion : Mme Goezman figure au *compte de liquidation* parmi les *créances désespérées*, pour une somme de plusieurs milliers de francs, en compagnie de Restif de la Bretonne « *supposé dans la misère* », de Dorat « *mort insolvable* », de Théveneau de Morande, etc.

2. « Cette distinction de Marin me rappelle un propos : « Avancez, maraud, que je vous timbre au front, que je vous distingue. » Édit. Fournier, 316.

3. Édit. Fournier, 254.

4. Édit. Fournier, 317.

5. Voy. édit. Fournier, 317.

6. Le mot est de l'honnête Ciotaden, M. Camoin pour Marin contre Gardanne

bienfaiteur », et nous sommes obligés d'en croire « ce grand indécis de Bertrand, trompette de Marin la Gazette », qui est là, « le cou tendu, l'œil en arrêt, la bouche ouverte, attendant son article »; tandis que d'Arnaud « regarde Beaumarchais de travers, ou louche seulement en défilant sa tirade ». Et tous les personnages s'offrent tour à tour à nos regards, animés par l'art qui saisit chacun d'eux en scène, dans une attitude expressive, depuis La Blache, « suivant partout les huissiers, comme un piqueur est à la queue des chiens », jusqu'à l'exempt, invité à noter les fins de non-recevoir de la portière, le rideau sournoisement soulevé par le juge, et qui « se démantelait la mâchoire à force de bâiller ».

Avec quelle facilité alors et quelle variété les tableaux naissent et se forment de tous ces traits notés au passage. « Ce devait être un bon spectacle que Mme Goezman, érigée en secrétaire de le Jay, corrigeant sa leçon d'écriture! » On retrouve toute la délicatesse du pinceau de Greuze dans cette scène de famille où la pauvre victime de Clavijo, redemandée par le fourbe, « ne sachant plus où mettre sa tête, de confusion vint se jeter en pleurant[1] » dans les bras de son frère. Ailleurs, que de fantaisie! Le tableau du « doux ami » Marin et du « grand cousin » Bertrand, à genoux l'un devant l'autre[2], et celui d'Orgon et de Tartufe dans la même posture, ne font-ils pas pendant? Que de variété aussi! Tantôt l'auteur peint largement, animant d'un trait la foule de ses adversaires, qui se dépitent et « piétinent comme des enfants »; ou celle de « ses amis qui commencèrent à lever la tête... »; tantôt il nuance ses touches, et, n'encadrant dans son récit qu'une seule figure, il en fouille les détails : « Qu'on se forme le tableau de cet homme étonné, stupéfait de ma harangue, à qui la surprise ouvre la bouche et y fait expirer la parole glacée; qu'on voie cette physionomie radieuse, épanouie sous mes éloges, se rembrunir par degrés, ses yeux s'éteindre, ses traits s'allonger, son teint se plombler[3]. » Et la coquetterie de l'artiste ne s'adresse pas en vain à notre imagination, qui se fait une peinture achevée avec les traits qu'il lui suggère.

Mais le plus vivant de tous ces portraits, c'est celui du person-

(voy. *Une victime de Beaumarchais*, par M. Ricard, p. 142), et Bertrand le répète dans ses Mémoires!

1. Édit. Fournier, 325.
2. Édit. Fournier, 278.
3. Édit. Fournier, 322.

nage principal, de l'auteur lui-même, ce protagoniste toujours en scène, et qui ne lasse jamais, qu'on voit ou qu'on devine partout, animant tout de sa présence, centre mouvant de l'action et de l'intérêt. Il est doué d'un si beau sang-froid, qu'il se voit agir en toute circonstance, et d'une si vive sensibilité, que « tout se peint à sa mémoire, tout est fixé sous sa plume[1] ». Aussi nous apparaît-il dans les attitudes les plus variées : ici, tout galant, s'avançant pour offrir la main à Mme Goezman ; là, tout modeste, « baissant les yeux pour elle », ou bien encore « son chapeau à la main, très modestement » sur le passage du fougueux président. Avec quelle désinvolture il lit tel ou tel Mémoire de ses adversaires qu'il s'agit de « mettre en français[2] » ; mais « le voilà retourné ! » s'écrie-t-il plaisamment, et ce n'est qu'une « bertrandade renforcée ». Arrêtons surtout nos regards sur ce passage où, aux applaudissements unanimes des contemporains, il « s'élève à un tableau de Michel-Ange[3] ». L'accusé s'avance lentement, précédé du greffier, vers la salle des séances du Parlement, tandis qu' « un grand bruit de voix confuses le frappe sans l'émouvoir... ». Et en effet la gravité de la circonstance ne fait que surexciter, sans le troubler, ce don d'observation que nous lui connaissons, et qui va tout épier et tout noter, depuis « cet aspect d'une salle qui ressemble à un temple », jusqu'aux moindres effets de sa défense. Elle dure trois heures, révélant un orateur dans l'écrivain. Une fois même, malgré la solennité de la *foorme*, Figaro déride Brid'oison[4]. « Il s'éleva dans l'assemblée, nous dit l'orateur improvisé, un murmure qui me parut être celui d'un sourire universel... » Puis il revient au grave, et les traits sont choisis pour frapper l'âme en parlant à l'imagination. Qui ne s'est senti « le cœur subitement resserré » avec le courageux accusé, centre de ce demi-cercle de soixante magistrats, uniformément vêtus, « tous les yeux fixés sur lui... », à la vue de cette « seule bougie qui fût sur une table, éclairant le visage » d'un conseiller, son ennemi déclaré, « de M. Gin, en un mot[5] » !

Aussi, au jour du jugement, qui pouvait bâillonner à jamais la

1. Édit. Fournier, 328.
2. *Ibid.*, 277.
3. *Mémoires secrets*, 18 février 1774. L'ironie forcée des continuateurs de Bachaumont est ici un témoignage de plus de l'admiration universelle.
4. Édit. Fournier, 310.
5. Édit. Fournier, 308.

bouche éloquente de cet homme si brave et si gai, lorsque nous le voyons « seul, à pied, à cinq heures du matin », traverser dans l'obscurité le pont qui mène au Palais [1], et que nous l'entendons se répéter, « en perçant le brouillard », son inévitable refrain : « Quel sort bizarre est le mien! » c'est notre intérêt, c'est notre pitié, et, disons-le déjà, notre admiration qui lui font cortège et entrent avec lui « sous les terribles voûtes ».

Cette science de l'intrigue, cette habileté à mettre en scène les personnages et à décrire jusqu'aux décors, ne méritent-elles pas qu'on applique aux Mémoires contre Goezman l'exclamation que les Fables de La Fontaine arrachaient à Mme de Sévigné : « Cela est peint! » Beaumarchais, lui aussi, a fait de son ouvrage « une ample comédie », la « comédie du Palais », a dit La Harpe, et ce titre sied bien à cette sœur jumelle du *Barbier de Séville* [2].

Les mérites dramatiques des chefs-d'œuvre polémiques de Beaumarchais sont si saillants, ils frappent d'abord si exclusivement, que l'auteur du *Lycée* a pu déclarer de bonne foi, dès le début de sa critique, que « ces Mémoires sont d'un genre et d'un ton qui ne pouvaient avoir de modèle, car il n'y en avait pas d'exemple [3] ». Certes, les *Défenses* de Pellisson, avec leur éloquence grave, ornée et circonspecte, leur dialectique ferme, mais un peu lourde; les mémoires, lettres et requêtes pour les Calas, les Sirven, les La Barre, les d'Étalonde, les Monthailly, où Voltaire narre plus qu'il ne peint, intéresse plus qu'il ne passionne, disserte plus qu'il ne plaide; les factums des avocats du temps, sans en excepter Cochin, Élie de Beaumont, ni Target, gâtés par cette enflure et cette fureur de divisions et de subdivisions qui persistaient encore au barreau, sont aussi différents, pour le genre et pour le ton, des Mémoires de Beaumarchais que les *Petites Lettres* de Pascal le sont des *Grandes Lettres* et des dissertations *tripartites* et *quadripartites* d'Arnauld. Mais l'auteur des Mémoires trouvait dans ces mêmes *Petites Lettres*

1. *Ibid.*, 369.

2. La simultanéité des deux œuvres est mise en évidence d'une manière assez piquante dans le mss. du *Barbier* en cinq actes. Un des feuillets de ce mss. est le verso d'un fragment de lettre autographe dont voici le début : « *J'ai l'honneur, Monsieur, de vous adresser un extrait fidèle de toutes les pièces de mon procès Goësman. Je vous aurai la plus véritable obligation si dans vos loisirs vous trouvés quelqu'instant d'en faire lecture et d'y mettre vos nottes marginales que je joindrai à tous les avis de nos jurisconsultes, etc...* »

3. La Harpe, *Cours de littérature*, XI, 532, édit. Didot, 1822

des exemples, presque un modèle, qu'il a invoqué éloquemment et fort à propos, comme nous allons voir. Sans doute, d'autres adversaires du parlement Maupeou avaient déjà songé à le combattre sous l'égide de Pascal [1], mais c'est à notre auteur qu'était réservé l'honneur d'écrire les *Provinciales* du dix-huitième siècle.

Il y a d'abord une analogie remarquable entre certaines circonstances du procès Goezman et celles qui avaient entouré la publication des pamphlets de Port-Royal. « Je suis seul », s'écrie Pascal, et Beaumarchais nous fait comparer son *isolation* [2] aux « entours » de son juge. On oppose à l'un plus de moines que de raisons, l'autre a en tête tout un Parlement, solidaire d'une mauvaise cause [3]. Mais leur isolement en face de tant d'adversaires n'est qu'apparent. Derrière chacun d'eux, à la cantonade, pour ainsi dire, manœuvre un groupe d'auxiliaires vigilants, sorte de conseil occulte, qui évente les mines de l'adversaire, critique ou modifie d'autorité la tactique de son unique champion et apprête clandestinement pour lui les armes que seul il saura manier et faire briller au grand jour de la bataille. En d'autres termes, c'est l'érudition d'Arnauld et de Nicole qui riposte à celle des casuistes, mais elle est dardée par la plume de Pascal, et le pesant argument s'allège, siffle et perce comme une flèche ailée. Harcelé par « Goezman et Compagnie », Beaumarchais esquive l'étreinte redoutable des criminalistes et de leurs « terribles procédures [4] », en se frottant de chicane auprès de ses conseils; et les textes de lois, plaisamment rétorqués par ce redoutable plaideur, armés par lui de la pointe acérée du sarcasme, retombent sur les « insolents privilégiés [5] » de tout leur poids meurtrier. S'avisent-ils de citer Papon, Néron, et le latin des vieilles *Ordonnances*, Figaro

1. L'une des meilleures Chancelières avait pour titre : *Lettre d'un bourgeois de Paris à un provincial* (voy. *le Chancelier Maupeou et les Parlements*, par Jules Flammermont, p. 326). Dans la liste des livres condamnés par le Parlement, figurent, à côté des Mémoires de Beaumarchais, des *Lettres provinciales*, etc... Voy. *l'Esprit révolutionnaire avant la Révolution*, p. 530, par Félix Rocquain.

2. Édit Fournier, 302. — C'est un soiécisme de famille; nous le trouvons, en effet, sous la plume de Julie (voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 48 : « Mon isolation est extrême. ») — « Il s'agit moins pour le public de ma justification que de voir comment un homme isolé s'y prend pour soutenir une aussi grande attaque et la repousser tout seul. » Édit. Fournier, 237.

3. « On voit bien qu'il vous est plus aisé de trouver de grands défenseurs que de bonnes défenses. » Édit. Fournier, 281.

4. Édit. Fournier, 336.

5. On sait que le mot est de Figaro dans *le Mariage*, acte III, scène xv.

« y est Grec et les extermine[1] ». On sait d'ailleurs quels amis dévoués assurent et préparent les coups. M. de Loménie[2] a indiqué leur part de collaboration dans quelques pages aussi précieuses pour la critique que celles où Nicole a raconté l'histoire des *Provinciales*.

N'oublions pas surtout dans ce dénombrement un auxiliaire sans lequel Beaumarchais n'eût peut-être pas osé engager la lutte, et qui avait jadis prêté à Pascal une partie de sa force encore latente. Il s'appelait modestement « le public[3] » au temps des *Provinciales;* il a dans les Mémoires un nom plus retentissant : il est la « nation, juge des juges[4] ». Sa force est dans cette opinion des hommes, dont les États-Unis vont invoquer solennellement l'arbitrage en tête de leur déclaration d'indépendance[5]. Son antagoniste est le pouvoir, inquiet, prêt à intervenir dans la mêlée, debout derrière le Parlement, ainsi qu'il l'était jadis derrière la Sorbonne. Beaumarchais n'était donc isolé qu'en apparence, et il s'appuyait en réalité sur des bases d'opération fort solides; c'est même grâce à cette sage manœuvre qu'il put ensuite, à l'exemple du champion de Port-Royal, mettre si hardiment son esprit en campagne.

Mais les *Provinciales* n'offraient pas seulement à l'adversaire de Goezman des préceptes de tactique[6]; elles étaient surtout un précieux modèle pour l'écrivain. Le mit-il à profit et dans quelle mesure? Voltaire a fait, sans y songer, une réponse directe à cette question. Il s'écriait dans son admiration très sincère pour le grand écrivain que venaient de lui révéler les Mémoires : « Quel homme! il réunit tous les genres d'éloquence[7]. » Or c'était dans les mêmes

1. Et avec quelle hardiesse! « L'espèce ne saurait être aujourd'hui la même sur rien, etc... » Édit. Fournier, 236. — Voy. Voltaire, t. XLII, p. 375, édit. Beuchot : « La jurisprudence de France est dans un grand chaos, etc. » Relation de la mort du chevalier de La Barre.

2. *Beaumarchais et son temps*, I, ch. XIV.

3. « Sur cela l'un d'eux dit que le meilleur moyen pour y réussir était de répandre *dans le public* une espèce de factum. » *Histoire des Provinciales*, par Nicole.

4. Édit. Fournier, 307. — Cf. Voltaire, XLII, 390, édit. Beuchot. « Le public, ce juge de tous les juges. » Avis au public sur les Calas et les Sirvens. — Voy. Pascal sur le « juge des juges », XIIIe *Provinciale* et ci-dessus.

5. « ... Les égards qu'il doit avoir pour l'opinion des hommes, exigent qu'il déclare les causes qui le forcent à cette séparation... » Déclaration de l'indépendance des États-Unis, 1776. — Voy. *les États-Unis d'Amérique*, I, 7, de M. Roux de Rochette. — « Couvert de cette opinion qui alors était une espèce de puissance. » Gudin, art. nécrologique sur Beaumarchais, *Moniteur*, 2 prairial an VII.

6. Voy. encore « la *petite guerre* » de Beaumarchais « *avant la grande* », et dans la XIe *Provinciale* : « Ce que j'ai fait est un jeu avant un terrible combat. »

7. Voltaire, LXVIII, 447, édit. Beuchot.

termes que le même critique avait jadis résumé les mérites des *Petites Lettres :* « Toutes les sortes d'éloquence y sont renfermées[1]. » Le « typographe de Voltaire », qui savait son auteur, dut faire au passage un rapprochement si flatteur pour lui.

Sa plus haute ambition, après celle de vaincre, avait été de le mériter. Elle se trahit dans ce passage délicat du troisième Mémoire où, revendiquant le droit de rire, il en appelle à Pascal, qui, « après avoir plané légèrement sur les personnes, élevait son vol sur les choses, et tonnait enfin à coups redoublés, quand sa pieuse indignation avait surmonté la gaîté de son caractère[2] ». Il n'est donc pas douteux que Beaumarchais, tout en déclarant l'auteur des *Provinciales* inimitable, lui a demandé conseil sur cet art difficile « d'égayer un sujet aride[3] » sans l'avilir, qui consiste dans le mélange habile des tons.

Mais l'auteur des Mémoires n'a eu garde de faire ce mélange dans les mêmes proportions que son glorieux devancier. Son sujet comme son génie propre le mettaient en garde contre une imitation étroite, dont il sentait plus vivement encore l'imprudence que la difficulté.

« Disputer sur des points de controverse » est, au demeurant, une garantie de modération. Si la dispute de théologie tente de dégénérer, selon le mot de Pascal, en une dispute de théologiens, la question de foi religieuse reparaît toujours entre les deux camps et force les personnes à s'effacer derrière elle[4]. Mais un procès, surtout au criminel, met d'abord aux prises les personnes, et il eût été bien imprudent de « planer légèrement » sur elles avant de les avoir terrassées dans une rude étreinte. De là pour Beaumarchais le droit d'être plus agressif : on a vu s'il en usa.

Aussi bien ce n'est plus Pascal qu'il nous rappelle dans les nombreux passages où l'argument *ad hominem* est le fond de son éloquence ; c'est l'adversaire d'Eschine avec ses âpres invectives, et aussi, avouons-le, avec ses impitoyables et indécents sarcasmes, et ses « sauts de joie[5] » quand il piétine son ennemi vaincu. Que l'on

1. Voltaire, XX, 307, édit. Beuchot.
2. Édit. Fournier, 261.
3. Édit. Fournier, 297. Rappelons ici que M. de Loménie (1,32) a déjà signalé Pascal parmi les livres de chevet du père Caron. Son fils dut le feuilleter de bonne heure.
4. « Nos divisions ne nous séparent pas d'autel. » Fragments de Pascal pour la XVIIe *Provinciale*.
5. Édition Fournier, 254. C'est le mot de Cicéron sur Démosthène qui vient de terrasser Eschine : *Exsultavit audacius. Orator*, VIII, § 26.

rapproche par exemple, et sous toutes réserves, la caricature de Marin, enfant de chœur à la Ciotat, et la charge bouffonne du rôle d'Eschine dans les cérémonies du culte dont sa mère était la digne prêtresse que l'on sait [1].

« Mais tel de vous ose me blâmer qui frémirait d'être obligé de se défendre à ma place [2] », disait l'inculpé, et la postérité aurait mauvaise grâce à se montrer ici plus sévère que Voltaire [3]. Et d'ailleurs est-ce que ces défauts de mesure ne sont pas rachetés par la gaieté héroïque qui est l'âme des Mémoires et y brille comme une preuve éclatante du bon droit de leur auteur, puisque la vérité est gaie, comme l'avait dit et prouvé l'auteur des *Provinciales* [4] ? Mais remarquons que Pascal veut nous rendre sérieux dans une cause dont il épuise d'abord la gaieté, tandis que Beaumarchais tient à faire rire dans une cause dont on n'oublie jamais le sérieux : les deux procédés sont symétriques, mais inverses. De la gaieté de Pascal, comme de celle de Molière, on pourrait dire avec le poète :

Que lorsqu'on vient d'en rire, on devrait en pleurer.

Elle est fille de son indignation, et l'on attend qu'il se fâche. Au contraire, quand Beaumarchais « se remonte au grave [5] », on sent qu'il prend un masque, mais qu'il va se hâter de le quitter et de rire, et que son sérieux vient de sa cause, mais que sa gaieté est à lui plus que tout le reste [6]. C'est en faveur de cette « naïveté » que Voltaire lui pardonnait ses pétulances. Il avait raison : Pascal indigné élargit et laisse béantes les plaies qu'il a faites, Beaumarchais les panse en riant. Rappelons d'ailleurs que dans les Mémoires la violence est rare, et qu'entre la gaieté poussée jusqu'à l'indécence et l'indi-

1. Cf. *Pro Corona*, édit. Weil, § 260, et Quatrième Mémoire, édit. Fournier, p. 317.
2. Édit. Fournier, 302.
3. « J'y vois les imprudences et la pétulance d'un homme passionné, poussé à bout, justement irrité, né très-plaisant et très-éloquent. » Voltaire, LXVIII, édit. Beuchot, p. 449.) « Sa naïveté m'enchante, je lui pardonne ses imprudences et ses pétulances. » *Ibid.*, p. 447.
4. « C'est proprement à la vérité qu'il appartient de rire, parce qu'elle est gaie; et de se jouer de ses ennemis, parce qu'elle est assurée de la victoire. » 11e *Provinciale*. — Le père Nouet, l'auteur des *Impostures du sieur Louis de Montalte*, avait reproché aux *Provinciales* d'être « accompagnées d'une perpétuelle bouffonnerie ».
5. Édit. Fournier, 303.
6. Surtout bien plus que ses grandes citations. Voici, par exemple, comment il rompt la plus solennelle de toutes : « Puisque le Sénat, le Parlement, Cicéron, Verrès, *vous et moi*, nous convenons tous qu'il faut être justes. » Édit. Fournier, 259.

gnation déclamatoire, tout le clavier des sentiments intermédiaires est touché d'une main savante.

Notons, par exemple, dans le quatrième Mémoire, qui est le plus voisin de la perfection, le jeu de ces effets alternatifs de gravité et de plaisanterie que Beaumarchais avait étudiés à l'école de Pascal, et auxquels se prêtaient si bien la mobilité de son humeur et la souplesse de son talent. Ayant répliqué avec fermeté à l'accusation de corruption, il s'égaye par l'épisode de la « séduction » de Mme Goezman, puis, « unissant la dague à l'épée », il immole le « Du Cange du siècle [1] », convaincu d'un « triple faux ». C'est alors que Bertrand vient faire une heureuse diversion à la tristesse du sujet par la gaieté de son cas ; et « voilà notre gravité partie ». Nous la reprendrons pour aller à la barre du Parlement, épisode sévère qui aura pour épilogue tragi-comique la rencontre du fougueux président, en attendant le fou rire où nous jettera l'article Marin. Enfin « le voyage en Espagne » sera, pour employer une expression de musicien que notre auteur nous eût pardonnée, comme la strette finale de ce grand morceau. Alterner ainsi les tons, préparer et sauver les dissonances par l'accord parfait des transitions, n'est-ce pas posséder en maître cet art d'agiter à son gré le lecteur qu'Horace appelait magique?

> Meum qui pectus inaniter angit,
> Irritat, mulcet, falsis terroribus implet,
> Ut magus.....
>
> (*Ep.* II, I, 211.)

Après avoir rendu un juste hommage à toutes ces qualités des Mémoires contre Goezman et déclaré avec Voltaire qu'ils « offrent tous les tons de l'éloquence, tous les genres de mérites », La Harpe croit devoir ajouter, sans Voltaire, qu'ils « offrent aussi toutes sortes de fautes [2] », et il les énumère. On peut, en effet, noter dans les Mémoires de Beaumarchais quelques spécimens de toutes les fautes nommées par La Harpe, mais on ne saurait en présenter une liste aussi touffue que le donnent à entendre l'Aristarque du *Lycée* et ceux qui ont cru devoir renchérir sur les rigueurs de sa critique.

A propos de l'expression suivante que Beaumarchais a employée

1. Édit. Fournier, 303.
2. La Harpe, *Cours de littérature*, XI, 548.

dans une lettre [1] : « Mais, en me recherchant sur sa moralité... », l'auteur des *Causeries du lundi* a dit [2] : « Beaumarchais est plein de ces locutions incorrectes et de néologismes de tous genres ; *on ne les compte pas avec lui.* » Est-ce par dédain ou par indulgence ? N'acceptons ni l'une ni l'autre pour les Mémoires et comptons. Que l'on fasse à ces factums l'honneur d'oublier qu' « un Mémoire ne se juge pas sur les principes d'un discours académique [3] ». On y relèvera les incorrections formelles qui suivent : « Je n'aurai donc qu'une existence *relative* » (édit. Fournier, 288); « J'ai mis à *fin* la fameuse aventure » (*ib.*, 306) ; « Mon travail avait encore un objet plus *intérieur* (*ib.*, 307); « Le profond silence qui suivit ce mot m'*en* imposa excessivement » (*ib.*, 308) ; « cet *entour* » (*ib.*, 320), « *isolation* » (*ib.*, 320) ; « Je n'ai *pas* cru devoir remplir *aucune* » (*ib.*, 276) ; (et encore Pascal a-t-il dit : « Vous ne pouvez *pas* tirer *aucun* avantage de l'opinion de Vasquez [4] » ; et ailleurs : « C'est de ne *pas* laisser *aucun* vide dans l'esprit [5] »). On y signalera comme « des expressions ou impropres, ou recherchées, ou bizarres [6] » : « un crime de lèse-équité *magistrale* » (*ib.*, 235); « *abstractivement* parlant » (*ib.*, 236); « bien *remonter* pour souffrir » (*ib.*, 260), dont l'horloger est coupable, « me *remonter* au grave » (*ib.*, 303), qui a échappé au musicien ; « *tripoter* vos fonds (*ib.*, 274), et « d'une trop longue *rentrée* » (*ib*, 280), qu'il faut mettre à l'actif du négociant. Proscrivons au nom du goût : « La vérité lui sortira *par tous les pores* » (*ib.*, 230) ; « entre *quatre* yeux » (*ib.*, 275) ; « me mettre *à dos* le comte de La Blache (*ib.*, 275) ; « longs Mémoires tout saupoudrés d'*opium* et d'*assa fœtida* » (*ib.*, 276) qui « sent son Gardanne », comme les deux lobes de Bertrand et leur indépendance fonctionnelle, mais qui ne les vaut pas; « *critique à part* » (*ib.*, 243) et la récidive (*ib*, 300), et deux autres jeux de mots trop impertinents pour être cités (*ib.*, 258). On ne rira pas de ces lazzi : « de l'esprit comme quatre et du sens *commun* » (*ib.*, 277.); « les *purgeries* » (*ib.*, 327) de Clavijo ; « le *resserrement* universel » (*ib.*, 328) ; « le prix *des premières bontés d'une femme* » (*ib.*, 299) ; « faute d'avoir trouvé

1. Édit. Moland, 695 : *Lettre au semainier du Théâtre-Français.*
2. VI, 249, 3e édit.
3. Édit. Fournier, 250.
4. XIIIe *Provinciale.*
5. Discours sur les passions de l'Amour.
6. La Harpe, XI, 550, *op. cit.*

chez lui *du cœur à percer* » ; « La Blache, *homme de lettres* de Goezman » (*ib.*, 262, 293) ; « le goût *Marin* (*ib.*, 276), qui vaut le « *jus Verrinum* » de Cicéron, et « *du Marin superfin* » (*ib*, 318), qui ne vaut pas mieux. On blâmera l'emphase de : « le cœur élevé *à sa haute région* » (*ib.*, 330) ; la trivialité de : « à propos de bottes » (*ib.*, 280), « cela *ne prendra pas* » (*ib.*, 262), qui sentent un peu les halles, et la préciosité de : « cet *heureux infortuné* » (*ib.*, 284) ; de « l'*humble audacieux* » (*ib.*, 324), « le *repos fatigant* » (*ib.*, 328).

On tiendra pour des « figures déplacées [1] » où se trahissent « un goût qui n'est ni sûr ni cultivé [2] », et même « le trivial [3] » : « Fera-t-il sans crime de la balance de Thémis un vil trébuchet de Plutus » (*ib.*, 236) ; « Voilà ce que ne replâtrera point *le ciment puéril et déshonnête* dont vous avez voulu lier tant de contradictions » (*ib.*, 246) ; « et quand je me serais *enrubanné* de la tête aux pieds, quand je me serais *affublé*, *bardé* de tous les ridicules ensemble » (*ib.*, 256) ; « je le répéterai jusqu'au *tronçon* de ma dernière plume, j'y mettrai l'encrier *à sec*, et quand je n'aurai plus de papier, j'irai jusqu'à disputer vos Mémoires aux chiffonnières et j'en *griffonnerai* les meilleurs endroits qui sont les marges... » (*ib.*, 261) ; « tourmenté sous le fouet des furies, Oreste embrassait la statue de Minerve, et moi j'embrasse celle de Thémis (*ib.*, 262) ; « ferrailler contre un *moulin à vent d'intentions* » (*ib.*, 267) ; « cette *coupeile* où M. Goezman m'a mis au *creuset*, où le sieur Marin fournit le *charbon*, où *etc...* » (*ib.*, 268) ; l'abus du « *fantôme* de corruption » (*ib.*, 232 ; 309).

Notons pour leur concision affectée : « Et pour vous causer, malgré moi, le chagrin de me montrer à vous dans mon carrosse, il avait fallu, ce jour-là même, que j'eusse *celui* de demander... » (*ib.*, 272) ; et encore : « Si c'est faire du mal à un homme que *d'en dire* beaucoup de lui » (*ib.*, 275). Mais nous n'avons relevé que deux fois dans les Mémoires ce défaut, qui est ailleurs *un des plus caractéristiques du style de Beaumarchais*. On le retrouvera, par exemple, dans les *Deux Amis*, celui de ses drames dont il a le plus soigné le dialogue. Nous y lisons (acte II, sc. v) : « Plus l'abus d'un métier est facile, moins il faut *l'être* aux gens, etc... », et

1. La Harpe, XI, 550, *op. cit.*
2. *Ibid.*
3. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, *op. cit.*, VI, 215.

encore : « Mélac avait mon cœur et ma parole, mais lorsque mon père nous a fait entendre à quel prix vous mettiez la grâce *du sien...* » (acte V, sc. v).

Mais si l'on blâme le néologisme « *incalomniable* » (*ib.*, 297), le « *tuable* » de Pascal deviendra suspect. On prononcera sans hésiter que l'opposition entre le « cerf qui blessa un paysan » et le « troupeau de tigres acharnés » (*ib.*, 284) sur l'auteur ne vaut rien; mais l'hésitation commencera quand il faudra déclarer « *détestable* » avec M. de Féletz [1], ou « *exquise* » avec M. Paul Albert [2], *la même image*, qui est : « Le terrain anguleux et dur de la chicane blesse leurs pieds délicats » (*ib.*, 242). Arrêtons-nous donc; la liste se termine ici sans les « etc., etc. » de La Harpe [3]. Nous croyons que pour la grossir et noter « tous les points gaulois », selon le mot de Sainte-Beuve sur Pascal, il ne suffirait pas de scruter les trois cents pages des Mémoires, avec l'esprit puriste dont le maître de La Harpe tourmenta Corneille, en s'acharnant à « regratter un mot douteux au jugement ». Il y faudrait toute la verve chicanière, toute l'humeur chagrine dont le P. Daniel et des critiques récents se sont armés contre les *Provinciales*. Au reste, nous les retrouverons ailleurs ces fautes, et assez choquantes pour mériter les sévérités de la critique ; mais ici, selon l'aveu de La Harpe lui-même « elles nuisent fort peu à l'effet de l'ensemble ». Voilà la vérité, tenons-nous-y. « Il y a des taches au soleil », disait Voltaire, commentant Corneille; il en voyai donc dans les « Philippiques de Beaumarchais [4] », mais elles disparaissaient à ses yeux dans l'éclat de leurs qualités : *Ubi plura nitent... non ego paucis offendar maculis*.

Malgré ces taches, les Mémoires de Beaumarchais ont leur place marquée dans tout recueil des chefs-d'œuvre de la prose française ; quelques notes suffiraient à venger le bon goût le plus exigeant, et quelques suppressions des morceaux de trop « verte allure » rassureraient les pédagogues les plus défiants.

Que de qualités, en effet, y peuvent être offertes en modèle et même là où La Harpe ne voit que des défauts, par exemple quand il parle

1. *Cours de littérature*, III, 326.
2. *La Littérature française au dix-huitième siècle*, p. 460.
3. La Harpe, *op. cit.*, XI, 550.
4. « J'ai prêté la IVe *Philippique* de Beaumarchais dans Genève. » Voltaire, LXVIII, 465, édit. Beuchot.

de « phrases trop allongées ». Vise-t-il les accumulations de mots dont Beaumarchais a pris le goût à l'école de Rabelais : « lorsqu'il est reçu, reconnu, avoué » (édit. Fournier, 236) ; « une pareille pièce mendiée, sollicitée, suggérée, minutée, dictée, corrigée, surchargée et niée par ce magistrat » (*ib.*, 252) ; « et c'est ainsi que se sont établies toutes les absurdités du monde, jetées en avant par l'audace, répandues par l'oisiveté, adoptées par la paresse, accréditées par la redite, fortifiées par l'enthousiasme, mais rendues au néant par le premier penseur qui se donne la peine de les examiner » (*ib.*, 265); « gens d'épée, gens de robe, gens de lettres, gens d'affaires, gens d'Avignon, gens de nouvelles, cela ne finit pas » (*ib.*, 268); « la bonne, fine, double phrase, il fut fait la seule, etc... » (*ib.*, 271); « Marin un fripier de Mémoires, de littérature, de censure, de nouvelles, d'affaires, de colportage, d'espionnage, d'usure, d'intrigues, etc., etc., etc., etc., quatre pages d'*et cætera* » (*ib.*, 275); les rimes en *ure* de la page 298 (édit. Fournier) : « odieux aux auteurs dans ses censures, nauséabond au lecteur dans ses écritures, terrible aux emprunteurs dans ses usures... » ; « la femme forte, la véritable femme forte, provoquant, injuriant, maudissant et parlant, parlant, parlant... » (*ib.*, 300) ?

Mais il nous semble que ces accumulations ne suspendent jamais le cours de la passion ou du raisonnement, elles l'accélèrent plutôt ; et, au lieu de chercher péniblement des « constructions embarrassées », nous aimons mieux admirer l'élan, la plénitude et la rotondité de l'exorde du premier Mémoire, par exemple, ou encore : « on sait bien qu'au rapport des procès... » (*ib.*, 263); « pour établir que j'ai eu l'intention, etc... » (*ib.*, 267). Au contraire, l'exposé des faits dans le premier Mémoire, toute la requête d'atténuation, l'épisode Clavijo (« point d'histoire mieux contée », disait l'auteur de *Candide*), s'offriront comme des modèles du style coupé. Le résumé de la page 234 (édit. Fournier) : « On y voit des audiences courues, sollicitées, leur prix débattu, cent louis partagés en deux fois, une seule audience obtenue, une autre inutilement espérée, dix louis versés d'un côté, quinze louis exigés de l'autre, etc... », provoquera un curieux rapprochement de pure forme avec le chapitre II des Histoires de Tacite ; c'est le même élan d'éloquence, le même éclat d'antithèses, le même choc d'arguments.

Veut-on des modèles de tous les tons ? Il faudrait citer pour la

véhémence de l'invective les passages consacrés à maître Goezman; pour le persiflage cavalier, tous ceux où madame est en scène; pour la sensibilité et le beau ton, ceux où il parle de lui-même; enfin, pour toutes les nuances de l'ironie, les sarcasmes qui écrasent Marin, la pitié qui insulte d'Arnaud, la clémence qui bafoue le Jay, la raillerie qui dissèque Bertrand.

Et quelle fécondité d'images! C'est ici, dirons-nous en retournant le mot de Sainte-Beuve, qu'on ne compte pas avec Beaumarchais. Nous rappellerons seulement pour leur hardiesse heureuse et leur pittoresque : « parcourir, l'or à la main, le cercle entier de tant de vexations subalternes » (édit. Fournier, 235); « c'est donc sur la main qui reçoit que la justice doit avoir l'œil ouvert, et non sur la main qui donne » (*ib.*, 236); et autres phrases où l'on sent « la présence du dieu qui inspire la prêtresse et lui fait rendre ses oracles en une langue étrangère qu'elle-même n'entend point » (*ib.*, 240); et cette image deux ou trois fois reprise et variée par l'expression, sur « le piège qui se ferme sur le bras qui le tend » (*ib.*, 246, 249); « ce gros point d'admiration qui court après mon carrosse » (*ib.*, 272); « avoir enchaîné par la multiplicité des détails la vérité furtive » (*ib.*, 262); « car toutes les affaires ont deux faces, comme tous les agioteurs ont deux mains » (*ib.*, 274); « mais lorsqu'on vous confia la trompette de la renommée, était-ce pour corner qu'on vous la mit à la bouche? était-ce pour ramper dans le plus aisé de tous les genres d'écrire qu'on vous en attacha les ailes? » (*ib.*, 275); « Marin n'a jamais été pour moi qu'un pont volant jeté légèrement sur le ravin pour atteindre l'ennemi à la rive opposée » (*ib.*, 281).

Combien d'expressions créées auxquelles le goût doit faire grâce en faveur de leur justesse ou de leur énergie? Relevons les preuves dont Marin va « guirlander » (*ib.*, 319) son Mémoire; « je n'ai fait que l'entre-lire »; « le courage de se rompre ainsi » (*ib.*, 308), et dans le genre soutenu la comparaison du roi condescendant à disputer en justice avec « le Dieu terrible, enveloppé d'un nuage, et tempérant son éclat, qui ne dédaigna pas autrefois de disputer à Moïse et de céder à son serviteur » (*ib.*, 314); et les commentaires figurés des Fables de La Fontaine (*ib.*, 271, 304, 310); et, dans le genre grotesque, les images qu'il emprunte à Rabelais : « le joli petit *coutelet* avec lequel l'ami Marin entendait tout *doucettement*

m'égorgiller » (*ib.*, 276) ; « se mettre *en vigueur* quand le danger est passé », comme Panurge ; à Régnier :

> Tel qui croyait n'avoir harponné qu'un marsouin
> Amène quelquefois un lourd hippopotame ;
> (*Ib.*, 279.)

et celles où il égale leur verve gauloise : « les armes parlantes de Marin », par exemple, « etc., etc., quatre pages d'*et cætera* ».

Telles sont, croyons-nous, les qualités dominantes de la langue des Mémoires ; nous y voyons à admirer tous les genres de style et de ton, la fraîcheur et la nouveauté des images et par-dessus tout cette clarté qui est « le vernis des maîtres ».

Elle est le fruit d'une admirable dialectique qui tient à son service toutes les formes de raisonnement et même qui les renouvelle. C'est ici que l'esprit géométrique et inventif du garçon horloger vient en aide au plaideur. L'éloge de La Harpe reconnaissant chez Beaumarchais la logique oratoire de Démosthène n'est pas exagéré. Les preuves sont à chaque page des Mémoires. Citons pour la véhémence torrentielle des arguments ou pour l'agilité et la ténacité du raisonnement les pages 228, 235, 245, sqq. (édit. Fournier). Le premier article Marin (*ib.*, 275) est peut-être le plus beau spécimen de la dialectique de Beaumarchais : c'est d'abord une charge accélérée, un galop d'arguments serrés, puis un rapide corps-à-corps, un pétillement nourri d'interrogations, des défis : « Dites... dites », et des cris de triomphe : « Encore un ennemi, encore quelques Mémoires, et je suis blanc comme la neige » (*ib.*, 275).

A la barre même du Parlement, il donne à ses juges des leçons de logique : « J'articulai vivement : Monsieur, la question n'est pas bien posée pour que je réponde oui ou non, etc. » (*ib.*, 308) ; « Je vous demande pardon, Monsieur, si j'observe que votre question, étrangère à la cause... etc. ». C'est Figaro dans la scène de l'audience ; c'est la même verve batailleuse, poussant à bout les droits de la défense. Et les juges, tout en murmurant de « cette espèce de raideur », acceptent la leçon et passent sous le joug de cette dialectique puissante. Il nous fait admirer lui-même les réponses à deux tranchants[1] dont il étreint la « logomachie » de ses subtils adversaires. Tantôt il imite, et avec quelle verve ! les inventions

1. « Voici le second tranchant de ma réponse. » Édit. Fournier, 252.

polémiques de Voltaire ; tantôt il en crée. Les *quand* et les *car* à « l'ami Pompignan » ont évidemment servi de modèle aux *quand* de la page 232 (édit. Fournier) : « Quand les visites réciproques, quand, etc... » ; aux *si* et aux *pourquoi* qui « jugulent » (*ib.*, 252) Marin, cinq pages durant : et enfin aux *si* de la première prière du quatrième Mémoire. Et, dans ce même Mémoire, n'y a-t-il pas un pastiche de la scène de Cinna et d'Auguste ? « ... Et ce traître, c'est vous... Il voulut balbutier quelques justifications. — Ne m'interrompez pas, monsieur... Je le fais rasseoir » (*ib.*, 322). Quelle plaisante invention que ce dénombrement des visites faites à son juge (*ib.*, 228), ou des contradictions de Mme Goezman (*ib.*, 244) ! Il n'appartenait qu'à lui de mettre de l'esprit dans une addition. Quel comique dans ce procédé d'intercalation [1] qui, à l'aide de malicieuses parenthèses, lui permet de commenter ou de réfuter à son gré un document qu'on lui oppose et de hacher menu les raisonnements de l'adversaire. La brusquerie des répliques, les contrastes de ton qu'il se ménage ainsi, dans ces dialogues fictifs, sont un des plus fréquents attraits des Mémoires.

Qui a eu comme lui l'art de ponctuer une démonstration de ces résumés lumineux qui reportent si à propos l'esprit de l'auditeur en arrière, sans le lasser jamais, tant la forme de chacun d'eux est nouvelle et inattendue ! Les personnes, les lieux, les circonstances, sont, pour sa verve inépuisable, autant de stimulants et de bonnes fortunes ; ici le résumé est une réfutation méthodique de ces atrocités auxquelles Mme Goezman s'est avisée d'infliger ce numérotage qu'avaient jadis subi les prétendues impostures de Montalte ; là il se produira à la faveur même de la comparution à la barre du Parlement ; ailleurs il arrivera sous la forme de cette prière fameuse où l'auteur souhaite, d'un air contrit, tout ce qui vient de lui échoir. Que de logique, que d'esprit et que d'aisance ! A la verve, à la passion de la dialectique de Pascal, celle de Beaumarchais unit donc cette grâce aisée, cette ironie « véritablement fille des dialogues de Platon [2] » qu'un illustre critique [3] regrettait

1. Voy. édit. Fournier, 267 ; 269 ; 270 ; 277 ; 278 ; 300 ; 304 ; 305 ; 380, etc. — Une fois même il tire de ce procédé des effets pathétiques, quand il réfute la lettre de Clavijo. Voy. ici l'édit. Gudin, III, 473.

2. Le mot est de Mme de Sévigné, 21 décembre 1769.

3. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, III, 55. — Il était plus difficile à satisfaire que Mme de Sévigné (lettre ci-dessus) et que Bossuet : « Divertissez la ville et la

de ne pas trouver dans les *Provinciales*. Beaumarchais en effet plaît encore mieux qu'il ne prouve. Il plaît surtout en se mettant directement en scène, épreuve difficile ! Pascal ne la tentera que poussé à bout, à la fin de ses *Provinciales*, s'ingéniant encore à couvrir ce moi qu'il croyait haïssable. Démosthène ne la risquera que harcelé par Eschine, et après avoir accumulé les excuses et les précautions [1]. Eh bien, grâce à la séduction de ses mœurs oratoires, par un véritable miracle de l'art, cet homme, à qui tous ses contemporains trouvaient un air « avantageux [2] », gagne sans cesse à se montrer à nous dans ses Mémoires « sous toutes sortes d'aspects ».

Que d'habiles variations il exécute sur ses qualités incontestables de bon fils et de bon frère, tablant sur sa bonhomie, ou sur sa gaieté, de manière à mériter, sans plus ample informé, le mot de Voltaire : « Un homme si gai ne peut être de la famille de Locuste [3] » ; nous montrant dans « sa philosophie » le secret de sa constante belle humeur ; enfin nous alarmant sur le danger que les méchants font courir à de si belles qualités et à un si brave homme qui tient d'ailleurs à son honneur beaucoup plus qu'à son argent, et dont le courage est évident. « Il intéresse parce qu'il est lui », comme disait Gudin [4], qui nous prêchait d'exemple, et jamais « le personnage sympathique » au théâtre ou dans le roman ne fit désirer plus ardemment son triomphe. Nous ne savons qu'un écrivain qui ait su aussi adroitement capter les sympathies dans une cause suspecte : c'est Théophile. Ses Apologies, surtout la dernière [5], par le mélange des tons, la clarté et la verve, annoncent parfois les Mémoires contre Goezman, autant que les *Provinciales*. Et encore entre-t-il beaucoup de pitié dans notre sympathie pour la victime du P. Garasse. Mais, en lisant Beaumarchais, nous ne craignons pas que notre équité soit la dupe de notre cœur. Quel lecteur de ses Mémoires ne

cour, faites admirer votre esprit et votre éloquence et ramenez *les grâces des Provinciales*. » Réponse à quatre lettres de Mgr l'archevêque de Cambrai, *Œuvres complètes*, VIII, 337.

1. Cf. tout le début du *Discours pour la couronne* avec ce simple défi de Beaumarchais à ses calomniateurs : « Montrez-vous donc une fois, ne fût-ce que pour me dire en face qu'il ne convient à nul homme de faire son apologie, etc... » Édit. Fournier, 255.

2. Édit. Fournier, 256.

3. Voltaire, LXVIII, 433, édit. Beuchot.

4. Édit. Gudin, III, 250.

5. T. II, p. 267, sqq., édit. Alleaume.

répéterait avec le premier en date et le meilleur de leurs critiques : « Il me persuade tout ce qu'il dit[1] » ? *Ducere quo velis*, avait dit l'orateur romain, assignant à l'éloquence son but suprême : Beaumarchais l'a donc atteint, de l'aveu même de Voltaire.

1. Voltaire, LXVIII, 449, édit. Beuchot.

CHAPITRE II

LES AUTRES MÉMOIRES

Dédains exagérés de la critique à leur endroit. — Preuves de l'identité de l'esprit de leur auteur. — Nombre croissant des défauts et leurs causes. — Qualités permanentes. — Beaumarchais orateur.

Les critiques, après avoir diversement loué les Mémoires contre Goezman, se sont généralement bornés, comme La Harpe, à constater, avec un laconisme hautain, l'infériorité des autres écrits polémiques qui partirent ensuite de la même plume. Mais tous ces Mémoires auraient dû provoquer leur curiosité, à défaut de leur admiration. Rapprochons, en effet, des cris d'enthousiasme que notre auteur arrachait un jour à Voltaire [1] les termes de mépris par lesquels un gazetier insulta, vingt-trois ans après, sa gloire passée : « Tous les yeux me semblent dessillés sur son compte » ; « Son premier Mémoire (le premier contre Bergasse) l'a perdu de réputation, même auprès de ses anciens admirateurs, et *fait douter s'il est l'auteur des premiers*, qui firent une si grande fortune, et dont le succès était moins dû à leur mérite réel qu'aux circonstances [2] ». Certes, la chute est profonde. Comptons-en les degrés, et comme ce sont les défauts qui les marquent, mettons-les pour cette fois en tête ; aussi bien nous en serons plus à l'aise pour faire à l'éloge sa part. Cherchons en outre, dans ces divers groupes de Mémoires, les preuves de l'identité du talent de leur auteur ; y trouverons-nous, pour employer avec lui le langage des géomètres, « les points correspondants [3] » à l'aide desquels on peut déterminer la courbe de son déclin ? S'il est vrai en effet que les qualités comme les défauts

1. Voy. Voltaire, édit. Beuchot, LXVIII, p. 407 ; 413 ; 433 ; 447 ; 449 ; 451 ; 452 ; 459 ; 465 ; 467 ; 473 et les extraits des *Lettres autographes à M. Bacon*, publiés par M. Desnoiresterres, *Voltaire*, etc..., VII, 455.

2. *Mémoires secrets*, 14 juillet 1787. Analyse du « Testament du père de Figaro ». — Voy. un mot de Gudin rassurant son ami sur ce point, à l'Appendice, n° 18.

3. Édit. Fournier, 272.

de Beaumarchais se démêlent jusque dans les Mémoires contre Bergasse et contre Lecointre, comme Corneille se retrouve jusque dans *Attila*, faut-il dédaigner de jeter ce surcroît d'absurdité sur la calomnie[1] qui osait lui refuser la paternité de ses chefs-d'œuvre?

Tout lecteur attentif peut se faire à lui-même cette preuve aussi forte qu'il la voudra, car le détail est ici plus probant qu'une analyse nécessairement rapide[2].

Dès les Mémoires contre La Blache, l'intérêt dramatique, la gaieté faiblissent sensiblement, l'éloquence est plus rare. On y sent trop l'effort pour plaire; la peur constante de nous ennuyer y est aussi indiscrète que la joie de l'auteur quand il a évité cet écueil : « Ce petit repos vous a-t-il délassé, lecteur? » Il se met moins adroitement en scène que jadis, il fait trop voir qu'il se sait intéressant, et ses défauts se multiplient. On sent très bien cette décadence dans les trois Mémoires non judiciaires qu'il composa entre la solution du procès La Blache et l'affaire Kornman. C'est ainsi que sa chaleur oratoire tourne trop souvent à la déclamation dans sa réponse au Mémoire justificatif de la cour de Londres, quand « sa faible voix se mêle aux bouches du tonnerre qui plaide cette grande cause ». Le trait d'esprit ne pétille pas toujours dans le Mémoire où Beaumarchais, se faisant l'écho « du cri général dans la littérature », prit le parti « des fils d'Apollon, ayant à compter avec leur boulanger », contre « les fils de Mercure et de la nymphe Écho ». Il atteint sans doute à la véritable éloquence du rapporteur et écrit un vigoureux résumé de l'affaire, dont il se fit, dit-il, « le méthodiste », mais il force plus d'une fois le ton, quand il déclare, par exemple, à la comédie « *serva padrona* de la France », à propos d'une « cote mal taillée », qu'elle « saute à pieds joints par-dessus la pudeur et l'honnêteté ».

Enfin, dans la réponse à Mirabeau, où il affecte de dédaigner cet

1. Malgré les insinuations de Marin aux abois, accréditées jadis par Rivarol, par Mouffle d'Angerville et par Collé, malgré les scrupules évidemment exagérés de M. Fournier (édit. Beaumarchais, p. 733, note), malgré les paradoxes de M. Mary-Lafon (*Cinquante ans de vie littéraire*, 1882), qui, non content de Gudin, donne encore *Monsieur* (pourquoi pas Suard?) pour collaborateur à l'auteur du du *Mariage de Figaro* (p. 88), il nous paraît démontré maintenant que l'honnête Gudin n'eut guère d'autre rôle près de notre auteur que celui du Quintilius d'Horace : *Corrige, sodes, hoc, aiebat, et hoc.*

2. Elle serait plus piquante, si nous rapprochions les variantes olographes des Mémoires; mais il y faudrait tout l'espace d'une édition critique. Voir le fac-similé ci-inclus.

orateur « tonnant[1] », la rigueur de la démonstration ne va pas sans sécheresse, et il nous en divertit médiocrement par ces jeux de mots qu'il paya si cher. Mais ne pourrait-on dériver toutes ces faiblesses d'une source unique ?

Le succès a gâté Beaumarchais, il surveille moins les saillies de sa verve ; il se fie à son savoir-faire, et il tourne en recettes d'avocat les inventions passées de sa dialectique. Ce sont les principaux défauts que les circonstances de l'affaire Bergasse-Kornman firent éclater à tous les yeux. « Pressé par les circonstances », Beaumarchais laissa courir sa plume, et en « quatre nuits » il avait, selon sa propre expression, broché son premier Mémoire.

C'est peut-être le plus médiocre de ses écrits, mais nous ne voudrions pas que ses éditeurs, trop soigneux de sa réputation littéraire, eussent imité les beaux esprits du Caveau, qui brûlèrent ce factum avec un appareil burlesque[2]. Nous y voyons un curieux document et un utile enseignement. Il a toutes les gaucheries du premier jet : les tours y sont heurtés, les tableaux chargés ; l'auteur s'appesantit sur les détails ; les apostrophes, les exclamations prodiguées à l'excès forcent l'allure et fatiguent l'attention que glacent de mauvais calembours[3]. « Le temps est trop précieux pour le perdre à filer des phrases », s'écrie-t-il du ton dont il avait déjà dit : « le Palais n'est point l'Académie. » L'ingrat ! ne devait-il pas au style des Mémoires contre Goezman la moitié de leur succès ? Il ne faut pas médire de la forme, elle se venge, et celle de ce factum est d'une vulgarité choquante[4].

Là et ailleurs, Beaumarchais a bien conscience que le ton a baissé, mais si tel Mémoire « composé trop rapidement est tumultueux », « l'ensemble et l'énergie des preuves » lui paraissent devoir suppléer « au talent ». Les lecteurs modernes n'en sauraient juger ainsi. Il est vrai qu'aucun des défauts que nous venons de signaler n'est

1. « Quand on le voit tonner ainsi. » Édit. Fournier, 672.

2. Voy. *Mémoires secrets*, 6 juin 1787.

3. « *Guill. Korn.* » Édit. Fournier, 436. Beaumarchais aggrava ce calembour trop facile par une fable entière, parodiée du *Renard et le Bouc*, de La Fontaine, et dont Guill. Korn était le héros et la dupe (tome I des *mss de Londres*). En voici le début :

> Capitaine Bergas *volait* de compagnie
> Avec son ami Guill des plus haut encornés, etc....

Le même apologue avait déjà été retourné en prose contre Goezman et compagnie. (Voy. édit. Fournier, 271.)

4. Par exemple : « Je verse ici mon cœur sur le papier. » Édit. Fournier, 440.

entièrement nouveau pour quiconque a lu attentivement les Mémoires contre Goezman, mais ils y sont atténués, à demi effacés par le travail de la lime, noyés dans la clarté continue de l'ordonnance, éclipsés par le pétillement nourri de l'esprit et ne heurtent pas la marche uniformément accélérée de la dialectique. Il en est d'autres qu'il doit aux circonstances. En face de l'opinion égarée et ameutée, la situation était critique, mais son plus grand désavantage était qu'elle commandât une gravité soutenue : « Tous mes amis se réunissent pour me prescrire le ton grave[1] », écrit-il avec humeur, et il s'essaye à le prendre dès son second Mémoire. Mais il ne pouvait être grave que par boutade, comme il l'avait été par exemple en face du président Nicolaï, c'est-à-dire entre deux plaisanteries. Il force donc son naturel, et ne réussit qu'à faire assaut de mauvais goût avec Bergasse. « Je m'agitais sur un lit de serpents », s'était écrié cet avocat, poussant à l'excès sa plate hyperbole, « et il me semblait que je ne pouvais faire un mouvement sans ressentir une morsure[2] »; et Beaumarchais de renchérir sur son adversaire et de nous figurer Kornman en Laocoon, enlacé par le reptile Bergasse ! «... O malheureux Laocoon ! toi, ni tes deux enfants n'espérez plus fuir le reptile qui vous a si bien enlacés. Tant qu'il vous restera quelque peu de fortune, n'espérez pas qu'il se détache. Je le suivrai partout, dit-il, dans les exils, dans les prisons ! Digne Oreste d'un tel Pylade, on n'est point étonné qu'il se dévoue à toi. Quel affreux Pylade, en effet, est plus digne d'un tel Oreste[3] ! »

Ainsi le malaise qui naît d'une situation fausse et d'une gravité empruntée, l'impatience d'en finir et le sentiment inquiet d'une impopularité croissante, assombrissent et rendent de plus en plus pesant et déclamatoire le ton de ses répliques. L'accumulation des preuves fatigue, la continuité de l'apologie importune, et le moi devenant haïssable chez Beaumarchais pour la première fois, le lecteur se sent aussi chagrin que le plaideur. Il le devine, et, comme il n'est pas libre d'y remédier, il s'en désole et s'en excuse à chaque page; mais ses précautions trop multipliées tournent

1. Édit. Fournier, 468.
2. Mejean, *Recueil des causes célèbres et des arrêts*, II, 149. D'Arnaud avait déjà dit dans son mémoire que Beaumarchais ruminait le crime; Bergasse dira qu'il le suc, et Mejean se récriera : « Nous ne finirions pas si nous voulions répéter tout ce qu'il y a de touchant, de beau, de sublime, dans les Mémoires de M. Bergasse », p. 188.
3. Édit. Fournier, 474.

contre lui et nous empêchent d'oublier combien « le sujet est ingrat ». « Je vais prouver de tristes vérités, ce sera toute mon éloquence », s'écrie-t-il; comment! la vérité a-t-elle donc perdu le droit de rire? Il renonce « à tout espoir d'intéresser » et, troublé lui-même par ses réflexions amères, il se répète, il commente, il s'alourdit encore. « Craignons de nous appesantir », nous dit-il; mais en vain. Alors il perd patience, il a trop évidemment raison, et au lieu de faire de la justice de sa cause une arme acérée pour transpercer son adversaire, « ce noir ballon, gonflé d'orgueil », il en abuse pour s'échapper en gros mots. Ses traits s'égarent, et il s'attache à relever le « style sec et lourd[1] » des libelles qu'on lui décoche. Il s'agit bien de critiquer « des vices d'oraison » en cette affaire! Et, d'ailleurs, c'est lui qui parle gauchement le langage à la mode; ses apostrophes à ces « Athéniens légers et cruels » n'arrivaient plus à leur adresse, et la foule n'avait d'oreilles que pour les factums turbulents de Bergasse, Duvergier, Gorsas et consorts, où l'on s'élevait contre la dépravation et le libertinage du siècle[2], où tonnait à grand fracas une vertu spartiate[3]. L'esprit était vaincu par la déclamation; Voltaire cédait le pas à Rousseau, et pour longtemps, hélas! Il n'est donc pas étonnant que Beaumarchais ait perdu le ton de son sujet, et que, ne pouvant plus être gai, ne sachant pas s'en tenir au grave, il ait été morose, sinon ennuyeux.

Nous avons épuisé le compte cruel de ses défaillances, il est temps de voir quelles qualités il garda jusqu'au bout. C'est dans les Mémoires contre La Blache qu'elles sont le plus nombreuses; pourvu que l'on fasse la part des inégalités de la verve et de la dis-

1. Voy. édit. Fournier, 422; tout ce fragment sur le goût en manque.

2. C'est en ces termes que les *Mémoires secrets*, qui sont ici l'écho de l'opinion publique, prennent contre le roi la défense des susdits factums, 13 octobre 1787.

3. Voici sur quel ton Bergasse morigène son siècle. « Si dans la décadence déplorable de nos mœurs, il existe parmi nous quelque homme pour qui l'humanité ne soit pas un vain nom.... Ah! dans de telles circonstances, l'indifférence déshonore, le calme est une impiété, la froide et tranquille raison suppose l'absence de tous les sentiments sacrés que l'homme a reçus du ciel et de la terre.... L'autel de la justice est en ce moment pour moi l'autel de la vengeance... et sur cet autel, désormais funeste, je jure, etc...; » la conclusion est « que les magistrats qui l'écoutent, que le président (Lepelletier de Saint-Fargeau), s'ils se font les instruments de cette vengeance, auront obtenu de nouveaux droits à la reconnaissance de la nation entière, attentive à la destinée de cette cause mémorable. » On sait qu'ils ne se soucièrent pas de céder à ses objurgations.

parité des sujets, on y retrouvera souvent l'auteur du *quaterne*. C'est encore le même art d'animer les narrations par le mouvement du dialogue et par la vivacité des images, de rompre la sécheresse des démonstrations par « *ces tons brisés*[1] » que le plaideur signale lui-même à son lecteur, et dont il a dérobé le secret à Pascal. Un procès au civil lui enlève la ressource des confrontations réitérées au greffe, il y supplée en se faisant interpeller fictivement par ses adversaires, qu'il met en scène aussi adroitement que jadis. « Très parfaitement est sec[2], interrompt vivement le comte de La Blache, qui a fait claquer ses pouces de joie en relevant un peu les narines et en se balançant sur son siège[3] », ou dont « le joli minois bouffe de Chérubin soufflant s'allonge[4]. — Fort sec », dit en écho son écrivain, et Beaumarchais de dialoguer : « N'allons pas si vite, Monsieur le comte[5] ! Ah ! Messieurs, que vous êtes vifs[6] », et la scène s'anime. « Messieurs, voulez-vous bien lire vous-mêmes? — Voyons, voyons, dit l'héritier. — Voyons, dit l'écrivain en s'appprochant ; voyons donc à la fin, disent les soussignés, en essuyant les verres de leurs lunettes[7] ». Quel mouvant tableau! Ne disons pas que tout ce mouvement est factice, l'auteur nous a prévenus : « Soyons de bonne foi : me lirez-vous sans quelque amorce[8]? » Ne crions donc pas au barbarisme, parce qu'il flatte plus loin son public d'Aix, en lui dérobant quelques expressions du cru ; applaudissons plutôt à cette nouvelle preuve de la flexibilité de son talent. Elle le met si bien de pair avec son public, que ces braves Provençaux, faisant fi de « M. le comte », s'en vont donner l'aubade à ce Parisien qui n'est rien moins qu'un « tirassoun[9] ».

1. Édit. Fournier, 392.
2. *Ibid.*, 378.
3. *Ibid.*, 381.
4. *Ibid.*, 379.
5. *Ibid.*, 363.
6 *Ibid.*, 378.
7. *Ibid.*, 379.
8. *Ibid.*, 392.
9. M. de Féletz, qui critique l'emploi de ce terme et l'écrit *tiassoun* (III, 328), en ignore évidemment la saveur provençale. Il signifie à peu près *homme de rien*, presque un *polisson*. — Beaumarchais fut en coquetterie réglée avec la muse félibréenne, témoin une copie autographe des couplets provençaux que traduit l'Estelle de Florian : « *C'est mon ami, rendez-le moi*, etc... » Beaumarchais voulait-il écrire pour cette romance un air rival de celui qu'on attribue à Marie-Antoinette, et qui obtient actuellement un si vif succès aux vendredis classiques de l'Éden? En serait-il l'auteur? On sait qu'il avait été souvent admis à l'honneur de faire de la musique avec Marie-Antoinette.

Nous retrouvons donc dans les Mémoires contre La Blache tout l'art qu'il avait jadis d'appeler le lecteur en tiers dans le débat, pour en faire le confident ému et convaincu de ses angoisses et de son bon droit. Après nous avoir porté à souhaiter que sa cause soit la meilleure, il nous montre qu'elle l'est en effet, et ses arguments sont « présentés du plus fort de sa plume [1] ». Il en a conscience ; « à mesure qu'on avance, le tableau se nettoie [2] », et cette clarté lumineuse est bien le triomphe habituel de sa dialectique, et il a raison de s'en applaudir.

Dans tout le procès La Blache éclatent donc encore, malgré la proportion croissante des défauts, les qualités maîtresses de l'adversaire de « Goezman et Compagnie », puisqu'on l'y voit maîtrisant les faits, et les tournant en preuves avec l'habileté scénique et la logique gaie, souple et pressante que nous lui connaissons déjà. Oui, croyons-en Me Ader, et redisons avec lui de tous ces Mémoires « qu'ils sont tellement propres au sieur de Beaumarchais qu'aucun autre que lui n'eût pu mettre dans un jour si lumineux [3] » les faits et les personnes, son bon droit et les ridicules de ses adversaires. Dans son œuvre polémique, ce groupe de factums occupe donc avec honneur la place qu'un critique de grande autorité [4] assigne, dans le théâtre de Corneille, aux tragédies qu'il appelle de second ordre. La décadence est visible, elle n'est pas choquante.

Elle l'est parfois dans les défenses contre Bergasse, et nous répétons volontiers à leur endroit avec le gazetier qui nous a déjà offert le pire écho des sentiments des contemporains : « On ne peut nier qu'il n'y ait des endroits ingénieux, mais déplacés [5]. » Il est vrai, Beaumarchais y varie trop peu ses procédés et son style ; il a, comme l'a fort bien observé en ce sens M. de Loménie, « des habitudes d'esprit ». Mais toutes n'étaient pas contraires au bien de sa cause. Ce n'est pas en vain, par exemple, qu'il fait appel à notre pitié, lorsqu'il nous montre autour de son foyer « le cercle de ses anciens amis... rétréci par l'infortune ». Ailleurs, sa fierté donne fort à propos la réplique à ce « fat enivré de son vin ». C'est surtout avec un véritable soulagement que nous l'entendons déclarer : « L'élé-

1. Édit. Fournier, 374.
2. *Ibid.*, 398
3. *Ibid.*, 370.
4. M. Désiré Nisard.
5. *Mémoires secrets*, 2 juin 1787.

gance que j'ambitionne est la désirable clarté [1]. » Il appelait ainsi à l'aide sa plus fidèle qualité, elle ne l'a jamais trahi, même en face de Bergasse. Nous l'y retrouvons maintes fois armé de ses intercalations plaisantes et démonstratives, et de toutes les pointes de son esprit et de sa gaieté. A la lecture du résumé qui clôt ces Mémoires, Voltaire eût répété son éloge : « Surtout point d'affaire épineuse mieux éclaircie [2]. »

Tel serait encore le premier mérite que nous relèverions à la fin de la *Sixième Époque*, comme au début de la *Première*, si nous n'avions d'abord à cœur de laver ici notre auteur d'une accusation grave. « Il lui arrive, chose inattendue et singulière, de devenir ennuyeux », s'est écrié un illustre critique [3]; La Harpe l'avait dit avant lui en condamnant *la Mère coupable* [4], et le consciencieux biographe de Beaumarchais accueillant, lui troisième [5], cette saillie de l'Aristarque du *Lycée*, est bien près de déserter cette fois la cause de son auteur. Osons davantage.

Ne semble-t-il pas, en vérité, que La Harpe, ayant déclaré Beaumarchais ennuyeux une fois, ait fourni le mot du guet à ses critiques? L'auteur du *Barbier de Séville* et des Mémoires contre Goezman a tant diverti ses lecteurs, qu'on s'attend à trouver de l'amusement dans tous ses écrits. Est-on déçu, on le condamne. En vain il proteste, s'excusant sur les besoins de sa cause : « Dévorez donc l'ennui de cette discussion.... Ce n'est point pour vous amuser que j'écris, c'est pour vous convaincre [6] » , rien n'y fait, et il n'y a qu'un cri : « On attend avec impatience les facéties dont il doit nous égayer [7]. » On lui sait donc mauvais gré de chercher à prendre le ton de son sujet. Sa fortune, sa vie sont en jeu : qu'importe, on s'attend encore à des gaietés. Et pourtant Lecointre n'est pas Goezman; Constantini est moins plaisant que « la dame aux quinze louis »; la Convention n'est pas le Parlement Maupeou, et les vexations de l'ancien régime n'étaient, comme le fait remarquer la victime elle-

1. Édit. Fournier, 450.
2. Voltaire, LXVIII, 451, édit. Beuchot.
3. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, VI, 252.
4. « Il fut bien au-dessous du médiocre, *et ce qu'il n'avait jamais été, ennuyeux.* » XI, 552, *op. cit.*
5. *Beaumarchais et son temps*, II, 469.
6. Édit. Fournier, 532.
7. *Mémoires secrets.*

même, « que des espiègleries auprès des horreurs de ceux-ci [1] ». En bonne foi, les plaintes sont-elles fondées ? Quatorze ministres et leurs bureaux ont embrouillé l'affaire, le suprême mérite de celui qu'ils persécutent ne sera-t-il pas de débrouiller l'écheveau des « vilenies bureaucratiennes [2] » ? « Simple, clair et précis, voilà ce que je désire être », s'écrie-t-il encore, et il y réussit. Est-ce qu'il n'a pas su ressaisir à propos les armes familières de sa dialectique et de son ironie pour faire tomber une à une, sous les répliques d'un dialogue vif et pressant, les objections erronées de Lecointre, pour harceler de ses sarcasmes Lebrun, « le ministre trompé [3] », et démasquer avec indignation « le triumrapinat » ? Certes, dans la force de l'âge et du talent, il eût mené plus vivement sa justification, que l'on a eu raison de trouver « un peu lourde [4] » ; il eût réussi à abréger ses démonstrations, à tempérer ses images, à mesurer ses exclamations et ses apostrophes, à draper plus plaisamment certaines figures ; mais ses qualités, tout affaiblies qu'elles soient par l'âge, sont encore assez visibles, assez frappées au coin de son originalité pour qu'Esménard ait pu avancer qu'il « avait retrouvé son véritable talent ».

Reconnaissons du moins avec le même critique, qui seul le loue assez ici, que dans ces Mémoires « ... il conservait toute la vigueur de sa jeunesse et qu'il n'en avait perdu que la gaieté [5] », le meilleur hélas !

Nous en voyons la preuve dans le pittoresque de cette « lanterne magique » de personnages [6] aux traits grotesques ou terribles, qu'illuminent quelques éclairs de sa verve d'antan. Qu'on se rappelle ces croquis rapides, ici le tutoiement civique du bureaucrate révolutionnaire ; là « les yeux un peu fuyards de Lebrun », le ministre toujours sorti ; ailleurs, « le rire de Tisiphone », qui saisit Danton et consorts devant la témérité de Figaro narguant la guillotine ; plus loin, les épisodes tragi-comiques du « fort Mémoire [7] » rédigé à l'Abbaye (il en eût rédigé au pied de l'échafaud !), ou de

1. Édit. Fournier, 583.
2. *Ibid.*, 503.
3. *Ibid.*, 566.
4. *Beaumarchais et son temps*, II, 469 ; mais sur leur intérêt, voy. Gudin, V, 64.
5. *Biographie universelle* de Michaud
6. Voy. édit. Fournier, 507
7. *Ibid.*, 544.

l'interrogatoire à la mairie, avec ce refrain baroque à la ronde : « C'est pur. C'est pur[1] ! » qui s'éteint brusquement quand la figure sinistre de Marat traverse la scène, et l'on y reconnaîtra la main qui crayonna l'immortel tableau de la confrontation au greffe.

Il y a même du nouveau dans ces Mémoires trop dédaignés, la mâle amertume de la pétition à la Convention, par exemple. En face de la Terreur, Beaumarchais trouva naturellement cette gravité qu'il n'avait pu jouer devant Kornman-Bergasse. Si Figaro, plaidant pour son père, et énumérant dans sa requête à la Commune les titres qu'il croit avoir à la reconnaissance de la Révolution, nous paraît un peu naïf, cette naïveté même ne laisse pas que d'être une nouveauté assez piquante chez le « bien malin » Beaumarchais. Et, « s'il n'est plus au cours des choses », comme lui disent ses amis[2], ne l'en plaignons pas trop, parce qu'il doit à son erreur ces nobles accents : « Dans quelle affreuse liberté, pire qu'un réel esclavage, serions-nous tombés, mes amis, si l'homme irréprochable devait baisser les yeux devant les coupables puissants, parce qu'ils peuvent l'accabler? Quoi donc? Tous les abus des vieilles républiques, nous les éprouverions à la naissance de la nôtre[3] ? » Nous ne croyons donc pas qu'il faille prendre Beaumarchais au mot, quand il s'écrie, en terminant les *Six Époques :* « J'ai ennuyé. »

On doit, au contraire, remercier le fidèle Gudin de n'avoir pas résumé ce « volumineux Mémoire[4] », selon le souhait imprudent de M. de Loménie. Ce remaniement aurait peut-être laissé perdre quelques-uns de ces courageux accents qui y suppléent souvent à la gaieté, le suivant par exemple : « Périssent tous mes biens, périsse ma personne plutôt que de ramper sous ce despotisme insolent[5] ! » Pousser ce cri d'honnête homme en face de la Terreur, n'était-ce pas remplir jusqu'au bout sa bizarre destinée? Après avoir livré à

1. Édit. Fournier, 543.
2. Édit. Gudin, V, 293.
3. Édit. Gudin, V, 296.
4. *Beaumarchais et son temps*, II, 489. — M. de Loménie, très épris de l'intérêt de son sujet, cède peut-être ici à quelque secret dépit de voir Beaumarchais enlever lui-même à son biographe l'occasion de raconter la partie la plus dramatique de sa vie. Gudin d'ailleurs n'a pas tout publié; nous avons retrouvé et nous éditerons un dernier Mémoire relatif à la même affaire, daté du 30 avril 1795, et qu'on pourrait appeler la *Septième Époque*. Il nous conduit à la veille de la confiscation et résume vivement tous les faits préliminaires; or on sait si Beaumarchais s'entend aux résumés.
5. Édit. Fournier, 546.

la risée de la France et de l'Europe une magistrature sortie d'un coup d'État, Beaumarchais dénonçait bravement à l'indignation trop muette des contemporains les rancunes meurtrières des prévaricateurs révolutionnaires; il restait donc encore le héraut de la conscience publique, protestant sur tous les tons contre les abus du pouvoir, de quelque nom qu'il se décorât.

Ainsi, la vie de Beaumarchais depuis l'affaire Lepaute, qui fut son premier combat pour la célébrité, jusqu'à celle des fusils où il y allait de sa fortune et de sa tête, apparaît comme un vaste procès [1] qui met tour à tour en litige ses biens, sa personne et son honneur. Quinze Mémoires [2], sans compter son Théâtre et ses Préfaces, sont ses meilleures armes dans cette longue lutte, féconde en triomphes chèrement payés. Tous n'arrêteront pas également les regards de la postérité, mais tous racontent une histoire curieuse que nous essayons de redire, celle des inégalités de son talent.

Les qualités oratoires de ces factums et même quelques-uns de leurs défauts qui montrent l'improvisateur dans leur auteur, font regretter qu'il n'ait abordé ni le barreau ni la tribune. S'y fût-il révélé orateur? On peut le conjecturer. Beaumarchais, en effet, a subi mainte fois l'épreuve de la parole publique. Il argumenta les Parlements [3], la Commune et les Comités révolutionnaires; il tint tête à Me Gerbier et à une assemblée de comédiens dix heures durant; il transporta d'admiration un cénacle d'auteurs réunis chez M. de Breteuil pour le juger; à la Caisse d'escompte, il pérora contre Panchault et força les applaudissements d'une réunion d'actionnaires; à l'Opéra enfin, il harangua de sa loge le public révolté, « comme l'orateur romain », écrit le gazetier. Dans ces crises,

1. « Le procès qui est à juger est le vingt-septième qu'on lui ait suscité », écrivait-il en 1781 dans un Mémoire contre les héritiers Aubertin, imprimé chez Ch.-D. Pierres, p. 37.

2. Cinq Mémoires dans l'affaire Goezman, quatre dans l'affaire La Blache, quatre dans l'affaire Kornman-Bergasse, un contre la Commune et les *Six Époques*, sans compter les Mémoires extrajudiciaires en partie inédits (Arch. de la famille et de la Comédie-Française, etc.) ni ceux contre les Aubertins, etc., etc.

3. Il pérora trois heures devant le Parlement Maupeou; cinq heures trois quarts devant celui d'Aix (édit. Fournier, 427); une heure et quart devant la Commune de Paris; quatre heures devant la Commission des fusils (édit. Gudin, V, 132, 137), et encore (édit. Fournier, 623) contre Me Gerbier (cf. *Correspondance littéraire*, IV, 3e partie, 307, et *Mémoires secrets*, 23 janvier 1785)..., aussi bien que contre Conti (*Histoire de Beaumarchais*, p. 39), que Louis XV appelait mon cousin l'avocat, etc....

« orateur selon le danger », il s'inspira, comme il le dit, « de l'éloquence du moment[1] », c'est-à-dire que chez lui l'émotion qui naissait du péril était l'aiguillon de l'éloquence, que la parole suivait abondante et tour à tour pathétique ou spirituelle, soutenue d'une action expressive et savante[2], tandis qu'une logique rigoureuse et liante, inventive et ardente, mais circonspecte et toujours plus forte que la passion, disciplinait le jeu de ses qualités oratoires, en suppléant à ce qui pouvait lui manquer du côté de la correction et de l'étude. Si l'on doute que Beaumarchais orateur eût été conforme à ce portrait, qu'on se fasse déclamer ses « Philippiques » par un lecteur habile, et l'on reconnaîtra que tout le talent d'un avocat doublé de celui d'un pamphlétaire n'eût pas suffi à les inspirer ; on sentira qu'il y a là, suivant l'expression des anciens, œuvre oratoire, et que ce n'est pas de Beaumarchais que Cicéron eût dit : *Non vobis deest ingenium, sed oratorium deest ingenium.* Il valait mieux que Target ajouté à Linguet[3] ; eût-il pu se mesurer à Mirabeau, si Bergasse ne lui eût pas pris sa place à la Constituante[4] ? Qui sait ? En tous cas on aime à se peindre, avec ses critiques, l'orateur qu'eût pu être Beaumarchais dans une cause politique où l'on plaide tou-

1. « Me livrant à ce qu'on pourrait appeler l'éloquence du moment. « Édit. Fournier, 330.— « Jamais il n'avait besoin de préparation sur aucun point », affirme Gudin (*Histoire de Beaumarchais*, p. 90).

2. Voy. dans l'édition d'Heylli et Marescot, III, XVI, note 3, la lettre du comte Bibikoff à Beaumarchais : « Cependant M. Bibikoff (voy. Appendice, n° 25) prévient, le 14 mars 1782, M. de Beaumarchais, que Sa Majesté, sa Très Auguste Souveraine, désire *les Noces de Figaro*, comme l'ouvrage le plus étonnant qui soit sorti de sa plume ingénieuse ; le prie de les lui envoyer avec toutes les instructions, pour qu'elles ne perdent rien de l'absence de l'auteur, qui a la *réputation de faire plus de plaisir en lisant une pièce qu'on n'en peut goûter à la représentation même.* » — « Il fit devant nous une lecture raisonnée de sa pièce, *il lisait avec entraînement*, on pense s'il enleva tous les suffrages : *depuis longtemps, nous n'avions pas été si puissamment remués*, etc. » *Mémoires* de Fleury, II, 393. — Citons encore un autre témoin oculaire, très bon juge en la matière : « Il avait une physionomie et une élocution également vives, animées par des yeux pleins de feu, autant d'expression dans l'accent et le regard que de finesse dans le sourire, et surtout l'espèce d'assurance que lui inspirait la conscience de ses moyens, et qu'il savait communiquer aux autres. » La Harpe, XI, 559, *op. cit.*

3. « On ne parlera plus des mémoires de Linguet après ceux de Beaumarchais ». *Lettres autographes de Voltaire à M. Bacon.* 25 février 1774, publiées par M. Desnoiresterres. *Voltaire*, etc... VII, 455.

4. Saint-Marc Girardin a fait une comparaison ingénieuse entre Sheridan et Beaumarchais (*Essais de littérature et de morale*). Villemain l'a reprise en quelques traits rapides (*Cours de littérature*, III, 424). M. Berger, forçant un peu les droits de la critique conjecturale, ajoute que « dans la plénitude de sa force, il eût balancé Mirabeau et dominé la Constituante ». Berger, *Essai sur la vie et les ouvrages de Beaumarchais*, Angers, 1847.

jours un peu *pro domo sua*, si, comme Sheridan, il fût né dans un pays libre et eût rencontré un Fox sur sa route, au lieu d'un Maurepas; si, moins suspect aux hommes nouveaux, il eût été adopté avec plus de confiance par la Révolution; si enfin, moins sceptique ou moins clairvoyant, il eût pu se dévouer au triomphe d'une faction politique. Mais si toutes ces conditions lui ont fait défaut pour prendre, dans les assemblées du nouveau régime, la place qu'il ambitionna un moment, consolons-nous, comme il se consolait sans doute, en songeant que Voltaire lui avait marqué, en tête de nos écrivains polémiques, à côté de Pascal, une place d'honneur dont la postérité ne le fera pas déchoir.

CHAPITRE III

INTRODUCTION A L'ÉTUDE CRITIQUE DU THÉATRE DE BEAUMARCHAIS

Caractères principaux de la satire au théâtre après Molière : les précurseurs de Beaumarchais. — Énoncé de ses titres au premier rang parmi les successeurs de Molière.

« Le meilleur cadre pour la satire, disait La Harpe, est la forme dramatique[1]. » Ainsi pensait Molière quand il écrivait à Louis XIV : « J'ai cru que, dans l'emploi où je me trouve, je n'avais rien de mieux à faire que d'attaquer par des peintures ridicules les vices de mon siècle[2]. » On sait comment il remplit cet *emploi :* « Législateur des bienséances du monde[3] », il prouva qu'il est également ridicule de se croire savant parce qu'on est drapé dans une robe de pédant, dévot parce qu'on étale sa haire et sa discipline, noble parce qu'on est insolent, et bel esprit parce qu'on est relié en veau. Censeur des vices éternels, précepteur de l'honnête homme dans toutes les conditions, il « exposa à la risée de tout le monde... les faux monnayeurs en dévotion[4] », en amour, en amitié, en générosité, en science et en esprit, et leurs dupes furent vengées, sinon corrigées.

Après sa mort, la moitié de son *emploi* resta vacant. Ses héritiers continuèrent bien à donner la chasse au vieux gibier de comédie, procureurs, notaires, avocats, médecins, coquets et coquettes, fausses prudes et amoureux surannés, bourgeois ridicules et sots de qualité ; ayant appris de lui à peindre d'après nature, ils saisirent bien au passage de nouvelles figures, tout en découvrant au

1. *Cours de littérature*, XI, 363.
2. Premier placet au roi pour *Tartuffe*.
3. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, ch. 32.
4. Préface du *Tartuffe* et Premier Placet.

village les mêmes vices qu'à la ville ; quelques-uns même complétèrent avec originalité cette peinture satirique des mœurs du temps dont il avait jeté de rapides esquisses dans les fonds de ses grands tableaux ; mais, dans la comédie de caractère proprement dite, aucun disciple de l'auteur du *Misanthrope* ne réussit à donner une copie passable des immortels originaux du maître. C'est en ce sens qu'on a pu dire : « Après Molière, la comédie recula modestement jusqu'à l'*Étourdi* [1]. »

En revanche elle dépassa toutes les hardiesses de l'auteur du *Tartuffe* et du *Don Juan* dans la satire des mœurs et des conditions ; elle y joignit même celle des institutions.

Dans cette œuvre de la comédie après Molière, notre auteur a la plus grosse part de responsabilité et d'honneur. Comment ses précurseurs ont-ils annoncé, préparé et même fait désirer ses audaces? C'est ce qu'il importe de rappeler avant de juger les mérites de son théâtre.

Il nous semble qu'on peut distinguer trois périodes principales dans l'histoire de la comédie satirique, de Molière à Beaumarchais. D'abord l'esprit nouveau commence sa lutte contre les abus sociaux sous le masque de la satire de mœurs; puis il se drape dans le manteau philosophique; il pousse enfin son cri de guerre, sous le travesti de Figaro.

En attaquant par ordre ou sans ordre [2] les ridicules des marquis, Molière a ouvert la brèche contre les privilégiés, et l'on peut avancer sans paradoxe que dans *Georges Dandin*, dans *le Bourgeois gentilhomme*, la lutte des classes est commencée. Elle continue dès lors sourdement, mais sans trêve. Baron, Dancourt et Regnard, en mettant en scène des escrocs de qualité, qui ne sont pas tous *démarquisés* au dénouement comme dans *le Joueur*, frappent plus fort et plus haut qu'ils ne croient. Avec une audace qui mènera loin leurs successeurs, ils courent la piste ouverte par Molière dans le Dorante du *Bourgeois gentilhomme*.

Regnard lui-même, le gai compère, laisse partir en riant, comme à son insu, des mots assez gros de menaces. Pierrot, dans *Attendez-moi sous l'orme*, portant la main sur Dorante, l'officier du roi,

1. M. D. Nisard, *Littérature française*, IV, 207.
2. Cf. *la Comédie de Molière*, par M. Larroumet ; *Molière*, ch. v. — Gudin soutient la même thèse que M. Larroumet (*Œuvres de Beaumarchais*, VIII, 265).

s'écrie : « Tout bellement, ou nous ferons sonner le tocsin sur vous [1]. » Quant à la réplique de Dorante : « Je viendrai saccager ce village-ci avec un régiment que j'achèterai exprès », elle donne plus à penser qu'à rire. Ne dirait-on pas la première journée de *l'Alcade de Zalamea* [2]? Mais le lendemain n'est pas proche, et Regnard ne le désire pas.

On pourrait pourtant s'y tromper parfois. Avec quelle vigueur, par exemple, il continue contre les notaires et tous les gens de robe la guerre toujours ouverte depuis Pathelin! On peut même remarquer que la sottise de Brid'oison n'est pas aussi osée que la férocité du Trigaudin des *Vendanges :*

> L'homme aux cochons, vous dis-je, est celui qu'il faut pendre [3].

Mais d'autres tireront de là des conséquences, Regnard ne songe qu'à rire et à faire rire à tout prix.

Même insouciance chez Dufresny, qui s'échappe pourtant en d'étranges audacés. Son Lucas de *la Coquette de village* est fort impertinent pour « ce petit gentilhommiau », sous prétexte que « Noblesse s'acquiert aussi bien que Richesse [4] ». Ce petit-fils de Jacques Bonhomme pose une question bien impertinente :

> Pour égaliser tout, faudrait-il pas morgoi
> Que les autr' à leur tour, labourissent pour moi [5]?

Mais c'est surtout sur la scène des Italiens que Regnard et Dufresny montrent qu'ils étaient prêts à rire de tout, sans songer à se fâcher de rien [6].

Pourtant dans cette première phase de la comédie satirique la place d'honneur appartient à Lesage. La satire des mœurs et des conditions prend dans *Crispin rival de son maître* et dans *Turcaret* une âpreté toute nouvelle, étrangère au « réalisme léger [7] » de Dancourt, aux picoteries spirituelles de Dufresny et à la gaieté imperturbable de Regnard.

1. Scène XXIV.
2. Voy. *Théâtre de Calderon*, t. I, trad. de M. de la Tour.
3. *Les Vendanges*, sc. XVIII.
4. *La Coquette de village*, acte III, scènes III et V.
5. *Ibid.*, acte I, scène II.
6. Voy. La Harpe, *Cours de littérature*, XII, 545, sqq., bien instruit, sinon bon juge de ce point.
7. Voy. M. J. Lemaître, *la Comédie après Molière et le Théâtre de Dancourt*, 1882

Si l'on descend enfin, et Lesage lui-même y invite, jusqu'aux tréteaux de la Foire, on y rencontre cet *Arlequin sauvage*[1] de Delisle et cet *Arlequin Deucalion* de Piron [2], où La Harpe signale mélancoliquement le mot d'ordre de la secte philosophique et même le programme de la Révolution [3]. C'est se montrer un peu trop le prophète du passé.

Suit une période d'accalmie qui prépare sourdement les audaces prochaines. « Delisle, a-t-on dit, a de bien timides successeurs : La Chaussée, d'Allainval, Marivaux ; il semble qu'on ait reculé avec eux [4]. » C'était, si on l'ose dire, pour mieux sauter. De la baraque foraine au Théâtre-Français il y avait loin. La comédie philosophique se chargea de rapprocher assez les deux scènes pour qu'Arlequin-Figaro pût bondir de l'une sur l'autre.

Certes la tragédie philosophique ne fut pas étrangère au complot. Voltaire et ses disciples préparèrent de longue main un public à Beaumarchais ; mais leurs audaces, mitigées par les bienséances du genre, noyées ou au moins délayées dans les circonlocutions de la phraséologie poétique, émoussées par le choix des sujets propres à dépayser la censure, élaborent les droits de l'homme, bien plus qu'ils ne recrutent « les vainqueurs de la Bastille ». Pourtant les deux tâches du théâtre philosophique qu'on a si nettement séparées et définies [5], sont au fond solidaires, et, par exemple, Guillaume Tell déclamant contre

..... cette tour
Qui des hauteurs d'Alfort domine sur ce bourg,
Ce fort dont le nom seul est l'insulte publique
Et le triomphe affreux du pouvoir despotique,

paraît bien viser le même monument que celui dont Figaro vit « du fond d'un fiacre baisser le pont-levis » et à l'entrée duquel il laissa « l'espérance et la liberté ». Mais au demeurant, Œdipe, Brutus,

1. Représenté pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du roi, le 17 juin 1721. Paris, Briasson.

2. Voy. *le Théâtre et la Philosophie au dix-huitième siecle*, ch. II, 2e partie. — M. Fontaine, qui fait si bien ressortir l'importance historique de ces deux pièces, a donc tort de compter Piron parmi « les neutres » (p. 225). Il oublie l'auteur d'*Arlequin-Deucalion* pour celui de la *Métromanie :* c'est fort excusable, du moins littérairement.

3. *Cours de littérature*, XII, 282 et 524.

4. M. Fontaine, *op. cit.*

5. *Ibid.*

Mahomet, Guillaume Tell et leurs émules tragiques préparent l'avènement philosophique de *Tarare*, plutôt que le monologue révolutionnaire de Figaro. C'est pourquoi ils ne nous arrêteront pas plus longtemps; revenons à leurs frères de théâtre.

La première place appartient ici à Marivaux. Ses titres avaient été quelque peu méconnus, on vient de les lui rendre avec éclat [1]. Parmi eux, il faut compter la fantaisie poétique, la rêverie généreuse, une moralité aimable, mais non pas l'audace. Nous commençons dans l'île des Esclaves, dans celle de la Raison, ces voyages au pays des chimères généreuses où Diderot transportera l'île de la Lampedouze et Voltaire son Eldorado.

Ces « saturnales de l'âge d'or » ne dépassent pas le piquant attique des satires d'Horace [2], et le dénouement de *l'Ile des Esclaves* fait rêver à une révolution qu'aurait terminée le baiser Lamourette. *Le Triomphe de Plutus* émousse *Turcaret;* la philosophie épicurienne de Blaise dans *l'Héritier de village* corrige les pétulances du Lucas de *la Coquette de village*, son modèle. *La Colonie des femmes* n'est, comme on l'a si joliment dit, « qu'une bacchanale apaisée, épurée et traduite par Watteau d'un pinceau rapide et léger [3] ». Il est vrai pourtant que Dorante pose nettement la thèse fondamentale du théâtre philosophique. « Le mérite vaut bien la naissance », dit-il, mais c'est un amoureux, et cela tire beaucoup moins à conséquence que la mésalliance du comte et de Nanine [4]. Voilà d'ailleurs, y compris *le Préjugé vaincu*, l'extrême limite des audaces de Marivaux; il n'a eu que celles du cœur. Ce n'est pas son moindre mérite.

C'est aussi celui de La Chaussée; mais, comme il est plus ému, il est un peu plus hardi.

L'égalité, madame, est la loi de nature!

criera pathétiquement sa Marianne, victime du « droit d'aînesse ».

1. *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, par M. G. Larroumet, 1882.
2. Voy. Horace, liv. II, sat. VII.
3. M. Larroumet, *op. cit.*, 278.
4. Avec son ironie légère et acérée Voltaire conclut ainsi sa comédie :

« LA MARQUISE.

« . . . que ce jour
Soit des vertus la digne récompense,
Mais sans tirer jamais à conséquence. »

Elle se souvient sans doute de l'aveu que la misère arrache à « l'Enfant prodigue » disant de son valet :

Né mon égal, puisqu'enfin il est homme.

Mais voici Nanine qui lit un livre anglais sur l'égalité et la fraternité, en attendant la liberté [1] :

..... Il est intéressant.
L'auteur prétend que les hommes sont frères,
Nés tous égaux, mais ce sont des chimères :
Je ne puis croire à cette égalité....

Dès lors l'audace ne part plus seulement du cœur, mais de la tête, et quand le comte se récrie en ces termes contre l'inégalité des conditions :

Et de quel droit? Par quelle autorité?
Sur ces abus ma raison se récrie;
Ce monde-ci n'est qu'une loterie
De biens, de rangs, de dignités, de droits
Brigués sans titre, et répandus sans choix [2],

il est manifeste que Voltaire, trouvant le cadre de la tragédie trop étroit pour ses hardiesses, ouvre avec Nanine cette phase militante de la satire au théâtre qui aboutit au *Mariage de Figaro*.

Coup sur coup, Desmahis, La Noue, Saurin, Chamfort, sans oublier le petit Poinsinet, continuent contre la noblesse de cour et de robe cette petite guerre qui s'est envenimée lentement de Molière à Gresset. Alors les victimes titrées, immolées sur la scène par l'esprit philosophique, sont si nombreuses, qu'on peut prévoir l'heure où il déclarera la guerre aux castes mêmes, et où la satire des mœurs et des conditions s'aiguisera en satire sociale.

D'autre part, le tiers état [3] veut gagner toute la considération que perdent ses rivaux, et il applaudit dans *l'Écossaise*, dans *le Père de famille*, dans *le Philosophe sans le savoir*, la réhabilitation du commerce, en attendant celle de la finance.

1. *Nanine*, acte I, scène v.
2. *Nanine*, acte I, scène IX.
3. Dans une lettre du 17 octobre 1770, conservée au *British Museum* et citée par M. Bettelheim, p. 147, Beaumarchais dit que son drame des *Deux Amis* est écrit « en l'honneur des négociants et, en général, pour honorer les gens du tiers état ».

Les temps sont proches où Mercier fera les honneurs de la scène au quatrième état [1] et où le bon Collin lui-même s'écriera avec une indignation sincère :

Un ouvrier utile est nommé mercenaire [2],

L'opéra-comique, un vieil auxiliaire de la croisade philosophique [3], se remet de la partie et il redouble d'audace avec Vadé, Sedaine et Marmontel. Favart lui-même est enrôlé et sa *Roxelane* abuse de l'éloignement du sérail pour anticiper sur *Tarare* en ces termes :

Tout citoyen est roi, sous un roi citoyen [4].

Cependant le public se lasse du vague des maximes philosophiques sur la liberté, l'égalité et la philanthropie et des allusions trop discrètes de la tragédie républicaine. Le léger piquant de la comédie de mœurs ne lui suffit plus, il lui faut maintenant, pour employer une expression de Fontenelle, l'assaisonnement du sel de la satire et du poivre de la gravelure. Il va le chercher en foule jusqu'au préau de la Foire. Remarquons en effet, dès lors, comme le fera plus tard l'auteur du *Mariage de Figaro*, que « l'ennui des pièces françaises » le porte de plus en plus « au frivole opéra-comique, plus loin encore, aux boulevards, à ce ramas infect de tréteaux élevés à notre honte, où la décente liberté, bannie du Théâtre-Français, se change en une licence effrénée ; où la jeunesse va se nourrir de grossières inepties, et perdre, avec ses mœurs, le goût de la décence et des chefs-d'œuvre de nos maîtres [5] ».

Les applaudissements inouïs que le parterre prodigue tour à tour à la comédie des *Philosophes* et à *l'Ecossaise*, prouvent qu'il est prêt à encourager toutes les satires, même personnelles. *Le Philosophe sans le savoir* ne le satisfait qu'à demi, c'est du Térence. Il

1. Cf. *l'Indigent, la Brouette du vinaigrier*, etc., et déjà l'*Essai sur l'art dramatique, passim*.

2. *Le Vieux Célibataire*, acte IV, sc. III. — Cf. *les Ouvriers* de M. Manuel et le *trait éloquent :*

Arbre ou peuple, toujours la force vient d'en bas,
La sève humaine monte et ne redescend pas.

3. « On peut dire, sans rien exagérer, que la Déclaration des droits de l'homme se trouverait au besoin tout entière dans les opéras-comiques de la fin du dix-huitième siècle. » (*Essais de litterature et de morale*, par M. Saint-Marc Girardin, I, 76.)

4. *Les Trois Sultanes*, acte II, sc. III.

5. Préface du *Mariage*.

est manifeste qu'il attend autre chose. C'est alors que Beaumarchais lui offre un nouveau programme en ces termes : « Le théâtre est un géant qui blesse à mort tout ce qu'il frappe. On doit réserver ses grands coups pour les abus et les maux publics [1]. »

Il ne rêvait donc rien moins que d'être l'Aristophane de la France. Une si haute ambition a-t-elle été déçue et quelle place doit être assignée à Beaumarchais parmi les successeurs de Molière? C'est ce qu'il nous importe d'indiquer d'abord avec quelque précision. Sans doute ces classements par ordre de mérite sont trop tranchants, ils sentent l'école et blessent les délicats, et l'on pourra s'offenser de nous voir reviser, au profit de Beaumarchais, une distribution des prix faite jadis par La Harpe. Cette revision aura pourtant le mérite d'annoncer nettement tout le bien que nous pensons de l'auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*. Si elle pique en outre la curiosité de nos lecteurs au point de les intéresser à toute l'histoire, en partie inédite, du talent dramatique de Beaumarchais, leur attention, qui profitera à notre auteur, nous dédommagera d'une critique qui ne ferait tort qu'à nous.

Il est d'abord évident que l'auteur du *Mariage de Figaro* est au-dessus « des grands médiocres », comme les appelait Marivaux qui n'en était pas.

L'esprit de Dufresny est souvent exquis à la lecture ; il est comme un avant-goût de celui de Marivaux, mais il ne passe pas la rampe et, comme dit d'Alembert, le public n'en rit qu'après que les connaisseurs l'ont averti. La fantaisie de ses données est souvent inadmissible, l'intrigue, bâtie là-dessus, est bien fragile, c'est la menue monnaie de la satire de mœurs. Son chef-d'œuvre, *l'Esprit de contradiction*, n'est, tel qu'il l'a mis en scène, qu'un badinage sans réalité, sinon sans gaieté.

Gresset est un meilleur versificateur que Dufresny, presque aussi spirituel, plus observateur, mais il n'est guère plus scénique. *Le Méchant* ne l'est pas assez pour faire peur, il l'est trop pour faire rire.

« Le meilleur ouvrage de Destouches, a-t-on dit, *le Glorieux*, demande un parterre d'enfants, quoiqu'il n'y manque pas de traits justes et délicats dont les parents peuvent faire leur profit [2]. » Malgré

1. Préface du *Mariage*.
2. M. D. Nisard, *Littérature française*, IV, 222.

la restriction, voilà le bon Destouches classé définitivement parmi ceux qui écrivent, comme dit Beaumarchais, « en auteur qui sort du collège[1] ». Nous souscrivons volontiers à ce jugement, mais non pas à celui de La Harpe, qui voit dans *la Métromanie* « un chef-d'œuvre d'intrigue, de style, de verve comique et de gaieté ». Passe pour la gaieté, mais le reste! *La Métromanie* est le chef-d'œuvre des comédies dites de collège.

Au-dessus de tous ces disciples studieux de Molière, nous mettrions volontiers ce que La Harpe appelle dédaigneusement « le batelage de Dancourt ». C'est dans ses vaudevilles, comme on l'a montré récemment[2] avec talent, qu'il faut glaner les traits épars du tableau cru de la décadence des mœurs à la fin du siècle de Louis XIV. C'est lui qui a le mieux peint d'après nature la mêlée pittoresque de ces escrocs nés « des basses eaux du clergé et de la noblesse », de la magistrature et de la finance, petits collets et plumets, rabats et partisans qui faisaient alors leurs coups en sourdine, attendant l'heure de mener effrontément les saturnales de la Régence. Mais il n'a fait que jeter des croquis précieux pour l'histoire des mœurs; ils ont été éclipsés à la scène. Seul *le Chevalier à la mode* serait un chef-d'œuvre, s'il n'avait pas été précédé de *l'Homme à bonnes fortunes;* on relirait davantage *la Désolation des joueuses* et *la Déroute du pharaon*, si Regnard n'avait pas fait *le Joueur;* Des Baliveaux, Carmin, le Bailli du *Mari retrouvé* ne sont que la monnaie de Brid'oison; Trapolin et Craquinet perdent trop au voisinage de Turcaret et de M. Râffle.

L'exemple de Voltaire prouve à merveille qu'il faut plus que de l'esprit pour faire une comédie; tous ses personnages ont en riant la même grimace. Elle est spirituelle, puisque c'est la sienne; mais il lui manque une qualité que rien ne remplace à la scène, la naïveté. La Harpe l'a excellemment dit : « En fait d'esprit, il était trop lui pour devenir un autre[3]. »

La Chaussée se lit avec intérêt; il ne soutiendrait pas la représentation. L'éloquence du sentiment demande, pour être écoutée des spectateurs, une vitesse d'action et surtout un contraste de vive gaieté qui feront longtemps défaut à la comédie larmoyante, comme

1. Préface du *Mariage*.
2. *La Comédie apres Molière et le Théâtre de Dancourt*, par M. J. Lemaître, 1882.
3. *Cours de littérature*, XI, 434.

aux drames de Mme de Graffigny, de Diderot, de Sedaine, de Mercier et même de Beaumarchais, quoique nul n'en ait mieux que lui senti le besoin et plus hardiment tenté l'alliage, surtout en manuscrit. Nous ne ferons pas difficulté d'ailleurs de convenir avec Voltaire que La Chaussée est « le premier après ceux qui ont eu du génie ». Il reste ainsi au-dessous de Beaumarchais et de trois autres.

Si l'on chargeait le public de désigner à qui appartient au théâtre comique la première place après Molière,

Proximus huic, longo sed proximus intervallo,

il faudrait lui jouer successivement *le Légataire universel*[1], *Turcaret*, *le Jeu de l'Amour et du Hasard* et *le Mariage de Figaro*. Nous ne doutons pas qu'à l'issue de cette tétralogie comique, la majorité des suffrages n'allât droit à Beaumarchais. Mais que de protestations au camp des critiques! Les mânes de La Harpe en frémiraient. Il a fait si soigneusement cette distribution de prix et d'accessits que nous revisons! Premier prix, Regnard; second prix, Lesage; premier accessit, à partager entre Piron, Gresset et Destouches[2], en nommant premier Gresset et second Destouches; autres accessits à Marivaux et à Beaumarchais, et encore il n'est pas bien sûr que Boissi[3] ne leur disputât la palme; La Harpe a ici des scrupules, Geoffroy n'en aurait pas. Mais venons-en à des critiques mieux informés ou moins prévenus.

Que les rangs sont changés! On est généralement d'accord pour mettre Regnard, Marivaux et Beaumarchais au-dessus de Lesage. Il y a dans *Turcaret* une amertume satirique, une vigueur de pinceau, une puissance d'observation, presque de divination, qui sont de génie; mais la multiplicité des emprunts faits à Molière et à Regnard diminuent un peu le mérite d'une comédie dont le dialogue manque de vivacité, et dont l'intrigue est trop lâche. Les der-

1. La Harpe hésite entre *le Joueur* et *le Légataire*. C'est par une juste estime pour la comédie de caractère que les critiques modernes préfèrent souvent *le Joueur;* mais c'est faire tort à Regnard. *Le Légataire* est plus scénique et plus original, en fin de compte.

2. Cf. *Cours de littérature*, XI, 326, 338, sqq., et notamment ce jugement *postérieur au* Mariage : « Il y a aujourd'hui plus de cinquante ans que l'on attend une comédie en cinq actes qui puisse être comparée au *Méchant* » (XI, 348). Voilà qui définit l'idéal de La Harpe.

3. Cf. *ibid.*, XI, 356.

niers critiques de Regnard, sans contester qu'il ait mérité les éloges de Boileau et de Voltaire, protestent[1] unanimement contre le jugement de La Harpe : « Les comédies de Regnard, avait dit le critique du *Lycée*, lui ont donné une place éminente après Molière, et il a su être un grand comique sans lui ressembler. » Sans lui ressembler! Si *l'Étourdi* ne ressemble pas trait pour trait au *Distrait* et le comique du *Légataire* à celui du *Malade imaginaire*, rien ne ressemble à rien. La vérité est que le théâtre entier de Regnard procède de la comédie de mœurs et d'intrigue de Molière, et que, s'il faut faire entrer *les Ménechmes* pour moitié dans sa gloire, c'est bien plutôt *Amphitryon* que *l'Avare* qui lui a appris à traduire Plaute.

Nous sommes prêt d'ailleurs à lui accorder un peu plus que d'avoir été « le plus brillant et le plus vif des hommes de talent[2] », sans aller toutefois jusqu'à répéter sans réserves : « La bonne humeur, à ce degré et avec cette langue, c'est du génie ou tout comme[3]. » Peut-être! Cependant sa langue, toute classique et sémillante qu'elle soit, est pétrie de réminiscences qui choquent à la longue ceux qui ont trop bonne mémoire ; mieux valent son esprit de mots et surtout sa gaieté. C'est elle qui fait sa véritable originalité. Le théâtre de Regnard est une *crispinade* de génie, et trop souvent, pour lui appliquer une de ses allégories, *le divorce de Momus et de la Raison*, *le mariage du Carnaval et de la Folie*[4]. Mais Regnard, grand comique ! il eût protesté ;

Si foret in terris, rideret *Democritus*....

Reste Marivaux.

Portons d'abord la comparaison sur son véritable terrain. Un critique très ingénieux, mais qui n'aime pas l'homme dans notre auteur, disait récemment : « Marivaux a fait moins de bruit que Beaumarchais ; il a peut-être agi plus profondément sur les idées et sur les mœurs[5]. » Ce n'est pas en tous cas par son théâtre, et à ce compte La Chaussée lui serait supérieur. « Il est cent fois plus

1. Cf. notamment M. Lenient, *Revue des cours littéraires*, 6 avril 1867.
2. M. Gilbert, *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1859.
3. *La Comédie après Molière*, par M. J. Lemaître, p. 91.
4. Cf. *le Mariage de la Folie*, sc. v.

« Et j'enrage, en effet, de voir que la Folie,
Trop facile à s'humaniser,
S'encanaille et se mésallie... — » (Momus.

5. M. Vitu, cité par M. Larroumet, *Marivaux*. 564.

aimable et mieux élevé », ajoute le même critique : c'est déplacer la question de primauté littéraire.

On sait aujourd'hui mieux que jamais l'étendue des mérites de Marivaux, et qu'il n'est pas seulement le peintre, nous allions dire le poète, des *Surprises de l'amour*. Ses qualités d'honnête homme, de philosophe aimable, de romancier observateur et créateur, de penseur, voire de poète, sauf en vers, ont été mises dans tout leur jour[1]. Mais ce n'est pas ici affaire de statistique. Marivaux reste au théâtre l'auteur du *Jeu de l'Amour et du Hasard*, ou des *Fausses Confidences*, ou du *Legs*, comme on voudra; c'est trois fois la même pièce. Transporter le sujet de *Bérénice* dans un milieu bourgeois, changer la passion en tendresse, le désespoir amoureux en dépit, hérisser d'obstacles minuscules franchis à petits bonds le chemin qui sépare la naissance d'un amour réciproque d'un tendre aveu couronné par le mariage, telle est sa donnée. Elle est mince, mais son intérêt foncier est incontestable, et il en a ingénieusement varié le détail. Il fait l'anatomie des sentiments, il en est le micrographe. Son pathétique est une tempête dans un verre d'eau; son style est le caquet[2] du cœur, mais cela est aussi charmant que neuf, même après Racine. C'est par là qu'il a mérité qu'on dît de lui : « Enlevez le théâtre de Marivaux, vous mutilerez non seulement la littérature française, mais l'esprit français ; celle-là sera dépouillée d'un genre unique et charmant, celui-ci d'une fleur d'élégance, de poésie, de délicatesse[3]. » Mais enlevez le théâtre de Beaumarchais, vous ne mutilerez pas moins, quoique autrement, l'esprit français dont il est, suivant le mot de Carlyle, *un des plus brillants spécimens*. Sylvia et Dorante consoleraient peut-être de la perte de Rosine et d'Almaviva, et l'absence de ses drames ne laisserait de lacune que dans l'histoire du genre, quoiqu'ils vaillent mieux que *Sapor* ou *Annibal;* mais la gaieté et l'humeur de Regnard ne suppléeraient que bien faiblement à celles de Beaumarchais. Et dans quel théâtre moderne serait l'équivalent de son génie satirique et épigrammatique? Qui donc soulèverait dans le parterre un éclat de rire aussi mâle? Qui lui prêcherait mieux cette gaie philosophie qui nous donne l'illusion

1. Voy. *Marivaux, sa vie et ses œuvres*, par M. Larroumet, 1882, et aussi les réserves si plausibles de M. Brunetière sur ses divers mérites. (*Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, IIIe série, 1887, Hachette.)

2. « Que ton cœur a de caquet, ma sœur! » dit Mario à Sylvia.

3. M. Larroumet, *op. cit.*, p. 565.

d'être supérieurs aux événements, et nous dédommage par un bon mot des injustices du sort et de celles des hommes? Qui donc, pour tout dire, remplacerait Figaro? On vient d'appeler finement l'auteur du *Jeu de l'Amour et du Hasard* et de *Marianne*, « le plus sérieux de nos auteurs légers[1] »; volontiers nous dirions du père de Figaro qu'il est le plus léger de nos auteurs sérieux.

En un mot, le plus grand mérite de Marivaux est de détailler Racine; celui de Beaumarchais nous paraît être de continuer Molière.

C'était le sentiment de quelques contemporains[2], et nous trouvons, dans les cartons dela Comédie-Française, une pièce d'un tour poli et agréable, intitulée *Stances à M. de Beaumarchais*, par d'Aquen de Château-Lyons[3], où l'auteur, après avoir omis à tort Marivaux, et démontré la bâtardise de Regnard, Dufresny, Destouches, La Chaussée, Piron et Gresset, s'écrie en refrain :

Le fils de Molière est trouvé!

Et si nous en venons aux mérites techniques de l'auteur dramatique, il faut avouer qu'ils ne sont pas médiocres, puisque la plupart de ceux qui l'ont suivi au théâtre se sont mis à son école. Il est le roi de l'intrigue, et par là le maître de Scribe.

Cet art de faire lire toute une satire dans un mot, c'est lui qui l'a appris aux auteurs du *Fils de Giboyer*, des *Effrontés*, du *Gendre de M. Poirier*, de *Rabagas*, de *la Famille Benoîton*, du *Monde où l'on s'ennuie*, et à la nuée des vaudevillistes. Cette coupe savante du dialogue, qu'il calque sur le rythme même de la passion, en y faisant alterner les ripostes courtes, croisées et haletantes avec les tirades véhémentes et torrentielles, c'est encore lui qui en a montré l'effet scénique à l'auteur du *Demi-Monde* et du *Supplice d'une femme*[4].

Nous ne prétendons pas que même là il soit sans défauts, et nous aurons soin d'en noter plus d'un au passage; nous estimons seulement qu'ils sont invisibles à la représentation. Que le monologue de Figaro, par exemple, suspende l'action, on peut l'admettre théori-

1. M. F. Brunetière, *op. cit.*, p. 187.

2. Celui de Bernardin de Saint-Pierre notamment : « Un homme de lettres fait pour atteindre à la réputation de Molière » (*Beaumarchais et son temps*, I, 348). Il prophétisait, car sa lettre est de décembre 1773. Avait-il entendu une des lectures que Beaumarchais faisait déjà du *Barbier*? C'est probable, car adressée à l'auteur des *Deux Amis*, la prophétie serait une pure flagornerie.

3. *Petit neveu de Rabelais*, ajoute le mss., tome I.

4. Cf. à ce propos, dans la préface de cette comédie (édit. Michel Lévy, 1865, p. 11), la chicane de style qu'un des deux auteurs cherche à l'autre.

quement, en remarquant toutefois que le public ne s'en aperçoit guère, lui que nous avons vu applaudir même à celui de Charles-Quint dans *Hernani!* mais que Marivaux « pose » mieux une scène que Beaumarchais, voilà ce que nous ne saurions accorder. D'ailleurs, si faire cent lieues sur une feuille de parquet est un mérite rare, il est moindre au théâtre que celui de brûler les planches, et volontiers à toutes les critiques nous répondrions ici par le mot de Démosthène sur l'orateur : « La première qualité est l'action, la seconde encore l'action, etc. » C'est éminemment celle de Beaumarchais, la plus grande au théâtre après celles de Molière.

Ces mérites scéniques ne sont de petites vertus qu'aux yeux de ceux qui n'aiment pas le théâtre, et une des meilleures preuves de son équité qu'ait données le dernier et éminent critique de Marivaux, est dans cette sage restriction : « Marivaux, écrit-il, n'est pas de ces génies accessibles à tous, une élite seule peut le comprendre; c'est là son charme et aussi son infériorité [1] », surtout au théâtre.

Revenons-en donc au sentiment du public, du moins à celui de nos contemporains. Marivaux, sans doute, n'eût comparu devant ce tribunal qu'avec angoisse [2]. « Je respecte, comme je le dois, disait-il, ce qu'on appelle le jugement du public; une chose pourtant m'y fait peine : c'est la multitude immense des sots qui contribuent à former l'arrêt, et dans laquelle il y a si peu de gens qui soient de leur avis [3]; » mais Beaumarchais, disciple encore en cela de Molière [4], tenait le parterre pour un juge suprême, pourvu qu'on en appelât, comme Damis,

Du parterre en tumulte au parterre attentif [5].

Depuis cent ans, sa gloire littéraire n'a pas subi d'éclipse. Les critiques les plus chagrins sont forcés de constater qu'il « est en hausse [6] ». Osons dès maintenant dire toute notre pensée.

1. M. Larroumet, *op. cit.*, p. 107.
2. Il lui fait fête pourtant. M. Larroumet dit, *op. cit.*, p. 564 : « M. Fr. Sarcey constate que le succès de Marivaux est aussi vif à la Comédie-Française aux matinées du dimanche, devant la grosse foule, que le soir devant l'élite des amateurs » (Voy. le *Temps*, 14 avril 1881).
3. Cf. M. Larroumet, *op. cit.*, p. 70.
4. Voy. I, 24, édit. d'Heylli et Marescot, préface d'*Eugenie*.
5. *La Métromanie*.
6. Voy. *la Littérature française au dix-huitieme siecle*, par M. Paul Albert, p. 467. — Voy. aussi les jolis vers de M. Normand à Beaumarchais, dans *Paravents et Tréteaux*, et ceux de M. Émile Moreau dans *la Premiere du Mariage de Figaro*, Tresse, 1884; et *le Centenaire de Figaro* par M. Paul Delaire, Ollendorff, 1884 :

En lisant *le Barbier de Séville* ou *le Mariage de Figaro*, nous regrettons qu'il ait manqué à leur auteur beaucoup plus encore qu'à Molière d'écrire purement et d' « éviter le jargon et le barbarisme »; mais, de notre place au parterre, parmi les bravos de la foule, nous sentons clairement ceci que nous allons tenter de prouver : le plus grand talent dramatique que la France ait produit, depuis Corneille, Racine et Molière, c'est Beaumarchais[1].

« *Et cela c'est la comédie*
Moderne, la fille hardie
De son temps qui, etc....
Beaumarchais la créa. »

1. « ... Les trois grands génies caractéristiques de notre scène . Corneille, Molière, Beaumarchais. » Préface de *Cromwell*, p. 34. édit. Hachette.

CHAPITRE IV

LES DEUX PREMIERS DRAMES DE BEAUMARCHAIS

Sources et mérites dramatiques d'*Eugénie*. — Histoire inédite des conflits entre l'humeur plaisante et satirique de l'auteur et le sérieux du genre, racontée par les manuscrits. — *Les Deux Amis* : originalité du sujet; faiblesses du pathétique et de l'intrigue; mérites du dialogue et du style : Beaumarchais plus maître de sa première manière. — Remarques critiques sur les manuscrits de ce drame.

Voltaire écrivait à d'Argental : « Je lirai *Eugénie* pour voir comment un homme aussi pétulant que Beaumarchais a pu faire pleurer le monde[1]. » La même curiosité, à défaut d'autre, assurera toujours quelques lecteurs aux drames de Beaumarchais. Celui des auteurs qui après Molière et Regnard devait le plus divertir les spectateurs du Théâtre-Français avait entrepris d'abord de les faire pleurer. Il y réussit pour son coup d'essai. Que de peines pourtant il lui en coûta ! Mais ne regardons d'abord qu'au résultat.

L'auteur du *Mariage de Figaro* ayant débuté au théâtre par *Eugénie*, on nous excusera d'étudier de près ce drame, ses sources et les tâtonnements de son auteur.

Il n'avait certes pas compté la nouveauté du sujet parmi ses éléments de succès. C'était une vieille histoire de séduction, dont Asmodée avait jadis égayé l'écolier Léandro sur la tour de Séville[2]. La situation de sir Charles et du comte était à peu près la même que celle de don Pèdre et du comte dans *les Ennemis généreux* de Scarron ; elle avait été remise concurremment en scène par Thomas

1. *Voltaire*, LXVIII, 167, édit. Beuchot.

2. Voy. *le Diable boiteux*, ch. IV, § 5. L'histoire n'était pas dans *El Diablo conjuelo*, de Guevara; on verra ci-dessus que Lesage en avait tiré la première idée de *Francisco de Roxas*. Une situation analogue est dans la comédie d'Alarcon, *Gañar amigos* (Comment on se fait des amis), et dans l'histoire de don Alphonse (*Gil Blas*). — Beaumarchais dut se dire en la lisant, comme don Cléophas en l'écoutant : « Elle m'attache infiniment, j'y trouve des nuances de séduction qui m'enlèvent. » I, 70, édit. Jannet.

Corneille et par Boisrobert[1]. Lesage, dans sa comédie du *Point d'honneur*, l'avait imitée des précédents et de Francisco de Roxas, mais don Luis n'a pas eu avec la nièce du capitaine « les derniers engagements[2] », selon la chaste expression de Racine, et l'intrigue se dénoue gaiement en évinçant le « *bobo* » par une de ces évolutions familières au quadrille d'amoureux du théâtre espagnol. Lesage avait repris et développé cette donnée dans la nouvelle de *Léonor*. Beaumarchais en avait tiré le ressort de ses deux derniers actes, mais ne devait qu'à lui la conduite des trois premiers, c'est-à-dire le meilleur de la pièce.

Il est à remarquer d'ailleurs que la trilogie bourgeoise de Richardson avait déjà présenté tous les aspects de la situation et fait connaître jusqu'à satiété les originaux de la jeune fille séduite, du séducteur et de ses complices. Voici même dans *Paméla* l'idée première de l'intrigue d'*Eugénie :* « Mais quelle n'aurait pas été l'horreur de ma situation, quand je me serais trouvée n'être qu'une créature perdue d'honneur, une misérable prostituée, au lieu d'une femme légitime[3] ! »

Les auteurs à la mode avaient réédité ce roman larmoyant, et on le pouvait lire depuis longtemps dans la *Fanny* de d'Arnaud, comme dans la *Jenny*[4] de Mme Riccoboni, sans oublier la *Laurette* de Marmontel.

Fréron veut même que Beaumarchais doive plus qu'il n'avoue à la *Fanny* de d'Arnaud, et il exagère les analogies entre les deux sujets. Elles viennent de leur communauté d'origine. La Fanny de d'Arnaud est, en effet, une mixture de Paméla et de Grandisson. D'ailleurs Fréron s'embrouille dans les romans de son fécond ami

1. Cf. *les Ennemis généreux*, tragi-comédie de Scarron ; et le plagiat de Boisrobert, *les Généreux Ennemis*, et *les Illustres Ennemis*, de Thomas Corneille.

2. Racine, préface de *Bérénice :* « Bérénice n'ayant pas ici avec Titus les derniers engagements que Didon avait avec Énée ».

3. Trad. de l'abbé Prévost, édit. 1742, deuxième partie, p. 253.

4. Dans sa lettre à l'auteur d'*Hamlet*, « un jeune homme » désigne Beaumarchais en ces termes : « Un auteur qui a aussi donné une pièce traduite ou imitée de l'anglo-français, *Miss Jenny*... » *Mercure de France*, novembre 1769, p. 142. — A propos de ces prétendus plagiats, le rédacteur du *Mercure* dit fort heureusement : « Qu'importe à ceux qui n'examinent que l'art du peintre dans l'exécution, à qui appartient l'imagination du sujet que représente son tableau ? La principale attention à faire à cet égard est de savoir si le sujet choisi est raisonnable, s'il est pittoresque pour le tableau dramatique, pour le théâtre. Le sujet d'*Eugénie* nous paraît remplir ces conditions. » *Mercure de France*, juin 1767, p. 185.

Il confond formellement *Nancy*, *Fanny* et *Jenny*. D'abord il y a loin du sujet de *Nancy* à celui de *Fanny*[1]. Le mariage de Nancy est réel et celui de Fanny vaut celui d'Eugénie; Fanny est une Paméla, Nancy est cousine de la Marianne de Marivaux. Le dénouement du premier roman est heureux, celui du second est des plus noirs, puisque d'Arnaud tue ou rend fous ses héros. Mais Fréron a une excuse : *les Épreuves du sentiment* en sont une pour la patience du lecteur. Miss Jenny est plus intéressante; mais entre ses complexes aventures et celles d'Eugénie ou de Fanny il n'y a d'autre rapport que celui d'un faux mariage. Miss Jenny est une Fanny de condition plus relevée, qu'on aime trop et qui se console de sa mésaventure par les passions qu'elle inspire, par sa fierté native et par des héritages.

D'ailleurs, l'aspect des manuscrits d'*Eugénie* tranche le point en litige d'une manière assez piquante. Le cinquième manuscrit, celui qui précède le plus ancien des deux que possède la Comédie-Française, *a pour titre* « *Fanny* », *tout court;* remarquons encore que le nom de Hartley dans l'*Eugénie* imprimée ressemble fort à celui de Thaley (Fréron écrit même Thatley), qui joue dans la nouvelle de d'Arnaud le rôle de Clarendon dans la pièce de Beaumarchais. Il est donc certain que Beaumarchais avait lu la *Fanny* de d'Arnaud avant de porter sa pièce aux comédiens, et qu'il voulait fonder la réclame de l'affiche sur la vogue du roman. Mais le titre est à peu près tout ce qu'il a emprunté directement au roman de Baculard. Quelle distance de Fanny soumise comme Grisélidis[2] à la fière et aimante Eugénie! Beaumarchais pouvait donc affirmer que « son *Eugénie* était avant que *Miss Fanny*, *Miss Jenny* et *Miss Polly* eussent elles-mêmes l'existence ».

Enfin, il était en droit de désigner le prototype du héros d'*Eugénie* dans le comte des *Ennemis généreux* de Scarron, qui se confesse dans ce vers de caractère :

J'adore une maîtresse et j'abhorre une femme.

Tel est pourtant le prestige de la scène, que ce roman usé s'y rajeunit et s'offrit au public avec tout l'attrait d'une audacieuse nou-

1. Voy. *Année littéraire*, 1761, 121, sqq.; 1765, III; 1767, II, 211 et VIII, 322.
2. Encore une « des bluettes littéraires » de Beaumarchais; elle est en vers. *Manuscrits inédits.*

veauté. Nous en avons constaté le succès; les adversaires de la cabale des « dramatistes[1] » en reportèrent l'honneur à Diderot et prétendirent avoir reconnu sa main[2]. C'était faire trop d'honneur à son talent dramatique ; il n'était pas si coupable, *non tantis culpandus virtutibus*. Il fallait être en effet bien prévenu contre le genre et contre l'auteur pour ne pas reconnaître certains mérites originaux du nouveau drame.

Les plus déterminés partisans des théories aventureuses de Diderot étaient bien forcés de convenir que ses pièces appartenaient au genre ennuyeux[3]. *Le Fils naturel* est un roman dialogué encadrant deux prêches philosophiques[4], une suite aux homélies du R. P. La Chaussée,

Prédicateur du saint vallon.

L'intérêt du *Père de famille* alimente à peine deux actes. Aucune de ces deux pièces d'ailleurs ne peut supporter l'épreuve de la représentation. Dans *Eugénie*, au contraire, le trouble et l'intérêt croissent de scène en scène jusqu'au troisième acte et se soutiennent dans les deux derniers, quoi qu'en dise Fréron. L'action, fortement nouée au premier acte, accélérée au second par d'habiles secousses[5], savamment ménagée au troisième, se précipitait ensuite au dénouement avec trop de fracas sans doute, mais tendant vite[6] et droit à l'apaisement graduel des émotions surexcitées par le troisième acte. Il est vrai que les personnages déclament parfois ou

1. « Tous ces impuissants dramatiques se sont faits *dramatistes*, c'est-à-dire compositeurs de ce que leur cabale appelle des drames. » *Journal et Mémoires* de Collé, III, 325, édit. Honoré Bonhomme.

2. Collé accuse formellement Diderot d'avoir vendu sa plume à Beaumarchais. « Il est constant que l'on a reconnu la manière de Diderot, son style sentencieux, *correct* et sa fausse chaleur »; et il en donne une preuve assez plaisante dans l'espèce : « Dans l'invention, dit-il, on découvre le génie d'un lexicographe, d'un savant qui a vu la nature et les hommes dans les livres. » Collé, III, 215. On sait que dans l'addition à son second factum qui sert de réponse au 1er *Mémoire de Beaumarchais*, Marin nia que son adversaire fût l'auteur d'*Eugénie*, comme des *Mémoires*. Voy. *Mémoires secrets*, 26 février 1774.

3. «Tous les genres sont bons, hors le genre ennuyeux. » Voltaire.

4. Cf. acte IV, sc. III, et acte V, sc. III.

5. Cf., par exemple, la scène IV de l'acte II.

6. Le cinquième acte est plus court que les autres : c'est une des règles de nos faiseurs contemporains les plus habiles. Le premier est un peu long, mais on observera qu'il en est toujours ainsi dans Scribe, par exemple ; c'est à ce prix que tout le reste est clair.

subtilisent[1], mais ils savent aussi parler sans hoquets ni tirades et agir sans frénésie. On peut répéter de leur auteur ce qu'on a dit avec esprit de Lessing, un autre disciple du même maître : « Il sait faire parler ses personnages, Diderot ne sait que les faire crier[2]. » *Eugénie* nous paraît même plus habilement intriguée et plus vivement dialoguée que *le Philosophe sans le savoir*, le chef-d'œuvre du genre, qui l'emporte d'ailleurs par le pathétique des sentiments et le naturel du style. L'importance donnée aux minuties de la mise en scène, la puérilité des jeux d'entr'acte, la recherche dans les deux derniers actes de ce qu'on appelait déjà en mauvaise part « des effets[3] », quelques brusqueries de touche dans la peinture du père et du séducteur[4], enfin plusieurs tours vicieux ou déclamatoires dans le style, étaient sans doute des défauts très visibles; mais les « belles scènes » du troisième acte[5] rachetaient ces défaillances et prouvaient que si l'auteur était, au dire des malveillants, un« écolier[6] », il n'était pas de maître à qui il n'eût fait honneur. La péripétie amenée par quelques mots d'un visiteur, le capitaine Cowerly, qui révèle au héros du drame, et à son insu, l'horrible

1. « Démens le témoignage de ta conscience qui imprime sur ton front la difformité du crime confondu. » Acte IV, sc. IX. « Si le feu qui dévore le sang de cette infortunée ne l'a pas tari avant le jour. » Acte IV, sc. XIX. « Sir Charles se jetant au-devant de lui : « Mon père, il est sans armes. » — Le comte : « J'ai cru que le repentir était *la seule* qui convînt au coupable. » (Il court se mettre aux pieds d'Eugénie.) Acte V, sc. IX.

2. M. Crouslé, *Lessing et le Goût français en Allemagne*, p. 379. — C'est une des règles que pose Mercier dans son *Essai sur l'Art dramatique*, 1773, où tout n'est pas paradoxal : « Il faut faire parler la Nature et non la faire crier. » *Des défauts à éviter dans le drame*, p. 141.

3. « Des effets! des effets! Ce mot admirable qui perd tout en France, tragédie et comédie, aujourd'hui on sacrifie tout aux effets. » Fréron, *Année littéraire*, 1770, VI, 96.

4. Il est à remarquer que la faute contre les mœurs commise d'abord par Beaumarchais, en convertissant trop vite le séducteur qui était d'abord un fanfaron de vice (cf. ci-dessous) et qu'il a corrigée de son mieux par les retouches de la dernière heure, en préparant et développant ses remords, était un péché originel. Cf. en effet *le Diable boiteux*, I, 88, édit. Jannet. — Richardson (*Pamela*, 3e partie, XIII, 55, trad. de l'abbé Prévost, édit. de 1742) et son imitateur d'Arnaud, grâce à son Thoward qui se charge de tout l'odieux du rôle, ont ici l'avantage, mais au prix de quelles « longueries d'apprêts! »

5. Venons « aux belles scènes de ce troisième acte... ». Fréron, *Année littéraire*, 1767, VIII, 298. — « Ces deux scènes (acte III, sc. IV et V) produisent un grand effet. » *Ibid.*, 303.

6. « Cet écolier n'a pas les premiers éléments du théâtre. » Collé, *Journal et Mémoires*, III, 137, édit. H. Bouhonnie. Il est vrai que l'auteur du *Théâtre de société* écrira, dans un accès de modestie : « Je suis donc resté écolier dans cet art, pour n'en avoir pas fait assez tôt mon occupation unique et mon seul objet. » *Théâtre de société*, 2e édit., p. 19.

perfidie dont ils sont victimes, prouvait que ce débutant entendait fort bien l'art difficile des préparations scéniques. On applaudit surtout à la vigueur avec laquelle était menée la scène entre Eugénie et son père, *la scène à faire*. Il fallait enfin convenir que le nouvel adepte des théories de Diderot avait déployé beaucoup plus de dextérité que son maître dans leur application. En faisant sortir un intérêt réel du contraste des caractères et des situations, il s'était montré docile au meilleur des préceptes de la nouvelle poétique : il avait su d'ailleurs s'affranchir du plus tyrannique d'entre eux, en dessinant avec fermeté ses caractères pour les individualiser, au lieu de les effacer pour les rendre généraux. *Eugénie* offrait donc des preuves évidentes de l'originalité et du savoir-faire de son auteur. Sans doute cette pièce n'est pas un chef-d'œuvre[1] ; mais, nous ne saurions trop le répéter pour notre excuse, comme elle marque le premier pas de Beaumarchais sur cette scène française où il allait marcher en maître, on nous saura gré peut-être d'insister sur les retouches qu'il lui fit subir. Il nous semble qu'elles offrent quelques documents nouveaux pour l'histoire de son talent dramatique.

Beaumarchais est sincère quand il parle des amertumes de la composition ; que de fois il les ressentit, que de fois *patriæ cecidere manus !* Plus de trois cents feuilles volantes écrites de sa main et sept manuscrits[2] surchargés de variantes en témoignent encore.

Ce qui frappe d'abord quand on les compare, c'est que Beaumarchais dut être bien gêné par son humeur comique pour écrire un drame « où il n'y a pas le mot pour rire », selon la remarque malicieuse du critique des *Débats*[3]. Il y était d'abord et si souvent, que tout le ton de la pièce en était changé. On en va juger par quelques exemples.

Frémont, le valet, s'y révélait bien plus proche parent de Figaro que mons Drink, par ses saillies et ses familiarités irrespectueuses envers la tante et envers son maître. Ce dernier était même amené à le lui faire remarquer.

1. « Cependant, comme *Eugénie* est loin d'être un chef-d'œuvre... » *Beaumarchais et son temps*, I, 203. La forme de ce jugement et en général le ton du chapitre VIII nous paraissent un peu trop dédaigneux. Le biographe nuit quelquefois au critique chez M. de Loménie, toujours sincère d'ailleurs.

2. Voy. des détails sur ces manuscrits à l'Appendice, n° 36.

3. De Féletz, III, 333, *Cours de littérature*.

« Mons Frémont. — Fi Monsieur ! Vous faites le gentil, *le valet de comédie !* »

Il faisait même mine de se jeter sur la lettre de l'intendant pour la reprendre. Le comte encourageait d'ailleurs ses impertinences par une familiarité plus confidentielle, il le plaisantait même. « Si tu savais, *mon ami*, quelle ridicule figure tu montres quand tu veux composer ta face en homme de bien. Les muscles de ton odieux visage s'allongent d'une manière si risible...

Frémont. — Vous riez de tout. »

La Jeunesse était beaucoup plus bavard que Robert. Le caractère de Bélise était d'abord plus ridicule, bien plus voisin de la caricature de la tante dans *le Philosophe sans le savoir* que du personnage odieux du commandeur dans *le Père de famille*. Après le coup de théâtre de l'intervention de sir Charles emmenant le comte, le « père stupéfait, les regardant aller », s'écriait : « Eh bien, ma sœur, vous y seriez-vous attendue ? J'en ai la tête troublée, je n'y connais rien, tout ceci me passe. » Elle formait donc avec son frère un couple de comédie ; mais le côté plaisant du rôle de ce dernier était surtout poussé à toute outrance : c'était une caricature pathétique. Voici sa rentrée à la scène IX de l'acte I :

Eugénie (avec joie). — Je n'en croirai plus mon cœur. Il fut trop timide.

Bélise. — Reconnaissez-vous mon tonnerre de frère au vacarme qu'il fait en entrant.

Le marquis (s'essuyant les yeux). — Si l'on ne fût arrivé, je me perdais. (Ils se lèvent.)

SCÈNE VII.

Le baron. — C'est assez, c'est trop, vous dis-je ! Pas un liard avec, et, s'il dit un mot, qu'on prenne un fouet de poste et qu'on l'étrille.

Le marquis (à part). — C'est le père, abrégeons l'entretien.

Le baron. — Ah ! l'indigne séjour, la maudite voiture, la sotte ville, les vilaines gens. Courir trois heures chez tout le monde, sans rencontrer personne. Se voir à tous moments arrêté par des embarras, être brouetté, cahoté, ballotté, secoué, roué dans un exécrable tombereau qu'ils appellent un fiacre, et rentrer chez soi, tout aussi avancé qu'on en est sorti.

Puis il pestait, avec approbation du marquis, contre l'exagération de politesse qui fait faire visite à « des gens qu'on sait absents ». Il éclatait brutalement contre sa fille à la scène V de l'acte III.

LE BARON se lève et la repousse. — Mariée! sans mon consentement. Infâme! fille indigne de mon sang! Monstre d'ingratitude..., tu as pu oser..., tu mourras...

Bélise accourait, et la scène tournait au comique.

LE BARON. — Ma sœur, ma sœur, laissez-moi, je vous ai donné ma fille à garder. *La belle chienne de garde* que vous avez faite; avec votre *Gazette*, vos livres, votre esprit....

BÉLISE (froidement). — Mes livres! mon esprit! eh bien?

LE BARON. — Je suis dans une fureur.

BÉLISE. — On le voit de reste; eh bien?

LE BARON. — Votre indigne nièce, sans mon aveu.

BÉLISE. — Je le sais, eh bien?

LE BARON.— Comment? Vous le savez..., et qu'est-ce que je suis donc, moi?...

BÉLISE. — Un emporté, un sauvage, un cannibale, une bête farouche.

LE BARON (étouffant). — Eh! mais... Eh! mais... vous me feriez mourir avec votre sang-froid et vos injures..., une impudente qui m'ose déclarer....

BÉLISE. — Voilà son tort, je le lui avais défendu; c'est par ce seul point qu'elle mérite tout l'effroi que vous lui causez : *courage, homme des bois, ne garde plus de mesure, n'écoute que ta fureur, presse-toi, prends un couteau*, égorge ta fille, arrache-lui la vie, parce qu'elle est la femme du plus riche seigneur de la cour.

LE BARON (froidement). — La tête leur tourne à toutes.

BÉLISE. — Insolent, qui insultez et maltraitez des femmes, sortez, laissez-nous, ou je vais emmener ma nièce chez moi. Nous partons à l'instant.

EUGÉNIE (toujours à genoux). — Ma tante, vous l'irritez encore.... Oh! Dieux! (*sic*) suis-je assez à plaindre?

BÉLISE. — Oui, malhonnête, votre fille est mariée, et c'est moi qui l'ai donnée au marquis de Rosempré de mon autorité privée.

LE BARON (un peu troublé). — Au marquis de Rosempré ?

BÉLISE. — A lui-même, qu'en est-il ?

LE BARON. — Mais, comment! Je ne dis rien.... On ne peut donc pas s'informer sans vous offenser.

BÉLISE. — Jolie manière de prendre des informations.... Mais elle est encore à genoux.... Barbare! avec vos fureurs étranges, vous risquez de la tuer dans l'état où elle est.

LE BARON. — Dans l'état où elle est?... Mais, par exemple, comment voulez-vous qu'on devine ces choses-là? Pourquoi ne pas me dire tout d'un coup?

Cet énergumène gâtait les belles scènes de l'acte III. Il secouait

Drink et le faisait tomber à genoux en lui criant : « Parleras-tu, bélître? Faut-il que cent coups dans le ventre? » Ne dirait-on pas la parodie de l'interrogatoire du berger dans *Œdipe-roi*. Il voulait courir sus à sa fille dans la scène VIII de l'acte III et jetait un fauteuil par terre; la tante se mettait en travers, en criant à la nièce de se sauver. Ailleurs il faisait des mots. Quand il croit à la validité du mariage de sa fille, il s'écrie : « Il ne m'en coûtera que l'argent du dédit. » Et le dialogue suivant s'engageait :

Mme Murer. — Non, non, mon frère, nous avons trop bon compte de vous, je m'en charge.

Le baron. — Vous pensez à tout.

Fanny. — Oh! ma tante, *milord ne souffrira jamais.*

Puis brusquement on revenait au drame.

Le baron. — Mais dites-moi donc un peu, puisqu'elle est la femme de ce milord, que diable veulent-ils dire avec cet autre mariage? car aussi on n'y comprend rien, etc....

Au IVe acte, au lieu de la noble réplique : « Vous avez raison, mais quand il arrivera, j'irai au-devant de lui, je l'attaquerai », il sautait *au col* de Bélise en criant :

Je m'abandonne à vous, et vous reconnais pour mon maître, mon génie...

Bélise (avec dédain). — N'en supprimez pas moins, je vous prie, ces lourdes caresses qui fatiguent autant que vos brutalités offensent.

Le baron. — Bon! bon! ma sœur, vous êtes rancunière comme le diable....

Au moment du guet-apens il faisait son entrée en robe de chambre, comme le père de Léonor de Cespédés, et tenant à la main une lanterne de papier. On était en pleine farce.

Malgré toutes les retouches, le rôle d'Hartley resta violent et pénible à jouer.

Depuis quelques assemblées, écrivait Préville à Beaumarchais dans une lettre inédite du 14 mai 1781, je suis pressé par mes camarades de remettre le rôle d'Aurelly dans votre pièce des *Deux Amis*, ainsi que Figuaro (*sic*) dans *le Barbier de Séville;* mes forces diminuées depuis mon dernier accident m'en ont empêché jusqu'à présent, j'ai toujours espéré qu'elles reviendraient. Elles ne reviennent pas, et probablement elles ne reviendront plus; en conséquence, comme la distribution vous appartient, ayez la bonté d'envoyer à la Comédie celle que vous voudrez

faire de ces deux rôles, ainsi que de celui *du baron Harteley qui me tue en santé, et que je ne pourrais soutenir avec la chaleur dont il est susceptible.* Dès que vous aurez fait savoir vos intentions, vos pièces seront mises au courant du répertoire [1]. J'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Préville. Ce 14 mai 1781. — « *Répondue sur-le-champ* [2] » (main de Beaumarchais).

On voit que Préville sexagénaire ne se sonciait pas de rencontrer dans les fureurs d'Hartley le sort légendaire de Mondory dans celles d'Hérode ou de Montfleury dans celles d'Oreste. A la reprise de 1863, Maubant tint le rôle, il n'eut pas le temps de s'y fatiguer.

Le plus curieux est que toutes les plaisanteries que nous venons de relever alternaient avec le pathétique outré du rôle d'Eugénie. Elle déclamait sans fin; elle s'écriait à la scène IV de l'acte I : « Une sueur froide me saisit et me glace, comme si un abîme venait de s'ouvrir sous mes pas... Personne à qui je puisse ouvrir mon cœur prêt à suffoquer.... Oh! ma mère, ma tendre *maman* [3].... » Avec quelle opportunité Beaumarchais se corrige et écrit en marge : « Une seule démarche hasardée m'a mise à la merci de tout le monde.... » L'acte III se terminait par une scène qui ne durait pas moins de cinq pages, où la tante essayait d'amener sa nièce à écrire au comte. La nièce résistait, évoquait le souvenir de sa mère au lit de mort, avec force lamentations rétrospectives, et enfin, au nom de la famille et du frère, faisant taire ses répugnances et ses pressentiments, elle écrivait; puis, apercevant son père aux aguets, elle devinait un complot et voulait reprendre sa lettre, mais trop tard. Le pathétique de son rôle frisait enfin le ridicule à la fin du quatrième acte. Eugénie, au comble de l'égarement, prenait son frère pour son séducteur, et là-dessus, deux pages durant, elle délirait, caressait, rageait, brûlait, mourait par métaphore. On voit que le mot : « J'ai cru le voir [4] », qui eut tant de succès, n'a rien perdu de

1. A propos de l'affaire des auteurs dramatiques, Préville fut en correspondance réglée avec Beaumarchais ; nous comptons une douzaine de lettres bilatérales inédites et intéressantes pour l'histoire du théâtre.

2. Nous avons cette réponse, elle est charmante d'aménité pour le vieux comédien.

3. On lit dans *le Père de famille :* « Lorsque votre grand-papa vous appela « enfant ingrat », qui fut changé à la représentation en : « Lorsque votre père ». Acte II, sc. VI, VII, p. 225, édit. Assézat. — « Un père appelle son fils, Monsieur! » VII, 372, *ibid.* « Madame ma mère est du jus de citron dans du miel. »

4. Ce mot dont Grimm disait : « Il est si bien, il détonne si fort du reste,

son effet à la suppression de cette scène de folie qui prétendait sans doute le préparer. L'effet de la dernière scène était encore altéré par un pathétique hors nature et de mauvais goût. Eugénie prolongeait trop sa résistance. Après la prière du comte on lit dans le manuscrit :

La joie et l'impatience se peignent sur tous les visages, on attend la réponse d'Eugénie, qui, après les avoir tous regardés, reprend *son air majestueux* et dit : « Je vois, Monsieur, que votre repentir et vos desseins effacent votre faute aux yeux de mes parents, mais... (suit une tirade de dix lignes)... Je vais ensevelir dans un cloître ma honte et ma douleur...

Elle cédait enfin et voici sur quel ton :

Eugénie. — Ainsi, tu as vaincu. Tu as trop bien su l'endroit où tu devais frapper. Ta grâce est ici (montrant son sein) [1], et le père ne peut m'être odieux. Je me rends à des raisons si chères.

Le parterre fit ici bonne justice et du geste et du passage.

Terminons ces remarques, en redressant une des rares erreurs de l'éminent biographe de Beaumarchais. « L'instinct d'opposition aux privilèges sociaux, dit-il, instinct aiguisé chez Beaumarchais par les nombreux déboires dont nous avons suffisamment parlé, se manifeste déjà dans le drame d'*Eugénie*, dont le manuscrit très audacieux fut notablement modifié par la censure [2]. » Il semble que les manuscrits d'*Eugénie* que nous étudions ont échappé en partie à M. de Loménie. Son observation ne s'applique en effet qu'au premier manuscrit de la Comédie-Française. Il est remarquable que pas un des traits de satire qui pétillent dans la scène IX de l'acte II [3] et que la censure rogna, ne s'est glissé dans les quatre premières rédactions d'*Eugénie*. Voici en effet comment la scène y finit :

Oh ! oui, si Monsieur lui fait la grâce d'accepter ses services, si ses idées bizarres....

que je parie qu'il n'est pas de l'auteur », était ainsi rédigé de la main de Beaumarchais dans le premier manuscrit : « Eugénie regarde en silence, fait un mouvement d'horreur, se retourne et dit : « Dieu ! j'ai cru voir le marquis ! » On lit dès le deuxième manuscrit : « Dieu ! j'ai cru le voir ! »

1. Dans le manuscrit de la Comédie-Française, on lit : « Oui, tu as vaincu, ta grâce est dans mon cœur, et le père d'un enfant si désiré ne peut jamais m'être odieux. » Et dans une note marginale, Beaumarchais ajoutait : « Il faut bien prendre garde à ce geste. »

2. *Beaumarchais et son temps*, I, 203.

3. Cf. édit. d'Heylli et Marescot, p. 89 et 170.

LE BARON. — Par ma foi, ma très-prudente sœur, vous feriez damner un saint (ailleurs : Un ange y perdrait son latin).

BÉLISE. — Et vous, mon très peu poli frère, si vous connaissez si mal les égards dus à notre sexe, qu'il n'y a plus moyen de vivre avec vous....

LE BARON. — Donne-moi la lettre, mon Eugénie. (Il lit.)

EUGÉNIE (à sa tante à part). — O Madame! quelle occasion de faire approuver ce mariage à mon père, en faveur du mérite et du crédit de mon époux!

BÉLISE. — Il fallait lire vous-même pour m'en croire.

LE BARON. — *Oh! ça, ma sœur, faisons la paix*, et puisque ce marquis est votre ami.

BÉLISE. — Ce marquis, ce marquis, fera tout ce que j'exigerai de lui. Mais quel mérite avez-vous à ses yeux, je vous prie, pour obtenir?...

LE BARON. — Je n'en ai point, c'est à vous toute seule que la reconnaissance en sera due... Êtes-vous contente, là?

BÉLISE. — Je le serai, mais je vous avertis que votre considération n'y entre pour rien.

EUGÉNIE (à part). — Toujours en querelle, que je suis malheureuse!

SCÈNE IV.

Frémont annonce le chevalier de Sanker.

Dans *Fanny* seulement, au cinquième manuscrit, la satire commence à percer, et on lit au IIIe acte, scène VI, cette phrase, biffée d'ailleurs, que Beaumarchais reporta définitivement au second et que la censure laissa passer.

Est-ce que je ne connais pas tous ces grands seigneurs? Une fille est mariée aujourd'hui, abandonnée demain, ruinée dans quatre jours et peut-être.... Mais j'en ai dit assez. En un mot, je ne voulais point d'un lord pour mon gendre.

Et la satire, tournant court, se changeait en plaisanterie :

Mme MURER. — Nous espérons pourtant que vous prendrez une autre opinion de celui-ci.

LE BARON. — Assurément, il est si beau, si bien fait, si parfumé, et voilà ce qui les prend toutes.

Mme MURER. — Quand vous saurez qu'il adore votre fille.

LE BARON. — C'est encore un de leurs termes... adorer!

Mme MURER. — Lorsque vous apprendrez que le Ciel a béni la plus parfaite union....

LE BARON. — Quoi donc?

Mme MURER. — Et que, dans quelques mois, une charmante petite créature vous tendra les bras.

Mais si la satire était absente des premiers manuscrits, la morale n'y perdait rien et la nouvelle Paméla morigénait au dénouement son séducteur converti [1].

EUGÉNIE. — Ah! je désire qu'un sentiment trop profond de ta faute ne t'empêche pas de te pardonner à toi-même. Mon cher ami, que le réveil de la vertu efface un songe trop funeste; reprends la dignité qui convient à l'homme, à mon époux, *et que jamais je n'aperçoive dans tes complaisances la moindre trace d'un* temps malheureux qui n'est déjà plus dans mon souvenir. Ah! mon père! Ah! ma tante! La vue d'un contentement que je fais naître en vous me remplit de joie à mon tour.

LE MARQUIS (avec enthousiasme). — Eugénie me pardonne, prenez tous part à ma joie, elle est extrême. Elle est double en ce moment. Le roi veut bien accorder mon régiment à mon cher Éraste, et je lui donne ma sœur ÉMILIE [2] pour prix de ses vertus. Je sais qu'ils s'aiment. Cette double union va nous rendre tous aussi heureux que vous êtes dignes de l'être et que j'ai peu mérité de le devenir.

ÉRASTE. — Généreux ami, que d'éloges nous vous devons!

LE MARQUIS (se prosterne). — Je rougirais de moi, je serais indigne, si je n'avais aspiré qu'à les obtenir. Le bonheur avec Eugénie, la paix intérieure et l'estime au dehors, voilà le but auquel j'ose prétendre. O vous, femme adorée, frère, chers modèles de grandeur et de générosité, mes amis, mes parents, mes maîtres, c'est de vous désormais que je veux apprendre *la pratique des vertus*. Si vous m'aimez, malgré mes erreurs passées, votre *prosélyte* (disciple, mss 4), soutenu par votre exemple, méritera peut-être un jour d'être compté parmi les honnêtes gens. O ma chère Fany! (*sic*) (Il lui prend la main qu'il baise avec enthousiasme. Tous se rassemblent autour d'eux. La toile tombe).

On le voit, si Beaumarchais s'en fût tenu à son premier plan, il tombait sous le coup de la satire de Gilbert et

Mariait une farce avec un long sermon.

Mais, en comparant aux longueurs, aux bigarrures et aux pétulances du premier jet la rédaction définitive, on peut mesurer combien il eut raison de garder longtemps sa pièce en portefeuille et de s'inspirer des progrès de son goût, de celui de ses conseillers, et, à la dernière heure, des sifflets du parterre.

1. « Je vous somme, néanmoins, de ne jamais balancer à mêler dans nos conversations votre charmante théologie, etc., » dit le comte à sa future qui prêchotte. *Paméla*, traduction de l'abbé Prévost, troisième partie, p. 182, éd. de 1742.

2. Encore une ressemblance avec la nouvelle de Lesage que Beaumarchais effaça.

Ajoutons-y l'influence de Diderot : « Vous voyez, dit à Dorval l'auteur du *Fils naturel*, que cette espèce de drame, où les traits les plus plaisants du genre comique sont placés à côté des traits les plus touchants du genre sérieux, et où l'on saute alternativement d'un genre à un autre, ne sera pas sans défaut aux yeux d'un critique sévère [1]. » L'auteur de *l'Enfant prodigue* se montre ici moins exigeant [2], mais Beaumarchais en crut celui du *Père de famille;* il châtia ses plaisanteries, haussa le ton de ses personnages et son drame y gagna incontestablement une harmonie et une sincérité d'effets qui étaient inconciliables avec les caricatures primitives de la tante et du père d'Eugénie et avec les lazzi des valets.

Il n'en sera pas moins acquis désormais que si Beaumarchais a débuté sur la scène française par « un drame noir [3] », ce ne fut qu'en adultérant sa verve comique. Cette verve d'ailleurs lui était si naturelle, que tout d'abord, comme pour se venger de se voir méconnue, elle avait fait grimacer les figures du drame. Proscrite enfin, elle se dédommagea *en tournant en satires les sermons dramatiques* qui étaient devenus la loi inévitable du genre, depuis qu'on avait vu :

> La muse de Sophocle, en robe doctorale,
> Sur des tréteaux sanglants professer la morale.

Tant il est vrai que l'esprit ne perd jamais ses droits et que lui seul peut tout changer.

Il ne suffit pourtant pas à faire réussir le drame des *Deux Amis*, quoique l'auteur y en eût dépensé beaucoup. « De trois essais que la Comédie a bien voulu adopter, écrivait-il un jour aux comédiens, *le plus fortement composé* (celui des *Deux Amis*) est resté depuis huit ans accroché sans jeu ni reprise [4]. » Ce jugement déprécie *le Barbier de Séville*, et sans doute il était dicté par des raisons analogues à celles qui portaient Corneille à mettre *Rodogune* au-dessus de *Cinna* [5] : aussi nous n'y souscrirons pas entièrement.

1. Diderot, VII, 137, édit. Assézat.
2. Cf. Préface de *l'Enfant prodigue*. « On y voit un mélange de sérieux et de plaisanterie, de comique et de touchant. C'est ainsi que la vie des hommes est bigarrée, souvent même une seule aventure produit tous ces contrastes, etc... » IV, 236, sqq., édit. Beuchot.
3. De Féletz, III, 317. Cf. aussi P. de Saint-Victor, *les Deux Masques*, III, 634.
4. Cf. *Beaumarchais et son temps*, II, 508.
5. « Cette préférence est peut-être en moi un effet de ces inclinations aveu-

Nous en appellerons cependant de Grimm[1] à La Harpe. « Il y a plus d'art, écrivait le critique du *Lycée*, dans le dialogue et dans la conduite des *Deux Amis* que dans *Eugénie*. » D'où vint donc l'insuccès de la pièce? D'abord de la stérile petitesse du sujet, *materiam superabat opus*. La faute n'en est pas toute à l'auteur.

« Dorval. — C'est la condition, les devoirs, les avantages, les embarras qui doivent servir de base à l'ouvrage.

Moi. — N'avons-nous pas de financiers dans nos pièces?

Dorval. — Sans doute, il y en a. Mais le financier n'est pas fait[2]. »

Beaumarchais entreprit donc de *faire le financier*, « avec ses devoirs, ses avantages, ses inconvénients, ses dangers qui nous le montrent tous les jours dans des situations très embarrassantes ».

En cherchant la *crise*[3] de cette condition, il fut vite conduit à écrire le drame de l'échéance commerciale.

Certes les alarmes que jette dans une famille l'imminence d'une faillite peuvent fournir un tableau aussi intéressant que l'imminence d'un duel, ou que tout autre accident troublant le cours paisible des relations domestiques; mais il faudra qu'autour de cet accident gravitent des intérêts et des personnages attachants. Or Beaumarchais n'avait pas lié assez fortement les amours de Pauline et de Mélac à la faillite d'Aurelly. La menace de cette faillite et la générosité de Mélac ne pouvaient suppléer à ce défaut d'intérêt, et c'est ce que Beaumarchais, préoccupé de « faire le financier » et l'apologie du commerce, ne vit pas. L'auteur fut ici la dupe du négociant. On jugera d'ailleurs, par le passage suivant, combien

gles qu'ont beaucoup de pères pour quelques-uns de leurs enfants, plus que pour les autres! peut-être y entre-t-il un peu d'amour-propre, en ce que cette tragédie me semble être un peu plus à moi que celles qui l'ont précédée, à cause des incidents surprenants qui sont *purement de mon invention* et n'avaient jamais été vus au théâtre; et peut-être enfin y a-t-il un peu de vrai mérite qui fait que cette inclination n'est pas tout à fait injuste. » Corneille, IV, 420. édit. des *Grands Écrivains;* et Fontenelle ajoute avec une sagacité qui explique le cas de l'auteur des *Deux Amis : « Peut-être préférait-il* Rodogune *parce qu'elle lui avait extrêmement coûté ;* car il fut plus d'un an à disposer le sujet. » Fontenelle, *Œuvres*, III, p. 105.

1. Voy. ci-après, p. 211.

2. Diderot, *Troisième Entretien*, p. 150, t. VII. édit. Assézat.

3. « Un sujet ne peut être mis sur la scène qu'au moment de *la crise*. » Diderot, VII, 108. C'est le mot de Napoléon Ier à Muller : « Votre théâtre est une histoire, le nôtre est *une crise*. »

cette thèse lui était chère [1] et avec quelle verve indiscrète il la soutenait.

AURELLY. — Et tout l'or que la guerre engloutit, Messieurs, qui le fait ressortir à la paix? N'est-ce pas le commerce? Il est vrai que tout le monde n'entend pas ces choses-là, mais vous m'avouerez que le ministre [2] qui les ignorerait serait fort au-dessous de sa place.

SAINT-ALBANS. — Nous n'en sommes pas là, comme vous voyez.

AURELLY. — Je suis la preuve du contraire. Tu rêves, Mélac?

M. DE MÉLAC (revenant à lui et cherchant ce qu'il veut dire). — Il est certain que dans ce siècle éclairé la supériorité des nations ne se mesure pas tout à fait *sur le plus ou le moins de coups de fusil tirés avec succès.*

AURELLY. — *J'ai encore la vanité de croire que j'ai peut-être autant fait pour l'État contre nos ennemis que le plus fier de nos bataillons qui ait jamais battu un des leurs.*

SAINT-ALBANS (riant). — Vous? Il a une singulière façon d'envisager....

AURELLY. — Cela est tout simple. Depuis trente ans, je désole leur commerce par la supériorité de ma fabrique, le goût de mes dessins et la magnificence de mes étoffes. Quand leur gouvernement, par des droits énormes, ferme une porte à mes envois, le luxe des hommes et la vanité des femmes en rouvrent trente. Et que me fait l'impôt à moi? Dès qu'il se lève sur eux, il augmente leurs dépenses, sans diminuer mon débit et le gain réel que mon pays fait sur le leur.

SAINT-ALBANS. — Il est vrai que, depuis quelque temps, ils s'en vengent un peu sur d'autres objets.

AURELLY. — *Leurs draps! Leurs cuirs!* Mais... *ce n'est pas ma partie.* Que chacun s'évertue, et nous regagnerons bientôt nos premiers avantages.

SAINT-ALBANS. — Il a raison, si chacun l'imitait...

1. Il avait préludé dans un des passages supprimés d'*Eugénie*, où elle se glissait assez étrangement :

« LE BARON. — C'est bien fou! mais vos chambres sont-elles comme la mienne? On ne peut poser sa perraque, son mouchoir ou son chapeau sur rien, sans risquer de casser pour plus de cent guinées de porcelaines, et qui pis est, de porcelaines de France.

« Mme MURER. — Ne fallait-il pas orner les consoles et cheminées de superbes faïences d'Angleterre?

« LE BARON. — Ma foi! cela vaudrait mieux que changer perpétuellement notre or contre toutes les fariboles de cette nation.

« Mme MURER. — Que ne parlez-vous? On fermera nos ports à tous les étrangers....

« LE BARON. — Non, il faudrait toujours leur vendre et ne rien acheter d'eux. (BETSY sort en riant.) Entendez-vous votre insolente? » Cf. édit. d'Heylli et Marescot, I, 167.

2. C'était alors l'abbé Terray. Après avoir pris une part active à l'arrêt de 1764, autorisant l'exportation des grains, il allait le révoquer cette année même.

AURELLY. — Mais quelle bonne fortune vous ramène sitôt en cette ville, etc.

Beaumarchais comptait d'ailleurs suppléer à la tiédeur du sujet par l'habileté de la conduite de l'action. Sentant croître son savoir-faire, il mit une sorte d'orgueil à créer son drame de toutes pièces, à faire quelque chose de rien. Il n'échoua pas complètement. Qu'on accepte la donnée, et l'on reconnaîtra que toutes les scènes qui mettent en présence Aurelly et Mélac sont excellentes, notamment la scène II de l'acte III et la scène dernière, la scène maîtresse. Même si l'on rejette cette donnée, tout l'épisode des amours de Pauline et de Mélac fils reste piquant : il est même touchant dans la scène X de l'acte IV. On dirait parfois que Beaumarchais imite secrètement *Polyeucte*, et, si ce n'était blasphémer Corneille, on pourrait rapprocher, *mutatis mutandis*, Pauline dans la scène V de l'acte V de son homonyme tragique venant solliciter Sévère. Et Mélac, n'est-il pas, avec son entêtement héroïque, une manière de Polyeucte bourgeois, le martyr de l'amitié, au dénouement près? « Dans le drame, écrit Beaumarchais, on peut de nouveau s'emparer avec succès des grands caractères de la comédie qui sont à peu près épuisés sous leur titre propre [1]. » Il n'a pas osé en dire autant de la tragédie, mais il l'a fait.

Le dialogue des *Deux Amis* est supérieur à celui d'*Eugénie*. Aucune scène du *Barbier* ou du *Mariage*, par exemple, n'est mieux coupée que la cinquième de l'acte III, ou que la dixième de l'acte IV, ou que la neuvième de l'acte V. Le style enfin, malgré ses inégalités, est beaucoup plus châtié que celui d'*Eugénie*.

Mais, sensibles à la lecture, ces qualités ne sauraient prévaloir à la représentation contre l'invraisemblance irritante du silence de Mélac. Beaumarchais sent bien ce point faible et le fortifie sans relâche dans les entretiens de Mélac et de Dabins [2], cette adroite copie de l'Antoine du *Philosophe sans le savoir;* mais il ne réussit pas à nous convaincre que ce silence soit nécessaire. Il est pourtant moins invraisemblable que ne dit La Harpe : « Cet Aurelly a 1 300 000 francs exigibles à Paris sous quinze jours, et si sûrs, que Saint-Albans, à la fin de la pièce, quand tout est révélé, les prend

1. *Théâtre*, édit d'Heylli et Marescot, I, 37.
2. Cf. notamment la scène VII de l'acte IV.

très volontiers en payement et se charge d'en négocier l'escompte. Qui donc l'aurait empêché de le faire quelques heures plus tôt [1] ? » Mais ne fallait-il pas le temps que, gagné lui aussi par cette contagion d'héroïsme, ce « *Sévère* » sentimental s'écriât : « En vain je vous admire, si votre exemple ne m'élève pas jusqu'à l'honneur de l'imiter » (acte V, sc. XI).

Au demeurant, avec quelque habileté que l'intrigue évolue sur ce scrupule d'amitié, elle n'en manque pas moins par la base.

Les deux fautes que nous avons relevées dans le pathétique et dans l'intrigue expliquent assez le tiède accueil que la pièce reçut à Paris, et, si l'on veut, les quolibets qui plurent sur l'auteur, mais non les acerbes et très injustes critiques de Grimm [2]. Lui du moins n'avait pas pour excuse la haine du genre, témoin son éloge hyperbolique du *Père de famille*. Gardons-nous bien surtout d'attribuer les imperfections de la pièce à la négligence de son auteur [3]. Six manuscrits et quantité de brouillons autographes [4] prouvent que le succès relatif d'*Eugénie* n'avait pas rendu Beaumarchais dédaigneux du travail de la lime. Ils permettent aussi de suivre, à tout prendre, dans la conduite de l'intrigue et du dialogue, le développement en ligne ascendante de son génie dramatique. Ils prouvent enfin que Beaumarchais dramaturge avait toujours à compter avec son humeur comique.

Sans doute il eut moins de peine que dans *Eugénie* à fondre les tons de son œuvre. On sent qu'il est plus maître de sa nouvelle manière, car c'est volontairement qu'il met en scène la niaiserie d'André. Il est même curieux de remarquer que les scènes I et II de l'acte IV ont été écrites après coup ; elles n'apparaissent qu'au troisième manuscrit : le parti pris de détendre les nerfs par ces scènes

1. La Harpe, XI, 595, *Cours de littérature*.

2. Dans sa belle édition de la *Correspondance*, M. Tourneux publie une critique de l'*Essai sur le genre serieux*, restée jusqu'ici inédite. Grimm s'y adoucit un peu pour l'avocat en faveur de la thèse. Il estime même, à l'encontre des autres critiques, que « *le ton de M. de Beaumarchais est tres simple, naturel et très éloigné de toute fatuité* », jugement assez difficile à concilier avec cet autre qui le précède : « Cet essai confirme des idées assez justes, mais communes, *aussi peu heureusement développées que les sentiments des acteurs dans sa pièce* ». Sa dissertation est d'ailleurs judicieuse au fond et intéressante (VII, 412, sqq.).

3. « Son esprit absorbé n'était pas encore apte à polir et repolir une œuvre », avance à tort M. Marescot. *Théâtre complet* de Beaumarchais, I, 215, édit. d'Heylli et Marescot.

4. Voy. Appendice, n° 37.

épisodiques est évident. Sa verve comique enfin s'enhardit, si la satire reste timide [1]. Mais le moment approchait où elles devaient éclater bruyamment l'une et l'autre, où Thalie allait enfin jeter, selon l'image de Gilbert, le masque tragique qui enlaidissait ses appas.

1. Elle n'abdique pas pourtant. On lit dans le manuscrit, scène v de l'acte II : « MÉLAC père. — Je quittais le service où j'avais eu bientôt consumé le chétif patrimoine *d'un cadet d'Auvergne*, je revenais chez moi, blessé, réformé, ruiné, sans biens ni ressources. » Cf. le Tellheim de *Minna de Barnhelm*. — « DABINS. — *Quel métier !* » — Mélac continue : « *Si les ministres refusent quelques demandes justes, c'est qu'il y a tant de gens qui leur en font d'indiscrètes. Ont-ils le temps d'approfondir, de connaître?* Enfin mon bonheur me fit rencontrer, etc. »

CHAPITRE V

LES PARADES DE BEAUMARCHAIS
ORIGINES GAULOISES DE SON GÉNIE COMIQUE

La « scurrilité » de Beaumarchais. — Il se met à l'école de Gueullette et de Collé, et écrit le chef-d'œuvre des parades : *Jean Bête à la foire*, inédit. — Métamorphoses du *Barbier de Séville* : la parade primitive rendue digne de la gravité des successeurs de Scaramouche ; remarques et conjectures sur *le Barbier de Séville*, opéra-comique, d'après trois fragments inédits : emprunts les plus probables de l'auteur à divers.

Beaumarchais, a-t-on dit, est *un prince de la scène*[1]. Il est vrai, mais sur la scène du Théâtre-Français, comme sur celle du monde, il est un parvenu. Ses origines, ainsi que celles de Molière, sont bourgeoises, et les parades de l'un, ainsi que les farces de l'autre, sont, pour ainsi dire, les extraits de naissance de leur génie comique. De cette communauté de race, plus encore que de l'imitation, vient leur air de famille ; et c'est pourquoi il nous semble que, dans la foule de ses cadets, l'auteur de *l'École des femmes* et du *Misanthrope* eût d'abord distingué celui du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*. Étudions donc chez notre auteur ce que Chapelain appelait dédaigneusement chez Molière la « scurrilité ».

Nous avons assez de documents pour la suivre depuis ses premières effronteries, presque clandestines, jusqu'à son avènement triomphal sur la scène de Molière. Pour notre excuse, nous rappellerons que, guidé par une curiosité critique qui atténue certaines sévérités de *l'Art poétique*, Boileau regretta un jour la perte du *Docteur amoureux*[2], et il avait raison. Les chefs-d'œuvre

1. M. Mignet, *Rapports académiques*, 1884.

2. On sait qu'il ne trouvait pas médiocrement gai ce théâtre italien que Fontenelle appellera *le grenier à sel* : « Depuis Molière, écrivait-il à Brossette en

ne sont jamais des coups d'essai, et c'est une leçon toujours utile à offrir que celle des tâtonnements d'un génie qui se cherche, même en s'égarant. Essayons de montrer que *Jean Bête à la foire*, qui précéda de peu *le Barbier de Séville*, le prépare et l'explique, et que l'éclosion du chef-d'œuvre de la comédie d'intrigue eut des causes lointaines qu'il n'est pas inutile de préciser.

La vieille farce gauloise et la pantalonnade italienne s'étaient unies dans les plaisantes personnes du Parisien Tabarin et de la Romaine Vittoria Bianca, ces deux « grands embabouineurs de badauds ». Elles avaient fait bon ménage dans la maison de Molière [1], du vivant du maître : au point que dans les canevas de Dominique [2] on ne distingue plus le tien du mien.

Enfin, par une destinée qui n'est pas toute de hasard, l'héritier et le traducteur [3] de ces canevas italiens se trouve être en même temps le Susarion des parades de la foire. C'était un savant légiste doublé d'un lettré, éditeur de Rabelais, du nom de Thomas-Simon Gueullette. Voilà le maître de Collé et de ses émules, et nous verrons que Jean Bête a trouvé son bien chez lui et l'a pris sans compter. L'auteur du *Théâtre des Boulevards*, c'est lui, et l'on comprend à merveille, après l'avoir lu, qu'il ait avoué plus volontiers *l'Amour précepteur* que ces *delicta juventutis* [4], dont les titres mêmes ne

1700, il n'y a point eu de bonnes pièces sur le théâtre français. Ce sont des pauvretés qui font pitié. On m'a envoyé le théâtre italien. J'y ai trouvé de fort bonnes choses et de véritables plaisanteries. *Il y a du sel partout.... Je plains ces pauvres Italiens;* il valait mieux chasser les Français. » Cité par M. de Lescure dans son étude sur Mathieu-Marais, et par M. Larroumet, *Marivaux*, p. 167. — Il eût donc beaucoup pardonné à l'auteur du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*.

1. « Ce grand comédien, dit un témoin oculaire, et mille fois plus grand auteur, vivait d'une étroite familiarité avec les Italiens, parce qu'ils étaient bons auteurs et fort honnêtes gens; il y en avait toujours deux ou trois des meilleurs à nos soupers. Molière en était souvent aussi, mais pas aussi souvent que nous le souhaitions, et Mlle Molière encore moins souvent que lui. » Œuvres de M. de Palaprat, 1712, t. Ier, préface.

2. Cf. Bibliothèque nationale, collection Soleinne, fonds français, n° 9328; et la dissertation de M. Despois sur le *Medico volante* de Dominique et *le Médecin volant* de Molière (édit. des *Grands Écrivains*, t. Ier); et celle de M. Moland sur le *Convitato di pietra*, p. 192, *Molière et la Comédie italienne*.

3. Cf. Frères Parfait, *Histoire du théâtre français*, préface. — « Ces parades, me continuait M. de Sallé, n'étaient autre chose que des scènes détachées de l'ancien théâtre italien, de ce bâtard de Gherardi. » Collé, *Parades inédites*, Bruxelles, 1861. — *Beaumarchais les connaissait, il avait fait une chanson sur « le Mariage sans curé »*; mais passons.

4. L'expression est de lui. Voy. préface des *Parades inédites* de Gueullette, par M. Gueullette, 1885.

peuvent être cités. Mais on vient de lui rendre ses titres de propriété[1], ils sont indéniables. De Tabarin à Beaumarchais, la liste des héritiers de la farce italo-gauloise est ainsi complète et certaine.

C'est donc sous les auspices de la basoche que la farce passa effrontément du préau de la foire dans les salons les plus aristocratiques. Elle les divertit pendant un demi-siècle, et l'auteur de la lettre sur les parades[2] prétend que leur histoire fasse partie de celle de l'esprit. Il n'a que trop raison : financiers, ministres, princes, roi même, sans compter les dames, en font leurs délices. Dans les petits soupers, elle est la débauche d'esprit qui prépare l'autre. Les théâtres de société sont un huis clos[3] qui encourage ses audaces et son effronterie et où elle va au delà de ce qu'eût supporté la populace de la foire. On en est sûr quand on a lu *Jean Bête* complet. Beaumarchais a d'ailleurs fait son *meâ culpâ* dans la note suivante, qui est de sa main : « L'esprit solide et la vraie politesse ont toujours un grand avantage sur d'impertinentes bouffonneries et d'obscènes équivoques, dont le sens cause tant de honte à ceux qui les emploient qu'ils n'osent le dévoiler qu'à demi. » Il avait, après tout, le droit de tenir ce langage, puisqu'il condamnait le tout à l'inédit, sachant mieux que personne tout ce qu'il sacrifiait d'esprit à la pudeur du grand public.

Nous ne citerons rien, par conséquent, de *Zirzabelle Mannequin*, restée manuscrite, quoiqu'elle soit d'une gaieté moins effrontée et plus spirituelle que *les Bottes de sept lieues*.

Cette dernière parade est la pièce de résistance d'un divertissement en trois parties composé pour la fête du Fouquet d'Étioles. L'entrée est une vive saynète, adroitement parodiée du *Dépit amoureux* et adaptée à la circonstance. Elle a pour titre : *Colin et Colette*. La sortie est sur le même motif, transposé en poissard ; il s'agit dans l'une et dans l'autre du compliment à Charlot, dont se sont chargés les députés de la Halle et du Gros-Caillou. C'est un pastiche du « ton marinier » cher à Vadé, enlevé de verve, et où

1. Cf. *Revue de France*, juin et juillet 1874, et préface du *Théâtre des Boulevards*, édit. d'Heylli. — Nous ne citerons pas d'après l'édition princeps qui est trop rare.

2. *Théâtre des Boulevards*, *op. cit.*, I, 4.

3. « Trop libre pour être représentée ailleurs qu'en société », comme dit sans détours l'éditeur de Collé, M. Honoré Bonhomme, p. 175, appréciant les parades de son auteur.

l'auteur des *Raccoleurs* et des *Pastorales de la Grenouillère* est égalé. Le ruisseau des Halles y coule à pleins bords, et l'on sent que l'imitation du Téniers poissard n'est pas seule ici en jeu. Langage, gens et allures n'ont pu être ainsi saisis et reproduits sur le vif que par un enfant du quartier; mais quel enfant! un enfant terrible.

Les bottes de sept lieues jouent dans la parade de Beaumarchais le rôle du sac dans la farce tabarinique; de la pomme de Turquie ou du chapeau de Fortunatus dans les parades de ce nom; du même chapeau dans *Ah! que voilà qui est beau*[1]! On y voit l'auteur allier sans honte Molière à Gueullette, en faisant parodier par Arlequin et Gille la reconnaissance d'Éraste et de M. de Pourceaugnac, et en empruntant la cassette de l'avare pour son dénouement. L'imitation est flagrante, mais la broderie du vieux canevas est renouvelée à force de lazzi et de turlupinades, de calembours et d'obscénités, selon la loi du genre, ce qui nous dispense de l'étudier de plus près. Il nous suffira de remarquer que Beaumarchais y égale ses modèles, Molière excepté, s'entend. Il les dépasse et de beaucoup dans *Jean Bête*[2].

C'est le chef-d'œuvre des parades, c'est-à-dire qu'il est impossible de l'analyser. On y voit d'abord que Beaumarchais a puisé aux sources, depuis Scaramouche, dont Gille imite la chanson en *fa*, *la*, *ut*, jusqu'au *Théâtre des Boulevards*, dont il copie l'éternel canevas et des *tirades entières*[3], sans jamais oublier Molière. Car *l'Amour*

1. Cf. *Théâtre des Boulevards*, édit. d'Heylli.

2. « Elle n'était, dit M. Fournier (édit. Beaumarchais, 703), que le décalque moins accentué d'une autre plus grosse : *Léandre, marchand d'agnus*, qui dans le manuscrit de la Comédie-Française la précède, écrite tout entière de la main de Beaumarchais. » Il y a ici au moins une erreur : la plus grasse est *Jean Bête*, et nous ne reconnaissons formellement la main de Beaumarchais que dans les corrections des manuscrits de *Léandre, marchand d'agnus*. Le texte est d'une écriture plus anguleuse. Le tout forme un cahier de trente-trois petites pages, en dix scènes qui sont, en effet, un premier jet de *Jean Bête*, bourbeux d'ailleurs, comme bien on pense.

3. Voici leur liste, ELLE EST CONCLUANTE : *Oui, ma fille*, etc...., *dans ta seizième année* (*Théâtre des Boulevards, éd. d'Heylli*, I, 83), textuellement dans *Jean Bête*, I, 91, édit. Fournier (M. Sanchez prépare une autre édition des parades de Beaumarchais, dit-on); — *l'épisode de la désertion de Léandre*, imité dans *Jean Bête, op. cit.*, I, 306; — *Quoi*, etc... *d'église*, textuel dans *Jean Bête*, I, 311, *op. cit*; — *Il semble*, etc..., *z'à Mamzelle*, six lignes textuellement dans *Jean Bête*, I, 317; — les *façons d'Isabelle avant de chanter* sont calquées dans *Jean Bête*, I, 319, *op. cit.*; — *Elle a lu*, etc..., *trop lire*, énumération textuellement reproduite par Beaumarchais dans *Jean Bête*, qui ajoute les *Contes moraux*, I, 311, *op. cit.*; — *Il faut que vous ayez marché*, etc..., toute la tirade de Gille, dix lignes, est

médecin[1] et *le Médecin malgré lui* sont encore chargés par lui dans une scène merveilleuse de verve et de bouffonnerie. Et comme il y met du sien! Les morceaux de haute graisse de Rabelais, les priapées de Piron, les indécences des Italiens, les gravelures de Gueullette et les grivoiseries de Collé, « le dernier des Gaulois », y sont éclipsés. Jamais depuis Aristophane on n'avait mis tant de gaieté dans l'indécence. Hâtons-nous d'ajouter que cette indécence est toute de mots, beaucoup moins calculée que celle de Collé, d'une nudité tout antique, et que jamais l'esprit n'y est le complice des sens. Rien de Pétrone ou de Crébillon fils; mais une bouffonnerie toute gauloise qui se sauve par son énormité :

A qui Molière, ou je m'abuse,
Molière même aurait souri[2].

La Harpe et Geoffroy lui-même eussent perdu leur gravité à la lecture de *Jean Bête*, en répétant avec Horace :

Solventur risu tabulæ, tu missus abibis.

Nous préférons cette excuse à celle que la Gravelure proposait ironiquement à Collé, qui eut le tort de l'en croire sur le tard :

Sauvez le mot, vous sauvez tout....
Mon Dieu, je gagne davantage
A présenter toujours l'image
Et laisser deviner le mot[3].

Chez Beaumarchais, la drôlerie du mot écarte l'obscénité de l'image. Et puis il a d'autres excuses dans ces sortes de délits, les agents provocateurs sont les plus coupables, et l'on sait s'ils manquaient autour de Beaumarchais. « Elle était haute en couleurs, écrira-t-il, comme nous l'avons dit; les jolies femmes la soutenaient fort bien dans le demi-jour d'un salon peu éclairé, le soir, après

textuellement reproduite dans *Jean Bête ; — Je monte derrière un fiacre*, etc...., *beaucoup*, I, 352, *op. cit.*, et plusieurs autres plus courtes. — Nous ne citons pas *in extenso*, et pour cause.

1. Il lui emprunte son *Marchand d'orviétan*, *la Consultation* du susdit parodie celle de Sganarelle. — Le travesti d'Arlequin en ours au dénouement, comme celui d'Arlequin en monstre dans *le Remède à la mode*, *op. cit.*, II, 151, est un lazzi italien. Cf. l'*Orseida* des Gelosi (*Molière et la Comédie italienne*, Moland, p. 61).

2. Cf. Collin d'Harleville, *Œuvres*, IV, 192.

3. Théâtre de société, *les Adieux de la Parade*.

souper. Elles disaient seulement que j'étais bien fou[1]. » Mais, du moins, elles n'en étaient pas réduites à prendre la fuite, comme il arriva un jour à Brunoy, chez Monsieur, en présence du roi, qui faillit se fâcher[2].

D'ailleurs, Beaumarchais n'avait garde de s'en tenir, comme Gueullette, à la seule gravelure, et jusque dans *Jean Bête* nous retrouvons le satirique. Il a farci sa parade de brocards contre l'Opéra, l'*Encyclopédie*, les *Contes moraux* de Marmontel et de Crébillon, l'orthographe de Volterre (*sic*) et les Cassandres de tout rang et de toutes robes, enfin d'allusions évidentes et même effrontées à ses mésaventures au parlement Maupeou et en pays allemand. Le tout était rehaussé de musique, de travestis et de lazzi, entraîné par ce mouvement scénique dont il avait déjà le don, et auquel il ajoutait sans doute par la fantaisie et le piquant de son jeu; car il se dépensait de toutes manières, auteur, metteur en scène et acteur, tantôt « embrassant une harpe[3] », tantôt costumé et chantonnant des couplets de sa façon[4]. Le futur père de Figaro sous les paillettes d'Arlequin, quel régal!

1. Lettre à Mme Panckoucke, 22 novembre 1779. Voici comment Gilles s'en excuse dans le vaudeville final du *Rapatriage*, comi-parade de La Chaussée, t. V, p. 52, supplément, édit. 1762.

GILLES. — Mesdames, si nous avons fait
A vos pudeurs quelques niches,
Pour un aussi mince forfait
De pardons ne soyez pas chiches;
Une parade sans cela,
Qui soit amusante et risible,
C'est la chose impossible.

2. Cf. *l'Ancien Régime*, de M. Taine, p. 197, sqq.

3. Lettre à Mme Panckoucke, 22 novembre 1779.

4. Il y a dans les cartons de Beaumarchais deux manuscrits de *Jean Bête*. Le premier en date est raturé et surchargé de la main de l'auteur. Je lis sur le second de ces manuscrits : « Composé par mon père pour une fête de M. Lenormant-d'Étioles et jouée par lui, mon père, une de ses sœurs et Dugazon de la Comédie française, dans la belle terre d'Étioles, au-dessous de Voisy, neuf lieues de Paris » (*en* 1770 *ou* 1772, lit-on plus bas, ce qui est une erreur formelle, comme on va voir). Cette note contredit, il est vrai, celle de Gudin, VII, 187; mais Gudin ne s'accorde pas avec lui-même (*Histoire de Beaumarchais*, p. 116) sur les couplets satiriques du paysan :

« L'hiver dernier, j'eut un maudit procès, »

(Édit. Fournier, 699), dont on trouvera la musique dans Métra (I, 184, sqq., éd. de 1777).

Ce qui est certain, c'est que ces couplets, insérés dans notre texte de *Jean Bête*, datent la représentation de cette parade de la Saint-Charles, 1774. — Nous avons vu d'ailleurs plus haut, dans la Correspondance d'Espagne, que Beaumarchais étudiait le rôle de Lubin avec l'ambassadrice de Russie, qui jouait Annette,

On dut s'en lasser pourtant, et il arriva sans doute qu'à Étioles, comme à Villers-Cotterets[1], le genre cessa de plaire, mais non l'auteur. Comme Collé, il fit ses adieux à la parade pour passer à la pièce à ariettes[2], voire même à l'opéra-comique. Comme il était alors aussi notoirement musicien qu'auteur, cette évolution ne surprit sans doute aucun de ses auditeurs privilégiés; mais, ce que nul n'avait prévu, sans en excepter Beaumarchais, elle révéla derrière le paradeur, le chansonnier et le dramaturge un héritier de Molière. Malgré la rareté des documents, on peut encore suivre les phases de cette métamorphose d'où sortit *le Barbier de Séville*.

Parmi les parades jouées à Étioles, il en était une qui devait ressembler beaucoup au *Remède à la mode* de Gueullette[3]. Le sujet était ce lieu commun que le théâtre de la foire avait hérité de la comédie d'intrigue de tous les pays : un barbon amoureux qu'un jeune rival évinçait

Et par droit de conquête et par droit de naissance.

Le vieillard s'appelait Bartholo et descendait en droite ligne du docteur italien Gratiano Baloardo[4]; mais, à force d'être dupe, il

Dans les variantes du *Barbier*, Almaviva nous disait, avec un anachronisme, si on applique le propos à Beaumarchais, *le Déserteur* étant de 1769 : « J'ai joué Montauciel à Madrid, en société. »

1. « Après avoir vu représenter quelques parades, — *une douzaine*, dit-il plus loin; ce fut *Isabelle précepteur* qui combla la mesure, — l'on s'en dégoûta bien vite, et c'est à cette occasion que fut fait le prologue suivant (*les Adieux de la Parade*, Collé, *Théâtre de société*), qui annonce des comédies de société. » Rien de mieux; mais lorsque Collé ajoute : « L'on ne se fût pas amusé à jouer des parades, il y a vingt-cinq ans et plus, si les proverbes charmants de M. Carmontel eussent été imprimés alors », il parle en bon confrère, car rien n'est moins sûr et tout fait croire que l'un n'eût pas plus empêché l'autre que Molière n'avait fait tort à Dominique.

2. Cette dernière et les pièces à vaudeville tombèrent d'une chute commune après une longue agonie, victimes de la vogue de l'opéra-comique, sans cesse croissante depuis la venue des bouffons. Cf. *l'Ile sonnante* de Collé, et l'avertissement dans l'édition de 1777 du *Théâtre de société*, t. I; et ce couplet de Saurin au même, daté de 1774 :

Devant l'italique fredon
A fui la bachique chanson
Et le gai vaudeville.

(*Chansons* de Collé.)

3. *Théâtre des Boulevards*, *op. cit.*, t. II; c'est une des pièces retrouvées par M. Henri Nicole dans le manuscrit de Gueullette, prêté à Favart et dont on connaît l'odyssée : voy. *Revue de France*, juin et juillet 1874.

4. Almaviva, dans la scène d'ivresse du *Barbier*, acte II, scène XII, demande d'abord le docteur *Balordo;* or, quand les Italiens revinrent après la Fronde en 1653, le docteur s'appelait Gratiano Baloardo, et le rôle était tenu par Ange-

avait acquis quelque expérience, et était plus difficile à berner que le Cassandre de Gueullette. Ce dernier, d'ailleurs, n'est déjà plus tout à fait une ganache, et il est aussi pressé que Bartholo d'épouser. Il en est détourné hypocritement par un Basile, frère du Gille du *Remède à la mode*[1], venu comme lui d'au delà des monts, mais passé maître en friponnerie sournoise. Leur maître à tous est l'antique roi des Zannis, Arlequin, qui, affiné d'abord par Beltrame, est allé cousiner avec le picaro espagnol, dont il emprunte les séguedilles et peut-être le nom[2]. Il est d'ailleurs resté barbier de son métier, comme il l'était déjà dans *Achmet et Almanzine*[3]. Le beau Léandre, ce soi-disant gentilhomme des tréteaux de la foire, est revenu comte authentique du même voyage, et, pour être digne de lui, Zirzabelle troque son nom, bien déchu depuis la séduisante Andreini, l'étoile des Gelosi, contre ceux de Rosalie[4], de Pauline, puis de Rosine, et s'essaye à jouer les ingénues. Le dénouement était animé par le *deus ex machina* de l'antique farce : « Trois ou quatre diables volant en l'air, vous infectant d'un bruit de foudre », comme dit Bruscambille, *frappaient sur le bonhomme*[5]. Un spectateur nous dit que « cela n'était pas très-plaisant » ; mais le reste eut un tel succès, que l'auteur entreprit de rendre sa parade digne de la gravité des héritiers de Scaramouche. Il risqua donc, sur une scène publique, cette effrontée Zirzabelle, qui jusque-là, comme dit l'auteur des *Bottes de sept lieues*, ne s'était « exercée que dans

Auguste-Constantin Lolli de Bologne. Cf. Moland, 185 et 265, *Molière et la Comédie italienne*. On voit combien est intempestive la censure que La Huerta fait de la familiarité de ce nom, où il voit un diminutif populaire de Bartolomé (voy. Loménie, II, 346), et qu'il s'indigne de voir donner à un docteur. *Barthólo* signifie dans certaines provinces du Midi *un dadais*.

1. Voy. scène IV, *Théâtre des Boulevards*, t. II, édit. d'Heylli.

2. Voy. cependant notre étymologie de Figaro, p. 305, n. 3, et l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, 1864, n° 21, p. 243 et 330.

3. Cf. acte I, scène VII. C'est le chef-d'œuvre du théâtre de la foire, après *Arlequin sauvage* et *Arlequin Deucalion*, bien entendu.

4. Ce mot, qui sentait la farce, quoique employé par Diderot dans *le Fils naturel*, se lit sur les gardes du manuscrit en cinq actes du *Barbier* et une fois dans le texte à la scène VI de l'acte IV devenue la VIIe de l'acte V. C'était celui de la nièce de Beaumarchais, Mlle Guilbert de Salzedo.

5. On lit en marge des deux feuillets volants intitulés *Observations*, t. I des manuscrits de la Comédie-Française : « Je me rappelle que quand les D^bles (*sic*) frapaient (*sic*) sur le bonhomme à Étioles, cela n'était pas très plaisant. » — Il faut lire évidemment *les Diables* comme on verra plus loin, p. 223; on sait qu'il était de règle de les amener au dénouement des vieilles farces. Ces observations ne sont pas de la main de Gudin, nonobstant l'avis contraire de M. Ed. Fournier.

les sociétés particulières[1] ». Elle se présenta au théâtre où les Italiens et les forains, ces deux frères ennemis, venaient de faire alliance, après un demi-siècle d'hostilités[2].

Plus heureux que Gudin[3], nous avons retrouvé quelques traces de cette métamorphose, en tout trois fragments autographes qui se rapportent au dénouement. Voici d'abord une scène qui correspondait à la sixième de l'acte IV dans la pièce telle que nous la possédons :

ROSINE. — Comment? vous déguiser?

LE COMTE. — Il n'a pas été possible de vous mettre au fait. Je ne vous demande plus si vous m'aimez, vous me l'avez prouvé; je sais de plus que vous n'êtes point la femme de Bartholo; mais je suis sans bien, sans état, mon absence de Madrid a même détruit jusqu'à mes espérances, il serait peu généreux à moi....

ROSINE. — Arrêtez, Lindor. Si le don de ma main n'avait pas dû suivre celui de mon cœur, aurais-je consenti de vous recevoir ici? Je suis à vous, Lindor, et ne veux pour tout délai de notre union que le temps nécessaire à rassembler autant d'or, de brillants et d'effets qu'il nous en faut pour vivre dans une honnête médiocrité. Tout le reste de mon bien entre les mains du docteur n'excitera pas en moi le plus léger regret, et peut-être le consolera de ma perte.

LE COMTE. — Quoi! Rosine, vous consentez à devenir la compagne d'un infortuné qui, sans vos bienfaits d'aujourd'hui, n'aurait pas même ici de quoi subsister plus longtemps.

ROSINE. — *La naissance et la fortune sont des jeux du hasard*, cher Lindor; pour prix d'une tendresse excessive, consentez généreusement à me devoir aujourd'hui le bien que je me serais fait un bonheur de tenir de vous.

LE COMTE (à ses pieds). — Ah ! Rosine.

FIG. — Eh bien, monseigneur, n'est-ce pas là le bonheur que vous désiriez ?

ROSINE. — Que dit-il?

LE COMTE. — Oh ! la plus aimée des femmes et la plus digne de l'être, recevez à votre tour la récompense d'un amour si pur et si désintéressé, l'heureux époux à qui vous avez tout sacrifié, n'est point Lindor. Je suis

1. Cf. édit. Fournier, 719.

2. En 1762, la Comédie italienne obtint que l'Opéra-Comique lui fût réuni, et elle hérita de ses acteurs et de son répertoire. Cf. *les Spectacles de la foire*, par Émile Campardon, Paris, Berger-Levrault, 1877, p. 27.

3. « *On n'a pu même retrouver*, dit Gudin, *le manuscrit et les couplets composés pour* le Barbier de Séville, *lorsque Beaumarchais le destinait à l'Opéra-Comique.* » Gudin en cite un de mémoire inexactement. « D'abord il a fallu la faire, etc. » Cf. ci-dessous, p. 225, et Gudin, VII, 153. Nous avons trouvé ces précieux feuillets mêlés à un projet de commerce avec l'île d'Oléron et une statistique des forces militaires des Peaux-Rouges. Beaucoup de nos trouvailles n'ont pas présenté moins d'imprévu; on devine que nos recherches n'ont pas été courtes.

le comte Almaviva qui vous adore et vous cherche en vain depuis six mois. (Rosine tombe dans les bras du comte.)

Le comte. — Ah! Dieux! (*sic*).

Fig. — Ce n'est rien que cela, monseigneur, point d'inquiétudes; l'émotion que cause la joie n'a jamais de suites fâcheuses. La voilà qui reprend ses sens.

Rosine. — Ah! Lindor, ah! monsieur, que m'avez-vous appris? *Non, ne croyez pas que j'abuse ici d'un moment d'enthousiasme.*

Le comte. — *Rosine, une loi que vous avez faite est impérieuse et vous la subirez.* Ah! Rosine, si le plus généreux des deux est, selon vous-même, celui qui consent de tout devoir à l'autre, Rosine, je conserverai cet avantage sur vous. Je vous dois un bonheur auquel j'avais désespéré de jamais atteindre; quel sort, quel rang peut payer un pareil bienfait? Jurez-moi la foi que vous m'avez promise.

(Rosine se jette dans ses bras.)

Le comte. — Il s'agit maintenant de vous tirer d'esclavage et de punir l'odieux tyran qui vous destinait des jours si malheureux.

Rosine. — *Oh! mon cher époux*, mon cœur est si plein que la vengeance ne peut y trouver de place.

Le comte. — *Il faut au moins nous réjouir un moment à ses dépens.* D'ailleurs il n'est pas possible de vous tirer d'ici par la route que nous avons tenue pour y arriver, il nous faut les clefs de la porte.

Rosine. — Hélas! elles sont toujours sous son oreiller.

Le comte. — *Prêtez-vous seulement à notre joyeux projet; l'ingénieux Figuaro* (sic) *ne l'a imaginé que pour avoir ces clefs, comme il a dérobé celle de la jalousie.*

Rosine. — *Oh! mon cher époux, je n'ai plus de volonté, ton désir est mon unique loi, je suis dans un délire de joie.*

Le comte. — Tout est préparé dans la plus prochaine de mes terres pour vous recevoir, et là je veux rendre notre union aussi authentique qu'elle est charmante. Lis, ma Rosine, la copie des ordres que j'ai adressés ce soir à mon intendant. *Toi, Figuaro, arrange nos* DÉGUISEMENTS.

Fig. — Ah! maudit jaloux, tu vas être étrillé à dire d'expert; tu en auras pour tes scènes de tantôt, et pour le jour, et pour la veillée, et pour toute la semaine. (Rosine lit pendant la ritournelle du duo.)

Cela ne durera qu'autant qu'une scène de comédie.

On voit le bonheur des retouches dont les scrupules de Rosine sur l'inégalité des conditions, et tout le bavardage sentimental et légèrement déclamatoire des deux amants ont été l'objet. On remarquera surtout qu'il n'y a pas trace du joli mouvement de dépit amoureux qui animera le début du dialogue définitif, ce qui implique des différences considérables dans toute l'économie des scènes précédentes, et notamment dans la première de l'acte III et dans les

trois premières de l'acte IV. En revanche les travestis se multipliaient au dénouement.

Le second fragment prouve ce que nous conjecturions avant cette découverte, c'est-à-dire la parenté du *Barbier* opéra-comique avec la farce primitive.

Bachelier le soir, *Diable la nuit*, mais n'as-tu rien égaré parmi les flots orageux? (Variante : *Pèlerin un autre* (sic), *moine* le soir, *ombre* cette nuit; mais n'ai-je rien égaré, etc.) Pendant la ritournelle, il examine (variante : il cher.....) tout ce qu'il a apporté. Il chante :

Comme un vrai moine
De saint Antoine,
Sans patrimoine,
Vivons content.
A la sourdine,
Pendant matine,
Chez ma Rosine,
Venons souvent.
Mais l'heure approche,
Prenons ma cloche.
Si le bonhomme
Est dans son somme,
Din, din, din, din,
Je fais le train
Comme un lutin
Jusqu'au matin.
Le misérable
Qui croit au diable,
D'effroi pâlit,
Et se sauve du lit :
Le bruit augmente,
Il se tourmente,
Et laisse enfin
Rosine au sacristain.
(Il y avait d'abord *Pauline*.)

Ainsi le bachelier y faisait le diable à quatre, et se souvenait d'avoir été à Étioles, *pèlerin*, *moine* et *revenant*. Et, du même coup, la note sur les *Diables* qui se lit en marge du fragment de la Comédie-Française[1], le seul connu jusqu'à ce jour, et qui était restée une énigme, se trouve expliqué. Remarquons encore que le caractère de

1. Voy. ci-dessus, p. 220.

Bartholo, qui « croit au Diable », était conforme à l'imbécillité traditionnelle des Cassandres de la foire, et partant fort éloigné de cette sagacité cauteleuse qui donne tant de piquant et de nouveauté à son caractère définitif. L'exclamation de *Pauline :* Un si saint personnage! dans le fragment suivant, prouve que le travestissement bouffon de Bartholo en pèlerin, ou en moine, avait d'abord été mis en scène ; il dut paraître froid comme celui du Diable à Étioles, de là la variante : bachelier, etc..., que nous citions ci-dessus.

LINDOR. — Seigneur Bartholo, je ne suis plus surpris si votre ménage est souvent divisé. Avec des lubies pareilles à celles dont le hasard m'a rendu témoin, il est difficile qu'une jeune femme....

BARTHOLO, *hors de lui.*

Vit-on jamais pareille impudence !

LINDOR.

A mon égard vous avez poussé les choses.

BARTHOLO.

Oui, ravisseur infâme,
Tu subornais ma femme.

PAULINE.

Ciel ! pouvez-vous penser
Qu'on voulût vous offenser!
Prendrait-on le moment
Où mon époux est présent!

LINDOR.

Votre indiscrète colère
Insulte à mon caractère.

BARTHOLO.

Va, mauvais garnement,
Fuis mon ressentiment.

PAULINE.

Un si saint personnage!

LINDOR.

Une femme aussi sage!

PAULINE et LINDOR, ensemble.

Le ciel nous vengera,
Il vous punira
De cet outrage-là.

BARTHOLO.

Lera, lera, lera, lera,
Je me moque de cela.

Ce ne sont assurément pas ces bouffonneries qui firent refuser la pièce par les héritiers de Scaramouche [1].

Il est sûr néanmoins que Beaumarchais fut éconduit, qu'il se piqua au jeu et que, stimulé par l'exemple de l'auteur des *Plaideurs*, il rêva pour ses héros de plus hautes destinées.

Tous ces échappés du préau de la foire osèrent venir un jour frapper à la porte du Théâtre-Français. Ce fut Scapin qui l'ouvrit à Figaro.

Mais comme la bande joyeuse avait changé sur la route! Leur père avait compilé, consulté, hésité, poussant tour à tour ses scrupules ou ses audaces à l'excès; enfin, suivant un mot du temps, il s'était *mis en quatre* pour triompher.

D'abord il a fallu la faire,
Souvent ensuite la défaire,
Au gré des acteurs la refaire,
En en parlant, n'oser surfaire,
Presque toujours se contrefaire,
Et n'obtenir pour tout salaire
Que les brouhahas du parterre,
La critique du monde entier,
Souvent pour coup de pied dernier
La ruade folliculaire.
Ah! quel triste, quel sot métier.
J'aime mieux être un bon barbier (*bis*),
un bon barbier
barbier
bier
bier [2].

Essayons, à l'aide des manuscrits et de l'histoire, du théâtre de voir ce qu'il lui en coûta d'emprunts et de retouches.

Il prit d'abord son titre d'une nouvelle de Scarron, d'où Molière avait tiré en partie le sujet de *l'École des Femmes*, et où Beaumarchais puisera l'idée d'une des scènes les plus piquantes du *Mariage de Figaro*. Ce titre, *la Précaution inutile*, avait d'ailleurs servi depuis à plusieurs autres auteurs dramatiques. Mais le titre est tout ce qu'il a de commun avec Dorimon, Gallet, Achard, Anseaume [3], etc....

1. L'anecdote si bien contée par Gudin, VII, 229, sqq., n'a que la valeur d'une hypothèse gratuite; elle explique tout, en attendant mieux.
2. Variante du *Barbier de Séville*.
3. Voy. *l'École des cocus ou la Précaution inutile*, comédie en un acte et en

En revanche, il eût pu dire de Molière, comme Racine de Tacite : « J'étais alors si rempli de la lecture de cet excellent comique, qu'il n'y a presque pas un trait éclatant dans ma pièce dont il ne m'ait donné l'idée[1]. » Le canevas est, au dénouement près, celui du *Sicilien* et rappelle en maint endroit ceux de *l'École des Maris* et de *l'École des Femmes*. Les travestis permettant à l'amant d'entretenir ou de faire entretenir de sa passion celle qui en est l'objet, au nez des tuteurs, est un vieux procédé scénique que Molière avait employé, en variant ses effets, dans sept de ses comédies. Il est d'abord dans *l'Étourdi*, I, IV, où il est imité de Beltramo ; dans *l'École des Maris*, II, XIV ; dans *l'Amour médecin*, III, VI ; dans le *Médecin malgré lui*, III, IV ; dans *le Sicilien*, scènes IX, XII, XIII, où il serait repris directement de l'italien, si l'on en croit Cailhava ; dans *l'Avare*, III, XI, et enfin dans le *Malade imaginaire*, VI, II. Il est un des ressorts des *Plaideurs* II, IV, des *Folies amoureuses*, sc. III, VII, X, et de tous les théâtres, y compris celui de la foire.

Bartholo est sans doute plus adroit qu'Arnolphe ; mais il se perd, comme lui, « non pas faute de soins, mais faute de sens ». En faisant chorus avec ceux qui le bernent et en envoyant coucher Basile, il est fort plaisant, mais Sganarelle ne l'est pas beaucoup moins quand il presse Lucinde d'épouser Clitandre et s'en va répétant : « Oh! la folle! oh! la folle![2] » Mascarille[3] a pu apprendre à Basile à calommier des amants, et nous verrons d'ailleurs que le *fourbum impe-*

vers, de M. Dorimon, représentée par la troupe des comédiens de S. A. R. Mademoiselle, sur le théâtre de la rue des Quatre-Vents, en 1661, imprimée la même année chez Jean Ribou, 42 pages petit in-12. Léandre fait un sot d'un capitan qui a lu inutilement Scarron, *les Quinze Joyes du mariage*, et surtout la quarante et unième des *Cent Nouvelles nouvelles*. — L'*Almanach des spectacles* signale encore une *Précaution inutile*, en cinq actes, jouée en 1727 à la Comédie italienne. Elle devait être en italien, puisque, d'après la convention des éditeurs, elle y est encore marquée en lettres italiques. Gallet fit jouer, le 28 juin 1735, *la Précaution ridicule*, opéra-comique en un acte, parodie d'Abensaïd, empereur du Mogol, tragédie de l'abbé Leblanc : *Chrysante*, après un premier mariage malheureux, *comme l'avait été celui de Bartholo* (voy. ci-après la variante de la p. 233), croit s'assurer contre les dangers d'une seconde épreuve en épousant une laide, comme Arnolphe compte sur une sotte. Victime d'un travesti, il épouse Fourbin, valet de son neveu, qu'il dote malgré lui, et qui peut ainsi épouser Angélique. — *Les Précautions inutiles*, opéra-comique d'Achard et Anseaume, musique de Chrétien, à la foire Saint-Laurent, 1760, n'ont d'autre rapport avec celle de Beaumarchais que de prouver la vogue du titre : *Toujours la Précaution inutile*, comme dit Bartholo.

1. Seconde préface de *Britannicus*.
2. *L'Amour médecin*, III, VI.
3. *L'Étourdi*, III, II.

rator promet Figaro. Adraste du *Sicilien* est d'aussi bonne mine et porte aussi bien le travesti qu'Almaviva. Quant à la senora Rosine, sans avoir perdu toute la naïveté d'Agnès, elle allie à la jalousie amoureuse de Lucile la coquetterie spirituelle d'Angélique. Il n'est pas jusqu'au narcotique de L'Éveillé dont le sommeil intempestif et obstiné du Colin de *Georges Dandin*[1] n'ait pu suggérer la recette.

Parmi les héritiers de Molière, on a désigné récemment Panard[2], comme ayant peut-être eu l'honneur d'offrir à Beaumarchais la première idée de sa pièce; mais le futur auteur du *Barbier* n'avait que huit ans quand l'opéra-comique de Panard fut joué, et il ne fut pas imprimé. Nous ne connaissons pas le « stratagème fort ingénieux[3] » à l'aide duquel le comte se glisse chez Jacinthe, mais il y a gros à parier que ledit comte de Belflor était allé à l'école de son homonyme dans *le Diable boiteux :* or Beaumarchais, nous le savons, connaissait fort bien ce dernier. A quoi bon d'ailleurs risquer une hypothèse aussi aventureuse, quand on peut désigner à coup sûr dans *le Barbier* des emprunts faits à des pièces antérieures à l'opéra-comique de Panard, où il ne devait du reste y avoir rien qui ne fût ailleurs ?

Le premier comique que Beaumarchais ait imité après Molière est le spirituel et mordant auteur d'*Arlequin Grapignan*, du *Banqueroutier*, d'*Arlequin empereur de la Lune*, enfin de *la Précaution inutile*, jouée le 15 mars 1692 à l'hôtel de Bourgogne. Il appartenait à la robe, comme Gueullette, et s'appelait Noland de Fatouville, conseiller au parlement de Rouen de son métier, et par passe-temps fournisseur attitré de la Comédie italienne. On a douté que l'imitation ait été directe[4] : nous en signalerons une preuve qui nous

1. *Georges Dandin*, III, scène IV.

2. M. Bettelheim (*Beaumarchais*, p. 168) : « Beaumarchais pourrait bien (ce qui n'avait pas encore été remarqué jusqu'ici) avoir emporté l'idée première de son *Barbier de Séville* d'un opéra-comique de Panard, joué quand il avait huit ans et ayant presque textuellement le même titre que la nouvelle d'où fut tirée *Eugénie : le Comte de Belflor.* » Suit l'analyse tirée de l'*Histoire de l'Opéra-Comique.* Nous souscrivons d'ailleurs au vœu que M. Bettelheim fait pour une édition plus complète de ce joyeux compère; ni la *sauce* ni les *cuisiniers* ne manqueront au civet, mais bien le lièvre.

3. *Histoire du théâtre de l'Opéra-Comique*, Lacombe, Paris, 1769, t. II, p. 268.

4. M. de Loménie s'en tient à un *peut-être*, I, 171. M. d'Heylli (*Théâtre complet* de Beaumarchais, II, XLIII) est encore moins affirmatif; c'est qu'en effet le passage qu'il cite n'est pas du tout concluant. Il est d'ailleurs fort sévère pour

semble décisive. Arlequin vante à Colombine l'original d'un portrait qu'elle admire :

COLOMBINE. — Tu le connais donc?

ARLEQUIN. — C'est, Mardi! le plus royal homme. Il n'a qu'un défaut c'est qu'il est amoureux.

COLOMBINE. — Est-ce un défaut que d'aimer?

ARLEQUIN. — Mais c'est qu'il est fou d'une fille qu'il n'épousera jamais, etc.

et il finit par avouer que cette fille qu'il adore est elle-même. On a reconnu le joli mouvement de Rosine provoqué par Figaro :

ROSINE. — Un défaut, Monsieur Figaro, un défaut! en êtes-vous bien sûr?

FIGARO. — Il est amoureux.

ROSINE. — Il est amoureux, et vous appelez cela un défaut?

FIGARO. — A la vérité ce n'en est un que relativement à sa mauvaise fortune, etc. [1].

Il est aussi évident que Beaumarchais s'est inspiré des *Folies amoureuses* de Regnard. Si Albert est une bamboche, surtout dans la seconde moitié de la pièce, s'il est trop naïf quand il va lui-même chercher les gouttes d'Angleterre [2] au lieu de prêter sa clef, sa naïveté profitera à Bartholo autant que les roueries de Crispin et de Lisette à Figaro.

Éraste dialoguant avec Albert :

la pièce de Fatouville, qu'il appelle « une assez mauvaise farce »; elle n'est pas médiocrement plaisante.

1. *La Précaution inutile*, acte III, scène III, dans *le Théâtre italien* de Gherardi de la réédition de Brisson en 1741. — L'auteur a d'ailleurs suivi de près Molière, dont il cite *les Oracles*. — A noter encore :

« LE DOCTEUR. — Tu crois donc que c'est sottise d'épouser une jeune personne?

« PIERROT. — Je crois que c'est tout fin droit comme ceux qui prennent des violons à leur service, ils font danser toute la ville et ne dansent presque jamais. »

Et encore ce trait :

« GAUFICHON. — Mon pauvre monsieur le docteur, que deviendra votre dépense?

« LÉANDRE. — Je le rembourserai de tout jusqu'aux frais du petit opéra qu'il a préparé, et dont nous allons prendre le divertissement.

« PIERROT au docteur. — Encore n'est-ce pas tout perdre. »

C'est presque le trait narquois de Figaro : « Calculez, docteur, que l'argent vous reste. »

2. Acte III, scène X.

Je suis fâché vraiment
Que pour moi votre fille ait un tel traitement.

ALBERT.

Qu'est-à dire ma fille ?

ÉRASTE.

Est-ce donc votre femme ?

ALBERT.

Cela sera bientôt[1]

est presque aussi spirituellement impertinent qu'Almaviva :

« Elle est votre femme ?

BARTHOLO. — Eh ! quoi donc ?

LE COMTE. — Je vous ai pris pour son bisaïeul paternel, maternel, sempiternel, etc....[2] »

Rosine nous disant par la fenêtre : « Mon excuse est dans mon malheur ; seule, enfermée, en butte à la persécution d'un homme odieux, est-ce un crime de tenter à sortir d'esclavage[3] ? » s'exprime presque dans les mêmes termes qu'Agathe[4] : « Vous serez surpris du parti que je prends ; mais l'esclavage où je me trouve devenant plus dur chaque jour, j'ai cru qu'il m'était permis de tout entreprendre. Vous, de votre côté, essayez tout pour me délivrer de la tyrannie d'un homme que je hais autant que je vous aime ».

Ce ne sont pourtant pas ces imitations qui firent crier au plagiat, mais bien la conformité du *Barbier* avec une bluette de Sedaine alors assez récente : *On ne s'avise jamais de tout.* C'est le cas de le redire : *Postrema meminere.*

Certainement Bartholo a emprunté à son confrère Tue, le *Compendium venereum* et médité le chapitre III : « Des interdictions comme encre, plumes, papiers, lectures, etc., » et « les douze maximes sur les entremetteurs, comme maîtres de musique, etc...[5]. »

1. Acte II, scène V.
2. Cf. *Jean Bête*, scène IX : « Mon grand-père paternel, maternel, fraternel, tanternel, sempiternel », et *Barbier de Séville*, acte II, scène XIV.
3. Acte I, scène III.
4. *Les Folies amoureuses*, acte II, scène X.
5. *On ne s'avise jamais de tout*, opéra-comique en un acte, en prose, mêlé de morceaux de musique, représenté sur le théâtre de la foire Saint-Laurent, le lundi 14 septembre 1761, par M. Sedaine avec la musique de M. de B***. Paris Hérissant, 1761, scène V, p. 11. — La pièce fut reprise par les comédiens italiens à Fontainebleau et rééditée en 1762 chez Ballard avec la musique du sieur de « Moncini » (*sic*).

Il affirme que « c'est toujours quelqu'un posté là exprès qui ramasse les papiers qu'une femme a l'air de laisser tomber par mégarde », avec le même à-propos qui fait remarquer à Tue que : « Quand une main donne une lettre, c'est une main qui la reçoit ». Les deux confrères se plaignent des fatigues du métier, dans leurs moments d'épanchement; l'un « va, vient, toupille », l'autre est toujours « allant, venant, trottant, courant... [1] ». Ils savent tous deux beaucoup mieux qu'Arnolphe et que Sganarelle qu' « il faut toujours supposer aux filles trois fois plus d'esprit qu'elles n'en montrent [2] », et tous les quatre pourraient aller ensemble au refrain et répéter la leçon de La Fontaine :

Contre un sexe enchanteur
Et flatteur
Dont les charmes,
Dont les armes
Sont sûrs de leurs coups,
Vainement on subtilise :
On ne s'avise jamais de tout [3].

Dorval subtilise [4] la clef de Margarita, aussi adroitement que Figaro celle du docteur, et il inspire certainement la description stratégique d'Almaviva en faux militaire [5] glissant le poulet, quand il s'écrie sur un ton d'opérateur : « Je fus amené devant le muphti et le cady muphti était là, là, là, là, et le cady ici, oui, ici, bien ; j'avais les pieds et les mains liés avec des cordes de fil d'archal, montées sur des pointes de fer trempées dans la ciguë ; imaginez ce que c'est. Je demandais ma guitare. Ce n'était pas celle-là ; c'était une autre : on me détacha les mains; je m'approchai du muphti qui était ici : vous êtes le muphti, ma bonne dame [6]. »

Mais, en somme, que prouvent ces imitations et toutes celles de détail qu'on pourrait encore noter? Que l'intrigue du *Barbier de Séville* est un legs fait à Beaumarchais, non par Taconet,

1. *Op. cit.*, p. 5.
2. *Op. cit.*, p. 14.
3. Vaudeville final, p. 54.
4. Voy. scène XI, p. 26, sqq. — *Le Benestrier d'ordures* des *Cent Nouvelles nouvelles* et de La Fontaine y est remplacé galamment par une boîte de poudre.
5. Le succès du rôle de Montauciel, soldat ivre, dans *le Déserteur*, ne fut peut-être pas étranger à l'idée de ce joyeux travesti.
6. *Op. cit.*, p. 25.

comme le prétendit un plaisant du parterre [1], mais par Molière.

On put s'y tromper d'abord et crier que le temple de la comédie classique venait d'être violé par les forains. « Me livrant à mon gai caractère, écrira Beaumarchais, j'ai tenté, dans *le Barbier de Séville*, de ramener au théâtre l'ancienne et franche gaieté en l'alliant avec le ton léger de notre plaisanterie actuelle [2]. » L'alliage ne parut pas d'abord de bon aloi. Le parterre eut-il raison contre l'auteur ? Il ne semble pas que ce dernier en convienne facilement, même après le succès de ses retouches. Nous allons donc étaler les pièces du procès, reprendre « l'acte au portefeuille [3] », et reconstruire *le Barbier* tel que son auteur le présenta au public dans l'orageuse soirée du 23 février 1775. Cette étude achèvera de nous montrer tout le chemin que Beaumarchais eut à faire pour s'élever de la « scurrilité » au vrai comique, de Gueullette à Molière. C'est une phase de l'histoire de son esprit capitale et en grande partie inédite ; on nous permettra donc et, au besoin, on nous excusera de la raconter tout au long.

1. A l'une des premières représentations du *Barbier de Séville*, un plaisant s'écria : « Cette pièce est un legs que feu Taconet a fait à Beaumarchais » (*Beaumarchaisiana*).
2. Préface du *Mariage de Figaro*.
3. Préface du *Barbier de Séville*.

CHAPITRE VI

LE BARBIER DE SÉVILLE

Suite de ses métamorphoses : étude de la pièce d'après un manuscrit inédit en cinq actes. — Comment et pourquoi *le Barbier de Séville*, écrit d'abord en quatre actes, fut étiré en cinq, puis remis en quatre. — Examen de la pièce sous sa forme définitive.

Le monologue du comte qui ouvre la pièce était d'abord entaché d'exagérations et de mauvais goût :

Mais quoi! suivre une femme à Séville, au bout du monde, à travers mille dangers.... Tous nos vallons sont pleins de myrtes, chacun peut en cueillir aisément, qui voudra s'y couronne : un seul croît au loin sur le penchant du roc. Seul il me plaît, non qu'il soit plus beau, mais moins de gens l'atteignent.

Et, circonstance aggravante, tout cela était ajouté sur une feuille volante. Il était plus long que l'imprimé, il continuait la tirade sur Goddam qui s'y rattachait de la manière que M. de Loménie a décrite [1], et qui est mieux amenée dans *le Mariage de Figaro*. La scène VIII de l'acte II était la sixième de l'acte I, qu'elle surchargeait et compliquait. Après la tirade de la calomnie on lisait :

BARTHOLO. — Vous avez raison, mais tout cela n'a qu'un temps, Bazile, et la maudite vérité qui se fait jour.

BAZILE. — La vérité, docteur! En êtes-vous donc à savoir *que, pour la multitude, la vérité n'est jamais ce qui est, mais ce qu'on a l'art de lui persuader?*

BARTHOLO. — Vraiment, oui. Mais cela n'est pas sans danger : on en revient, Bazile, et les auteurs du désordre ?

BAZILE. — Où sont-ils, bonnes gens? La douce, la profitable phrase, je

1. I, 461.

l'ai ouï dire, est-elle donc bannie de la syntaxe? *Accusez toujours d'avoir mauvais renom celui à qui vous voulez le donner, docteur.* C'est le plus sûr moyen de nuire et de gagner sans mettre au jeu. C'est le superfin de l'art.

BARTHOLO. — Les gens scrupuleux s'indignent, la victime frappée se relève.

BAZILE. — *Eh! bonhomme à quatre bémols!* Qu'importe, en attendant, si vous avez enlevé le procès, l'emploi, la femme ou l'argent qu'on vous disputait. N'est-ce pas là le point, la basse fondamentale de toute votre musique[1] ?

BARTHOLO. — Ce que vous dites me décide. Mais gardons ce moyen pour la succession que vous savez, le loisir nous manque ici.

BAZILE. — En ce cas, épousez donc votre pupille avant qu'elle apprenne l'arrivée du comte Almaviva, etc....

Le portrait de Bartholo était encore plus chargé que ne rapporte M. de Loménie. Le voici textuellement :

FIGUARO. — C'est un beau, gros, court, jeune vieillard, gris pommelé, rasé, rusé, blasé, majeur s'il en fut. *Libre une seconde fois par veuvage et tout frais émoulu de coquardise*, encore en veut-il retâter le galant. Mais c'est bien l'animal le plus cauteleux.

LE COMTE. — Tant pis. Et comment vivent-ils ensemble?

FIGUARO. — Comme Minet et chien galeux renfermés au même sac, toujours en guerre, se peut-il aller autrement? Mignonne, pucelette, jeune, accorte et fraîche, agaçant l'appétit, peau satinée, bras dodus, main blanchette, la bouche rosée, la plus douce haleine, et des joues, des yeux, des dents !... que c'est un charme à voir. Toujours vis-à-vis un vieux bouquin, à la vérité toujours boutonné, rasé, frisqué et guerdonné comme amoureux en baptême [2], mais ridé, chassieux, jaloux, sottin, marmiteux, qui tousse et crache, et gronde, et geint tour à tour. Gravelle aux reins, perclus d'un bras et déferré des jambes, le pauvre écuyer ! S'il verdoie encore par le chef, vous sentez que c'est comme la mousse ou l'aguaric, ou le gui sur un arbre mort. Quel attisement pour un tel feu ! etc....

Le dialogue de la scène VI contenait quelques traits de satire de plus que l'imprimé :

LE COMTE. — Allons, qu'un vil effroi ne rende point ma force inutile!

FIGUARO. — Horace dit que l'audace de lutter contre les obstacles est la vertu qui les fait surmonter. *Audaces....*

LE COMTE. — Il faut convenir que ce Bazile est un homme bien dangereux.

1. La grande découverte théorique de Rameau.

2. Cf. dans les *Mémoires* la caricature de Goezman-Dugravier *in fiocchi*, édit. Fournier, p. 303.

FIGUARO. — Lui! Il n'est qu'un sot à jouer sous jambes. Plaisant maraud pour calomnier! Il faut un air, un nom, un ton, de l'assurance, un train, chevaux, dentelles, habits de toute saison, en un mot imposer pour faire sensation dans le monde en calomniant. Mais un Bazile! Il médirait qu'on ne le croirait. *Voyez nos gazetiers..., on n'en fait que rire... la vla, la vla.*

LE COMTE. — Je ne sais pas faire de vers, moi.

FIGUARO. — Qui dit cela? Depuis qu'on s'est ingénié pour l'opéra de séparer la gloire de la victoire et d'unir la cruauté à la beauté [1], la poésie chantante est dans les mains de tout le monde. Eh! d'ailleurs tout ce qui vous viendra, Monseigneur, est excellent. En amour, le cœur n'est pas difficile sur les productions de l'esprit. Et prenez ma guitare.

LE COMTE. — Je n'en sais pas jouer.

FIGUARO. — Qu'est-ce que cela fait? *Est-ce que les gens de qualité ignorent quelque chose?* etc....

Le dialogue du comte et de Figaro à la scène VI de l'imprimé était plus développé et plus enluminé d'images risquées.

FIGUARO. — Ah! la pauvre petite, comme elle tremble en chantant. Elle est prise, Monseigneur.

LE COMTE. — Depuis huit jours aussi, je n'ai pas cessé d'avoir la vue sur elle.

FIGUARO. — O pouvoir des deux yeux! C'est ainsi qu'un chat au pied d'un arbre à force de regarder un malheureux oiseau, le trouble, éteint sa voix, l'enivre et le fait tomber tout pâmé dans ses pattes.

. . . . . .

LE COMTE. — Sur quoi jugez-vous donc que je puis cesser de l'aimer?

FIGUARO. — *Sur ce qu'elle commence, elle, à vous aimer de bonne foi.* Sur le train du monde ne suffit-il pas souvent qu'une femme soit à nous, pour que nous cessions d'être à elle? On ne sait comment cela va, mais aussitôt que nous les tenons, pécaïré [2]! il est presque sûr qu'elles ne nous tiennent plus [3].

LE COMTE. — Non, Figuaro, le trait est mortel, je le sens, *je suis percé à jour.*

1. Cette boutade, écrite d'abord au crayon par Beaumarchais et recopiée au-dessous par lui à l'encre, est probablement une allusion à ce passage du troisième entretien du *Fils naturel* : « Mais voici un autre morceau dans lequel ce musicien ne montrera pas moins de génie, s'il en a, et où il n'y a ni *lance*, ni *victoire*, ni *tonnerre*, ni *col*, ni *gloire*, ni aucune de ces expressions qui feront le tourment d'un poète tant qu'elles seront l'unique et pauvre ressource du musicien. » Diderot, VII, 165, édit. Assézat.

2. Encore un mot que Beaumarchais a recueilli de la bouche de Marin, avec le qués-aco?

3. C'est le comte qui fera le même aveu à sa femme dans *le Mariage*, acte V, sc. VII.

FIGUARO. — Excellence, *vous savez qu'il y a tant d'animaux dont la blessure mortelle se guérit en les écrasant*, je crains bien pour la pauvrette que l'amour ne soit un de ces animaux-là.

Figaro y était plus familier.

LE COMTE. — Monsieur Figuaro? je n'ai qu'un mot à vous dire. Elle sera ma femme. Et si vous servez bien mon projet en lui cachant mon nom.... Vous m'entendez, vous me connaissez.

FIGUARO. — Comment, c'est sérieux?

LE COMTE. — J'en jure (comme un cartel) sur mon épée.

FIGUARO (riant). — Par bonheur, vous ne l'avez pas.

LE COMTE. — Foi de noble Castillan.

FIGUARO (très sérieusement). — Ah! je me rends. (Avec joie) Allons, Figuaro, vole à la fortune, mon fils.

. . . . . .

LE COMTE. — Ne te fâche pas, Figuaro, j'en prendrai beaucoup.

FIGUARO (s'en allant). — Je vous rejoins dans peu.

LE COMTE (le rappelant). — Figuaro!

FIGUARO. — *Qués-aco* [1]?

Le deuxième acte, malgré la suppression des scènes VIII, IX et X, restait à peu près aussi long que l'imprimé, grâce à des développements dont nous allons noter les plus importants. En voici un où Bartholo était l'émule du Gaufichon de Fatouville, sans l'imiter d'ailleurs plus directement que l'Albert des *Folies amoureuses* [2]:

ROSINE. — Examinez encore si la cheminée n'a pas trop d'ouverture en haut.

BARTHOLO. — Vous avez raison, je l'avais oublié.

ROSINE. — Voyez si l'on ne pourrait pas glisser un billet par-dessous la porte.

BARTHOLO. — Il n'y aurait point de mal qu'elles traînassent toutes sur les planchers, on cherche souvent d'où vient un rhumatisme.... Vous riez?

ROSINE. — D'honneur! qui nous entendrait croirait que tout ceci n'est qu'un badinage.

. . . . . .

1. Ce brocard, à l'adresse de Marin, abandonné ici, sera repris au *Mariage* à dix ans de distance; il était encore en possession d'amuser le public. Il est vrai qu'il y est lancé bien plus gaiement.

2. La garde d'une fille est bien plus difficile.
J'ai fait par le jardin entrer le serrurier.
(Acte II, scène I.)

ROSINE. — Avec de telles idées, vous n'en croiriez pas la sagesse même.

BARTHOLO. — Pas plus qu'une autre, elle est femme.

ROSINE. — Que vos répliques sont honnêtes !

Le passage qui suit est sans doute un de ceux dont le parterre demanda le plus impérieusement la suppression. Il devait être tiré tout vif de la parade primitive; nous le citons à titre de document nécessaire :

ROSINE. — Quoi, Monsieur! Vous n'accordez pas même qu'on ait des principes contre la séduction de M. Figuaro ?

BARTHOLO. — Qui diable entend quelque chose à la bizarrerie femelle ? Vous croyez bien qu'un médecin entre assez avant dans leurs secrets pour les connaître à fond. Et combien j'en ai vu de ces vertus à principes ! Toujours la griffe en l'air, les tigresses. Nul galant homme ne pouvait en approcher, un rustre [1] avait le passe-partout, en faisait son dessert, avait opéré le miracle de leur séduction.

ROSINE (en colère). — Il n'y a qu'un odieux jaloux qui peut forger ce conte absurde pour excuser sa frénésie d'enfermer et d'outrager ce qu'il prétend aimer. Heureusement qu'on ne le croira jamais.

BARTHOLO. — Justement. Voilà le point d'où elles partaient. *On ne le croira pas.* Que de femmes cette phrase a décidées.

ROSINE (outrée). — Ah! c'est bien indigne! Mais! Monsieur, s'il suffit d'être homme, etc.

Les scènes VII et XI de l'imprimé, où Rosine s'attendrissait, se continuaient ainsi :

BARTHOLO. — Sors donc, pauvre homme de bien. (Il les contrefait.) Et t'chi et t'cha; l'un m'éternue au nez, l'autre m'y bâille.

ROSINE. — Allez vous coucher, mes enfants, vous en avez besoin....

LA JEUNESSE. — Ah ! Mademoiselle. sans vous, il n'y aurait pas moyen de rester dans la maison !

ROSINE. — Je vous plains bien, mes pauvres enfants ! Mais vous n'êtes pas encore si malheureux que moi.

(Ils sortent.)

SCÈNE VII.

BARTHOLO. — Sans doute, signora, protégez-les contre moi ! Ils ne sont pas assez insolents. Je voudrais bien savoir ce que ce barbier avait de si pressé à vous dire.

ROSINE. — Faut-il parler sérieusement ? Il m'a rendu compte, etc.

1. Cf. *Joconde*, *le Diable boiteux*, ch. III, Lucas des *Amours de Nanterre*, *le Paysan parvenu*, *Monsieur Nicolas* et... les Faits divers, hélas !

La délicieuse scène entre Rosine, Bartholo et Almaviva, déguisé en militaire, était beaucoup plus chargée de calembours et de lazzi. Voici dans son entier le signalement dont une note de Beaumarchais dit que Bartholo le coupe à l'endroit qu'il lui plaît. Il paraît par l'imprimé qu'il déplaisait à la victime dès le troisième vers :

Le chef branlant, la tête chauve,
Les yeux vairons, le regard fauve,
L'air farouche d'un algonquin,
La taille lourde et déjetée,
L'épaule droite surmontée,
Le teint grenu d'un maroquin,
Le nez fait comme un baldaquin,
La jambe pote et circonflexe,
Le ton bourru, la voix perplexe,
Tous les appétits destructeurs,
Enfin la perle des docteurs.

Il prodiguait ses calembours, comme un Léandre de la foire, appelant son rival le docteur *Porc-à-l'eau*, *Pot-à-l'eau*, etc., et chantant un couplet de plus qui est médiocre [1]. Bartholo mettait plus de brutalité à exiger la lettre du comte, et Rosine s'écriait : « Vous ne me frapperez pas, peut-être. — Je l'aurai de force ou de gré », répondait le barbon, qui agrémentait d'un lazzi assez plaisant la lecture du billet :

BARTHOLO (à part). — Dieux! (*sic*) la lettre! Lisons-la, sans qu'elle en soit instruite. Quelle rage a-t-on d'apprendre ce qu'on craint toujours de savoir [2]!

ROSINE *se remuant*. — Infortunée.... Ah!

BARTHOLO lui tâte le pouls d'une main, de l'autre il tient la lettre par derrière le fauteuil et tâche de la lire.— Le pouls est pourtant assez égal. (A part.) Sans mes lunettes je n'y vois que du noir et du blanc.... Les voici.

ROSINE. — Ah! pauvre Rosine!

BARTHOLO. — L'usage des odeurs.... (Il lit.)

ROSINE. — Mourir victime d'un soupçon!

BARTHOLO. — Produit ces affections spasmodiques, etc....

Le troisième acte avait été coupé en deux ; nous dirons plus tard pourquoi. Jusqu'à la scène IV, il n'y a à relever qu'une apostrophe d'Almaviva à son cœur, du plus pur gongorisme :

1. Il est reproduit dans le *Théâtre* de MM. d'Heylli et Marescot, variante 68.
2. Ce sont les vers de Sosie démembrés

Je vais enfin voir ma Rosine; contiens-toi, mon cœur! Ne va pas m'exposer à ton tour.... Ingrate Rosine, ton amant est près de toi, et ton cœur ne te dit rien.... La voici, craignons de lui montrer trop de surprise en nous montrant tout d'abord.

Bartholo s'absentait un moment pour aller chercher un verre d'eau. Beaumarchais supprime cet incident pour rendre le Cerbère plus défiant et ne pas user l'effet de la sortie amenée par Figaro au troisième acte et motiver son aparté : « On ne le tirera pas d'ici. » A la scène IV, après cette réplique de Bartholo : « Je t'assure que ce soir elle m'enchantera », commence la grande retouche. La voici; on y trouvera des traits de gaieté qui ne méritent pas d'être perdus et feront peut-être trouver un peu sévère la critique de M. de Loménie [1] :

ROSINE. — Commençons donc. (Au comte à part.) Je suis au supplice! (A Bartholo.) Ah! Monsieur, donnez-moi le papier qui est là dedans sur mon clavecin. (Il s'en va et revient.)

BARTHOLO. — Seigneur Alonzo, vous êtes plus au fait de ces choses que moi.

SCÈNE V.

BARTHOLO, ROSINE.

ROSINE. — Mon Dieu! prenez bien garde que vos émissaires mêmes ne restent une minute avec moi.

BARTHOLO. — Où vas-tu chercher de pareilles idées? je t'assure, ma petite....

SCÈNE VI.

ROSINE, LE COMTE, BARTHOLO.

LE COMTE. — Il n'y avait que celui-là sur le pupitre. Est-ce celui que vous demandez, Madame?

ROSINE. — Précisément, seigneur don....

LE COMTE. — Palézo pour vous servir.

BARTHOLO. — Comment Palézo! Ce n'est pas là le nom que vous m'avez dit.

LE COMTE embarrassé (à part). — Je suis pris. (Haut.) Cela est vrai..., mais c'est que... vous m'avez reçu.... vous m'avez reçu si singulièrement que j'en avais oublié....

BARTHOLO. — Jusqu'à votre nom?

LE COMTE. — Ah! point du tout..., mais que j'avais oublié (*Rosine lui fait un signe en levant deux doigts*) de vous dire que j'en avais deux.

1. I, 468, sqq. *Beaumarchais et son temps.*

BARTHOLO. — Ainsi vous vous appelez Palézo de?...

LE COMTE. — Palézo..., et l'autre nom que je vous ai dit.

ROSINE. — *Seigneur Alonzo*, si c'est moi que ce beau mystère regarde, il fallait au moins recommander à mon tuteur de ne pas vous nommer devant moi...

LE COMTE. — En vérité, Mademoiselle, on ne peut pas mieux acquitter une dette, vous ne devez pas craindre...

BARTHOLO. — Ouais! Seigneur Alonzo ou Palézo, comme il vous plaira, savez-vous bien que vous ne savez plus un mot de ce que vous dites, et que vous rougissez jusqu'aux oreilles, en nous parlant, car je m'y connais [1].

LE COMTE (prenant le docteur à part). — Vous avez raison, seigneur! En vérité, je rougis, car je ne puis soutenir un mensonge, quelque innocent qu'il soit. Mais vous et Bazile en êtes un peu la cause.

BARTHOLO. — Moi? Vous m'expliquerez cela.

LE COMTE (à Rosine). — Pardon, Madame, il n'y a rien dans ce secret de contraire à vos intérêts. (A part au docteur.) C'est que je vous dirai, seigneur, que je ne m'appelle Alonzo ni Palézo.

BARTHOLO. — Est-ce que vous me prenez pour une grue? je l'ai bien vu

LE COMTE. — Lorsque Bazile m'a prié de vous apporter la lettre en question....

BARTHOLO (l'attirant plus bas). — Parlez bas.

LE COMTE. — Il m'a dit : « Pour vous introduire en sûreté chez le docteur! prenez le nom d'Alonzo. » Je l'ai pris. Mais, comme on oublie aisément ce qui est supposé, j'ai dit ensuite à la signora le premier nom qui m'est venu à la bouche, et votre remarque... (judicieuse en un sens; mais, permettez-moi de vous le dire, indiscrète dans un autre) m'a tellement embarrassé....

BARTHOLO. — J'entends, j'entends; *c'est moi qui ai tort.*

LE COMTE. — Car mon véritable nom est don Antonio casca de los Rios *y fuentes, y maré, y autras aguas.*

BARTHOLO. — *C'est moi qui ai tort.*

LE COMTE. — *De casca de los Rios* dont on a fait par abréviation *cascario.*

BARTHOLO. — Cascario? *C'est assez, c'est moi qui ai tort.*

LE COMTE (à part). — Je n'oublierai pas celui-ci, c'est le nom de mon valet de chambre.

BARTHOLO à Rosine (haut). — En vérité, *ma brebis* [2], j'ai tort, le plus grand tort; des raisons importantes avaient forcé le bachelier de cacher ici son vrai nom, et moi sottement....

LE COMTE. — Je crois qu'à cet égard le plus fort est fait.

1. Il est « physionomiste » tout comme dans *Faublas* le marquis de B..., dans les circonstances que l'on sait.

2. On dirait les caresses d'Argan à *Béline.*

ROSINE. — Le nom de Monsieur est indifférent, pourvu que ma leçon n'en souffre pas.

BARTHOLO. — Sa réflexion est juste. Allons, bachelier....

ROSINE (montrant son papier de musique). — Ceci est un morceau très agréable de *la Précaution inutile.*

BARTHOLO. — Toujours *la Précaution inutile!*

LE COMTE. — C'est ce qu'il y a de plus nouveau aujourd'hui. (Il prend le papier.) *Ah! ah! c'est la séguedille de la fin du troisième acte*[1]. C'est une image du printemps d'un genre assez vif. Si Madame veut l'essayer?

ROSINE (regardant le comte). — Avec grand plaisir, une image du printemps me ravit[2]; c'est la jeunesse de la nature. Au sortir de l'hiver, il semble que le cœur *acquerre* (*sic*) un plus haut degré de sensibilité, comme un esclave enfermé depuis longtemps goûte avec plus de plaisir le charme de la liberté qui vient de lui être offerte.

BARTHOLO (bas au comte). — *Toujours des idées romanesques en tête.*

LE COMTE (bas). — *Et sentez-vous l'application?*

BARTHOLO. — Parbleu! (Il va s'asseoir dans un grand fauteuil vis-à-vis d'eux.)

(*Ici l'ariette qui tient trois pages.*)

LE COMTE. — En vérité, c'est un morceau charmant et Madame l'exécute avec une intelligence.

ROSINE. — Vous me flattez, seigneur. La gloire est tout entière au maître.

BARTHOLO (bâillant). — Moi, je crois que j'ai un peu dormi pendant le morceau charmant. J'ai mes malades, je vas, je viens, je toupille et sitôt que je m'assieds mes pauvres jambes.... (Il se lève et pousse le fauteuil.)

ROSINE (bas au comte). — Figuaro ne vient point.

LE COMTE (bas). — Filons le temps adroitement. (Haut.) Et le beau récitatif obligé qui le suit, le dites-vous aussi, Madame?

ROSINE. — Oui, mais c'est au clavecin qu'il faut l'exécuter à cause des fréquentes ritournelles qui le coupent.

BARTHOLO. — Ah! passons au clavecin; car il n'y a rien dans le monde d'aussi important que des ritournelles[3].

ROSINE (se lève et va à lui d'un air caressant). — Restez dans votre fauteuil, vous êtes fatigué.

BARTHOLO. — Oh! que non.

ROSINE. — Vous entendez d'ici, la porte ouverte....

BARTHOLO. — Quelle différence!

ROSINE. — Ce cabinet est si petit.

BARTHOLO. — Qu'est-ce que cela fait?

1. Voilà qui établit que l'ariette est un débris du *Barbier de Séville*, opéra-comique.
2. On reconnaît le pastiche des galanteries à double entente de Cléante.
3. Beaumarchais professe l'opinion contraire dans la préface du *Barbier*.

ROSINE. — On ne peut y placer aucun siège.

BARTHOLO. — Eh! tant mieux, je resterai debout, ça fera que je ne dormirai point, et que je ne perdrai rien ni du morceau charmant ni des ritournelles.

(Rosine porte son siège légèrement auprès de la table et revient en courant. Le comte lui présente la main.)

BARTHOLO. — La main à une jeune fille aussi alerte! c'est se moquer: ce ridicule usage nous vient encore de France; *on donne la main aux jeunes, et la vieillesse reste là. Mais puisque vous êtes si obligeant....* (Il s'appuie sur le bras du comte et marche.)

LE COMTE, *en le quittant brusquement.* — Eh! Monsieur! nous oublions le pied de Madame qui lui a tourné! (Il donne la main à Rosine qui commence à marcher en boitant.)

BARTHOLO les regarde en riant. — Bah! ah! ah! elle ne s'en souvenait plus; elle courait. Vous lui rappelez son mal, à l'instant elle boite. *Ce que c'est que l'imagination! les trois quarts de nos maux sont là, ah! ah! ah! ah!... j'ai manqué de tomber, moi, avec son attention....*

(Fin du troisième acte.)

On peut trouver que la toile tombe sur un maigre incident; mais la sortie du trio est fort plaisante, et la perspective ouverte par la porte du cabinet du tuteur sur la scène qui va s'y jouer à huis clos n'est pas médiocrement gaie.

Ici commençait ce « malheureux acte supplémentaire[1] », pour les plaisanteries duquel M. de Loménie témoigne un dédain fort excusable, mais que nous n'aurons garde de partager. Ne devons-nous pas montrer de quel gras terroir monte la sève gauloise qui circule dans *le Barbier de Séville* et dans *le Mariage de Figaro?*

L'acte débutait ainsi :

ACTE IV, SCÈNE I.

BARTHOLO, ROSINE et LE COMTE. (Ils entrent comme ils sont sortis.)

BARTHOLO. — Je n'en ai pas perdu une syllabe, il est très beau; mais elle a raison, on étouffe dans le cabinet. Demain, je fais remettre son clavecin dans ce salon.

ROSINE (bas au comte). — Et Figuaro?

LE COMTE (bas). — Le misérable!

ROSINE. — *Qui peut donc le retenir?*

BARTHOLO. — *Ce qui peut le retenir?*

ROSINE (bas, avec effroi). — *Il m'a entendue.*

BARTHOLO. — *Ce qui peut le retenir, c'est un effet de ma prévoyance*

1. *Beaumarchais et son temps*, I, 163.

ordinaire; ce sont de bonnes vis, Mademoiselle, que j'ai fait passer à travers ses pieds et tarauder, long de cela dans le parquet, pour empêcher qu'il ne puisse aller et venir et se discorder. Car donner dix réaux toutes les semaines pour entendre un maudit facteur accorder un clavecin et vous sonner trois heures de suite aux oreilles glin, glon, glon, glon ! C'est à en avaler sa langue d'ennui.

Le comte. — Je respire.

Bartholo. — Mais, bachelier, je l'ai déjà dit à ce vieux Bazile, etc...

Pour donner à ce tronçon du troisième acte une longueur convenable, Beaumarchais avait mis dans la bouche de Figaro un flot de divagations, dont la pharmacie, en conflit avec la médecine, et une mythologie renouvelée de Thomas Diafoirus faisaient les frais. Il en étourdissait Bartholo en le rasant. Elles semblent d'ailleurs importées toutes chaudes de la farce originelle.

Bartholo. — Vraiment, non. Mais c'est la saignée et les médicaments qui le grossiraient, si je voulais y entendre. Et sans mon ordonnance!

Figuaro. — Sans votre?... Et que non, Monsieur! Je ne commets pas de ces fautes grossières. Je connais trop bien la subordination....

Bartholo. — Vous avez, dites-vous, mon ordonnance?

Figuaro. — Et en bonne forme... (Il lit.) Il est ordonné au barbier Figuaro de faire prendre au nommé Antiochus Herodes Mathusalem La Jeunesse...

Bartholo. — Mathusalem La Jeunesse! J'ai mis cela! moi!

Figuaro. — Dès que c'est son nom Mathus....

Bartholo. — Voyons, beau raisonneur! (Il lit.)... Mathusalem La Jeunesse, un sternutatoire un peu ferme pour lui retimbrer l'oreille, déglutiner le nez, expulser du cerveau les eaux. Quel style!

Figuaro. — Plus au *chirurgien Figuaro* est ordonné de phlébotomiser pédestrement, dextrement....

Bartholo. — Qu'est-ce à dire?

Figuaro. — Saigner du pied droit, cela s'entend (Il lit.) La nommée Barbe Salomé Ruth Agar Marcelline.

Bartholo. — Est-ce qu'on va saignant ainsi légèrement?

Figuaro. — *Il est vrai que la mode en passe.* Mais les femmes, Monsieur! Elles savent de reste combien la lancette est amie de la peau. Et que ce n'est pas la partie rouge du sang qui rend blanche, que c'est la lymphe. Plus (Il lit)... Plus à l'apothicaire Figuaro est ordonné d'administrer avec zèle au nommé Jacob Jérémie Nicaise L'Éveillé des pilules somnifères.

Bartholo. — Avec zèle! est-ce par zèle aussi que vous avez empaqueté.... les yeux de ma pauvre mule, et votre cataplasme lui rendra-t-il la vue?

Figuaro. — S'il ne lui rend pas la vue, ce n'est pas cela non plus qui

l'empêchera d'y voir. La pauvre bête! elle fait peur à voir. Elle a la prunelle comme le blanc de vos yeux. Mais vous autres médecins en vérité, VOUS N'AVEZ NON PLUS DE PITIÉ DES ANIMAUX.... QUE SI C'ÉTAIT DES HOMMES.

BARTHOLO. — Voyons ce papier, beau raisonneur. (Bartholo lui arrache l'ordonnance; il lit.) Plus au pharmacien vétérinaire Figuaro est ordonné d'appliquer un cataplasme émollient à la nommée Castagna Peterrada..., ainsi vulgairement nommée de sa couleur châtaigne et d'une affection venteuse....

FIGUARO. — Au gros intestin.

BARTHOLO. — Ce drôle a l'art, en vous parlant, d'épuiser en un quart d'heure les mille et une injures qui peuvent offenser les gens qui l'entretiennent. *Monsieur le barbier, le chirurgien, l'apothicaire, le vétérinaire Figuaro.*

FIGUARO. — *Qu'y-a t-il pour le service de Monsieur?*

BARTHOLO. — Vous êtes le plus impudent pendard[1].

FIGUARO. — Monsieur!

BARTHOLO. — Le plus grand roué....

FIGUARO. — Vous n'y pensez pas, Monsieur.

BARTHOLO. — J'y pense beaucoup, Monsieur. Et ma signature à cette ordonnance où est-elle?

FIGUARO. — J'espère bien que Monsieur va la mettre au bas. (Il tire son écritoire.) J'ai sur moi tout exprès la plume et l'encre. Mais je n'en fais pas moins la besogne, *et quand je puis l'attraper, Monsieur* (Il signe l'ordonnance), cela fait que les malades pressés n'attendent point, que l'honoraire de Monsieur est également assuré, la subordination conservée. On fait comme on peut. Dame, mettez-vous à ma place.

BARTHOLO. — Me mettre à votre place, ah! parbleu, je dirais de belles sottises.

FIGUARO. — *Eh, mais vous ne commencez pas mal.* Je m'en rapporte à Monsieur votre confrère qui est là les bras croisés.

LE COMTE (revenant à lui). — Je... ne suis pas le confrère de Monsieur.

FIGUARO. — Non? Ah pardon! vous voyant ici à conseiller, j'ai pensé *que vous poursuiviez le même objet.*

LE COMTE. — Je suis musicien.

FIGUARO. — Musicien! Eh bien! je n'en étais pas si loin que vous dites. Poètes, musiciens, jongleurs, médecins et autres arts trompeurs; même utilité, mêmes gens, même famille, Esculape était fils d'Apollon.

BARTHOLO. — La peste! que vous en savez long!

FIGUARO. — V'là quelque chose de beau, Monsieur, et Mars qui caressait Vénus sous les yeux de Vulcain, et Jupiter qui enleva la nymphe Yo.

BARTHOLO. — Il ne sait ce qu'il dit, bachelier! Jamais Jupiter n'enleva cette Yo.

1. Cf. *les Plaideurs :* Chicaneau et l'Intimé, acte II scène IV : *Monsieur le Bon*, etc.. C'est la même coupe.

LE COMTE. — Jamais.

FIGUARO. — S'il ne l'enleva pas, M. l'abbé, au moins pensait-il à ses affaires, et pendant que Mercure aveuglait Argus.... Mais, oh! que les amants sont gauches!

BARTHOLO. — De quels amants, s'il vous plaît, parlez-vous?

FIGUARO. — Eh!.... parbleu, Monsieur..., de ce benêt de Jupiter: Lorsqu'il eut changé sa nymphe en génisse, et que Junon, pour se venger, la fit trotter par le monde, à pattes, au lieu de rester dans l'Olympe à pleurer comme un veau [1], qui l'empêchait, lui, de se changer en taureau et de courir après? N'était-ce pas plutôt là le cas de ce déguisement que lorsqu'il enlevait Europe? il faut de la convenance en tout : vous verrez dans peu, Messieurs, mon petit commentaire historique et critique sur Ovide.

BARTHOLO. — Eh! mais qu'est-ce que tout cela me fait à moi? Jupiter, Esculape, Vénus, Junon, la vache Yo. Vous feriez bien mieux, Monsieur le commentateur d'Ovide, de vous appliquer à faire de bonnes barbes que de méchants commentaires sur pareilles sottises, et surtout vous ferez fort bien de me payer mes cent écus et les intérêts sans lanterner, je vous en avertis, car je ne vous changerai pas en vache pour me venger, et moi en taureau pour courir après mon argent; mais comme il faut de la convenance en tout, je vous envoie un bon matin au chant du coq, un bel et bon huissier de Dieu et ses recors pour exploiter votre lit encore tout chaud, vos meubles, Monsieur le savant, et vous verrez aussi dans peu mon petit commentaire juridique et pratique à moi sur mes cent écus.

FIGUARO. — Doutez-vous de ma probité, Monsieur, etc...

. . . . . .

BARTHOLO. — Vous vous mêlez de trop de choses, Monsieur!

FIGUARO. — Que vous en chaut, Monsieur, si je m'en démêle?

BARTHOLO. — Et tout ceci pourrait bien mal finir, Monsieur.

FIGUARO. — Oui, pour ceux qui menacent les autres, Monsieur.

BARTHOLO. — Hein! Hein! Qu'est-ce donc qu'il dit, bachelier, etc...

Puis l'acte continuait à peu près comme l'imprimé, jusqu'à la sortie de Bazile. Elle faisait naître la scène suivante, qui, aux yeux de M. de Loménie, gâte la précédente; on sera peut-être d'un autre avis. La grande scène, celle de l'expulsion de Bazile, est si comique, que le public n'a pas fini de rire quand elle est finie, témoin le surcroît de gaieté que ne manque jamais d'obtenir à l'Opéra-Comique la fausse sortie de Bazile [2]. Qu'on se joue le passage suivant, en attendant qu'il subisse l'épreuve d'une représentation :

1. Beaumarchais a lu *l'Énéide travestie*.

2. Voy. acte III, fin de la scène IX, paroles de M. Castil-Blaze et d'intéressantes confidences du même auteur sur la la composition de son livret du Barbier, *Molière musicien*, II, 428, Paris, 1852.

SCÈNE XVI.

BARTHOLO, FIGUARO, LE COMTE.

BARTHOLO. — Cet homme-là n'est pas bien du tout.

ROSINE. — Il a les yeux égarés.

LE COMTE. — Le grand air l'aura saisi.

FIGUARO. — Avez-vous vu comme il parlait tout seul ? Ce que c'est que de nous !

LE COMTE (partant d'un éclat de rire involontaire). — Ah ! ah ! ah ! ah ! Bazile, ah ! ah ! ah !

BARTHOLO. — Qui donc vous fait rire ?

LE COMTE (bas à Bartholo en riant). — Ah ! ah ! ah ! l'étonnement de Bazile, ah ! ah ! ah ! il n'est pas malade. Je vous avais dit cela dans l'abord, ah ! ah ! ah !

BARTHOLO (riant aux éclats). — Il n'est pas malade, ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

FIGUARO part de son côté. — Ah ! ah ! ah ! ah !

ROSINE. — Ah ! ah ! ah ! ah !

BARTHOLO (à Figuaro). — Est-ce que vous savez de quoi nous rions, vous ?

FIGUARO. — Eh ! mon Dieu, non. Mais je ris de vous voir rire. Ah ! ah ! ah !

ROSINE. — Est-ce qu'on peut s'en empêcher donc ? Ah ! ah ! ah !

(Tous ensemble recommencent à rire.) — Ah ! ah ! ah ! ah ! ah !

FIGUARO (à Bartholo, lui ôtant sa perruque). — Ah çà, vous tenez-vous cette fois ? Ah ! ah ! ah !

BARTHOLO. — Que prétendez-vous donc faire ?

FIGUARO. — Vous raser, ah ! ah ! ah !

BARTHOLO. — Me raser dans les convulsions du rire, est-ce pour finir par me couper ? Cet imbécile-là ! Ah ! je ne ris plus quand....

FIGUARO. — Je vous laisse à dire, Monsieur, tout ce qui vous plaît, parce que je ne suis que barbier en ce moment, car si j'étais appelé en fonction comme apothicaire, ou chirurgien en consultation, ça ne se passerait pas ainsi. Ah ! çà, vous tenez-vous cette fois je ne ris plus. (Il lui présente le linge.)

LE COMTE (à Rosine). — Je n'ai plus qu'un mot à vous dire, Madame, sur votre chant, mais il est essentiel (Il s'approche et lui parle bas à l'oreille), etc....

Ces éclats de rire, qui ricochent des dupeurs au dupé, sonnant en cadence perlée dans la bouche des deux amants, tandis que le ricanement épais de Bartholo alterne avec les roulades bruyantes de mons Figaro, le maître du chœur, ne sont-ils pas bien plaisants?

C'est le cinquième acte qui a le plus gagné aux corrections. Par un oubli de la règle qu'il avait si bien observée dans *Eugénie*, Beaumarchais l'avait fait le plus long et le plus chargé de tous.

Voici la consultation de Bartholo et de Bazile; on verra qu'elle rappelait autant celle de Gille et de Cassandre dans *le Remède à la mode* que celle d'Arnolphe et de Chrysalde dans *l'École des femmes*.

BARTHOLO. — En ma place, Bazile, ne feriez-vous pas les derniers efforts pour la posséder ?

BAZILE. — Ma foi non, docteur : trop pauvre pour nourrir une femme et pas assez riche pour nourrir une maîtresse, je me suis fait sage de mon métier et jeté dans le rigorisme [1]. Mais je n'en sais pas moins qu'en toute espèce de biens, posséder est peu de chose, que c'est jouir qui rend heureux. Mon avis est que possession sans amour n'est qu'une obsession misérable et sujette à des conséquences....

BARTHOLO. — Vous craindriez les accidents?

BAZILE. — Hé! hé! Monsieur.... On en voit beaucoup cette année, m'a dit la vieille Sibylle [2] qui tire les cartes sur les mains et que j'ai consultée pour vous.

BARTHOLO. — Eh! fi donc, Bazile; est-ce qu'il en faut croire ces gens-là? Ma mère, étant fille, eut aussi la faiblesse d'aller aux devins. Ils lui prédirent qu'elle épouserait un de ces hommes avides de sang, qui ne vivent que du mal d'autrui, s'engraissent de la maigreur du peuple et le font partout mourir impunément. Ma mère, sottement effrayée, manqua sa fortune et la mienne, en refusant un officier de renom, un financier fort riche et même un excellent procureur et, pour faire mentir la prédiction, fut obligée enfin de se donner à un pauvre médecin qui fut mon père.

BAZILE. — Il n'y a pas trop là de quoi se rassurer; mais en effet, ces gens se trompent fort souvent: ma mère, la mienne à moi, enceinte de son premier enfant, rêva qu'elle était poursuivie par un taureau qui la foulait aux pieds. On courut au devin pour savoir si son fruit n'en serait pas marqué. La vieille Lourpidon tire les cartes, garde le silence, se fait beaucoup prier et prédit enfin en tremblant que ma mère était menacée de mettre au monde un veau.

BARTHOLO — Eh bien, Bazile?

BAZILE. — Eh bien, docteur, elle accoucha de moi.

BARTHOLO. — Vous avez raison, Bazile, il n'y a pas trop là de quoi se rassurer. Eh bien, que vous a dit la vieille sur mon mariage? Nous sommes seuls!...

BAZILE. — Elle m'a répondu tout uniment par un certain fameux quatrain de Pibrac, fort connu.

BARTHOLO. — Qu'est-ce qu'il dit, ce quatrain?

BAZILE. — C'est ma foi le plus beau de tous, aussi a-t-il cinq vers.

1. Le dessein de faire de Basile, par certains côtés, y compris le costume, une caricature de Tartufe est ici à nu. Mieux vaut cette caricature que la copie très sérieuse qui sera Begearss.

2. Cf. Panurge chez la sibylle de Pansouste, *Pantagruel*, liv. III, ch. XVI et XVII.

BARTHOLO. — Ce quatrain ?

BAZILE. — Le voici :

Quiconque à soixante ans passé
Jeune poulette épousera,
S'il est galeux se grattera
Des ongles d'un vieux *coq usé* [1],
Et bientôt s'en repentira.

BARTHOLO. — Coq usé ! Quel rapport ce quatrain a-t-il avec nous?

BAZILE. — Madame Rosine, il est vrai, se trouve assez bien définie par le mot poulette.

BARTHOLO. — Il est vrai, mais est-ce que j'ai l'air d'un vieux coq usé ? moi ?

BAZILE. — D'un vieux coq usé ? Non, pas tout à fait, il s'en manque de quelque chose.

BARTHOLO. — Eh parbleu, il s'en manque de tout.

BAZILE. — Malgré cela, je laisserais la poulette, à votre place, et ne ferais pas violence à son cœur.

BARTHOLO. — Votre valet, Bazile. Il vaut mieux qu'elle pleure de m'avoir que je meure de ne l'avoir pas.

BAZILE. — Il y va de la vie ? Ah ! c'est une autre affaire. Épousez, docteur, épousez.

BARTHOLO. — Aussi ferai-je, et cette nuit même, etc....

. . . . . .

BAZILE. — On n'a pas de meilleur surveillant que soi-même.

BARTHOLO.— Ah ! Monsieur, il n'y a que cela. Pour moi, depuis quelque temps, je ne confierais pas ma femme à mon père, ni mes deniers... à mon notaire.

BAZILE. — *Oh ! mais aussi trop est trop.*

BARTHOLO. — *En fait de femme et d'argent, Bazile, trop n'est jamais assez* [2].

BAZILE. —Vous faites aussi des variations, docteur? Fort bien, fort bien, veillez donc en nous attendant; avec ces précautions vous êtes sûr de votre fait.

1. Cf. édit. Fournier, 701 : *la Galerie des femmes du siècle passé.*

Le coq usé qui ne peut suivre,
Gratte sa tête en l'attendant.

2. Beaumarchais, qui n'aimait pas à perdre ses mots, a replacé plus heureusement celui-là dans *le Mariage;* Figaro dit à Suzanne : « En fait d'amour, vois-tu, trop n'est pas même assez ». Acte IV, sc. I. — Gudin exalte ce mot : « En trouve-t-on, dit-il (VII, 272), chez les anciens et chez les modernes, un plus expressif, plus passionné, plus..., etc.? » mais est-ce que Beaumarchais ne l'aurait pas lu dans *le Jeu de l'Amour et du Hasard*, où M. Orgon dit à sa fille : « Eh bien! abuse. Va dans ce monde, il faut être *un peu trop bon, pour l'être assez.* »

Figaro et Bazile cousinaient en faisant assaut de bouffonneries :

FIGUARO (pendant qu'on signe). — L'ami Bazile! à votre manière de raisonner, à vos façons de conclure, si mon père eût fait le voyage d'Italie, je croirais, ma foi! que nous sommes un peu parents.

DOM (*sic*) BAZILE. — Monsieur Figuaro, ce voyage d'Italie, il n'est pas du tout nécessaire pour que cela soit, parce que *mon père il a fait plusieurs fois celui d'Espagne.*

FIGUARO. — Oui? Dans ce cas nous devons partager comme frères tout ce que vous avez reçu dans cette journée.

DOM BAZILE. — Je ne sais pas bien l'usage ici, mais chez nous, Monsieur Figuaro, pour succéder ensemblement il faut prouver la filiation maternelle: l'autre il ne suffit pas chez nous; je dis chez nous..... (Il met la bourse dans sa poche.)

LE COMTE. — Crains-tu, Figuaro, que ma générosité ne reste au-dessous d'un service de cette importance? Laisse là ces misères, je te fais mon secrétaire avec mille piastres d'appointements.

DOM BAZILE. — Alors, mon frère, je suis très content d'agir avec vous, s'il vous convient, selon la coutume espagnole.

FIGUARO l'embrasse en riant. — Bien! ah! ah! Bien comme cela, mon frère. Ah! ah! l'ami Bazile. Ah! friandas! Il ne faut que vous en montrer.

Beaumarchais reporta cette dispute au *Mariage de Figaro* où elle s'envenime[1].

La dernière scène, surchauffée, était un tohu-bohu plaisant, qui ramenait sur le théâtre jusqu'aux valets *in camiscia*, comme dans la farce italienne, avec un déluge de lazzi, de quiproquos et de calembours :

SCÈNE X ET DERNIÈRE.

UN ALGUAZIL, DES ARCHERS, LA JEUNESSE (presque nu), L'ÉVEILLÉ (tout endormi), ACTEURS PRÉCÉDENTS.

L'ALGUAZIL. — Main-forte à la justice, Monsieur l'alcade! En voici deux qui s'enfuyaient.

L'ALCADE. — Qui s'enfuyaient? Le délit est certain.

L'ALGUAZIL (montrant L'Éveillé). — Celui-ci s'était fourré sous l'escalier. On a eu toutes les peines du monde à l'en arracher.

L'ALCADE. — Sous l'escalier, la preuve se renforce.

BARTHOLO. — Qu'est-ce que vous dites donc, Monsieur l'alguazil?

L'ALCADE. — Un moment, docteur, que je les interroge.

BARTHOLO. — Eh! mais, c'est La Jeunesse et L'Éveillé.

L'ALCADE. — Ils sont connus dans la maison? Voleurs familiers.

1. Acte IV, sc. X.

BARTHOLO. — Eh non! ce sont mes domestiques. Êtes-vous sourd?

L'ALCADE. — Voleurs domestiques? Le cas est bien plus grave encore, ne les lâchez point.

BARTHOLO. — Eh mais, Monsieur, vous n'entendez pas....

L'ALCADE. — Je n'entends pas? moi! Je n'entends pas! Vous êtes bien osé de me parler ainsi.

BARTHOLO. — C'est que vous perdez un temps précieux....

L'ALCADE. — De par la loi, Monsieur, je vous impose silence. Où sommes-nous donc? Prétendez-vous m'apprendre mon devoir? Je suis en fonctions et je représente ici Sa Majesté, vous n'avez pas un mot à dire. Approchez, sergent. Lequel des deux est L'Éveillé? Ce ne peut pas être celui-ci?

L'ÉVEILLÉ (bâillant). — Oui, c'est moi qui suis L'Éveillé.

L'ALCADE. — Est-ce toi, malheureux! qui t'es caché dans l'escalier?

BARTHOLO. — J'enrage!

L'ÉVEILLÉ. — Oui, c'est moi qui couche sous l'escalier.

BARTHOLO. — Quand je devrais être pendu, Monsieur l'alcade, vous voyez bien qu'il dort en vous parlant.

L'ALCADE. — Eh oui! sûrement il dort, je le vois de reste. Est-ce que je ne connais pas les ruses de tous ces coquins-là? En prison! Voyons l'autre; il a bien l'air d'un voleur, celui-ci.

FIGUARO. — Il a plutôt l'air d'un volé, il est tout nu.

L'ALCADE. — Amenez l'autre. Où étais-tu, maraud, lorsqu'on t'a saisi?

LA JEUNESSE (éternuant). — Monsieur, j'ai entendu crier au voleur, je montais tout effrayé....

L'ALCADE. — C'est cela même; on a crié au voleur, il s'est effrayé. Il montait pour se sauver par les gouttières. La preuve est complète, en prison! On ne saurait s'y tromper, il a bien l'air d'un voleur.

BARTHOLO. — Eh! c'est ceux-ci, Monsieur, qu'il faut arrêter.

L'ALCADE. — Avez-vous peur qu'il s'en échappe un seul? Pour ces deux, je suis certain qu'ils sont fripons de la même bande (Montrant Bazile et Figuaro).

BAZILE. — Je n'ai jamais eu l'honneur de parler à Monsieur.

FIGUARO. — En effet, Monsieur, c'est la première fois aujourd'hui que j'ai cet avantage.

L'ALCADE. — Ils s'embrassaient, quand je suis entré; ils sont amis.

FIGUARO. — Amis? Nous? Je verrais Monsieur échiné près de moi que je n'en pousserais pas un soupir.

BAZILE. — Nous? Amis? Que Monsieur soit pendu quelque jour, vous verrez si je m'en afflige.

FIGUARO. — J'espère que Monsieur ne s'en offense pas, c'est seulement pour montrer....

BAZILE. — Vous vous moquez de moi, Monsieur; ça se prend, comme ça se dit.

L'ALCADE (regardant Figuaro). — Je connais celui-ci. J'ai vu cet homme-là quelque part.

FIGUARO. — Chez Madame votre femme, Monsieur.

L'ALCADE. — Comment? Pourquoi? Dans quel temps?

FIGUARO. — Un peu moins d'un an avant la naissance de Monsieur votre fils le puîné cadet, qui est un bien joli enfant, je m'en vante [1].

L'ALCADE. — Oui, il est fort joli. Et qui t'appelait chez ma femme?

FIGUARO. — Comme je travaille assez proprement dans les cheveux, j'étais quelquefois mandé le matin par Madame, pour coiffer Monsieur, pour....

L'ALCADE. — Ton nom?

FIGUARO. — Figuaro le Barbier : madame votre sœur me connaît bien aussi.

L'ALCADE (à son clerc). — Comment, c'est cet imbécile qui, pendant que j'étais à l'audience, venait ébouriffer chez moi:... Mais....

FIGUARO. — En honneur, Monsieur, c'eût été pour un président que je n'aurais pu mieux faire.

L'ALCADE. — Je ne fus onc si vilainement coiffé.

FIGUARO. — Pourtant Madame ne s'est jamais plainte de votre serviteur.

L'ALCADE. — C'est qu'elle est trop bonne.

FIGUARO. — En vérité, Monsieur, c'est une dame très gracieuse, et, j'ose le dire, fort facile à servir.

LE CLERC (en écrivant répète). — *Fort facile à servir.*

L'ALCADE. — Il est inutile d'écrire ces sortes de choses. Eh! mais, qu'est-ce que tu viens faire en cette maison à des heures indues?

FIGUARO. — Heure indue? Monsieur voit bien qu'il est aussi près du matin que du soir. D'ailleurs je suis de la compagnie de Son Excellence monseigneur le comte Almaviva.

BARTHOLO. — Almaviva!... c'est Cascario.

ROSINE. — C'est Lindor.

BAZILE. — Le bachelier.

FIGUARO. — Le soldat.

L'ALCADE. — Quel galimatias! Parlez tous ensemble.

LE COMTE. — Lindor, Alonzo, Palézo, Cascario, bachelier, soldat, moins encore s'il se peut! Tout déguisement qui sert la tendresse est du ressort d'un amant bien épris.

FIGUARO. — Eh! sans doute! La ruse est le patrimoine de l'amour. N'est-ce pas ce que je vous disais tantôt, docteur? L'utilité des métamorphoses? Vous voyez un petit extrait de mon commentaire sur Ovide dans monseigneur Almaviva.

BARTHOLO. — Almaviva!

L'ALCADE. — Ce ne sont donc pas des voleurs?

LE COMTE. — Depuis un quart d'heure, Monsieur l'alcade, j'admire avec quelle sagacité vous démêlez les faits.

BARTHOLO. — Laissons cela, etc....

1. Le trait est reporté au *Mariage* et décoché à Brid'oison, acte III, sc. XIII.

On voit que l'alcade est ici une esquisse assez fidèle de Brid'oison. Il arrête les voleurs, comme l'autre rend la justice, à tort et à travers, avec cette bêtise ombrageuse et raisonneuse qui est si plaisante.

La ressemblance s'accentuait encore à la fin de la scène.

FIGUARO. — Il faut que vous soyez un aveugle, docteur, pour ne pas sentir les grandes obligations que vous avez à Son Excellence.

BARTHOLO. — Que veut donc dire ce fou avec ses obligations?

FIGUARO. — Puisqu'il était écrit que la signora devait vous être enlevée, pouvez-vous n'être pas charmé que Son Excellence vous l'enlève plutôt avant qu'après votre mariage?

BARTHOLO. — Et pourquoi, misérable, fallait-il que Son Excellence me l'enlevât?

FIGARO. — Par cela seul qu'il vient de vous l'enlever. Du fait à la présomption, la conséquence, docteur!

L'ALCADE. — Voilà pourtant ce qui s'appelle raisonner principes, etc.

On peut conclure de cet examen que presque toutes les suppressions que nous avons signalées sont heureuses; elles ont contribué à accélérer la marche de l'action, à rehausser le ton et à soutenir les caractères. L'excès du plaisant y nuisait au comique. On peut regretter quelques traits perdus, mais il nous paraît démontré que les spectateurs de la première du *Barbier* donnèrent une leçon de goût à l'auteur. Si l'on en doute, on en peut appeler maintenant du parterre de 1775 à celui de nos jours; nous ne croyons pas que ce soit avec un autre succès que celui d'une curiosité rétrospective.

La dextérité et surtout la rapidité des retouches que l'auteur opéra, en maugréant, étonnèrent et captivèrent le public. L'aspect du manuscrit donne une piquante explication de ce prétendu miracle. Toutes les variantes que nous venons de relever sont, sans exception, sur des feuilles volantes, collées après coup sur le manuscrit primitif, lequel était en quatre actes. Nous avons pu constater, en les soulevant, que la rédaction du texte fixe, et qui date de 1774, est conforme à celle du manuscrit de 1773, si l'on excepte les allusions aux procès Goezman que M. de Loménie a signalées[1]. Beaumarchais n'eut donc pas grand'peine à faire la part « au dieu des cabales » et du goût. Sous les feuilles condamnées reparut le texte primitif.

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, I, 160, sqq.

Une autre étude plus détaillée et qui excéderait les bornes de ce travail, montrerait l'auteur faisant rentrer dans les actes restés au théâtre tout ce qu'il a pu reprendre dans « l'acte au portefeuille [1] ».

Mais il importe d'observer ici que le premier texte du *Barbier de Séville* n'est pas beaucoup moins gai que l'imprimé. Et même, fait remarquable, Beaumarchais n'attendit pas pour blâmer la justice de son temps d'avoir été blâmé par elle. La réplique caractéristique de Figaro [2] au mot sur les vingt-quatre heures qu'on a au Palais pour maudire ses juges, est antérieure de six mois à la publication du premier Mémoire contre Goezman [3]. Il en est de même de ce passage qui annonce déjà les audaces du *Mariage :*

La Jeunesse. — Y a-t-il de la justice [4] !

Bartholo. — De la justice ? C'est bon entre vous autres, misérables, la justice. Je suis votre maître, moi, pour avoir toujours raison.

Il reste à se demander pourquoi Beaumarchais, ayant conçu sa pièce en quatre actes, l'étira en cinq. On en peut donner deux raisons.

« Il me suffit, dit Beaumarchais, en faisant mes cinq actes, d'avoir montré mon respect pour Aristote, Horace, Aubignac et les modernes, et d'avoir mis ainsi l'honneur de la règle à couvert [5]. » Peut-être ne plaisante-t-il pas ici autant qu'il en a l'air. C'était une grosse entreprise que de passer du théâtre des chansons à celui de Molière, et Beaumarchais n'était pas homme à négliger

1. Préface du *Barbier*.

2. Il est vrai que la tirade sur la calomnie ne se trouve ni dans le manuscrit de 1774, ni dans celui de 1773; mais la réplique de Figaro au mot sur les vingt-quatre heures, qui manque dans le manuscrit de 1774, *se trouve dans celui de* 1773 *en plein texte, sans surcharge*. M. de Loménie n'a pas eu le temps de connaître ce manuscrit; mais MM. Marescot et d'Heylli, qui ont collationné les deux manuscrits, auraient dû se garder de rééditer (II, p. xxv) l'erreur excusable du biographe de Beaumarchais sur ce point. Il est fort important à nos yeux, puisque nous écrivons l'histoire du génie satirique de notre auteur.

3. Août 1773. — Le permis de représenter, signé de Sartine, est du 13 février 1773.

4. Cette audace était aussi sur le manuscrit que M. de Loménie a eu entre les mains. Il n'a pas vu que le mot *justice* y était écrit primitivement sous le mot *raison*, et qu'il a été successivement biffé et remis.

5. Préface du *Barbier*.

les petits moyens, parmi lesquels on comptera, si l'on veut, cette concession faite *in extremis* à la règle.

Dominé par le sentiment du respect dû à la scène française, il avait surveillé de très près les allures de sa verve dans cette première rédaction que les comédiens avaient reçue avec tant d'enthousiasme. Il perdit ce respect après le succès de ses Mémoires et se crut tout permis. Il inséra d'abord les allusions à son procès, elles passèrent. C'est alors, c'est-à-dire au courant des répétitions de sa pièce, qu'il fut pris de remords et y replaça toutes les variantes que nous avons relevées. Leur ton et la netteté extraordinaire de leur rédaction[1] permettent de conjecturer qu'il les tira de son *Barbier de Séville*, opéra-comique, qui devait différer lui-même de la parade primitive à peu près autant que les opéras-comiques de Le sage ou même de Vadé diffèrent des parades de la porte[2]. Mais ce n'était pas encore le ton de la maison, on le lui fit bien voir. Il se le tint pour dit, malgré l'humeur de sa préface, et nous le verrons plus tard protester contre le jeu d'un acteur qui chargeait l'interprétation du rôle de Figaro[3]. *Quantum mutatus ab illo!* La meilleure preuve d'ailleurs qu'il passa condamnation sur ces premiers-nés de son génie comique, c'est qu'il les laissa au portefeuille, imprimant sa pièce telle qu'on l'avait applaudie. Il pensait bien qu'il serait encore question d'elle « dans cinq ou six siècles[4] »,

1. Contrairement à tous ses brouillons de premier jet, elles ne portent que quelques ratures et surcharges insignifiantes.

2. On méconnaît quelquefois, sous le nom commun de pièces de la foire, une distinction à établir entre les parades du préau dont la licence était sans bornes et les pièces de l'intérieur d'où le gros mot était à peu près exclu. Sans être décentes, ces dernières étaient cependant d'un ton assez soutenu pour avoir pu passer tout droit des tréteaux forains sur la scène même de l'Académie de musique, comme il arriva par exemple pour *Alain et Rosette* de Boutelier. Que de bluettes charmantes, publiées par Lesage et « son cher Plaute » comme il appelle Fuselier (lettre publiée par J. Janin, *Introduction à Gil Blas*), sans oublier Dorneval! *Achmet et Almanzine* eût diverti l'auteur de *Bajazet;* l'auteur de *Turcaret* dut avoir envie de signer *Arlequin traitant*. Il reconnut sa verve satirique dans *les Comédiens corsaires*. L'auteur du *Paysan parvenu* put prendre son bien dans *les Amours de Nanterre*. Piron dans *Arlequin Deucalion* et surtout de Lisle dans *Arlequin sauvage*, tirèrent pour les forains des copies du *Misanthrope* que Molière eût applaudies.

3. « Je le prie de réfléchir, en homme d'esprit qu'il est, qu'un degré, même léger, de charge peut faire une farce de cette pièce, car Figaro est mauvais sujet, mais fin, rusé, éduqué et non pas farceur. » Aux acteurs de l'Opéra assemblés. — Cf. *Beaumarchais et son temps*, II, 586.

4. Préface du *Barbier*.

et que le zèle de ses admirateurs ne négligerait pas de ramasser un jour « les copeaux épars sur le chantier[1] » où avait été charpentée cette fine et solide construction.

Un critique, en rendant hommage aux mérites de l'intrigue du *Barbier*, croit louer son auteur en l'appelant un « fripon habile[2] ». Le premier mot est de trop, il faut le renvoyer au journal de Bouillon[3] ou l'appliquer aussi à Molière; et qui l'osera? Du moins on ne conteste pas son habileté.

Voltaire loue en ces termes *l'École des femmes :* « C'est le caractère du vrai génie de répandre sa fécondité sur un sujet stérile et de varier ce qui semble uniforme. On peut dire en passant, que c'est là le grand art des tragédies de l'admirable Racine[4]. » *Le Barbier* mérite le même éloge ; jamais on n'a mieux fait quelque chose de rien. Une sérénade, deux travestis et une escalade, voilà toute l'intrigue ; mais quelle trame avec ces quatre fils, dont pas un, suivant une expression de l'auteur, « n'est tendu à faux[5] ». Si l'exposition du *Tartuffe* est la plus savante qu'il y ait au théâtre, *le Barbier* est de toutes les comédies celle dont le dénouement est le mieux amené, partant le plus intéressant. Il est prévu, dès qu'on connaît les personnages, et on les connaît tout de suite; aussi tout ce qui le retarde pique la curiosité, tout ce qui le prépare éveille l'intérêt. C'est un jeu d'échecs : les pièces en sont vieilles, mais la partie est toute neuve, car, bien que l'un des joueurs avance sans cesse, son succès est à chaque coup compromis par l'habile défense du plus faible, et nous ne respirons que lorsque ce dernier est fait échec et mat. Au plus fort de l'intrigue, l'auteur semble se jouer et vouloir nous montrer qu'il est aussi supérieur aux événements de ce monde fictif qu'à ceux de l'autre :

1. Préface du *Barbier*, p. 18, t. II, du *Théâtre*, édit. d'Heylli et Marescot. — L'image est prise de Diderot : « Beaucoup de peine et de temps perdus et une multitude de copeaux qui demeurent sur le chantier. » Diderot, *Du plan et du dialogue*, VII, 322, édit. Assézat.

2. « Comme ces habiles fripons qui font leurs coups en plein jour, etc... » Hipp. Lucas, *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français de Paris.* Yung Treuttel, 1862, II, 80.

3. Cf. *Revue philosophique et littéraire de la Société typographique de Bouillon*, par Castilhon et Robinet, t. III, p. 120, sqq., avril 1775 : Bibliothèque nationale. — C'est la critique qui eut l'insigne honneur de servir de texte à la préface du *Barbier*. On nous dispensera d'y revenir, après Beaumarchais.

4. *Sommaires des pièces de Molière*, édit. Beuchot, XXXVIII, 413.

5. *Lettre inédite sur* la Mère coupable. Voy. Appendice, n° 10.

« Le comte. — Mais prenez garde que toutes ces histoires de maîtres supposés sont de vieilles finesses, *des moyens de comédie*[1]. » Et Bartholo n'était pas moins plaisant quand il s'écriait au dénouement : « Bartholo. — Eh! vous vous moquez de moi, Monsieur le comte, avec vos *dénouements de comédie*. Ne s'agit-il donc que de venir dans les maisons enlever les pupilles et laisser le bien aux tuteurs? Il *semble que nous soyons sur les planches*[2]. » Aussi quelle aisance et comme « la pièce file[3] » !

Le style donne des ailes à l'action. Il a au plus haut degré les qualités qu'exige la scène et que ne sauraient suppléer l'art le plus raffiné et les dons les plus rares de l'esprit. C'est ce que démontrait récemment et fort à propos un critique aussi sagace que sincère[4]. « Beaumarchais, disait-il après quelques sévères réserves qui ne portent pas sur *le Barbier*, a la phrase ramassée et lumineuse, il a le mot qui flamboie, il a le trait. Il a surtout le mouvement, un mouvement endiablé. La scène file rapidement de réplique en réplique. » Ces qualités ne vont pas sans défauts, mais on ne les sent qu'à la lecture. Quand la magie de l'action a cessé, on s'aperçoit que la recherche du trait n'est pas toujours heureuse ni l'expression correcte, que le style est tendu, que cette prose vise à passer en proverbe, que tout n'est pas or, qu'il y a du clinquant et du « claquant », comme disait Figaro ; mais qu'on a de peine à se l'avouer et qu'il est facile de l'oublier! Il suffit de se lire à haute voix le passage suspect, et alors on convient avec le même critique que « les grammairiens eux-mêmes et les professeurs de rhétorique n'ont pas le temps d'en éplucher les syllabes. Ils sont étourdis, éblouis ». Mais *le Barbier de Séville* a d'autres prestiges qui ajoutent à la séduction de ses moyens scéniques.

Le jeu des sentiments qui l'animent n'est certes pas nouveau au théâtre, mais il est toujours difficile, même après les leçons de Molière, « de peindre d'après nature ». Or l'amour de Rosine a des délicatesses, des nuances et des élans de passion qui enlevèrent les suffrages les plus délicats[5]. Jamais Valère ou Dorante escortés de

1. Acte III, sc. II.
2. Variante reproduite dans l'édition d'Heylli et Marescot, II, p. 200.
3. Expression de Beaumarchais, variante du *Mariage*.
4. M. Sarcey, Chronique dramatique du *Temps*, 1er mars 1886, à propos du « 1802 » de M. Renan.
5. Même celui de Meister. Cf. *Correspondance*, fév. 1774, X, 361, édit. Tourneux.

leurs Scapins ou de leurs Crispins avaient-ils éveillé un si tendre intérêt que cet Almaviva échappé de l'Œil-de-Bœuf, pétri de grâce et d'esprit cavaliers, et qui met si vite à profit les leçons de son subtil acolyte? Ce n'est pas lui qui ferait des confidences à Arnolphe : « Ce qui me paraît assez plaisant, dit l'Uranie de la critique [1], c'est qu'un homme qui a de l'esprit et qui est averti de tout... ne puisse avec cela éviter ce qui lui arrive ». Bartholo a encore plus d'esprit : il devine tout et n'évite rien.

Cet esprit d'ailleurs est le ferment de la pièce, et, soit qu'il s'aiguise en satire ou s'évapore en gaietés, il en est la plus grande nouveauté. C'est lui qui anime et transforme tous les figurants et toutes les figures de cet antique quadrille d'amoureux dupeurs et dupés; c'est la vive étincelle qui, pétillant jusque dans le radotage traditionnel du *financier*, le fait reverdir sous les traits de Bartholo, le caustique père de Figaro; elle éclaire même la face niaise d'Alain, qui devient Basile, avec sa laide, mais non sotte grimace.

Et tous ces vifs rayons de gaieté et d'esprit ont pour centre Figaro, « ce soleil tournant »; ils lui font une auréole et émanent de lui pour porter partout la chaleur et la vie. C'est lui qui, s'introduisant dans « cette espèce d'imbroille [2] » que les Italiens et les Espagnols avaient hérité de Térence et transmis à Molière, et que son dernier propriétaire en titre, Sedaine, avait cru ne pouvoir rajeunir qu'à l'aide de la musique, c'est lui, « le machiniste [3] », comme l'appelle l'auteur, qui en fait, par le seul prestige de sa verve, une nouveauté attirante, inouïe. Voyez, en effet, avec quelle dextérité il trame l'intrigue, avec quelle prestesse il renoue ses fils rompus; de quel branle gai il lance en avant l'action et les personnages, et comme il leur est nécessaire, *consilio manuque!* Toujours arrivé à temps, il n'est pourtant jamais si occupé qu'il ne trouve vingt occasions de décocher à ses auditeurs, avec force calembours et calembredaines dans le goût du jour, des confidences à double tranchant sur sa personne si vivante et sur ses ambitions défuntes, sur ses démêlés avec la justice et avec le parterre; faisant ressortir

1. *La Critique de l'École des femmes*, sc. VI, t. III, p. 361, édit. des *Grands Écrivains*.
2. Préface du *Barbier*.
3. Encore une expression empruntée par Beaumarchais à Diderot: « Le beau-frère, qui est mon *machiniste*, etc... » *Père de famille*, VII, 321, édit. Assézat.

gaiement le contraste dramatique de son esprit et de sa situation et l'impertinence de la fortune qui a fait échec à tous ses efforts; étalant enfin cette joyeuse philosophie, partout « supérieure aux événements », *rerum immersabilis undis*, qui le porte à se moquer des sots et à braver les méchants, et, pour cette fois, le fait louer par tout le monde. Mais attendons la fin.

CHAPITRE VII

LE MARIAGE DE FIGARO

Plan autographe et inédit de la pièce. — Imitations de Scarron, de Sedaine, de Rochon de Chabannes, d'Antoine de la Salle et surtout de Molière et de Vadé dans le détail de l'intrigue. — Mérites trop dépréciés de cette intrigue. — Le vrai sujet et ses assaisonnements. — Les personnages secondaires et leurs modèles. — Un dénouement inédit. — La révolution au château d'*Aguas-Frescas*.

Après tous les jugements et commentaires contradictoires dont *le Mariage de Figaro* a été l'objet depuis un siècle, il n'y a peut-être plus qu'un moyen d'en renouveler la critique, c'est de la faire sans parti pris. Tentons-le : relâchons les liens qui rattachent au présent cette comédie politique et jugeons-la comme une pièce d'Aristophane, sans mettre de cocarde à notre plume.

Les manuscrits du *Mariage de Figaro* offrent de nombreuses variantes. Le détail en est curieux, mais dans l'ensemble elles ne nous apprendraient rien que nous ne sachions par ce qui précède sur les outrances et les pétulances du premier jet chez son auteur. Nous y constatons que tout ce qui est resté manuscrit et qui a été condamné par ses censeurs officiels ou officieux, et aussi sans doute par son propre goût, est fort bien condamné. Il y a des longueurs, des traits de caractère trop appuyés, des images forcées, des incorrections même; mais, de si près qu'on analyse ces résidus, où gît souvent une gaudriole, on n'y relève jamais une sottise, ce qui est un prodigieux mérite dans une pareille dépense d'esprit. Nous remarquerons enfin qu'à tout prendre la comédie du *Mariage de Figaro*, qui est « plus haute en couleur » que celle du *Barbier* imprimée, l'est beaucoup moins, même dans son ancien texte, que son aînée en manuscrit. Si donc, d'une part, le goût du public fut plus tolérant, de l'autre, l'auteur le mit à une moins rude épreuve.

Aussi le succès ne lui fut-il pas marchandé; comment l'a-t-il mérité?

Nous interrogerons d'abord une feuille précieuse, chargée de ratures, où Beaumarchais, suivant une habitude que nous avons déjà signalée, se raconte sa pièce dans le premier feu de la composition.

Programme du *Mariage de Figaro.* — Figaro, concierge au château d'*Aguas-Frescas*, a emprunté dix mille francs de Marceline, femme de charge du même château, et lui a fait son billet de les rendre dans un terme ou de l'épouser à défaut de payement. Cependant, très-amoureux de Suzanne, jeune caméristе de la comtesse Almaviva, il va se marier avec elle, car le comte, épris lui-même de la jeune Suzanne, a favorisé ce mariage, dans l'espoir qu'une dot, promise par lui à la fiancée, va lui faire obtenir d'elle en secret la séance du *droit du seigneur*, droit auquel, en se mariant, il a renoncé entre les mains de ses vassaux. Cette petite intrigue domestique est conduite pour le comte par le peu scrupuleux Bazile, maître de musique du château. Mais la jeune et honnête Suzanne croit devoir avertir sa maîtresse et son fiancé des galantes intentions du comte, d'où naît une union entre la comtesse, Suzanne et Figaro pour faire avorter les desseins de Monseigneur. Un petit page aimé de tout le monde au château, mais espiègle et brûlant comme tous les enfants spirituels de treize ou quatorze ans, fuyant dans ses gaietés son maître, et qui, par sa vivacité et son étourderie perpétuelles, dérange plus d'une fois sans le vouloir le comte dans sa marche, autant qu'il en est dérangé lui-même, ce qui amène quelques incidents assez heureux dans la pièce.... Le comte enfin, s'apercevant qu'il est joué, sans deviner comment on s'y prend, se résout à se venger en favorisant les prétentions de Marceline. Ainsi désespéré de ne pouvoir faire sa maîtresse de la jeune, il va faire épouser la vieille à Figaro, que tout cela désole. Mais, à l'instant qu'il croit s'être vengé en jugeant, et (que) comme premier magistrat d'Andalousie Almaviva (il) condamne Figaro à épouser Marceline dans le jour ou à lui rendre ses dix mille francs, ce qui est impossible à ce dernier, on apprend que Marceline est mère inconnue de Figaro, ce qui détruit tous les projets du comte, lequel ne peut plus se flatter d'être heureux ni vengé. Pendant ce temps, la comtesse, qui n'a pas renoncé à l'espoir de ramener son infidèle époux en le surprenant en faute, est convenue avec Suzanne que celle-ci feindrait enfin d'accorder un rendez-vous dans le jardin au comte, et que l'épouse s'y trouverait en place de la maîtresse. Mais un incident imprévu vient d'instruire Figaro du rendez-vous donné par sa fiancée. *Furieux* de se croire trompé, il va se cacher au lieu bien indiqué pour surprendre le comte et Suzanne. *Au milieu de ses fureurs*, il est agréablement surpris lui-même en apprenant que tout cela n'est qu'un jeu entre la comtesse et sa caméristе pour abuser le comte; il finit par entrer de bonne grâce dans la plaisanterie; Almaviva, convaincu d'infidélité par sa femme, se jette à

genoux, lui demande un pardon qu'elle lui accorde en riant, et Figaro épouse Suzanne.

C'est donc en résumé, au dire de l'auteur, « la plus badine des intrigues : Un grand seigneur espagnol amoureux d'une jeune fille qu'il veut séduire, et les efforts que cette fiancée, celui qu'elle doit épouser et la femme du seigneur réunissent pour faire échouer dans son dessein un maître absolu que son rang, sa fortune et sa prodigalité rendent tout-puissant pour l'accomplir : voilà tout, rien de plus [1] ». Nous verrons bien ; mais remarquons d'abord que Beaumarchais a mis autant d'art et plus d'originalité dans la conduite de cette badine intrigue que dans celle du *Barbier*. C'est un mérite que tous les critiques lui ont refusé, sauf Meister et Schlegel [2]. Pour l'établir après eux, défalquons d'abord les emprunts formels faits par Beaumarchais à divers auteurs.

C'est d'abord à *la Précaution inutile* de Scarron, autant qu'à *la Gageure imprévue* de Sedaine, qu'il doit le premier crayon de la scène de Chérubin réfugié dans le cabinet de la comtesse. Il faut partager entre *Il était temps* [3] de Vadé et *Heureusement* de Rochon l'honneur d'avoir suggéré la première partie du même épisode. L'écuyer de Vadé, dont le Lindor de Rochon a pris leçon, attaque Mme de Fierville à la hussarde, ce qui ne motive que trop l'exclamation de la dame, quand M. de Fierville survient : « Il était temps, je vous assure ! » L'auteur de *George Dandin* a sa bonne part à réclamer dans la scène de nuit du cinquième acte et dans cette pluie de soufflets qui ne vont pas plus à leur adresse que les coups de bâton qui s'égarent sur Dandin. Figaro, à genoux, rendant de bonne grâce les armes à Suzanne, parodie peut-être l'amende honorable que Dandin est contraint de rendre à Angélique. Il était

1. Préface du *Mariage*.

2. Voy. *Correspondance littéraire* dite de Grimm, avril 1784, XIII, 519, édit. Tourneux. C'est la plus fine analyse qu'on ait faite de l'intrigue du *Mariage de Figaro*. — « Il y a bien plus d'art et d'invention dans *le Mariage de Figaro*. » Schlegel, *Cours de littérature dramatique*, XIIe leçon, II, p. 119. Ne négligeons pas de renforcer le témoignage de nos deux critiques par celui d'un auteur des plus experts en la matière : « *La comédie dont le dernier mot dans les temps modernes est le Mariage de Figaro...* ». *Préface de l'Ami des Femmes*. Après de si graves autorités, le sentiment de la baronne d'Oberkirch, une des auditrices des lectures préliminaires et de la première représentation, paraîtra moins négligeable. Voy. ses *Mémoires*, I, 223, édit. de 1853.

3. *Il était temps*, parodie de l'acte d'Ixion, du ballet des *Éléments*, représentée pour la première fois sur le théâtre de la foire de Saint-Laurent, le 21 juin 1754. *Œuvres* de Vadé, I de l'édit. de 1777, Genève.

d'ailleurs aussi rudement tiré de ses réflexions par Antonio [1] que Dandin par le heurt du balourd Colin. Mais les quiproquos du quadrille d'amoureux dans *George Dandin* ne servent qu'à provoquer un moment de gaieté; ceux du *Mariage* sont liés à l'action avec un art consommé.

Cependant, si Molière n'a pas été ici tout à fait le modèle de notre auteur, nous croyons avoir découvert que c'est encore Vadé. Dans *le Trompeur trompé ou la Rencontre imprévue* [2], Cidalise, maîtresse du comte, est sur le point d'être quittée pour Colette, qui aime ailleurs. De connivence avec Colette et son amant Licidas, elle imagine de prendre un déguisement destiné à sa rivale, se rend au rendez-vous, y capte les mêmes compliments que le comte adresse à la fausse Suzanne, se démasque et accorde sa grâce à l'infidèle qui la demande : « Gardez tout, mes enfants », dit-elle à Licidas et à Colette, qui offrent de rendre l'or et les bijoux reçus à d'autres fins. L'imitation nous semble aussi directe que celle de Favart dans *Ninette à la cour*.

Nous n'en dirons pas autant de l'analogie que signale très vaguement Fréron entre un roman de Boursault et le rôle de Chérubin. Nous n'en voyons qu'une, et encore est-elle bien lointaine. Comment affirmer, en effet, qu'en cachant Chérubin dans le fauteuil du comte, Beaumarchais se souvient de l'étrange posture du prince de Condé

1. En marge, au début de la scène II de l'acte V, se lit la variante autographe qui suit : « Antonio, en accourant, se jette sur lui (Figaro)....

« FIGARO. — Ah! le lourd.

« ANTONIO. — Qui va là?

« FIGARO. — Se jeter ainsi dans la nuit pour estropier le monde!

« ANTONIO. — Ousque vous êtes estropié pour le dire?

« FIGARO. — Serait-il temps de m'en plaindre, quand je le serais tout à fait, oncle bavard?

« ANTONIO. — Faut-il crier d'avance quand vous ne l'êtes pas du tout, neveu loup-garou?... On vient à sa prière... »

(Cf. George Dandin : « Voilà un pendard qui me fera enrager. Viens-t'en à moi. (Ils se rencontrent et tombent tous deux.) Ah! le traître! il m'a estropié. Où est-ce que tu es? Approche, que je te donne mille coups. Je pense qu'il me fuit. » *George Dandin*, acte III, sc. V.)

2. *Le Trompeur trompé ou la Rencontre imprévue*, opéra-comique en un acte, représenté pour la première fois sur le théâtre de la foire Saint-Germain, le 18 février 1754. *Œuvres* de Vadé. — Beaumarchais nous semble aussi s'être souvenu de la scène de nuit de l'acte II du *Double Veuvage* de Dufresny. L'intendant dit à sa femme, qu'il prend pour Thérèse : « Que cette main-là est bien meilleure à baiser que celle de ma femme; la sienne est rude, celle-ci est douce. » — « Mais quelle peau fine et douce et qu'il s'en faut que la comtesse ait la main aussi belle », dit le comte à sa femme, qu'il prend pour Suzanne. *Mariage de Figaro*, acte V, sc. VII.

dans *la Chambre des Métamorphoses?* Autant vaudrait rapprocher la confusion du comte au cinquième acte de celle du maréchal de Saint-André dans certain épisode du même roman.

Une question plus délicate est de décider s'il y a entre le même rôle et celui du petit Jehan de Saintré cette « similitude de scènes [1] » que M. Génin dénonce et que M. de Loménie dit avoir cherchée en vain. Nous remarquons que l'inventaire de la toilette de Jehan [2] par *la Dame* des *Belles Cousines*, le tête-à-tête de l'oratoire [3] et Saintré agenouillé devant la belle veuve [4] en présence des dames d'atour qui « se font fortes pour lui », rappellent d'assez près la toilette de Chérubin, le tête-à-tête de la scène IX de l'acte II et les espièglerie de Suzanne. En cherchant bien on pourra même découvrir que dans le roman, comme dans la pièce, une épingle [5] sert de signal ; mais M. Génin, nous le verrons bientôt, exagère en avançant, sans preuves, que la comtesse Almaviva et Chérubin ne sont qu'une copie de *la Jeune Dame* des *Belles Cousines* et du *Petit Jehan*. Nous ne voyons que deux points de ressemblance. Le petit Jehan est aussi épris du collet [6] de la dame que Chérubin de son ruban, et s'il est si distrait par sa belle maîtresse qu'il lâche une assiette en la servant [7], Chérubin évite difficilement cet accident. « En effet, quand il sert à table, on dit qu'il la regarde avec des yeux [8] ! » Mais quand le même auteur ajoute : « La comédie est un peu plus enluminée de luxure, il faut bien que le progrès soit

1. *Variations du langage français*, par F. Génin, Didot, 1845 : « Beaumarchais a pris dans *le Petit Jehan de Saintré* deux des principaux personnages du *Mariage de Figaro :* la comtesse Almaviva et Chérubin ne sont qu'une copie de *la Jeune Dame* des *Belles Cousines* et du *Petit Jehan*. Les scènes de la comédie du dix-huitième siècle se retrouvent dans le roman du quinzième, seulement la comédie est un peu plus enluminée de luxure; il faut bien que le progrès soit quelque part. Les dames d'atour de *la Jeune Dame* des *Belles Cousines* font le rôle de Suzanne; le petit Saintré est page aussi, mais page du roi. Il a treize ou quatorze ans, — quatorze d'abord, seize quand il devient Faublas; — moins avancé que le page espagnol, mais déjà aussi honteux devant une femme que le bel oiseau bleu du château d'Aguas-Frescas. »

2. Cf. l'extrait de « l'*Histoire et plaisante chronique du Petit Jehan de Saintré et de la Dame des Belles Cousines* ». *Bibliotheque universelle des Romans*, janvier 1730, XIe vol., p. 109.

3. P. 95, *ibid.*

4. P. 89, *ibid.*

5. P. 111, *ibid.*

6. P. 83, *ibid.*

7. P. 80, *ibid.*

8. *Mariage de Figaro*, acte I, sc. IX.

quelque part », on doit remarquer que le mot est fait aux dépens de l'exactitude. La preuve que le critique se trompe ici du tout au tout est impossible à faire dans le détail, faute de pouvoir citer partout l'un des deux auteurs, qui n'est pas le nôtre, et cela même est une preuve.

Beaumarchais doit sans doute l'idée de sa plaidoirie à Racine; cependant il s'y rapproche davantage d'Aristophane, en faisant non la comédie des plaideurs, mais celle des juges. Il s'est plu d'ailleurs à présenter réunis dans sa préface, avec un orgueil légitime, les noms de Dandin et de Brid'oison, comme ils le sont dans Rabelais [1]. Enfin, quand nous aurons noté que *le Droit du seigneur* de Voltaire a pu suggérer quelques traits et quelques audaces [2], nous croirons avoir épuisé la liste des emprunts dont l'auteur du *Mariage de Figaro* a honoré ses devanciers. Voyons, en effet, en quelle monnaie il a payé ses dettes.

Le sujet de la pièce que l'auteur appelle « la plus folle rêverie de son bonnet de nuit [3] » est donc, suivant les règles du genre, un mariage. Mais c'est le valet qu'on marie cette fois, et les obstacles qui retardent ce beau dénouement vont naître, non de la jalousie d'un tuteur ou de la résistance d'un père, mais bien des convoitises d'un maître jeune et libertin. Ce vert-galant s'est mis en tête de restaurer à prix d'or certain droit féodal traduit jadis sur la scène par Voltaire. Prétendre intéresser au mariage d'un valet; faire prendre parti pour Mathurin contre le marquis, pour Pasquin et Crispin contre Dorante et Valère; hausser jusqu'au pathétique le ton d'Arlequin de *la Double Inconstance* [4]; offrir aux applaudissements du parterre la revanche de Robin [5] : quelle singularité!

1. Cf. *Pantagruel*, liv. III, ch. XLIII.

2. « Mais on connaît la coutume imprudente
De nos seigneurs de ce canton picard.
C'est bien assez qu'à nos biens on ait part,
Sans en avoir encore à nos épouses. »
(Mathurin, *le Droit du seigneur*, acte I, sc. I.)

3. Lettre au lieutenant de police, 27 novembre 1783. Il avait déjà dit dans la préface du *Barbier* : « La prohibition de ces exercices a donné trop d'importance aux rêveries de mon bonnet. » On voit la tactique.

4. Cf. M. Larroumet, *Marivaux*, p. 229.

5. Voy. *le Jeu de Robin et de Marion* : « Le rustre se laisse battre par un gentilhomme qui vient lui enlever sa maîtresse et il n'essaye pas de se venger, même par de l'esprit. » *La Satire en France au moyen âge*, par M. Lenient, p. 333 : Il a bien changé le Robin! Il ne se venge encore du despotisme que par de l'esprit; mais, en France, *ceci tuera cela*.

Quelle révolution ! Où allait-on si la hiérarchie des intérêts était ainsi bouleversée ?

Mais ce valet était l'ancien barbier de Séville, et sa fiancée, la plus piquante des Lisettes, joignait l'esprit de Dorine à la gaieté étincelante de Marinette, « toujours riante, verdissante, pleine de gaieté, d'esprit, d'amour et de délices ! mais sage ! » Quelle auxiliaire ! Joignons-y la languissante comtesse Almaviva, en qui la jalousie réveillera l'audace de Rosine avant que le dépit ait eu le temps d'en faire une Angélique, et convenons que Figaro, comptant déjà pour lui deux femmes si spirituelles, avait chance, son esprit aidant, d'intéresser son public et de mener à bien sa complexe entreprise. « Attention sur la journée, Monsieur Figaro ! D'abord avancer l'heure de votre petite fête pour épouser plus sûrement ; écarter une Marceline qui de vous est friande en diable, empocher l'or et les présents ; donner le change aux petites passions de Monsieur le comte, étriller rondement Monsieur de Bazile et... [1]. » Achevons le programme que « le gros docteur » interrompt et... « donnant cours à vos grandes passions, sans oublier votre gaieté, invectiver la politique, les faveurs, et ceux qui en vivent ; berner la censure, la justice et ceux qui en abusent pour se faire les pourvoyeurs de « *la Grève des livres* [2] et de l'autre ; persifler les privilèges et les privilégiés et tout ce qui tient de près à quelque chose qui soit en crédit ou à quelqu'un qui soit en place ; saper enfin tout ce qui est debout, si effrontément que, si l'on vous prend au mot, il soit fait table rase de tous les scrupules du passé pour la révolution que préparent là-bas *dans la foule obscure* les gens d'esprit qui veulent en sortir, jaloux de ceux qui font fièrement la roue au soleil de la faveur et de la fortune, *pour s'être donné la peine de naître.*

Mais il est temps encore de rire : la Folle Journée commence. Quel « imbroille » ! Vingt fois tout semble conclu, et soudain un incident imprévu, mais surgissant de la situation même, lance en avant, d'un mouvement plus rapide, cette brillante cohue de personnages. Ils se cherchent, s'évitent, se groupent en tableaux tour à tour animés et gracieux, voluptueux ou grotesques. C'est d'abord un agile colin-maillard, qui se dénoue par le coup de théâtre de

1. *Mariage de Figaro*, acte I, sc. II. C'est l'exposition en scène, le procédé de Plaute perfectionné.
2. Beaumarchais, *Mémoires*.

Chérubin blotti tout rougissant dans le fauteuil de Suzanne. Puis le bel oiseau bleu et sa romance animent une scène exquise, dont le dessin est fourni par Vanloo et un peu par Klingstedt, la légende par Antoine de la Salle, et la musique, car il y en a, par l'improvisation populaire[1]. Et quelle chanson nouvelle sur ce vieil air! Mais voici Antonio qui titube et Figaro qui cloche, et la scène qui encadrait tout à l'heure des groupes si gracieux se remplit bruyamment de la foule bigarrée de tout un village qui chante. Quel *crescendo* de gaieté!

Cependant Figaro n'oublie pas qu'avant les intérêts de son mariage et de son plaisir il en doit faire passer d'autres. Le moment est favorable : Aristophane a mis son public en belle humeur, c'est l'heure de la parabase, c'est-à-dire de la grande scène, où le valet se mesure avec le maître, et « prend son avantage en disputant ». Le « maraud » est embarrassant, c'est le comte qui l'avoue, mais les loges pourraient s'en offusquer peut-être. Une diversion est nécessaire, et l'auteur sait faire applaudir, après Racine, une scène de plaidoirie sur laquelle il ente une imitation des reconnaissances larmoyantes, multipliées avec succès par La Chaussée. Avouons-le, au risque de faire chorus avec Brid'oison[2], quand le joyeux barbier, ballotté comme le fut si souvent son père, par un double courant de gaieté et de sensibilité[3], s'écrie, en défiant le chagrin, entre sa maman et sa Suzon, qu'il veut rire et pleurer en même temps, nous ne sommes pas de ceux qui ne font que rire[4]. Nous en appe-

1. L'air de *Marlborough*, sur lequel Chérubin soupire sa romance en le ralentissant, serait, à en croire les historiens du genre et Chateaubriand, une de ces « mélodies voyageuses », dont l'origine est aussi lointaine que celle de la poésie populaire. Celle-ci se suivrait assez loin à la trace; c'est en la chantant que les compagnons de Godefroy de Bouillon auraient donné l'assaut à Jérusalem, et M. de Chateaubriand l'aurait entendu fredonner par des chameliers arabes. Elle servit de revanche aux vaincus de Malplaquet, et, remportée au village par quelque revenant du camp du Quesnoy, elle aurait fait son avènement à la cour avec Madame Poitrine (Cf. *Mémoires secrets*, 23 novembre 1782 et 9 mars 1783), qui en berçait son royal nourrisson. Recueillie des lèvres de la nourrice par Marie-Antoinette, elle revint à la mode, et Beaumarchais fit sa cour en mettant sur la scène cette parvenue, dont il ne connaissait sans doute pas tous les quartiers de noblesse. Voy. d'ailleurs là-dessus les justes réserves de M. Castil-Blaze dans *Molière musicien*, t. II, p. 433.

2. « Brid'oison s'essuyant les yeux d'un mouchoir : Eh bien, moi, je suis donc béête aussi! » Acte IV, scène XVIII.

3. Cf. « Va te promener, la honte! je veux rire et pleurer en même temps. (*Il essuie ses yeux*, mss. inédit.) On ne sent pas deux fois ce que j'éprouve. » Acte IV, scène XVIII.

4. Les critiques, sans en excepter M. de Loménie, prétendent que le parterre

lons contre La Harpe, qui loue chez l'auteur de *Mélanide* ce qu'il blâme dans celui du *Mariage*, à tous ceux qui, au théâtre, se laissent aller de bonne foi, suivant le conseil de Molière, « aux choses qui les prennent par les entrailles ». Il nous semble que le public applaudit là un contraste de tons tout semblable à ceux que nous relevions dans les *Mémoires*.

Mais l'action se complique, l'intérêt s'élève, et la même raison de bienséance théâtrale qui commandait jadis à Elmire de succéder à Dorine pour achever Tartuffe, fait passer la conduite de l'intrigue aux mains de la comtesse, redevenue l'espiègle Rosine. Aussitôt équivoques plaisantes, soupçons affreux, et toute la philosophie de Figaro fait place à la colère la plus légitime et la plus éloquente. Il n'ose pas encore braver son maître en face, et s'en tient au monologue; mais quel monologue! Cependant l'action menaçait de s'arrêter net, rompue par cette secousse violente, la plus intéressante de toutes les digressions scéniques, la plus heureuse des fautes de notre auteur[1]. L'art qu'il mit à la renouer, et, en général, la conduite des deux derniers actes ont été trop déprécié. Ils « lassaient horriblement » Fréron; il est très facile de s'expliquer pourquoi, mais ce n'est pas tout expliquer. On doit convenir que, malgré le plaisant assaut de quolibets entre Figaro et Basile, malgré le divertissement que l'auteur nous donne dans la cérémonie du mariage, et quoique les dernières scènes soient très liées au sujet et intéressantes, et qu'il y ait de l'esprit partout, ce

rit quand Figaro larmoie; c'est un effet que nous n'avons jamais pu noter ni au Théâtre-Français, ni à l'Odéon. Il nous semble, au contraire, que le public prend de plus en plus Figaro au sérieux, comme son dernier interprète si brillant à la fois et si pathétique, et que Beaumarchais certes eût applaudi sur les deux points. Sans doute Geoffroy eût sifflé; mais il sifflait Talma.

1. Cf. sur ce monologue une dissertation très sensée de Gudin : « Quand l'auteur l'eut composée dans un moment de verve, il fut lui-même alarmé de son étendue. Nous l'examinâmes ensemble, etc.... » (VII, 254; cf. aussi VII, 257, sqq.) « *Préville fut consulté* »; il répondit du succès, et l'expérience de la scène a toujours donné raison au vieux comédien. Cependant Beaumarchais avait des scrupules fort légitimes sur sa longueur; il pesait le pour et le contre des raisons de Diderot, son Aristote, et le passage suivant sans doute : « Il y a peu de règles générales dans l'art poétique. En voici cependant une à laquelle je ne sais point d'exception. C'est que le monologue est un moment de repos pour l'action, et de trouble pour le personnage. Cela est vrai, même d'un monologue qui commence une pièce. Donc, tranquille, il est contre la vérité selon laquelle l'homme ne se parle à lui-même que dans des instants de perplexité; long, il pèche contre la nature de l'action dramatique, qu'il suspend trop. » *De la poésie dramatique; Des mœurs*, Diderot, édit. Assézat, VII, 368.

quatrième acte prépare longuement et peut-être inutilement le cinquième. Tel était au fond, nous l'avons vu[1], l'avis inédit de Sedaine. On devine très bien comment l'auteur eût renouvelé au besoin sa manœuvre du *Barbier* et se fût mis en quatre pour plaire au parterre. Il le fit même plus tard pour l'opéra, « jetant par la fenêtre l'amour-propre de l'auteur[2] »; mais, au Théâtre-Français, les cinq actes furent dévorés si avidement, que Beaumarchais n'eut qu'à se vanter d'avoir occupé la scène « trois heures et demie » durant[3]. Qui songera à revenir sur cet arrêt?

Il en est d'ailleurs de cette comédie comme du *Tartuffe* et de *George Dandin :* la situation est si forte, qu'elle risque de tourner au drame. Beaumarchais lui-même le faisait remarquer à son ami Gudin[4]. Il se hâta d'en rire, de peur d'être obligé d'en pleurer; cela lui fut facile. Que l'on choisisse la plus ingénieuse comédie de Lope de Véga, *Aimer sans savoir qui*, par exemple, ou *Ma dame avant tout*, de Calderon, ce chef-d'œuvre « d'industrie », selon le mot cher à Corneille; qu'on y ajoute la gaieté de Regnard, le comique de *George Dandin*, le plaisant de Vadé, et l'on aura à peine en imagination l'équivalent de la scène de nuit qui termine *le Mariage de Figaro.* C'est le sublime de l'équivoque, un jaillissement contenu de verve, un feu d'artifice plus étincelant que celui qui éclate et pétille là-bas sur la terrasse du château d'Aguas-Frescas. Il est tiré par l'esprit de Beaumarchais, et « il incendie », comme dit le comte, qui fait des mots malgré tout, ce rendez-vous bigarré, image du siècle et de ses promiscuités vicieuses, où le libertinage du maître se heurte à l'indolence du « maraud », et où le seigneur ne rencontre à la fin que la raillerie impitoyable de ses vassaux, quand il les somme de l'aider à faire justice de la trahison dont il se voit victime. « L'y a, parguenne, une bonne Providence! »

1. Voy. p. 83.

2. « Aux acteurs de l'Opéra assemblés, ce 3 avril 1793. » Beaumarchais réunit le troisième et le quatrième acte au prix de quelques coupures qui rapprochaient les morceaux de chant. La musique de Mozart valait bien ce léger sacrifice.

3. Voy. Appendice, n° 38, la durée du spectacle notée par Beaumarchais, minute par minute.

4. « Souvent il m'avait dit que les deux derniers actes étaient inférieurs aux trois premiers..., mais après les scènes énergiques du deuxième et du troisième acte, si l'auteur eût voulu augmenter la force de la situation, *il se fût trop rapproché du drame.* Il fallait donc revenir au comique, et entraîner les esprits par la gaieté.... » Gudin, VII, 254. Il nous semble que Beaumarchais y a pleinement réussi.

Peut-on considérer de près maintenant les acteurs de cette étrange pièce? Ne s'effacent-ils pas derrière l'intérêt historique de cette satire qu'eût applaudie le public d'Aristophane? Écartons-le pourtant. C'est d'abord Chérubin qui nous attirera par la séduction, et, quoi qu'on en ait dit, par la nouveauté de son rôle; il n'emprunte guère que son nom au bachelier de Salamanque[1]; mais, proche parent du petit Jehan de Saintré, du chevalier de Luzel de Marmontel, de son Lindor dans *le Scrupule*, et surtout du Lindor de Rochon de Chabannes, moins naïf que le premier, n'osant pas oser aussi vite que les autres, il occupe, par son âge et son caractère, dans la galerie des personnages de théâtre, une place qui était à prendre, entre la rouerie précoce du *Petit Chevalier* de Baron[2] et la passion adulte et intrigante des Valères. On sait s'il a fait souche; quelle lignée de *Faublas*[3] à *Bébé!*

Quant à sa marraine, elle est moins novice, et elle a certainement entendu Mme Lisban marivauder avec Marton sur la nature de l'intérêt que Lindor éveille en elle.

> Oui, pour me réjouir il sera toujours bon;
> Mais pour m'intéresser, es-tu folle, Marton,
> De penser[4]....

1. Noter cependant que le Chérubin espagnol, ce frère de Gil Blas, offre au début quelques lointaines analogies avec son homonyme français. Malgré le fonds de morale et de vertu qu'il s'est fait à l'Université, il en a les ardeurs sensuelles : « Je ne sentais déjà que trop que j'avais reçu de la nature un tempérament contre lequel ma vertu aurait bien à lutter. » Il a son goût pour les soubrettes, sans se refuser aux avances des nobles dames, et Chérubin quittant le château d'Aguas-Frescas, « la plume en berne », comme dit si joliment M. de Lescure, se console sans doute *in petto* en se répétant avec le chevalier évincé de la maison du contador : « Je me trompe peut-être quand je pense qu'elle (la dame Portia) avait quelque goût pour moi. Néanmoins, je ne pus m'empêcher de le croire. »

2. Cf. *la Coquette et la Fausse Prude*.

3. L'imitation du caractère de Chérubin par Louvet est sensible à chaque page de sa première partie, et d'autant plus agréable. Avec combien plus de sécurité, d'ailleurs, peut-on répéter ici ce qui a été dit si finement de Faublas : « Est-ce là le vice contagieux, le vice songeur et troublant? Non. C'est la jeunesse qui rit, c'est la gaieté et la franchise d'amours saines, jamais équivoques, en dépit du travestissement féminin du héros : c'est la fougue avouable de la dix-huitième année. Ces tableaux gracieux amusent l'imagination sans trop l'égarer. » *Les Orateurs de la Législative et de la Constituante*, II, p. 2, par M. Aulard.

4. *Heureusement*, comédie en un acte en vers, par M. Rochon de Chabannes, représentée pour la première fois par les comédiens ordinaires du roi, le 29 novembre 1762. Jorry, 1762, scène I, p. 8.

« Un enfant[1] ? » dira la comtesse ; et Suzanne, comme Marton, froissée en scène par « ce jeune adepte de la nature », aura ses raisons toutes fraîches pour protester contre l'innocence captieuse du terme. Mais les ressemblances s'arrêtent là, et il n'y a pas de quoi crier au plagiat et se fâcher, comme fit Rochon, qui eût dû se tenir pour très honoré. Qui lirait *Heureusement* si Beaumarchais lui-même ne nous y invitait[2] ? La comtesse Almaviva n'a pas l'excuse du veuvage, comme *la Dame* des *Belles Cousines*. D'ailleurs elle n'en aurait pas besoin ; elle aime encore son mari, Rosine ! et la brusque rentrée du volage époux ne fait pas monter aux lèvres des spectateurs l'impertinent adverbe : « Heureusement ! » que Rochon avait pris pour titre de sa comédie. Et puis, la légèreté de ce mari n'est pas tout à fait inexcusable. Hélas ! que de mauvais exemples il trouvait chez ses pairs ! Beaumarchais les a vus de près, et Gudin aussi[3], spirituels, mais oisifs, honorés, mais ennuyés, et, partant, libertins et haïs, et il les a punis, comme Molière punissait leurs aînés, en les peignant « d'après nature ». Fidèle, du reste, à « toutes les vraisemblances », il a eu « le respect généreux de ne lui prêter aucun des vices du peuple » ; les siens, tout décrassés qu'ils fussent, suffisaient à motiver la leçon.

Elle était d'abord beaucoup plus audacieuse[4] :

Le comte. — Pédrille, empare-toi de cette place ; (A un autre) toi veille à celle de l'autre côté. (Le laquais y va.)

Figuaro (d'un ton glacé). — Moi aussi, Pédrille, je t'en prie.

Bazile (bas à Figuaro). — Tu l'as surpris avec Suzanne ?

Le comte. — Et vous tous mes vassaux, entourez-moi cet homme et m'en répondez sur la vie. (On l'entoure.)

Bazile. — Ha ! ha !

Figuaro. — Comme il vous plaira, mes amis, ce qui m'arrive me touche trop peu, pour qu'on doive enchaîner ma liberté.

Le comte (furieux). — Répondez-m'en !

Bazile. — Vous voyez qu'il entend raison.

1. Cf. scène IV, p. 19, dans *Heureusement*, et acte II, scène XVI dans *le Mariage de Figaro*. Il est vrai que la comtesse dit, acte II, scène III : « Mon Dieu, Suzon, comme je suis faite, *ce jeune homme* qui va venir. »

2. Préface du *Mariage*.

3. Cf. Gudin, VII, 249. — Voy. Appendice, n° 8, la ressemblance curieuse d'Almaviva, dans *le Mariage* surtout, avec le premier crayon du marquis de Rosempré... « portant à l'excès tous les travers des gens de qualité, plein d'honneur avec les hommes, scélérat avec les femmes, etc..., un Alcibiade ».

4. Manuscrit de la famille.

Don Guzman (à demi-voix). — Monseigneur le comte... un mot! Bazile nous a conté l'histoire. Ren... entrez au château, je vous prie, nous allons tâcher d'arr....

Le comte (emporté). — Homme absurde!... Arranger!... A son maître un valet!

Antonio. — Quelqu'un dont on lui prend la femme!

Don Guzman. — On sai... ait bien que... ue ce n'est qu'un valet. Mais enfin tou... out homme est sensible.

Bartholo. — Ils s'aiment. Ils sont d'accord, et vous venez déranger.

Le comte. — Suis-je endormi? On les excuse! Ils périront tous deux!

Bartholo. — Qui tous deux?

Bazile (à part touchant son front). — Il n'y est plus.

Don Guzman (au comte). — *Si vous passiez à des violences, ma... algré le respect...*

Le comte. — Funeste magistrat!

Don Guzman. — Cha... acun forcé de déposer.

Bartholo. — Moi le premier.

Antonio. — *Nous tous aussi.*

Le comte (criant). — Troupe d'insensés! (Il fait un tour sur lui-même pour se calmer.)

Don Guzman. — *La forme alors, la... a forme!*

Figuaro (à part). — S'ils démêlent cet écheveau!

Le comte (les dents serrées et prenant Guzman à l'estomac — *Maudit bavard ès lois, ce n'est pas votre avis que je veux, c'est votre concours.*

Don Guzman. — Tous deux vous sont a... acquis; mais encore faut-il éclairer....

Le comte (furieux). — Taisez-vous donc..., etc.

Enfin, voici comment était soulignée la remarque d'Antonio : « L'y a parguenne une bonne Providence; vous en avez tant fait dans le pays, qu'il faut ben aussi qu'à votre tour.... »

Le comte (furieux). — Entre donc! (Antonio entre.)

Tous les paysans (l'un après l'autre, d'un ton bas et comme un murmure général). — Il a raison, bien fait, c'est juste, il a raison, etc., etc...

Il nous semble que ce murmure général, cet *etc.*, *etc.*, étaient la plus grande audace de la pièce[1]. C'était une révolte, presque une

1. Il y a peut-être une allusion à cette suppression, et à d'autres perdues, dans ce passage de la préface (édit. d'Heylli et Marescot, t. III, p. 15) : « Cette profonde moralité se fait sentir dans tout l'ouvrage; et s'il convenait à l'auteur de démontrer aux adversaires qu'à travers sa forte leçon il a porté la considération pour la dignité du coupable plus loin *qu'on ne devait l'attendre de la fermeté de son pinceau*, je leur ferais remarquer que, croisé dans tous ses projets, le comte Almaviva *se voit toujours humilié, sans être jamais avili.* »

révolution en miniature, et, signe grave, Brid'oison lui-même en était, au nom de la fo-orme. Le « bavard ès-lois », une fois de plus, se révélait frondeur. Et surtout que penser du premier auteur de tout ce bruit? « Il a l'air d'un conspirateur[1] », remarque Bartholo lui-même. Serait-il vrai? Ce qui est au moins certain, c'est qu'il prend au sérieux son rôle de justicier. Mais il n'a pas dit son dernier mot.

1. *Mariage de Figaro*, acte V, scène II.

CHAPITRE VIII

TARARE — BEAUMARCHAIS LIBRETTISTE ET MUSICIEN

Figaro à l'Opéra : le livret de *Tarare*. — Examen sommaire de sa « Poétique à l'usage de l'opéra ». — Deux scènes de *Tarare* lues par l'auteur. — Comment il « joignit un exemple au précepte ».

Nous avons prouvé que *Tarare* était contemporain du *Barbier de Séville*[1]. Cette troisième métamorphose de Figaro, qui était en réalité la seconde, avait été annoncée formellement dans la préface du *Mariage*[2] sur un ton plaisant. Les circonstances aidant, l'auteur avait presque pris sa propre plaisanterie au sérieux, ce qui lui est arrivé quelquefois. Il posa donc en scène un « Figaro sauvage, général d'armée », venant reprendre, « un poignard à la main », une Suzanne de vertu farouche, et enflant la voix pour déclamer en vers raboteux ce qu'il avait déjà dit en bonne prose :

Homme, ta grandeur sur la terre,
N'appartient point à ton état :
Elle est toute à ton caractère[3].

« M. Salieri est né poète », dit Beaumarchais dans sa préface ;

1. Voy. ci-dessus, p. 96, sqq.

2. « Oh ! que j'ai de regret de n'avoir pas fait de ce sujet moral une tragédie bien sanguinaire ! Mettant un poignard à la main de l'époux outragé, *que je n'aurais pas nommé Figaro*, dans sa jalouse fureur, je lui aurais fait noblement poignarder le puissant vicieux ; et comme il aurait vengé son honneur dans des vers carrés bien ronflants, et que mon jaloux, tout au moins général d'armée, aurait eu pour rival quelque tyran bien horrible, et régnant au plus mal sur un peuple désolé ; tout cela, très loin de nos mœurs, n'aurait, je crois, blessé personne ; on eût crié : *Bravo ! ouvrage bien moral !* Nous étions sauvés, moi et mon Figaro sauvage. » *Tarare* fut précisément cette comédie « dans les mœurs du sérail » que Figaro, comme nous l'avons démontré, brochait déjà bien avant *le Mariage*, dès 1775.

3. *Ta ton ta tou ta tou té.*

nous l'en croyons sur parole, et surtout quand il ajoute : « Et je suis un peu musicien ». Que n'était-il né poète! « Les vers, a dit Voltaire, furent toujours les premiers enfants du génie, et les premiers maîtres d'éloquence : Platon et Cicéron commencèrent par faire des vers; » oui, mais l'un d'eux n'a pas continué, et l'autre, pour avoir été moins prudent, s'est rendu quelque peu ridicule. Nous craignons beaucoup que tel ne soit parfois le sort du poète de *Tarare*, et que certain couplet, cruellement retenu par Palissot [1], ne reste comme un monument de son prosaïsme, à côté du vers de Cicéron, immortalisé par Juvénal. C'est qu'en effet

Apollon de son feu lui fut toujours avare.

Il lui en donna juste assez, comme nous verrons, pour être un coupletier passable, et encore à force d'esprit, de satire, de bonne humeur et... de licence. Il est même remarquable qu'il ne rencontre presque plus en vers ces images neuves, hardies et si souvent heureuses qui scintillent dans sa prose la plus courante. Étant si peu « propre au métier de poésie », comme dit Malherbe, écrire un poème d'opéra, le genre qui exige le plus de facilité poétique et où le seul Quinault a réussi, quelle présomption! Elle serait comique si le « mauvais poète et le hardi musicien [2] », qui étaient en Beaumarchais comme en Figaro, ne s'excusaient pas l'un l'autre, en y joignant l'auteur dramatique.

Il était redevable de quelques emprunts à l'auteur de *Fleur d'épine* et surtout au *Cabinet des fées*. On crut lui jouer « un tour sanglant » en divulguant ces prétendus plagiats; énumérons-les [3]. On lit dans le conte d'Hamilton : « Que diriez-vous si elle vous informait de ce qui s'est passé dans votre conseil? — Tarare! dit le sultan. — C'est justement cela, poursuivit Dinarzade, » et ailleurs : « Et pourquoi vous appelez-vous Tarare? — Parce que ce n'est pas mon nom...; » et encore : « Tarare, répondit l'autre. — Tarare! dit le calife. — Tarare! dit le sénéchal avec tout le conseil, et Tarare! enfin, crièrent tous les galopins qui jouaient dans la cour

1. Palissot, IV, p. 61, édit. Collin.
2. Préface du *Barbier*.
3. Sur « ce tour sanglant » de l'abbé Aubert *et ou* de Mme de Montesquiou, voy. *Memoires secrets*, 17 août 1787 et *Corr. litt.* dite de Grimm, XV, 96 et 98, édit. Tourneux et la lettre sur *Tarare*, de Pitra.

du palais.... » « Hamilton, auteur de ce conte, a tiré très peu de parti d'une bizarrerie qu'il aurait pu rendre plus gaie », dit Beaumarchais, qui a peut-être seul le droit de tenir ce langage, car cette bizarrerie n'est pas médiocrement gaie; mais pourquoi s'avisa-t-il de la rendre tragique[1]?

Tout le conte d'ailleurs est un petit chef-d'œuvre de grâce, de sensibilité et d'enjouement, et vaut les meilleurs de Voltaire. Il a même une qualité qui leur est étrangère: l'ironie n'y est jamais envenimée ni prodiguée ; elle n'est que le piquant de l'esprit. Le tableau de Tarare et de Fleur d'épine en croupe sur Sonnante vaut tous les éloges qu'en fait La Harpe. Mais l'auteur de *Tarare* n'avait que faire de ces mérites : il en trouvait de plus appropriés à son dessein dans *Sadak et Kalasrade*[2].

Ici ses imitations furent aussi directes que celles du « comte de Belflor » dans *Eugénie*. Sadak est soumis à son maître, comme Tarare. Au dénouement, nommé sultan d'Asie (p. 269), il refuse, on le contraint d'accepter. Amurath y est aussi jaloux qu'Atar du bonheur de son sujet (p. 126), et s'y attire l'épithète de tyran. L'idée de la vengeance du sultan par le muet s'y retrouve (p. 171). Kalasrade est sauvée, grâce à un anneau enchanté qui, passé au doigt d'une femme du sérail, la fait prendre pour elle (p. 279). Beaumarchais substituera à ce merveilleux le travesti des deux femmes, qu'il compliquera par le retour jaloux du sultan. Le billet de Doubor, chef des eunuques sauvé par le père de Sadak qui avertit ce dernier (p. 162), suggère la connivence de Calpigi et de Tarare. L'épisode de la barque et celui du plongeon (p. 165) y sont aussi, mêlés à des voyages, à du merveilleux, à des longueurs.

Malgré l'évidence de ces emprunts, malgré la métaphysique enfantine du prologue, malgré la bigarrure des allusions politiques, grâce auxquelles entreront dans *Tarare* la satire et le panégyrique de tous les régimes qui vont se succéder en France, et nous sommes en 1787 ; malgré la faiblesse et la platitude de la versification,

1. Voici une confidence de l'auteur, d'autant plus piquante qu'il n'a pas osé la risquer dans sa préface imprimée, réflexion faite : « J'ai appelé cet opéra *Tarare*, parce que je vous connais, mes chers compatriotes : il ne faut qu'un mot pour vous décider. *La Chasse de Henri III* n'eût eu que son mérite, *la Chasse de Henri IV* a de plus celui de votre enthousiasme. Sans le nom de *tarare* (sic), mon opéra ne serait pas gai, ce mot seul égayera le ton souvent un peu sombre que l'intérêt m'a forcé d'employer. » Var. inéd.

2. Cf. *le Cabinet des Fées*, trentième vol. Amsterdam, 1786.

l'intérêt de l'intrigue était aussi original qu'attachant. On y rencontrait en plusieurs endroits « l'éloquence des situations » ; l'auteur dramatique était donc quitte envers ses modèles. Il est vrai que l'originalité confine à la bizarrerie dans la peinture du héros principal, mais il y a un pathétique très neuf dans la scène où la férocité ennuyée et cruelle du despote torture l'amour du brave Tarare ; l'acte du harem, voluptueux et sanglant, donne l'idée, au style près, d'une copie de *Bajazet* exécutée par Favart ou Crébillon fils; enfin la mutinerie du cinquième acte n'est pas vulgaire, mérite rare suivant La Bruyère.

Nous ne pousserons pas plus loin cette critique d'un livret d'opéra. La préface de Tarare ne démontre-t-elle pas que séparer le poète du musicien, c'est les trahir l'un et l'autre ? Rapprochons-les.

Nous avons exposé dans notre première partie l'histoire des opinions musicales de Beaumarchais, et comment il fut conduit à écrire *Tarare* et sa préface. Le moment est venu d'examiner « sa doctrine sur l'opéra [1] ». Ici nous nous récuserions volontiers, si le danger de se tromper tout à fait était plus grand; mais la matière est de celles où les opinions les plus contradictoires ont été prônées par des autorités considérables. Depuis un siècle, Mozart, Grétry, Ad. Adam, y donnent la réplique à Gluck, à Berlioz et à Wagner, et nous ne voyons pas que plus récemment MM. Spencer et Levêque soient tombés d'accord avec MM. Hanslick et Beauquier [2]. Cela nous met à l'aise, avouons-le, pour analyser les opinions de notre auteur, qui, lui du moins, eut un mérite fort rare dans l'espèce, celui de la clarté.

Aussi bien il ne s'agit pas « de la musique en elle-même », mais de « l'action de la poésie sur la musique et de la réaction de celle-ci sur la poésie au théâtre [3] ».

Revenons d'abord à cette préface du *Barbier de Séville* [4] que l'au-

1. Voyez ci-dessus, p. 101. « Voilà ma doctrine sur l'opéra », fin de la préface de *Tarare; alias* « mon système d'opéra », *ibid.*

2. M. Ch. Beauquier, *la Musique et le Drame.* — M. Hanslick, *Du beau dans la musique*, chez Fischbacher.

3. Préface de *Tarare.*

4. Il se citait même beaucoup plus au long dans le manuscrit et commençait ainsi : « *Un autre homme de sens, mais qui n'a pas leur titre à la confiance publique*, l'auteur du *Barbier de Séville*, écrivait, il y a quinze ans : Notre musique dramatique ressemble trop encore à notre musique chansonnière pour en attendre un véritable intérêt. Il faudra commencer à l'employer sérieusement au théâtre, etc ... » Variante inédite de la préface de *Tarare.*

teur lui-même se plaît à citer dans celle de *Tarare*. Il s'y montre déjà prôneur déterminé et même hardi des préceptes de l'école française sur la musique dramatique. « Il faudra commencer, dit-il, à l'employer au théâtre quand on sentira bien qu'on ne doit y chanter que pour parler, quand nos musiciens se rapprocheront de la nature. » Rameau ne pensait pas autrement, quand il avouait Lulli pour son maître, « tâchant de l'imiter, non en copiste servile, mais en prenant comme lui la simple et belle nature pour modèle[1] ». Puis l'auteur du *Barbier de Séville* s'exprimait nettement sur les qualités de rapidité, d'expression et de variété que devrait acquérir notre musique dramatique pour qu' « au lieu d'opéras, on eût des mélodrames ». Tout le passage où il proposait la danse de Vestris pour modèle du chant expressif et varié témoigne combien son dilettantisme s'était affiné, sous l'influence des observations de Diderot sur la pantomime, et aussi grâce à son assiduité à l'Opéra. C'est un commentaire exquis du mot de Plutarque : « La danse est une musique muette », et Noverre, le Gluck du ballet[2], dut être aussi content que Vestris était flatté.

La préface de *Tarare* reprend la discussion au point précis où celle du *Barbier* l'a laissée. Elle est écrite plus directement sous l'influence de Gluck, qui avait fait faire à l'art un pas de géant vers la solution souhaitée par Beaumarchais et entrevue par Lulli, Rameau et leurs disciples.

L'auteur de *Tarare* subordonne d'abord la musique et la danse au poème, ce qui l'amène à déterminer à quelles conditions ce dernier pourra régner sur ses deux sujets sans les tyranniser. Il termine en prêchant l'union du poète et du musicien, du chanteur et de l'orchestre.

Toute la première partie est un commentaire spirituel des opinions professées dans la préface d'*Alceste*. « Je cherchai, dit Gluck au duc de Toscane, à ramener la musique à sa véritable fonction, celle de seconder la poésie pour fortifier l'expression des senti-

1. Rameau, à propos des *Indes galantes*.

2. Cf. Diderot : « La danse attend encore un homme de génie... la danse est à la pantomime comme la poésie est à la prose... une danse est un poème... Les pas marchés et la pantomime non mesurée sont le récitatif de la danse... C'est à l'orchestre de parler, etc... » (Voy. *Entretiens*, VII, 158, sqq., édit. Assézat.) On le voit, Beaumarchais développe ici et quelquefois copie l'auteur du *Neveu de Rameau*.

ments et l'intérêt des situations, sans interrompre l'action et la refroidir par des ornements superflus ; je crus que la musique devait ajouter à la poésie ce qu'ajoutent à un dessin correct et bien composé la vivacité des couleurs et l'accord heureux des lumières et des ombres.... » Mais comment concilier cette opinion avec celle que Mozart exprime dans cette lettre à son père, datée de 1781 : « Dans un opéra, il faut absolument que la poésie soit la fille obéissante de la musique ? » Beaumarchais ne se préoccupe pas de ces conflits d'autorité. Ils sont graves pourtant, et, après un siècle écoulé, toute une école, celle des symphonistes, soutient encore que « l'expression musicale » doit être mise « au rang des chimères [1] », ou du moins avec M. Hanslick que « la beauté d'une œuvre musicale est spécifique à la musique, c'est-à-dire qu'elle réside dans les rapports des sons, sans égard à une sphère d'idées étrangères, extra-musicales ». Se peut-il en somme que la parole, « cette algèbre de la pensée », selon l'expression de Condillac, tire quelque secours de la musique, « idéalisation du langage naturel de la passion [2] ».

On peut inférer des opinions exprimées par Beaumarchais que, pressé sur ce point précis, il eût limité le pouvoir de la musique à celui de mettre l'âme de l'auditoire dans un *état de cénesthésie*, comme disent certains philosophes, c'est-à-dire de disposition générale à éprouver les sentiments exprimés par le poète, la poésie restant le substantif dont la musique n'est que l'adjectif [3]. Quoi qu'il en soit de toute cette métaphysique de l'opéra, l'auteur de *Tarare*, avec toute l'école française depuis Lulli, admet comme un postulat que « le poème et son amalgame [4] » sont destinés à se soutenir l'un l'autre :

Alterius sic
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Son ton est tranchant : « S'il est vrai, dit-il, *comme on n'en peut douter*, que la musique soit à l'opéra ce que les vers sont à la tragédie, une expression plus figurée, une manière seulement plus forte de présenter le sentiment et la pensée [5].... »

1. Voy. *l'Expression musicale mise au rang des chimères*, dès 1779, par Boyer.
2. Herbert Spencer, *Essai sur l'origine et la fonction de la musique*, traduction de M. Burdeau.
3. De l'emploi de ces deux mots dans ses théories musicales, M. Lévêque a tiré des distinctions fines, et surtout claires.
4. Préface de *Tarare*.
5. *Ibid.*

Après cette entrée en matière où Beaumarchais ne se piquait que d'avoir signalé la cause de l'ennui qui, dans « la maison d'Amphion et de sa race » est d'aussi vieille date que le spectacle lui-même, il entamait « sa poétique à l'usage de l'opéra [1] ».

Que devront être le sujet, les mœurs, les caractères, l'intrigue et le style dans ce poème que la musique doit *illustrer*, pour ainsi dire? Dès les premiers mots, il se déclare contre l'opéra sérieux : « Souvenez-vous d'abord qu'un opéra n'est point une tragédie, qu'il n'est point une comédie; qu'il participe de chacune, et peut embrasser tous les genres. » Ce qu'il prône, c'est donc « le drame chanté », « le mélodrame », comme il disait dans la préface du *Barbier*, ou, pour employer le terme plus exact qui a cours en Italie, l'opéra *di mezzo stilo*, dans lequel rentre en effet *Tarare*. Remarquons tout de suite que ce genre comprendra toute une lignée de chefs-d'œuvre : *Freyschutz*, *le Comte Ory*, *Faust*, et surtout, la merveille de la musique dramatique, *Don Juan* [2]. L'expérience semble donc avoir confirmé sur ce point l'opinion de Beaumarchais.

Quand il répète : « La première éloquence au théâtre est celle des situations [3] », il nous semble que les partisans de la *mélodie absolue* ou de la *mélodie infinie* doivent s'incliner devant cette vérité, qui n'est d'ailleurs que le corollaire de cette autre : « La musique est un invincible obstacle au développement des caractères. » Sur les tons contrastés qui font « qu'un acte repose de l'autre », Beaumarchais aura plus certainement encore pour lui la majorité des musiciens [4], qui sont avant tout désireux de faire résonner toute la lyre.

1. Préface de *Tarare*.

2. M. Gounod a traduit son enthousiasme pour le maître dans une lecture faite à la séance de l'Institut, le 25 octobre 1882. On peut en croire l'auteur de *Faust*, quand il dit de la fin de *Don Juan* : « Cette page est une œuvre de géant; et si jamais elle est égalée, elle ne saurait être surpassée; elle marque le sommet de la tragédie lyrique. »

3. Il l'avait déjà dit textuellement dans la préface d'*Eugénie*.

4. « La loi des contrastes, si essentielle dans toutes les œuvres d'art, l'est peut-être encore davantage pour la musique, qui, à raison de son action directe sur la sensibilité, est plus exposée à produire la satiété et la lassitude. C'est pourquoi les situations musicales du libretto devront être contrastées, de façon que le compositeur puisse faire succéder des morceaux d'un mouvement lent, les ensembles, les chœurs aux soli, les airs, les cavatines aux récitatifs, les passages travaillés et chargés de modulations aux thèmes simples et clairs, etc....» *La Musique et le Drame*, par Ch. Beauquier. p. 57 ; Paris, Fischbacher.

La question du merveilleux qui « laisse le cœur vide [1] » est adroitement conclue par cette remarque, qu'il suffit qu'un sujet d'opéra « dispose aux étrangetés (selon l'expression de Montaigne) ». Cette froideur du merveilleux mythologique ou féerique, et l'abus du spectacle substitué à l'action, sont la partie caduque des opéras de Quinault, les deux défauts que Beaumarchais achève de corriger en idée, quand il ajoute : « Je ne puis être avare de musique qu'en prodiguant l'intérêt. »

Mais il y a là, mêlée à ces vues si nettes et si plausibles, une démonstration oblique du mérite de son poème qui leur fait tort. Comment ne pas sourire de la vanité naïve du raisonnement qui prétend nous conduire invinciblement à conclure que *Tarare* est, par les mœurs, les caractères et les situations, le livret d'opéra idéal ? Comme l'auteur lui a appliqué ses théories en le dépouillant « de tout ce luxe poétique qui est un ton trop exalté pour la scène [2] » !

Où Beaumarchais prêcha mieux d'exemple, ce fut en faisant bon ménage avec son musicien. « Le poète et le musicien, dit Saint-Évremond, égalemen gênés l'un par l'autre, se donnent bien de la peine à faire un méchant ouvrage [3]. » On sait en effet à quels prodiges de patience et de souplesse Lulli et Rameau condamnaient leurs *paroliers*. C'est qu'il faut, comme le remarque Beaumarchais, que « la musique repose du poème et le poème de la musique » ; mais quel problème [4] ! « Laissez donc, dit Grétry, le musicien former son tableau d'après la situation. » D'accord, mais il faut que le poème ménage, sans s'immobiliser, ces repos de l'action chers aux compositeurs, sous le nom de *situations musicales*. Or il n'y réussira que si le musicien laisse souvent le poète maître de hâter l'action, et traite « la partie récitante » en *recitativo secco* ou à peu près. C'est le pacte que Marmontel avait déjà conclu avec Piccini pour sa *Didon* et que Beaumarchais renouvela avec Salieri. « Il a eu, dit-il, *la vertu* de renoncer, pour me complaire, à une foule de beautés musicales dont son opéra scintillait ; uniquement parce qu'elles allongeaient la scène, qu'elles *alanguissaient* l'action. »

Enfin Beaumarchais intervient dans l'éternelle querelle de l'or-

1. Préface de *Tarare*.
2. *Ibid.*
3. Sur les opéras, à M. le duc de Buckingham, 1677. Beaumarchais aurait dû nommer Saint-Évremond parmi les autorités qui renforcent ses dires.
4. M. Beauquier, *op. cit.*, l'appelle « la quadrature du cercle artistique ».

chestre et de la scène. Il avait à cœur de la vider. Dès 1772, il protestait contre ce qu'on appelle encore au Conservatoire, depuis les excès de Dupré, l'*école du cri*. Il écrivait à cette date à M. de la Ferté, intendant des Menus : « J'ai fort recommandé à Mlle Méliancourt de ne pas gâter son superbe organe, en le forçant, comme on ne fait que trop au Théâtre-Italien deParis. Il n'y a pas dans toute l'Italie une cantatrice qui donne la moitié de la voix de Mlle Méliancourt; mais comme elles sont musiciennes, elles se rendent maîtresses de l'orchestre et ne souffrent pas que l'accompagnement les couvre. C'est ce qu'elle doit obtenir de l'orchestre de Paris. » Rousseau avait déjà traité d' « aboyeurs » les chanteurs français; Mozart, exaspéré par les « criailleries » des mêmes chanteurs, appelait des « brutes » ceux qui les toléraient. Mais les infortunés avaient à lutter contre le fracas d'un orchestre indiscipliné, composé de soixante-huit exécutants, sans compter le bruit supplémentaire du bâton du chef d'orchestre qui suait d'ahan pour se faire obéir, et que Rousseau compare à un bûcheron fendant du bois. Or « la voix, comme disait Tartini, n'étant pas un manche de violon », désespérant de se faire entendre en chantant, ils criaient. Mercier nous apprend que, même après Gluck, rien n'était changé ! « On n'a jamais connu parmi nous, écrit-il à la veille de *Tarare*, le charme inexprimable des sons filés, c'est-à-dire l'art de renforcer et d'adoucir la voix, de la conduire par toutes les nuances, non du grave à l'aigu, mais du son le plus rémisse au plus intense, sur chacun des degrés dont la voix est susceptible. L'orchestre n'a pas l'intelligence du *forte piano*, celui de l'Opéra ressemble à un vieux coche traîné par des cheveaux étiques. Jusqu'ici il a été impossible de communiquer à cette lourde masse aucune sorte de flexibilité. » Beaumarchais le tenta et s'avança entre la scène et l'orchestre, un rameau d'olivier à la main. « Prononcez bien, dit-il, apaisez-vous, ce sont pour l'orchestre et les acteurs le premier remède. » Les *Mémoires secrets* nous apprennent combien il eut à se démener pour être obéi. Mais nous avons à citer ici un document plus précis.

L'auteur du poème de *Tarare* a noté soigneusement en marge de son manuscrit le débit de deux passages. Il les lut sans doute lui-même à Salieri et le compositeur s'inspira de cette déclamation, comme celle de Diderot avait servi de modèle au musicien

de *Zémire et Azor* [1] ou celle de la Champmeslé à Lulli. On y peut saisir sur le vif les deux auteurs de *Tarare* appliquant les préceptes de l'auteur du *Neveu de Rameau* sur « l'accent pépinière de la mélodie ». C'est sans doute en souvenir de cette leçon ou d'une autre de ce genre que Salieri écrivait plus tard : « Beaumarchais m'instruit avec une manière paternelle [2]. »

On verra en effet [3] que dans ces deux passages, dont le premier est le meilleur récit de toute la partition et le second un de ses dialogues les plus expressifs, le musicien a suivi une à une toutes les indications du librettiste.

TARARE. Acte III, scène II.

URSON.	Tarare seul arrive au rendez-vous.
Rée. parlé. Petit détail froid. (*Au crayon.*)	Par quelques passes dans la plaine,
	Il met son cheval en haleine
	Et vient converser avec nous.
Vers appuyé.	Sa contenance est noble et fière,
Récit ferme et très vif, largement appuyé.	Un long nuage de poussière
	S'avance du côté du Nord ;
	On croit voir une armée entière :
	C'est l'impétueux Altamort ;
	D'Esclaves armés un grand nombre
	Au galop à peine le suit ;
Lent et très appuyé.	Son aspect est farouche et sombre
	Comme les spectres de la nuit.
Variante inédite. Ton simple et noble.	Tarare est seul, quelques pas il s'avance.
	Var.
Noble et chaud, légèrement ironique.	Pour un rival si chaud dans le débat,
	Seigneur, vous me cédez d'avance
	Le premier honneur du combat ?
	Je suis auprès depuis une heure.

1. Il s'agissait d'écrire sur les paroles de Marmontel : « Ah ! laissez-moi, etc... », l'air de *Zémire* devant la glace magique : « J'avais fait ce morceau deux fois, dit Grétry (*Essai sur la musique*, I, p. 225). Diderot n'en fut pas content sans doute, car, sans approuver ni blâmer, il se mit à déclamer : « Ah ! lais-sez-moi, lais-sez-moi la plen-rer ! » Je substituai des sons au bruit déclamé de ce début, et le reste alla de suite. Il ne fallait pas toujours écouter Diderot lorsqu'il donnait carrière à son imagination, mais le premier élan de cet homme brûlant était d'inspiration divine. »

2. *Beaumarchais et son temps*, II, 406. « Il travailla sous les yeux de Beaumarchais et fit plusieurs morceaux d'après ses conseils.... » Gudin, VII, 287.

3. Voy. p. 203, sqq. et 299, sqq. de la partition de *Tarare*, chez M. Michaëlis, réd. de M. Lefebvre.

Var. inéd. Réponse d'Altam. chantée d'un ton brusque et colérique.	« Peu m'importe un homme si vain, Dit Altamort avec dédain, Pourvu que l'autre me demeure. Du vaincu décidons le sort.
Ton terrible.	— Ma loi, dit Tarare, est la mort. »
Cliquetis d'armes imité par des cimbales.	L'un sur l'autre à l'instant fond comme le tonnerre. Altamort pare le premier, Un coup affreux de cimeterre Fait voler au loin son cimier.
Chant très vif et syllabique sur le mouvement de 6/8 (Cf en note, en effet, p. 207 de la partition, sqq)	L'acier étincelle, Le casque est brisé, Un noir sang ruisselle, Dieux! je suis blessé!
Autre mesure.	Plus furieux que la tempête, A plomb sur la tête Le coup est rendu;
Variante inédite.	La mort est portée Du fort de l'épée, Le bras tendu
Très fort.	Tarare
Suspension génér^le^.	Pare...
Lent et appuyé.	Et tient en l'air le trépas suspendu.
Variante inédite. Récit parlé mais vif.	Altamort éperdu veut se remettre en garde : Sans quitter le fer engagé Tarare lui saisit la garde,
Repos.	Et du poing sanglant détaché Le cimeterre est arraché.
Ton lent et profond.	Alors vous eussiez vu rugissant de colère Altamort ne point fuir le glaive meurtrier.
Marche. Ton profond mais très vif.	Dans sa rage il espère se faire un bouclier Du corps de l'adversaire, de ses bras le lier, Et l'entraîner par terre.
Ton abattu, récit.	Il s'élève sur l'étrier. Pendant qu'il hésite et chancelle, Tarare courbé sur sa selle
Ton brillant et fougueux.	Pique en avant. Son fier coursier, Sentant l'aiguillon qui le perce, S'élance et du poitrail renverse Et le cheval et le guerrier.
Vers parlés mais très vite.	Tarare à l'instant saute à terre, Court à l'ennemi terrassé :
Ton consterné.	Chacun frémit, le cœur glacé, Du terrible droit de la guerre....
Var. inéd. Récit affectueux.	Mais ce vainqueur par l'honneur animé, Rougirait d'employer le glaive Contre un ennemi désarmé. Il lui tend la main, le soulève.

Air noble et doux.

« Ne crains rien, superbe Altamort,
Entre nous la guerre est finie ;
Si le droit de donner la mort
Est celui d'accorder la vie,
Je te la laisse de grand cœur;
(*Var.*) Contre un soldat dont tu fais le malheur
Pleure longtemps ta lâche perfidie. »

V. in. Récit parlé mais assez vif.

Il s'en éloigne avec douleur.
Vaine, hélas! trop vaine faveur!

Récit parlé simple mais assez vif.

Celui dont les armes, etc... *jusqu'à*... expirait.

ATAR. — Chant prononcé, mais lent et profond.

Partout il a donc l'avantage!
Ah! mon cœur en frémit de rage!

Récit parlé.

Quand par le combat, etc., *jusqu'à*... cette imprudence.

Récit parlé. Ton sombre et profond.

Sans les clameurs d'un père épouvanté
Le temple était ensanglanté ;
Mais son pouvoir força le nôtre
D'arrêter un crime opportun
Qui m'offrait dans la mort de l'un
Un prétexte pour perdre l'autre.

Inutile et obscur. (*Au crayon.*)

Récit, ton dégagé.

(Il voit entrer les Esclaves) (*en marge mss.* 111),
« Tout le Sérail, etc... *jusqu'à*... ne les trouble pas.

Scène VI de l'acte III.

ATAR.

« Quel insolent ici?

ATAR. Ton terrible.

D'où vient cette voix déplorable?

Récit parlé, coupé par l'excès du trouble.

Seigneur... etc., *jusqu'à*... rien de ce qu'il dit. »

ATAR. Ton terrible.

« Il parle ce muet. »

CALPIGI.

« Que dis-je?
Parler serait un beau prodige. »

Var. du ms I.

Ah, hon, baba, mamor habi (*vers biffé*).

ATAR. Ton réfléchi, parlé.

« O bizarre sort de ton maître,
Tu maudis quelquefois ton être :

Chant narratif, simple.

Je revenais, les sens agités,
L'honorer de quelques bontés,
Soupirer l'amour auprès d'elle.

Animé par degrés.

A peine..., etc., *jusqu'à*... pareil dédain. »

Imitez le ton d'Astasie au désespoir.

« Farouche Atar, etc... *jusqu'à*... de fureur. »

Plus de chant du tout, l'accent de la fureur.

« Farouche Atar, etc... *jusqu'à*... suis mes pas. »

ATAR. Récit parlé.

« Rattache aussi mon brodequin
Sur le corps de cet Africain,

Air violent, chanté avec égarement.	Malheureux nègre, etc... *jusqu'à*... le sang.
Ton profond et parlé.	Si l'insolent pouvait jamais connaître Quels dédains il vaut à son maître.
Avec fureur.	Et c'est pour cet indigne objet, C'est pour lui seul qu'elle me brave! »

Silence total.

Simple.	Calpigi, je forme un projet :
Vif et violemment parlé.	Coupons la tête à cet Esclave, etc... *jusqu'à*... ici son époux. »
	CALPIGI.
Air vif et du plus grand trouble.	De cet horrible, etc... *jusqu'à*... ramènerez toujours.
La première (*sic*) hémistiche avec fureur. Le reste d'une ironie amère, un peu chanté.	ATAR (furieux). La ramener, etc... *jusqu'à*... j'adopte une autre idée.
Air d'une joie ironique.	Elle me croit l'âme, etc... *jusqu'à*... le Superbe à jamais.
Parlé vite.	Calpigi ! etc... *jusqu'à*... à l'instant.
Récit scandé comme un homme au bout de ses forces.	Prends-moi ce vil muet, etc... *jusqu'à*... d'autre amant.
Reprise vite et brillante.	Je veux que l'hymen, etc... *jusqu'à*... elle soit la risée !
Parlé tranquille.	A présent, Calpigi, etc... *jusqu'à*... qui l'attend.

Il reste à examiner maintenant comment, « ayant posé une saine doctrine », notre auteur « joignit un exemple au précepte » et tâcha d'entraîner les suffrages par « l'heureux concours de tous deux [1] ».

Il serait curieux de pénétrer plus avant que nous ne venons de faire dans le secret de la collaboration musicale des deux auteurs de *Tarare ;* mais nous ne le pouvons que par conjecture. Sans doute Beaumarchais vida son portefeuille d'amateur, « musicien par occasion », sur la table du compositeur. Nous ne serions pas surpris qu'il en ait tiré l'air sautillant de *Calpigi* que tout Paris fredonnera bientôt dans *Madame Angot*, et qui nous parviendra, immortalisé par plusieurs chansons de Béranger. Outre l'honneur d'avoir réglé l'interprétation de l'œuvre commune, il faut accorder aussi à Beaumarchais celui d'avoir contribué, en obtenant « des sacrifices », à donner à la musique « cette couleur mâle et énergique, ce ton rapide et fier » que l'on y peut goûter encore. Mais une simple lec-

1. Préface de *Tarare*.

ture de la partition de *Tarare* suffira aussi à indiquer tous les passages où il ne faut pas chercher sa main. Elle n'est pas assurément « dans la partie qu'on nomme récitante », où Salieri, malgré quelque monotonie, se montre le digne élève de Gluck, ce glorieux héritier de la science française[1] des Rameau et des Lulli, non plus que dans ces « renforcements énergiques que ce compositeur habile a soin de jeter dans l'orchestre, à tous les intervalles possibles ». A-t-on écrit depuis cent ans beaucoup d'airs d'une expression aussi mâle que celui d'Atar, aussi piquante que la cantilène de Spinette, aussi touchante que la romance d'Astasie au quatrième acte ? Et combien pourrait-on compter d'airs de ballet aussi agréables que celui du troisième acte? La critique compétente, devenue, à quelques exceptions près[2], enfin plus équitable, admire dans la musique de *Tarare* les efforts d'un art savant et des trouvailles mélodiques et rythmiques qui dépassent le talent d'amateur de Beaumarchais, d'ailleurs très distingué[3].

Outre ses airs connus, nous en avons retrouvé une douzaine notés par lui dans ses papiers; ils ont un rare cachet d'agrément et de distinction[4]. Ils sont surtout très bien adaptés aux paroles. Cependant il y a bien loin de l'art de marier les rythmes d'un couplet et d'un air à celui de traduire harmonieusement la dominante et les nuances des passions, de blasonner un personnage de mélodies caractéristiques, de varier les retours d'un motif directeur et d'escorter d'un récitatif souple et discret le développement des situations. Mais ne

1. Cf. *les Maîtres de l'opéra français*, par M. Bretow-Lafargue, *Revue des Deux Mondes*, 15 juillet 1884.

2. Nous sommes étonnés de noter en tête de ces exceptions M. Beauquier, *op. cit.*, p. 80. Généralisant l'aveu de Beaumarchais sur le sacrifice qu'il exigea d'une foule de beautés musicales, ce critique prétend « qu'elles en sont absentes ». Nous le renvoyons à la partition éditée chez Th. Michaëlis, réd. de M. Lefebvre. Quant à l'argument qu'il tire contre l'union du poème et de la musique dans *Tarare*, de ce fait que cet opéra a pu servir à l'apothéose de tous les régimes, il est fort mince, puisqu'il ne porte que sur la fin.

3. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 19 et *passim* et ci-après, p. 336.

4. Nous trouvons M. d'Heylli bien sévère pour la musique du *Barbier* (1775, chez Ruault, in-fol.; elle est à la bibliothèque du Conservatoire). Celle des *Deux Amis* « a été exécutée avec applaudissement à Paris, toutes les fois qu'on y a joué ce drame », nous dit l'auteur. Ce qui suffirait d'ailleurs à prouver que Beaumarchais connaissait les préceptes de l'art, et, entre autres, le plus ancien et le plus profond de tous qui est renouvelé des Grecs : « Le rythme est le mâle; la mélodie est la femelle ». C'est le bonheur avec lequel, retrouvant d'instinct le sentiment originel de la mélodie primitive, il a su faire une langoureuse cantilène de l'air de *Marlborough*, heurté et altéré par la vivacité française vers le début du XVIIIe siècle.

nous risquons pas davantage dans une critique où nous n'avons d'autre autorité que celle de notre oreille, *ex voluptate fides*. Peut-être une représentation de *Tarare* nous obligerait-elle à répéter ce que Beaumarchais disait des opéras de son temps : « Tel morceau détaché qui nous charmait au clavecin, reporté du pupitre au grand cadre, était près de nous fatiguer s'il ne nous ennuyait pas d'abord[1]. »

Il est certain du moins qu'il faut savoir quelque gré à Beaumarchais d'avoir rendu attentif un public qui, selon le mot de Carmontelle, n'écoutait plus que la danse; de l'avoir passionné pour des héros d'opéra, dont « tout le bonheur et tout le malheur, au dire de Grimm, s'était réduit jusque-là à voir danser autour d'eux ».

En appliquant à la musique dramatique cet esprit inventif qu'il avait jadis porté dans le drame, il contribua à répandre dans notre pays, sinon à les consacrer par un chef-d'œuvre, des théories capables, après tout, de renouveler l'art et destinées à avoir une si bruyante fortune chez nos voisins d'outre-Rhin, moins inventeurs qu'ingrats. Depuis *Minna de Barnhelm* jusqu'aux *Niebelungen*, combien de drames et d'opéras dont les admirateurs enthousiastes et les auteurs eux-mêmes[2] oublient trop volontiers les véritables origines ! Mais d'autres soutiendront mieux[3] ces revendications légitimes de l'art français; il nous suffira d'avoir montré, par cet aperçu sur Beaumarchais musicien et librettiste, que, s'il ne réalisa pas cet accord parfait du poème et de la musique, qui reste encore un problème obscur, malgré l'éclat d'un chef-d'œuvre tout récent[4], du moins il

1. Préface de *Tarare*.

2. Il ne faut pas mettre Lessing parmi ces ingrats; il a écrit, en effet, dans la préface de sa traduction des *Entretiens*, édit. de 1781 : « Diderot paraît, en général, avoir exercé beaucoup plus d'influence sur le théâtre allemand que sur celui de son pays.,.. Je saisis l'occasion de témoigner ma reconnaissance à un homme qui a eu tant de part à la formation de mon goût.... Je sais bien que sans les exemples et les leçons de Diderot il aurait pris une tout autre direction. » *Dramaturgie de Hambourg*, traduite par M. de Suckau, revue et annotée par M. Crouslé, p. 397. Cf. aussi l'introduction de M. Mézières, p. 20, sqq. Mais Schiller écrivant : « Le génie allemand est arrivé à la gloire sur les pas des Grecs et de l'Anglais », oubliait ce qu'a très bien montré M. Crouslé (*Lessing et le Goût français en Allemagne*, p. 377, sqq.), à savoir que Lessing lui-même n'a bien goûté les Anglais qu'à travers les traductions et imitations françaises.

3. Voy. *les Maîtres de l'opéra français*, par M. Bretow-Lafargue, *Revue des Deux Mondes*, juillet 1884.

4. *Sigurd*, où toutes les difficultés de cette donnée sont abordées avec franchise et résolues avec intérêt, comme le prouve l'attention soutenue du public, du moins à Paris.

aida Salieri à en offrir une solution approchée et intéressante. Ainsi, poussé par l'activité de son esprit, donnant l'essor au moindre de ses talents, il rencontra encore le succès et une estime durable ; sa vanité est excusée une fois de plus.

CHAPITRE IX

SUITE ET FIN DE LA TÉTRALOGIE DE FIGARO
LA MÈRE COUPABLE

Pourquoi Beaumarchais revint au drame. — Examen de *la Mère coupable*. — Qu'elle est moins une suite du *Mariage de Figaro* que d'*Eugénie*. — Son dénouement comparé à celui de *Misanthropie et Repentir*. — Défense inédite de la pièce par l'auteur. — Hardiesse et intérêt particulier de cet adieu de Beaumarchais au théâtre.

Tour à tour fauteur impuissant et critique aigri des empiétements du drame sur la tragédie, La Harpe a exercé sur *la Mère coupable* toutes les rigueurs de son goût dédaigneux. Depuis l'ambiguïté du titre jusqu'aux solides qualités du quatrième acte, tout a passé sous sa férule. Si tant de sévérité chez l'Aristarque du *Lycée* et chez ses imitateurs part d'une irritation secrète de voir Beaumarchais dépenser son génie dans un genre inférieur, nous lui pardonnerons : il a fait *Mélanie*[1]. Mais, au lieu de s'indigner ou de s'étonner de ce retour de l'auteur du *Barbier* et du *Mariage* au drame, n'est-il pas plus sage de chercher à l'expliquer?

Beaumarchais avait un goût décidé pour la morale en action, « un fond de moralité, comme dit le bon Gudin, qui le ramenait à peindre des situations pathétiques[2] ». Que d'hymnes à la vertu dans ses Mémoires! Que de tirades morales dans son théâtre! Il partait surtout en guerre contre les inégalités sociales[3] dont les femmes étaient les victimes : témoin l'affaire Kornman, où il mit si étour-

1. Cf. M. J. de Chénier, épître à Voltaire : « Tu lui pardonneras, il a fait *Mélanie*... » et *Virginie*, hélas!

2. Gudin, VII, 307.

3. « Leurs vieilles lois pénales si absurdes contre les femmes... » variante de *la Mère coupable;* cf. édit. d'Heylli et Marescot, IV, 368. — « Toutes ses pièces, même son opéra, sont des plaidoyers en faveur des femmes. » Gudin, VII, 307.

diment le doigt entre l'arbre et l'écorce. N'oublions pas surtout qu'il était le protecteur-né de cinq sœurs [1]. De là un sentiment chevaleresque à l'égard du sexe faible qui se démentira une fois, il est vrai, en face de Mme Goezman, mais qui persiste dans son théâtre. Ne le retrouvons-nous pas jusque dans *la Folle Journée*, dans ce plaidoyer de la victime de Bartholo pour ses compagnons d'infortune où il voyait *le nerf du troisième acte* [2]? Il reprit dans *la Mère coupable* son thème favori. On a vu d'ailleurs quelles circonstances extérieures en assombrirent le ton. Il en est d'autres plus littéraires.

« Je crois, disait Diderot, qu'on pourrait faire un *Misanthrope* nouveau tous les cinquante ans [3]. » Beaumarchais pensa de même du *Tartuffe* [4]. La morale philosophique prétendait remplacer dans les âmes la dévotion du siècle passé; il conçut donc un *Tartuffe* de morale qui prouverait en action qu'il est avec la philosophie, comme avec le ciel, des accommodements. L'idée était bonne, mais que vaut l'exécution? Ce n'est pas la hardiesse qui y fit défaut.

Beaumarchais entreprit de faire le nouveau *Tartuffe* en alliant Diderot à Molière. Le premier manuscrit de sa pièce est intitulé : *Drame intrigué*. Cette épithète s'explique par l'endroit de la préface qui annonce « une intrigue de comédie fondue dans le pathétique d'un drame », et bien mieux encore par ce passage d'une lettre inédite à un censeur pointilleux :

Ah! je suis bien coupable ou plutôt bien inepte, si toutes les absurdités qui vous ont frappé dans l'ouvrage y existent! car je me suis donné comme la plus grande tâche dramatique à remplir, ce double plan que j'ai lié par l'intrigue et par l'intérêt...; car je n'ai point voulu, Monsieur, faire une

1. Voy., par exemple, sa lettre à Miron, ci-dessus, p. 23, pour la haute conscience qu'il avait de ce devoir, au lendemain de l'affaire Clavijo.

2. Édit. d'Heylli et Marescot, préface du *Mariage*, III, 19. — Sedaine, dans la lettre que nous publions plus haut, p. 83, le félicite d'avoir « élevé le ton de Marceline »; les comédiens et le public le trouvèrent guindé. Voy. la coupure qu'ils imposèrent : préface du *Mariage*.

3. Diderot, VII, 151, édit. Assézat.

4. Palissot, dans ses *Petites Lettres sur de grands philosophes*, avait indiqué « le Tartuffe de société, comme on a fait celui de religion », parmi les caractères qui restaient à mettre en scène. C'était une réplique à Diderot soutenant (et nous avons vu Beaumarchais accepter ce jugement, *Théâtre*, édit. d'Heylli et Marescot, I, 37) qu'il n'y a dans la nature humaine qu'une dezaine tout au plus de caractères vraiment comiques, et marqués de grands traits (*Entretiens sur le Fils naturel*).

tragédie bourgeoise, ni une comédie, mais un *drame bien intrigué*, pour montrer ce que vaut ce genre, si de plus habiles s'en emparent. Reste à savoir si je l'ai fait !

Et il risquait l'alliance de ces contrastes dans le temps même qu'il écrivait : « Quand je veux rire, c'est aux éclats; s'il faut pleurer, c'est aux sanglots, je n'y connais de milieu que l'ennui. » Qu'il eut de peine à éviter ce milieu ! On prend d'abord de l'humeur en le voyant aggraver la peccadille de la comtesse et de Chérubin, après avoir paru promettre[1], dans la préface du *Mariage*, qu'il s'en garderait bien. Si la tristesse de l'adultère, que le drame nous force à découvrir, est l'expiation de certaines gaietés indécentes de la comédie où il germait, elle est cruelle pour les personnages comme pour l'auteur. La violence d'Almaviva s'est accrue aux dépens de son esprit, et il est par trop dupe du nouveau Basile; c'est un Orgon sentimental qui ne fait ni trembler ni rire. Nous boudons doublement Suzanne d'avoir si mal choisi pour mal faire, et nous répéterions presque avec elle, à Figaro engourdi : « Sais-tu, mon pauvre Figaro, que tu commences à radoter ? » Il n'est plus de verte allure; il arrive toujours trop tard, et ne sert guère, dans la pièce, qu'à sauver la caisse. Ce Figaro qui drogue sérieusement[2] la maison Almaviva, qui refuse « un vil salaire[3] », n'est plus Figaro. Il serait en droit de protester et de dire à son frère, comme certain personnage de comédie maltraité : « Eh ! tu me déguises trop ! » De l'alerte quadrille du *Mariage*, la comtesse seule est reconnaissable; tous les autres jouent faux, et la faute en est à Begearss.

Le nouveau Tartuffe a fait trop de dupes dans la maison, il y connaît trop de secrets, il est trop fort et trop noir[4]; il ne saurait

1. « Quand mon page aura dix-huit ans, avec le caractère vif que je lui ai donné, je serai coupable à mon tour si je le montre sur la scène. » On voit que, pour être resté à la cantonade, Chérubin n'en a pas moins fait des siennes entre *l'Époux suborneur* et *la Mere coupable*.

2. « FIGARO. — Suzanne ! des gouttes à ta maîtresse ; *tu sais comment je les prépare*. » (Acte IV, sc. XVIII.) On lit dans le manuscrit, à la scène XVI de l'acte IV : FIGARO. — C'est vous qui la ferez mourir. (*Il lui tâte le pouls.*) »

3. « Non, s'il vous plaît; gâter par un vil salaire le bon service que j'ai fait ! » Acte V, sc. VIII, édit. d'Heylli et Marescot, IV, 356.

4. C'était l'avis de Baudin des Ardennes, dans une lettre intime adressée à l'auteur. Sa critique, tout émoussée qu'elle soit par la politesse de l'éloge, n'en est pas moins formelle. Nous reproduisons cette lettre, parce qu'elle offre un mélange assez curieux de philosophie politique et littéraire qui devait être alors le ton dominant des entretiens de Beaumarchais avec ses amis; car il en eut toujours, quoi qu'on en ait dit. Voy. Appendice, n° 39.

prêter au moindre mot pour rire, et Dorine elle-même eût perdu sa verve à le chercher. Suzanne devenue honteuse et Figaro morose ne purent donc le rencontrer. D'ailleurs Suzanne a ses raisons pour baisser le caquet. Elle s'en expliquait assez crûment d'abord à la scène IV de l'acte I. A la caresse de Begearss : « Je n'ai jamais vraiment aimé que toi », elle répondait : « Monsieur, il vous prend là d'obligeants souvenirs.

« BEGEARSS. — L'ai-je donc jamais oublié? (*Il lui prend la main.*) »

Notons aussi que Figaro, qui dans *le Mariage* se grattait le front, se le frappe dans *la Mère coupable :*

« LE COMTE. — Vous lui devez de la reconnaissance; au fait, nous lui en devons tous. (*Figaro, sans parler, se frappe le front; Begearss l'examine et sourit.*) »

Et vraiment ses allusions au passé sont pénibles pour nous.

« BEGEARSS. — Est-on brutal à cet excès?

« FIGARO. — Monsieur, si je prends un arbitre de mes procédés avec elle, ce sera moins vous que tout autre, et vous savez fort bien pourquoi. » Et nous aussi, hélas!

Mais que l'autre Tartuffe a mal profité des leçons de son homonyme! Figaro a raison. « Mon politique babille et se confie. Il a perdu le coup. Y a faute. » (Acte II, scène VII.) — Dans la scène IV de l'acte IV, son babillage sur la morale et la politique n'est nullement motivé, tandis que si Tartuffe est amené à expliquer à Elmire les dessous de sa morale, c'est pour le bon motif.

Begearss était même goguenard d'abord. Nous lisons, en effet, dans le manuscrit :

« SUZANNE. — Malgré son amour pour Léon?

« BEGEARSS (*soufflant sur la prise de tabac*). — J'ai soufflé dessus.... Il n'est plus. » Et plus bas : « Ta comparaison d'un génie.... Cette image brillante a fait passer un peu de poésie badine dans la mienne.... » On voit que son ironie n'était pas légère.

Sa fatuité, déplaisante encore dans la pièce imprimée, confinait d'abord à la naïveté. Il se mirait dans sa propre coquinerie, et s'écriait, à la fin du premier acte : « *Quel coup de maître! science profonde de l'intrigue :* l'un apporte l'écrin croyant qu'il ne s'agit que d'en faire un pareil; l'autre poursuit l'idée bizarre d'y insérer un bracelet, et moi qui ne veux que la lettre[1].... »

1. Variante inédite, comme les précédentes.

Et puis il déroge : repoussé par la maîtresse, il descend à la livrée. Tartuffe l'eût désavoué. C'est ainsi que Beaumarchais fut puni pour avoir désobéi à Gudin et oublié sa devise des *Mémoires* et sa préface du *Mariage* : « Je hais... partout la satire personnelle ». Begearss est le principal défaut de la pièce ; c'est lui qui la gâte comme son homonyme venait de gâter la vie de l'auteur.

Et quel style ! Abandonnons-le aux critiques de Geoffroy, revues et augmentées par La Harpe ; c'est ici qu'il ne faut pas compter avec Beaumarchais, suivant le mot de Sainte-Beuve. *La Mère coupable* est la pièce que notre auteur a écrite le plus rapidement ; c'est un fait qu'atteste l'aspect du manuscrit primitif[1]. Sur la première page, Beaumarchais a écrit *de sa main :* Première esquisse informe de *la Mère coupable*. C'est donc là le manuscrit original ; or les corrections que l'auteur y a faites postérieurement rendent ce manuscrit *à peu près conforme à l'imprimé*. Qu'on se souvienne maintenant de la patience et du nombre des retouches qu'avaient dû subir les manuscrits de ses œuvres précédentes, et l'on verra que les bigarrures, disons le mot, le galimatias de certains passages, ont dans cette hâte, bien plus que dans le déclin de son esprit, leur véritable explication.

L'action, qui est toujours la partie forte des pièces les plus faibles de Beaumarchais, se ressent ici de cette négligence. Bien nouée au premier acte, elle se complique trop dans le deuxième, languit au troisième et jusqu'au milieu du quatrième ; ensuite elle s'échauffe, marche et se dénoue vivement, mais en rappelant trop celle du *Tartuffe*.

Cependant, s'il y a place pour l'ennui dans ce drame lugubre, certaines scènes le sauvent du ridicule, et celle de l'épouse coupable qui prie, tandis que le mari menace, vaut tous les drames de l'auteur de *la Brouette du vinaigrier*, et même l'acte fameux d'Arnaud, qui tirait tant de larmes à Fréron, et provoquait cette apostrophe hyperbolique de Gilbert :

Muse, entends-tu Comminge et son amante en pleurs ?

La critique de nos jours en convient volontiers, mais elle ne par-

1. Nous avons retrouvé dans les papiers de Beaumarchais trois manuscrits de *la Mere coupable*. Sur la feuille qui enveloppe le premier, Beaumarchais a écrit : « Première esquisse informe de *la Mere coupable* », et en haut de la première page : « Esquisse informe du plan de *la Mere coupable* ».

donne pas à Figaro d'avoir vieilli. « Il n'est plus Figaro, disait-on récemment, il est lui aussi *devenu* sensible [1]. » Il l'avait toujours été, comme son père.

Oublions donc, pour juger sans prévention l'effet scénique de *la Mère coupable*, qu'elle est une suite imprudente du *Barbier* et du *Mariage*. Rompons, malgré l'auteur, le lien trilogique qu'il a voulu nouer entre les deux comédies sœurs [2] et ce drame bâtard. Disons-nous plutôt que *la Mère coupable* est l'épilogue d'*Eugénie*, que Figaro est un Drinck repenti, qui continue pour le bon motif ses petites machinations postales [3], qu'il a épousé Betsy, et en fait son auxiliaire à tout prix; que la comtesse est une Eugénie qui aurait pris sa revanche, et demandons-nous si le comte doit pardonner. Dès lors plus de gais souvenirs venant à la traverse de la thèse de morale que Beaumarchais a posée, et elle nous paraîtra aussi bien tranchée que hardie.

Un critique délié et impartial [4] estime que le pardon d'Almaviva est trop prévu, et il préfère à son élan de sensibilité, que le public a déjà escompté, l'intervention imprévue des enfants dans *Misanthropie et Repentir* [5].

Le reproche eût touché faiblement Beaumarchais ; jusque-là il n'avait guère compté l'imprévu parmi les éléments d'intérêt de ses pièces, bien au contraire. Toute cette critique de l'amour adultère dans *la Mère coupable*, qui est d'ailleurs si ingénieuse, néglige un point capital, à savoir que Rosine est beaucoup moins coupable qu'Eulalie. Il y a eu « surprise nocturne et violence [6] », et le vrai coupable s'est puni par une mort volontaire et héroïque [7]. Ce sont

1. M. Welschinger, *le Théâtre de la Révolution*, p. 422.
2. Voy. préface de *la Mere coupable*, édit. d'Heylli et Marescot, IV, 197.
3. Voy. acte II, sc. VIII et acte IV, sc. XVIII.
4. Saint-Marc Girardin, *Cours de littérature dramatique*.
5. On lit dans *Favart aux Champs-Elysées*, joué au Vaudeville en 1799 : « MOMUS. — Ce ne serait rien que cela, si vous n'aviez pas fait de drame, surtout votre dernier. — BEAUMARCHAIS. — Ma *Mère coupable?*... Hélas! on n'en parle plus. — MOMUS. — Elle a produit beaucoup d'effet. — BEAUMARCHAIS. — Bien moins que *Misanthropie*. — MOMUS. — C'est tout simple : vous n'aviez ni chien, ni papillon. » Gudin se fâcha contre cet éloge équivoque. Les auteurs répliquèrent, protestant de leur admiration pour Beaumarchais ; de là deux lettres aigres-douces dans le *Journal de Paris*, an VII, 16 prairial.
6. *La Mère coupable*, acte II, sc. I.
7. *Dans la vive attaque d'un fort où il n'était pas commandé.* Acte II, sc. I, p. 240, édit. d'Heylli et Marescot. — M. de Lescure le tue spirituellement, mais inexactement, dans « un duel malheureux pour lui et heureux pour Beaumarchais, à qui, etc... », p. 35, *Discours sur Beaumarchais*.

là des circonstances que Beaumarchais a adroitement ourdies pour rendre son héroïne plus intéressante et le pardon moins choquant, sinon plus émouvant.

Ce n'est pas le public de nos jours qui contesterait la moralité de ce dénouement : n'a-t-il pas applaudi depuis lors et hier encore[1] des thèses plus audacieuses ? Gudin lui eût fait amende honorable, après avoir écrit avec une indignation fille de l'amitié, à propos de *la Mère coupable :* « Quand on connaît le théâtre, on sent combien il est difficile de traiter un tel sujet d'une manière pathétique devant un parterre dédaigneux, toujours porté à rire des infidélités des femmes, et qui aujourd'hui affecte une sévérité inconnue du temps de Molière, sévérité nuisible à ses plaisirs, mortelle à l'art du théâtre, pédantesque, et donnant au parterre, si je l'ose dire, bien plutôt l'air d'une assemblée de tartufes de mœurs que d'une réunion de gens d'esprit et de vrais comédiens[2]. »

Il semble d'ailleurs que l'auteur de *la Mère coupable* ait pressenti les brillants continuateurs que lui réservait l'avenir, car, dans une lettre inédite[3], où il présente éloquemment la défense de sa pièce, il disait :

Je me suis imposé, Monsieur, ce grand travail, *comme une des conceptions les plus fortes qui pussent sortir de ma tête et qui donnât l'idée d'une route nouvelle à parcourir à nos auteurs.* Ai-je rempli ce but ? C'est la question qui reste à décider, mais l'intention du moins n'en peut être équivoque.

Le ton de tout ce plaidoyer est aussi sincère. Après l'avoir écouté, on sera peut-être moins porté qu'on ne l'a été jusqu'ici à douter de sa parole, quand il affirme dans sa préface que « ses deux premières comédies ne furent faites que pour préparer » ce *drame bien intrigué.*

Il prouve d'abord chaleureusement que Léon et Florestine sont étrangers l'un à l'autre par la loi comme par la nature :

La critique est aisée et l'art est difficile, a dit le sage, mais froid Destouches. *J'ai travaillé vingt ans* à composer la situation épineuse que vous me reprochez comme *un inceste*, lequel serait *horrible à montrer*

1. *Claudie ; Denise.*
2. Édit. Gudin, VII, 295.
3. Voy. Appendice, n° 10.

au théâtre! et qui n'est dans ce drame qu'un double adultère avéré qui rend les deux enfants *étrangers l'un à l'autre,* comme vous et moi nous le sommes. Étudiez bien cette question; elle en vaut la peine. *Sans la moralité qui en résulte, l'adultère lui-même serait déjà trop fort.*

Avec quelle tendresse pour son Figaro, « le vieux valet », « le pauvre valet », il tente de nous prouver que c'est lui « le héros de la pièce », « supérieur aux fripons » :

J'ai voulu que ce vieux valet eût l'insigne honneur de sauver, à travers une action terrible, toute la fortune de son maître, et de délivrer la famille d'un monstre qui la dépouillait. S'il l'avait fait dès le commencement, la pièce aurait fini au second acte, et s'il ne l'eût pas fait au *dernier*, tout se fût passé en apprêts, en ce qu'on nomme des *fils tendus à faux*. Le scélérat eût tout volé; le vieux valet restait vaincu; la pièce finissait fort mal, et le spectateur fatigué s'en retournait très mécontent et de l'ouvrage et de l'auteur.

La cause est médiocre, mais dans l'examen des critiques adressées à l'intrigue, au pathétique, au détail des caractères, il nous semble que la dialectique de notre auteur n'a rien perdu de sa souplesse et de sa vigueur. Il a d'ailleurs gagné en bonhomie : qui ne se sentira ému de ce dernier trait lancé en post-scriptum par le vieux Beaumarchais :

Je voulais répondre en deux mots, accablé que je suis d'affaires affligeantes! Mais quand on défend son enfant, on fait comme notre comtesse : on va plus loin qu'on ne le veut. Heureux lorsqu'on s'en tire avec autant de bonheur qu'elle! Peu d'auteurs doivent s'en flatter.

Après avoir lu ce dernier plaidoyer de notre auteur, on conclura sans doute avec nous que *la Mère coupable* fut l'erreur intéressante d'un vieillard indulgent, qui rêvait de marier, dans une œuvre suprême, la sensibilité attendrie de sa jeunesse à la mâle gaieté de son âge mûr. Il n'y réussit pas; le sujet se refusait à être égayé, *sunt lacrimæ rerum*. Il eut du moins l'honneur d'indiquer avec netteté un alliage hardi de gaieté et de pathétique que l'on n'avait pas revu depuis le *Tartuffe*, que Diderot n'avait pas osé renouveler après les essais timides de La Chaussée dans *le Préjugé à la mode* et surtout dans *l'École des mères* [1], que Voltaire défendit dans ses

1. Cf. I, XVI, édit. de La Chaussée, de 1762, une dissertation de Fréron là-contre, et pour la conformité du drame avec nos mœurs, contre M. de Chassiron. Fréron veut la séparation des deux éléments essayée dans *le Préjugé à la mode*, et qui

préfaces [1] mieux que dans ses comédies grimaçantes, et qu'il était réservé aux auteurs de notre temps de faire applaudir en prose et en vers.

Quant au personnage sur lequel il était en droit de compter pour préparer et sauver les dissonances du sujet, sa carrière est remplie. Beaumarchais rêve bien pour lui une dernière métamorphose [2], mais il n'aura pas le temps de l'accomplir. Figaro a d'ailleurs reçu presque toutes les confidences de son père, le moment est venu de l'interroger à loisir. Replaçons-le d'abord dans son milieu, dans ce théâtre dont il est l'âme.

pour La Harpe, XI, 419, fait le mérite hors pair de *l'Ecole des mères*. Voltaire prône cet alliage dans la préface de *l'Enfant prodigue*, IV, 236, édit. Beuchot. — Sur Chassiron, cf. Voltaire, VI, 2, *ibid.*

1. Cf., outre *l'Enfant prodigue*, La Harpe, XI, 433, etc....
2. Voy. Appendice, n° 40, p. 122 : « Je veux faire une autre pièce, etc.... »

CHAPITRE X

ASPECT GÉNÉRAL DU THÉATRE DE BEAUMARCHAIS. — FIGARO.

La société, la famille, les passions et les vices. — Figaro. — Moralité de ce théâtre.

Le théâtre de Beaumarchais présente la société comme viciée par les abus qui sont devenus des lois. La politique n'est « au fond qu'une sublime imposture », qui envoie des milliers de braves gens « se faire tuer pour des intérêts qu'ils ignorent ». Le commerce et l'industrie, qui « réparent les brèches que la guerre a faites », sont vilipendés et découragés ; la ferme entrave les échanges ; la marine de guerre méprise la marine marchande ; les grands corps de l'État sont des forces antagonistes. La justice est à l'encan, comme ses charges ; la police est, comme l'ordonnance, « indulgente aux grands, dure aux petits ». Les ministres sont au-dessous de leur tâche, ou empêchés de la remplir, étant croisés par la cohue des solliciteurs titrés qui ont pour devise : « Recevoir, prendre et demander ». Derrière ceux-ci se presse, se pousse une nuée de clients « médiocres et rampants » pour « arriver à tout ». En bas la foule obscure et misérable prête l'oreille aux « gens d'esprit et de caractère », qui lui font remarquer que la plus révoltante des injustices est assurément de ne voir nulle part « le mérite à sa vraie place », et lui suggèrent cette conclusion : qu'il faut tout changer.

Dans cette société gangrenée, il y a pourtant une partie saine, la famille bourgeoise. Les pères, obéis et respectés, allient la fermeté à la bonté, qu'ils soient bourrus comme Hartley, vifs comme Aurelly, ou sensibles comme Mélac. Les « pères parâtres [1] » eux-mêmes connaissent et remplissent « les devoirs qu'impose la nature

1. *Mariage de Figaro*, III, XVIII. C'est un mot d'Antonio.

sur les fruits d'un ancien amour que la rigoureuse dureté des convenances sociales, ou plutôt leurs abus, laissent souvent sans appui [1] ». Il vaudrait mieux sans doute commencer par leur donner celui des lois, mais enfin le monde n'est pas parfait et « celui qui se repent de bonne foi est plus loin du mal que celui qui ne le connut jamais [2] ». Il n'y a que deux mères dans le théâtre de Beaumarchais : elles sont plus sensibles encore que les pères, comme de juste ; adorent leurs enfants, et sont, à l'occasion, leurs tendres confidentes. Il a mis en scène une épouse coupable, mais il l'a prise dans le grand monde, a pallié sa faute et a fait plaider pour elle l'inconstance de l'époux et la tendresse de la mère. Les enfants sont aimants et respectueux, même dans l'ardeur des passions. Quelle honnête maison que celle des *Deux amis !* On y est sensible et philosophe, laborieux et enjoué. Tel était l'intérieur de la famille Caron [3], tels sans doute pour la plupart ceux de cette bourgeoisie dont on vient de nous retracer l'histoire [4]. Par la fermeté de ses vertus domestiques et par les miracles de son épargne, elle apparaît aux grands comme une censure, aux petits comme une espérance, digne enfin d'exercer ce pouvoir qui échappe à une royauté débile dont elle est déjà, pour les esprits clairvoyants, l'héritière présomptive.

Ainsi constituée et quelque peu idéalisée, la famille résiste à l'assaut des passions, des vices et des intérêts que Beaumarchais met en scène. Il est vrai que l'amour n'y est jamais assez fort pour être tragique.

Les peintures les plus heureuses, et hélas ! les plus vraies qu'il en ait faites, sont imprégnées de sensualité. Ingénus ou passionnés, heureux ou rebutés, ses amoureux sont tous, à divers degrés, des « adeptes de la nature [5] », et par là bien de leur temps [6]. Chérubin aime toutes les femmes, ou plutôt la femme ; Almaviva ne s'attache d'abord à Rosine puis à Suzanne, que par le mérite de la difficulté à vaincre ; il en est détaché par la même humeur qui promène l'in-

1. Préface du *Mariage*.
2. *Eugénie*, acte V, sc. IX, le Baron.
3. Cf. ci-dessus, première partie, ch. I et II et *passim*.
4. Voy. *La Bourgeoisie d'autrefois*, par M. Babeau, p. 334, et *La Bourgeoisie française*, 1789-1848, par M. Bardoux, Introduction, c. I, II, III et *Conclusion*, p. 440.
5. Voy. édit. Gudin, II, 24.
6. Cf. de Goncourt, *l'Amour au dix-huitième siècle*, passim.

quiétude de *Cherubino di amore* de Fanchette à la belle marraine. La comtesse découvre trop le col du bel oiseau-bleu [1]. Mélac fils lui-même a hâte de dénouer le roman, et si amoureuses que soient Rosine ou Pauline, elles n'en perdent jamais ni la tête ni l'esprit. Heureusement ! Que de fines reparties, que de jolis dépits nous y perdrions !

Les piques des amants renouvellent l'amour [2].

Mais cet amour capricieux, sensuel, ne va pas sans quelque danger. Il est moins fade que la passion larmoyante des Clairville et des Saint-Aubin, mais il évite difficilement le libertinage. Clarendon et Almaviva reçoivent d'ailleurs de mortifiantes leçons, dont Chérubin attraperait sans doute sa part, comme son homonyme le bachelier de Salamanque [3], s'il ne s'y dérobait par une mort prématurée.

Cette peinture, légère et charmante en somme, de l'amour n'amenait pas en scène une jalousie bien féroce. Elle ne sera donc pas chez Beaumarchais « le monstre aux yeux verts » contre lequel Othello doit lutter corps à corps, « comme l'ours au poteau » : elle n'aura même pas l'amertume pitoyable de celle d'Arnolphe ou de Dandin. Chez Mélac fils, chez Figaro, elle se tourne en colère ; chez Almaviva, elle n'est que la blessure de l'orgueil ; quant à Bartholo, il fait si vite le calcul que l'argent lui reste, qu'on peut soupçonner cet argent d'être entré de moitié dans sa jalousie.

Bien que Beaumarchais ait mis en scène la vanité et la sottise, l'envie et la calomnie peintes d'après nature, ce ne sont que des esquisses légères, sa gaieté naturelle trahissait ses rancunes, et ses succès les désarmaient. De l'hypocrisie noire il n'a pu donner qu'une caricature, Bégearss ; et Basile est trop bien berné pour être haïssable. En revanche, il a poussé l'amitié jusqu'à l'invraisemblance.

Mais ne nous attardons pas davantage à détailler ces caractères secondaires dont nous avons vu plus haut la mêlée pittoresque ; allons droit maintenant au protagoniste de ce théâtre, à celui qui

1. Cf. *Mariage*, acte II, sc. VI : « Arrange son collet d'un air un peu plus féminin. »
2. Baron, *Andrienne*, III, III. — *Amantium iræ amoris integratio 'st.* Térence, *Andrienne*, III, VI.
3. Voy. *le Bachelier de Salamanque*, c. 43 et 66.

en résume « la morale éternelle[1] » et a droit à une place à part dans cette étude.

Dès le lendemain de son entrée triomphale sur la scène de Molière, Figaro, comme tous les parvenus, vit accourir les d'Hoziers littéraires, empressés à lui trouver des aïeux dans l'histoire du théâtre. « Les hommes instruits dans les cinq littératures qui sont la base des études en Europe, nous dit Gudin, examinaient de quels éléments Beaumarchais avait composé un caractère aussi original et aussi neuf au théâtre que celui de Figaro[2]. » Mais, avant de recommencer cette enquête, observons que Figaro est, par-dessus tout, le fils de ses œuvres et rappelons-les.

Son passé est un peu brouillé. Fils de Bohême, il a voulu « courir une carrière honnête » ; c'est une intention dont il faudra toujours lui tenir compte. Il a donc « étudié gratis à Salamanque[3] »; en est-il sorti bachelier ? On peut le croire, puisqu'il a d'abord songé au préceptorat. « On vante mon esprit, mes talents, mon savoir, et je ne puis être précepteur au quart du traitement d'un mauvais cuisinier[4]. » Hélas ! c'est comme au temps de Juvénal,

res nulla minoris
Constabit patri quam filius.

Il manie tour à tour la lancette vétérinaire, la plume de bureaucrate et d'auteur, comme le Pauvre Diable de Voltaire et le Durand de Musset. Peine perdue ! Cédera-t-il aux conseils de son ami, le fils du barbier Nunez[5] ? Non, il regimbe contre la domesticité. N'a-t-il pas, lui aussi, comme l'élève du prévoyant Rousseau, un métier capable de nourrir son homme ? Il fondera sa cuisine sur « l'utile revenu du rasoir », sans oublier d'ailleurs d'emporter dans la même trousse la lancette vétérinaire et la plume qui tournait si joliment « des bouquets à Chloris » sur le papier ministériel. Puis

1. M. D. Nisard, *Littérature française*, IV, 252.
2. Édit. Gudin, VII, 235.
3. « J'étudie gratis à Salamanque. » Var. 319 de l'édition d'Heylli et Marescot, conforme au manuscrit de la famille.
4. Var. inédite.
5. Cf. *Gil Blas*, liv. I, ch. XVII, un chapitre que Beaumarchais a médité entre autres. — M. Bettelheim (p. 171) croit être le premier à signaler les chapitres VI et VII du livre II comme des sources où a puisé le père de Figaro. Mais c'est un rapprochement qu'a fait quiconque a lu *Gil Blas*, et en France c'est tout le monde. D'ailleurs M. Bettelheim force l'analogie en poussant sa thèse.

il laisse la honte au milieu du chemin et étale gaiement sur l'affiche la plus mince de ses nombreuses professions : le Barbier de Séville.

Ne le plaignons pas, puisqu'il lui reste encore cette bonne humeur active qui rit de la misère, cette virile espérance de la revanche que l'âge seul amortit, sans la dompter [1]. Figaro n'est encore qu'un déclassé, se classera-t-il ? Il a fait tous les métiers de Rousseau, moins un : auteur, bureaucrate, précepteur, artisan ; la domesticité le guette.

Qu'est-ce qui peut sauver « le pauvre diable » ? « De l'or, mon Dieu, de l'or ! » Justement Almaviva en apporte ; mais pour quelle besogne ? La nécessité ayant rapproché les distances, c'est presque un acte de camaraderie. « Vole à la fortune, mon fils [2]. » Le voilà intendant de M. le comte, puis son factotum, puis chevalier du cordon au château d'Aguas-Frescas. C'est fait : comme tant d'autres dans son siècle et même dans le nôtre, il est tombé à la domesticité. Un parti lui reste : s'il n'a pas pu construire le château en Espagne de Gil Blas, il peut du moins être « heureux avec sa femme au fond de l'Andalousie », dans sa loge. Point du tout, le seigneur du logis étendra jusque-là ses droits de suzeraineté. C'en est trop, le duel éternel de la force et de la ruse recommence.

Quoi ! C'est là ce joyeux barbier que nous avons vu jadis se moquant légèrement « des sots et bravant gaiement les méchants » ? Sans doute ! mais « il est plus âgé, il en sait quelque peu davantage, et c'est bien un autre bruit [3] ». Il fait bien encore, comme il disait, « la barbe à tout le monde », mais de trop près, et ses clients saignent sous le rasoir. « Que voulez-vous ? on se presse, on se pousse, on coudoie, on renverse, arrive qui peut ! Le reste est écrasé [4]. » L'horrible peine de se faire jour dont il riait jadis si franchement, tourne maintenant à l'aigre, et il déclame pathétiquement contre cette « disconvenance sociale » dont il est victime et qui n'excitait d'abord que sa moquerie. Le factotum de M. le comte a passé le

1. Cf. Prévost-Paradol, *les Moralistes français : De la tristesse*, p. 281, une page d'une mélancolie exquise et poignante.

2. Cf. *Gil Blas :* « Il me semble que j'entends un lecteur qui me crie en cet endroit : Courage, monsieur de Santillane ! mettez du foin dans vos bottes. Vous êtes en beau chemin ; poussez votre fortune. » Liv. VIII, ch. IX.

3. Préface du *Mariage*.

4. Cf. *Mariage*, III, v, et La Bruyère, ch. II : « Quelle horrible peine, etc. », qu'il faut rapprocher ici de la précieuse feuille volante de l'*Apologie*, citée par M. de Loménie et que nous avons complétée ci-dessus, p. 133.

temps « d'être paresseux avec délices », il « se mêle de tout et s'en démêle[1] » à la pointe de l'épée. Et comme il est maître passé dans cette redoutable escrime ! il serre son adversaire, tantôt ripostant fer contre fer, tantôt chargeant avec une véhémence soutenue, toujours alerte et beau jouteur, intrépide surtout, et méprisant les avis de la galerie, qu'effrayent son audace et la qualité de ceux auxquels il s'attaque[2]. Son arme est d'ailleurs restée la même, l'esprit. Mais comme il l'a aiguisée. Ce n'est plus « la joyeuse colère » qui réjouissait le comte, c'est une bordée de sarcasmes mordants et stridents, parmi lesquels murmure et s'interroge une philosophie mélancolique, « une philosophie en Polichinelle », dira Sedaine[3], qui ne la prend pas au sérieux autant que Beaumarchais. L'âpre antithèse de Ruy Blas, ce Figaro révolté,

J'ai l'habit d'un laquais, mais vous en avez l'âme.

gronde sourdement dans la tirade fameuse du cinquième acte du *Mariage*. D'ailleurs Figaro visait plus haut; il oubliait sa casaque et ses griefs d'antichambre lorsque, sortant à pas précipités de l'ombre des marronniers, et tendant son poing crispé vers ce public de privilégiés, il s'écriait : « Ah ! que je voudrais bien tenir un de ces puissants de quatre jours. Je lui dirais.... » C'étaient les rancunes et les menaces du tiers contre l'ancien régime qu'il exhalait publiquement[4]. L'enfant trouvé sur la borne, le fonctionnaire cassé, l'auteur tombé, le laquais humilié, se relevait tribun. Plus d'un sans doute, parmi les spectateurs, sentit passer en frissonnant « ce souffle vigoureux de la philosophie » dont parle Grimm, vent de fronde qui portait sur ses ailes l'orage de la Révolution.

« Un bâton ! un bâton[5] ! » s'écrie ici un critique. Ce serait prendre Figaro pour Frontin. Quelle méprise ! Le moment d'en faire sentir l'étendue est venu, puisque nous connaissons le personnage de pied en cap, l'ayant suivi jusque dans *la Mère coupable*. « Il n'y a plus de vrai Figaro chez Beaumarchais après *le Mariage*[6] », a-t-on dit.

1. Manuscrit du *Barbier*.
2. *Mariage*, acte V, sc. II. « Un homme sage... ne se fait pas d'affaire avec les grands, » dit Bartholo à son fils.
3. Voy. sa lettre inédite, citée plus haut, p. 82.
4. *La Révolution déjà en action*, disait Napoléon Ier.
5. M. P. de Saint-Victor, *les Deux Masques*, III, 648.
6. *Causeries du lundi*, VI, 234.

Cela est vrai pour la postérité ; rappelons seulement que si Figaro assagi par l'âge et le mariage, dévoué et sensible, ne ressemble plus au fiancé de Suzanne, il offre encore avec notre auteur une ressemblance flatteuse. Et maintenant, demandons-nous d'où venait en réalité « le beau, le gai, l'aimable Figaro, surnommé l'adroit, le spirituel, l'ingénieux, le triple habile homme [1] ».

Il ne s'agit pas ici d'écrire par le menu, à propos de Figaro et après tant d'autres, toute l'histoire des valets de comédie. On l'a fait avec l'esprit nécessaire en un pareil sujet et avec une érudition qui lui est peut-être étrangère. N'est-on pas remonté au déluge ou peu s'en faut, jusqu'à Jacob [2] ? Figaro lui-même dans ses rêves de gentilhommerie anonyme ne s'était jamais « galonné [3] » d'aussi illustres aïeux. Dressons seulement la liste des plus authentiques.

Sans doute il eût reconnu ses maîtres en intrigues dans les esclaves de Plaute, et surtout de Térence ; mais il nous semble que ce ne sont pas là les seuls ancêtres de sa verve et de ses malices. S'il en a dans le théâtre des anciens, il faut les chercher en outre dans la bande des parasites, cette bohême de l'antiquité, où l'on fonde sa cuisine sur des bons mots [4], où l'on est à genoux devant un écu, mais où l'on se redresse aussi, l'écu manquant, en se souvenant qu'on est libre et en le prouvant à la pointe de la langue [5]. Voilà, par la condition et le ton, des ancêtres de son esprit qu'on a trop dédaignés. Les précurseurs de son insolence peuplent le théâtre d'Aristophane ; c'est, à vrai dire, Aristophane lui-même : le nom de l'ennemi, c'est-à-dire du maître, est seul changé. Mais nous n'insisterons pas sur ces rapprochements ; ils auraient ici deux défauts graves : l'un d'avoir été faits trop souvent, l'autre de n'être jamais venus à

1. Variante du *Mariage*, manuscrit de la famille et édit. d'Heylli.

2. Voy. *les Aïeux de Figaro*, par M. Marc Monnier, ch. I ; livre spirituel d'ailleurs et beaucoup trop déprécié par M. Bettelheim.

3. « Pas si magnifiques, il est vrai, que je me les étais galonnés. » *Mariage*, acte IV, sc. I.

4. *Dico unum ridiculum dictum de dictis melioribus,*
Quibus solebam menstrualeis epulas ante adipiscier.
Ergasile, *les Captifs*, acte III, sc. I.

Voy. Saturion, dans *le Persan*, III, I, et les gasconnades malicieuses d'Artotrogus dans le *Miles gloriosus*, etc.

5. Voy. le Peniculus des *Ménechmes*, par exemple, ou le Charmidès du *Rudens*. — Ils ne mettent pas d'ailleurs dans la revanche cet air de férocité haineuse que M. de Loménie note justement chez Liban, et par là encore ils sont moins loin de Figaro.

la pensée du père de Figaro, qui n'était rien moins qu'un érudit. Nous le voyons pourtant citer une fois *le Dave* de *l'Andrienne*, dans une série de réflexions inédites[1] sur les domestiques, mais c'est de *l'Andrienne* de Baron qu'il parle. Cette page nous paraît néanmoins curieuse à publier en son entier ; on y reconnaîtra deux traits de Figaro, et certainement une des méditations qui engendrèrent le personnage.

Il n'est si belle viande qui ne porte de l'écume, aussi n'est-il point d'homme si honnête qui n'ait de l'humeur. Sur qui la passe-t-on de préférence, sinon sur ceux qui nous sont subordonnés ? C'est pour ainsi dire sur eux que *se purge leur cerveau*. Si vous le niez, c'est que l'injustice vous échappe à force d'être journellement sous vos yeux. Aux îles, on ne trouve pas inique de déchirer des nègres à coups de fouet, parce qu'on le voit tous les jours et que l'usage a toujours plus de force que la raison. Si cet usage s'introduisait à Paris contre les valets, cela semblerait atroce pendant quelque temps, après quoi on les verrait fouetter avec autant d'indifférence qu'on les voit gronder tous les jours, sans ménagement.

Le pauvre Dave de *l'Andrienne*, enlevé pour être fustigé, parce qu'il a éludé les questions du père de son maître, par fidélité pour ce dernier, *ne manque jamais d'exciter des éclats de rire par ses plaintes*[2]. *Les auteurs entretiennent trop l'insensibilité des spectateurs en rendant plaisant le malheureux esclave ou valet qu'on maltraite injustement*, comme si c'était le fruit du crime que d'être né indigent ; celui qui s'exagère la peine d'être mal servi et qui ne peut se passer de l'être, *qu'il me dise ce qu'il ferait si des révolutions le mettaient dans la nécessité de servir les autres*[3], *à quoi se résoudraient-ils* (sic) ? *A la mort*, diront-ils. D'après cette réponse, quelles grâces n'ont-ils pas à rendre à la Providence de ce que des hommes, leurs semblables, s'endurcissent dans la peine et dans l'avilissement ? Le maître que cette réflexion ne rend pas doux et humain est un monstre *qui ne mériterait pas même d'être valet*[4]. *On exige du pauvre qu'il soit sans défaut*[5] ; lequel doit

1. Elle est écrite de sa main sur une feuille volante et doit être de lui, car elle a des ratures et des retouches, et n'est pas ponctuée.

2. Il s'agit évidemment de la pièce de Baron, ou plutôt de celle du P. de La Rue, acte V, sc. III, ou même du remaniement de Collé. — « Collé, toujours prêt à refaire l'ouvrage des autres, a remanié l'*Andrienne* à sa guise. Les comédiens n'ont pas voulu de sa besogne, et ils ont eu raison. » *Galerie historique des auteurs du théâtre français*, par Lemazurier.

3. C'est la donnée même de *l'Ile des Esclaves* de Marivaux.

4. « Aux vertus qu'on exige d'un bon domestique, Votre Excellence connaît-elle beaucoup de maîtres qui fussent dignes d'être valets ? » *Le Barbier*, acte I, sc. II.

5. « Eh ! mon Dieu, monseigneur, c'est qu'on veut que le pauvre soit sans défauts. » *Le Barbier*, acte I, sc. I.

donc avoir le plus de droit à être maussade, si ce n'est celui qui est tout à la fois maltraité des hommes et du sort?

Bornons-nous donc à la filiation directe, et précisons les traits de ressemblance entre le héros de notre auteur et ses frères avérés dans la grande famille française des valets de comédie. « Tout en est français[1] », a-t-on dit du théâtre et de l'esprit de Beaumarchais; c'est un bel éloge, et c'est surtout à Figaro qu'il est dû.

Son costume et son nom disaient qu'il venait d'Espagne; mais son langage renseigna bien vite ceux qu'avait dépaysés[2] ce double travesti. Sous son accoutrement fantaisiste et avec ce « beau nom de bal[3] », comme disait Antonio, il était encore moins espagnol que Gil Blas, qu'il avait d'ailleurs beaucoup hanté. En fait, du plus loin

1. M. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, 253. —

« De la tête aux talons je suis Parisien.
Tu le sais, bravant tout, ne m'étonnant de rien,
Parisien de cœur, d'esprit et de naissance...
Ah! c'est qu'il est bien nôtre et bien vraiment Français
Cet esprit descendu de l'aïeul Rabelais,
Par Voltaire aiguisé.....
Esprit qui malgré tout, conquêtes et combats,
Tient bien à notre sol et ne s'arrache pas... »

A Beaumarchais. — Vers de M. Jacques Normand, dits à l'Odéon pour l'anniversaire de sa naissance.

2. « Le sieur Caron de Beaumarchais annonce une comédie de sa façon, intitulée *le Barbier de Séville*. Elle est tirée du théâtre espagnol..., farce de carnaval. L'auteur veut, dit-on, nous dédommager de toutes les larmes qu'il nous a fait répandre par ses drames lugubres et romanesques. » *Mémoires secrets*, 5 février 1773.

3. « Un beau nom de bal pour s'en vanter. » Variante du manuscrit de la famille et n° 268 de l'édition d'Heylli. — L'étymologie de Figaro ayant été cherchée aussi vainement que savamment jusqu'ici (cf. l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux*, n° 16, 10 oct. 1864, p. 243, et n° 21, 30 nov. 1864, p. 330; et *Beaumarchais et son temps*, I, p. 342), on nous excusera de proposer hardiment la suivante : Figaro ne serait-il pas le nom de bal, le masque joyeux du *fils Caron, fi caron*, suivant la prononciation usitée encore en Normandie et qui était classique au dix-septième siècle :

« J'ai vu, seigneur, j'ai vu votre malheureux fils
Traîné par les chevaux que sa main a nourris »

(*Phedre*, acte V, sc. VI)? On a pu remarquer d'ailleurs ci-dessus que Beaumarchais, avant *le Mariage*, et parfois même après, écrit toujours Figuaro, en vocalisant l'*u* de Caron, dans notre hypothèse. C'est à peu près ainsi que Voltaire tira son nom de guerre d'Arouet l. j, et que Pascal se cite dans ses *Pensées* (art. VII) sous le nom de Salomon de Tultie, anagramme de Louis de Montalte qui a mis à la torture l'esprit et la science de MM. Faugère et Havet, et est restée pour eux une énigme : *Figaro* cache *fils Caron* et signifie, comme nous avons tâché de le prouver (voy. p. 358, sqq.), que l'homme est dans l'œuvre et qu'il est double.

qu'il lui souvînt[1], il venait de Rabelais. Ce n'est pas à Séville qu'il a rencontré le comte Almaviva, c'est dans ce même faubourg de Paris où Panurge s'offrit à Pantagruel. Panurge, avec sa verte allure, son humeur narquoise et sa gueuserie industrieuse, grosses friponneries et bouffonneries à part, est bien autant son ancêtre que les innombrables Mascarilles, Scapins, Crispins et Frontins de Molière et de ses successeurs.

D'ailleurs, des vantardises spirituelles de Panurge au cri de Mascarille :

Vivat Mascarillus, fourbum imperator[2],

il y a infiniment moins loin que de cette apothéose comique des valets de comédie au monologue très sérieux de Figaro.

Cette distance donne la mesure de l'originalité de Beaumarchais, car les précurseurs de Figaro n'en ont franchi qu'une faible partie. Marquons-la pourtant.

Le premier valet que Regnard met sur la scène de Molière est déjà las de ce métier que ses aïeux ont exercé sans trop se plaindre. « On s'acoquine à servir ces gredins-là, je ne sais pourquoi ; ils ne payent point de gages, ils querellent, ils rossent quelquefois ; *on a plus d'esprit qu'eux, on les fait vivre ;* il faut avoir la peine d'inventer mille fourberies, dont ils ne sont tout au plus que de moitié ; et avec tout cela, nous sommes les valets et ils sont les maîtres. *Cela n'est pas juste.* Je prétends à l'avenir travailler pour mon compte ; ceci fini, je veux devenir maître à mon tour[3]. » *Cela n'est pas juste ! je veux devenir maître à mon tour !* voilà qui aura de l'écho. C'est d'abord le Crispin de Lesage, qui ramasse la balle : « Que je suis las d'être valet ! Ah ! Crispin, c'est ta faute ; tu as toujours donné dans la bagatelle.... *Avec l'esprit que j'ai, morbleu*[4] ! » Il semble entendre Figaro : « Tandis que moi, morbleu[5].... »

Ce Crispin est décidément un des plus proches parents de notre héros, à qui son compère Labranche prête même des mots, celui-ci

1. Une preuve de détail, en passant, mais significative : « C'est ce gros enflé de conseiller ! » dit Figaro à Brid'oison (*Mariage*, III, XVI), répétant de mémoire une impertinence identique de Panurge (*Pantagruel*, II, XVII), p. 110, édit. Rathery.
2. *L'Étourdi*, acte II, sc. XI.
3. *La Sérénade*, 1691, Regnard, sc. XII.
4. *Crispin rival de son maître*, sc. II.
5. *Mariage de Figaro*, acte V, sc. III.

par exemple, que Figaro retournera et aiguisera : « Je te trouve une physionomie d'honnête homme. — Labranche : Ah ! monsieur, sans vanité, je suis encore plus honnête homme que ma physionomie [1]. » Il n'est pas jusqu'à Lisette qui ne fasse chorus : « Je m'ennuie d'être soubrette [2] », s'écrie-t-elle dans *Turcaret*. C'est une contagion.

Elle gagne les valets de Marivaux, et voici Trivelin qui philosophe là-dessus : « Depuis quinze ans que je roule dans le monde, tu sais combien je me suis tourmenté, combien j'ai fait d'efforts pour arriver à un état fixe, etc. [3]... L'ingrat ! après tout ce que j'ai fait pour lui. » « Beaumarchais, a-t-on dit [4] avec justesse, ne semble-t-il pas s'être inspiré de Marivaux ? On le croirait, car Trivelin est original et créé, Figaro ne l'est plus autant pour qui connaît Trivelin », ni Trivelin pour qui se rappelle Crispin, ainsi que nous venons de le montrer. « On est toujours le fils de quelqu'un », dit Brid'oison ; mais, comme chez les Chinois, Figaro anoblit ses aïeux, et, à ne le prendre que dans *le Barbier*, il resterait le grand homme de la famille des Sanniones et des Zannis. D'ailleurs, ce n'est pas là « *le véritable Figaro* », *aux yeux de son père*, comme on verra bientôt.

Néanmoins, si Trivelin a l'haleine plus courte que Figaro, il l'a évidemment soufflé à ses débuts.

Ce qui est encore plus certain, c'est que chez tous les successeurs de Scapin couve la rancune contre leur condition. Elle va changer ; *Turcaret* succède à *Crispin rival de son maître*, à peu près comme *le Mariage* continue *le Barbier*, et Lesage tient la promesse d'Oronte à Crispin et à Labranche : « Vous avez de l'esprit, mais il faut en faire un meilleur usage, et pour vous rendre honnêtes gens, je veux vous mettre tous deux dans les affaires [5]. » Mais il n'a pas eu la première idée de la métamorphose. Quoi qu'on en ait dit, l'honneur en revient à Regnard, témoin le pot-au-lait du Valentin des *Ménechmes :*

1. *Crispin rival de son maître*, sc. XV.
2. *Turcaret*, acte III, sc. XII.
3. *La Fausse Suivante*, acte I, sc. I. — Cf. la tirade de Figaro dans *le Barbier*, acte I, sc. II : « Voyant à Madrid... tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner. »
4. M. Larroumet, *Marivaux*, 228, sqq. — Voy. aussi sur l'imitation de ce passage *la Réforme*, 1er février 1881, p. 408, article de M. Reinach, et *Marivaux et le Marivaudage*, de M. J. Fleury, II, 73.
5. *Crispin rival de son maître*, sc. XXVIII.

Je prends un vol plus fier et suis haussé d'un cran,
Mes mains de cet argent seront dépositaires,
Et je vais me jeter, je crois, dans les affaires.
. . . . . .
J'aurai vers le rempart quelque réduit commode
Où je régalerai les beautés à la mode [1].

Il s'agit maintenant de « se hausser d'un cran » dans l'estime publique. Juché sur des sacs d'écus, le valet tente l'escalade.

Mais, s'il est mille moyens de devenir traitant, dont le plus honnête est celui de Panurge, « par larcin furtivement fait », il n'en est qu'un pour être estimé, et que les petits-fils du héros de Rabelais ont toujours négligé : l'honnêteté. Frontin s'en avise sur le tard : « Vive l'esprit, mon enfant, dit-il à Lisette..., nous allons faire souche d'honnêtes gens [2] ». De cette union naît Figaro. Dans *le Barbier*, il garde encore vaguement l'air de famille, et Crispin l'appellerait d'abord « un fripon honoraire [3] »; mais, dans *le Mariage*, ce soupçon serait une injure gratuite. « Honnête homme qui ne veut pas l'être jusqu'à la duperie [4] », a dit un juge sévère en ces matières; soit, ne nous montrons pas ici trop exigeant. C'est un point délicat sur lequel son père s'est expliqué vertement : « L'opposé des valets, il n'est pas, *vous le savez*, le malhonnête homme de la pièce [5]. » Mais qu'est-il pour avoir ainsi le droit de renier ses aïeux?

Bas les masques donc! Figaro a terre et guerre. On nous dit deux fois [6] qu'il veut sauver « sa propriété, Suzanne ». Sa propriété! Pour le coup, Crispin du *Légataire*, le mari si endurant, le renierait pour valet [7]. C'est qu'il ne l'est plus, si même il l'a jamais été. Qu'est-il donc enfin? Un personnage allégorique ; il personnifie la lutte entre « l'abus de la puissance » et « le feu, l'esprit, les ressources de l'infériorité piquée au jeu [8] » ; son odyssée est la dernière

1. *Les Menechmes*, acte IV, sc. II. Quant aux traits contre la mode des petites maisons, Beaumarchais les renouvellera dans *Eugénie*, aux applaudissements de Gudin, et du parterre sans doute.
2. *Turcaret*, acte V, sc. XVI.
3. *Crispin rival de son maître*, sc. III.
4. M. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, 251.
5. Préface du *Mariage*.
6. « ..... tout en défendant Suzanne, *sa propriété* » : « pour *sauver sa propriété* ». Voy. édit. d'Heylli et Marescot, IV, 11 et 17.
7. Cf. *le Légataire*, acte I, sc. I et II.
8. Préface du *Mariage*, IV, 17.

et la plus morale des branches du roman de *Renart ;* elle symbolise la crise suprême de la lutte séculaire entre les privilégiés et les autres ; et par là il est le héraut théâtral de la Révolution française. Tel est celui que Beaumarchais appelle expressément dans sa préface et en soulignant les termes, à bon entendeur, salut ! « *le véritable Figaro*[1] ».

Mais est-ce par là seulement qu'il est immortel ? Gudin, qui avait reçu les confidences de son père, hasarde ceci : « Peut-être si l'auteur eût écrit dans un pays plus libre, en eût-il fait le prototype de ce peuple. Il y aurait peu à faire pour passer du caractère individuel si bien suivi au caractère national[2] » : si peu que rien, et Beaumarchais lui-même nous y convie, en l'appelant « l'homme le plus dégourdi de sa nation[3] ». Figaro est, en effet, la plus vivante incarnation littéraire du type français ; aussi est-il natif de Paris. Il a du Parisien les traits essentiels dans le caractère et dans l'esprit, la gaieté aiguë et fanfaronne à l'ordinaire, mais, dans l'instant de la crise, tout le sérieux nécessaire ; très moqueur, et pourtant très sensible ; très attaché à ses droits et parfois à ses maîtres ; tenant d'ailleurs moins à son salaire qu'à son franc parler ; le plus souvent mutin, rarement dupe, jamais sot ; ayant l'esprit attique, mais mâtiné de gauloiserie ; provisoirement vengé par des mots pour rire qui préparent des barricades très sérieuses : tel est Figaro, le plus brillant et le plus terrible des gamins de Paris ;

Au demeurant, le meilleur fils du monde.

Tel quel, il a sa place marquée dans ce musée théâtral des nations, où chacune envoie son portrait-charge, parmi les grotesques Sanniones, les alertes Zannis, les lourds John Bull, les excentriques « frères Jonathan », parmi tous les Polichinelles nationaux ; et, comme il incarne l'esprit français, cette place est celle d'honneur, à côté du Démos aristophanesque.

Par cette création du type de Figaro, Beaumarchais est le premier des comiques français après Molière, l'incomparable peintre des caractères.

Un critique que nous nous plaisons à citer ici, parce que sa gra-

1. Préface du *Mariage*, IV, 14, édit. d'Heylli et Marescot.
2. Édit. Gudin, VII, 237.
3. Préface du *Mariage*, IV, édit. d'Heylli et Marescot.

vité a une autorité particulière, parce que ses arrêts iront loin puisqu'il n'a voulu écrire que « l'histoire de ce qui dure », et parce que son suffrage semble être pour les écrivains du second ordre un brevet d'immortalité, a dit de notre auteur : « Si ses enfants sont moins bien nés que ceux de Molière, ils n'en vivent pas moins de la même vie[1] ». Cette vie éternelle, c'est Figaro, « le machiniste », qui l'a soufflée à tous ses compagnons de théâtre, que Beaumarchais, comme nous l'avons vu, et quoi qu'en dise Suard, « a pris dans la nature et dans la société française[2] ».

Figaro a fait souche, mais non pas d'honnêtes gens. Dans la foule des « Effrontés » qui lui ont succédé, il n'avouerait guère que Giboyer ; il renverrait à Turcaret et à Crispin la clientèle des Mercadet, des Vernouillet, des Rabagas, et jusqu'à M. Scapin. Il confesserait sans doute secrètement que ce sont là des bâtards dont les saillies, sinon les mœurs, lui font honneur, mais que sa véritable postérité n'est pas sur les planches et joue sur d'autres théâtres : ce qui nous interdit de la rechercher ici.

Mais, si Figaro est l'interprète de l'esprit et de l'expérience de Beaumarchais, il n'exprime pas toute la moralité de son théâtre. Nous avons vu, en effet, que, dans *la Mère coupable*, Beaumarchais, après mûre réflexion, a voulu conclure sa morale dramatique par une leçon d'indulgence et de pitié ; il ne mentait ainsi ni à la vérité ni à son caractère. N'est-ce pas la leçon dernière que nous offre aussi, avec plus ou moins d'éloquence ou de poésie, tout théâtre qui ne flatte pas l'humanité ? Elle s'échappe avec le dernier soupir des lèvres de Prospero et de celles de Phèdre ; elle retentit dans le palais d'Auguste et dans le salon de Célimène, comme au foyer d'Almaviva. N'est-elle pas enfin comme une supplique discrète que l'auteur adressait pour les peccadilles de l'homme à la postérité ?

1. M. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, 250.
2. M. D. Nisard, *op. cit.*, p. 250.

CHAPITRE XI

THÉORIES DRAMATIQUES DE BEAUMARCHAIS

Ensemble de ces théories. — Points sur lesquels il corrige Diderot. — Cohérence réelle de ces théories entre elles et avec tout le théâtre de leur auteur.

Beaumarchais a fait précéder d'une préface critique chacune de ses pièces, sauf la seconde, qu'il laissa tomber sans phrases, estimant sans doute que celle d'*Eugénie* suffisait pour deux. Sous leur forme tour à tour doctrinale ou plaisante, elles présentent un ensemble d'opinions sur l'art dramatique très cohérentes, sinon très orthodoxes, et qu'il sera intéressant de rapprocher de la diversité des œuvres qu'elles escortent.

« J'ai pensé, écrivait l'auteur du *Mariage de Figaro*, je pense encore qu'on n'obtient ni grand pathétique ni profonde moralité, ni bon et vrai comique au théâtre, sans des situations fortes et qui naissent toujours d'une *disconvenance sociale* dans le sujet qu'on veut traiter [1]. » Le jeu des caractères sera une conséquence immédiate de cette disconvenance sociale qui doit être le pivot de l'action. Ils ne seront pas pris au hasard « ni propres à contraster ensemble (ce moyen, comme l'a très bien prouvé M. Diderot [2], est petit, peu vrai et convient tout au plus à la comédie gaie) », ils contrasteront « continuellement » avec la situation des personnages dans la pièce [3]. Ils ne seront d'ailleurs pas entièrement subordonnés aux situations non plus que les situations aux caractères; ils réagiront les uns sur les autres [4], à l'image du

1. Préface du *Mariage*, p. 7, édit. d'Heylli et Marescot.
2. Cf. tout le chapitre XIII de la *Poétique* de Diderot.
3. *Théâtre* de Beaumarchais, I, 40, édit. d'Heylli et Marescot.
4. Diderot disait : « C'est aux situations à décider des caractères » (VII, 347, édit. Assézat), et son disciple Mercier le contredit formellement : « Dans le

monde où l'on voit que « tout homme est lui-même par son caractère et qu'il est ce qu'il plait au sort par son état sur lequel ce caractère influe beaucoup [1].... » L'intrigue qui sortira de là sera au choix simple ou complexe, comme le voulait Corneille [2]. Elle sera simple, si l'on « serre l'intrigue de telle sorte que le moins d'acteurs possible accomplissent tous les événements [3] » ; mais, « si la comédie d'intrigue soutenant la curiosité, marche tout au travers du drame dont elle renforce l'action [4] », alors « c'est le double plan, que l'on peut appeler complexe ». Ce dernier a même un avantage qui doit le faire préférer définitivement pour la « manière dramique », celui de « s'appliquer à tous les temps, à tous les lieux, où les grands traits de la nature et tous ceux qui caractérisent le cœur de l'homme et ses secrets ne sont pas trop méconnus [5] ». Si d'ailleurs on remarque qu'un drame est la conclusion et l'instant le plus intéressant d'un roman quelconque [6], on conclura avec Diderot qu'il faut entrer « par le centre de son sujet », à l'heure de « la crise », en prenant « l'action le plus près de sa fin [7] ». On doit d'ailleurs faire crédit de son attention à l'auteur pendant le premier acte [8]. On évitera enfin l'obscurité dans l'intrigue par « l'attention scrupuleuse d'instruire le spectateur de l'état respectif des desseins de tous les personnages [9] ».

Cette vérité et cette sincérité dans l'intrigue seront une première source d'intérêt; on en cherchera une seconde dans le choix du

drame, dit-il, l'action jaillit du jeu des caractères ». *Nouvel Essai sur l'art dramatique*, Amsterdam, 1773, p. 106. On voit que Beaumarchais professe la moyenne de ces deux opinions.

1. Préface d'*Eugénie*, I, 33, édit. d'Heylli et Marescot. L'idée, comme on sait, est reprise dans *Tarare*, et renforcée.

2. On voit même, par sa préface de *Rodogune*, et l'on ne sait que trop par son théâtre, qu'il préférait celles qu'en termes de l'art on nomme « implexes » et dont les Espagnols lui avaient donné le goût.

3. Préface d'*Eugénie*, I, 39, édit. d'Heylli et Marescot.

4. Préface de *la Mère coupable*, IV, 200, *ibid.*

5. Préface de *la Mère coupable*, IV, 201, *ibid.*

6. Préface d'*Eugénie*, I, 25, *ibid.*

7. Diderot, *Poétique*, VII, 316, 321, 408, édit. Assézat. Quand Napoléon Ier disait à Muller : « Votre théâtre est une histoire, le nôtre est une crise », il se souvenait du mot de Diderot à Mme Riccoboni (Œuvres de Diderot), VII, 401 : « Ajoutez à cela qu'un sujet ne peut être mis en scène qu'au moment de la crise ».

8. Voy. préface d'*Eugénie*, I, 43, édit. d'Heylli et Marescot. — C'est un des conseils que M. Sarcey aime à donner le plus souvent aux auteurs, en s'autorisant de l'exemple de Scribe.

9. Cf. *Théâtre*, I, 41 ; IV, 200, et Diderot, *De la poésie dramatique*, ch. XI, *De l'intérêt*.

sujet. « Le principe certain de l'art étant qu'il n'y a ni moralité ni intérêt au théâtre sans un secret rapport du sujet dramatique à nous [1] », plus ce rapport sera direct, plus le retour sur nous-même sera certain et la moralité impérieuse. Or le drame est le tableau fidèle des actions des hommes [2], il permet de peindre « l'homme vivant en société, son état, ses passions, ses vices, ses vertus, ses fautes et ses malheurs avec la vérité frappante que l'exagération même, qui fait briller les autres genres, ne permet pas toujours de rendre aussi fidèlement [3] » ; il est donc « de l'essence du genre sérieux d'offrir un intérêt plus pressant, une moralité plus directe que la tragédie héroïque et plus profonde que la comédie plaisante, toutes choses égales d'ailleurs [4] ».

Il ne faut pas croire cependant que le genre « dramique » condamne ceux qui s'y livrent au sérieux continu ; le *vis comica* est du domaine du drame [5], qui peut être sérieux ou comique, voire même larmoyant [6].

L'auteur n'a qu'un devoir : « corriger les hommes en les faisant voir tels qu'ils sont..., soit qu'il moralise en riant, soit qu'il pleure en moralisant, Héraclite ou Démocrite [7].... » Libre « de rire aux éclats ou de pleurer aux sanglots », il ne doit éviter que « le milieu qui est l'ennui [8] ».

Si d'ailleurs la peinture des hommes tels qu'ils sont est crue, tant pis pour qui rougit « Ce n'est ni le vice ni les incidents qu'il amène qui font l'indécence théâtrale, mais le défaut de leçon et de moralité. » On n'est pas tenu « de composer en auteur qui sort du collège, de toujours faire rire des enfants, sans jamais rien dire à des hommes, on doit seulement s'interdire la satire personnelle [9] ».

Quant à trouver le style qu'il faut donner aux personnages, c'est la moindre des difficultés, pourvu qu'on se garde bien de « cala-

1. Préface d'*Eugénie*, I, 29, édit. d'Heylli et Marescot.
2. Préface d'*Eugénie*, I, 25, *ibid.*
3. Préface de *la Mere coupable*, IV, 201, édit. d'Heylli et Marescot.
4. Préface d'*Eugénie*, I, 26, édit. d'Heylli et Marescot.
5. Préface d'*Eugénie*, I, 33, *ibid.*
6. « Souvent, au milieu d'une scène agréable, une émotion charmante fait tomber des yeux des larmes abondantes et faciles qui se mêlent aux traces du sourire et peignent sur le visage l'attendrissement et la joie. » Préface d'*Eugénie*, I, 30, *ibid.*
7. Préface du *Mariage*, III, 9, *ibid.*
8. Lettre à la comtesse d'Albany, 5 février 1791.
9. Voy. préface du *Mariage*, III, 9, 10. 22, édit. d'Heylli et Marescot.

mistrer [1] », comme disait Diderot. « La véritable éloquence est celle des situations », elle dicte l'autre, puisque « dans un plan bien disposé le fond des choses à dire est toujours donné par celui des choses à faire [2] ». Plus le langage des personnages en scène se rapprochera de la nature, plus il conviendra au drame sérieux, « ce qui ramène tout naturellement à préférer la prose »; mais dans un *drame comique* on pourrait joindre « à la gaîté du sujet le charme de la poésie ». D'ailleurs la concision est le mérite suprême du style dramatique; il faut « préférer de dire plus en peu de mots que mieux en beaucoup de paroles », ou plutôt, pour citer une pensée inédite de notre auteur : « Les petits mots dans un drame, comme les petits hommes dans une nation, sont quelquefois ceux qui signifient le plus. »

N'objectez pas d'autres règles, elles sont « l'épouvantail des esprits ordinaires [3]. Ira-t-on me juger sur des règles qui ne sont pas les miennes? » Beaumarchais, comme Molière, ne veut connaître qu'une règle, qui est de plaire. « Il *réduira en poudre* tous les arguments par celui-ci : En quel genre a-t-on vu les règles produire des chefs-d'œuvre [4]? » Il en appelle de tous les jugements à celui « du public assemblé, seul juge des ouvrages destinés à l'amuser [5] », ou encore au lecteur qui doit « le juger lui-même et sans égard aux critiques passés, présents et futurs [6] ».

Terminons cet abrégé des principes dramatiques de notre auteur par le plus remarquable de tous, qui est resté inédit. Il s'en avisa sur le tard. Dans une lettre datée de 1797, en réponse à certaines objections sur la lenteur du cinquième acte de *la Mère coupable*, il écrit : « Moi, je m'étais donné pour tâche, après avoir bien tourmenté le spectateur, de le renvoyer satisfait *dans l'*ÉTAT DE SÉRÉNITÉ *où je l'avais pris en entrant*, car je n'ai pas voulu, Monsieur, faire *une tragédie bourgeoise* ni une simple comédie, mais un drame *bien*

1. Diderot, réponse à Mme Riccoboni, VII, édit. Assézat. — *Calamistris inurere*, disait Cicéron de ceux qui auraient été tentés de mettre en madrigaux les *Commentaires* de César.
2. *Théâtre*, I, 43, et III, 28, édit. d'Heylli et Marescot.
3. Préface d'*Eugénie*, I, pp. 25, 35, 43, édit. d'Heylli et Marescot.
4. Variante inédite de la préface d'*Eugénie*.
5. Préface d'*Eugénie*, I, 24, édit. d'Heylli et Marescot.
6. Préface du *Barbier*, II, 7, *ibid.* — M. A. Dumas exprime un avis semblable quand il répète dans ses préfaces que toute pièce qui ne donne pas aux spectateurs l'envie de la lire et de la relire, est une pièce manquée.

intrigué (sic) ». Or « cet état de sérénité » est précisément, ce nous semble, cet « apaisement final » qu'Otfried Müller signalait comme la loi suprême des œuvres antiques, qui est si manifeste dans la fin de l'*Iliade* et dans celle d'*Œdipe-Roi*, et qu'accepte si malaisément[1] notre public moderne, habitué avant et après Nicollet à être mené de plus fort en plus fort. L'auteur de la préface révolutionnaire d'*Eugénie*, retrouvant un jour, grâce à une longue expérience de la scène, et tentant d'appliquer un des préceptes fondamentaux de l'art grec, qui l'eût dit?

Telle est la substance des « dissertations » de Beaumarchais sur l'art dramatique. On voit qu'elles n'offrent entre elles aucune contradiction formelle; leur auteur était trop bon dialecticien pour pécher autrement que par les principes. Or tous ceux qui ont trait au genre sérieux sont empruntés à Diderot et tombent directement sous le coup des critiques magistrales qu'ont provoquées les théories des *Bijoux indiscrets*, des entretiens sur *le Fils naturel*, de la *Poétique* à Grimm et du *Paradoxe sur les comédiens*. Attachons-nous seulement à montrer les points où le disciple s'écarte du maître.

Diderot, partisan enthousiaste de cette simplicité antique qu'il commentait si pompeusement, n'eût certes pas souscrit[2] aux critiques dirigées par Beaumarchais contre leurs drames, où « tout est énorme ». Il lui eût recommandé la lecture de *Philoctète*. Il lui eût prouvé, par un commentaire éclairé de l'*Œdipe-Roi* et de l'*Œdipe à Colone*, que le dogme de la fatalité antique n'excluait nullement « un sens moral », et il lui eût fait toucher du doigt les impertinences « du barbare Crébillon » et de la préface d'*Œdipe*, à l'endroit du grand Sophocle. Il eût accordé d'ailleurs trop volontiers à Beaumarchais et à Lessing[3] que la vanité entre pour une très grande part dans l'intérêt que nous prenons aux confidences des personnages de la tragédie héroïque. Mais il n'eût pas manqué de conseiller à l'auteur d'*Eugénie* de faire, à propos du théâtre

1. Témoin la froideur du public pendant le dernier tiers d'*Œdipe-Roi* au Théâtre-Français.

2. M. P. de Saint-Victor appelle spirituellement Beaumarchais « l'enfant terrible du père de famille » (*les Deux Masques*, III, 629) et il ajoute : « Le drame sérieux qu'il veut fonder n'est autre chose que la démocratie théâtrale » (631).

3. Cf. la *Dramaturgie*, 16 juin 1767, qui renvoie au *Journal étranger*, décembre 1761, dont on trouvera l'extrait dans la *Dramaturgie*, p. 69, traduction de M. Crouslé, avec préface de M. Mézières.

des anciens, l'aveu candide d'Ariste dans la *Poétique :* « Il est vrai que je connais peu le théâtre[1]. » Beaumarchais avait pourtant dans l'espèce une autorité qui manquait essentiellement à l'auteur du *Père de famille :* le sentiment très vif des exigences de l'action scénique. Il savait de plus, par expérience, ce qu'ignorait encore Ariste, « les petits détails d'un art qui, comme tous les autres, a sa main-d'œuvre[2] ». Aussi s'est-il gardé avec Sedaine et Lessing[3] de partager la plus grave erreur de la *Poétique* à Grimm : ce n'est pas lui qui eût prôné l'effacement des caractères derrière les conditions, et incliné vers ce qu'on a appelé heureusement « la comédie abstraite[4] ». Même dans *les Deux Amis*, celle de ses pièces où il a fait la plus large place à la peinture des conditions, ses caractères sont fortement individualisés et constituent le ressort principal de l'action. Il va même jusqu'à fixer les traits généraux, dans la liste préliminaire des personnages, comme ceux d'un masque que l'acteur devait prendre avec le costume du rôle[5].

Tout en prônant le principe de Diderot, qui consiste à ne rien cacher au public, il ne pousse pas le scrupule sur la simplicité de l'action jusqu'à exclure les coups de théâtre dont l'imitation des Espagnols avait depuis longtemps donné le goût au public. « Ce qui met, selon moi, de l'intérêt jusqu'au dernier mot dans une pièce est l'*accumulement* successif de tous les genres d'inquiétudes que l'auteur sait verser dans l'âme du spectateur pour l'en sortir après, d'une manière inattendue. Cette anxiété perpétuelle est un moyen de s'emparer de lui » (Lettre inédite sur *la Mère coupable*). Il sait très bien que l'action est pour moitié dans l'intérêt qu'on prend au spectacle. Outre la peinture des mœurs et des caractères,

1. Diderot, VII, 354, édit. Assézat.

2. Voy. la lettre de Mme Riccoboni, citée par M. Assézat, *Œuvres* de Diderot, VII, 327.

3. Cf. *Dramaturgie*, cinquante-unième soirée, p. 400, sqq, *op. cit.*

4. M. Crouslé, *Lessing et le Goût français en Allemagne, op. cit.*, p. 382 : « Térence, je le crois, n'aurait pas avoué des disciples tels que Diderot, père trop légitime de la comédie sérieuse; il aurait renié la comédie abstraite. »

5. Dans *Eugénie* et dans *le Barbier de Séville*, Beaumarchais ne note que les costumes; dans *Tarare*, il laisse ce soin au costumier; dans *le Mariage de Figaro*, il désigne, comme dans *les Deux Amis*, le placement des acteurs, les habillements et les caractères de la pièce. Dans *la Mère coupable*, enfin, il n'indique plus que les caractères. — « Molière n'a pas dédaigné d'écrire la pantomime, c'est tout dire. » Diderot, VII, 380. Cf. *Impromptu de Versailles :* « Vous devez vous remplir de ce personnage... Ayez toujours ce caractère sous les yeux, *pour en bien faire les grimaces.* » III, 403, éd. des *Grands Écrivains.*

n'y vient-on pas chercher l'image d'une activité idéale et précise à la fois, qui satisfasse, qui *purge* le besoin aigu d'agir, « la tendance à être et à persévérer dans l'être » qui est en chacun de nous? Il était trop habile à filer une intrigue pour s'interdire d'ailleurs un élément de succès aussi rare qu'infaillible. Il finira même par en préconiser l'emploi dans tous les genres. Il croit d'ailleurs si bien, avec son maître, qu'il faut présenter en scène des tableaux, qu'il en a dessiné un exactement d'après Vanloo[1]; mais il n'arrête pas à tous coups l'action, pour changer ses auteurs en statues plus ou moins expressives. Ses tableaux sont mouvants, ainsi que le voulaient Voltaire et la Riccoboni, et il n'a pas l'air, comme l'auteur du *Père de famille*[2], de se retourner vers le public, pour lui commenter bruyamment les postures de ses héros. Ainsi, sur tous ces points où Diderot, comme on l'a si heureusement dit, a « dogmatisé les imperfections et les lacunes de son talent[3] », Beaumarchais s'est inspiré directement de son sens dramatique et de son expérience de la scène.

C'est avec une égale sagacité qu'il a su discerner la plus originale et la plus plausible des vues de son Aristote : le principe de l'opposition des caractères aux situations[4]; il l'appelle « la disconvenance sociale ». Mais il a pleinement partagé ses opinions contestables sur la moralité et l'intérêt du genre sérieux. Comme tous les théoriciens passés et futurs du drame, il les dérive tous deux du rapport plus ou moins direct des personnages à nous. « Qu'est-ce que moralité? C'est le résultat fructueux et l'application personnelle des réflexions qu'un sentiment nous arrache. » Soit, mais « qu'est-ce que l'intérêt? C'est, nous répond Beaumarchais, le sentiment involontaire par lequel nous nous adaptons cet événement, sentiment qui nous met en la place de celui qui souffre, au milieu de sa situation[5] ».

Remarquons d'abord que le premier point est hors de cause, comme l'a si délicatement montré l'auteur de *la Moralité dans*

1. « Ce tableau est juste la belle estampe d'après Vanloo, appelée la Conversation espagnole. » *Mariage*, acte II, sc. IV. Voltaire partageait le même goût et voulait montrer sur la scène tragique ce que *les petits-maîtres appellent des postures, mais que les connaisseurs nomment des tableaux de Michel-Ange.*

2. Cf, toutes les annotations du *Père de famille* et du *Fils naturel*.

3. Voy. *la Fin du dix-huitième siecle*, par M. Caro, *op. cit.*

4. Cf. *Poetique* de Diderot, ch. XIII, et *Entretiens*, passim.

5. Préface d'*Eugénie*, I, 28, édit. d'Heylli et Marescot.

l'art[1]. C'est en relisant cette fine dissertation qu'on voit combien était chimérique et inattendu chez un critique d'art le vœu de Pantophile : « O quel bien il en reviendrait aux hommes si tous les arts d'imitation se proposaient un objet commun, et concouraient un jour avec les lois pour nous faire aimer la vertu et haïr le vice[2] ! » Il faut réserver pour *les sabbats de la Lampedouze* un théâtre fondé sur ce double principe[3]. Or le second des deux, celui sur lequel repose la définition de l'intérêt, est indépendant du premier et signifie simplement que l'émotion dramatique dérive de la sympathie; mais, si on le rattache au premier, c'est-à-dire à la moralité de la pièce, et Beaumarchais l'a fait, il implique au spectacle un retour de chacun des auditeurs sur soi-même. C'est là-dessus que se fonde l'auteur d'*Eugénie* quand il écrit : « au lieu que je ne puis appréhender rien d'absolument semblable au malheur du roi d'Angleterre[4] ». On n'y a pas pris garde. M. Marescot et M. de Loménie critiquent ici Beaumarchais; « cela prouve simplement qu'en 1767 il n'était pas prophète », dit spirituellement ce dernier; mais il ne s'agit pas là de prophéties. Beaumarchais, continuant son raisonnement sur la nature de l'émotion dramatique, dit simplement qu'aucun spectateur ne redoute *pour soi* pareille catastrophe, ce qui ne serait faux que pour un parterre de rois. M. Paul de Saint-Victor, rappelant l'emprisonnement de Beaumarchais à l'Abbaye, voit « dans ce simple rapprochement une réfutation suffisante des théories étroites et mesquines posées par Beaumarchais dans la préface d'*Eugénie!* » C'est bien leste.

Il est vrai néanmoins que ce retour du spectateur sur lui-même est très contestable[5], bien que Lessing ait prétendu qu'Aristote en est garant. Il nous semble que MM. Crouslé[6] et Saint-Marc Girardin ont ici raison avec Mendelssohn[7] et l'expérience contre les théoriciens du genre sérieux. Le charme du théâtre ne consiste-t-il pas principalement à nous déprendre de nous-mêmes, à nous faire

1. M. Martha, *Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1879.
2. Voy. Diderot, VII, 313; VII, 109, édit. Assézat.
3. Beaumarchais, plein de la lecture de Diderot, citait assez plaisamment la Lampedouze dans cette variante du *Barbier :* « FIGUARO. — Je promets un cierge à la madone de la Lampedouze, si... »
4. Préface d'*Eugénie*, I, 29, édit. d'Heylli et Marescot.
5. *Dramaturgie*, quarante-huitième soirée, *op. cit.*
6. *Lessing*, etc., *op. cit.*, p. 261.
7. Voy. *Dramaturgie, op. cit.*, quarante-huitième soirée, p. 346.

entrer si bien dans les sentiments du personnage fictif, qu'oubliant notre personnalité, nous vivions pour quelques minutes de la vie intime qu'il a là sous nos yeux, qu'il soit roi comme Charles Ier ou paysan comme Scédase? Est-ce pour nous que nous regrettons l'inceste du fils de Jocaste? Nous sommes entraînés avec lui sur la piste de l'horrible secret, haletant de son angoisse, envahis graduellement par l'horreur de ce passé hideux qui le talonne, qu'il veut fuir et contre lequel il faudra qu'il lutte « pareil à l'ours au poteau », comme dit Shakespeare; nous sommes de la race fatale de Laios, et nous sentons frémir en nous l'horrible mélange des sentiments qu'Œdipe analyse si pathétiquement. Cet effet de l'illusion dramatique est secondé par la présence du public, de cette masse d'hommes qui tous, à la même minute, éprouvent de semblables mouvements de pitié ou de raillerie, de gaieté exubérante ou d'angoisse sombre, et qui se révèlent l'un à l'autre par un geste, par une attitude, par un rire ou par une larme, cette communauté d'émotions. Ainsi se crée, par une réaction mutuelle, un courant de sympathie qui exalte la sensibilité individuelle, et décuple en nous ce sentiment intense de la vie, ce besoin d'activité que doit satisfaire la magie du théâtre. Telle est, croyons-nous, la véritable nature de l'émotion dramatique, et si l'on a la tête assez libre pour faire un retour sur soi-même et moraliser, c'est que la pièce est froide et que l'auteur a cédé à la manie prédicante du législateur de la Lampedouze.

Sans doute il faut accorder à Beaumarchais que l'intérêt sera d'autant plus vite obtenu que les événements en scène seront plus près de nous et de notre condition, mais il sera aussi plus borné et plus vite épuisé. La moralité qui sort du spectacle est plus ou moins pressante, qu'importe? Le triomphe de l'art est ailleurs; et si l'on veut absolument faire écouter en scène « des moralités d'ensemble et de détail », il faut les répandre « dans les flots d'une inaltérable gaieté [1] ». Là seulement

Le conte fait passer le précepte avec lui.

C'est ce que Beaumarchais vit un jour comme Molière et la Fontaine et mieux que Diderot. Nous souscrirons même aux hardiesses de sa dissertation sur la décence théâtrale. L'auteur du *Mariage de*

1. Préface du *Mariage*, III, 30, édit. d'Heylli et Maréscot.

Figaro n'a d'ailleurs jamais poussé le droit de « parler à des hommes » si loin que leurs femmes et leurs fils, sinon leurs filles [1], en soient réduits à se priver de la leçon comme jadis dans Athènes. Et sans aller chercher si loin des excuses pour les hardiesses de son ami, Gudin les a très bien trouvées dans notre propre théâtre [2]. Les mêmes raisons qui font attacher peu de prix aux moralités dans l'art, amnistient d'ailleurs ces prétendues immoralités, quand elles n'excèdent pas celles du *Mariage de Figaro*. Ainsi pensait Beaumarchais. C'est sans doute au sortir de quelque chaude discussion sur ce sujet qu'il jetait sur un bout de papier la réflexion suivante, moins paradoxale qu'elle ne paraîtra d'abord : « Il n'y a point d'idées ni d'actions obscènes, il n'y a que des mots et des tournures obscènes, en voici la preuve sans réplique.... » Il s'agit d'une direction d'intention qui établit dans certains cas une distinction infiniment respectable, mais purement verbale, entre le libertin et l'honnête homme. On sent bien que, puisqu'elle est verbale, nous ne pouvons la répéter ici. Mais nous suppléerons à ce silence en redisant avec M. Naudet [3] : « Quand on a lu Térence, Horace, Juvénal, Martial et les comiques latins et grecs, on demeure convaincu que les idées de pudeur et de bienséance dans les manières et dans le langage varient selon les degrés de civilisation, tandis que les principes fondamentaux de la morale ne changent point. » Aux yeux de quiconque connaît les mœurs contemporaines du *Mariage de Figaro*, l'excuse du savant M. Naudet est aussi bonne pour Beaumarchais que pour Plaute.

Sur le chapitre du style dramatique, Beaumarchais prêche d'exemple; cependant, bien qu'il traite avec Diderot la poésie en

1. Il nous semble que M. de Lescure n'est pas d'un autre avis, quand il écrit si joliment : « Il n'a pas évité, et précisément à propos de Chérubin, en dépit du sourire qu'éveille sa douteuse victoire, en dépit de la larme que provoque sa fin précoce et tragique, le reproche d'avoir fait des pièces plus morales d'intention que d'effet, d'avoir installé sous l'enseigne suspecte de Figaro une école de mœurs où jamais la mère ne mènera sa fille, et où le père ne conduira son fils qu'à l'âge de la pleine moustache, quand la leçon du rire est encore la meilleure. » *Discours sur Beaumarchais*, p. 35.

2. Voy. édit. Gudin, VII, 262; c'est un développement du passage de la préface du *Mariage* où Beaumarchais en appelle à Molière. — Et Mercier ne remarque-t-il pas lui-même, en 1773, que Molière est un prodige de bienséance à côté de ceux qui l'ont précédé et même suivi? *Essai sur l'Art dramatique*, 92. Qu'on relise, par exemple, *le Cocher supposé* de Hauteroche, y compris le geste de Morille, scène XXVII. Et cela s'est joué aux Français en 1682!

3. Préface de sa traduction des *Bacchis*.

suspecte, il n'a garde de proposer après lui [1] l'emploi de ces scènes flasques qu'il faudrait presque abandonner à l'acteur « qui les ponctuerait de cris, de mots inarticulés, de quelques monosyllabes qui s'échappent par intervalles, *de je ne sais quel* murmure dans la gorge entre les dents... », voire même de mots *à l'improvisade* comme dans la comédie italienne. Rien n'est laissé au hasard dans ce dialogue « dont la facilité nous cache le travail [2] ». S'il s'insurge enfin contre les règles derrière lesquelles se retranchent « les barbares [3], les classiques » qui refusent « de prêter le collet aux raisonneurs en rase campagne », il les respecte en pratique, et il est remarquable qu'aucune de ses pièces ne s'est affranchie de l'unité de temps et ne violente trop celle de lieu [4]. Tant il est vrai, comme disait Molière, que le bon sens retrouve aisément tous les jours les règles qu'il a faites. C'est ici le cas de remarquer combien les plus fougueux novateurs mettront de temps en France à s'insurger, même en théorie, contre ces trois règles que promulguait déjà Jean de la Taille en 1572 [5]. Diderot, en effet, semble vouloir les trois unités jusque dans l'opéra [6]. Il y ajoute même et avec beaucoup de goût, en homme qui savait lire [7], l'unité d'accent [8]. Lessing, il est vrai, abrogera purement et simplement les deux unités de temps et de lieu. Mais Mercier, qui l'eût cru? se déclare pour elles : « Il faudrait, dit-il [9], que les Allemands fussent rigides sur les règles théâtrales,

1. Cf. Diderot, *Deuxième Entretien*, VII, 105, sqq. — Lessing corrige à peine ici le paradoxe de Diderot et accorde comme lui une place exagérée à la pantomime.

2. Préface du *Mariage*, III, 30, édit. d'Heylli et Marescot.

3. « Si quelqu'un est *assez barbare, assez classique.* » Préface d'*Eugénie*, I, 25, *ibid.* — Sainte-Beuve a relevé le rapprochement; c'est une retouche réfléchie, ce qui l'aggrave. Nous lisons, en effet, sur le premier jet du manuscrit : « Si quelqu'un était assez absurde (en surcharge « *barbare* », « classique » manque) pour soutenir le contraire, on lui citerait les bons romans et surtout ceux *du divin Richardson*, etc... » ; et quelques lignes plus haut Beaumarchais écrivait : « Lecteurs, sauvons-nous de la dispute, cet homme peut avoir raison, mais il est trop bouillant, un degré de plus, il prophétisait. Quand le choc des opinions devient si violent.... » *Ut vineta eyomet cædam mea*, eût-il pu ajouter.

4. Il a même observé rigoureusement les trois unités dans ses deux premiers drames.

5. « Il fault toujours représenter l'histoire ou le ieu en un mesme jour, en un mesme têps et en un mesme lieu, etc... » *De l'art de la tragédie*, Bibliothèque nationale, Y, 5638.

6. *Troisième Entretien*, édit. Assézat, VII, 157.

7. Cf. l'anecdote de Grétry et de Rameau, ci-dessus, p. 281.

8. *Deuxième Entretien*, édit. Assézat, VII, 107.

9. *Essai sur l'art dramatique*, p. 109.

non comme règles, mais comme sources d'un plus grand intérêt. »

Il faut savoir gré aussi à l'auteur d'*Eugénie* d'avoir évité le « ton frénétique » sur lequel Mercier allait apostropher la Jéricho classique : « Tombez, murailles qui séparez les genres[1] ! » Il n'apostropha que Diderot, « ce philosophe-poète », en qui il salua emphatiquement le législateur du drame.

Il faut beaucoup rabattre ici de l'enthousiasme du disciple. Il resterait bien peu des théories exprimées par le maître, si chacun y reprenait son bien, de Térence[2] à La Chaussée, sans oublier Goldoni, Landois, Marivaux, Fontenelle, Moore, Lillo, Molière, Corneille, Rotrou, Louis le Jars[3] et Adam de la Halle[4]. Hâtons-nous d'ajouter qu'en énumérant « tout ce que le siècle précédent avait laissé à faire

1. Mercier, *Essai sur l'art dramatique*, éd. de 1773, p. 105.

2. Cf. les *Réflexions sur Térence* de Diderot; et Mercier, p. 107, *op. cit.* : « Lisez Térence. L'*Andrienne* et l'*Hecyre* sont de véritables drames, et si Térence n'eût pas été froid, nous ne serions pas réduits à discuter un genre qui aurait nécessairement anéanti les deux autres. » Cf. p. 106, même langage sur La Chaussée.

3. Cf. *Lucelle*, tragi-comédie en prose française, imprimée pour la première fois en 1576, avec dédicace à M. Annibal de Sainte-Mesme. « S'il est ainsi, Monsieur, qu'en la tragédie ou la comédie on s'efforce de représenter les actions humaines au plus près du naturel : il me semble sous votre meilleur advis, estre plus séant les faire réciter en prose qu'en vers. Parce que négociant les uns avec les autres, l'on n'a pas accoustumé de parler en ritme, encore moins les valets, chambrières et autres leurs semblables qui y sont souvent introduits, et d'ailleurs la difficulté du vers contraint quelquefois de telle façon ceux qui n'ont pas la poésie de nature, et leur oste si bien la liberté du langage, et propriétés d'aucunes phrases, qu'ils sont contrains se retrancher en plusieurs *bons* discours, propres à expliquer l'effet et les sens de ce qu'ils ont envie d'exprimer. A quoy plusieurs des anciens Latins et modernes Italiens ayant égard, ont mieux aimé se servir de la prose, haussant et baissant leur stil, et amplifiant leurs discours selon la qualité, passion ou affection des personnages qu'ils représentoyent en leurs comédies et tragédies. » Édit. de 1600, à Rouen. Et il amplifie si bien les *discours sur la qualité*, que le baron, acte I, scène II, dit : « Déjà soixante-quinze fois le flambeau porte-jour a du grand Zodiaque recommencé sa course depuis... » pour dire : j'ai soixante-quinze ans. Lucelle s'avoue « égarée en la plus profonde forêt des pensées » (p. 28), ce qui fait d'étranges disparates avec le langage de Philippin : « Est-ce encore pour lui crocheter de ta fausse clef, etc... » qu'on ne peut citer, « et fait la lessive » (p. 67). La réforme fut prônée en son temps, mais *en vers* latins et français. On y applaudit l'auteur,

« Laissant le vieil chemin de la françoise scène. »

On lui décerne ce distique :

Cum Sophocle junctum sic exprimis arte Menandrum
Provocet ut scænam Gallica Cecoprium,

et c'est *en vers* que Lucelle est rééditée, par Duhamel, en 1604.

4. Voy. sur l'auteur du *Jeu de la feuillie* et sur les *Origines françaises du drame*, la démonstration si péremptoire de M. Lenient : *la Satire en France au moyen âge*, Hachette, 1859, ch. IV et XX.

chercher », Diderot ne se donnait pas tous les honneurs de l'invention. Il a cité souvent ses modèles, et il se proposait même d'encadrer leurs œuvres dans une préface élogieuse, retrouvée récemment dans ses papiers. Il aurait en tout cas le mérite d'avoir réuni en corps de doctrine des vues sur l'art dramatique qui étaient jusque-là éparses. Il y ajouta sans doute plus de métaphores et de paradoxes qu'il n'eût fallu et moins d'idées nouvelles qu'il ne croyait, mais prônées par lui « en style d'oracle[1] », selon le mot de Fréron; elles firent d'illustres prosélytes. Beaumarchais fut l'un d'eux, et, ayant repris la thèse du genre sérieux, il la soutint avec une précision de langage et une rigueur dialectique très nouvelles, à défaut de l'érudition qu'allait déployer de l'autre côté du Rhin, dans la même campagne littéraire, l'illustre élève d'Ernesti, l'auteur de *Minna de Barnhelm*. Comme lui et guidé simplement par son sens dramatique, il sut se garder des principaux vices du système préconisé par Diderot. Toutes les préfaces qu'il écrivit avec son ignorance spirituelle et ses allures « d'Alexandre tranchant le nœud gordien », comme disait Fréron, prouvent qu'il raisonnait très droit sur le fond de son art, et que le mérite d'aucune de ses pièces ne fut simplement « l'effet du hasard ni celui d'une boutade heureuse[2] ».

Il y a en effet entre ses doctrines dramatiques et ses diverses pièces une concordance qu'on semble avoir méconnue ou négligée.

On a beaucoup triomphé contre Beaumarchais de la contradiction apparente entre ses théories du genre sérieux et la gaieté de ses comédies, comme si le succès du *Barbier de Séville* et celui du *Mariage* donnaient un démenti aux théories de la préface d'*Eugénie*.

Remarquons d'abord que Beaumarchais n'y médit pas du rire, mais qu'il en parle en termes exquis : « La gaieté légère, dit-il, nous distrait; elle tire en quelque façon notre âme hors d'elle-même et la répand autour de nous ; on ne rit bien qu'en compagnie[3]. » Il

1. L'expression est de Fréron, et Lessing lui-même écrira : « On ne peut nier non plus que les *Entretiens*, ajoutés par Diderot à la pièce, ne soient enfermés dans un cadre, écrits sur un ton trop ambitieux et trop pompeux; il y présente comme de véritables découvertes des observations qui n'étaient ni neuves ni propres à l'auteur; d'autres n'étaient pas aussi solides qu'elles le paraissaient avec cette mise en scène éblouissante. » *Dramaturgie*, *op. cit.*, p. 396 trad. de M. Crouslé.

2. Préface d'*Eugénie*, I, 38, édit. d'Heylli et Marescot.

3. Préface d'*Eugénie*, I, 39, *ibid.*

aurait été bien ingrat! Ne lui devait-il pas le succès de ses folles paradoxes? Il trouve seulement que le rire est moins moral que l'attendrissement, et il le prouve très bien. Quand il ajoute : « Il y a plus d'intérêt dans un drame sérieux que dans une pièce comique, » a-t-il tort, parce que *le Barbier de Séville* est plus intéressant qu'*Eugénie*? Cela prouve simplement que l'auteur était né plaisant et qu'il eut raison de « se livrer à son vrai caractère ». C'est en considérant l'ensemble de son théâtre que l'on voit combien ses œuvres et ses théories sont solidaires.

Une jeune fille, une épouse, vertueuses par caractère, jetées par les circonstances dans un état qui les fasse croire coupables; un honnête homme qui passera pour un escroc, ou réciproquement un Tartuffe de mœurs dont le monde sera dupe; un vieillard amoureux qui voudra traîner une jeune fille à l'autel; un valet qui aura de l'esprit au-dessus de sa condition; un seigneur, un roi, qui étaleront des mœurs au-dessous de la leur, présenteront autant de « disconvenances sociales »; et voilà précisément tout le théâtre de Beaumarchais. Il en montre lui-même l'unité foncière dans la préface du *Barbier de Séville* lorsque, défendant plaisamment ses « deux tristes drames », il ajoute : « Le genre d'une pièce comme celui de toute autre action dépend moins du fond des choses que des caractères qui les mettent en œuvre. »

C'est très sérieusement qu'il dit encore au sujet de sa comédie : « Voilà le fond dont on eût pu faire, avec un égal succès, une tragédie, une comédie, un drame, un opéra[1] *et cætera. L'Avare* de Molière est-il autre chose? Le grand *Mithridate* est-il autre chose? » Sans doute, mais Molière n'eût pas fait *Mithridate*, ni Racine *l'Avare;* et Beaumarchais fut sage en n'imitant de trop près ni l'un ni l'autre. Il dut son succès à la sagacité qu'il eut de traiter le sujet selon son génie propre. Il est vrai qu'il s'en crut deux, et ne renonça jamais à faire autant pleurer qu'il avait fait rire. Au sein du triomphe du *Mariage de Figaro*, il caresse le projet de « faire verser des larmes à toutes les femmes sensibles ». Il n'y réussit jamais qu'à demi; aussi le succès de ses comédies ne le contentait pas pleinement. N'y a-t-il pas comme un accent de dépit dans cette phrase de la préface du *Mariage :* « Si je n'ai versé sur nos sottises qu'un peu de

1. Nous avons prouvé plus haut que cet opéra était déjà en portefeuille, et que c'était *Tarare*.

critique badine, ce n'est pas que je ne sache en former de plus sévère...[1] »? Il s'évertua toute sa vie à le prouver, cherchant à concilier sa gaieté et sa sensibilité natives. Nous avons vu qu'il avait fait d'abord son drame d'*Eugénie* trop gai et sa comédie du *Mariage* trop sévère. Il crut avoir résolu le problème dans le drame de *la Mère coupable*. Il est sincère, nous croyons l'avoir prouvé, quand il écrit : « Mes deux comédies espagnoles ne furent faites que pour le préparer [2]. » On a du moins dans la préface du *Mariage de Figaro* une preuve matérielle [3] que cette comédie et *la Mère coupable* avaient « dans le plan de l'auteur une connexion intime ».

Cette connexion est surtout visible dans la préface de *la Mère coupable*. Il y reprend la théorie du *vis comica* propre au drame, exposée dans la préface d'*Eugénie*. S'affranchissant des distinctions subtiles que Diderot avait multipliées, il préconise une forme de drame mixte où l'on mêlerait « d'un crayon hardi, l'intrigue avec le pathétique ». Cette préface, complétée par sa lettre inédite à « un homme de loi [4] », est donc son testament dramatique. Elle est son suprême effort pour concilier en théorie, sinon en pratique, les tendances divergentes de son esprit et de son cœur, ce qu'on pourrait appeler après lui son « hermaphrodisme moral [5] ». Elle achève d'expliquer comment l'auteur de la comédie la plus gaie qu'il y ait au théâtre, a pu être aussi le théoricien convaincu du genre sérieux. Et c'est ici le cas de répéter encore avec lui : « La théorie de l'art peut être le fruit de l'étude et des réflexions, mais l'exécution appartient au génie qui ne s'apprend point [6]. » Il n'y eut donc jamais, en fait, de contradiction entre les théories et les œuvres dramatiques de Beaumarchais ; ce sont les corrections exigées surtout par ses amis, par le public et par les comédiens qui mirent entre ses drames et ses comédies une distance que lui-même n'a jamais sentie aussi grande qu'elle l'est à nos yeux.

1. Préface du *Mariage*, III, 22, édit. d'Heylli et Marescot.
2. Préface de *la Mère coupable*, t. IV, p. 198, *ibid.*
3. Préface du *Mariage*, t. III, p. 23, *ibid.*
4. Voy. Appendice, n° 40.
5. Préface de *la Mère coupable*, t. IV, p. 198, édit. d'Heylli et Marescot.
6. Préface d'*Eugénie*, I, 37, *ibid.*

CHAPITRE XII

CORRESPONDANCE ET OPUSCULES

Intérêt littéraire de la correspondance de Beaumarchais. — Pensées et maximes inédites. — Beaumarchais humoriste. — Chansons et petits vers. — Une comédie pastorale inédite : *Laurette*. — Un singulier projet de drame. — Une comédie en cinq actes et en vers retouchée par Beaumarchais : *l'Avare fastueux*. — *L'Ami de la maison* et autres *bluettes littéraires*.

Nous avons pu réunir assez de pièces inédites de la correspondance de Beaumarchais pour doubler le nombre de celles qui ont été publiées, et si c'est peu pour une vie si pleine, c'en est assez pour nous offrir des spécimens de toutes les qualités et de tous les défauts de leur auteur, à l'état natif. C'est qu'en effet l'intérêt de sa correspondance n'est pas exclusivement biographique ou historique.

Presque tous ses billets sont rédigés au courant de la plume, avec fort peu de ratures, de cette écriture ronde, nette et rapide que l'âge fera à peine trembler, et qui est comme une image de son caractère et de son esprit. Il n'y faut donc pas du tout chercher la perfection du style, charme impérissable de cette correspondance de Voltaire que notre auteur édita. Les incorrections y abondent, mais c'est la même clarté et quelquefois le même éclat obtenus à force d'esprit et de logique.

« Allons, mon ami, lui écrit d'Atilly, malgré toutes tes affaires, prends un chiffon, crayonne à ta manière large deux ou trois de ces choses *pour lesquelles tu n'emploies presque pas de mots*[1] » ; et par le retour du courrier, d'Atilly reçoit un petit chef-d'œuvre de verve et de bonhomie[2]. Il l'a bien gagné, car il vient de louer la qualité

1. Correspondance inédite.
2. C'est la lettre qui porte le n° VI dans Gudin, VI, 264.

maîtresse du style épistolaire de son ami, celle de faire lire en un mot tout un sentiment et tout un raisonnement.

Cette concision énergique qu'il doit à la pratique des affaires, à la longue habitude de juger sur sa route hommes et choses, est servie en toute occasion par une fécondité d'imagination qui est son cachet.

Au milieu de vastes projets, tout près d'aboutir, il écrit de Madrid à son père : « Vous voyez que je ne suis pas venu en Espagne *sans faire des châteaux; le vent qui soufflera d'ici à lundi* les détruira, ou ils auront reçu l'épreuve qui les démontrera solidement construits[1]. » Les graves considérations adressées au roi et au ministre sur la politique anglaise et les intrigues parlementaires se résument en vives images : « Le lord North effrayé de piloter seul au fort d'un tel orage... », et, environ trois pages plus loin : « Le parlement n'a pas dû jouer la farce des Valets-Maîtres.... » C'est par une image qu'il se consolera d'une cruelle perte d'argent en chantant « le *de profundis* » du fier Rodrigue[2], qui a cessé « de labourer l'Atlantique ». Il prendra « sa casaque de porteur d'eau » pour soumettre à Maurepas les intérêts de la Compagnie Périer; « son habit de corsaire », pour donner la chasse à la maraude anglo-hollandaise. Dans sa vieillesse, à demi ruiné et torturé par les lenteurs administratives, c'est encore par une image un peu longue, mais à coup sûr originale, qu'il peindra à Ramel, ministre des finances, la cruelle bizarrerie de sa situation :

> Dans ma débile enfance, je m'étonnais toujours de voir que le *Cheval de bronze* (de stationnaire mémoire) avait un pied en l'air, et n'avançait jamais. On souriait de ma remarque; pourtant elle faisait la critique assez juste de l'image d'un mouvement, lequel ne s'accomplissant (*sic*) n'appartient pas à la sculpture, qui ne rend bien que le repos. Triste emblème de mes affaires, lesquelles, comme ce simulacre, semblent toujours marcher, et n'ont nul mouvement[3].

Ces images ne sont pas également heureuses, beaucoup sont forcées, quelques-unes précieuses ou triviales, mais toutes coulent de sa plume, neuves et spontanées, en un flot intarissable sur ses

1. Correspondance inédite.
2. *Ibid.*
3. *Ibid.*

lettres d'affaires et de plaisir, officielles ou intimes. C'est un panache dont il ne peut se passer, le don le plus permanent de son génie, un de ceux qui annoncent déjà de très loin le futur auteur.

La correspondance d'Espagne tire de là un surcroît d'intérêt, et, parmi la cinquantaine de lettres qui la composent, celle à La Vallière est la plus curieuse à étudier. M. Bettelheim y relève l'intérêt d'un audacieux naturalisme[1]. Cet intérêt n'est pas assez respectable pour que nous le satisfassions pleinement; il est d'un genre à exiger des points, comme dit notre auteur[2]. C'est vraisemblablement la seule épître dont il ait soigné la rédaction. Elle est, en effet, fort nettement distribuée en paragraphes, ayant chacun leur objet : société, gouvernement, justice, climat, institution, mœurs, spectacles et plaisirs. Il y dit son mot sur tout, avec un mélange de gravité et de satire, une sûreté de trait, une concision et une gaieté tout à fait caractéristiques. Il nous semble qu'il y est déjà maître de sa pensée et de sa forme. Dans la réplique à Miron que nous avons citée ailleurs[3], pétillent des traits acerbes et moqueurs qui ne pourraient pas facilement être partis d'une autre plume. Telle autre de ses lettres est un modèle de badinage, et celle où il soutire à Conti deux bouteilles de romanée[4] vaut, par le ton cavalier et l'adresse de la sommation, le billet où Voiture constitue Costar son créancier de deux cents pistoles. Celle où il entretient Mme Panckoucke des productions fugitives de sa folle jeunesse, rappelle les modesties calculées de Voltaire avec ses « chers anges ». Jamais, d'ailleurs, le même Voltaire n'a plus spirituellement abusé du droit de réponse que Beaumarchais dans sa réplique à Marron[5]. La verve des deux lettres qui narrent l'histoire des brigands du Lichtenholtz est une des circonstances atténuantes de cette mystification, et en ce sens du moins on peut dire que la postérité n'en a pas été tout à fait victime. Son récit à sa fille de la perquisition qu'il a subie dans la nuit du 11 au 12 août 1792[6] n'est pas aussi apprêté que celui de l'assassinat des chapons, fait par Courier à sa cousine, mais il a pu, dans

1. P. 116, *op. cit.*
2. Nous respecterons donc ceux de M. de Loménie, I, p. 502, sqq.
3. Première partie, ch. II, p. 23, sqq.
4. Elle a été reproduite par M. de Loménie, II, 56.
5. Cf. *Journal de Paris*, 28 germinal an VII.
6. Nous en avons retrouvé l'original; il est de la main de Beaumarchais et porte la suscription : *A ma fille Eugénie, au Havre.* — Cf. Gudin, lettre 44.

quelques passages, en fournir le modèle. Enfin, dans la correspondance de ses dernières années, qui est la plus volumineuse après celle du voyage en Espagne, il y a des efforts vers cette plénitude oratoire qu'il avait rencontrée jadis.

Un dernier caractère qui est commun à sa correspondance et à ses autres œuvres, c'est qu'il y débite beaucoup de maximes et s'y montre comme il dit « refaiseur de proverbes[1] ». C'était un trésor d'expérience qu'il avait acquis lentement et qu'il monnayait, suivant l'occasion. Nous en avons retrouvé de nombreuses épaves : nous avons glané environ quatre cents pensées et maximes de Beaumarchais. Elles sont toutes écrites de sa main, jetées sur des feuilles volantes, au hasard de ses observations et de ses lectures, pour être reprises au besoin. Elles se succèdent serrées et souvent disparates, et leur bigarrure est une image assez piquante de la diversité des occupations de leur auteur.

Un trait de satire contre les vices des riches y est immédiatement suivi d'une observation sur la pêche des harengs, qui n'amène nullement une considération aristotélique sur l'âme des esclaves. Plus loin, une vue théorique sur l'échange et un fin aperçu sur l'amour sont séparés par une dissertation médicale sur la lèpre des nègres. Les considérations sur la morale, la politique et la littérature y dominent ; il y en a, d'ailleurs, sur les courtisans et sur les domestiques ; sur les médecins et sur la peine de mort ; sur la justice, sur la malice et sur la calomnie ; sur la conscience et sur la finance ; sur la philosophie et sur les passions ; sur les femmes et sur l'amour ; sur les vieilles filles et sur la morale du sentiment, etc., etc...

Toutes ne sont pas originales, mais il nous en avertit, comme La Bruyère : « Tu dis que je pille ! Eh ! si un autre a pensé ce que je dis, dois-je me refuser la douceur de dire ce que je pense ? » Et ailleurs : « Je ne sais si j'ai lu ou inventé cette pensée, mais je la trouve toute rangée au bout de ma plume. Qu'importe facilité ou mémoire ? » Et l'excuse est à sa place, car, quelques lignes plus bas, il répète avec Mme de Sévigné que les vieilles passions ressemblent à la vipère que l'on écorche, que l'on tronçonne, et qui remue encore. En morale, son auteur favori est Nicole, dont il dit : « Le

1. Lettre XLVIII, édit. Gudin ; l'initiale T. désigne ici Thevenoau de Morande.

traité d'entretenir la paix avec les hommes est un chef-d'œuvre. Je veux le relire[1] », sans doute pour y apprendre à diminuer le nombre de ses ennemis. Mais, en religion, son docteur est Voltaire; en politique, Beccaria, Montesquieu et Rousseau; et en toute chose, l'expérience personnelle.

C'est qu'en effet chez Beaumarchais il n'y avait pas qu' « un brillant écervelé »; il observait très bien, quoique en humoriste, et les autres et lui-même. « Il me semble, dit-il, que je diviserais mes facultés en trois parts. Le matin, je suis froid et philosophe; après le repas, je suis obscur, lourd et métaphysicien; le soir, je suis chaud et poète. » Il a donc dû écrire le prologue de *Tarare* aux heures de sa digestion, crayonner Chérubin au sortir de quelque fin souper, et c'est au saut du lit qu'il couchait ses observations par écrit. Revenons-y.

Elles nous apprennent avec force preuves qu'il croit aussi peu aux remèdes de la philosophie et de la médecine qu'aux promesses des grands : ce qui ne l'empêche pas de philosopher à son heure et de répéter avec Pascal que la vie est « un point d'existence douloureuse entre deux néants éternels ». Mais il s'applique à mesurer ce point en horloger philosophe : « ... Il est fort difficile de donner une mesure impartiale au temps, nos passions, en menant l'aiguille en avant ou en arrière, à leur gré, mais sans que cela change rien à sa marche constante. Profitons-en ». Et il en profite si bien, qu'il se console de toutes les inquiétudes de l'au-delà par l'action, comme Voltaire et M. Thiers : « Il faut voir! — Non, il faut faire! » Contre la politique et la justice, il s'échappe en vives satires que Figaro n'eût pas désavouées; celle-ci, par exemple : « Toutes les affaires qui intéressent la nation doivent être traitées publiquement, tous les mystères de politique sont ordinairement des mystères d'iniquité. » Il s'échauffe avec Voltaire contre la guerre et le fanatisme, avec Beccaria contre la peine de mort.

Les lois poursuivent les criminels; au pis aller? la mort. — Sans ces lois, imbécile, eussent-ils donc été immortels, ces infortunés qu'on appelle hommes? Et l'âpre maladie qui détruit le juge goutteux est-elle un supplice moins rude que le nœud glissant qui donne à l'autre une

1. Ne dirait-on pas que c'est le bon Nicole qui a suggéré les réflexions sur les domestiques que nous citons plus haut (p. 304)?

apoplexie précipitée? — Mais, l'honneur enlevé? — L'honneur est pour ceux qui s'échappent, celui qui succombe n'en a plus besoin.

Et moins subtilement que Montesquieu, aussi ardemment que la Boétie, il argumente la tyrannie. Il s'exalte pour Caton, « ce fier républicain » que « son âme déifie », et pour la vertu des laboureurs :

Les laboureurs, les cultivateurs sont partout les plus honnêtes et les plus heureux des hommes, lorsqu'ils ne sont ni corrompus ni opprimés par le gouvernement. O mon pays[1]!

Ses traits de satire contre les courtisans montrent qu'il a traversé leur cohue dorée et senti leurs coudes.

Il prend d'ailleurs assez aisément son parti de l'ingratitude des hommes et de l'inconstance des femmes, dont il répète, après Voltaire, « qu'elles sont comme les girouettes, quand elles se rouillent, elles se fixent[2] ». Il est partisan déterminé du libre échange et du mariage; censeur virulent de l'adultère de la femme, du célibat des deux sexes et de la vieille orthographe, contre laquelle il proteste en fait :

Nos graves *ettimologistes* (*sic*) ne conservent aux mots leur ancienne et bizâre (*sic*) orthographe que pour avoir l'honneur d'en expliquer les racines. Mais, au fond, ce n'est d'aucune utilité et ne fait que retarder l'apurement des langues.

Parmi cette poussière de pensées qui feraient bonne figure dans une édition complète de ses œuvres, les plus intéressantes à nos yeux sont celles qui ont eu l'honneur de passer plus tard dans son théâtre ou d'être rédigées sous la dictée des événements. Détachons-en quelques-unes.

C'est au sortir de l'audience de Goezman qu'il a dû écrire :

Que faut-il penser de ces juges inflexibles qui procèdent dans leurs jugements aussi légèrement que s'ils ne tiraient point à conséquence, et qui les maintiennent avec autant d'obstination que s'ils y avaient apporté le plus mûr examen?

1. En 1765, l'Académie de Caen proposait pour les agriculteurs une distinction honorifique. — Cf. Bachaumont, III, 80, 1re édit., 1777.
2. Voltaire, t. L, p. 431, édit. Beuchot.

Qu'il valait mieux être justiciable de Brid'oye « sentenciant les procès au sort des dés » ! N'est-ce pas le blâmé du parlement Maupeou qui se récrie :

De se défendre même, ils lui font un nouveau crime, il ne tiendrait pas à eux de le punir encore d'avoir prouvé qu'il était innocent!

C'est sans doute au lendemain du désaveu infligé à ses *Observations sur le Mémoire de la Cour de Londres* [1] qu'il se demande : « Si l'amour de la patrie m'aveugla sur cet article, était-ce à elle de m'en punir? »

Voici sans doute de quelle pensée est sorti le drame d'*Eugénie :* « L'ascendant de la vertu accable quelquefois à tel point un méchant qui en est témoin qu'il succombe sous cette vertu et est nécessité au bien [2] ». La thèse fondamentale des *Deux Amis* était ébauchée dans un parallèle entre l'honneur du négociant et celui du militaire, trop long pour trouver place ici [3].

« Aimez-moi, je vous prie, disait un amant dédaigné. — J'y consens, dit la dame, mais plaisez-moi [4] » : Rosine s'est souvenue du mot. Mais Figaro n'a pas moins bonne mémoire, et ne laissera pas perdre : « Je n'aimerai que mon mari. — Tu seras une exception à tout ton sexe [5] », ou encore : « Il dit partout que je suis un fripon, l'avez-vous dit? — Il me prend donc pour un écho [6] », non plus que : « J'ai tout autant de probité qu'il m'en faut pour n'être point pendu [7], dit l'homme du monde, je suis honnête homme. » Quand il s'écrie : « Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint », il replace le trait suivant : « Et si je deviens ministre, qu'est-ce qu'on

1. Voy. ci-dessus, p. 79.
2. « L'ascendant de sa vertu m'écrase », dit le comte. *Eugénie*, acte I, sc. VIII.
3. Beaumarchais le reprit en le condensant dans *les Deux Amis*. — Cf. ci-dessus, p. 208, sqq.
4. « BARTHOLO. — Si tu pouvais m'aimer, ah! comme tu serais heureuse!
« ROSINE, baissant les yeux. — Si vous pouviez me plaire, ah! comme je vous aimerais ! » *Le Barbier de Séville*, act. II, sc. XV.
5. « SUZANNE. — Je n'aimerai que mon mari.
« FIGARO. — Tiens parole et tu feras une belle exception à l'usage. » *Mariage de Figaro*, acte IV, sc. I.
6. « BASILE. — Disant partout que je ne suis qu'un sot.
« FIGARO. — Vous me prenez donc pour un écho? » *Mariage de Figaro*, acte IV, sc. X.
7. « LE COMTE. — Sa probité?
« FIGARO. — Tout juste autant qu'il en faut pour n'être point pendu. » *Barbier de Séville*, acte I, sc. IV.

dira? — Que vous êtes le plus beau danseur de tous les conseils du roi. » Qu'il dut avoir envie de tirer profit de ces deux autres, qui se suivent assez bizarrement :

Un grand de la première classe! — Eh bien! qu'il se couvre et qu'il laisse ma femme. Nous ne sommes plus au temps où l'on croyait qu'un autre sang coulait dans quelques veines [1], et tout le monde sait aujourd'hui que le roi Loup n'était qu'un loup.

Moi! la femme de mon maître! — A Dieu ne plaise, j'ai des principes, madame. — Est-ce que je voudrais que mon fils, un jour, pût me donner des coups de bâton?

La caractère de *la Mère coupable* est le développement d'un cas de conscience analogue au précédent, mais moins plaisamment résolu : « Il faut, s'il se peut, effacer, à force de vertu, une faute qu'on ne répare point avec des larmes. »

Ces extraits suffisent pour prouver que Beaumarchais, comme Sheridan, tenait registre de bons mots et faisait provision de maximes et d'anecdotes. Si l'on en retrouve dans ses pièces qui ne sont pas de lui, ils empruntent une telle valeur à la situation, que l'on peut bien répéter avec Pascal : « Quand on joue à la paume, c'est une même balle dont on joue l'un et l'autre; mais l'un la place mieux [2] », ou, avec notre auteur lui-même : « Le joueur qui pelote s'occupe-t-il de quoi est composé l'intérieur de la balle? »

Ajoutons-y une originalité d'humeur qui suffit à tout frapper à son coin. On a déjà pu noter maintes fois, dans les gaietés de ses Mémoires et de son théâtre, un ambigu de gravité et de farce, une drôlerie à froid qui confinent à l'*humour* anglaise. Il dut en fortifier le goût dans ses voyages au pays de Swift et de Sterne. En tous cas, il ne s'y sentit pas trop dépaysé, et quand le directeur du *Morning Chronicle* reçut *la Gaieté de l'Amateur français*, il ne dut pas en croire la signature, et fit honneur sans doute *in petto* de ce petit chef-d'œuvre à un de ses compatriotes qui aurait lu le chapitre III de *Zadig*, et beaucoup hanté les petits-maîtres de l'autre côté du

1. Cf. cette sortie de Mercier : « Quelle sottise dans Destouches de vouloir insinuer qu'il y a dans le sang d'un gentilhomme des qualités inhérentes qui n'appartiennent pas à un sang roturier, et d'avoir composé, d'après ce stupide système ou plutôt d'après cette basse adulation, sa *plate* comédie de *la Force du sang*. » *Essai sur l'art dramatique*, édit. de 1773, p. 138.

2. Art. VII, n° 9.

détroit, lord Holland par exemple[1]. *Le Barbier Fantôme*[2] va plus loin encore dans ce genre d'excentricité si cher à nos voisins. Mais on trouvera plus loin[3] une bluette, *Quinola puni*, qui accentue encore ce côté humoriste de son esprit; c'est à ce titre que nous la publions. On dirait une page détachée de *Tristram Shandy*.

D'ailleurs l'humour de Beaumarchais, quoique plus polie que celle de Regnard, en est germaine. On s'en convaincra en rapprochant de *Quinola* certain sonnet de Regnard, qui commence par ces mots :

Jardin délicieux, etc...

Cependant là encore, même en prostituant sa muse, Regnard reste poète; Beaumarchais, même en se guindant à *Tarare*, ne l'est jamais. Il ne l'a été que dans Chérubin, pour rappeler un mot de Sainte-Beuve; mais il est naturellement humoriste. Toutefois l'humour n'est chez lui qu'un assaisonnement discret de sa gaieté bien française, et il a d'ailleurs une galanterie fine et enjouée qui n'a jamais passé le détroit, même avec lord Byron. Tel portrait de femme, par exemple, que nous avons retrouvé dans ses cartons, trop étendu pour être cité ici, est un pur chef-d'œuvre de marivaudage par le ton et par le style.

Parmi ces glanes, les pièces de vers dominent. Elles témoignent de la facilité extraordinaire avec laquelle Beaumarchais rimait. Un autographe de la Bibliothèque nationale nous le montre *enfilant*, comme il dit, une pièce de cent quarante-trois petits vers à rimes redoublées[4]. Ce n'est donc pas la facilité qui manque aux couplets de Beaumarchais, mais, romances sentimentales, séguedilles effrontées, rondes épicuriennes, vaudevilles satiriques et épigrammes philosophiques, ne sont chez lui que de l'esprit rimé et rythmé à la

1. Nous lisons dans une note inédite de Beaumarchais : « Gaité de moi *Beaumarchais*, faite à Londres le 1er mai 1776, pendant que j'étais proscrit de France, après mon procès Goezman.

« Sur un mantelet noir que je trouvai au bal du Panthéon; ne voulant pas qu'en le faisant annoncer dans une feuille publique, il pût être réclamé par une autre qu'une belle femme, je fis cette annonce qui occasionna deux fois la réimpression de la feuille.

« Il se trouva que ce manteau était celui de la belle et jeune *Duchesse de Devonshire;* mais, sur l'éloge de la propriétaire, elle eut la modestie de ne vouloir pas le réclamer. »

2. Voy. p. 776, édit. Fournier.

3. Voy. Appendice, n° 41.

4. Bibliothèque nationale, n° 15027. Elle a d'ailleurs été reproduite par par M. Ed. Fournier, p. 771.

cavalière. Le sentiment en est bourgeois, parfois prosaïque [1], la moralité un peu lourde. Nous répéterons pourtant avec les auteurs de *Favart aux Champs-Élysées :*

> Beaumarchais a fait des couplets
> Dont Panard voudrait être père [2].

En somme, ce qui manque le plus à ses vers, c'est la poésie. Voltaire saura en mettre un grain jusque dans ses plus fugitifs couplets. Mais faut-il juger dans la grande rigueur ces productions légères, qui partaient étourdiment d'un élan de plaisir ou de sensibilité, et pétillaient spontanément dans une fête intime ?

A un ami, et justement après un vers faux, parce qu'il a été moins écrit que parlé :

> Ami, crois-moi, tu possèd*es* un trésor,

il écrivait avec un laisser-aller non joué :

> Garde-toi d'éplucher mes rimes redoublées,
> Mes syllabes peut-être au hasard enfilées,
> Invo*qua-t-on* Phœbus lorsque le cœur écrit [3] ?

Ces réserves faites, on peut goûter très souvent chez lui le plaisir

> D'un bon mot de deux rimes orné;

dans *l'Heureux Successeur* par exemple, ou dans *la Galerie des femmes du siècle passé*. La satire y mêle d'ailleurs presque toujours son sel à celui de la gaieté.

Nous avons déjà noté dans ses Mémoires son goût pour l'apologue [4] : il lui a donné cours en vers et lui doit une bonne fable : *la*

1. « La flamme ardente a dévoré
De son palais une partie.
Mon cher ami, pourquoi n'est-il pas assuré ? »

« Au chevalier de Conti. » Manuscrit de la Comédie-Française, t. I et édit. Fournier, p. 775.

2. Citons par exemple pour sa bonhomie cette épigramme inédite :

L'ÉGALITÉ.

> Un de ces jours le roi de France
> Chassait noblement à l'oiseau ;
> Soudain il plut à toute outrance,
> Chacun de nous prit son manteau :
> Celui du prince était plus beau,
> Ce fut toute la différence.

3. Épître à mon ami : *Cher Monville*, etc. Bibliothèque nationale, n° 15027. Le même numéro contient la romance : *Comme j'aimais mon ingrate maîtresse.*

4. Voy. ci-dessus, p. 161.

Brebis et les Agneaux, entre plusieurs qui ont des traits agréables :

Et la révolte est un grand crime,
A moins de pouvoir tout changer.
De deux maux évitons au moins le plus funeste;
Livrons-nous aux ciseaux crainte du coutelas.
Si l'on nous tue, enfants, on nous tondra de reste,
Si l'on nous tond, peut-être on ne nous tuera pas [1].

Enfin c'est de la poésie de Beaumarchais qu'il faut répéter après lui et avec sa sœur Julie [2] : « Ce qui ne vaut pas la peine d'être dit on le chante. » Ainsi fit-il, et, comme son Figaro, il a dû composer simultanément les rimes et les fredons de ses chansons. Celle de Robin fut fameuse en son temps; c'est son chef-d'œuvre de coupletier [3]. On la cita cent fois pour et contre l'auteur [4]. Nous en donnons ci-dessous la musique, on verra, en la fredonnant, qu'elle est sœur jumelle des couplets [5] et qu'elle les rythme et les souligne

1. *Apologue*, t. I des manuscrits de la Comédie-Française et édit. Fournier, p. 775.
2. Correspondance inédite.
3. Cette chanson daterait, selon Gudin, de septembre 1774. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 115; édit. Fournier, p. 698, et *Correspondance de Métra*, I, p. 181, édit. de 1787. Cette pièce a pourtant trois ou quatre rivales dans ses cartons; mais leur ton et sans doute le vœu de leur auteur les condamnent à l'inédit.
4. « En arrivant à Bordeaux nous nous rendîmes au spectacle, j'entends chanter aussitôt autour de nous : *Toujours, toujours, il est toujours le même.* « Vous êtes reconnu, » lui dis-je en riant, etc..... » *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin, p. 190. A Aix, le même refrain blasonne l'adversaire de La Blache : « Chacun voulut le voir et juger si cet homme célèbre par ses mémoires, ses comédies, ses chansons, sa gaieté, son imperturbabilité était le même en société et méritait ce *fameux refrain :*

« Toujours, toujours, il est toujours le même. » *Ibid.*, p. 223.

5. Nous la copions dans un mss. de la Comédie-Française, dont nous préférons la notation à celle de Métra.

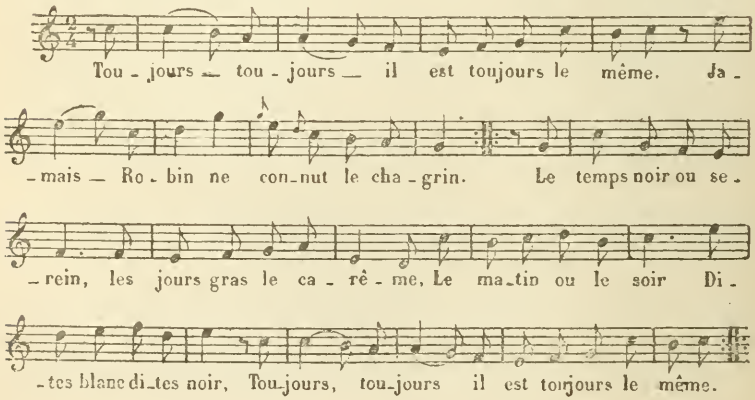

à merveille. Aucun membre du Caveau ancien ou nouveau n'a fait mieux.

Au courant de nos fouilles dans l'amas des papiers laissés par Beaumarchais, nous n'avons pas été médiocrement surpris d'y trouver trois comédies inédites. L'une d'elles est intitulée : « *l'Impromptu de Bagneux*, comédie en un acte, en prose, mêlée de chant et de danse, précédée d'un prologue aussi en prose. » C'est un chassé-croisé d'amoureux, assez confus, avec une ou deux situations un peu piquantes. Le style en est médiocre, les sentiments mièvres. Julie pourrait bien en être l'auteur [1]. C'est, comme elle disait en jugeant le cercle de Poinsinet, « un joli petit rien », une comédie de paravent, bonne à distraire une heure ou deux les hôtes oisifs et indulgents de quelque château de campagne [2]. Passons.

Les deux autres comédies valent mieux : non qu'elles soient des chefs-d'œuvre pourtant. Beaumarchais n'était pas homme à en laisser dormir dans ses cartons. L'une des deux est toutefois agréable à lire, et elle peut être, avec vraisemblance, attribuée à l'auteur d'*Eugénie*. Elle est copiée de la même main que le premier manuscrit de cette pièce, avec laquelle elle offre d'ailleurs des ressemblances certaines. D'autre part, elle diffère profondément de toutes les comédies [3] tirées comme elle du conte de Marmontel qui porte le même titre.

Les couplets sont de la première manière de Beaumarchais et, pour supplément de preuves, on peut citer ces quatre vers de notre auteur dans la *Galerie des femmes du siècle passé* (édit. Fournier, p. 617) :

« Tout n'est qu'un plat martyrologe
De Tircis et de Céladons,
Quittons de l'ariette imbécile
Le jargon trop accrédité :
Ramenons l'ancien vaudeville,
Qui dit gaîment la vérité.
Oser tout dire, oser tout faire, etc.... »

1. Outre son manuscrit de *l'Existence réfléchie*, nous trouvons plusieurs *jolis petits riens* dramatiques écrits et même illustrés de sa main. C'est aimable, rien de plus, et ne vaut pas ses petits vers, dont la gaieté est plus franche.

2. Nous avons sous les yeux une lettre où Julie décrit à Boisgarnier l'hospitalité qu'elle a reçue chez des amis de Touraine. C'est un croquis charmant de la vie de château vers le milieu du dix-huitième siècle (1766, 7 juillet). On pense bien que son humeur parisienne s'exerce aux dépens du cercle des trente provinciaux qui hantent la noble demeure. « *Je leur fais des contes...*, » dit-elle, etc...

3. Nous en avons retrouvé cinq, dont deux inédites. Voy. leur analyse à l'Appendice, n° 42. Marmontel écrit dans sa préface des *Contes moraux* : « Le

C'est une de ces pièces à ariettes qui défrayèrent longtemps les théâtres de société, d'où l'opéra-comique les évinça, au grand désespoir de Collé, comme nous avons vu. Elle est en un acte et très facilement intriguée. Au rebours de ses émules, l'auteur a simplifié le conte de Marmontel et réduit le nombre des personnages à trois : Laurette, Luzi et Basile. Les valets et leurs lazzi, Soligni et ses maximes de roué, en sont absents. Elle évite ainsi les longueurs et le caractère romanesque qui glacent la pièce de Dudoyer, comme celle de Doisemont.

La paysanne Laurette a été distinguée, à une fête de village, par le seigneur Luzi, qui la séduit et va l'enlever, grâce à une promesse de mariage, quand le père survient, *heureusement !* eût pu dire Marmontel, là comme plus loin. Le comte demande son pardon et la main de Laurette ; il les obtient tous les deux.

Cette simplicité de l'intrigue est soutenue par des traits d'un dramatique vif et ingénu. Luzi, ayant fait accepter un secours à Basile ruiné, s'éloigne. Le vieillard, pénétré d'une reconnaissance qu'il veut faire partager à sa fille, déjà à moitié complice des projets du faux bienfaiteur et obligée de s'en taire, lui dit :

Viens, ma fille, regarde celui qui s'éloigne, ce n'est pas un homme; trop d'humanité, trop de noblesse règne dans son âme; vois cet or que sa main généreuse nous donne. Tu soupires, Laurette! il a mis tant d'empressement que je n'ai pu *la* refuser.

LAURETTE. — Mon père, en redoublant nos peines, n'aurions-nous pu nous en passer?

Puis, par un enchaînement de scènes fort adroit, c'est le père qui, envoyant sa fille rendre le présent qu'il trouve trop considérable, la remet aux prises avec le séducteur.

Mais la véritable originalité de l'auteur est d'avoir fait porter l'intérêt sur le jeu des sentiments de Laurette. Son honnêteté combat l'amour jusqu'à la dernière scène, où sa chute nous est épargnée.

succès qu'a eu au théâtre le sujet de Soliman, traité par un homme qui écrit avec beaucoup de facilité et de grâce, me permet d'espérer que l'on fera le même usage de quelques-uns de ces petits tableaux, et à l'avenir *je m'occuperai, comme j'ai fait dans ces trois nouveaux contes, à choisir des actions faciles à mettre sur la scène, pour épargner du travail aux auteurs* » (P. XIV). Il s'agit de *Soliman II ou les Trois Sultanes*, opéra de Favart, son chef-d'œuvre, musique de Gilbert, joué aux Italiens en 1761. — On sait si l'appel fut entendu, et quel succès eurent *Heureusement* et *Annette et Lubin*. On verra que le sujet de *Laurette* réussit moins à ceux qu'il tenta.

La lutte est délicate, graduée et semée de traits dont la naïveté nous paraît pleine de naturel.

LAURETTE. — Vous cesseriez donc de m'aimer si quelqu'un le savait? Est-ce une honte de l'avouer? Quel est donc ce bonheur que l'on ne goûte qu'à Paris et dont vous dites que je serais enchantée?

LUZI. — Tout ce qui peut flatter, séduire, sera offert à vos yeux; les vêtements les plus riches, le palais le plus superbement orné et cette certitude de remporter l'avantage sur toutes les femmes, de mériter la préférence en les faisant rougir d'être effacées par vous. A Paris, chaque instant est une fête nouvelle, bien plus brillante que celle que vous avez vue hier.

Elle se débat contre cette galanterie dorée et capiteuse pour une reine de village :

LAURETTE. — Nos campagnes devraient être désertes? Pourquoi tout le monde n'habite-t-il pas les villes?

LUZI. — Il faut aimer et *l'être*[1] pour connaître et jouir de la *facilité*. Les plaisirs sont un hommage que l'amour offre à la beauté.

Mais, après une résistance touchante par sa naïveté, elle cédera à ces paroles passionnées, plus fortes que les belles promesses :

LUZI. — Je suis donc haï de celle que j'adore?

LAURETTE. — Monsieur, je n'ai jamais haï personne, et... puis-je vous offrir ce petit présent? Je vous assure que j'ai eu grand soin de choisir *les plus beaux* dans le dessein de vous les présenter.

LUZI. — Je l'accepte, et je vous dis adieu.

LAURETTE, attendrie. — Vous partez, vous partez, Monsieur?

Et quand le père a tout appris et l'engage à fuir le trompeur Luzi, elle explique son trouble, en vers qui valent bien ceux de Doisemont, sans valoir beaucoup.

LAURETTE.

Ah! désarmez votre colère.
Je suis prête à vous obéir.
Souvenez-vous que vous êtes mon père;
(A part.) Je l'aime encor... Eh! comment le haïr?

1. Cette concision outrée jusqu'au jargon est un des défauts de Beaumarchais. Voy. notre *Étude du style des Mémoires*, IIe partie, ch. II, p, 158, sqq.

(Haut.) Prendre la fuite en son absence,
Pour le voir sans le prévenir :
Quand il viendrait flatté par l'espérance,
Il penserait que j'ai pu le trahir !

Le dialogue est aisé, le style coupé et vif, quoique parfois incorrect et trop cadencé, semé de vers blancs, comme d'un apprenti qui s'applique.

C'est qu'en effet cette « bluette littéraire » pourrait bien être un premier crayon d'*Eugénie*. Le secret de l'union projetée est aussi pesant pour Laurette que celui du faux mariage pour la victime de Clarendon :

Souffrez du moins, dit Laurette, que mon père[1] en soit instruit; je lui donnerai (*sic*) sous le plus grand secret; il le gardera, et cette perspective le consolera de sa misère actuelle. O mon cher protecteur, quelle joie je vais répandre dans son âme!

Luzi (à part). — Quelle ingénuité! Faut-il!... (Haut.) Non, belle Laurette, je ne puis consentir; le mystère est nécessaire.

Le comte n'a pas tenu à Mme Mürer et à sa nièce[2] d'autre raisonnement que celui de Luzi à Laurette :

Il y a parmi nous pour s'aimer, pour s'unir, des formalités que mon nom, mon état me défendent de suivre; votre père voudrait m'y assujettir; il exigerait l'impossible et, sur mon refus, il m'accuserait d'avoir voulu vous abuser; il ne sait pas combien je vous aime; mais vous, Laurette, me croyez-vous capable de vous tromper?

Laurette. — Non, non, je vous crois la bonté même; vous seriez bien trompeur si vous étiez méchant.

Sa conscience lui crie dès le début : « Hélas ! l'amour peut-il m'excuser de trahir la vertu ? » Or n'y a-t-il pas un écho de ces remords dans cet aveu de Clarendon : « L'ascendant de sa vertu m'écrase »? Au dénouement les deux séducteurs tombent aux pieds de leur victime; mais Basile hésite autant qu'Eugénie à pardonner. C'est un homme d'honneur et de caractère, qui a été blessé comme le baron, dans les guerres d'Allemagne[3], et qui saurait au besoin se faire justice lui-même : « Ah! qu'il vienne! s'écrie-t-il, je suis seul, sans armes, mais je le braverai. » Les analogies dans quelques situations et

1. Cf. *Eugénie*, acte II, sc. IV.
2. Cf. *Eugénie*, acte I, sc. IV et IX.
3. Cf. *Eugénie*, acte IV, sc. III.

surtout dans les caractères sont donc évidentes. Elles ne proviennent pas d'ailleurs exclusivement du conte qui a fourni le sujet, puisqu'elles sont à peu près absentes des autres comédies et opéras-comiques qui en furent aussi tirés. Mais l'intervention du père a fait tourner le drame en pastorale : c'est Eugénie au village.

Cette saynète de Beaumarchais l'emporte donc sur les autres imitations dramatiques du conte de Marmontel, par la naïveté des sentiments, la délicatesse de leur analyse et la simplicité de la coupe, sans être d'ailleurs rien de plus qu'une pastorale bien fanée.

Nous avons là probablement un de ces premiers essais où il dépensait sa verve naissante, pour le plus grand plaisir des sociétés particulières qui applaudissaient indifféremment et le même jour une pastorale sentimentale, une parade effrontée, voire même un drame.

Voici, en effet, un étrange dialogue, jeté par Beaumarchais sur des feuilles volantes, après la lecture de certain conte de Boccace, entre une esquisse du compliment qui précédait dans les salons la lecture du *Mariage* et une exaltation sur Caton. On verra que la situation qu'il développe n'eût pas été facilement acceptée du grand public. Un mari outragé enferme les coupables et, « joignant la prudence au ressentiment », court demander vengeance à la femme de son rival. La donnée est jusqu'ici assez plaisante, et il semble qu'il n'y ait plus qu'à appeler avec Vadé le notaire des Troqueurs de La Fontaine. Point du tout, Beaumarchais prend la chose très gravement, et un long dialogue s'engage sur la légitimité de cette vengeance.

Nous le reproduisons plus loin [1] comme une nouvelle preuve de l'humorisme de notre auteur.

On ne contestera pas à cette casuistique le mérite de l'audace et de la subtilité; mais en tirer un drame! c'est une autre affaire : Beaumarchais y a renoncé ; un plus hardi le fasse.

Il s'offre enfin à nous dans ce rôle de correcteur, qui lui fut imposé par sa célébrité et qu'il accepta avec désinvolture, comme tous les autres. Il est assez piquant de voir notre auteur, qu'on a tant accusé de plagiat, prêter son esprit à autrui [2].

1. Voy. Appendice, n° 43.
2. « Il écoutait volontiers ceux qui le consultaient. Plus d'un auteur lui a dû

Il s'agit d'une comédie en cinq actes, en vers. Elle est retouchée de sa main, et a pour titre : *l'Avare fastueux*. Voici le sujet exposé par les personnages eux-mêmes :

SCÈNE IV DE L'ACTE IV.

BOUFFANCOUR, LA COMTESSE, LAFLEUR.

BOUFFANCOUR.

Ah ! Madame.

LA COMTESSE.

Je viens avec empressement,
Si vous n'avez, baron, quelque autre engagement,
Vous prendre et vous mener à la pièce nouvelle.
La présidente y vient avec nous.

BOUFFANCOUR.

Quelle est-elle?

LA COMTESSE.

Quoi donc! l'ignorez-vous?

BOUFFANCOUR.

L'Avare fastueux?

LA COMTESSE.

Sans doute.

BOUFFANCOUR.

Hier j'y bâillai pendant une heure ou deux.
Comment oser après *l'Avare* de Molière?

LA COMTESSE.

... On nous trace un autre caractère.
L'avare n'est qu'avare; il l'est de bonne foi;
Mais ce nouvel avare est de tout autre aloi.
C'est un fripon qui veut jouir du bénéfice
Que produit sourdement la sordide avarice,
Et dans le même temps, par des dehors trompeurs,
De la magnificence usurper les honneurs.

BOUFFANCOUR.

Le caractère est faux, et jamais, ce me semble,
On n'a trouvé le faste et l'avarice ensemble.

ses succès au théâtre et ne s'en est pas moins rangé parmi ceux qui cherchaient à lui nuire. » Gudin, article nécrologique, et *Histoire de Beaumarchais*, p. 196 : « *Les* AUTEURS *lui apportaient leurs pièces de théâtre et il en refaisait quelquefois les plans* »

LA COMTESSE.

Dans cette pièce, moi, je trouve trait pour trait
De gens que je connais le fidèle portrait.

On a reconnu l'*Avaro fastoso* de Goldoni.

C'en est en effet une imitation. Le style n'est pas plus fringant que celui du bon Collin; les caractères sont des esquisses assez ternes; Bouffancour est plus grotesque que comique; mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. L'auteur anonyme a porté sa pièce à Beaumarchais; elle est en vers. Notre correcteur ne la boude pas pour cela, et il se met bravement à l'œuvre. Notons quelques-unes de ses retouches. Il remet d'abord sur leurs pieds les vers boiteux et se montre sévère sur l'hémistiche. L'auteur écrivait :

C'est que tous vos chevaux à force de jeûner,
Monsieur, n'ont plus assez de force pour traîner.

Beaumarchais corrige :

N'ont plus assez de force, hélas! pour nous traîner.

Ailleurs, à un vers plat il substitue un trait de caractère. Un peintre a fait le portrait de Bouffancour qui rappelle au meurt-de-faim une vieille dette, pour se dispenser de payer. L'artiste pauvre, mais fier, répliquait :

Non, je suis trop heureux; vous pouvez le garder,
Je n'aurais de mes jours osé me hasarder
A vous offrir le prix de votre bienfaisance;
Mais vous me dispensez de la reconnaissance,
Et vous me soulagez d'un très-pesant fardeau.

LAFLEUR (à part).

Il brille à chaque instant par quelque trait nouveau.

Beaumarchais biffe le dernier vers et y substitue le suivant, assurément plus vif.

BOUFFANCOUR (en riant seul).

Bien dit, mon cher Monsieur, mais moi j'ai le tableau.

Dans le récit du repas ridicule que donne l'avare, Beaumarchais

glisse de sa main le trait qu'on va lire; il est assez plaisamment tourné :

BOUFFANCOUR.

Quel était donc ce rire et tout ce chuchotage,
Que du prince allemand les hédues et le page
Fesaient en le servant? Je t'ai vu leur parler,
Quelle sottise encore as-tu fait circuler?

LAFLEUR.

Est-ce ma faute, à moi, s'ils ont su reconnaître
Sur le corps de Monsieur un habit de mon maître
Qu'il a fait vendre hier à Raphaël le juif,
Parce qu'il est gâté d'une tache de suif?
Eh! l'on en voit encor la trace sur la poche,
Ils l'auront dit au prince; alors de proche en proche,
Il paraît qu'on l'a su, car on rit sur des riens.

BOUFFANCOUR (frappant du pied de fureur).

Morbleu, l'on n'est jamais trahi que par les siens.
Je vous chasserai tous, canaille! Et quoi qu'il coûte
Je vais.....

LAFLEUR (regardant vers la porte).

Je crois, Monsieur, que quelqu'un nous écoute.

L'auteur avait mis en scène un certain Haillon, marchand fripier : l'auteur du *Barbier*, qui ne dédaigne jamais le gros rire, lui substitue un juif allemand qu'il appelle Ézéchiel, puis Raphaël, et nous avons une réédition du jargon suisse de Mascarille :

ÉZÉCHIEL.

Monsier, vous troufe ici te paux habits protés,
Qué la matin chez moi, monsier a témantés.

BOUFFANCOUR.

Vous êtes tous, Messieurs, des ruine-maisons.

RAPHAEL.

Pon pour tailleur français, mais pas chamais nous autres,
Les Chuifs tant mon pays,

LA FLEUR.

Sont moins juifs que les nôtres.
N'êtes-vous pas natif d'au delà du Jourdain?

RAPHAEL.

Monsier, jé suis te Prag.....

Voici la fin de la pièce, qui est tout entière de la main de Beaumarchais :

BOUFFANCOUR, LAFLEUR, ALISE.

BOUFFANCOUR (regardant).

Bien! Donnez! répandez! jetez par la fenêtre!
Enrichissez-les tous : valet, suivante et maître!
Va les servir, maraud! Pille-la bien aussi,
Prends ta part, je te chasse!

LAFLEUR.

Ah! monsieur, grand merci.
Partons, ma belle enfant, tu m'as pris par famine,
Notre contrat sera signé dans la cuisine,
Où j'aurai soin, morbleu, de me dédommager.

Il y a une soixantaine de vers ainsi ajoutés par lui, sans compter les boiteux qu'il a redressés. Toutes ses retouches scéniques sont faites de main d'ouvrier, résumant les faits, coupant le dialogue, colorant le style. L'auteur anonyme aurait pu s'adresser à un meilleur poète, il n'en eût pas trouvé un plus habile dans l'art de mettre une pièce au point du théâtre. Mais sa comédie était trop faible, et Beaumarchais a eu beau faire, il y a gros à parier que si cet *Avare fastueux* eût abordé la scène, il y fût tombé aussi à plat que celui de Goldoni à Fontainebleau. Sans doute cet avis fut au nombre des conseils que Beaumarchais donna à l'auteur, et l'on voit qu'il s'y soumit.

M. Chalumeau fut moins sage, et publia son drame de *l'Adultère*[1], qu'il avait adressé à Beaumarchais sous un autre titre : *l'Ami de la maison*. Il n'y a pas dans le manuscrit de la Comédie-Française de notes de la main de Beaumarchais, quoi qu'on en ait dit ; mais peut-être pourrait-on y désigner plusieurs passages comme inspirés par lui : le suivant, par exemple, dans la tirade de Saint-Pré :

J'ose me flatter d'avoir fait pour le bonheur des miens tout ce qui, dans mes diverses positions, était au pouvoir de l'intelligence, de l'activité et d'un bon cœur..., travaux enfin qui nous ont tirés de l'état de médiocrité où nous étions destinés à vivre tous[2].

1. Belin, Paris, 1791 ; cf. bibliothèque de Solenne, n° 2403. Nous n'avons pu nous le procurer dans aucune bibliothèque de Paris. Il n'est pas mentionné dans le *Catalogue de Duval*, à la Bibliothèque nationale. M. Ed. Thierry, l'éminent administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal, nous a dit en avoir eu en main un exemplaire tiré de la riche bibliothèque dramatique de M. Listener.
2. T. VI, p. 11 du manuscrit, sqq.

On reconnaît là un des refrains de Beaumarchais, un *gloria de ses psaumes*, comme il dit. N'en est-ce pas un autre, si l'on consulte Gudin, que cette épitaphe du portrait de M. Valchaumé : « Il est l'amour de ses connaissances et le héros de ses amis » ? Enfin l'amphigouri précieux et le « ton avantageux » de la dédicace à Bazilide sont-ils de nature à écarter l'hypothèse d'une collaboration très active de Beaumarchais dans le drame de M. Chalumeau? Au reste, peu importe, *nil tanti est*, et la critique ici devient trop conjecturale : arrêtons-nous [1].

1. Voy. Appendice, n° 44, notre examen des manuscrits dits *de Londres*. Grâce à l'exquise obligeance de M. Monval, archiviste de la Comédie-Française, nous avons pu les étudier à loisir.

CONCLUSION DE CETTE ÉTUDE

L'homme et l'écrivain : leur place dans l'estime publique et dans la littérature française.

Beaumarchais aura-t-il gagné à être mieux connu? Nous avons peut-être le droit de poser cette question, et assurément le devoir d'y répondre, après avoir interrogé tant de documents relatifs à son caractère et à son esprit.

« Sur presque tous les grands noms de ce siècle, écrivait-on récemment, la contradiction est au comble [1]. » A qui mieux qu'à Beaumarchais pourrait s'appliquer la remarque? Il semble qu'il l'ait pressentie lui-même : « Ma prétendue célébrité n'est que du tapage autour de moi [2] », s'écriait-il dans un jour de lassitude. Serait-il vrai, et n'avait-il conquis, tout compte fait, que la notoriété, ce mirage de la gloire, ou devons-nous répéter avec Bonaparte qu'il fut « justement célèbre [3] »? C'est déjà répondre affirmativement à cette interrogation que de la poser, après un siècle écoulé. D'ailleurs, quand Beaumarchais la provoquait, il voulait avant tout demander une trêve à ses ennemis; il savait bien qu'on ne le prendrait pas au mot et qu'il serait longtemps, selon sa propre expression, « ballotté au scrutin de l'opinion publique [4] ».

Résumons une fois de plus les débats de ce long procès que l'homme n'a pas toujours gagné contre la calomnie et montrons surtout que l'écrivain ne mérite pas les défiances des lecteurs qui « ne se sentent pas à l'aise avec lui [5] ».

1. *La Fin du dix-huitième siècle*, par M. Caro, I, p. 11.
2. Édit. Gudin, VI, 387, et édit. Fournier, 661.
3. Cf. *Beaumarchais et son temps*, II, 513.
4. Édit. Gudin, III, 327, et édit. Fournier, 297.
5. M. D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, IV, 250.

Fils d'horloger, il n'a pas rougi du métier de son père. Il l'a exercé avec honneur et il en a fait sagement le premier degré de cette fortune prodigieuse qui a accrédité tant de calomnies. Doué de quelques talents d'agrément, il leur a dû d'être retenu, comme musicien et homme d'esprit, dans les salons où il était entré d'abord pour régler les pendules. Voudrait-on qu'à l'exemple de tel autre fils d'horloger mal appris[1], il eût boudé le beau monde et la haute vie? « Par malheur, il y était propre. » C'est dans la bonne compagnie *pour laquelle il était né qu'il trouvait ses moyens*[2]; *horlogerie à part*, comme il dit dans ses Mémoires.

La faveur vint, puis la fortune. Il ne pouvait se refuser à leurs avances, et il ne cessait pas d'être honnête homme, parce qu'il s'élevait au-dessus de sa condition. Il a cultivé de son mieux « le jardin de son avancement[3] » : il est vrai que ce n'était pas celui de Candide. Mille bruits en coururent à sa honte : qu'en reste-t-il d'inexcusable?

D'abord, il a rempli tous les devoirs que lui imposait sa nouvelle fortune. Il n'a jamais failli au plus sacré de tous, à l'amour de ses proches, dont il a été le « nourricier[4] ». Il s'est hâté de faire marcher de pair les progrès de son esprit et ceux de sa fortune : quoique ayant déjà su

> Apprendre dans le monde et lire dans la vie
> D'autres secrets plus fins que la philosophie[5],

comme dit un de ses auteurs préférés, il n'a pas hésité à rouvrir les bons livres que les devoirs de sa première profession, et non pas sa paresse, lui avaient fait trop tôt quitter. Et c'est ainsi qu'ayant débuté à la cour dans l'emploi tenu jadis par d'Assoucy, il put remplir à la ville celui de Molière.

Faut-il d'ailleurs en croire d'Éon ou bien Vergennes, Maurepas, de Calonne, Bandin et vingt autres sur ses talents politiques? Il fut

1. Rousseau. — « On parla tant de son esprit, de son goût, de ses chansons, de son art enchanteur en jouant de la harpe, que Mesdames de France partagèrent le désir de l'entendre. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 18.

2. Correspondance d'Espagne.

3. « Quand je cesse un moment de gratter la terre et de cultiver le jardin de mon avancement. » *Beaumarchais et son temps*, I, 206.

4. Voy. édit. Gudin, V, 74; édit. Fournier, 492.

5. Régnier, *Satire III*, 213, sqq. — Cf. Descartes (*Discours sur la Méthode*, première partie), se mettant à lire dans « le grand livre du monde ».

ambitieux; mais, s'il a fait preuve de capacité dans tous les postes où la fortune et son adresse l'ont placé, il n'est pas si coupable. La pantalonnade de Vienne, réduite à ses vraies proportions, ne saurait prévaloir contre la grandeur et l'audace de son rôle dans la guerre d'Amérique, et contre les mérites de sa correspondance politique avec les ministres de la monarchie et de la république. Enfin, si les projets de ce parvenu, de ce suspect, ont eu une fois au moins l'honneur de triompher dans les conseils royaux, il fallait bien qu'il n'eût d'autre talisman que son habileté ; car il n'a jamais rampé pour monter, et son sans-gêne avec les grands lui a valu assez d'injures[1] pour qu'on ne lui en dérobe pas le mérite.

Si, d'autre part, il a marché trop bruyamment au succès, si son carrosse a éclaboussé trop de Baculards[2] sur sa route, s'il a eu le tort grave de rédiger « ses faibles écrits » sur un bureau de 30000 francs[3], c'est que, comme le mondain de son maître Voltaire, il

1. « Je prends la liberté de vous observer, Monseigneur, que j'ai été scandalisé avec tout le public de Paris, de ce que l'horloger Caron, écrivant d'office à un Ministre, Secrétaire d'État du Roi, le qualifie simplement de M. le comte de Vergennes, tandis que tant de gens de naissance, tandis que moi votre compatriote, ancien Chevalier de Saint-Louis, Ministre plénipotentiaire de France, *Ministre** et agent secret de Louis XV, depuis 1756 jusqu'à sa mort, ami depuis trente ans du feu Marquis de Chavigny, votre très honoré oncle, vous doivent par votre place, ainsi qu'à tous les autres Ministres, Secrétaires d'État du Roi, le titre de Monseigneur. Votre modestie à cet égard est un titre à l'arrogance de Pierre-Augustin Caron et à tant d'autres polissons et insolents de sa trempe », p. 28, Pièces relatives aux démêlés entre Mlle d'Éon, etc.., et le sieur Caron de Beaumarchais, etc., etc., etc., 1778). — Dans le tome VI des manuscrits de la Comédie-Française, p. 4 de la réponse de d'Éon à Beaumarchais, nous lisons : « .... une copie signée Caron de Beaumarchais de celle dont vous aviez honoré un ministre que même la noblesse en seconde place doit qualifier de Monseigneur et que vous, Mascaron plaqué, je ne sais où, ne traitez que de Monsieur le Comte... ».

Voici un passage de Gudin qui semble écrit pour riposter au *post-scriptum* de l'enragé d'Éon : « Conservant la dignité de l'homme, il ne s'avilit jamais à faire servilement sa cour, même aux plus grands du royaume ; il dédaignait ces formules que la bassesse du petit emploie pour flatter la vanité des puissants. En traitant les affaires les plus importantes, il mettait à ses lettres, pour toute suscription : à M. le « comte de Vergennes », à « M. le comte de Maurepas », et jamais ces hommes sages n'eurent la faiblesse de trouver mauvais qu'il ne les appelât pas Monseigneur, comme tant d'autres. Je salue d'abord, me disait-il, la simarre et le cordon bleu, mais ensuite je ne vois plus qu'un homme, j'oublie la décoration, et je juge bientôt s'il a plus d'esprit, de connaissances et de probité que moi. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 480.

2. Voy. édit. Gudin, III, 215, et édit. Fournier, 272.

3. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 427.

* D'Éon se vante. Voy. *le Chevalier d'Éon*, etc., par M. le duc de Broglie (*Revue des Deux Mondes*, 1er octobre 1878).

estimait le superflu chose très nécessaire ; « la frayeur du médiocre, disait-il, empoisonne ma vie [1] ». Mais il n'a pas méconnu toujours la « décence d'état », et nous le voyons même déclarer un jour à un ami trop fastueux qu'ils étaient « tous hors de leurs places [2] ».

Quant à sa fierté naturelle, « elle n'est pas un défaut, ou c'est le plus noble de tous... ; ôtez-lui son dédain, elle prend le nom de grandeur d'âme [3] ». C'est elle qui a dicté quelques-unes de ses meilleures répliques à Goezman et à la calomnie. Enfin, sa pétulance était l'inconvénient inséparable de son activité, car nous ne l'en croirons pas quand il se dit « paresseux avec délices ». Il a été si constamment « laborieux par nécessité », que le plus déçu de tous ses vœux a été précisément celui de paresser. « Le changement d'occupation, c'était sa vie [4]. »

Il faut bien convenir, avec tous ses contemporains, de son air « avantageux [5] » d'homme à bonnes fortunes. Figaro nous répondrait cependant qu'en ce cas c'est sa physionomie qui est la coupable ; et puis ici la faute est partagée, peut-être provoquée ; mais glissons.

Avant de passer condamnation sur les travers de sa personne et de sa conduite, il est bien permis de rappeler la foule de ses obligés, « depuis le sceptre jusqu'à la houlette [6] ». Quel homme dans le besoin, grand seigneur ou modeste auteur, est venu frapper à sa porte sans emporter une bonne consolation en paroles comme en espèces ? A combien d'opprimés, mulâtres, esclaves, juifs dans les cachots de l'inquisition [7] ou protestants hors la loi, n'a-t-il pas tendu la main [8] ? Et sa charité a été moins bruyante que sa vanité ; nous savons d'ailleurs ce qu'elle lui a coûté.

Nous avons dépouillé son dossier de négociant. Il a été tour à

1. Lettre à Letellier, son agent à Kehl.
2. Lettre à Francy, son agent en Amérique. — Cf. *Beaumarchais the merchant*, by J. Bigelow, New York, 1870.
3. Voy. édit. Gudin, IV, 286, et édit. Fournier, 403.
4. Voy. édit. Gudin, IV, 454, et édit. Fournier, 441.
5. Voy. édit. Fournierr, 256.
6. Il emploie deux fois cette image : Loménie, II, 520 et mss. de la Comédie-Française, cf. édit. d'Heylli et Marescot, IV, 202.
7. Voy. à l'Appendice l'affaire Pereyra, n° 46.
8. Cf. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, passim. La nièce de Corneille et tous les « Cornillons » étaient accourus à Ferney ; une petite-fille de Racine viendra frapper à la porte de Beaumarchais (voy. Gudin, œuvres VI, 180), qui, en cela encore, imitera le patriarche et pourra répéter avec lui :

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage.
(*Ép. à Horace.*)

tour concessionnaire des forêts de l'État et munitionnaire secret de la monarchie et de la Révolution ; il a entrepris un pont sur la Seine pour joindre à la rive embellie par M. de Buffon[1] celle que décoraient son hôtel et ses jardins; il a canalisé en projet la haute Seine[2]; il a médité de rouvrir au commerce l'isthme de Suez et de percer celui de Panama[3]; il a approvisionné les Parisiens d'eau pure et les Américains d'armes de guerre et de héros[4]; il s'est à demi ruiné pour enlever à Catherine l'honneur d'éditer Voltaire, pour armer de fusils les défenseurs de la France envahie et pour faire marcher à la victoire les glorieux va-nu-pieds dans des souliers allemands[5]; il a projeté un fastueux autel de la patrie pour la fête de la Fédération[6]; il a cherché enfin à diriger des ballons dans l'air après avoir « labouré l'Atlantique » de ses flottes; eh bien, nous affirmons que dans aucune de ses entreprises il n'a eu pour seul guide l'intérêt personnel. On lui a reproché d'avoir dit un jour à Mirabeau : « J'ai toujours eu pour but, durant toute ma vie, de ne rien faire et dire qui ne me conduisît à quelque détermination utile à mes intérêts[7]. » Quand ces intérêts ont-ils été en conflit avec ceux de son pays? Et s'il a eu l'art de les mettre toujours d'accord, ne pouvait-il pas s'écrier publiquement : « Ce qui m'anime en tout objet, c'est l'utilité générale[8] »? Au pis aller, il a cherché son bien premièrement, et puis celui d'autrui; mais où sont le négociant, le financier, l'ingénieur, qui ne recherchent à la fois honneur et profit? Les hommes, comme il disait au roi, ne sont pas des anges : « Empêchez fortune de servir à considération, écrivait-il un

1. Voy. Appendice, n° 45; et *Mémoires secrets*, 10 décembre 1787, et Mercier, *Tableau de Paris*.

2. Nous trouvons dans ses papiers un Mémoire au Directoire sur le canal d'Essonne à continuer. — Sur un vaste projet de commerce avec le nord de l'Europe et de l'Asie par la mer Noire et ses affluents, voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 161, et la note de M. Tourneux.

3. Voy. Appendice, n° 47, et *Histoire de Beaumarchais*, p. 460.

4. Voy. Appendice, n° 48, des extraits de la correspondance de La Fayette avec l'agent de Beaumarchais, à l'occasion de ces prêts; cf. aussi M. Bigelow, *op. cit., passim*.

5. Dans ses papiers d'affaires, il y a une offre de dix mille souliers allemands à la Convention.

6. Voy. Appendice, n° 49.

7. C'est l'épigraphe même du *Beaumarchaisiana*, par Cousin d'Avalon, 1812 — La phrase se lisait p. 108 de *la Vie privée, etc... de Beaumarchais*, par le même, aux anecdotes, édit. de 1802.

8. Édit. Gudin, IV, 194.

jour[1], et vous en ôterez la cupidité, car la première chose que les hommes désirent n'est pas d'être, mais de paraître. » Leur excuse est ensuite de savoir être tout ce qu'ils ont voulu paraître; et c'est le cas de notre auteur. Nous avons donc le droit de le déclarer aussi éloigné, en fait, du charlatanisme de Mercadet[2] ou de Vernouillet qu'il l'est évidemment de la sottise de Turcaret.

Nous avons confessé ses peccadilles; abordons de front des reproches plus graves. Il connaissait bien la crédulité « des oisifs d'une grande ville[3] » et l'impertinence des gazetiers de son temps; mais, en vérité, il n'aurait jamais cru la postérité si indiscrète et parfois si naïve. Toutes les plates méchancetés, tous les contes absurdes, toute « l'écume de la rage[4] », dont « la veuve du *Secret de Louis XV* », « la populace de la plume », les « feuillistes », les « avocats de grenier », les portiers et gendres de portiers, chassés par lui, avaient sali sa vie, elle les avait recueillis et en partie accueillis. Il a donc fallu une fois de plus les discuter gravement. Enfin, voilà qui est fait et sera sans doute refait encore; mais espérons du moins qu'on doutera aussi peu de la légitimité de sa fortune que de l'authenticité de ses œuvres.

Ces deux soupçons écartés, il en reste un plus grave.

Un des critiques qui l'ont le mieux loué a cru devoir déclarer, en finissant, qu'il y avait chez lui « un cabinet secret où le public n'entrera jamais[5] », et qu'il y adorait deux dieux mal famés. Il avait eu l'imprudence de les désigner lui-même à son juge : « Plutus et le dieu de Lampsaque[6] ». Nous venons de voir que le culte de Plutus, tel qu'il le pratiquait, n'est rien moins qu'inavouable. Quant à celui du « dieu des jardins », que de fervents il comptait autour de lui! Mais le monde est devenu si sage qu'il ne voudrait même

1. *Pensées inédites* de Beaumarchais.

2. M. Bettelheim exprime, p. 61, l'opinion contraire; nous avons fondé la nôtre sur l'ensemble des documents de tout ordre dont on a pu lire des extraits au courant de cette étude. Puissent-ils amener M. Bettelheim à plus de clémence.

3. Voy. *le Barbier de Séville*, acte II, sc. VIII.

4. C'est le mot du continuateur de Bachaumont (12 juin 1787), Moufle d'Angerville. Il n'est pas trop fort, comme on peut s'en convaincre en parcourant les *Mémoires secrets* (12 juin, 14 juillet, 31 août 1787, etc...); la Correspondance littéraire dite de Grimm, XIII, 316; XIV, 113; *Laulaire*, etc.; *Beaumarchaisiana*, p. 125, 199, etc., etc...

5. *Causeries du lundi*, VI, 260.

6. Cf. Édit. Gudin, VII, 194.

« Toute femme adore en cachette
Le dieu de Lampsaque ou Plutus. »

pas entendre plaider sur ce point les circonstances atténuantes. Nous nous contenterons de nous écrier avec Gudin : « O pharisiens du dix-neuvième siècle, que vous êtes durs[1] ! »

Il nous suffira d'avoir démontré que le Pillardoc de son maître Lesage ne présida pas à sa naissance, mais nous croyons bien que son Asmodée s'en mêla[2]. Néanmoins y eut-il en lui, selon le mot spirituel d'un autre de ses juges, « trop de Chérubin et trop de Figaro[3] »? Il nous a déclaré qu'il n'était « le patron d'aucun d'eux, mais seulement le peintre de leurs vices[4] ». Il y a, en effet, deux Figaros, comme disait Martelli avec sa grosse malice : l'un « est fin, rusé, éduqué et non pas farceur[5] », c'est presque lui; l'autre, « le mauvais sujet », « le véritable Figaro » selon Sauvigny, le calomnie le plus souvent. Quant au Chérubin qu'Asmodée avait mis en lui, nous fera-t-il répéter avec « ce grand innocent de Bertrand » qu'il « puisait dans son âme la fange dont il ternissait la robe de l'innocence[6] »? Alors prenons-le de plus haut et rappelons que c'est précisément sur cette fange de son humanité que jaillit un jour l'étincelle créatrice de ce « feu de Prométhée[7] » dont parle le poète d'Othello, et qu'elle l'anima en la purifiant. La scène se peupla alors des fils de sa fantaisie, un peu polissons parfois, mais bien vivants et bons vivants : que ne leur pardonnerait-on pas[8] ?

Certes leur père n'aura pas l'honneur d'être appelé le « législateur des bienséances du monde », mais il estimait qu'il en est des travers et des ridicules « comme des modes : on ne s'en corrige pas, on en change[9] ». Il s'attaqua donc aux vices et aux abus, et ainsi, disciple de Molière et de Voltaire, « alliant l'ancienne et franche

1. *Histoire de Beaumarchais*, 179.
2. Cf. *le Diable boiteux*, édit. Jannet, pp. 13, 15, 22.
3. M. Taine, *Discours de réception à l'Académie française*, p. 31.
4. Voy. Gudin, II, 5, édit. Fournier, 105. — Ajoutons-y cette verte réplique à l'article Marron du *Journal de Paris*, 28 germinal an VII : « Que trouvez-vous de spirituel à m'appeler du nom de Figaro quand je signe Beaumarchais? Si j'ai jeté sur le théâtre ce rôle d'invention badine, en quoi suis-je plus Figaro que Molière n'était Sganarelle ou George Dandin? Pierre Corneille, le Menteur? Racine, Néron ou Burrhus? Crébillon, Atrée ou Thyeste? et Voltaire, Orosmane ou Zamor ou Séide? » Le reste de l'argumentation excède le droit de réponse.
5. Beaumarchais, *Aux acteurs de l'Opéra* (*Beaumarchais et son temps*, II, 586).
6. Cf. la *Bertrandade* analysée dans les *Mémoires secrets*, le 26 février 1774.
7. « Promethean heat. » *Otello*, V, II.
8. Cf. là-dessus de justes remarques de Gudin, VII, 269, sqq., et de Meister, *Correspondance littéraire*, II, troisième partie, 187, édit. de 1812.
9. Edit. Gudin, II, VIII; édit. Fournier, 105.

gaieté avec le ton léger de la plaisanterie actuelle [1] », il ramena la foule au Théâtre-Français et même à l'Opéra, car il n'est pas un seul des talents que le ciel lui avait donnés qu'il n'ait développé. D'aucuns disent qu'il les a forcés.

Ce sont ceux qui lui font un crime inexpiable de ses vivacités polémiques et de ses hardiesses révolutionnaires. Est-il donc si coupable parce que, sa bonté naturelle lui ayant suscité le plus injuste des procès et la bizarrerie de sa destinée l'ayant rendu justiciable d'un tribunal discrédité, il a usé, abusé même des avantages de sa situation, pour faire triompher son bon droit? Avouons du moins que la tentation était forte, et qu'il ne pouvait mentir à sa devise : « Mon emblème est un tambour qui ne fait du bruit que quand on bat dessus [2]. » Gardons-nous bien surtout de refaire, après l'odieux Fouquier-Tinville [3], le méchant mot de la Du Barry sur les héros du procès Goezman : « Le meilleur n'en vaut rien [4] ! » Protestons contre le bourreau et contre la courtisane. S'il essuya jadis le « blâme » du parlement Maupeou, et la « ruade folliculaire », il a été réhabilité, il y a cent ans, par le vrai parlement, et hier par l'Académie.

Quant au rôle de Beaumarchais comme précurseur de la Révolution française, on peut certes lui appliquer les propres paroles d'un de ses Mémoires au roi : « Ce mouvement, où je suis comme lancé par la force des circonstances, ne fut jamais ni ne peut être un crime. J'oserai même dire qu'il a produit d'heureux effets [5]. » Pourquoi ne l'en croirait-on pas, quand il affirmait que, « satisfait

1. Édit. Gudin, II, 11 ; édit. Fournier, 106.

2. Édit. Gudin, IV, 367, et édit. Fournier, 121. Sur les armes de Beaumarchais figuraient deux léopards tirant la langue, un sur l'écu, un sur le cimier du casque.

3. On lit, dans l'acte d'accusation qu'il dirigea contre Goezman, cette allusion au procès dont ce dernier avait été le rapporteur, et Beaumarchais la victime : « ... où le corrupteur et le corrompu ont fait preuve d'une égale immoralité. » Cité par M. Bos, *les Avocats au conseil du roi*, p. 322. — Sur « Goezman envoyé à la guillotine par un ancien avocat au Parlement, qui s'appelait Fouquier-Tinville », cf. *Clavijo*, avec préface, par M. de Lescure, Paris, 1880, p. 13, et l'*Histoire du tribunal révolutionnaire de Paris*, par Wallon, V, 117.

4. M. Bettelheim honore la Du Barry d'un rapprochement inattendu avec Beaumarchais, p. 583. — Le proverbe que la Du Barry fit jouer sur le théâtre des petits appartements, dès l'apparition des Mémoires, avec Préville dans le rôle de Beaumarchais, et Dugazon « le paradeur » dans celui de M. Goezman, avait pour titre : *A bon chat, bon rat, ou le meilleur n'en vaut rien...* On peut en dire autant du considérant de l'un et de l'épigramme de l'autre.

5. Voy. édit. Fournier, 742.

du présent, il veillait pour l'avenir dans la critique du passé[1] »? Cela valait bien la peine, comme on l'a fait remarquer [2], que la comédie élevât la parole, à défaut de la presse quotidienne qui n'existait pas. Depuis elle a pris sa revanche, et même sous son nom ; il ne s'en fût pas plaint. Mais, pour qu'on le prît au sérieux, faudrait-il qu'il eût trouvé place entre Goezman, Chénier et Roucher sur la fatale charrette? Il a du moins prouvé qu'il n'était pas un brouillon : quand le principe d'autorité[3] a été menacé, il s'est montré son défenseur, surtout quand il y avait quelque danger à l'être, contre « les anarchistes [4] » de son temps, par exemple.

Si on lui a dérobé plus tard, dans la bagarre, des armes qu'il avait forgées pour une lutte courtoise, il n'est pas complice de l'emploi meurtrier qu'on en a fait. « Il y a, disait Chamfort, entre l'homme d'esprit méchant par caractère et l'homme d'esprit bon et honnête la différence qui se trouve entre un spadassin et un homme du monde qui fait des armes » ; la distinction est à son honneur. N'a-t-il pas désavoué Figaro arborant la cocarde que l'on sait, quand « Sparte, la farouche, eut remplacé Athènes l'aimable[5] » ? Il a même poussé la contrition jusqu'à disputer à Bergasse[6] l'honneur de braver les bourreaux et d'élever dans le silence de la Terreur des protestations indignées. En revanche, il n'a jamais renié l'ordre de choses qu'il avait contribué à fonder. Sa correspondance inédite vient de nous le montrer, au contraire, prêchant au nouveau régime la stabilité ministérielle, la tolérance religieuse et la bonne foi, et lui recrutant les partisans nécessaires à sa durée, qui sont en un mot les honnêtes gens. Non, l'auteur du *Mariage de Figaro*, même après les injustices et les amertumes de la proscription, n'a donné aucun démenti aux idées dont il avait été un des plus hardis champions. Cependant sur ce dernier point on conteste encore.

1. Édit. Gudin, II, 39. — Cf. aussi toute la page 461 du tome IV.

2. M. Cuvillier-Fleury, *la Politique dans le roman*, etc..., p. 392, sqq. — Cf. Beaumarchais lui-même, édit. Gudin, V, 79 : « N'est-ce pas moi qu'ils ont puni d'avoir fait servir l'arme du ridicule (*la seule que l'on pût employer au théâtre*) à fronder les abus, etc.? »

3. Voy. « L'ordre public est trop intéressé... » (Aff. Bergasse.— Gudin, IV, 608); et les *Six Epoques*, passim, et sa correspondance ci-dessus avec Baudin, etc...

4. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 507 où le mot vient sous sa plume ; il y avait plus de dix ans qu'il connaissait la chose et en avait horreur comme son ami Baudin. Cf. *Anecdotes et réflexions sur la Constitution*, op. cit., p. 24.

5. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 448.

6. Cf. les répliques de Bergasse à Verdier.

Sans doute *l'Esprit des lois*, *l'Encyclopédie*, *le Dictionnaire philosophique* et *le Contrat social* ont plus contribué que Figaro à la conquête des Droits de l'homme; mais réduire à des calculs égoïstes, à je ne sais quel rôle de démolisseur inconscient, ainsi que semble le faire M. Bettelheim [1], le rôle que Beaumarchais a joué, après les ouvriers de la première heure, comme promoteur des réformes désirables opérées par la Révolution française, c'est contester toutes ses œuvres, depuis les Mémoires jusqu'à *Tarare*, ses préfaces, ses lettres au retour de l'exil, les témoignages contemporains, l'évidence même.

Ces réserves faites, nous répéterons, comme son ami d'Atilly, qu'avec le cœur d'un honnête homme il a eu souvent le ton d'un bohème [2]; nous avouerons qu'il aurait dû tenir plus fermées au public les coulisses de sa vie, ces *postscenia vitæ* où la postérité aime trop à pénétrer; qu'il a manqué enfin de ce que Sosie appelle le décorum [3]; mais son siècle était fort éloigné de cette gravité qu'affichent tant de nos contemporains, qui font le calcul d'Arsinoé :

Cela sert à couvrir de fâcheuses disgrâces.

Et sa gaieté enfin, la meilleure part de son génie, malgré ses pétulances, la renierons-nous? « Si rire est le propre de l'homme », comme disait Rabelais, son maître après Molière, rire est surtout la santé de l'esprit français : « Qu'on donne un esprit de pédanterie à une nation naturellement gaie, l'État n'y gagnera rien, ni pour le dedans ni pour le dehors. Laissez-lui faire les choses frivoles sérieusement, et gaiement les choses sérieuses. » C'est l'auteur de *l'Esprit des Lois* qui l'a dit, et le conseil est encore de saison.

Il est vrai néanmoins que parfois son esprit et sa gaieté sont semblables au diamant qui chatoyait à son doigt, à l'heure solennelle de sa réhabilitation [4], et qu'il lui est arrivé de s'en parer alors qu'ils n'étaient pas de mise. Mais enfin, s'il a triomphé avec trop de faste,

1. P. 583, sqq. — Nous sommes heureux de trouver M. de Lescure à peu près de notre avis, p. 14, *Discours sur Beaumarchais*.

2. Gœthe, dans *Poésie et Vérité*, est plein d'indulgence pour les « tours d'étudiant » de Beaumarchais et de Figaro, un trait de plus de parenté avec Panurge; escroquerie exceptée, bien entendu.

3. Cf. par exemple dans la *Correspondance littéraire* dite de Grimm, XIV, 389, l'incroyable publicité qu'il donne lui-même à la lettre du 24 août 1786, écrite à sa femme, en allant à Kehl. Quel signe du temps! καὶ βιώσας. C'est de tous les préceptes épicuriens celui qu'il a le moins pratiqué, et par là encore il est bien Français.

4. *Mémoires secrets*, 7 septembre 1776; c'était celui de Marie-Thérèse; il ne le quittait pas.

s'il s'est trop moqué de ses sots ou méchants ennemis, n'a-t-il pas été le plus fidèle des amis, le plus tendre des époux, le plus affectueux des pères, « un bonhomme », comme il voulait être appelé vers la fin de sa vie? Il n'y a qu'un cri là-dessus dans son entourage, et nous pourrions en multiplier les preuves; mais on en a vu assez.

Cependant, s'il a été beaucoup aimé, il est vrai qu'il n'a pas été moins haï, et nous en avons dit les causes par le menu; tous les témoins impartiaux de ce long duel entre la calomnie et lui, qui, après avoir rempli sa vie, dure encore sur sa tombe, proclameront qu'il est le vainqueur.

Il n'eût sans doute pas répété avec ce « forfantier[1] » de Rousseau : « à charge ou à décharge, je ne crains pas d'être vu tel que je suis »; il savait ses faiblesses, et il aurait dû, nous le répétons, les mieux cacher; mais il les croyait excusées, car il ne fut jamais, pour emprunter le mot de Regnard, qu'un « cynique mitigé ».

Sa conscience était plus difficile à apaiser que celle de l'auteur des *Confessions*, et voici son cri, tel qu'il lui est échappé à la fin des *Réflexions sur l'amour-propre*[2], un sujet sur lequel il parlait d'abondance : « Pour être bien avec les autres, il faut être bien avec soi-même et, pour conclure, il faut se croire estimable, pour être heureux réellement. » Or il a été heureux, malgré tout, et sa gaieté le prouve; la conclusion s'impose, il s'est cru estimable. L'est-il? Voici notre dernier mot : nous restons convaincus qu'après avoir tout fait, sauf acte de malhonnête homme; tout vu, surtout le présent; tout usé, sauf sa gaieté, il aurait encore le droit d'écrire ce que nous lisons dans un coin de son manuscrit du *Mariage*[3] : « J'étais né pour jouer les grands rôles », qu'il l'a prouvé, à tout prendre; qu'il a conquis notre estime et que nous sommes prêts à répéter avec Carlyle : « Beaumarchais était après tout une belle et vaillante espèce d'homme[4]. » Et, si la postérité lui refuse encore la considération, « cette fleur d'estime[5] » qui

1. Voy. *Beaumarchais et son temps*, II, 587.
2. Mss. de la Comédie-Française. Voy. Appendice, n° 41.
3. On lit dans le mss. du *Mariage de Figaro*, qui est à la Bibliothèque nationale, à côté du passage : « J'étais né pour être courtisan », sur un feuillet étroit et long, cette unique variante : « J'étais né pour jouer les grands (*biffé*), le grand (*biffé*), un grand rôle. » Nous avons restitué le premier jet, bouffée d'orgueil que Beaumarchais réprima aussitôt et dont la spontanéité est frappante
4. Lettre de Carlyle à M. Montégut, citée par M. de Loménie, II, 545.
5. Réponse de M. J. Sandeau à M. de Loménie, p, 70.

lui a échappé de son vivant, elle doit l'en consoler par la gloire.

Beaucoup estiment qu'il ne l'a pas payée tout ce qu'elle vaut. Son esprit était prodigieux, on veut qu'il ait suffi à tout, et on lui fait encore l'honneur de penser, malgré ses protestations ironiques, que ses meilleures œuvres sont les effets de « boutades heureuses [1] ». Cependant « c'est un métier que de faire un livre », même un mémoire judiciaire, surtout une pièce de théâtre; et ce métier, le brillant Beaumarchais l'a péniblement appris. S'il est une vérité que nous ayons tâché d'établir dans ce livre, c'est celle-là [2]. Il en renferme pourtant une plus importante encore, que nous devons mettre ici dans tout son jour, en la rattachant à la première.

Si l'on a bien vu que la sensibilité [3] et la gaieté se disputent la vie de Beaumarchais, si l'on se souvient que simple, affectueux, généreux, bonhomme même, dans ses relations de famille et d'amitié, sérieux et tenace dans ses affaires, il est au dehors mondain, épicurien, ambitieux, malin, fastueux et surtout pétulant, au point de passer d'abord aux yeux de Voltaire pour n'être qu'un « brillant écervelé », on a la clef de toutes les contradictions de sa conduite, comme de toutes les disparates de ses œuvres. Faute de considérer ce qu'il appelle d'un nom aussi bizarre que la chose, « son hermaphrodisme moral [4] », on se condamne à méconnaître également son caractère et son talent, en doutant de la sincérité foncière de l'un et de l'autre.

Nous avons donc montré d'abord qu'il avait quelques ressemblances avec certain héros de fantaisie, esquissé par le poète de *Namouna :*

> Extrêmement futile et pourtant très posé,
> Indignement naïf et pourtant très blasé,
> Horriblement sincère [5] et pourtant très rusé...
> C'est qu'on pleure en riant, c'est qu'on est innocent
> Et coupable à la fois...
> C'était un bon enfant dans la force du terme,

1. Préface d'*Eugénie*.

2. Voy. la persistance du préjugé contraire chez M. Bettelheim, p. 224 : « Selbst seine Unfähigkeit, Werke langsam ausreifen zu lassen... Son inaptitude à laisser mûrir ses œuvres, etc... »

3. Les réflexions sur les plaisirs de l'amitié, de la sensibilité exercée librement dans le cercle de ses proches, foisonnent parmi ses *Pensées inédites*.

4. Préface de *la Mère coupable*.

5. Témoin le mot du dauphin rapporté par Gudin, La Harpe, etc. : *que Beaumarchais était* le seul qui lui parlât avec vérité, et vingt passages de ses lettres, et le propos soufflé au duc de la Vrillière pour être débité au souper de Louis XV. *Histoire de Beaumarchais*, 27, 53, sqq., etc., et ci-dessus, p. 81.

Très bon et très enfant ; mais quand il avait dit
« Je veux que cela soit », il était comme un terme.

Puis nous avons cherché à discerner comment, suivant sa propre expression, « ces contraires pouvaient s'allier dans la même tête [1]... carrée ».

Nous les avons ensuite retrouvés dans ses œuvres, et surtout dans ses brouillons, qui témoignent de fâcheux conflits, d'heureuses alliances et de plus heureux divorces entre sa sensibilité et sa gaieté. Résumons-les, ce sera conclure l'histoire de son esprit.

L'homme, chez Beaumarchais, ne peut toujours être offert en modèle, mais l'écrivain est de ceux qui prouvent brillamment la vérité du mot de Buffon : « Le génie est une longue aptitude à la patience. » C'est une moralité qu'on ne s'attendait peut-être pas à tirer de ses œuvres; elle y est pourtant.

La nature l'avait créé homme d'esprit, mais il sentit tout ce qu'il avait à faire pour devenir auteur : toutes les lacunes de son éducation première à combler, sa vocation et ses modèles à choisir, le monde à observer, ses sujets à inventer, et surtout son goût et son style à former et à surveiller. Ajoutons qu'il lui fallut disputer aux ardeurs de son tempérament, aux séductions mondaines, aux tracas des affaires, de la fortune et de trente procès, le temps nécessaire à l'accomplissement de cette tâche volontaire.

Aussi avec quelle lenteur mûriront ses meilleures œuvres! Nous avons vu qu'il n'est presque pas une tirade, pas un accent d'éloquence dans ses Mémoires, pas une scène, pas un trait d'esprit ou de caractère dans ses pièces, qui n'apparaisse d'abord dans ses brouillons, enveloppé d'un nuage de ratures, d'où il émerge lentement. Que de pièces de rapport dans tous ses écrits, et quel art pour les assortir et faire que partout « la facilité, selon sa propre expression, nous cache le travail »! Nous avons pu noter toutes les phases de cette patiente application, grâce à laquelle il devint, comme on l'a si heureusement dit, « un grand homme d'esprit ».

En lisant ses auteurs favoris, ou « le grand livre du monde », Beaumarchais a pris des notes [2]. Elles sont humoristiques ou philosophiques, morales ou même savantes, ou simplement curieuses.

1. Voy. Correspondance d'Espagne, ci-dessus, pp. 13 et 31.
2. Voy. chap. XII, deuxième partie, p. 329, sqq.

Elles s'accumulent dans ses cartons et germent sourdement dans son esprit, en attendant et sollicitant l'occasion qui les fera éclore.

Un beau jour, pressé par elles[1] et par l'inquiétude de son talent, aiguillonné par l'émotion d'un spectacle ou le piquant d'une causerie littéraire, Beaumarchais se sent auteur. Il se fait celer, interrompt ses plaisirs, « ferme le tiroir de ses affaires[2] », ouvre celui de ses notes et prend sa plume.

Le plan est d'abord fondu d'un seul jet; c'est un long monologue où l'auteur se raconte sa pièce à lui-même, un roman tout uni, voire même une dissertation philosophique et morale. Il s'amuse ensuite à « raisonner ce plan », à tendre avec dextérité les fils de son canevas. C'est alors que, peu à peu, le démon du théâtre s'emparant de l'auteur, le roman s'échauffe et se dialogue, « et la scène file », coupant et distribuant en vives répliques ou condensant en tirades sonores « le fruit de ses souvenirs », c'est-à-dire la provision secrète d'esprit et d'observation amassée dans ses cartons et dans sa tête.

Jusqu'ici il n'a senti que du plaisir à écrire, mais le tourment d'auteur va commencer pour lui. Si son esprit est un, son humeur est double. Celui-là est un composé très cohérent de malice parisienne et de raison froide et observatrice; mais celle-ci, quoique la gaieté y prédomine, l'entraîne parfois « à pleurer avec délices ». Or c'est sous cette double influence, c'est-à-dire tour à tour « avec la tête froide d'un homme » ou avec « le cœur brûlant d'une femme[3] » qu'il a écrit sa pièce.

Elle n'est d'abord qu'un monstre dramatique, témoin tous ses brouillons. Beaumarchais alors consulte ses auteurs et va de Diderot à Molière, de Vadé à Sedaine. Il prend conseil de ses amis, des comédiens, des auteurs en vogue, et même des journalistes; et il apprend, ou se souvient, qu'il y a un bon et un mauvais goût. Il

1. Voy. ci-dessus l'histoire de ses œuvres, p. 37, sqq. et *passim*.

2. Cette image familière à Beaumarchais (voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 272), l'était aussi au plus grand manieur d'hommes et de choses du même siècle. Napoléon, peignant sa facilité à passer avec agilité et tout entier d'une affaire à une autre, disait : « *Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. . Veux-je dormir, je ferme tous les tiroirs.* » Voy. *Napoléon Bonaparte* par M. Taine, *Revue des Deux Mondes*, 15 février 1887, p. 736, sqq.

3. « On dirait, avouait Rousseau, que ma tête et mon cœur n'appartiennent pas au même individu. » Il avait renoncé, dès la première crise, à concilier ces deux parts de son être; Beaumarchais y travailla toujours. La différence est caractéristique.

croit même s'apercevoir que le public assemblé en est surtout le dépositaire. Alors commencent ces épreuves de la lecture publique, des répétitions et même des représentations, qui sont pour lui, qu'on nous passe la comparaison, comme les épreuves d'imprimerie qui suggéraient à Voltaire ses plus heureuses retouches.

La représentation du *Père de famille* lui a-t-elle montré que le genre larmoyant est en possession d'intéresser le public, il tire du portefeuille le brouillon monstrueux d'*Eugénie*, éteint tous les éclats de sa joviale humeur, et débute par *un drame noir*. Un succès relatif peut bien l'abuser une première fois, mais la récidive lui prouve clairement que sa gaieté vaut mieux. Il cessera donc de « parler à l'homme sensible[1] », et il s'abandonne franchement à ce qu'il croit être « son vrai caractère », mais qui n'en est que le côté prédominant. Heureuse illusion pourtant, à laquelle nous devons deux chefs-d'œuvre dramatiques : que n'a-t-elle toujours duré! Il reprend donc, dans ses cartons, une de ces folles parades qui lui ont valu tant de succès de salon, et où il a donné un si libre cours à sa verve satirique et gauloise; il se souvient même que les passages où cette verve perçait dans ses drames n'ont pas été les moins applaudis. Ses amis, ses critiques, le public des salons, tous les avocats consultants de ses procès dramatiques l'encouragent, et il s'enhardit dans son métier d'*oseur*. Le penchant à morigéner son public[2], « ce fonds de moralité » que Gudin signale chez son ami, se transforme. Le sermon fade s'aiguise en vive satire, et l'art y gagne plus que la morale n'y perd.

La veine est bonne et ses efforts tenaces en font jaillir coup sur coup *le Barbier de Séville*, les passages des Mémoires où il les met en comédie, sans compter *Tarare*, bouffonnerie jumelle du *Barbier de Séville*, qui n'a peut-être pas gagné à devenir un grave opéra. C'est la période des chefs-d'œuvre, que clôt triomphalement *le Mariage de Figaro*.

Puis des scrupules le prennent. Suffit-il de rire de tout publiquement, et même de s'en indigner? n'est-on pas obligé parfois d'en pleurer? Il s'obstine à le croire, malgré l'accueil fait par les comédiens à la scène de Marceline dans *le Mariage*. Non content de

1. Préface d'*Eugénie*, édit. d'Heylli et Marescot, t. I, p. 4.
2. Cf. la plupart des passages soulignés par nous dans la lettre inédite sur *la Mère coupable*, Appendice, n° 40.

s'être guindé jusqu'à *Tarare*, il tente dans un suprême effort de marier cette sensibilité d'artiste et cette gaieté exubérante de joyeux compère qui se partagent son être moral. Il échoue, mais en ouvrant au drame une voie nouvelle.

Une fois pourtant il avait réussi à frapper une œuvre durable à l'effigie de sa mobile humeur. Cette alliance de gaieté et de pathétique qu'il n'a jamais réalisée pleinement [1] dans ses drames fictifs, il l'avait trouvée, en écrivant sous la dictée des faits, dans la fièvre du danger et les ivresses du triomphe, les Mémoires contre Goezman. Dans les autres Mémoires, au contraire, comme dans *Tarare* et dans *la Mère coupable*, le plus souvent son émotion déclame et sa gaieté détonne. Il a perdu le secret de les associer, mais il le cherche opiniâtrément, et ses efforts pour y réussir sont alors, dans ces œuvres inférieures, la preuve intéressante de l'identité de leur auteur [2].

Voilà en raccourci l'histoire de son esprit. Trois chefs-d'œuvre l'illustrent et déterminent quelle place Beaumarchais occupe parmi nos grands écrivains du second ordre,

Extremi primorum, extremis usque priores.

Il a élevé le pamphlet judiciaire jusqu'à la dignité d'un genre littéraire. Il y a mis assez de gaieté et d'éloquence pour en faire pardonner l'amertume. C'est par là surtout qu'il l'emporte tant sur Courier, supérieur d'ailleurs en ce genre à Rousseau par la souplesse vigoureuse de sa dialectique, à Voltaire même par sa verve oratoire. C'est une gloire qu'on ne lui dispute guère, et certains critiques voient même son chef-d'œuvre dans les Mémoires contre Goezman [3]. Nous sommes d'un autre avis. Deux œuvres de Beaumarchais priment à nos yeux ses Mémoires. Ce sont, pour les raisons toutes littéraires que nous avons dites, *le Barbier de Séville* et *le Mariage de Figaro*.

Pour écrire le *quaterne*, ce chef-d'œuvre laborieux « de l'éloquence du moment », un grand talent d'avocat excité et soutenu par les circonstances que l'on sait, suffisait; mais composer *le*

1. A excepter seulement la scène de la reconnaissance dans *le Mariage de Figaro*. Voy. ci-dessus deuxième partie, ch. VII, p. 265.

2. Voy. ci-dessus chapitre XI, p. 323, sqq., et tout le chapitre II de la deuxième partie, p. 166, sqq., et *passim*.

3. M. Paul Albert, par exemple. Voy. *la Littérature française au dix-huitième siecle*, p. 456, sqq.

Barbier de Séville, ce chef-d'œuvre de la comédie légère, et surtout *le Mariage de Figaro*, ce chef-d'œuvre de la comédie satirique; en un mot, créer Figaro, c'était innover dans la comédie, après Molière, Regnard, Lesage et Marivaux. Il n'y fallait donc rien moins que du génie.

Le premier rang dans la littérature polémique, immédiatement au-dessous de Pascal, un des premiers dans la comédie après Molière, tels sont à nos yeux les deux titres de Beaumarchais à l'immortalité. Il ne les a pas conquis en se jouant, et c'est ce que nous tenions à prouver, sans oublier d'ailleurs ses autres mérites.

Nous ne nous flattons certes pas que nos conclusions si favorables à notre auteur, toutes sincères qu'elles soient, obtiendront l'unanimité des suffrages publics, et nous en savons d'avance qu'elles ne rallieront pas. Ce sont ceux qu'un des meilleurs critiques de Beaumarchais désignait en ces termes : « Beaumarchais sait que l'esprit humain est né pour avancer, et que chacun ici-bas doit chercher à lui faire faire une part de chemin. Aussi il le pousse hardiment en avant. C'est là une gloire ou un crime que ne lui pardonneront guère ceux qui marchent en arrière, ceux qui marchent de côté, et enfin ceux qui ne marchent pas du tout [1]. » Il y a cinquante ans que ces paroles étaient écrites, le nombre de ces irréconciliables a dû beaucoup diminuer. Beaumarchais n'espérait pas de son vivant qu'il dût jamais être négligeable, mais il eût certes été flatté de ne pas compter parmi eux « l'Aréopage, qui, disait-il, siège dans le temple des Muses, des lettres et du goût, au centre de la politesse [2] ».

Une belle copie du *Gladiateur combattant*[3] décorait l'entrée[4] du fastueux hôtel où campa la vieillesse militante de Beaumarchais. Quel expressif symbole de sa vie et de son œuvre ! N'apparaissait-il pas lui-même aux yeux de ses visiteurs, et ne s'offre-t-il pas encore à l'imagination de la postérité, sous les traits de ce svelte athlète qui semble s'élancer à corps perdu à quelque parade agressive? « On me voit porter en parant [5], » s'écriait-il un jour, au fort de la mêlée,

1. M. Saint-Marc Girardin, *Essais de littérature et de morale*, I, 133.
2. Édit. Gudin, II, 509; édit. Fournier, 201.
3. Voy. Arnault, IV, 260, *Souvenirs d'un sexagénaire*. — Il paraît aujourd'hui démontré, après tant de discussions, que c'est un hoplitodrome, mais qu'importe? Beaumarchais y a vu avec Lessing et ses contemporains un combattant, son emblème.
4. Il était placé dans la cour circulaire à colonnades. Voy. Appendice, n° 29.
5. Édit. Gudin, III, 317 et édit. Fournier, 301.

et ce n'étaient pas là des paroles de jactance; mais sa posture de combat, comme celle du Gladiateur, trahissait, sous l'audace alerte et gaie de l'attaque, une mâle angoisse.

Tels sont, en effet, les deux sentiments qui dominent dans son théâtre, ainsi que dans ses Mémoires. Ils sont encore partagés par ceux qui l'approchent, et c'est sous leur dictée impérieuse qu'on a écrit pour ou contre lui depuis un siècle. Nous avons essayé de nous y soustraire, sans espérer y avoir réussi pleinement. Nous répéterons donc pour notre excuse ce que Villemain disait de Voltaire : « Son éloge le plus ingénieux et le plus calme aura toujours quelque chose de militant et de contesté, comme toute sa carrière [1]. »

Nous avons tenté de démontrer que, malgré la violence des dernières attaques, l'homme a droit à toute notre indulgence, et qu'il faut lui pardonner avec Voltaire « ses imprudences et ses pétulances [2] », et même ses crispinades. Nous avons pansé de notre mieux les plaies que lui ont faites les censures des rigoristes et « les traits envenimés de la calomnie ».

« Qu'opposerez-vous aux faux jugements, nous disait-on, à l'injure, aux clameurs [3] ? » Ses œuvres [4]. Elles devraient répondre à tout, aux yeux de la postérité, couvrir tout d'un manteau de gloire; et si l'on en juge autrement, nous nous consolerons en répétant avec notre auteur : « Je sais bien que vivre, c'est combattre, et je m'en désolerais peut-être, si je ne sentais en revanche que combattre, c'est vivre [5]. » Cette mâle devise a été, durant sa vie, le secret de son courage et de sa gaieté, résignons-nous donc à l'appliquer à sa mémoire. Son immortalité, image de sa vie, est un combat.

1. Villemain, *Discours et Mélanges*, 385.
2. Voltaire répète le mot trois fois, t. LXVIII p. 447, 449, 467, édit. Beuchot
3. Cf. l'épigraphe des *Deux Amis*.
4. C'est ce que M. Bettelheim, après des virulences singulières, rappelle toujours un peu tard, à la fin de ses chapitres, et surtout dans sa conclusion où il met Beaumarchais sous l'égide de Mozart et de Gœthe. S'il en fallait une à l'auteur du « quaterne » et du *Mariage de Figaro* pour aller à l'immortalité, on la trouverait au pays de Pascal et de Molière, dont il est l'enfant terrible, mais légitime.
5. Édit. Gudin, IV, 125, et édit. Fournier, 366. M. Berger (*Essais sur les œuvres de Beaumarchais*, Angers, 1847, p. 58) attribue à tort à Beaumarchais le choix de l'épigraphe : « Ma vie est un combat. » Elle est due à Gudin (cf. III, xv), qui l'a empruntée au *Mahomet* de Voltaire; son ami ne l'eût pas désavoué.

APPENDICE

APPENDICE

« En général, dit Beaumarchais[2], je ne suis point l'ami des notes étendues et très multipliées : c'est un ouvrage dans un ouvrage, qui les amoindrit tous les deux. Un des secrets de l'art d'écrire, en matière sérieuse surtout, est, selon moi, le beau talent de réunir dans le sujet qu'on traite tout ce qui tient à renforcer sa consistance; l'isolation des notes en affaiblit l'effet. » On trouvera peut-être que nous n'avons pas réussi à appliquer partout le précepte de notre auteur; mais, en un sujet si controversé, nous étions condamné à n'être jamais cru sur parole.

Nous avons donc rejeté en appendice toutes les pièces justificatives auxquelles nous ne pouvions faire qu'une allusion rapide. Le faible mérite de nos recherches en sera moins évident, mais la lecture de notre texte en deviendra plus aisée. Quant à ceux de nos lecteurs que ces documents intéressaient plus que ce texte lui-même, ils eussent été volontiers les chercher encore plus loin. Ceux enfin qui nous feront l'honneur de nous lire tout entier, ne se plaindront peut-être pas de ce surcroît de fatigue.

Les notes que nous avons placées jusqu'ici au bas des pages nous ont paru indispensables dans une étude critique : les unes devaient renseigner au plus vite; les autres, « dont l'isolation eût affaibli l'effet », nous ont paru propres à « renforcer la consistance du sujet », en l'escortant, sans mériter l'honneur d'en être une partie intégrante.

N° 1 (voy. p. 3).

NOTICE GÉNÉALOGIQUE.

Dans un Mémoire imprimé chez Delormel, en 1755 (à propos d'une sentence d'octobre 1754, il y est dit : « Il y a neuf mois »), nous lisons

1. Les pièces justificatives insérées dans cet Appendice sont inédites.
2. Edit. Fournier, 689.

« Mémoire signifié par André-Charles Caron, maître horloger, à Paris, et *horloger du roi*, et demoiselle Louise Pichon, sa femme, contre Nicolas Guy, maître chapelier, à Paris, et Antoinette l'Evêque, sa femme, etc...» Il s'agit d'une chicane de propriétaire à locataire. Beaumarchais tint-il la plume? Ce serait alors son premier Mémoire judiciaire (archives de la famille). — André-Charles Caron était un des quatorze enfants de Caron-Daniel, « maître orlogeur » (Jal), à Lizy-sur-Ourcq, diocèse de Meaux, et de Marie Fortin. Dans l'inventaire, après décès du père Caron, par Momu (?) (nom illisible), notaire à Paris, le 7 décembre 1775, figurent encore les titres de propriété « d'un demi-arpent de terre à Lizy ». — Voici les renseignements que nous avons pu réunir sur la généalogie et la descendance de Beaumarchais, à l'aide du dictionnaire de Jal et du notaire de la famille : Caron-Daniel mourut en 1708. Une de ses filles, Marie, épousa, le 30 septembre 1720, André Gary, maître chandelier. Un autre de ses fils, Caron de Boisgarnier, mourut capitaine de grenadiers et croix de Saint-Louis. A la deuxième génération, on trouve un des directeurs de la Compagnie des Indes et un secrétaire du roi que Beaumarchais appelle ses cousins. On cousina peu pourtant, comme il résulte de ce curieux passage d'un mémoire autographe et inédit, adressé par Beaumarchais au roi, le 27 avril 1775 : « Cette lettre insolente m'a fait changer le projet de rester inconnu en celui de me présenter ouvertement chez un de mes parents, vieux garçon de quatre-vingt-quatre ans, vivant à Londres avec un revenu de 150 mille livres, et de donner pour unique objet de ce court voyage le désir de me rappeler à son souvenir, ce qui a bien mieux marqué mes desseins que si je fusse resté mystérieusement à Londres. » — Revenons à la ligne directe. André-Charles Caron, marié successivement, le 13 juillet 1722, à Marie-Louise Pichon, morte le 17 août 1758, le 15 janvier 1766, à Jeanne Guichon, veuve de P. Henry, bourgeois de Paris, morte en 1758, à Suzanne-Léopolde Jeantot le 18 avril 1775, mort lui-même le 23 octobre 1775, eut de son premier mariage dix enfants : Vincente-Marie, née le 26 avril 1723; Marie-Josèphe, née le 13 février 1725, morte le 21 décembre 1784; Jean-Marie, né le 17 novembre 1726; Augustin-Pierre, né le 9 janvier 1728; François, 1730-39; Marie-Louise, née en 1731, morte avant 1775? *Pierre-Augustin, né le 24 janvier* 1732, *mort dans la nuit du* 17 *au* 18 *mai* 1799; Madeleine-Françoise, née le 30 mars 1734; Marie-Julie, 24 décembre 1735-mai 1798; Jeanne-Marguerite (Tonton). — Voici d'abord la descendance directe de Beaumarchais : marié le 27 novembre 1756 (le contrat est du 22 novembre, au témoignage de Beaumarchais), à la veuve Franquet, demoiselle Aubertin, morte le 30 septembre 1757, sans postérité; le 11 avril 1768, à damoiselle Geneviève Watebled, veuve Lévêque, morte le 20 novembre 1770, en laissant un fils, né le 14 décembre 1768, mort le 17 octobre 1772; en 1778, à Marie-Thérèse Willermawlas, fille de François Willermawlas, Suisse d'origine, attaché, sous Louis XV, à la grande maîtrise des cérémonies, née *à Lille* vers 1757, morte en 1816. De cette

troisième épouse naît Amélie-Eugénie, 5 janvier 1777-21 juin 1832, qui épouse, le 11 juillet 1796, Louis-André-Toussaint *Delarüe* (Beaumarchais écrit *De La Rue* dans sa correspondance), 1er novembre 1768-1er juin 1864, mort commandeur de la Légion d'honneur, après avoir été aide de camp de Lafayette en 1789, puis, en 1840, maréchal de camp de la garde nationale. De ce mariage naissent trois enfants : 1° « Palmyre, dame Poncet », dont la fille épouse Charles-Henri Roulleaux-Dugage, né le 26 avril 1802, mort député de l'Hérault et grand-officier de la Légion d'honneur, dont le fils, M. Georges Roulleaux-Dugage, député de l'Orne, décédé le 19 septembre 1887, laisse deux fils; 2° Delarüe (Charles-Édouard), 9 octobre 1799, mort commandeur de la Légion d'honneur et général de brigade, qui avait épousé la fille, encore vivante, du baron de Rœderer, l'historien des *Précieuses*, lequel fut en relations d'amitié avec Beaumarchais, comme en témoigne sa correspondance inédite. Il joignit, par décret du 25 avril 1853, confirmé par jugement du tribunal de la Seine, 4 novembre 1854, le nom de Beaumarchais au sien. — Deux enfants naquirent de ce mariage : 1° M. Raoul Delarüe de Beaumarchais, lieutenant-colonel au 4e dragons, un de nos glorieux blessés de Sedan, qui a épousé Mlle Caroline Etcheverry, descendante du brave marin que les *Mémoires secrets* (20 juin 1787) appellent le *Jason des Moluques*. De ce mariage sont nés quatre enfants : Marie, Maurice, Renée et Charles ; 2° Mme Fouquet du Lusigneul, qui a deux enfants : André et Jeanne ; 3° Delarüe (Alfred Henri), 24 mars 1803 — 5 décembre 1880, mort receveur à Paris, chevalier de la Légion d'honneur, sans postérité. — Voici enfin ce que nous avons appris sur les collatéraux : Marie-Josèphe, devenue, en 1772, veuve Guilbert, vint rejoindre, dans le couvent « des Dames de la Croix-de-Roye, en Picardie », sa fille qui y était en pension depuis dix ans; elles y vécurent, non sans rendre de fréquentes visites à leurs parents de Paris, sous le nom de Mme et Mlle de Salzédo. La mère mourut le 21 décembre 1784, elle avait été précédée au tombeau par sa fille en 1779, elle y fut suivie de près par son fils, Eugène de Salzédo, en 1785. Je tire ces dates des quittances de pension payées par Beaumarchais, qui attestent qu'il n'épargnait rien pour procurer à sa sœur aînée une vie aisée; et à sa nièce et à sa sœur cadette Boisgarnier, compagnes d'étude, une éducation très complète, où aucun des arts d'agrément n'était oublié. — Madeleine-Françoise eut, de Jean-Antoine Lépine, deux fils, dont l'un marié à Mlle Raguet, eut pour fils : Alexandre Raguet-Lépine, pair de France, qui eut pour fils Fernand-Jules Raguet-Lépine, qui eut pour fille, Anna, décédée sans postérité. — Jeanne-Marguerite, mariée à Octave Jeannot de Miron, avocat au Parlement, etc., eut pour fille Marie-Rosalie, dame Lemolt-Phalary, qui eut pour fils Alexandre Paulin, mort sans postérité. — Quant à Marie-Louise, nous n'avons rien appris, rien découvert sur sa vie après 1764, et, au demeurant, M. Bettelheim ne nous paraît pas avoir été plus heureux. Nous croyons qu'il faut renoncer à percer cette obscurité et la laisser flotter, comme un crêpe mélancolique, sur la

mémoire de la touchante héroïne de l'aventure Clavijo. (Voy. ci-dessus, p. 24, une allusion vague de Beaumarchais au sort de sa sœur.) Ainsi les branches collatérales de la famille Caron se sont desséchées; mais, grâce à Dieu, le rameau direct est bien vivace, et, on le voit, le nom de Beaumarchais sera longtemps et bien porté.

N° 2 (voy. p. 10.)

ADIEUX A UN HABIT DE CAMELOT FOURRÉ

Voyez sur les affaires de Beaumarchais en Espagne, outre le n° 3 de notre Appendice, la lettre que M. Tourneux a trouvée aux archives des affaires étrangères (*Histoire de Beaumarchais*, p. 35), où ce point est indiqué. Notre chapitre II va le confirmer. — C'est alors sans doute qu'il écrit une épître à son habit de camelot fourré, imitation de celle de Sedaine, et dont voici un fragment :

Adieux à mon habit de camelot fourré.

Adieu, mon cher habit, il faut que je te quitte.
Je ne te cache pas que c'est bien malgré moi,
Mais le pays que maintenant j'habite
M'en fait l'indispensable loi.
Oui, je t'aurais porté toute ma vie,
Tu me plaisais par ta simplicité;
Tout change; il faut que je te sacrifie
A l'impertinente manie
De ne pouvoir briller que par la vanité.

(Manuscrit inédit, non autographe.)

N° 3 (voy. p. 10).

LES AFFAIRES D'ESPAGNE

Les mémoires d'affaires dans les cartons de la Comédie-Française, dont nous avons retrouvé des doubles dans les papiers de famille, montrent que Beaumarchais sut se mêler et se démêler en Espagne comme en France des affaires du pays. Voyez notamment les *Réflexions patriotiques sur la Louisiane*, par un citoyen espagnol (or ce mémoire est de la main de Beaumarchais). Il explique une offre « brillante » faite au sujet de la Louisiane par une compagnie de négociants français (voy. n° 12, p. 384). A la prière de Grimaldi, il fit le mémoire qu'un Espagnol ne pouvait faire (« aucun Espagnol n'était capable de traiter la question en grand » dit-il), qui fut traduit en espagnol. Charles III le remercia de cette reconnaissance « pour sa justice éclatante, en une affaire où mon honneur et ma sensibilité étaient également intéressés (*Affaire Clavijo*) ». Pour presser sur le Conseil des Indes (1764), il montre l'Anglais « minant comme l'eau jusqu'à ce qu'elle rompe la digue ». Les Français se chargeraient « pendant vingt ans de rétablir, défendre, peupler cette colonie ». Il y a ensuite une mise au net de ce mémoire, à la Comédie-Française (t. III).

N° 4 (voy. p. 10).

LE DUC DE LA VALLIÈRE BIBLIOPHILE

« Si vous avez fait quelques découvertes en livres, ou si vous avez quelque espérance d'en faire, mandez-le-moi... Je vous plains de la mauvaise nuit que vous avez passée dans les landes de Bordeaux.

« *Vous me ferez plaisir de me mander si vous comptez toujours pouvoir être ici (Paris) à la fin de juin.* » Lettre de La Vallière à Beaumarchais, 31 mai 1764 (fragment inédit).

N° 5 (voy. p. 23).

BEAUMARCHAIS VEUT BIEN QU'ON LE JOUE.

Complétons les documents acquis à ce débat par les lettres suivantes qu'adressa à Beaumarchais le censeur Blin de Saint-More, à propos du nouveau théâtre allemand publié par M. Friedel, professeur en survivance des Pages de la grande écurie du roi (Paris, 1782). « A Paris, le 1er octobre 1781. M. Friedel se propose, Monsieur, de faire entrer dans son théâtre allemand la traduction de *Clavico*, pièce dont vous faites le principal personnage. Je suis nommé censeur de ce recueil et je n'ai point voulu approuver la traduction qui vous concerne, sans savoir si vous consentez à ce que cette traduction soit publique. J'espère, Monsieur, que vous voudrez bien m'instruire de vos intentions à cet égard, et je vous prie de croire que je me ferai un plaisir de m'y conformer. Sans l'incertitude de vous rencontrer chez vous, j'aurais eu l'honneur d'aller vous demander votre consentement et de vous renouveler les assurances de l'inviolable attachement avec lequel je suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Blin de Saint-More, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. » — La lettre reste sans réponse et est suivie d'une deuxième. « A Paris, le 24 octobre 1781. C'est moi, Monsieur, qui suis chargé de censurer le théâtre allemand de M. Friedel. Comme censeur, je me suis imposé la loi, de refuser toute espèce de satire contre les gens de lettres, et même de n'approuver rien où l'un d'eux est nommé sans son consentement. Il peut se trouver des circonstances où l'on n'aime pas toujours à paraître sur la scène, même avec avantage. Je me suis aperçu que mes précautions n'ont pas toujours été inutiles; plusieurs écrivains m'en ont su gré. En un mot, j'ai cru devoir à mes confrères ces sortes d'égards, parce que je serais charmé qu'on les eût pour moi, et la reconnaissance *que je conserve pour tout ce que vous avez fait en faveur de la littérature*, me le prescrirait encore plus particulièrement pour vous. En conséquence, j'ai eu l'honneur de vous prévenir, le 2 de ce mois, que M. Friedel se proposait d'insérer dans son premier volume la traduction d'une pièce dont vous êtes, Monsieur, un des principaux personnages. Je vous ai prié en même temps de me mander si vous consentiez à la publicité de cette traduction; vous n'avez point jugé à propos de m'honorer d'une réponse. J'en ignore les raisons; je ne peux attribuer

cet oubli qu'à la multiplicité de vos affaires. S'il n'eût été question que d'une chose qui me fût personnelle, je ne me rappellerais point à votre souvenir, mais il s'agit des intérêts de M. Friedel et des vôtres, Monsieur, et j'ai hasardé de vous réitérer ma prière. Je crains moins d'être importun que de manquer de procédé. J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments les plus distingués, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Blin de Saint-More, rue des Francs-Bourgeois-Saint-Michel. » La réponse de Beaumarchais, visée par M. de Loménie (II, 343[1]), n'a pu être retrouvée par nous; mais voici celle de Friedel, qui clôt l'affaire : « Vous pouvez être assuré, Monsieur, que la traduction de la pièce allemande qui vous concerne ne paraîtra pas, du moins avec mon approbation, sans que j'aie votre consentement par écrit. Je viens d'en prévenir M. de Friedel et je l'invite à vous communiquer son manuscrit, *avant votre départ pour l'Allemagne*. Je m'applaudis de vous avoir écrit une seconde fois, car sur votre silence, j'aurais bien pu approuver la traduction. Il n'est rien tel que de s'expliquer.

« *Je n'ai jamais cessé de rendre justice à vos sentiments, et quelque chose qu'on ait pu débiter, j'ai toujours interprété vos démarches de la manière la plus favorable aux intérêts de la littérature.*

« Je me félicite d'avoir trouvé l'occasion de vous donner une faible preuve de l'estime distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Blin de Saint-More. Ce jeudi soir 26 octobre. »

N° 6 (voy. pp. 7 et 31).

BEAUMARCHAIS HORLOGER.

Le premier mémoire de Beaumarchais : une réclame d'inventeur.

Extraits du mémoire à l'Académie des sciences[2].

« 13 novembre 1753. A Messieurs de l'Académie royale des sciences.

« Messieurs,

« Je viens réclamer devant vous l'invention et la propriété d'un échapement à repos, dont le sieur Le Paute vous a déjà présenté le dessein (*sic*) comme auteur, et qu'il a même *fait voir au Roy*, si l'on en croit son annonce au *Mercure* de septembre dernier.

« Devant des juges moins éclairés, je craindrais que ma grande jeunesse, la promptitude du sieur Le Paute à me prévenir, et sa malheureuse facilité à imaginer des faits et à les présenter ensuite, ne fussent des obstacles invincibles qui m'empêchassent de faire *percer la vérité;* Mais l'étendue de vos Lumières, votre amour pour les arts, la protection

1. Il demandait qu'on changeât Beaumarchais en RONAC et Guilbert en ILBERTO, ce qui fut fait.

2. Ici, et partout où elles ont une valeur documentaire, nous reproduirons les fautes d'orthographe, pourvu qu'elles ne nuisent pas à la clarté du texte, ce qui est rare.

soutenue que vous avez *accordés* à ceux qui *s'aptiquent* à les perfectionner, me donne une pleine confiance que vous *écarterés* tous les nuages dont on s'efforcera d'obscurcir *la vraie*, et que, malgré les efforts de mon antagoniste, il résultera du sévère examen que je vous supplie de faire de nos preuves respectives, que je suis le véritable auteur de cet *échapement*, et que le sieur Le Paute, en voulant se l'attribuer, commet une infidélité d'autant plus criminelle, qu'elle est fondée sur le plus monstrueux abus de confiance.

« Avant d'entrer dans le détail des preuves qui constatent la vérité de ma découverte, Je crois devoir faire un récit succinct des faits *qui ont rapport* et qui établissent que la connaissance de mon *échapement* n'est venue au sieur Le Paute que par *la simplicité que j'ai eu de luy* communiquer les divers progrès que je faisais dans mes recherches. Instruit dès l'âge de treize ans par mon père dans *l'art de l'hortogerie*, et animé par son exemple et ses conseils à *m'occuper sérieusement de la perfection de cet art*, on ne sera point surpris que, *dès l'âge de dix-neuf ans seulement*, je me sois occupé à m'y distinguer et à tâcher de mériter *l'estime publique*. Les *échapements* furent les premiers objets de mes réflexions. Retrancher tous les *deffauts*, les *simpliffier* et les perfectionner fut *l'éguillon* qui excita mon émulation.

« Mon entreprise était sans doute téméraire, *tant de grands hommes que l'application de toute ma vie ne me rendra peut-être jamais capable d'égaler* y ont travaillé sans être parvenus au point de perfection tant désiré, que je ne devais point me *flater* d'y réussir ; mais la jeunesse est *présomptueuse*, et ne *serai-je* pas excusable, Messieurs, si votre jugement couronne mon courage ; mais *qu'elle* douleur si le sieur Le Paute *réussissoit* à m'enlever la gloire de la découverte d'un ouvrage que vous auriez couronné ».

« Plein du désir de réussir et *soutenu des conseils de mon père*, je *travaillay* donc, etc... » (Suivent plusieurs pages de détails techniques sur ses tâtonnements, établissant, comme il dit, « la filiation de ses succès »).

« *Pour lors*, le sieur Le Paute était en liaison avec mon père, prévenus en sa faveur, nous luy *suposions* la candeur et la probité qui constituent l'honeste homme . . . . . .
. . . . . .
. . . . . Le sieur Le Paute, comme *amy de cœur*, fut toujours confident de mes progrès et le témoin oculaire de la construction de plusieurs montres de mon premier échapement que je fis, et *livray* à divers particuliers. . . . . .
. . . . . Enfin, *au mois de juillet dernier*, je me crus arrivé à mon but. Le sieur Le Paute l'*aprit* bientôt, il vint m'en féliciter le 22 ou 23 du même mois ; *toujours plein de la même confiance en luy*, non *seulement* je luy fis voir mon échapement, mais je luy mis le microscope en main, pour qu'il fût plus en état d'y faire ses observations. M. Gentil, garde général des meubles de la Couronne, étoit *pour lors* au logis et

fut témoin de tout cecy. Il offre de le *certiffier*. . . . . .
. . . . . .
. . . . . Jamais surprise ne fut *égalle* à la mienne. Je me plains à des amis de l'infidélité du sieur Le Paute, et *pour lors* je vois tout le monde étonné que j'aye eu quelque confiance en luy; on me reproche même cette confiance. . . . . .
. . . . . *Pour lors* je cherche les remèdes à mon imprudence. . .
. . . . . Il fallut donc renoncer aux espérances que j'avois *concus*, d'arracher la vérité du sieur Le Paute dans ces premiers moments où je supposois que LE CALUS *n'étoit pas encore formé dans son cœur*, et où je me *flatois* que n'ayant pas effacé toutes les traces des amitiés, et même je le puis dire des services qu'il a *reçu* de mon père et de la confiance que *j'avais eû en luy*, Il ne pourrait *soutenir notre présence*. . . . .
. . . . . *Dans la chaleur de la première imagination*, je fis. . .
. . . . . *Voilà le dernier état auquel* j'ai cru devoir me fixer jusqu'à présent, *et les preuves que mon premier échapement est le berceau du second.*

« *Que le sieur Le Paute en administre de cette force, qu'il prouve comme moy la succession de ses idées, cette gradation et cette filiation de succès*[1] *qui conduit enfin au but où l'on tend; et qu'il le prouve par de semblables témoins, faits dans un tems non suspect, et* POUR LORS *il pourra rester quelque doute sur l'auteur de la découverte; mais tant qu'il ne présentera d'autres preuves que* LE ROMAN MAL DIGÉRÉ *contenu dans le Libel qu'il a écrit à Mon Père le* 18 *septembre et qu'il a depuis communiqué à tous venans, il ne reussira point à surprendre la confiance du Public sensé* . . . . . , ...
. . . . COMPARONS *maintenant la conduite du sieur Le Paute avec la mienne et nos preuves, et voyons ce qui en résulte* . . . . .
. . . . Je ne *l'aissay* point en janvier ma montre à M. Defouchy, parce que je voulois perfectionner mon échapement. Ma Boëte contient les divers changements que j'y ay *fait* et prouve *que le second est une suitte naturelle du premier. Je le présente maintenant dans l'état de perfections que je luy désirois. Je l'ay donc perfectionné.*

« *Je ne parle pas des injures que le sieur Le Paute écrit et répand contre mon Père et moy, elles annoncent ordinairement une cause désespérée, et je sçay qu'elles couvrent toujours de confusions leur auteur. Il me suffira pour le présent que votre jugement, Messieurs, m'assure* LA GLOIRE *que mon adversaire veut me ravir, ce que j'*ESPÈRE *de votre équité et de vos lumières.*

« A Paris, le 13 novembre 1753. Caron fils. » (Non autographe.)

M. de Lescure ayant déprécié spirituellement (*Discours sur Beaumarchais*, p. 6) les talents techniques de Caron fils, nous achèverons de les confirmer sérieusement par la lettre suivante :

1. Voyez ci-dessus, p. 383 : « *la filiation des faits qui justifient...* ».

« De la Haye, le 18 juin 1754, reçue le 24 Dᵉ. J'ai eu le plaisir, monsieur, de voir applaudir votre montre par tous ceux à qui je l'ai fait voir, mais principalement à Bruxelles, où le prince Charles en a été enchanté, et toute la cour, par conséquent, on y savait votre histoire, ainsi qu'à la Haye, où j'ai trouvé quelqu'un qui avait une montre de la façon de Le Paute, et on y a jugé pièces sur table en votre faveur. M. le marquis de Bonnac m'a beaucoup fait de questions à ce sujet, mais tout aboutit de sa part et des autres à dire qu'elle est fort chère à cause de la nouveauté, et que, dans quelques années, ces montres devront être meilleur marché que les autres, puisqu'il y a moins d'ouvrage. Mᵐᵉ de Pompadour avait déjà dit la même chose avec aussi peu de réflexion, car, dans une invention pareille, ce n'est pas là, je crois, ce que l'on doit remarquer, etc. . . . . .

. . . . . Je suis très parfaitement, M., V. T. H. et T., etc. . .

« Raymond de Saint-Sauveur. »

Gudin établit d'ailleurs très bien, dans sa biographie (p. 8 et 10), tout ce que son ami dut à l'horlogerie et à son « triomphe académique » qui le « produisirent à cour ». — Voici d'ailleurs deux pièces qui achèvent de nous renseigner sur cette réclame si légitime. Caron fils imprima : 1° le certificat de l'Académie, où nous lisons une phrase textuelle de son mémoire, retournée par M. de Fouchy contre Le Paute : « L'échappement de pendule, présenté à l'Académie le 4 août par le sieur Le Paute, *est une suite naturelle* de l'échappement de montre du sieur Caron ... » On lit, au bas du certificat imprimé, cette ligne manuscrite : « Tous les avantages de cette découverte sont détaillés dans le *Mercure de F.* »; 2° le jugement même de l'Académie et le rapport des commissaires, avec une introduction ainsi conçue, qui est un trait de caractère : « Dans une lettre que le sieur Caron fils, horloger, rue Saint-Denis, publia le 25 septembre dernier, *il supplie instamment* LE PUBLIC *de vouloir bien* suspendre son jugement jusqu'à la décision de l'Académie royale des sciences, sur le différent qu'il avait avec le sieur Le Paute au sujet de la propriété du nouvel échappement pour les montres, et *il promit de rendre ses preuves publiques* après que l'Académie aurait prononcé. Le sieur Caron croit ne pouvoir remplir plus exactement *les engagements qu'il prit alors avec le* PUBLIC, qu'en lui donnant, avec le jugement de l'Académie, le rapport de MM. les commissaires en entier, comme l'Académie, après une mûre délibération, *et malgré les usages ordinaires*, a bien voulu le lui faire délivrer; il joint à ce rapport le certificat de M. de Fouchy, secretaire perpétuel de l'Académie. »

N° 7 (voy. p. 36).

QUE BEAUMARCHAIS N'EST PAS LE PREMIER QUI AIT DONNÉ LE TITRE DE *drame* A UNE PIÈCE DE THÉATRE

Gudin (VII, 224) induit ici M. de Loménie (I, 198, 4ᵉ édit.) en erreur. Beaumarchais n'est pas le premier qui ait eu l'honneur de faire

imprimer une pièce de théâtre sous le titre de drame. Rendons à Baculard d'Arnaud ce qui lui appartient. Son *Comminge* parut, dès 1764, avec ce titre : « Drame en quatre actes, en vers. » — Corneille sent déjà le besoin d'un terme qui eût cette acception (*Don Sanche*, V, 404, édit. des *Grands Écrivains*) ; Trévoux le propose, 1752 ; Diderot l'emploie couramment (VII, 9, 354, 370, 415, édit. Assézat), et même il avait donné ce titre, dès 1761, selon M. Rosenkrantz, à son « triste drame » de *l'Humanité*. — Cf. aussi Fréron 1767, VIII, 311. — Desfontaines paraît être un de ceux qui ont lancé le plus hardiment ce néologisme. On lit en effet dans ses *Observations*, t. XXV, p. 25 : « Tout spectacle sérieux ne doit jamais porter le nom de comédie. Cela posé, je demande la permission de critiquer la nouvelle pièce de M. de La Chaussée, qu'il lui plaît d'appeler *comédie. Mais pourquoi n'employons-nous pas, pour ces sortes de pièces qui ne sont ni tragiques, ni comiques, et qui sont néanmoins théâtrales, un mot qui est dans notre langue et que nous avons emprunté des anciens : c'est le mot de* DRAME? Ajoutons-y une épithète qui détermine ce terme générique à une espèce particulière, nous qualifierons avec justesse toutes sortes de pièces de théâtre. Nous appelons *drame héroïque* ce que Corneille a appelé *comédie héroïque ;* et la *Mélanide* de M. de La Chaussée sera intitulée *drame romanesque*, jusqu'à ce qu'il plaise au public d'adopter le mot nouveau que j'ose lui présenter, c'est celui de *romanédie :* il est assez analogue, et n'a rien qui doive blesser. » En 1773, le mot et la chose ont fait du chemin, et Mercier écrit dans son *Essai sur l'art dramatique*, p. 94 : « Ce mot est tiré du mot grec Δρᾶμα, qui signifie littéralement action ; et c'est le titre le plus honorable que l'on puisse donner à une pièce de théâtre, car sans action, point d'intérêt ni de vie. ..... Genre vrai, utile, nécessaire, et qui aura un jour autant de partisans qu'il a de détracteurs aujourd'hui. »

Il prophétisait vrai, l'auteur de *la Brouette du vinaigrier !*

N° 8 (voy. p. 39).

« ESQUISSE DU PLAN OU ARGUMENT » D'EUGÉNIE

« Esquisse du plan ou argument » (*sic*) avec les noms accommodés par Beaumarchais, au quatrième mss de notre classement : « Le baron de Kerlec, gentilhomme de Bretagne, pauvre, mais d'une très ancienne noblesse, avait deux enfants, *Éraste* et Eugénie. Le jeune homme servait depuis le commencement de la guerre sans être revenu chez lui ; depuis son départ, sa mère était morte. Elle avait demandé comme une grâce, à sa dernière heure, que sa fille vécût désormais sous les yeux de la sœur de son mari, nommée Bélise, demeurant dans sa terre, ce qui avait été ponctuellement exécuté. Le père, *déterminé chasseur, était resté chez lui entièrement livré à sa passion dominante*, raison qui, jointe *à une humeur brusque et presque intraitable*, avait engagé la respectable mère *de* choisir un asile plus sûr et plus honnête pour sa fille. Depuis qu'*elle est établie* chez

cette tante, un jeune homme de qualité, très riche, nommé le marquis de Rosempré, neveu du ministre favori du roi, en est devenu éperdument amoureux. La tante, *ambitieuse autant qu'inconsidérée*, a cru voir, dans cet attachement, un établissement si brillant pour sa nièce, qu'elle a fomenté par ses complaisances la mutuelle inclination de ces jeunes gens. Le marquis de Rosempré, accoutumé depuis longtemps au commerce facile des femmes de la ville, *s'est trouvé engagé si loin par la vertu de sa maîtresse, son amour s'est tellement accru, sa vanité s'est si fort irritée par les obstacles* que cette vertu opposait à son attachement, qu'au désespoir d'être subjugué par une jeune personne *novice et sans art*, il a eu recours à des moyens extrêmes pour la posséder. Il a donc fait entendre à la tante que son unique désir était de s'unir à sa nièce, mais que, dépendant absolument d'un oncle puissant et absolu, qui lui ménageait le plus grand parti du royaume, il était obligé de renoncer à elle ou de se marier secrètement en remettant au temps à disposer du reste. *Bélise*, qui connaît le caractère de son frère, sait que rien au monde ne lui ferait donner les mains à une union clandestine, qui semblerait jeter du blâme sur sa famille. *Flattée d'ailleurs d'être toute seule l'instrument de la fortune de sa nièce*, elle a non seulement consenti à donner secrètement cette nièce au marquis, mais abusant de l'ascendant que son autorité lui donnait sur la jeune personne, elle l'a déterminée, *malgré ses répugnances*, à épouser le marquis sans en rien dire à son père, espérant qu'après le mariage il n'oserait revenir sur ce qu'elle aurait fait, tant *par le profond respect qu'il a pour ses décisions que par la crainte qu'elle ne le déshéritât lui et ses enfants*. Le mariage a été célébré dans un des châteaux du marquis, voisin des terres de la tante. Mais *le jeune scélérat*, dont les passions ne connaissent *rien de sacré pour se satisfaire, a eu l'indignité* de faire déguiser des gens à lui, et de tromper l'ambitieuse tante et la nièce ingénue par un faux mariage. Après quelque séjour auprès d'elles, des *engagements ou sa légèreté* l'appelant à Paris, il a montré des ordres de son oncle, et a quitté sa femme avec promesse de revenir promptement. La négligence qu'il a eue bientôt à donner de ses nouvelles a justement alarmé *la jeune personne ;* ne pouvant soutenir la vivacité de ses inquiétudes, elle est convenue avec sa tante d'aller engager son père de venir avec elles à Paris sous le prétexte de solliciter un procès considérable. Le père, nullement *d'humeur de quitter sa chasse et ses chiens*, n'a pu cependant refuser d'être d'un voyage *que sa sœur a décidé*. D'ailleurs on lui a *fait extrêmement valoir* le crédit du marquis de Rosempré, qu'il a vu plusieurs fois chez elle. La tante et la nièce ont écrit au marquis et lui ont envoyé les lettres par *Frémont*, son valet de chambre, homme dans son secret, et qu'il avait laissé à sa femme. Elles le prient *de le faire apprêter* une maison et lui mandent qu'elles suivront le courrier d'assez près. Le marquis, au reçu de cette lettre, occupé d'un mariage très brillant que son oncle lui a ménagé à la cour, ne sait comment se tirer d'embarras. Il fait cependant

meubler une de ses maisons, située à une *extrémité de Paris très éloignée de toutes nouvelles* [1], mais il se flatte que son mariage sera achevé avant *l'arrivée des provinciales;* en conséquence il part pour Versailles et laisse *à Frémont le soin de tout disposer et d'attendre les dames*, qui arrivent enfin, et apprennent de ce valet que son maître vient de partir dans l'instant, selon l'ordre qu'il a eu de le dire à quelque jour qu'elles dussent arriver. *C'est ici que commence la pièce.*

PERSONNAGES.

EUGÉNIE, fille du baron de Kerlec, est une jeune personne *très éclairée, très pieuse*, d'un *jugement sain*, d'un respect particulier pour ses parents, et d'un extrême attachement à ses devoirs. Elle doit être très malheureuse et *graduellement tourmentée* par les divers incidents de cette journée, jusqu'à l'excès de la douleur et du désespoir. Elle sera seule et ne recevra de consolations de personne. Tourmentée d'abord par les soupçons et ensuite par la certitude de la scélératesse de son amant, tourmentée par *l'humeur dogmatique* de sa tante qui voudra tout mener à sa fantaisie : *tourmentée par les saillies immodérées* de la colère de son père qui n'entendra raison sur rien, et portera tout à l'excès : tourmentée par les situations imprévues où la rencontre de son frère qu'elle aime tendrement, et de son amant que rien ne modérera la feront passer, elle sera un modèle de *douleur*, de courage, de raison, de douceur : UN ANGE S'IL EST POSSIBLE.

LE BARON DE KERLEC est un *homme sans tête*, toujours entraîné par l'impression du moment, *idolâtrant sa fille* et la tourmentant d'autant, entiché à l'excès de la noblesse de son rang, *haïssant, mais craignant* sa sœur qui le subjugue par *ses grands tons*, il prendra les résolutions les plus violentes, sur tous les incidents, *nuira à tout, en voulant tout faire*, enfin sera un personnage *très bruyant et* TRÈS DÉRAISONNABLE.

MADAME BÉLISE est une femme *pleine de manières provinciales, qu'elle regarde comme le ton du beau monde, connaissant supérieurement les intérêts des princes...*, méprisant son frère à l'excès, aimant sa nièce *pour la dominer*, s'admirant comme *la plus importante personne de l'univers*, elle se croira SUPÉRIEURE A TOUS LES ÉVÉNEMENTS, toujours en contradiction avec son frère, elle tourmentera sa nièce, tantôt pour, tantôt contre son amant, et fera naître par ses desseins violents l'incident le plus considérable de la pièce, et la situation la plus affreuse pour Eugénie.

LE MARQUIS DE ROSEMPRÉ est un jeune homme *tout brillant d'esprit et de grâces*, portant à l'excès tous les travers des jeunes gens de qualité, plein d'honneur avec les hommes, scélérat avec les femmes, mais FRIPON d'autant plus dangereux qu'il prendra *facilement tous les tons* qui con-

1. J'aurai vers le rempart quelque réduit commode, etc.
Les Ménechmes, acte IV, sc. II.

viennent pour séduire les caractères avec qui il a à *traiter*. CE SERA UN ALCIBIADE[1].

ÉRASTE, frère aîné d'Eugénie, est un bon officier, austère et délicat sur le point d'honneur, brave et généreux dans les situations les plus critiques. Il se tirera toujours (*sic*) à *la satisfaction des spectateurs*, mais il tourmentera sa sœur comme les autres, par les mêmes LOIS qui le mettront aux prises avec le marquis. Il sera d'un *caractère sérieux et un peu renfermé*.

M. LE CHEVALIER DE SANKER est un *personnage épisodique dont l'office est d'apprendre à tout le monde les plus mauvaises nouvelles; grand parleur*, il saura tout, aura tout vu, connaîtra tout le monde, s'ingérera sur tout sans en être prié, et sera *la cause de tout le trouble* qui naîtra dans la pièce.

FRÉMONT *est un coquin vendu depuis longtemps aux bienfaits du marquis. Il a été un des témoins du mariage et un des agents de la scélératesse de son maître. Quelquefois ému* par la beauté du caractère d'Eugénie, il voudra la servir, mais sera toujours ramené par l'argent et les menaces de son maître.

Justine, femme de chambre d'Eugénie et dans le secret du mariage.

LA JEUNESSE, valet de Bélise.

Valets armés, personnages muets. »

N° 9 (voy. p. 39).

LE PREMIER JET D'EUGÉNIE

(Fragment, IVe acte.)

Les passages soulignés ci-dessous le sont dans le manuscrit

(Autographe, feuilles volantes.)

« ..... Sort avec elle en disant : *L'abandonnez-vous en cet état affreux?* — Non, je la suis; *elle se croit déshonorée, il suffit, elle est à moi, elle sera à moi. O femme céleste! qu'ai-je fait! pour l'abandonner, il ne fallait pas la revoir.* Sir Charles rentre du jardin pour avertir le comte qu'il y a bien du monde sur pied, à une heure aussi indue; le comte ne l'écoute pas et suit Eugénie chez elle. Sir Charles, resté seul, parle d'un air de méfiance des mouvements qu'il entend dans cette maison. Mme Mürer sort sans lumière de chez sa nièce, traverse le salon disant : *Le voilà à ses pieds, l'instant est favorable, allons.* Sir Charles croit reconnaître la voix, il rejette cette idée et revient sur le bonheur qu'il a eu de rencontrer le lord Clarendon, *mon libérateur, celui qui doit solliciter ma grâce auprès du roi, que de titres pour l'aimer!* Mme Mürer rentre, et parlant à des gens qui la suivent, leur recommande d'attendre que le comte sorte, de l'entourer et l'arrêter; elle rentre chez sa nièce, sir Charles l'écoute aller et dit : *Il y a de la*

1. Voy. ci-dessus, p. 13.

trahison, serais-je à mon tour utile à mon nouvel ami? Il écoute encore. Le baron entre par une autre porte, sans lumière, et dit : *Le projet de ma sœur m'inquiète. Clarendon serait-il ici?* A ce mot, sir Charles tire l'épée, en met la pointe au cœur du baron et lui crie : *Qui que vous soyez, n'avancez pas. — Quel est donc l'insolent? — N'avance pas ou tu es mort.* Les laquais entrent armés avec des flambeaux. Le baron reconnaît sir Charles : *Mon fils. — O ciel! mon père. — Et par quel bonheur es-tu chez moi à cette heure? — Chez vous! quel est donc cet appartement? — C'est celui de ta sœur. — Ah! grands dieux! quelle indignité!* Mme Mürer accourt au bruit : *Sir Charles*, s'écrie-t-elle, *c'est le ciel qui nous l'envoie.* — (Sir Charles). Affreux événement, *je n'ai plus que le choix d'être ingrat ou déshonoré.* — (Mme Mürer). *Entendez-vous sa voix, il va sortir.*— Ma sœur, mon libérateur, *je suis épouvanté de ma situation. — Osez-vous balancer? — Balancer! non, je suis décidé.* — (Mme Mürer). Approchez tous. — Les laquais s'avancent, Eugénie sort de sa chambre, retient le comte en criant : *Ils sont armés, ô dieux! ne sortez pas.* — (Le comte). *Je suis trahi, mon ami, donnez-moi mon épée.* — (Eugénie). *Mon frère. — Son frère. — Oui, je suis son frère.* — Le comte se retourne vers Eugénie : *Ainsi donc vous m'attiriez dans un piège abominable. — Il m'accuse! — Votre colère, vos dédains n'étaient qu'une feinte pour leur donner le loisir de me surprendre.* — Eugénie tombe dans les bras de sa femme de chambre. *O ciel! voilà le dernier malheur.* » — (Puis sur une bande de papier collée au texte à cet endroit, on lit ceci, écrit d'une encre beaucoup plus noire) : « Le comte : Sa douleur était plus forte qu'un million de bras armés, elle amollissait mon cœur et elle allait triompher..., mais je méprise des assassins. — (Le baron). M'as-tu cru capable de l'être? Juges-tu de moi par le déshonneur où tu nous plonges? » — (Puis, sous cette feuille, le texte continuait ainsi) : « Mme Mürer. *Tous ces discours sont inutiles, il faut l'épouser sur-le-champ ou périr. — Je céderais au vil motif de la crainte, jamais! — Qu'as-tu donc promis tout à l'heure? — Je rendrais hommage à la vertu malheureuse, etc., je méprise des assassins.* — Le baron, outragé de ce mot, s'avance. — (Mme Mürer). *Saisissez-le.* — Sir Charles s'élançant entre eux. *Arrêtez.* — (Mme Mürer). Saisissez-le, vous dis-je! — (Sir Charles). *Le premier qui fait un pas, je le tue sur la place. Il se retourne vers le comte. — Ma présence vous rend ici, milord, ce que vous avez fait pour moi : nous sommes quittes. Les moyens qu'on emploie contre vous sont indignes de gens de notre état; voilà votre épée, c'est désormais contre moi seul que vous en ferez usage. Vous êtes libre, sortez, je vais assurer votre retraite, nous nous verrons demain.* Le comte, surpris de cette générosité, le regarde avec admiration, se retourne vers Eugénie avec douleur, et lui dit enfin ce peu de mots : *Monsieur... j'y compte... je vous attendrai chez moi.* Le baron se met devant ses valets et lui ouvre le passage, il sort... Sir Charles, au désespoir, justifie son action, accuse sa sœur qui, renversée sur un

fauteuil, n'entend rien. — (Mme Mürer). *Sir Charles, vengez votre sœur et ne t'accusez pas, etc...* Sir Charles apprend qu'elle n'est pas coupable, la recommande aux soins de sa tante, qui la fait transporter dans sa chambre. Sir Charles reste avec son père, et se lie entre ses mains par un serment terrible. *Et vous, mon Père... — Oui, si la rage qui me possède ne m'a pas étouffé, si le feu qui dévore le sang de cette infortunée ne l'a pas tari avant le jour, je jure par vous qu'une vengeance éclatante aura devancé sa mort.* — Le baron. *Viens, mon cher fils.* (Il entre chez Eugénie, et l'acte finit.) » — Cette fin de l'acte depuis : Et vous, mon Père, etc., c'est-à-dire depuis le serment du fils, est écrite sur un morceau de papier collé sur le texte.

N° 10 (voy. p. 45).

ICONOGRAPHIE

Le portrait de Beaumarchais, par Perronneau, que nous signalons, a figuré à l'Exposition rétrospective de 1878 et à celle de Rouen en 1884; il est présentement la propriété de M. Le Breton, le savant archéologue, conservateur du Musée céramique de Rouen, membre correspondant de l'Institut, qui a bien voulu le mettre très gracieusement à notre disposition. Son authenticité est certaine, à dire d'experts. (Voy. le n° 582 de la notice sur les Portraits exposés au Trocadéro, par M. Henry Jouin, Imp. nat., 1879.) — Le cabinet des estampes, à la Bibliothèque nationale, contient trente-quatre lithographies ou gravures de Beaumarchais, c'est par erreur que M. Bettelheim en compte vingt-huit *différentes :* il n'y en a que vingt-cinq, et toutes sont de profil, tandis que le pastel de Perronneau est de trois quarts. D'après Beaumarchais (lettre à M. Pujos, 11 juin 1784), une seule serait authentique, celle de Cochin, en 1773. Toutes les autres gravures-lithographies, aqua-tinta, laurées, ou non laurées, lui faisant faire sa lippe, ou tournant en astuce son air de finesse, comme celle de Saint-Aubin, semblent des variantes de valeur très inégale de ce prototype, faites *de chic.* Dans toutes, les traits caractéristiques persistent. Le front très découvert est bombé, l'œil grand ouvert regarde droit devant lui, le nez est long, son arête droite, le bout légèrement busqué; les lèvres charnues corrigent leur expression de sensualité par un fin sourire qui les trousse et en relève toujours les coins; le menton et la mâchoire sont forts et carrés, les pommettes saillantes; les cheveux, assez longs et bouclés, rejetés en arrière, ajoutent au mouvement de l'ensemble. Dans tous ces portraits, la physionomie est plus éteinte que dans le pastel de Perronneau, qui a d'ailleurs les mêmes traits. A signaler parmi ses nombreux bustes (voy. n° 5, p. 74) celui de Couriger, salle du comité de la Comédie-Française (voy. *Gazette des Beaux-Arts*, 1886, t. II, p. 139, et *Inventaire général des richesses d'art de la France* à l'article Comédie-Française). — Au cabinet des estampes, le hasard de la classification alphabétique a fait placer l'auteur du *Mariage de Figaro* entre une danseuse et un évêque (la Beauménil et Philippe-Emmanuel de Beaumanoir de Lavardie, évêque du Mans). Quel dialogue des morts !

N° 11 (voy. p. 46).

CRISPIN DANS LES AFFAIRES

« M. de Beaumarchais, lieutenant général de la capitainerie du Louvre, arrive chez moi, Monsieur le comte, pour me faire part d'une aventure affreuse qui lui arrive, et pour laquelle il implore vos bontés et votre protection. Je vous prie instamment de vouloir bien l'entendre et les lui accorder; il aura l'honneur de vous dire qu'ayant acheté du roi la forêt de Chinon et fait mettre l'adjudication au nom de Le Sueur, son domestique, *ainsi qu'il est assez d'usage en pareil cas:* ce domestique, au mépris des cessions et déclarations faites à M. de Beaumarchais, seul propriétaire, et après l'avoir volé chez lui, à Paris, et avoir été chassé, s'est retiré à Chinon où, abusant de sa qualité de prête-nom, il arrête, vend, touche l'argent et fait déjà à son maître un tort de plus de 90 000 francs. Comme le délai nécessaire pour obtenir condamnation contre lui emporterait un temps considérable et lui laisserait la faculté de continuer toutes ses déprédations, que, d'ailleurs, cet homme, qui est sans ressource et ne tient à rien, ne laisserait aucun recours contre lui, il est de la plus grande importance pour M. de Beaumarchais d'obtenir de vos bontés, monsieur le comte, un ordre de faire arrêter sur-le-champ ce malheureux. C'est le seul moyen de suspendre d'abord toute cette manœuvre, et c'est un acte de justice d'où dépend absolument la fortune de M. de Beaumarchais, puisqu'il a déjà mis plus de 50000 écus dans cette affaire [1]. Je vous prie de vouloir bien lui être favorable, et d'être bien persuadé, Monsieur le comte, de la véritable obligation que je vous en aurai et des sentiments avec lesquels j'ai l'honneur d'être, très parfaitement, votre très humble et très obéissant serviteur. Le duc de la Vallière. Paris, 9 novembre 1767. »

N° 12 (voy. p. 46).

PRÉFACE INÉDITE DES MÉMOIRES

(Autographe.)

« D'après ce que vous me demandez, Monsieur, sur le rendez-vous désigné pour demain au soir, je viens de jeter rapidement un historique des faits qui ont précédé l'arrêté de compte de M. Duverney, je vous prie de vouloir le communiquer à MM. d'Outremont et Boudot, avocats du comte; il servira à les éclairer sur la légitimité de ma créance. Je m'en rapporte absolument à eux et à vous.

MÉMOIRE

Mon respect pour la mémoire de M. Duverney m'a fait épuiser *toutes les voies de conciliation et d'honnêté* (*sic*) envers M. de la Blache, son héritier,

1. Elle fut suivie jusqu'à sa mort avec de maigres profits.

pour l'engager à remplir sans contestation les conditions de l'arrêté de compte que *son bienfaiteur et le mien* a fait avec moi avant de mourir. *C'est avec la dernière répugnance* que je me vois forcé à former contre lui des demandes juridiques. Avant de le traduire devant les tribunaux, *j'aurais désiré qu'il me permît de le convaincre lui-même que loin que ses intérêts soient blessés par mes créances, il doit à ma seule équité le bonheur de n'avoir pas à remplir des engagements immenses envers moi.*

A son défaut, j'espère que MM. d'Outremont et Boudot, ses conseils, rendront témoignage de *ma conduite également délicate et modérée*, lorsqu'ils auront jeté les yeux sur le *tableau succinct et la filiation des faits* qui justifient mon arrêté de compte avec M. Duverney.

En 1760, M. Duverney, au désespoir d'avoir vainement tout employé depuis neuf ans pour engager la famille royale à honorer de sa présence l'École militaire *regardée comme* l'ouvrage de Mme de Pompadour, *souhaita de me connaître.*

Depuis longtemps la famille royale m'honorait d'une protection particulière et prenait le plus généreux intérêt à l'avancement de ma fortune. M. Duverney m'*offrit son cœur*, ses secours et son crédit, s j'avais *celui* de faire réussir ce que tout le monde avait en vain essayé depuis neuf ans.

Malgré la répugnance de la famille royale, elle vint à l'École militaire et ne dédaigna pas de dire publiquement à M. Duverney qu'elle ne faisait cette démarche *que pour m'acquérir des droits immortels sur sa reconnaissance.*

De cette époque, M. Duverney me jura qu'il me regardait comme son fils. Il se chargea de ma fortune, et, pour la commencer, il me constitua six mille livres de rentes viagères.

Bientôt après, m'*ayant reconnu de la probité, de la discrétion, quelque élévation dans le caractère et beaucoup de tendresse pour lui, il me fit* entrer dans sa plus secrète confiance et m'employa dans des *affaires personnelles importantes* où j'eus le bonheur de lui être infiniment utile.

En 1762, *son influence sur les affaires générales ayant baissé*, il chercha à s'acquitter envers moi par des services d'un autre genre. *Une grande charge était à ma convenance*, il m'offrit cinq cent mille francs pour l'acheter *en me promettant qu'il me fournirait les moyens de les lui rendre à mon aise*[1]. Ce *fut alors*[2] qu'il me prêta *cinquante-cinq mille francs pour m'aider à payer une charge de secrétaire du roi qui m'était nécessaire pour acquérir l'autre charge. L'affaire ne s'étant*

1. M. de Loménie avance (I, 117) que « des opérations sur les vivres de l'armée » devaient fournir ces moyens. C'est possible, mais aucun document ne nous l'a prouvé, et nous voyons ci-dessous d'autres combinaisons.

2. Beaumarchais commet ici une erreur de date, insignifiante d'ailleurs. Ce fut le 9 décembre 1761 qu'il acquit la charge de secrétaire du roi, que lui vendit Denis Janot de Miron, père de son futur beau-frère.

pas terminée, il me prêta de l'argent et m'engagea à chercher quelque entreprise honorable et lucrative dans laquelle il pût m'aider.

En 1764, *je fus député par une compagnie puissante d'armateurs français pour négocier avec la cour d'Espagne, sous la protection du ministère français, la concession de la Louisiane* pour vingt ans et la fourniture générale de tous les nègres des colonies espagnoles. M. Duverney me remit en partant pour deux cent mille francs de ses billets au porteur, avec offre de tout son crédit, *afin que je me présentasse avec des moyens connus et un crédit fondé.*

En 1765, je revins d'Espagne sans avoir obtenu *que les éloges et l'estime du ministère espagnol;* les Anglais ayant enlevé, sous le nom des Cadiciens, la fourniture des nègres et la lenteur du ministère l'ayant empêché de prendre aucun parti sur la Louisiane. M. Duverney me parla alors de l'affaire des bois de la forêt de Chinon et m'engagea de former une compagnie pour cette entreprise en m'assurant que, quelque part que je m'y réservasse, il serait mon associé *et ferait mes fonds.*

En 1766, je fis adjuger à ma compagnie les deux mille arpents de haute futaie de la forêt de Chinon.

J'avais vendu une charge (celle de secrétaire du roi), que j'avais à la cour, pour soixante et dix mille francs; partie avait servi à le rembourser de quelques avances, le reste fut jeté dans l'affaire des bois.

En avril 1767, il signa le traité de société relaté dans notre arrêté de compte; de ce moment, il me dut les capitaux et intérêts de l'argent que j'y mettais et qu'il s'était engagé de faire pour nous deux.

Pendant ce temps, on chercha à me perdre dans son esprit; il voulut concilier l'animosité de ses entours avec sa bienveillance pour moi[1]. Il me pria de le voir souvent, mais en secret; *ma fierté se révolta de cette proposition*, je le vis moins.

En 1768, *un mariage avantageux parut assurer ma fortune*, et je continuai à mettre des fonds dans l'affaire des bois, sauf à reprendre sur lui en fin de compte.

En 1769, les choses étaient en cet état, lorsque j'ai exigé de lui que nous réglassions nos comptes par-devant notaires; loin d'y consentir, il a même éloigné tant qu'il a pu le règlement tel qu'il subsiste aujourd'hui. Que vous importe? me disait-il, craignez-vous de perdre? n'avez-vous pas les mains garnies? Il disait vrai; mais tout en respectant cette faiblesse de vieillard qui l'empêchait de donner à notre arrêté la forme authentique que je désirais, je n'en insistai pas moins sur le règlement de nos comptes.

En 1770, je l'ai enfin obtenu ce règlement par lequel il est reconnu que M. Duverney me doit quinze mille francs et qu'il s'engage à m'en prêter soixante et quinze mille pour obtenir de moi la résiliation du traité

1. La correspondance de Duverney nous le montre donnant à Beaumarchais des rendez-vous clandestins, au hasard d'une rencontre en voiture, etc... Le malheureux est prisonnier de son héritier.

des bois, suivant lequel il me devait quatre-vingt-trois mille francs exigibles, si la résiliation n'avait pas lieu.

Maintenant qu'on est instruit du principe de mes demandes, je prie MM. d'Outremont et Boudot de jeter les yeux sur un autre *tableau plus court*[1] que le premier d'*après lequel ils conseilleront M. de la Blache.*

Supposez pour un moment que l'arrêté de compte dont on cherche à chicaner la forme, sans qu'il soit possible de détruire le fond, n'existât pas et que M. Duverney fût mort, sans avoir fixé nos intérêts respectifs, et voyons quel serait l'état actuel dont je pourrais abuser contre M. de la Blache.

De deux cent mille francs de billets au porteur de M. Duverney, il m'en restait pour cent soixante mille livres entre les mains, lors de notre arrêté de compte, cy..... 160.000

J'avais de M. Duverney un contrat de six mille livres de rentes viagères, valant soixante mille francs, cy..... 60.000

Les arrérages de ce contrat, non payés depuis 1762, montant ensemble à quarante-six mille cinq cents livres, cy..... 46.500

Mes avances pour l'affaire des bois, montant à soixante et quinze mille francs, cy..... 75.000

Les intérêts de ces avances, huit mille francs, cy..... 8.000

Total de mon actif..... 349.500

Par notre arrêté, je me reconnais débiteur de M. Duverney de cent trente-neuf mille francs. Mais on n'a trouvé sous son scellé que pour cinquante-cinq mille francs de titres contre moi, auxquels j'avais à opposer en main pour vingt-sept mille cinq cents livres de quittances; il ne restait donc à me demander que vingt-sept mille cinq cents livres, et environ huit mille francs d'intérêts, ensemble trente-six mille livres..... 36.000 lesquelles, défalquées sur la masse de mon actif, me laissaient *créancier abusif, mais rigoureux, si je l'eusse voulu, de plus de trois cent mille francs, au lieu de quinze mille francs qu'il me dispute aujourd'hui.*

C'est bien alors que M. de la Blache eût eu *raison de dire que je coûtais plus de quatre cent mille francs à M. Duverney.* Mais voyez par mon exposé ce que deviennent ses misérables propos.

La vivacité avec laquelle j'ai sollicité mon arrêté de comptes avec M. Duverney, vivacité constatée par nos lettres réciproques depuis octobre 1769, est la preuve non équivoque que ma délicatesse et ma probité rejetaient une indigne usurpation.

Si j'eusse été capable de cette infamie, tout le monde penserait peut-être que ces cent mille écus ne me sont pas dus. Mais M. de la Blache n'en serait pas moins tenu de me les payer, et, si j'avais voulu diminuer la honte de me porter créancier d'une aussi forte somme, j'aurais pu pré-

1. Beaumarchais est passionné pour ces extraits; il a le génie du résumé. Cf. *Mémoire au roi*, n° 19, et déjà dans le Mémoire à l'Académie des sciences : *Comparons maintenant*, etc... p. 374.

senter des porteurs inconnus ou étrangers pour les cent soixante mille livres de billets au porteur [1].

J'ai passé ma vie à faire du bien au delà de mes moyens et à mériter la réputation d'homme juste, qui m'est contestée aujourd'hui. Je ne rougis point d'avoir à mon tour des obligations à mon respectable ami.

Mais si son héritier, son légataire universel, au mépris de ses intentions expliquées par lui-même dans notre arrêté de compte, *m'oblige à te combattre à force ouverte, c'est par les moyens appliqués ci-dessus que je te ferai rougir lui-même, et je puis joindre tels faits* et telles lettres que j'ai supprimées comme étrangères à la discussion de mes intérêts, au Mémoire que je répondrai, QUI FERONT REPENTIR A JAMAIS M. DE LA BLACHE d'avoir armé contre lui un honnête homme, qui l'a honoré jusqu'à ce moment comme le parent et l'héritier de son plus respectable ami. 1770. Signé : Caron de Beaumarchais. »

Que l'on mette en regard de ce qu'on vient de lire le petit billet suivant, et l'on verra de quel côté furent les torts, dans la forme comme dans le fond :

(Autographe.)

« A M. de Beaumarchais, à Paris.

« Ce mardi, 7... Quoique je ne me croye point obligé, Monsieur, de répondre à votre empressement sur la connoissance que vous désirés depuis si longtem que je prenne de vottre titre de créance, je passeray ce soir chés vottre notaire pour en examiner la téneur, si cest a la crainte de lennuy ou des explications fatiguantes que vous attribués celle que vous me suposés de vous y rencontrer, *jabandonne ma justification sur cet article*, quand auxs (*sic*) éclaircissements que j'y aurois gagné et dont vous me flattés ; *ne voulant rien obtenir, il étoit assez simple de ne rien demander; sur cela, Monsieur, comme sur autre chose, je connois asses la valeur des procédés pour croire pouvoir me dispenser les aprendre de vous*. Je suis tres parfaitement [2], Monsieur, vottre tres humble et tres obeissant serviteur. LABLACHE. »

N° 13 (voy. p. 48).

DEUX LETTRES DE BEAUMARCHAIS EN PRISON

Celle-ci doit être évidemment antérieure à celle que M. de Loménie donne (I, 278) comme étant la première, sur la foi de Gudin. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 96.

(Autographe).

« C'est du forleveque que je t'écris ; une lettre de cachet semblable à celle du Duc vient de m'y loger. Savoir pour combien de tems, c'est ce

1. Cette preuve par l'absurde n'est qu'une preuve d'avocat, mais quel avocat!

2. « *Très parfaitement* est sec, interrompt vivement le comte de la Blache... » *Réponse ingénue*, etc... Édit. Fournier, p. 378.

que j'ignore. En tout cas, presse-toi de faire tenir cette lettre au Prince sans y joindre autre chose parce que ceci presse Extremement. J'ai toute liberté d'écrire, de voir mes amis et de recevoir tout le monde. Je suis ici logé comme un Duc, *et je fais ici comme ailleurs ma suraddition à ma requête.*

« A ton défaut, M. *Delessart* ouvrira ma lettre et la portera tout de suite, *et ne quittera pas le tempte qu'il n'en ait eu réponse* qu'il m'apportera au forleveque. Si françois ny est pas, le premier valet de chambre venu est bon pour remettre cette lettre. Il dira qu'elle est fort pressée. — *Suscription :* A Monsieur, Monsieur De Miron, et en son absence, à M. de Lessart. »

A M. DE SARTINE

(Autographe.)

« 1er mars 1773 [1].

« Je vous rends grâces, *c'est par vos bontés que je respire l'air de la liberté jusqu'au milieu de l'esclavage.*

« Dans les choses même ou vous êtes forcé d'user de rigueur on sent toujours je ne sais quoi d'obligeant qui vous distingue des autres hommes. *Et l'un des problèmes les plus difficilles à resoudre en notre siecle, et qui m'a souvent fait réfléchir profondement* est de trouver par quel art un homme en place forcé de répondre à un million d'âmes et chargé d'autant d'intérêts qui se heurtent de toute part, *a pu rassembler le suffrage universel* en sa faveur. J'ai l'honneur de vous adresser le Mémoire que j'ai fait parvenir à M. de la Vrillière aujourdui; *vous y verrés, Monsieur, si vous le lisés, que je suis puni du grand tort d'avoir raison. Je ne sais si j'ai fait prudemment de le prouver aussi clair; mais la seule satisfaction des gens persécutés est de se rendre témoignage quils le sont injustement.* On m'emprisonne pour avoir rompu mes arrêts, sur l'ordre exprès des Maux (*sic*) de france; on m'aurait emprisonné de leur part si j'avais résisté, *tout cela fait fermenter bien des testes; et si j'avais eu besoin d'une épigraphe pour ce mémoire, j'aurais dit avec Seneque : Tot circa unum caput, tumultuantes Deos* [2] ».

« Recevés de nouveau mes actions de grâces et les assurances sinceres du très respectueux attachement avec lequel je suis, Monsieur,

« Votre tres humble et tres obéissant serviteur,

« BEAUMARCHAIS.

« Ce 1er mars 1773.

« A M. de Sartine. »

1. Beaumarchais est sous clef depuis le 24 février.— Le For-l'Évêque était le pénitencier des comédiens. Sur la facilité avec laquelle on les y jetait, voy. *les Comédiens hors la loi*, par M. Maugras, 1887.

2. L'épigraphe lui servira pour le quatrième mémoire, *Requête d'atténuation*, édit. Fournier, 281. — « Mais que de monde occupé à vous soutenir, Monsieur, *Tot circa unum*, etc... » Là du moins ce ne fut pas une gasconnade.

N° 14 (voy. p. 59).

QUE BEAUMARCHAIS NE SE CACHA PAS DANS LA GARDE-ROBE DE LOUIS XV. DOCUMENTS SUR SA CONDUITE PENDANT ET APRÈS LE PROCÈS GOEZMAN.

Cette assertion, que répète M. Bettelheim (p. 28) sans en mentionner la source, est de d'Éon : « Celui-là seul a véritablement besoin de la grâce du roi qui, après avoir été blâmé au Parlement, va comme Caron se cacher *dans la garde-robe* de Louis XV à son insu. » *Pièces* relatives aux démêlés entre Mlle d'Éon, etc., et le sieur Caron de Beaumarchais..., 1778, p. 21 ; brochure très rare, si nous en croyons la peine que nous a coûtée notre exemplaire. — Un bruit bien différent et aussi peu fondé l'accusait de faire trop gaiement la nique à ses juges. Mme Guichard de Meinières, une de ses plus ferventes lectrices, lui écrit, à la date du 22 février 1774, une longue lettre pleine d'admiration pour son talent et de conseils sur sa conduite. « Quelqu'un me mande, Monsieur, que, pendant qu'on délibérait sur la plainte rendue contre vous, et que le Parlement a jointe au fond, vous avez fait retenir une chambre à la Conciergerie, vous y avez dîné avec M. le comte de Lauraguais, etc... » Relevons-y encore cette phrase : « Le public de Versailles ne vous est pas aussi favorable que celui de Paris ; » naturellement. — « ... Je venais d'être jugé au Parlement de Paris, dit Beaumarchais; *toute la nation indignée me tendait les bras. Les gens riches m'offraient leur bourse. Les avocats m'ouvraient leurs cabinets. Les têtes chaudes employaient leur plume à faire de mauvais vers pour moi et des placards terribles contre le Parlement.* Mais, pendant que je refusais les éloges des uns et les secours des autres ; que, tout entier à ma douleur, je ne voyais personne, *mes ennemis avaient persuadé au Roi que j'étais l'auteur ou l'instigateur de tout ce bruit. M. de Sartine, qui connaissait mon innocence et mes malheurs*, craignant enfin que cette fermentation ne me devînt funeste par la colère où l'on avait mis le Roi contre moi, *me conseillait de fuir à la campagne. Mais quel homme, Sire, peut vivre sous l'opprobre d'une flétrissure légale, quelque injuste qu'elle paraisse à tout le monde!* Dans mon désespoir, je pris le seul parti qui tînt *un juste milieu entre la honte d'un silence éternel et le malheur de déplaire au Roi, en me justifiant dans ces premiers moments.* Je sortis de France et du fond de la Flandre, je fis parvenir au Roi secrètement, par le plus généreux de mes amis, M. de la Borde [1], une lettre dont la substance était que pour prouver

1. L'échange de bons offices continua réciproquement, témoin le billet suivant, où un gros service est demandé d'un ton très dégagé : « Mon cher ami, je t'apprends avec le plus grand plaisir que la reine a eu la bonté d'accorder à ma femme, avec toutes les grâces imaginables, l'adjonction à la place de lectrice dont Mme la comtesse de Neuilly est titulaire. Je ne puis t'exprimer ma joye de toutes les bontés dont elle nous comble. Tu vois qu'avec de la patience on vient à bout de tout. Patience. *Si sur ton chemin tu rencontres jusqu'à la concur-*

à Sa Majesté combien j'étais éloigné de vouloir lui déplaire, je me retirais à Londres, dans un lieu et sous un nom connu de Sa Majesté seule, où je vivrais cinq mois et demi silencieux et ignoré, *comme à la Bastille.* J'observais respectueusement au Roi que je ne paraissais me soustraire à son autorité qu'afin que mon silence en pays libre lui fût une preuve non suspecte *de ma soumission volontaire et de mon profond respect pour ses répugnances.* Je finissais en disant que j'espérais que le Roi, touché de tant de sacrifices, ne s'opposerait pas que je sollicitasse enfin sa justice par une requête à son conseil, en cassation d'arrêt, avant l'expiration des six mois, passés lesquels un infortuné condamné INJUSTEMENT n'a plus le droit de se pourvoir s'il n'a pris date avant ce terme fatal. *M. de la Borde eut le généreux courage de montrer ma lettre au Roi, qui sourit en la lisant,* la mit dans sa poche en disant à M. de la Borde : *A la bonne heure ; pourvu qu'il me tienne parole,* etc.... » (Mémoire autographe au Roi, extrait de la partie inédite.)

N° 15 (voy. p. 62).

MORANDE « ENCHAÎNÉ » PAR BEAUMARCHAIS

(Autographe.)

« Enfin, après avoir couru nuit et jour, après avoir fait près de 700 lieues en six semaines, après avoir travaillé sans relâche et dépensé plus de 500 louis de mon argent, je suis parvenu, aidé d'un homme de qualité français aussi zélé que moi pour le service du roi (*M. de Lauraguais*), je suis parvenu à faire consumer par les flammes trois mille volumes qui existaient d'un de ces libelles, à détruire les estampes et les manuscrits de plusieurs autres, *et j'ai tellement enchaîné l'auteur par la terreur des supplices et l'espoir des bienfaits* qu'il s'est soumis, dans l'acte légal le plus authentique, à toute la rigueur des lois d'Angleterre, *au premier mot qu'il écrirait désormais* CONTRE LA FRANCE, et le repentir succédant au crime, à l'aide d'une modique pension et de quelque autre subsistance qui lui est promise, *d'un exécrable sujet qu'il était,* j'en ai fait un espion vigilant POUR LA FRANCE. » (Mémoire au roi, inédit.)

N° 16 (voy. p. 64).

UNE « INTRIGUE DE VALETS »

(Autographe.)

« Londres, ce dimanche juillet 1774.

« Je supprime toute espèce de protocole, monsieur, pour entrer bien vite en matière, l'importance du sujet est mon excuse.

rence de 360 000 francs qui me manquent pour completter mes fonds, songe a ton ami Laborde. » Suscription : « *A M. de Beaumarchais, à l'hôtel d'Hollande, Vieille rue du Temple, à Paris.* »

« J'ai vu le manuscrit, je l'ai lu, j'ai pu même extraire quelques articles; mon marché, fait à 50 guinées, si on pouvait le dérober et me le confier quelques heures seulement, m'a prouvé ce que j'aurais vainement tenté par toute autre voie. J'ai cru devoir commencer par là. *L'ouvrage pouvait n'être qu'une plate méchanceté qui n'eût pas valu les soins que je me donne.* Alors tout eût été dit, je m'en retournais.

« On me l'a remis secrètement hier au soir, dans le jardin du Vauxhal, à condition de le rendre avant cinq heures du matin, *intrigue de valets* qui ne m'a pas mal réussi. Je suis revenu chez moi, j'ai lu, j'ai extrait, et, sur les quatre heures du matin, ouvrant la fenêtre de mon parloir sur la rue de Mary-Bonne [1], j'ai jeté le paquet roulé à l'homme qui me l'avait remis, et qui s'est fait connaître par un signal convenu. *Le diable court encore.* Je sais donc maintenant de quoi il s'agit, etc... » Suit l'analyse du pamphlet que l'on sait (voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 119 et la note de M. Tourneux), et dont il explique la naissance d'une manière assez plausible dans un mémoire au roi du 15 *décembre* 1775 : « Aussitôt que Votre Majesté fut montée sur le trône, quelques changements de gens en place, quelques disgrâces de courtisans ayant fait germer de forts ressentiments, parut tout à coup *un nouveau libelle sanglant contre vous, Sire, et contre la reine*, en Angleterre et en Hollande. J'y courus en hâte, et l'ordre exprès de Votre Majesté augmentant mon courage, je poursuivis le livre et l'éditeur, *jusqu'à extinction*, etc... »

N° 17 (voy. p. 66).

RÉPUGNANCES RÉITÉRÉES DE BEAUMARCHAIS POUR LES MISSIONS SECRÈTES ÉTRANGÈRES A LA POLITIQUE

« A M. de Sartine, 15 décembre 1775.

« Monsieur, je vous prie de mettre aux pieds du roi mes justes répugnances pour un genre de commissions *plus difficiles à bien remplir que les missions politiques les plus importantes.* Ce n'est pas manque de zèle si je désire n'en être plus chargé. *J'ai fait mes preuves à cet égard.* Mais, d'après les dernières nouvelles d'Angleterre, je crains d'y retourner trop tard, *et j'ai trop bien réfléchi qu'en ces sortes d'affaires les dangers sont extrêmes en cas de non-réussite, et trop bien éprouvé qu'en cas de succès les dégoûts de tout genre sont la seule récompense du négociateur.* J'ignore ce qu'il faut faire aujourd'hui, mais j'indique au moins dans ce mémoire la voie la plus certaine pour prévenir désormais de semblables embarras... » Suit un mémoire au roi où nous lisons : « ... *Enfin, absolument découragé sur cette dure occupation*, je demande pardon à

1. Sur un échantillon de papier teint, rayé bleu et rose pâle, à fond blanc et à ramage, nous lisons : « Échantillon de papier pour la salle de compagnie de M. de Beaumarchais, dans sa maison de Ploone Street, à 14 sols anglois le *virge* de 4 quarts choisis par Monsr de Gombault. »

Votre Majesté si je la supplie de faire désormais charger quelqu'autre d'*un travail qui ne m'a valu ni remerciements, ni honneurs, ni profit, où j'ai manqué plusieurs fois de laisser la vie*[1], et qui paraît d'une si chétive importance après le danger passé *qu'à peine daigne-t-on écouter les comptes que j'en rends;* lorsque j'ai essuyé mille et mille désagréments pour en épargner à tout le monde. 15 décembre 1775 », avec cette mention : « Objet dont la décision ne peut plus souffrir de retard ». — Il écrit encore le 25 décembre 1775, à Sartine : « Il est impossible que les choses restent dans l'état où elles sont. Je mets à part *mes travaux et mes dégoûts*, etc... », et il indique les voies et moyens pour que la machine marche désormais sans lui.

N° 18 (voy. p. 66).

UN ADMIRATEUR DE BEAUMARCHAIS

« ..... En sortant d'une auberge où nous avions dîné, prêts à remonter en voiture, nous vîmes arriver une diligence. Beaucoup de voyageurs en descendirent. Un d'eux, m'entendant nommer Beaumarchais, s'approcha de moi et me demanda s'il était avec nous : je le lui montrai.

« Je m'estime bien heureux, monsieur, lui dit-il, de vous rencontrer au moment où j'arrive en Angleterre. *Je viens de Philadelphie. J'ai lu vos Mémoires; ils y ont fait la plus vive sensation et ont donné de vous la plus haute opinion à ce peuple amoureux de la liberté.* »

« Mon ami, lui dis-je, lorsque l'Américain nous eut quittés, *le jugement des peuples du nouveau monde doit être regardé comme celui de la postérité; ils sont aussi étrangers à nos cabales qu'elle le sera. Ce ne sont donc pas les circonstances, mais le mérite intrinsèque de vos Mémoires qui vous ont valu leur suffrage.* » (Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 176.)

N° 19 (voy. p. 68).

DOCUMENT PROUVANT QUE BEAUMARCHAIS, APRÈS L'AFFAIRE DE VIENNE, AVAIT CONSERVÉ, COMME AGENT SECRET, TOUTE LA CONFIANCE DE LOUIS XVI.

(Mémoire inédit du 27 avril 1775[2].)

Ce mémoire est sur deux colonnes; la plus étroite est intitulée : « extrait de l'extrait », l'autre : « premier extrait pour le roi, 27 avril 1775 ». Nous puisons nos citations dans l'un et dans l'autre.

1. Beaumarchais recevait à Londres des lettres anonymes du joli monde que M. Robiquet a fait connaître en partie (voy. *Théveneau de Morande*). On l'y menaçait de mort; il les faisait imprimer et sortait.

2 Gudin l'a connu; il en a donné un fragment dans son *Histoire de Beaumarchais*, p. 166.

(Autographe.)

« Mon voyage de Paris à Londres. » (Extrait de l'extrait.) — « J'ai frêté pour moi seul un petit navire. Quoique le vent fût tout à fait contraire pour passer à Douvres, je me suis fait jeter sur la côte d'Angleterre, à 15 lieues de Douvres, au sud-ouest; et, après un trajet pénible de dix-sept heures, j'ai débarqué à un village nommé Hasting, d'où je suis parti sur-le-champ pour Londres.» — « Mes recherches sur les libelles qui s'y impriment. » (Ext. de l'ext.) — « Je reçois une lettre menaçante contenant des vers outrageants contre le roi et la reine. » (Ext. de l'ext.) — « Je me montre ouvertement à Londres. » (Ext. de l'ext.) — « Je fais réponse à la lettre anonyme dans les papiers publics [1]. » (Ext. de l'ext.) — « Mes précautions pour l'avenir. » (Ext. de l'ext.) ..... « Chemin faisant, j'ai découvert qu'un nommé *Vignoles* [2], ancien prémontré défroqué, fait imprimer à Londres une espèce de journal scandaleux dont les matériaux, *reçus de Paris par la poste en manuscripts, y reviennent imprimés par la mesme voie.* J'en ai fait voir les 12 ou 15 premières feuilles à M. de Sartine, dans lesquelles on lit tout ce qui se fait à Paris contre le gouvernement; un soi-disant édit en vers de Louis Seize, par lequel Il déclare qu'il ne veut être roi qu'en apparence, etc. *Je me trompe fort ou la lettre et les vers que j'ai reçus sortent de cette boutique.* Dans mon prochain extrait, j'indiquerai le plus court moyen de détruire sans se commettre *ce nid de vipères*, si Votre Majesté le désire.

« Cela fait, *je me suis livré* à une étude plus noble, à des recherches plus satisfaisantes. *Et mon nom seul m'ayant fait accueillir par des gens des différens partis*, j'ai pu m'instruire aux bonnes sources de tout ce qui a rapport au gouvernement et à la situation actuelle de l'Angleterre; *je suis en état de mettre sous les yeux de Votre Majesté des tableaux instructifs très fidelles, fort étendus ou succincts des hommes et des choses.*

« Je puis donner les plus saines notions sur le roi, sa famille, lord Butte son favori, ses ministres du premier et du second ordre. *Je sais quel est le parti du roi dans la chambre haute, dans celle des communes. Je connais l'état actuel de ce qu'on appelle en angleterre l'opposition* [3]; quel parti a pour lui la *Majorité* au Parlement; l'état, le nom, le rang, le caractère, le crédit et l'intrigue de tous ceux qui influent sur la chose publique dans les deux partis; *l'action des troubles de la métropole sur ses colonies; la réaction du désordre de celles-ci sur l'Angleterre* [4]; ce

1. On l'y menaçait de mort s'il continuait ses recherches.

2. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, par Gudin, p. 165.

3. Voy. l'intimité de ses relations avec Wilkes, ci-dessus, p. 73, et dans M. Gaillardet, *Mémoires sur la chevalière d'Éon*, chez Dentu, pp. 353, 355 et *passim* 333 — 372, d'autres preuves irréfutables de son attention à suivre les débats du Parlement, *de visu*, quoi que prétende d'Éon, et de la sûreté de ses informations sur toutes les faces de l'affaire.

4. « On remédie à une sédition accidentelle, mais on ne remédie point à un

qu'il en doit résulter pour les uns et les autres; *l'importance extrême dont tous ces événements sont pour les intérêts de la France;* ce que nous devons espérer ou craindre pour nos îles à sucre; ce qui peut nous laisser la paix, ou nécessiter la guerre ; *enfin je puis dire des choses si certaines et si claires, que Votre Majesté, sans autre travail qu'une lecture peu amusante, connaîtra l'Angleterre actuelle, son numéraire, ses forces maritimes, le génie de ceux qui gouvernent; de façon qu'à chaque événement politique, Votre Majesté, jetant les yeux sur mon ouvrage, puisse être au fait des motifs de chaque chose et de l'intérêt qui l'a fait naître, jusqu'à ce que de nouvelles combinaisons me forcent à me procurer de nouvelles lumières.*

« Votre Majesté voudra bien se décider ou pour un coup d'œil succinct, ou pour un travail beaucoup plus étendu sur tous les objets que je viens d'annoncer.

« *La seule récompense* que j'oserais désirer, en donnant ces nouvelles preuves de mon zèle pour le service de mon Maître, serait que Votre Majesté *daignât ne point m'abandonner au ressentiment, à la haine des ministres ou des courtisans* qui feront certainement tous leurs efforts pour me perdre, s'ils apprennent jamais *que quelque chose de moi soit parvenu à Votre Majesté sans passer par leur canal*[1]. *Je sais toute la défaveur qu'ils ont déjà cherché à répandre sur mes travaux passés, dont aucun autre homme peut-être n'eût voulu être chargé, au prix de la moitié de sa fortune,* et dont toute mon attention a été d'atténuer le mérite aux yeux de Votre Majesté loin de chercher à m'en prévaloir.

« Mais rien n'éteindra mon émulation si M. de Sartine est chargé par vous, Sire, de me porter votre parole royale que mes travaux secrets seront pour vous seul, et qu'après avoir été agréés, ils n'entraîneront pas ma ruine. *Alors je travaille gaiement, sous l'espoir que mon âge viril ne sera pas tout à fait sans utilité pour la jeunesse de mon auguste Maître.*

« Je finirais ici ce premier extrait, si un objet imprévu n'y demandait place : c'est celui du chevalier Déon.

« Pendant que je travaillais jour et nuit à Londres, *cet infortuné*, appre-

soulèvement général qui naît invinciblement de la nature des choses, et c'es l'état actuel de l'Angleterre envers l'Amérique. Cette dernière double sa population en dix-neuf ans. Elle s'est ouvert des passages intérieurs avec les *pays* du Sud et le *golphe* du Mexique. Elle peut à la rigueur se passer de la métropole; y a-t-il quelque obstacle à sa séparation aujourd'hui? Elle ne sera que retardée, ce sont les éléments naturels qui l'amènent et non l'esprit de vertige et de trahison. » (Beaumarchais, *Pensées inédites.*)

1. Cf. *Histoire de Beaumarchais*, p. 116, sqq. — « Un ministre français a un grand avantage *personel* sur un ministre anglais par la différence du gouvernement, car il est bien plus facile au fripon audacieux de faire croire au prince qu'on peut tout oser et tout faire qu'à l'autre de persuader au peuple qu'il peut et doit tout souffrir. Maupeou renversa impunément le *sisteme* de la monarchie française, et la moindre faute dans lord Rochefort force le roi d'Angleterre à le sacrifier au mécontentement du peuple, ou même seulement de l'opposition. » (Beaumarchais, *Pensées inédites.*)

nant que j'y étais, *est accouru* chez moi. *Je ne recherchais son amitié ni sa confiance.* Il est venu me prier d'accepter l'une, en me forçant d'être dépositaire de l'autre.

« Lorsque je l'ai eu bien assuré que je n'avais nulle mission qui eût rapport à lui, il s'est vivement affligé que je n'eusse pas été chargé de négocier avec lui son retour en France. *Il y a longtemps, dit-il, que je serais rendu à ma patrie, et que le roi aurait reçu tous les papiers importans relatifs à la confiance de Louis quinze*[1] *et qui ne doivent pas rester en Angleterre.*

« *Il m'a fait voir sa correspondance avec MM. de Broglie*[2] *et de Vergennes,* et sa confiance enfin n'ayant plus de bornes, il m'a prié de la mettre aux pieds de M. le prince de Conti, et d'engager ce prince à le servir auprès de Votre Majesté.

« J'ai eu beau lui certifier que M. le prince de Conti, plein de lumières, de principes, et ne désirant que le bien, *vivait dans un éloignement philosophique de l'administration,* où Votre Majesté ne l'avait point apellé, et ne désirait aucunement sortir de son inaction; c'est ce qu'il m'a été impossible de faire entendre à Dëon, qui vit au milieu *d'une nation, chés la quelle ce prince jouit de la plus haute réputation de patriotisme et d'équité, et qui l'estime au point qu'il est peut-être un des hommes en la parole de qui, quoiqu'ennemie, elle prît la plus grande confiance, et qu'on regarde en Angleterre comme l'honneur du nom français*[3]. Aussi Dëon n'a t'il pas voulu me laisser partir sans être chargé d'un paquet pour ce prince, dont il fut autrefois le protégé, et *d'une lettre pour M. le comte de Broglie,* qui n'est qu'une prière à ce dernier de n'avoir rien de secret sur ses affaires pour M. le prince de Conti, etc.... »

. . . . . .

« Je ne veux pas la remettre sans la permission du roi. » (Ext. de l'ext.) — « Dëon facile à ramener en France. » (Ext. de l'ext.) — « *Dëon est femme*[4]. » (Ext. de l'ext.) — « Ses prétention politiques. » (Ext. de l'ext.) — « Mes réflexions à ce sujet. » (Ext. de l'ext.). . . . . .

1. Il s'agit du fameux projet de descente en Angleterre, ourdi par Louis XV, à l'insu de ses ministres. Beaumarchais en était instruit, et voici une réflexion qui le prouve, tout en prophétisant l'issue de l'affaire : « S'il est vrai que le sire de Coucy avait pour adage favori, en parlant au roi Charles V, que les Anglais ne sont jamais si faibles ni si aisés à vaincre que *chés* eux, il en faut conclure que, depuis Coucy jusqu'à nous, la France s'est toujours absurdement, ineptement conduite envers cette nation dans tous ses différens et qu'*un projet à cet égard ne pourrait pécher que pour être mal concerté et non mal conçu.* » (Beaumarchais, *Pensées inédites.*)

2. Voy. *Un projet de descente en Angleterre sous Louis XV : le chevalier d'Eon,* par M. le duc de Broglie, *Revue des Deux Mondes,* 1er octobre 1878, et *le Secret du roi,* Calmann-Lévy, 1878.

3. On voit que Beaumarchais, tout en mêlant la politique à ses missions secrètes, n'oublie pas l'amitié.

4. C'est l'opinion officielle ; nous avons vu ci-dessus (p. 68) que Beaumarchais en a une autre.

. . . . . « Quoiqu'on ne doive pas accorder une grande croyance à tout ce qui s'imprime dans les papiers anglais, *il y a dans cette nation une si grande curiosité pour tout ce qui touche la France, que la moindre annonce venant de Paris y fait toujours la plus vive sensation. La dernière promotion des maréchaux de France m'a paru y avoir excité un mécontentement qui s'est exhalé très-hautement dans les papiers publics* [1]. *J'en ai fait traduire un entre autres que j'ai montré à M. de Sartine.* » . . . . . .
. . . . . « *On peut les tourner à l'avantage de la France.* » (Ext. de l'ext.) — « Je m'en expliquerai dans un autre extrait : celui-ci n'est déjà que trop long. *Mon but est d'instruire et non d'*ENNUYER *Votre Majesté.* » (Ext. de l'ext.). . . . . .
. . . . . « Je suis arrivé à Paris, le 23 avril, après une traversée de 24 heures, de Douvres à Boulogne. »

« CARON DE BEAUMARCHAIS, ce 27 avril 1775. »

Voici enfin une lettre du 5 août 1775, à Vergennes, qui note une phase curieuse de ces négociations : « Monsieur le Comte, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'extraire tout ce que j'ai fait et dit de relatif au chevalier Dëon tant en Angleterre que dans votre cabinet, pour être mis sous les yeux du roi. . . . . .
. . . . . *Ce tableau* PLUS ÉLÉMENTAIRE (!) *et moins sec que le commun des discussions politiques* ÉTANT PROPRE AU ROI SEUL (!) *j'ai pensé qu'il était plus respectueux à moi de le lui offrir sous cachet, et j'ose espérer de votre bonté que vous voudrez bien le remettre à Sa Majesté vous-même.* Ma reconnaissance égalera le très-profond respect avec lequel je suis, Monsieur le Comte, votre très-humble et très-obéissant serviteur. Caron de Beaumarchais. »

N° 20 (voy. p. 70).

BEAUMARCHAIS DÉCIDE LOUIS XVI A SECOURIR SECRÈTEMENT LES AMÉRICAINS INSURGÉS

Summum jus, summa injuria.

« Remis *sous cachet volant* à M. le comte de Vergennes, le 7 décembre 1775.

Adresse très-importante au roi seul. (Autographe, tout ce qui est imprimé ici en italique était souligné par Beaumarchais.).

Au Roi.

Sire,

Quand Votre Majesté désaprouve un plan, c'est en général une loi d'y renoncer à tous ceux qui s'en occupent.

Mais il est des projets d'une nature et d'une importance si majeures pour le bien de votre royaume, qu'un serviteur zélé peut se croire en

1. Comme il empiète! Quel agent!

droit de vous les présenter plus d'une fois, dans la crainte qu'ils n'aient pas d'abord été saisis *sous leur plus heureux point de vue.*

Le projet que je ne désigne pas ici, mais que Votre Majesté connaît par M. de Vergennes, est de ce nombre. *Je n'ai pour le faire adopter que la force de mes raisons.* Je vous suplie, Sire, de les pézer avec toute l'attention que mérite une pareille affaire.

Quand vous aurés lu ce travail, *mon devoir sera rempli. C'est à nous de proposer; à vous, Sire, de juger.* Et votre tache est bien plus importante que la notre; car nous n'avons à vous répondre que de la pureté dans notre zèle; *et vous répondés à Dieu, Sire, à vous mesme et à tout un grand peuple* qui vous est confié du bien ou du mal résultant du parti que vous préférés.

M. de Vergennes m'écrit que Votre Majesté *croit sa justice intéressée à ne pas adopter l'expédient proposé.*

L'objection ne porte donc ni *sur l'immense utilité du projet,* ni sur les dangers de son exécution ; mais uniquement *sur la délicatesse de conscience de Votre Majesté.*

De pareils motifs de refus sont si respectables qu'il faudrait se condamner au silence et s'arrêter tout court, si l'extrême importance de l'objet proposé n'invitait pas à examiner *Si la justice du roi de France est réelement intéressée à ne pas adopter un pareil expédient.*

Il est certain en général que toute idée, tout projet qui blesse la justice doit être rejeté par un honnête homme.

Mais, Sire, il n'en est point de la politique des États comme de la morale des citoyens. Un particulier ne peut faire aucun tort au prochain, quelque bien qui doive lui en revenir : parce que tous vivent sous l'empire d'une loi civile et commune à tous, laquelle a pourvu à la sûreté de tous.

Mais un royaume est un grand corps isolé; *plus séparé de ses voisins par la diversité d'intérêts que par la mer, les citadelles et les barrières qui le renferment. Il n'a point de loi commune avec eux qui veille à sa sûrete. Leurs seules relations sont celles du droit naturel;* c'est-à-dire celles que la conservation, le bien-être et la prospérité de chacun lui imposent, relations modifiées en plusieurs manières sous le nom de *droit de gens,* dont le principe, selon Montesquieu mesme, *est de faire son propre bien* pour première loi; *avec le moins de mal possible aux autres États,* pour seconde.

Et cette maxime est si rigoureusement établie en principe politique que le roi qui gouvernerait un peuple indigent, affamé, *devant se regarder étranger à tout autre peuple et Père du sien,* ne pourrait justement empêcher ses malheureux sujets, à défaut d'autres moyens de subsister, d'aller enlever leur nécessaire et même à main armée dans les États voisins.

Car la justice et la protection qu'un Roi doit à ses sujets est de devoir étroit et rigoureux; au lieu que celle qu'il peut accorder aux États voisins n'est jamais que de convenance. D'où il suit que la politique

nationale, qui maintient les États, diffère presque en tout de la morale civile qui gouverne les particuliers. . . . . . .

. . . . . .

Mais Sire, entre la France et l'Angleterre, y a-t-il jamais eu, peut-il y avoir un seul lien capable d'arrêter Votre Majesté? Quand il est prouvé que le repos de votre royaume, le bien-être de vos sujets, la splendeur de votre règne dépendent uniquement de l'abbaissement où vous aurés l'art de tenir *cet Ennemi naturel, ce rival jaloux de vos succès, ce peuple toujours injuste envers vous par système*, et qui n'a d'autre principe à votre égard que cette damnable maxime : *Si nous voulions être justes envers les français et les espagnols, nous aurions trop à restituer. Notre devoir est de les affaiblir sans cesse?* Maxime répétée mille fois et applaudie dans la bouche de ce fameux *Pitt, devenu l'idole de la nation anglaise, après s'être vu refuser une simple compagnie de dragons comme n'ayant n'y assés de noblesse ni assés de capacité pour exercer ce mince emploi!* . . . . . .

. . . . . .

C'est donc à ce peuple audacieux sans frein et sans pudeur que vous aurés toujours affaire. C'est aussi lui seul que j'ai en vue *dans le plan proposé.* C'est lui, Sire, qu'il vous importe *d'humilier et d'affaiblir*, si vous ne voulés pas qu'il vous affaiblisse et vous humilie en toute occasion. *Ses usurpations et ses outrages ont-ils jamais eu d'autres bornes que celles de ses pouvoirs?* Ne vous a-t-il pas toujours fait la guerre sans vous la déclarer? La dernière encore n'a-t-elle pas commencé de sa part, en pleine paix, par la prise inopinée de 500 de vos vaisseaux? N'est-ce pas lui qui vous a réduit à l'humiliation de détruire vous mesmes le plus beau de vos ports de l'Océan, qui vous a forcé de désarmer dans tous les autres et *a fixé le petit nombre de vaisseaux qu'il vous suffirait désormais*[1]? N'est-ce pas lui qui tout récemment encore a soumis vos navires marchands à sa propre visite dans les parages du Nord? humiliation que les holandais mesme n'ont pas voulu souffrir, et qui nous était exclusivement réservée? humiliation qui eût fait à Louis XIV *plutôt manger ses bras* que de n'en pas avoir raison; humiliation enfin qui fait saigner le cœur de tout bon français, surtout lorsqu'il voit cet insolent rival attirer dans ces mesmes parages ou nous n'osons aborder, des *vaisseaux Russes à qui l'on apprend le chemin de nos possessions d'Amérique pour qu'ils puissent un jour aider nos ennemis à nous les enlever.* . . . . . .

.... *Si votre délicatesse est telle que vous ne vouliés pas favoriser mesme ce qui peut nuire à vos ennemis, comment souffrés-vous, Sire, que vos sujets disputent à d'autres européens la conquête de païs appar-*

1. Assertion erronée de Beaumarchais, qu'il répétera quatre ans plus tard dans les *Observations sur le mémoire justificatif de la cour de Londres;* d'où un démenti officiel cruel et gauche. Voy. Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 254, sqq., pour les détails que reproduit en partie M. de Loménie, II, 161

tenans en propre à de pauvres indiens, africains sauvages ou caraïbes qui ne vous ont jamais offensé? Comment permettés-vous que vos vaisseaux enlèvent de force et fassent gémir à la chaîne des hommes noirs que la nature avait fait libres et qui ne sont malheureux que parce que vous êtes puissant? Comment souffrés vous que trois puissances rivales se partagent iniquement les dépouilles de la Pologne à vos yeux, Vous Sire, dont la médiation devrait avoir un si grand poids en Europe? Comment avés vous un pacte avec l'Espagne par lequel vous vous obligé, *au nom de la Ste Trinité,* de fournir des hommes, des vaisseaux et de l'argent à cet allié pour l'aider à faire une guerre mesme offensive à sa première réquisition sans vous être seulement réservé le droit d'examiner *si la guerre où l'on vous engage est juste ou si vous n'aidés pas un usurpateur?* Ce n'est pas Votre Majesté, je le sais, qui a fait ou permis toutes ces choses. Elles existaient avant votre règne, elles existeront encore après, tel est le train des choses en politique, ici les exemples fourmillent à tel point qu'il m'a suffi d'en rappeler quelques-uns, *pour vous prouver, Sire, que la politique qui maintient les nations diffère presque en tout de la morale qui gouverne les particuliers.*

Si les hommes étaient des anges, sans doute, il faudrait mépriser, détester mesme la politique. Mais si les hommes étaient des anges, ils n'auraient pas besoin non plus de religion pour les éclairer, de loix pour les régir, de magistrats pour les contenir, de soldats pour les soumettre, et la terre, au lieu d'être une image vivante de l'enfer, serait elle mesme un séjour céleste. Mais enfin il faut les prendre tels qu'ils sont et le Roi le plus juste ne peut pas aller plus loin avec eux que le législateur SOLON, *qui disait : Je n'ai pas donné aux Athéniens les meilleures loix possibles; Mais seulement les plus convenables aux lieux, aux tems, et aux hommes pour qui je travaille.*

Puis donc que la loi Souveraine des États est la Politique et que cette politique est indispensable à leur maintien, daignés, Sire, ne jamais perdre de vue que *le chef-d'œuvre d'une bonne politique est de fonder votre tranquilité sur les divisions de vos ennemis. En réservant cette précieuse morale, qui vous rend si respectable,* pour l'administration intérieure de votre royaume vous aurés rempli dignement tous les devoirs d'un bon et d'un grand roi.

Richelieu, cet homme *élevé d'un état obscur* au plus haut degré de puissance, cet homme au génie duquel *l'autorité royale en France a tant d'obligations,* Richelieu voulant suivre avec sécurité les projets de grandeur qu'il avait formés pour son maître, ne crut pas la justice de Louis XIII intéressée à ne point fomenter en Angleterre les troubles qui ont enfin renversé Charles Ier de son trône. . . . . .

. . . . . .

..... *Armer ainsi l'iniquité contre elle mesme est le plus sûr moyen de la détruire infailliblement.* Or nous ne devons jamais oublier que *l'Angleterre est à la France ce que les voleurs anglais sont aux citoyens*

de leur païs. . . . . . .

. . . Je vous suplie, Sire, de ne pas vous laisser surprendre au *sophisme brillant d'une fausse délicatesse. Summum jus, summa injuria.*

. . . . . .

J'ai traité sommairement la plus grave des questions dans la crainte d'*énerver mes raisons* en leur donnant plus d'étendue, et surtout dans la crainte de *fatiguer l'attention* de Votre Majesté.

Que s'il vous restait encore des doutes après m'avoir lu, Sire, *effacés ma signature, faites copier cet essai d'une autre main afin que le faible* état du raisonneur ne nuise pas à la force de ses raisons, offrés ce travail à la discussion de quelque homme instruit par une longue expérience du monde et des affaires; *et s'il en est un seul, à commencer par M. de Vergennes*, qui ne tombe pas d'accord de mes principes, je me tais, je jette au feu *Scaliger, Grotius, Puffendorf, Gravina, Montesquieu*, tous les auteurs de droit public, et je conviens que l'*étude de ma vie entière* n'a été qu'une longue perte de tems; puisque elle ne m'a conduit qu'à l'impuissance de persuader mon Maître en un sujet qui me semble aussi clair qu'il est important pour ses intérêts. . . . . .

..... *Il est absolument impossible de traiter par écrit tout ce qui tient au fond de l'affaire à cause du profond secret qu'elle exige;* quoiqu'il me soit infiniment facile de démontrer la sécurité d'entreprendre, la facilité de faire, la sécurité de réussir *et la récolte immense de gloire et de repos* que doit donner à votre règne, Sire, *la plus chétive semaille* avancée aussi à propos.

Puisse l'*ange gardien de cet état* tourner favorablement le cœur et l'esprit de Votre Majesté, s'il nous donne ce premier succès, tout le reste ira seul et sans peine. J'en répons. »

On conviendra bien, en regard des faits, que Beaumarchais avait le droit d'écrire un jour : « J'ai traité les affaires de la plus haute politique et je n'étais point classé parmi les négociateurs, *inde irae...* » (Fgm. inédit de son apologie : voy. p. 46, ci-dessus.)

N° 21 (voy. p. 74).

LETTRES DE SEDAINE A BEAUMARCHAIS SUR L'AFFAIRE DES AUTEURS DRAMATIQUES (EXTRAITS)

(Autographes.)

9 août 1777. « Vous avez Figaro pour épée et les auteurs pour bouclier. »

22 mars 1778. « ..... Comme je vais au spectacle plus souvent que vous, j'y suis accueilli, interrogé et même grondé par nos chers confrères et je ne sais que répondre. »

8 novembre 1778. « ..... Puisque vous êtes chargé, heureusement pour nous, de rédiger des articles, je crois (la chose faite) qu'il serait bien d'en faire tirer trois copies à une marge, de nous les envoyer, nous ferions

nos réflexions sans toucher en rien sur le texte qui est passé et avoué.... » « Je crains bien encore que vous soyez forcé (*et presque faut-il désirer*) que vous ayez l'air de finir l'affaire en votre nom ».

9 août 1779. « ..... Je viens, mon cher collègue, de recevoir une lettre de l'auteur de *Roméo*, qui me demande si vous avez écrit à l'adresse qu'il vous a donnée pour Versailles. Le confrère *en question*, *M. Collet, a le plus grand zèle* pour notre affaire, *qui, je pense, ne réussira pas;* on ne cherche, je crois, qu'à vous amuser. »

5 octobre 1779. « ..... Ils nous échapperont, ils gouvernent le vent; nous les battrons, *ou, pour mieux dire, vous les battrez*, vous les désemparerez, et ils se retireront chez eux pour recommencer; il vous sera plus *aisé de battre les ennemis de l'État que ceux de la littérature*[1]. Adieu, mon cher collègue, portez-vous bien, buvez frais et soyez bien persuadé que quelque chose qui vous arrive, mes tendres et respectueux sentiments ne peuvent augmenter pour vous. Bien mes respects à votre compagne et mes compliments à votre ami, mon cher confrère. »

Post-scriptum du 1er juin 1780. « ..... Je me souviens très-bien que vous avez dit que vous trouveriez le moyen de faire jouer mon *Paris sauvé*[2]; permettez-moi, dans le temps (*sic*), de sommer votre amitié de la promesse qu'elle m'a faite. »

21 août 1780. « ..... J'espère samedi travailler à la destruction de votre vin de Carbonieu[3]. Si vous mettez l'historique de notre assemblée chez le Maréchal et que vous disiez les avis et les propos de ces messieurs, pourriez-vous ne pas oublier ceux *de Jabineau qui n'ouvre deux fois la bouche que pour dire deux plates flatteries*; *l'une, que le Théâtre-Français n'a été élevé qu'à cause de la sublimité des acteurs et non auteurs français*; *la seconde, c'est que cette comédie a été offrir à l'Académie leurs entrées au spectacle et qu'ils ont sans doute le droit d'un banc à leurs* (sic) *séances académiques, ce que cependant notre inepte D.... a relevé* (sic) *en disant que les évêques, les cardinaux n'auraient certainement pas opiné pour cette concession;* mais pouvez-vous faire sentir combien de tout temps les hommes de *lettres*, *l'état-major* de la comédie a été considéré pour peu de chose, car de quel droit, sans les consulter, allez-vous offrir quarante places dont le neuvième m'ap-

1. Beaumarchais, après avoir braqué sur eux les cinquante-deux canons du fier Rodrigue, taillait, à ce moment même, sa plume pour répliquer au *Mémoire justificatif de la cour de Londres*.

2. Tragédie en prose, en cinq actes, reçue par les comédiens français dès 1771, et interdite par la censure. Il ne fallait rien moins que la Révolution pour « trouver moyen » de faire jouer la pièce. On la répétait mollement en 1790; Sedaine, mécontent, la porta au théâtre de son ami, au Marais, où l'on perd sa trace. — Impr. chez Prault, 1788.

3. Une lettre de Préville, du 25 avril 1780, nous apprend que, le vendredi suivant, des Essarts, Larive, Fleury (Brizard était absent de Paris), invités avec Préville, par Beaumarchais, étaient venus travailler à la même destruction. *Le Mariage de Figaro* fut sans doute servi au dessert, et Fleury put admirer une fois de plus le débit de l'auteur. (Voy. ses mémoires II, 390 sqq).

partient, et m'appartient d'autant plus que c'est de la représentation des pièces nouvelles dont doivent être friands *ces juges de la littérature*. Ils sont blasés sur les autres ouvrages et *en les lisant les voient mieux représentés sur le théâtre de leur imagination que sur celui de la comédie*. Enfin, mon cher collègue, si ces idées peuvent vous servir à quelque chose, servez-vous-en et surtout portez-vous bien. Adieu, vous dis-je, *je vous aime bien*. »

N° 22 (voy. p. 71).

DOCUMENTS DIVERS SUR LE RÔLE COMMERCIAL DE BEAUMARCHAIS DANS LES AFFAIRES D'AMÉRIQUE

« J'ai envoyé, a dit Beaumarchais dans sa requête à la Commune, à mes risques et périls, ce qu'il y avait de meilleur en France, en munitions, en armes, en habits, aux insurgents manquant de tout, à crédit, au prix des factures, les laissant maîtres de la commission qu'ils payeraient un jour *à leur ami* (*car c'est ainsi qu'ils me nommaient*), etc... » Édit. Fournier, 496. — C'était une affaire gigantesque. Nous avons le contrat intervenu entre Beaumarchais et les États : il leur ouvre un crédit annuel de 24 millions, avec faculté de n'accepter les envois d'armes et de munitions qu'après contrôle, comme on va voir par les deux articles suivants, que nous transcrivons textuellement.

« Art. VI. Des agents nommés sous la sanction du Congrès seront libres d'inspecter la qualité et de s'informer du prix de tous les objets qui devront être expédiés pour le compte des États-Unis, *avec pouvoir de rejeter ceux qu'ils necroiraient pas convenables ou qui seront portés à un trop haut prix*, etc... Art VII. Des lettres de change tirées annuellement sur la maison de Rod[1], Hortalès et Cie pour les sommes de 24 millions de livres tournois seront payées exactement. » Les lettres de change étaient tirées « *à double usance* et aux termes suivants, savoir : dans les mois de mai, juillet, septembre, novembre, janvier et mars, pour 4 millions tous les deux mois, etc... ». Le contrat était bilatéral, — suit la liste des retours auxquels s'engagent les États. La pièce est certifiée, comparée « avec l'original par M. Ch. Thomson, secrétaire du Congrès » et signée du « 16 avril de l'année de Notre-Seigneur 1778 ». Suivent les signatures.

M. John Bigelow a publié à New-York, en 1870, une brochure intitulée : *Beaumarchais le Marchand*, où il établit son activité et son intégrité commerciale; la lecture en a été très applaudie par la Société historique de New-York et par le *High litterary tribunal*. Nous ajouterons, pour ne rien celer, qu'il nous est parvenu de Philadelphie une brochure hostile à Beaumarchais, et sans date. Elle a pour titre : *Beaumarchais and the lost million*, by Charles J. Stillé. Ce ne seraient pas les arguments, dont nous avons une caisse pleine, qui nous manqueraient pour répli-

1. Beaumarchais signe toujours : *Rodrigue*, etc...

quer à M. Stillé; mais la place. Nous nous contenterons de lui opposer ici l'autorité de son compatriote. Nous répliquerons un jour par le menu. Nous avons d'ailleurs eu l'honneur d'exposer le rôle commercial de Beaumarchais pendant la guerre de l'Indépendance et sous la Révolution, devant le public compétent du Havre, son principal centre d'activité commerciale après Bordeaux. Ses papiers d'affaires nous avaient appris que ses commissionnaires au Havre étaient MM. Delahaye et Cie, « Havrais du Havre » (*sic*), ce qui a permis à MM. Vesque et Ch. Martin de déterminer l'emplacement de la maison que Beaumarchais et les siens habitèrent en différentes conjonctures, et notamment vers 1792. (« Il envoya sa femme, sa fille et sa sœur au Havre et resta dans Paris.... Enfin nous arrivâmes au Havre et Beaumarchais eut encore le bonheur d'embrasser sa femme, sa fille et sa sœur. » *Histoire de Beaumarchais*, p. 418 et 436 de l'édition que va publier M. Tourneux. Cf. aussi la lettre à Eugénie, que nous avons retrouvée avec la suscription : « A ma fille Eugénie, au Havre. ») Nos collègues de la Société havraise d'Études diverses s'associèrent à une pétition que nous rédigeâmes pour que le nom de Beaumarchais fût donné à une des deux rues *de la Halle* ou *Beauverger*, au coin desquelles était sise ladite maison. Dans sa séance du 17 juin 1886, la municipalité vota la nouvelle dénomination pour la rue de la Halle, une des plus commerçantes de la ville. Mais, par une bizarrerie qui semble inséparable de tout ce qui touche à Beaumarchais, cette rue ne devait pas être rebaptisée. Ses habitants, en s'associant patriotiquement aux sentiments de la municipalité à l'égard de Beaumarchais, excipèrent de leurs intérêts commerciaux très respectables. Le nom de Beaumarchais a donc été donné à une rue neuve. — Nous avons retrouvé aux archives de la ville du Havre une des six lettres de souscription patriotique que Beaumarchais adressa à nos ports après le désastre naval des Saintes et l'enlèvement du comte de Grasse, et en tête de chacune desquelles il s'inscrivit pour cent louis. La signature seule et le *post-scriptum* en sont autographes, mais la suivante sur le même objet est tout entière de sa main et plus piquante :

MESSIEURS LES ASSOCIÉS DU CLUB[1] (*sic*)

(Autographe.)

Paris, ce 26 *mai* 1782. (Le désastre des Saintes est du 6 avril.)

Messieurs,

Une personne de la plus haute considération, mais qui ne veut pas être connue, m'entendant hier parler de souscriptions pour rétablir nos pertes maritimes, détache sur-le-champ ses boutons de manche qui sont de diamants et, me les mettant dans la main, me dit : « Voilà mon seul bijou,

1. Sur ce club dit *de Paris*, ou tout court *le Club*, et sur l'honorabilité de ses membres, voy. Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers à Paris*, 1786, t. 283, et *Histoire de Beaumarchais*, édit. Tourneux, p. 306.

j'ai reçu ces boutons d'une personne qui m'était bien chère, je les donne à ma Patrie qui m'est plus chère encore : faites-en, Monsieur, l'usage que vous faites de votre propre argent. Souscrivez pour moi au club et ne me nommez pas. »

Maintenant, Messieurs, il s'agit de prendre le meilleur moyen de bien remplir l'intention de cette Personne qui, je vous le répète, est un des hommes les plus recommandables de la société. Si j'envoie les boutons à un joaillier pour vous remettre ensuite ce qu'il en donnera, leur valeur va baisser de moitié. J'ai donc l'honneur de vous proposer de faire estimer loyalement ces boutons, et, sur le prix d'estimation, d'en offrir l'acquisition au club, à tous les associés. Celui qui en donnera le plus, les aura, en vous remettant l'argent, et moi pour sa récompense, je lui dirai dans l'oreille, le nom de celui dont il porte les boutons : il me saura gré, je vous jure, d'avoir contribué à lui procurer cette honorable et douce satisfaction.

Si vous connaissez une idée meilleure ou plus convenable, j'y souscris d'avance, et, en *attendant que mon nom roule au ballotage de votre société* pour être admis ou rejeté.

J'ai l'honneur d'être avec respect, Messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur,

CARON DE BEAUMARCHAIS.

N° 23 (voy. p. 78).

LE DOUBLE COMPLIMENT DE CLÔTURE DU « BARBIER DE SÉVILLE »

Voici d'abord la liste des principales pièces jouées en 1775 et germaines du *Barbier*, qui se montre bon prince.

« FIGARO [1]. — On a donné, on a donné... [2].

LE COMTE. — *Adélaïde de Hongrie, le Vindicatif, les Amants généreux, la Chasse d'Henri...*, la...

BARTHOLO. — Eh! vous allez si vite que je ne puis vous suivre en écrivant. Recommencez.

LE COMTE. — *Le Vindicatif.*

FIGARO, à lui-même. — *L'Amour paternel*, bon fond de tragique et rempli de très beaux vers.

LE COMTE. — *Adélaïde de Hongrie.*

FIGARO. — Ouvrage estimable d'un homme de beaucoup d'esprit et d'une grande sensibilité.

LE COMTE. — *Les Amants généreux.*

FIGARO. — Du mouvement, du caractère et des détails très piquants.

BARTHOLO. — ... Généreux.

LE COMTE. — *La Chasse d'Henri IV.*

1. Beaumarchais écrit partout maintenant Figaro sans *n*.
2. Cf. *Beaumarchais et son temps*, I, 186, sqq.

FIGARO. — Pour ce sujet-là, c'est l'ami du cœur. Un trait d'un grand homme[1] fait-il plaisir en comédie, crac, de suite on vous met ses batailles en opéra-comique, il ne me reste plus qu'à faire un ballet de l'abjuration.

BARTHOLO. — D'Henri IV... Après *la Chasse d'Henri IV*.

LE COMTE. — Une comédie en un acte intitulée...?

FIGARO. — Elle est de l'auteur d'une pièce fugitive intitulée *le Jugement de Pâris*, morceau charmant.

LE COMTE. — Et quoi encore?

FIGARO. — *Les Bienfaits d'Albert le Grand*, en vers nobles et le petit *Barbier*, votre serviteur, en prose commune... »

La liste analogue manque dans le manuscrit de 1776 et dans les retouches pour la reprise du théâtre du Marais : en revanche ce dernier porte de la main de Beaumarchais la note marginale suivante qui fait date.

« Elle chante; air : *Vous l'ordonnez*.

Nous qui ferons notre bien de vous plaire.

Figaro lève les épaules.

Mme BAPTISTE. — Vous perdre, hélas! qu'allons-nous devenir?

FIGARO. — Triste sérénade.

Mme BAPTISTE. — Ah! sans l'espoir de vous voir revenir...

FIGARO (achève l'air en raillant). —

Nous irons tous nous jeter dans la rivière.

BARTHOLO, en colère. — Va, je voudrais t'y voir, boulets ramés au chignon! Mon pauvre compliment....

FIGARO. — S'il est aussi pauvre que celui-là....

Mme BAPTISTE. — Il n'est pas joli.

FIGARO. — Flagornage d'esclaves et fade lamentation! *C'était bon sous l'ancien régime. Des hommes libres parlent-ils ainsi à des hommes libres?*

Mme BAPTISTE. — Et comment donc?

FIGARO. — Vous allez voir, Messieurs... (Il chante.)

Quand nous vous perdons quelque temps,
Vous croyez-vous contents?
Vous vous passez fort bien de nous,
Mais nous jamais de vous.
Ce qu'avez de mieux à faire,
C'est de revenir voir ceux
Qui font leur unique affaire
De vous tenir joyeux.

BARTHOLO, furieux. — Non, je voudrais que la peste eût étouffé en naissant, etc... »

1. Surcharge de la main de Beaumarchais.

Ces variantes plaisantes nous apprennent en outre que le théâtre du Marais chômait seulement une semaine, au lieu de trois qui étaient réglementaires sous l'ancien régime.

« BARTHOLO. — Voyez s'il y a moyen de faire deux phrases de suite. Eh bien! qu'est-ce que c'est, Bazile?

BAZILE. — Je ne veux rien, je viens pour annoncer...

BARTHOLO. — Annoncer quoi? Mme Baptiste?

FIGARO. — Est-ce qu'il est imbécile?

LE COMTE. — Il faut l'entendre.

BAZILE. — Oui, il vous semble à tous qu'on vous arrache un toupet de cheveux, quand on vous dérobe un seul coup de main, parce qu'on vous applaudit toujours à l'avance; je veux annoncer aussi, moi.

LE COMTE. — Mon Dieu! laissez-le faire; c'est le seul moyen de nous en débarrasser : voyons un peu, Bazile, comment vous vous y prendrez pour faire une annonce aujourd'hui.

BAZILE. — Eh! parbleu! en disant : Messieurs, nous aurons l'honneur de vous donner demain... demain... qu'est-ce qu'on donne demain?

LE COMTE, riant. — Demain, Bazile, on ne donne rien.

BAZILE. — Ah! ah! ça ne fait rien. Demain donc, Messieurs, relâche au Théâtre. Lundi, Messieurs... eh bien! ne v'là-t-il pas que j'ai oublié ce qu'on donne lundi! aussi vous me troublez l'esprit avec vos histoires.

Mme BAPTISTE. — Est-ce que vous ne voyez pas, Bazile, qu'on se moque de vous? Lundi on ne donne rien.

BAZILE. — Ah! ah!... pour quelque répétition sans doute[1].

BARTHOLO, en colère. — Eh non!

FIGARO. — Justement...

BAZILE. — Oui? Ça ne fait rien. En ce cas-là, Messieurs...

FIGARO. — Mardi rien... mercredi, jeudi, vendredi, samedi, rien. Toute la semaine qui vient, rien, rien. Toute la semaine, rien, rien, rien. Allez vous coucher.

. . . . . .

LE COMTE. — Allez-vous coucher une bonne fois.

BAZILE. — Je peux donc m'aller coucher?

TOUS ENSEMBLE. — Eh! sans doute.

BAZILE. — Jusqu'au lendemain de Pâques[2]?

TOUS. — Comme il vous plaira.

. . . . . .

BARTHOLO. — Le voilà parti; détourné aussi par le tiers et le quart, bachelier, jamais je ne finirai ce malheureux compliment de clôture.

FIGARO. — Écoutez donc, docteur, si vous ne pouvez pas faire le compliment de clôture, faites au moins la clôture du compliment, car il faut finir une fois... »

1. Il y avait d'abord : « Pour le service de la cour, sans doute! »
2. D'abord : « Jusqu'à la Quasimodo. »

N° 24 (voy. p. 80).

UN CHANT DE TRIOMPHE

De Miron qui ne savait pas l'air.

Couplets sur le gain du procès de M. de B. (*sic*) contre le comte de L. B. (*sic*) au Parlement d'Aix, en juillet 1778.

Sur l'air des couplets précédents
Sans s'fair prier faut donc ici chanter.

PREMIER COUPLET

Queut p'tit couplet à not' *Tartare*
Pisque tant y a que c'nest qu'pour le fêter,
Que je v'ion faire'cheux lui tout c'tintamarre.
Le Seigneur *On*-jarni
Et sa Légion s'fit-i,
Ont eu beau s'tortiller, i n'ont que d'liau claire,
Et c'Limier d'Chatillon, pargué,
Et les soussignés, Palsangué,
Et l'ami Dupont, Tatigué,
Et c'te d'moiselle d'Eon, Morgué
N'ont-i pas eu tertous les Étrivières?

DEUXIÈME COUPLET

C'ment pourrions-nous n'pas faire un peu d'quanquand
De c'te mémorable victoire?
C'est z'un succès qu'est morguieu trop piquant,
C'est z'un des plus biaus traits d'tout' son histoire;
Rapidité, jarni,
Solidité, s'fit-i,
I trouve tout ça dans l'fond d'son écritoire :
Mais c'est sa joyeuz'té, pargué,
Son intrépidité, morgué,
Dont auquel q'je d'vons aujourd'hui boire.

TROISIÈME COUPLET

Ah! si j'étions gens à nous goberger,
Une tante du Seigneur aimable,
J'aurions beau jeu, suc' qu' étant plus léger
C'va-t'-et' un cavalier bien plus maniable,
Mais j'aurions tort, jarni,
Plaignons son sort, s'fit-i,
Je n'avons plus à l'berner c'malheureux *légataire :*
Il est mâté de bout en bout,
Il en a sur l'ventre et partout ;
N'faut jamais battre l'monde à terre.

QUATRIÈME COUPLET

N'parlons donc pas de c'vigoureux filet
Dont il a tant rongeaillé la maille ;
D'rès q'tout compté, tout débattu, l'pauvret
Voit bin enfin qui n'a fait rien qui vaille.
N'songeons tertous..., jarni,
Qu'à faire les fous, s'fit-i,
C'est peu que d'célébrer son tant rude adversaire ;
I nous donne d'bon vin. — Pargué,
Vlà d'quoi nous mett'en train. Morgué !
Amis, buvons tous à plein verre.

N° 25 (voy. p. 81).

CATHERINE FAIT SOLLICITER L'ÉTRENNE DU « MARIAGE DE FIGARO », APRÈS AVOIR FAIT JOUER PLUS DE CINQUANTE FOIS LE « BARBIER DE SÉVILLE »

« Monsieur, votre charmante pièce du *Barbier de Séville* ayant fait le plus grand plaisir à sa majesté impériale, notre très gracieuse souveraine, son Excellence, M. de Bibikoff, son chambellan et directeur général de ses spectacles, me charge de vous écrire pour vous prier de vouloir bien lui envoyer *les Noces de Figaro*, pièce qui sert de suite, *dit-on*, au *Barbier de Séville*, dans le même genre et de vous, Monsieur, ce qui en fait d'avance l'éloge.

« Son Excellence *en attend depuis longtemps l'impression*, elle ignore les raisons qui ont pues (*sic*) la retarder, mais, *très impatiente de faire jouir sa souveraine de cette nouveauté*, elle vous *prie en grâce*, si cela vous est possible, de lui en faire passer une copie.

« M. Fastin vient encore de débuter par *Figaro, et quoique la pièce eût eu plus de cinquante représentations, elle a encore procuré un nouveau plaisir*. C'est le propre des ouvrages marqués du sceau du génie, et c'est ce qu'on éprouve chaque fois qu'on lit ce qui est sorti de votre plume.

« *Son Excellence espère*, Monsieur, que vous voudrez bien lui répondre ou *à moi, qui ai l'honneur d'être avec* les sentiments d'estime et de considération que vous méritez, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Daubcourt, comédien français au service de la cour ; addresse : au directeur général des spectacles : Son Excellence Monsieur de Bibikoff, lieutenant général, chambellan, chevalier de l'ordre de Sainte-Anne, diirecteur général des spectacles, en son hôtel.

« Pétersbourg, le 5 novembre 1781. »

N° 26 (voy. p. 81).

CAQUETS ET RIVALITÉS DE COULISSE

« Monsieur, ayant ouï faire le plus grand éloge de votre ouvrage, par tous mes camarades en général, et en particulier par Mademoiselle Doligny,

j'eus tous les regrets du monde de ne l'avoir point entendue, et le désir le plus vif d'y jouer un rôle ; cela était tout simple, je demandai en conséquence à Mademoiselle Doligny si j'en avais un dans la pièce, elle me dit que oui, qu'il y avait *une jeune soubrette naturelle et naïve* [1], qui, ne pouvant être joué par Madame Belcour, me serait sûrement donné, je conviens avec vous que cela me fit le plus grand plaisir ; mais je vois maintenant qu'il ne faut jamais conter (*sic*) que sur ce que l'on tient et que qui conte sans son *hôte*, coure (*sic*) souvent le risque d'être trompé ; c'est ce qui m'arrive en ce moment ; votre conversation d'hier avec Mademoiselle Doligny a détruit mon illusion, et comme ce n'est pas sans peine que l'on se voit privé de *celle* qui peut nous être agréable, je vous avoue, Monsieur, que j'en ai ressenti beaucoup en apprenant que votre intention était de donner votre rôle de soubrette à Mademoiselle Contat, dont ce n'est point le genre [2]. Je sais qu'un auteur est maître de distribuer ses rôles comme il lui plaît, *mais il ne peut trouver mauvais, je crois, que l'on y soit sensible;* je le suis d'autant plus à cette espèce d'injustice, que j'avais espéré que mes talents et les encouragements que le public daigne y accorder chaque jour avaient pu vous faire penser à moi.

« Je suis bien éloignée assurément de vouloir vous faire violence, si vous jugez le talent de Mademoiselle Contat plus digne de remplir votre rôle, *il faut sans contredit le lui donner ;* un auteur ne devant rien négliger pour ses pièces. Cette préférence pourra m'affliger, mais si vous m'assurez que vous êtes décidé, je ne récriminerai point, *et me contenterai d'applaudir avec tout le public à votre nouveau succès*, ne pouvant y contribuer par mes faibles talents. J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissante servante. Fanier, ce onze octobre 1781. »

N° 27 (voy. pp. 78, 89 et 91).

1° LA CINQUANTIÈME DU « MARIAGE ». — 2° BRID'OISON CHANTE LE ÇA IRA.

1° *Addition au Mariage de Figaro. Pour la cinquantième représentation au profit des pauvres mères nourrices* [3].

« Après le premier couplet, finissant par *Gaudeant bene nanti.*

SUZANNE. — A quoi penses-tu donc, Figaro ? Tu ne dis rien sur notre bonheur ?

FIGARO. — Ah ! que je suis bête, moi ! Je l'oubliais....

SUZANNE. — C'est bien obligeant.

BRID'OISON. — E... Est-ce que vous le croyez donc ? i... i... il fait semblant.

1. Cette définition s'appliquerait mieux au rôle de Fanchette qu'à celui de Suzanne, mais s'échaufferait-on tant pour un troisième rôle ? Mme Bellecourt joua Marceline et Mlle Laurent Fanchette.

2. Beaumarchais en jugea autrement, s'il s'agit de Suzanne, car Mlle Contat eut le rôle, et la pauvre Fanier, rien.

3. Voy. *Histoire de Beaumarchais*, p. 352.

FIGARO. — Charmant esprit! Allons, ma Suzanne, chante la première.

SUZANNE chante.

Pour les jeux de notre scène
Ce beau jour n'est point fêté ;
Le motif qui vous ramène,
C'est la douce humanité ;
Mais quand notre cinquantaine
Aux bienfaits sert de moyen,
Le plaisir ni (*sic*) gâte rien.

FIGARO.

Nous heureux cinquant*ain*aires,
D'un hymen si fortuné,
Rapprochons du sein des mères
L'enfant presque abandonné ;
Faut-il un exemple aux pères?
Tout autant qu'il m'en naîtra
Ma Suzon les nourrira... (*bis*).

SUZANNE.

Mon ami, je ne sais guère
Quel devoir sera plus doux ;
Comme épouse et comme mère,
Mon cœur les remplira tous.
Entre l'enfant et le père
Je partagerai l'amour
Et chacun aura son tour... (*bis*).

FIGARO. — A vous, Monsieur le juge... » Le reste manque.

2° *Variante sans date sur une feuille volante, main inconnue :*

« *Couplet de Brid'Oison.*

Or, Messieurs, c'te comédie,
Qui n'est plus qu'un passe-temps,
Sauf respect peignait la vie
De c'bon peuple en d'autres temps.
Pour tromper sa maladie,
Il chantait tout l'opéra ;
Dame!... il n'sait plus qu'ce p'tit air-là,
Ça ira, ça ira[1] ;
Il n'sait plus qu'ce p'tit air là
Ça ira, ça ira, ça ira, ça ira,
Soit que l'ennemi s'avance ou qu'il fuie,
Oui, ça ira, ça ira, ça ira.

1. On sait que le mot est de Franklin, à propos des premiers succès de Washington, et qu'il fut importé et popularisé par La Fayette.

Jamais ce beau feu n'se refroidira.
De tout bon Français c'est le refrain.
Autrefois c'était un pauvre train,
Chacun avait sa confrairie,
Point de Patrie,
Il n'y manquait que cela,
Mais ça ira, ça ira, ça ira.
Soit que l'ennemi s'avance ou qu'il fuie,
Oui, ça ira, ça ira, ça ira.
Jamais ce beau feu n'se refroidira.

(On danse une ronde sur cet air.) »

N° 28 (voy. p. 97).

ÉBAUCHE DU PROLOGUE DE TARARE ET « DISSERTATION PHILOSOPHIQUE A CE SUJET » : CATALOGUE DES MANUSCRITS INÉDITS DE « TARARE ».

Voici la première idée de ce prologue, jetée sur un bout de papier, (juste avant la réflexion physiologique citée plus haut, p. 330 : « Il me semble que je diviserais mes facultés », etc.) : « Faire un prologue où la nature fait tirer au sort deux embryons ou deux atomes, lequel (*sic*) sera roi et l'autre esclave. *Dissertation philosophique à ce sujet* (*sic*). » — La *dissertation* fut faite et nous en retrouvons le lambeau autographe qui suit : « *Ébauche du prologue entre le génie du feu et celui de la reproduction.* Dans ce prologue, le génie du feu s'informe avec curiosité des fonctions du génie de la reproduction, lequel lui apprend qu'*il est destiné par le créateur à renouveler sans cesse les espèces par la destruction des individus ;* le génie du feu, curieux de voir opérer la nature, excite *celui* de la reproduction à lui donner une idée de son emploi à l'instant. *Le génie productif* ramasse tous les éléments qui peuvent composer une génération et lui ordonne de paraître. *Le produit de son* ordre est une *foule de statues vêtues de blanc, à peu près comme des ombres.* Il les anime et tous ces groupes forment des danses graves et tranquilles. Mais comment distinguerez-vous leur état ? dit *le génie curieux.* Je ne m'en occupe point, répond l'autre génie, *toutes ces différences imperceptibles sont nulles à mes yeux, je m'occupe des espèces et non du sort des individus*[1] ; cependant je puis, pour vous amuser, *fixer ici le sort* de quelques-uns. Il appelle deux ombres, les interroge sur ce qu'elles font et ce qu'elles désirent d'être. Les deux ombres répondent avec autant d'ignorance de leur être que *d'indifférence pour leurs états.* Choisissons pour eux, dit le génie du feu. Je le veux, dit l'autre,

1. « La nature, dans sa marche uniforme, mais magnifique et prodigue, semble ne s'occuper en rien des individus, elle ne donne son attention qu'aux espèces qu'elle multiplie les unes aux dépens des autres à son gré. » (Beaumarchais, *Pensées inédites.*)

mais d'un vain amusement, d'une minute, va résulter une différence énorme dans l'état de ces deux créatures; l'une des deux sera roi d'Ormus et sultan de tout l'Orient, et l'autre sera un simple soldat, choisissez. Qu'ils choisissent eux-mêmes, répond le génie. Mais les ombres, interrogées sur le choix, *ne peuvent ni ne veulent en former*. Tirons-les donc au sort, dit le génie curieux, car *il me coûte infiniment* de rendre l'un des deux aussi malheureux que l'autre sera surchargé de bonheur. Non pas, répond *la nature*, ce n'est pas ainsi que je l'entends; *leur bonheur ou leur malheur n'est à votre choix ni au mien. Absolument étrangère à l'état de l'homme, sa félicité dépend de lui seul et de l'usage qu'il fait de sa liberté*. Je ne puis vous croire, dit le génie; un empereur est sûrement plus heureux qu'un pauvre soldat. *Tout cela est conditionnel;* mais faites votre choix, et nous verrons ensuite.

« Le génie choisit et dit à l'un : Sois le superbe Atare, sultan d'Ormus. Et toi, pauvre malheureux, va gémir dans la foule oubliée des pauvres. TARARE! GÉMIR! répond la nature, il ne gémira point. *Comment, Tarare? répond le génie, c'est un drôle de nom que cela. Eh bien, dit la nature, il est sans doute singulier, et ce sera le sien.* Mais je réfléchis, dit le génie, que je vous ai engagé à produire toute une génération pour satisfaire ma curiosité. Mais qu'en allez-vous faire? Nés subitement, les voilà sans aucun des liens qui forment les sociétés. *Point d'idées acquises par l'éducation; aussi stupides par l'esprit qu'ils sont formés par le corps : comment allez-vous remédier à la foule d'inconvénients qui résultent de leur croissance fortuite? Je vais, répond la nature*, etc. » — Au verso de la page, on lit :

« *Acteurs de l'opéra.*

ATARE, nommé le Superbe, sultan d'Ormus et de tout l'Orient.
OSAIM, son grand vizir.
MARALLY, son chef des eunuques.
TARARE, soldat janissaire.
AMÉLIE, *maîtresse et femme de Tarare.*
FATIME, esclave du sérail qui sert Amélie.
CHANDAGOR, grand prêtre de Brama.
NOIZAM, jeune enfant pris entre les augures.
Prêtres de Brama.
Grands de la nation.
Esclaves ou odalisques du sérail du sultan.
Muets.
Bostangis.
Janissaires.
Peuple, etc.

La scène est à Ormus, dans le sérail d'*Atare*, au bord de la mer. »

Astasie s'y appelait d'abord Amélie. C'est le prénom qu'aura sa fille et aussi celui de la trop fameuse héroïne des lettres du *British Museum*.

Mais elle n'avait alors (1775) que treize ans et était aussi inconnue à Beaumarchais qu'elle aurait toujours dû l'être.

Classement des manuscrits de *Tarare*.

Nous avons retrouvé, dans les papiers de Beaumarchais, trois manuscrits de *Tarare* et deux manuscrits de la préface, dont le premier avait pour titre : « Aux amateurs de l'opéra qui voudraient aimer la musique. » Le premier manuscrit de l'opéra se termine à la déclaration de Tarare : « Ce fut pour m'enchaîner au bonheur de l'État. » — Le deuxième est formé de trois cahiers comprenant les actes I, II et V, ce dernier à partir de la scène III. Il se terminait comme le précédent, mais au-dessous du dernier couplet Beaumarchais a écrit : « Pendant l'ivresse du couronnement de Tarare, à travers les chants et les danses, le bruit diminue, change de nature, les nuages redescendent, couvrent le palais. La nature et le génie du feu reparaissent, et la nature *couronnant le sens moral de l'ouvrage* lui dit en peu de vers, *lesquels restent à faire :* Vous voyez bien que le bonheur de l'homme dépend moins de son état qu'il ne tient à son caractère. » — Le premier et le deuxième manuscrit ont pour titre : *Tarare, ou le roi d'Ormus*, opéra ; le troisième a, en sous-titre, et d'une encre plus récente : « *ou le libre arbitre* ». Ce troisième manuscrit, surchargé de ratures autographes, comme les deux autres, est le plus voisin de l'imprimé. *Il est visé par Bret à toutes les pages et porte à la dernière :* « J'ai lu, par ordre de Monseigneur le garde des sceaux, un opéra intitulé : *Tarare ou le roi d'Ormus*, et j'ai cru qu'on pouvait en permettre la représentation et l'impression. Ce 28 mars 1786, Bret. » Cette approbation est biffée, et c'est ce que nous expliquera la lettre du censeur que nous citons plus haut (p. 102, sqq.). Elle se place au lendemain de la deuxième approbation, que les *Mémoires secrets* (8 juin 1787) datent du 21 décembre 1786 On vient de voir qu'ils étaient bien informés (8 juin 1786), en datant la première approbation du 28 mars 1786. Quant à la lettre de Beaumarchais à Bret, qui accompagne l'envoi du manuscrit de *Tarare*, elle est du 26 mars 1786 (voy. Gudin, VII, 56) et non du 29, comme imprime par erreur M. Moland.

N° 29 (voy. pp. 19 et 109).

LES MAISONS DE BEAUMARCHAIS.

Sur une petite feuille de papier, le premier projet de la maison est grossièrement dessiné à la main, par Beaumarchais sans doute. Elle était à quatre étages, nous en avons retrouvé les plans, soigneusement dessinés et lavés. Elle faisait l'angle du boulevard Saint-Antoine et de la rue Amelot. Le terrain en avait été adjugé à Beaumarchais par « sentence du bureau de l'hôtel de ville de Paris, le 26 juin 1787 ». En voici la description :

« *Grande et superbe maison patrimoniale, connue sous le nom de maison Beaumarchais, située à Paris, boulevard et Porte-Saint-Antoine, n° 1er.*

A VENDRE *sur publications, à l'audience des criées du département de la Seine.*

Cette propriété se compose de deux parties :

La première partie consiste en de vastes appartements et dépendances, antichambre, salle à manger, salons d'hiver et d'été, *et notamment le magnifique salon, peint par Robert*[1]; chambres à coucher, lieux à l'anglaise, cabinets, deux arrière-cabinets, boudoirs ornés de glaces et de peintures, *salle de billard*[2], bibliothèque, caisse et bureaux, cuisine, office, écurie pour douze chevaux, remises.

Cour circulaire avec galerie et colonnade, ornée de vasques et de statues en plomb; cette cour est séparée par une grille qui conduit au jardin.

Le jardin contient environ deux arpents, planté à l'anglaise, en arbres rares, décoré de statues, de temples, grottes, rochers, ponts, serres, glacière avec bassins, *souterrain ayant sortie sur la rue du Pas-de-la-Mulle* (sic)[3].

On arrive au jardin par la cour circulaire, et de plain-pied par les appartements du premier étage.

Les appartements sont ornés de glaces de grands volumes, de bronzes, marbres rares, et de peintures précieuses, de sculptures faites par de bons maîtres, menuiseries en bois d'acajou et autres aussi recherchés.

L'escalier qui conduit aux appartements est unique en son genre, la rampe est en cuivre; au-dessous de l'escalier est un poêle fixe.

Sept petits appartements fraîchement et joliment décorés.

Les différents appartements et corridors sont chauffés par des poêles et bouches de chaleur.

Les bâtiments et jardin ci-dessus, qui formaient l'habitation de feu M. Beaumarchais et de sa famille, sont susceptibles d'une location de 12 à 15 000 livres au moins.

Deuxième partie.

La deuxième partie est composée :

1° D'une maison de location ayant entrée de porte cochère par la rue Amelot, cour, écuries, remises, sept appartements complets et deux petits appartements.

2° De huit boutiques, arrière-boutiques et entre-sol, ayant leurs ouvertures sur la rue Saint-Antoine, entre celle Amelot et le boulevard.

1. Ces peintures, transportées à l'Hôtel de Ville en 1818, y ont péri dans l'incendie de 1871.

2. D'après sa correspondance inédite, Beaumarchais était passé maître dans « le noble jeu de billard ».

3. Par où s'évada Beaumarchais, le samedi 11 août 1792.

3° D'une location particulière sur le boulevard, entre la porte cochère de la première partie et la rue Saint-Antoine, consistant en un rez-de-chaussée et un entresol.

Les bâtiments composant cette deuxième partie sont susceptibles d'une location d'environ 15 000 livres.

Caves, sous la totalité des bâtiments et lieux d'aisances.

Cette propriété peut produire plus de 27 000 francs.

On ne pourra voir cette propriété que les mardi et samedi, depuis midi jusqu'à trois heures, en se munissant de billets, qui seront signés de l'une des personnes ci-après indiquées pour les renseignements, et que l'on remettra au portier.

S'adresser pour avoir des renseignements à MM. Bastard, avoué, rue des Prouvaires, n° 571, près celle Saint-Honoré; au magasin de bougies; poursuivant la vente; Chignard, aussi avoué, rue Saint-Martin, n° 77, près le théâtre de Molière; et Lemoine, architecte, rue de Colbert, n° 283. »

Dans l'inventaire après décès, la maison est estimée, évaluation relative au temps présent (*sic*), 500 000 livres; la première évaluation était de 1 500 000 francs. Outre la maison de la rue de Condé, qui ne fut vendue qu'après sa mort et non en 1786, comme on l'a imprimé (elle fut « vendue aux criées et adjugée à M. Faure, conseiller d'État, moyennant 24 000 francs, le 15 messidor an IX »), Beaumarchais possédait encore à sa mort quatre autres immeubles : 1° un rue de Montreuil; 2° un rue de Ménilmontant; 3° et 4° deux faisant le coin des rues des Marais et Grange-aux-Belles, ensemble ayant coûté les six 1 941 063 francs, et évaluées « relativement au temps présent », 659 000 francs.

N° 30 (voy. p. 110).

TÉMOIGNAGE DU CHEVALIER DE CUBIÈRES POUR BEAUMARCHAIS DANS L'AFFAIRE KORNMAN

(Autographes.)

« 27 mai 1787. Vous pouvez donc, Monsieur, faire de ma lettre l'usage qu'il vous plaira, je l'ai signée et je ne la désavouerai point. *L'attaque qu'on vous fait me parait injuste et malhonnête,* et je sens qu'à votre place le désir d'obliger une femme opprimée m'aurait rendu aussi coupable que vous. Les moyens, d'ailleurs, qu'emploie votre ennemi, sont d'une faiblesse à faire pitié, et si j'avais été homme de loi, j'aurais parlé avec bien plus de rigueur; je vous prie de ne rien changer à ma letire, si vous la placez, soit dans vos pièces justificatives, soit ailleurs. Je souhaite bien vivement qu'elle puisse vous être utile, vous m'avez donné des marques de votre honnêteté et de votre obligeance dans une occasion que je n'ai point oubliée, et je voudrais en trouver de plus essentielles de vous prouver les sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur

d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant, le chevalier de Cubières, petites écuries du roi, cul-de-sac du Doyenné, le 27 mai 1787. »

« De Paris, le 31 mai. Vous avez bien raison, Monsieur, les enragés qui vous calomnient et vous injurient ne respecteraient point Mme de B... (*sic*), si je publiais la lettre que je lui adresse au sujet de votre affaire, et je serais au désespoir que son repos et sa tranquillité fussent compromis, elle-même n'est point d'avis que je la publie, malgré l'estime qu'elle vous a depuis longtemps vouée, et je me rends à ses conseils et aux vôtres, persuadé que personne ne peut m'en donner de meilleurs. *Je n'en resterai pas moins convaincu de la bonté de votre cause et de la noire et plate méchanceté de vos ennemis.* Envoyez-moi votre mémoire dès qu'il paraîtra, je veux être un des premiers à l'admirer, à l'applaudir et à le faire applaudir et admirer par toutes les personnes qui aiment encore *la bonne foi et la justice. Quelle longue suite de bassesses et d'iniquités vous me révélez dans votre lettre! Quoi! le même homme qui a plaidé pour le mari contre la femme a offert de plaider pour la femme contre le mari! Quoi! le même mémoire où vous êtes injurié, on a offert de vous le vendre! Mme de B... a été aussi indignée que moi de* cette conduite de Cartouche, et vous devez être bien fier d'avoir à combattre d'aussi méprisables ennemis; quelle que soit l'issue de votre *incroyable contestation,* je ne cesserai *de rendre justice à votre honnêteté et d'admirer le courage qui vous a fait voler au-devant d'une infortunée.* C'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. Le chevalier de Cubières. »

Pour supplément d'information, nous renverrons à une curieuse brochure que nous avons pu nous procurer, où la défense de M. Le Noir et latéralement celle de Beaumarchais, sont présentées de la bonne encre. Elle est intitulée : Lettre d'un magistrat de province à M. Bergasse, 1789, etc., et l'on y lit, page 32 : « Vous avez écrit, vous avez imprimé : *je porterai l'éloquence humaine jusqu'où elle peut aller.* Je ne sais pas jusqu'où vous l'avez portée; je ne sais pas quels ont été vos succès auprès de la multitude; mais écoutez les véritables juges des talents et de l'éloquence, les gens de lettres, *je n'en ai pas vu un seul à qui vous eussiez persuadé quelque chose,* et, si j'en crois les impressions que j'aperçois dans la multitude elle-même, chaque jour *l'espèce de succès que vous avez eu auprès d'elle décroît et tombe.* » Hélas! l'auteur n'était rien moins que prophète.

N° 31 (voy. pp. 9 et 113).

BEAUMARCHAIS ET LES AUBERTINS

« Sans son mariage avec notre sœur, etc., jamais le sieur de Beaumarchais ne se serait acquis à la cour et à la ville cette célébrité dont il est avide, » disent les frères Aubertin dans une pièce citée par M. Bos, p. 320 (*les Avocats au conseil du roi*). L'auteur le prend de haut

avec Beaumarchais, de moins haut pourtant que M. Huot (voy. notamment, p. 313, le passage qui commence par ces mots : « Entre horlogers, paraît-il, cela se passait autrement », etc.). Lesdits héritiers tiennent un tout autre langage dans une correspondance postérieure très significative, et dont nous avons communiqué des pièces probantes à M. Tourneux, qui nous semblait prévenu contre Beaumarchais sur le fond de l'affaire. Il n'y est question que de la délicatesse de procédés et du bon cœur du beau-frère. Pour tous les détails de l'affaire, voy. le mémoire pour le sieur de Beaumarchais, contre les héritiers Aubertin, impr. chez Ph. D. Pierres en 1781, et notamment p. 18, 34 et 37; et la pièce ci-après, n° 32.

N° 32 (voy. p. 113).

EXPLICATIONS INÉDITES DE BEAUMARCHAIS SUR LES LETTRES DE L'ABBÉ ARPAJON DE SAINTE-FOIX

(Autographe.)

« *Précis sur les lettres de Mme Franquet, en* 1756.

« . . . . . Le projet d'une lettre écrite par un ecclésiastique fut minuté par nous à Versailles, et envoyé par moi à la dame, pour qu'elle en soumît l'idée à son Conseil de Paris. *Elle ne fut point adoptée*, et on y conclut qu'il fallait que je fusse moi-mesme avec le sieur Joli traiter franchement cette affaire à la campagne du sieur Simon, l'un de leurs confrères. J'écrivis au sieur Joli. Il vint à Versailles. Nous y montâmes en cabriolet et nous fûmes ensemble voir M. Simon à sa campagne, *non en habit de prêtre, ou sous tout autre forme étrangère, mais très connu d'eux, sous mon nom propre*. Et là, leur ayant déclaré que j'allais épouser la dame veuve Franquet, et devenir leur confrère, en acquérant, dans ses reprises, la charge de contrôleur des guerres et les menaçant d'un éclésiastique ami de la dame Franquet, lequel était résolu d'instruire M. d'Argenson des manœuvres de ces messieurs si l'on ne faisait justice à la veuve, ils ne firent plus de difficulté de promettre à la veuve les deux années du produit secret, *sous la condition que cela n'ébruiterait point l'existence de ce produit*. Et c'est ce que prouvent irrésistiblement ces lettres.

« *Ainsi, partie de ces lettres a été écrite avant mon mariage, et partie après, dans la mesme année, le projet de la lettre de l'abé, n'ayant point eu d'exécution, resta avec mes lettres d'amour dans les mains de ma femme qui les conservait chèrement comme des preuves du plus tendre intérêt. Et de cela seul que ces lettres ont été votées à l'inventaire de ma femme, cottées et paraphées, ce qui attestent qu'elles étaient restées en sa possession, on doit en conclure qu'elles n'ont jamais été envoyées à personne, quoique ce fût la première idée qui les fit minuter*. Quand j'ai eu le malheur de perdre ma femme, des difficultés s'étant élevées entre ses parents et moi, sur le défaut d'insinuation de mon contrat de mariage, on inventoria rigoureusement tous les

papiers qui se trouvèrent sous les scélés. Ces lettres furent du nombre. La dame Aubertin, mère de ma femme, et qui payait une modique pension chez moi avec ses deux filles, *ne voulut point profiter comme héritière du défaut d'insinuation de mon contrat de mariage*, et dit à l'un de nos amis communs, un sieur Delaleau, que si je voulais seulement me reconnaître débiteur des sommes qu'elle avait prêtées à sa fille, à mon insçu, elle consentirait avec plaisir que je jouisse des avantages de mon contrat de mariage *qu'elle avait fait elle-mesme*, soit qu'il fût insinué ou non, *ce que nous ignorions encore, le notaire ayant refusé plus de quinze jours l'expédition de cet acte qui n'avait jamais été levé, parce qu'à la mort de ma femme ses affaires n'étaient point terminées avec les héritiers de son premier mari. Je signai à ma belle-mère les billets de feue ma femme; ma belle-mère signa son consentement aux avantages de mon contrat insinué ou non.* Nous convînmes qu'elle et ses filles resteraient en pension pour un prix fort modique, et tout fut réglé entre nous. Mais cet arrangement ne faisant point *celui d'un fils qu'elle avait, ce fut alors vraiment, qu'on employa le ministère de son confesseur pour la faire rétracter de son engagement.* Ainsi, ce n'est pas moi qui usai de ce moyen de séduction. Ce furent les parents de ma femme qui l'employèrent sur une vieille femme dévote pour détruire son engagement. Ils y parvinrent enfin, la firent interdire pour sa récompense, et les plaidoiries commencèrent[1]. . . . . .
. . . . . Enfin, trois arrêts contradictoires, en 1781 et 1782, qui m'adjugent toutes les sommes qui m'étaient dues par eux depuis vingt-sept ans, avec les intérêts, et mille écus de dommages et intérêts ont été rendus au rapport de M. Titon.

« Aussitôt cette famille insolente vient se jeter à mes pieds, me demande grâce, et crie merci. *On me dit qu'ils sont pauvres*, QU'ON LES A EXCITÉS CONTRE MOI. *Je leur pardonne.* Et, de 1782 jusqu'en 1788, je ne puis avoir d'eux aucune solution, la patience m'échapa, ils reviennent m'implorant. Ils obtinrent de moi, en 1788, l'un, remise du quart de sa dette, les autres (ce sont les femmes), qu'elles jouiront toute leur vie de ce qu'elles me doivent. et, dans la transaction, je consens, pour moi ou les miens, de n'être payé qu'après la mort de mes belles-sœurs. Et sur leurs instantes prières, je donnai de plus main-levée des oppositions que j'avais mises sur les revenus de *leur frère, mon très ardent persécuteur.* Il en a joui jusqu'à sa mort. *C'est, avec ce désintéressement, cette générosité peu commune, que j'ai payé douze ans d'atroces persécutions.* Et ce sont ces gens-là qui viennent de remettre au sieur Kornman les lettres d'amour que j'ai écrites à ma femme, leur sœur, dans l'année de mon mariage avec elle, en 1756, il y a trente-trois ans aujourd'hui.

« *On a vu l'exécrable usage que des scélérats en ont fait.* »

1. « Le procès qui est à juger est le vingt-septième qu'on lui ait suscité » lisons-nous p. 37 d'un *Mémoire pour le sieur de Beaumarchais, contre les héritiers Aubertin*, imprimé chez Ph. D. Pierres, rue Saint-Jacques, 1781.

N° 33 (voy. p. 139).

CALCUL DES DROITS D'AUTEUR PERÇUS PAR LES HÉRITIERS DE BEAUMARCHAIS DANS LES DIX ANS QUI SUIVIRENT SA MORT

La liquidation de la succession de Beaumarchais nous a déjà fourn plus d'un renseignement curieux; ajoutons-y le suivant, qui est tiré du 186e article.

« Il a été reçu de M. Framery, chargé du recouvrement de la rétribution des auteurs dramatiques sur les divers théâtres de Paris et des départements, savoir :

En thermidor an VII	1000,00
Frimaire an IX	1413,10
Ventôse	3769,08
Floréal	1174,09
Messidor	720,03
Frimaire an X	1106,16
Ventôse	562,00
Germinal	942,15
Thermidor	1545,08
Brumaire an XI	888,10
Pluviôse	1434,08
Germinal	525,16
Prairial	486,07
Messidor	570,00
Fructidor	713,03
Brumaire an XII	345,16
Ventôse	740,04
Messidor	1099,06
Fructidor	743,00
Frimaire an XIII	871,04
Germinal	1072,04
Prairial	977,00
Fructidor	617,12
Frimaire an XIV	1979,09
Avril 1806	1459,15
Juillet	937,14
Octobre	536,11
Février 1807	1579,00
Juillet	882,06
Avril	3219,00
Décembre	1866,00
May 1809	2177,08
	37947,22

A cette époque, c'est-à-dire après l'expiration des dix années que subsistent les droits d'auteurs sur leurs ouvrages, il n'a plus été rien reçu du sieur Framery, ci..... 37947,22. »

C'est un beau denier pour l'époque.

Si nous voulions être complet sur ce point, il faudrait reproduire ici les listes, curieusement détaillées, des recettes de ses pièces adressées par les comédiens français à Beaumarchais ; mais il faut nous borner, même dans un appendice.

N° 34 (voy. p. 124).

BEAUMARCHAIS, MÉDIATEUR ENTRE LE DIRECTOIRE ET LES ÉTATS-UNIS

La consultation politique de Beaumarchais, sollicitée par les députés américains à Paris, est trop longue pour être citée en son entier. Voici d'abord le début de la seconde phrase : « *Je crois répondre à votre honorable confiance en vous disant, etc...* » Plus loin, nous lisons en marge : « Période que M. R... m'a fait retrancher avant de l'envoyer comme dangereuse. » Voici la période incriminée : « Quoique je n'aie nulle mission, je vais m'employer de mon mieux à détruire l'obscurité qui ne devrait pas exister sur d'aussi puissants intérêts que ceux que vous traitez en France. — *Quel que* doive être le succès de votre négociation, c'est un bien triste enfantillage qu'il puisse être incertain encore si vous avez des torts de négligence personnelle envers notre ministre des relations extérieures, ou si ce ministre éclairé, qui vous estime tous, est lui-même en retard envers vous, ce qu'en honneur je ne crois pas. Les plaintes étant réciproques, un homme de sens peut juger qu'il y a erreur des deux parts, *et je croirai avoir bien servi mon pays*, et même avoir été utile au vôtre en dissipant l'épais bouillard qui vous empêche d'avancer sans aucun fruit *pour les deux Républiques*, au grand dommage de toutes deux. Salut, respect et attachement. » Au verso, Beaumarchais écrit de sa main : *Période que j'y ai substituée :* « En effet, on en attend une (*réponse*), m'a-t-on dit, sur des objets précis qui vous ont été remis, par écrit, au nom du ministre, et par la personne affidée avec qui vous m'avez permis d'en causer librement. Tout retard de cette réponse, soit au ministre même ou soit à la personne qui vous a remis cet écrit, ne peut que nuire au succès désirable de votre négociation.

« Je vous en dirai davantage la première fois que j'aurai l'honneur de vous voir... »

N° 35 (voy. p. 135).

UN QUATRAIN DE GUDIN SUR SON AMI : PORTRAIT DE Mme DE BEAUMARCHAIS.

« J'ai lu avec plaisir le quatrain de *Santerre :* je l'ai lu à nos dames, elles l'ont jugé fort bon pour le mettre au bas d'un portrait renfermé dans la tabatière d'une femme. J'ai essayé de vous en faire un autre qui

peignît l'homme et qui ne pût se mettre qu'au bas de son portrait. Celui de Santerre peut s'appliquer à trop de monde. Voici le mien :

Bon père, bon mari, bon maître, ami sincère,
Simple dans les procès, fier dans l'adversité,
Auteur original, homme à grand caractère,
Il sut dans tous les temps garder sa liberté.

« *Je ne parle point des plaisirs qu'il aima dans sa jeunesse, mais ce n'est pas le trait caractéristique qui le distingue et qu'il faut graver sur le buste. C'est son talent d'avoir gardé sa fierté et sa liberté, d'avoir été original dans tous ses écrits et simple dans tous ses procès, etc...* » — « Nos amusements sont de notre choix, disait Beaumarchais, jugeons-le donc lui-même par ses amusements. Ce n'était ni le jeu, ni la table, ni le faste. *Plaire aux femmes, cultiver la musique et faire des comédies* étaient ses amusements favoris. » (*Histoire de Beaumarchais*, p. 295.)

La lettre ci-dessus est adressée à la veuve de Beaumarchais, dont voici le portrait officiel, d'après un passeport délivré à Épinal, le 22 fructidor an X : « Marie-Thérèse-Émilie Willermawla, veuve Caron Beaumarchais, native de Lille, âgée de quarante-cinq ans, taille 1m 17, cheveux châtains, sourcils *idem*, yeux bleus, front moyen, nez régulier, bouche moyenne, menton rond, visage plein, etc... »

N° 36 (voy. p. 199).

CLASSEMENT DES MANUSCRITS « D'EUGÉNIE »

Il y a deux manuscrits d'*Eugénie* à la Comédie-Française, nous en avons retrouvé cinq dans les papiers de la famille, et nous n'avons pas glané en outre moins de trois cents feuilles de brouillons autographes. Nous avons classé ces manuscrits, comme tous les autres, dans leur ordre historique, et voici quelle a été notre règle : Nous avons tenu pour *antérieur* tout manuscrit qui présentait *en marge*, et de la main de Beaumarchais généralement, des passages qui, dans d'autres manuscrits, se retrouvaient *en plein texte et de la main du copiste*. Nous avons alors déclaré ceux-ci *postérieurs*. Pour que la preuve fût décisive, nous ne nous sommes jamais contenté de constater le fait une seule fois, car Beaumarchais aurait pu, par un remords d'auteur, remettre en marge d'un manuscrit postérieur ce qu'il aurait biffé dans un manuscrit antérieur. Des contrôles multipliés du même fait nous ont donné le résultat suivant, qui est donc certain. Le premier manuscrit a pour titre : *Eugénie ou la Vertu au désespoir, tragédie domestique*. Les personnages sont : *le baron de Kerbalec*, ancien militaire, père d'Eugénie; *Bélise*, sœur du baron, tante d'Eugénie (sur les brouillons volants, nous voyons que Bélise fut anglicisée d'abord en *Bliss*, après avoir été premièrement Mme de la Dessonière.) — Quant à *Eugénie*, nom probablement suggéré

par celui de la sœur du comte de Belflor, elle s'appelait d'abord *Rosalie*, comme l'héroïne du *Fils naturel*, et comme la nièce de Beaumarchais, Mlle Guilbert, alors en pension avec sa sœur Touton, chez les dames de la Croix-de-Roye, en Picardie ; *le marquis de Rosempré*, amant d'Eugénie; *Éraste*, frère d'Eugénie; *le chevalier de Sanker* (Sans-Cœur; cf. le banquier de Préfort (Prêt Fort) dans *les Deux Amis*), ami du baron; *Frémont*, valet de chambre du marquis. Personnages muets : *Justine*, femme de chambre; valets du baron et de Bélise. La scène est à Paris dans une des maisons du marquis de Rosempré. — Ce titre et cette distribution persistent pendant trois manuscrits, qui vont d'ailleurs en grossissant de volume. — Le quatrième a pour titre : *Eugénie*, drame en cinq actes, *imité de l'anglais ;* mais, sur ce manuscrit, tous les noms français ont été remplacés par les noms anglais du cinquième manuscrit. Dans la scène XII de l'acte II, à la question : « Quel mariage? » le capitaine répondait : « Le plus grand mariage de France, *la fille du duc d'Aurillac* », que Beaumarchais remplace par le « *duc de Winchester* ». Le sous-titre « imité de l'anglais » est d'une encre postérieure à celle du titre et contemporaine évidemment de celle des noms anglais mis en surcharge. Dans ce quatrième manuscrit enfin, le baron de Kerbalec est devenu Kerlec, le valet de Bélise s'appelle La Jeunesse, comme dans *le Barbier de Séville*, au lieu de Robert dans la pièce imprimée, et on y lit l'indication suivante : « La scène est à Paris (Londres est en surcharge) dans une maison écartée appartenant au marquis de Rosempré. » — Le cinquième manuscrit est intitulé : « *Fany* (sic), drame en cinq actes. » Les noms des personnages sont ceux de la pièce imprimée, sauf deux : le *baron de Foxborn*, au lieu du baron de Hartley; *Richard*, au lieu de Robert. — Ces cinq manuscrits sont antérieurs aux deux de la Comédie-Française. Quant aux trois cents feuilles volantes, il y en a très peu de la main des secrétaires, et elles sont en grande partie antérieures aux manuscrits dont nous venons de parler.

N° 37 (voy. p. 211).

CLASSEMENT DES MANUSCRITS DES « DEUX AMIS »

Nous avons retrouvé, dans les papiers de Beaumarchais, six manuscrits des *Deux Amis*, que nous classons par le procédé indiqué au numéro ci-dessus. Le premier est formé de cinq cahiers séparés, correspondant aux cinq actes de la pièce. Le passage : « Qu'opposerez-vous aux faux jugements, à l'injure, aux clameurs? — Rien », qui sert d'épigraphe à la pièce imprimée, et qui manque en effet dans le manuscrit de la Comédie-Française (voy. édit. d'Heylli et Marescot, I, 214), est en marge du premier manuscrit et dans le texte du deuxième. Le deuxième et le troisième manuscrit sont encore sans titre. Le troisième est tronqué; il n'en reste que le quatrième acte. Le quatrième et le cinquième manuscrit ont des retouches postérieures aux variantes de *celui de la Comédie-Française, qui se trouve être le quatrième, par conséquent, dans l'ordre historique.*

Ils ont donc servi pour l'impression. Le quatrième a pour titre : *les Vrais Amis, drame.* — Le cinquième, *les Deux Amis ou le Négociant de Lyon, drame en cinq actes en prose.* Les corrections l'ont rendu à peu près conforme à l'imprimé. Tous ces manuscrits sont surchargés de variantes en nombre considérable, et toutes de la main de Beaumarchais.

N° 38 (voy. p. 267).

DURÉE DE LA REPRÉSENTATION DU « MARIAGE » NOTÉE PAR BEAUMARCHAIS

(Autographe.)

Sur notre manuscrit du *Mariage*, nous lisons de la main de Beaumarchais :

Ier acte.....	30 minutes	2 h. 39 minutes.
IIe acte.....	44 minutes	
IIIe acte.....	30 minutes	
IVe acte.....	25 minutes	
Ve acte.....	30 minutes	

(Beaumarchais a répété cette notation sur le manuscrit de la Comédie-Française en ajoutant au crayon *trois heures et demie*) : ce qui donnait un total de cinquante et une minutes d'entr'acte, soit dix pour chacun d'eux et vingt et une minutes pour celui du deuxième au troisième acte. Il devait reposer de trois quarts d'heure d'attention soutenue, et permettait l'arrangement de la salle d'audience, qui était très long, car on lit en marge du manuscrit de la Comédie-Française : « Long entr'acte, habillement du comte.... » Au-dessous de ces mots est un croquis à propos duquel M. d'Heylli ajoute spirituellement : « Il devait être long, en effet, car, pour calmer probablement son impatience, le souffleur a dessiné au crayon, sur le manuscrit, le portrait en pied d'un personnage qu'à son costume nous supposons être le comte Almaviva » (édit. d'Heylli et Marescot, III, 328) : c'est certain. Peut-être aussi la caricature est-elle de Beaumarchais, qui s'amusait parfois, comme nous l'avons vu, à jeter quelques croquis de ses personnages, pour mieux les « fixer dans sa tête » sans doute. (La première représentation du *Mariage de Figaro* dura cependant plus de quatre heures. Cf. *les mémoires de la baronne d'Oberkirch*, II, 48. Paris, Charpentier, 1853.)

N° 39 (voy. p. 290).

BÉGEARSS JUGÉ PAR BAUDIN DES ARDENNES

(Autographe.)

« Ce 18 floréal, l'an V de la R. P.
(*sic.*)

« Chacun fournit ce qu'il peut ; mais, quand la mise est évidemment inégale, on reste en compte courant, et je ne crois point du tout avoir

soldé le mien. Mes avortons politiques ne peuvent devenir l'équivalent de votre œuvre dramatique. En la lisant avec avidité, j'ai parfaitement senti combien le flacon de Suzanne était nécessaire. Votre Irlandais me suffoque. J'ai bien vu des femmes devenir très estimables, après quelques fautes expiées par moins de vingt années de repentir, et qui n'avaient pour excuse ni la surprise ni peut-être une aussi grande passion. J'ai vu des fourbes, des intrigants, des flatteurs, des brouillons, des spoliateurs. Donc Basile ne m'a pas étonné, mais Bégearss! — En fait de scélératesse, rien ne devrait aujourd'hui m'arracher ce point d'exclamation qui s'adresse à votre personnage. Oui, j'avoue que le *maximum* de la perversité humaine a paru épuisé; et, cependant, observez que, d'une part, le fanatisme politique, comme le fanatisme religieux, explique beaucoup de faits qui semblent excéder la mesure connue de la méchanceté humaine; que, d'une autre part, ce que nous avons vu de plus atroce, de plus révoltant, et surtout de plus dégoûtant, avait un caractère de franchise brutale, au lieu qu'il s'agit dans votre Tartufe d'un raffinement de noirceur hypocrite si ménagé, filé avec tant d'art, si fécond en impostures, que j'aime à croire qu'il n'existe rien de semblable. Au reste, en contestant, pour l'honneur de l'espèce humaine, la réalité de l'original, je n'en admire pas moins la vigueur du pinceau et la force des teintes qui ont exprimé ce caractère, et vous fais mes remerciements d'un cadeau que je suis très flatté de tenir de la main de l'auteur. P. C. L. Baudin (des Ardennes). »

N° 40 (voy. p. 294).

DÉFENSE DE « LA MÈRE COUPABLE », PAR BEAUMARCHAIS.

(Autographe.)

M. M..., homme de loi (*à la plume, main de Beaumarchais*).
M. Martineau, homme de loi (*au crayon, main de Gudin*).

« Ce 14 messidor an V (2 juillet 1797).

Il y a quelque chose, Monsieur, de si net, de si obligeant dans votre façon de critiquer *la Mère coupable,* que je vous mêts avec plaisir au rang des hommes éclairés dont je me fais honneur de conquérir l'opinion. Mais, après les Eloges que vous prodig*ués* généreusement à l'ouvrage, si tout ce que vous avez cru voir de déffauts dans le cinquième acte y existait réellement, la Pièce, selon moi, serait insoutenable, il faudrait la jeter au feu. Au nom de l'indulgence que vous avés montrée sur l'intérêt qu'elle comporte, Rassurés vous, Monsieur, il n'y a pas un seul des faits que vous blâmés si justement (en admettant votre hypothèze), dans le cinquième acte du drame intitulé : *l'Autre Tartuffe ou la Mère coupable;* n'oubliez pas ce *double titre* que l'auteur a voulu remplir : *il importe à ma discussion.*

La plus impardonnable faute qui dégraderait cet ouvrage, serait sans doute celle à laquelle je vais répondre avant les autres! Les jeunes gens

que vous craignez de voir *Epoux incestueux* ne sont pas plus parents que vous et moi, Monsieur. C'est à l'homme de loi que vous Etes, que j'adresse cette remarque : *la preuve existe dans le drame.*

Selon la loi, *Pater est quem*, etc. Léon est fils du comte et de la comtesse, puisqu'il est né pendant leur mariage. *Florestine* est la fille, *selon la même loi*, du marquis et de la marquise *del Pizzaro*, amis du comte, quoiqu'ils ne soient pas nommés dans la Pièce. *Ces jeunes gens peuvent donc s'épouser!* Et ils le peuvent tellement, que *je veux faire une autre pièce si je me trouve du loisir, et s'il me reste encore des forces, intitulée : la Vengeance de Bégearss ou le Mariage de Léon*, dans laquelle la question qui vous agite sera traitée avec le plus grand intérêt; elle n'aurait été dans *la Mère coupable* qu'un sec et peu décent plaidoyer. Dans cette nouvelle pièce, le scélérat recevra sa vraie punition; il n'a perdu que son succès dans celle que nous discutons. Déjà donc, *par la loi*, les jeunes gens sont bien étrangers l'un à l'autre.

Selon *la Nature*, Monsieur, ces enfants n'ont aucune consanguinité. *Léon* est fils adultérin de *la comtesse Almaviva* et de l'ancien Page du comte, pendant l'absence du dernier, dans son voyage d'outre mer. D'autre part, *florestine* est fille adultérine de la marquise *Pizzaro* avec *le comte Almaviva;* pendant que son mari, bon officier, mais dérangé (comme dit le Cte au second acte), était à l'armée d'Italie : Car ces grands seigneurs Espagnols étaient d'assez grands libertins, différant en cela de *fens* tous nos seigneurs français! Aussi, parlant à *florestine*, de l'époux connu de sa mère, le Comte prononce t il (*sic*) ces mots si expressifs, pour qui entend bien notre langue : *Le mari de ta mère était fort dérangé : En mourant il ne laissa rien.* Vous voyés bien qu'il ne lui dit point : *Ton Père était fort dérangé.* Il a mis un enfant étranger dans la famille *Pizzaro.* L'on en a mis un dans la sienne, voilà le secret de la pièce, dont prétend abuzer *Bégearss.* Voyés aussi, dans le 4e acte, comment la timide comtesse s'arrête court, toutes les fois qu'en parlant de son fils, au comte, elle va prononcer le mot de *Père*, si terrible à ses yeux, à sa conscience bourellée! *homme de loi!* je m'en rapporte à vous, ces jeunes gens sont-ils parents?

La critique est aisée, et l'art est difficile! a dit le sage, mais froid Destouche. *J'ai travaillé* 20 *ans a composer* la situation épineuse que vous me reprochés *comme un inceste*, lequel serait *horrible à montrer au théatre!* Et qui n'est, dans ce drame, qu'un double adultère avéré qui rend les deux enfants *étrangers l'un a l'autre*, comme vous et moi nous le sommes. Étudiés bien cette question, elle en vaut la peine, Monsieur. *Sans la moralité qui en résulte, l'adultère lui-même serait déjà trop fort!* Le reste est une bagatelle à coté de ce grand deffaut; mais n'existe pas plus que la parenté des enfans. *Le Cte Almaviva* n'est point coupable de trahison envers l'Espagne : il ne s'indigne que de l'audace de l'homme affreux qui ose l'en accuser. *Le Cte Almaviva* n'a recommandé à personne le secret d'un inceste, *qu'il sait bien ne pas exister.*

Mais seulement, par le respect bien dû à la jeunesse de sa fille, il a recommandé *à Suzanne* et *à Figaro* de garder le secret sur la naissance de *Léon*, fils adultérin de sa femme; secret dont la divulgation ferait connaître à *Florestine* le genre de faute qu'a commise la comtesse qu'elle respecte, et a laquelle il vient lui mesme de pardonner[1].

Le comte n'a, Monsieur, rien dans la pièce à redouter de la délation en Espagne de l'abominable *Bégearss*, qui ne lui fait cette menace qu'en désespoir de sa cause odieuse et dans un grand trouble d'esprit. Le comte n'a donc nul besoin de ménager ce scélérat qu'il chasse; *aussi ne le fait-il sur rien!* Aussi *Figaro*, qui sait tout, répond-il à cette menace par une sanglante ironie : *Qu'il fasse des libelles, dernière ressource des lâches! Il n'est plus dangereux!* etc., etc.

Quant à ce que vous reprochés à la marche de l'intérêt dans la distribution des actes, mon opinion est qu'il était impossible de couper, de scinder la situation du quatrième acte, une fois entamée, après avoir été préparée dans trois actes, quoiqu'elle pésat sans relâche sur l'âme oppressée de l'auteur qui la repoussait avec soin par la frayeur de demeurer obscur, ou d'amener trop tôt ce terrible intérêt après lequel il n'en est plus. L'âme des spectateurs ne peut entrer deux fois de suite dans une exaltation si forte qui met la douleur à son comble, et la pièce, en effet, serait finie à la fin du quatrième acte, si elle était faite, Monsieur, *comme vous la sentez, non pas moi; si l'auteur eût été assez méchant pour ne pas consommer la punition qu'il a destinée au Tartuffe;* mais il n'y avait pas moyen de s'en dispenser, *je devais consoler*, Monsieur (sous peine de ressembler à l'infâme *Bégearss*), les spectateurs sensibles que j'avais tourmentés, comme *a* plaisir, pendant quatre actes! *Et Figaro, le héros de la pièce*, n'aurait tenté que des efforts bien puissants, il est vrai, mais toujours rendus inutiles par l'adresse du scélérat, *lui, pauvre valet, obligé à beaucoup de ménagements;* tandis que l'autre est un ami respecté dans cette famille, et qui pouvait le perdre d'un seul mot! Tous ses efforts eussent donc été vains s'il n'eut pas à la fin trouvé le moyen difficile d'arracher l'aveu de *Bégearss* (sans lequel l'or était perdu), devant le notaire et son clerc; s'il ne lui eut arraché, dis-je, *qu'il tient les trois millions de la générosité du comte!* C'est là, Monsieur, que *Figaro* devient supérieur au fripon, et *l'enveloppe dans son piège*, comme il se l'est promis au second acte de la *pièce dont ce grand succès est l'objet.*

Pour faire étouffer de sanglots avec les mêmes personnages qui vous firent rire aux éclats, j'ai voulu que ce vieux valet eut l'insigne honneur de sauver, à travers une action terrible, toute la fortune de son

1. Une main inconnue (celle de M. Martineau?) a écrit ici en surcharge l'objection suivante, au crayon, sauf *sait* qui est à l'encre et paraît de la même date que le texte : « Oui, mais Léon sait la honte de sa mère. » — *L'objection a de la force, pesez-la*, aurait pu dire ici, comme tant de fois ailleurs, Gudin à son ami (cf. acte IV, sc. IX, sqq.).

maître, et de délivrer la famille d'un monstre qui la dépouillait. S'il l'avait fait dès le commencement, la pièce aurait fini au second acte, et s'il ne l'eût pas fait *au dernier*, tout se fut passé en apprêts, en ce qu'on nomme *des fils tendus à faux*. Le scélérat eut tout volé : *le vieux valet restait vaincu*[1] : la pièce finissait fort mal ; et le spectateur, fatigué, s'en retournait très mécontent et de l'ouvrage et de l'auteur. *Moi, je m'étais donné pour tâche, après l'avoir bien tourmenté, de le renvoyer satisfait, dans l'état de sérénité où je l'avais pris en entrant ; car je n'ai point voulu, Monsieur, faire une tragédie bourgeoise, ni une simple comédie, mais un drame bien intrigué, pour montrer ce que vaut ce genre si de plus habiles s'en emparent. Reste à savoir si je l'ai fait.*

Pour répandre de l'intérêt sur ce cinquième acte, après le quatrième, non pas un intérêt violent, l'entreprise était impossible ; mais de *cet intérêt si doux* qui reporte l'âme à sa place *après des angoisses terribles, et quand le danger est passé, j'avoue que je l'ai refondu trois fois, ce cinquième acte, que c'est celui qui m'a le plus couté.* Quand vous aurez lu la préface et ensuite la pièce que je vous envoye imprimée, s'il vous reste encore des scrupules, venés en jaser avec moi ; car je ne pense pas que vous teniez sérieusement au moyen de laisser commettre au *plus grand seigneur des Espagnes* l'avilissante duplicité de faire signer au frippon le contrat de mariage avec sa fille, pour avoir seulement en main de quoi le faire pendre, ou lui fermer la bouche, vous qui portés l'extrême délicatesse jusqu'à blâmer le comte d'avoir souffert, quoiqu'avec tant de répugnance, que *Figaro* lui fit rentrer 3 millions *d'or, par une ruse de son état*, que l'importance de l'objet rendait au moins bien excusable ! *Lui laisser par dépit l'héritage de vos enfants, ce n'est pas vertu, c'est faiblesse.* Voilà le mot de *Figaro* qui a déterminé le comte.

Je n'ai plus qu'un mot à vous dire. Le paquet cacheté que *Figaro* a retiré du secrétariat d'ambassade d'Espagne ne pouvait se trouver entre les mains du comte. On envoye chercher ses lettres à la poste, on n'y va pas soi-même, et si *le Figaro* (*sic*) y est allé *sans l'ordre de son maître*, parce qu'il a été instruit, au second acte, par *Bégearss*, de l'arrivée prochaine du courrier qui apportait l'agrément du Roi pour l'échange des terres ; *c'est justement un des mérites que j'ai prétendu lui donner.* Ce qui met, selon moi, de l'intérêt jusqu'au dernier mot, dans une pièce, est l'*accumulement successif de tous les genres d'inquiétudes que l'auteur sait verser dans l'âme du spectateur, pour l'en sortir après d'une manière inattendue ! Cette anxiété perpétuelle est un moyen de s'emparer de lui.*

Ah ! je suis bien coupable ou plutôt bien inepte, si toutes les absurdités qui vous ont frappé dans l'ouvrage, y existent ! car *je me suis donné,*

1. On voit qu'aux yeux de son père, Figaro reste *le protagoniste*, dans *la Mère coupable*, comme dans le reste de ce qu'on nous permettra d'appeler sa *Tétralogie*.

comme la plus grande tâche dramatique à remplir, ce double plan que j'ai lié par l'intrigue et par l'intérêt. Je me suis imposé, Monsieur, ce grand travail comme une des conceptions les plus fortes qui pussent sortir de ma teste, et qui donnât l'idée d'une route nouvelle à parcourir, a nos auteurs. Ai-je rempli ce but? C'est la question qui reste à décider; mais l'intention du moins n'en peut être équivoque.

Quand vous aurés bien étudié l'ouvrage en le lisant sévèrement, si vous trouvés quelque moyen de mieux remplir l'objet que j'eus en vue, je l'apprendrai de vous avec plaisir; mais je vous invite, Monsieur, a y regarder à deux fois sur ce que vous m'avés dit. Et si je ne parvenais pas à vous faire adopter les motifs qui m'ont fait rédiger ainsi la marche de la pièce que vous voulez bien censurer, je vous avouerais volontiers que je suis très inexcusable, car *c'est après y avoir réfléchi bien longtemps que je l'ai composée comme on la représente.* Salut, estime et gratitude. Caron de Beaumarchais.

Je voulais répondre en deux mots, accablé que je suis d'affaires affligeantes! Mais quand on déffend son enfant, on fait comme notre comtesse : on va plus loin qu'on ne le veut. Heureux lorsqu'on s'en tire avec autant de bonheur qu'elle! Peu d'auteurs doivent s'en flatter[1] ! »

N° 41 (voy. p. 334).

UN CONTE HUMORISTIQUE DE BEAUMARCHAIS.

Quinola puni, conte (autographe).

« Événement. — Messieurs, depuis que M. Dussaut a si fortement écrit sur les funestes effets de la passion du jeu, son excellent ouvrage est devenu l'objet de toutes les conversations; les uns croient qu'avec beaucoup de force et d'éloquence, il n'a pas assez multiplié les traits, d'autres pensent qu'il a été trop loin et disent que le défaut des moralistes est d'être toujours outrés. On conçoit bien que ceux de cette opinion regardent l'exemple de Beverley, comme le désir exalté d'un poète qui méprise les vraisemblances. A cet égard chacun pense, écrit, dit selon qu'il est affecté, mais aucun auteur que je sache n'a encore parlé de l'excès auquel la passion du jeu proprement dite, et dégagée de l'intérêt pécuniaire, peut porter un imprudent qui s'en laisse maîtriser. Le trait qui fait la matière de cet article en offre un des plus effrayants exemples. — (L'article parut-il dans le *Journal de Paris?* Nous ne l'y avons pas retrouvé.)

Un galant homme assez jeune et d'un état honorable, garçon aisé, très instruit, en charge et fort estimé, seulement d'un caractère un peu renfermé, jouait dans une maison d'ami le jour de Saint-Martin, au jeu de

1. Faisons remarquer, à propos de cette longue lettre dont nous avons respecté scrupuleusement l'orthographe, sauf pour les majuscules, très capricieuses chez Beaumarchais, que sa correspondance est aussi voisine de la correction que celle de n'importe lequel de ses contemporains. (Cf. M. Bettelheim, p. 640). Cette correction relative se voit déjà dans la correspondance d'Espagne.

commerce appelé *Reversi*, mais à un prix si modéré qu'on ne peut rapporter l'événement qui suit à aucun de ces élans de fureur, que la perte de la fortune excite en l'âme d'un joueur absolument ruiné.

Ce jeune homme (que le respect dû au malheur nous empêche de nommer) soutint froidement plusieurs parties de suite, et, quoiqu'il perdît constamment, on ne s'aperçut d'aucune altération ni dans ses traits, ni dans ses manières. Mais le Quinola lui ayant *gorgé* dans les mains dix-huit ou vingt fois, et l'opiniâtreté du malheur troublant apparemment sa raison, il se lève un peu brusquement et prie quelqu'un de tenir son jeu. On sourit et la partie commence.

Étonnés de ne pas le voir rentrer, chacun formait diverses conjectures, dont la plus sérieuse était qu'il avait sans doute abandonné la séance et quitté la maison sans prendre congé, lorsqu'un coup de pistolet, parti de trop près pour qu'on pût s'y méprendre, éveilla l'attention générale. On sonne, on appelle, on s'informe, on apprend des valets que le monsieur, un peu troublé, avait demandé dans l'antichambre la clef des aisances avec un marteau et un clou à crochet qui lui avaient été fournis.

On court en haut, guidé par l'odeur de la poudre; on arrive au cabinet qu'on trouve fermé; l'on juge alors que l'insensé a cloué la porte en dedans; le trouble augmente; on fait appeler un homme de justice, on enfonce la porte et l'on voit, non sans frissonner, l'infortuné joueur, assis sur le siège d'aisance, un pistolet dans une main, le marteau dans l'autre et la tête penchée sur l'estomac, mais pas encore mort.

On s'empresse autour de lui : « Mes amis, dit-il, vous arrivez trop tard, le mal est fait, vous avez vu avec quelle constance la fortune et le jeu m'ont poursuivi toute la soirée, et cet affreux Quinola!... vingt fois... Je vous demande pardon du scandale arrivé dans votre hôtel à mon sujet... mais regardez!... » On se retourne; eh! quelle bizarrerie! on voit que l'insensé jeune homme, égaré par la passion, avait d'abord attaché Quinola sur le mur en face de lui. « J'ai voulu, dit-il, en repaître mes yeux, avant de frapper le coup mortel, mais enfin son odieux aspect irritant ma fureur, j'ai vidé sans regret cette arme meurtrière. » Il s'arrête un moment et sa tête retombe. « Ah, malheureux! s'écrie son ami. — Ne me plaignez point, reprit-il d'une voix sombre et terrible, je suis vengé, c'est tout ce que je voulais, j'ai brûlé la cervelle à Quinola. » Et, en effet, on s'aperçut avec horreur que le pauvre Quinola avait la tête percée de deux balles et le clou à crochet enfoncé dans le milieu du cœur. Alors le jeune homme, qui n'avait aucun mal, se lève et ce mouvement détruisant l'impression de la poudre à tirer sur l'odorat des assistants, chacun se regarde et fuit d'autant plus vite que le bruit du pistolet, le spectacle offert et le lieu de la scène, en excitant l'émotion générale, avaient affligé plus d'un sens dans ce cabinet.

Tout le monde convient de garder le secret sur cette fatale aventure, et l'on doute encore si, par égard pour la maison où s'est passé l'événement, l'homme public n'a pas même omis d'en dresser procès-verbal.

Mais comme le fait n'en est pas moins certain, j'ai pensé que vous voudriez bien, pour l'exemple, lui donner place en votre journal, à côté du bulletin de Mlle Dubois, de miss Musch et Belario, et de l'éloge du Théâtre enfantin et de M. de Vismer et de l'éternel Salon des tableaux et de tel autre article que le public a dévoré, dévore et dévorera toujours dans le fécond ouvrage que vous publiez tous les matins. »

N° 42 (voy. p. 338).

INVENTAIRE CRITIQUE DES PIÈCES TIRÉES

de *Laurette, conte moral.*

Voici la liste des pièces qui, à notre connaissance, furent tirées du conte de Marmontel intitulé : *Laurette.*

1° *Laurette*, comédie en deux actes, en vers, par M. du Doyer. Elle est de 1768, resta, croyons-nous, manuscrite et n'est pas aux archives de la Comédie-Française. Nous lisons dans Mouhy, I : « *Laurette*, comédie en deux actes, en vers, de M. Dudoyer (alias du Doyer), représentée le 1er septembre 1768. Le parterre ayant été tumultueux pendant toute la représentation, l'auteur ne voulut pas sans doute courir les risques d'une seconde (ce n'était pas Beaumarchais!), et retira sa pièce qui annonce un vrai talent. »

2° *Laurette*, comédie nouvelle en un acte et en prose, mêlée d'ariettes, représentée pour la première fois par les comédiens italiens ordinaires du roi, le mercredi 23 juillet 1777. Sujet tiré des *Contes moraux* de Marmontel. La musique est de M. Desnereaux. Épigraphe : *L'amour, sans la vertu, deviendrait trop puissant*. Paris, chez Cailleau, 1777.

Elle diffère entièrement de la nôtre, comme on peut s'en convaincre par l'analyse suivante : Sc. I.—Le marquis de Clancé et Luzi dissertent. — Sc. II. Bazile apprend au *marquis* le prochain mariage de sa fille. — Sc. III. Colin se plaint en style villageois à Bazile des froideurs de sa fille. — Sc. IV. Entrée de Laurette qui se plaint de Colin : « ... Qu'il est gauche! Il croit, en me serrant la main à me faire crier, me témoigner beaucoup de tendresse. » — Sc. V. Monologue amoureux de Claudine dont Luzi est l'objet. — Sc. VI. Entrée du comte amoureux; il obtient un rendez-vous. — Sc. VII. Monologue jaloux de Claudine, une veuve qui veut Colin, et qui a vu la scène VI. — Sc. VIII. Claudine met la puce à l'oreille de Colin. — Sc. IX. Trio chanté par Colin, le comte, Claudine, etc... Le comte presse Laurette, tergiverse sur le mariage, Bazile entend tout, comme dans la *Laurette* de Beaumarchais; scène à sa fille, puis au comte; mariage. Le marquis de la scène première vient et s'étonne; Colin est épousé par Claudine. — Appr. Suard, permis Le Noir, 1er juillet 1777.

3° *Laurette*, comédie en trois actes, en prose, par M. P. de B., ancien officier, ex-aide de camp, reçue au théâtre italien le 20 mai 1778, jouée le 15 juillet et retirée le 16 du même mois. — La pièce s'ouvre par une

longue scène oiseuse entre La Fleur et Marton, il y en a d'autres du même acabit; le père arrive, sans préparation à la fin du premier acte. Luzi et Soligni font les frais du deuxième acte; Luzi, Laurette et Bazile ceux du troisième. Dans la scène x, par exemple, Laurette déclame avec enflure sur le malheur de son père, au lieu d'offrir une analyse de ses sentiments, etc., ce qui est la supériorité de notre Laurette. Détails gauches; coupe assez nette. — La moralité de Marmontel y est reproduite : *Vois ma fille*, etc....

Cette pièce est dans le tome V des mss. de Beaumarchais à la Comédie-Française. Comment y vint-elle? On voit qu'elle n'offre aucun rapport de structure avec la *Laurette* de Beaumarchais. L'auteur était-il de ses amis; avait-il eu vent de sa bluette inédite et lui apportait-il la sienne à correction?

4° *Laurette*, comédie en trois actes, en vers, de Doisemont, jouée pour la première fois par les comédiens français ordinaires du roi, le lundi 2 août 1779. Nous devons la connaissance de ce manuscrit à l'érudition et à l'obligeance de M. Monval, archiviste de la Comédie-Française.

Les deux premiers actes se passent dans un appartement de la maison du comte de Luzi, qui depuis deux jours a enlevé Laurette, après une belle défense.

Ayant encor déployé vainement
L'éloquence du sentiment,

il a menacé de se tuer, la belle s'est évanouie pour sauver son amant et la morale. — Le père a reçu une somme et un billet lui apprenant que sa fille est allée tenir compagnie à une vieille dame; il reconnaît le messager pour un factotum de M. le comte, et, après une résistance prolongée et de filandreux sermons, mariage. — Il y a, comme dans la pièce de M. P. de B., une fille suivante, Finette, qui marivaude avec Laurette au lever du rideau. — Le marquis de Soligni, comme dans Marmontel, expose longuement sa morale de roué, que Luzi réfute vaguement. — Mouhy (I, 277) est très indulgent pour cette pièce : « *Laurette*, comédie en vers, par M.***, donnée le lundi 2 août 1879, après *la Surprise de l'amour*. Malgré la critique, elle est remplie de traits agréables et touchants. Elle n'eut que huit représentations; elle en méritait davantage. » Nous serions volontiers de l'avis du public : la coupe manque de simplicité; l'intérêt est noyé dans les sermons; le personnage de Laurette est gâté. La versification est d'ailleurs alternativement plate ou boursouflée :

Souviens-toi, Soligni, de ce jour où l'orage
Avait sur son faible héritage
Vomi l'infortune et l'horreur...

pour dire qu'il a grêlé sur les champs de Bazile. Voici sans doute un des traits qui chatouillèrent le parterre du temps :

« Bazile. — On vous dit noble.

Luzi. — Et je le suis.

Bazile. — Vous croyez l'être au moins, mais de cette noblesse, *ouvrage du hasard*, dont l'abus nous rabaisse » (III, VIII).

Il faut citer enfin, pour être complet, *Pauline et Valmont*, comédie en deux actes, de Bodard, jouée aux Italiens, en 1787 (voy. *Mémoires secrets*, 23 juin 1787).

N° 43 (voy. p. 341).

UN PROVERBE DRAMATIQUE « HAUT EN COULEUR » QUI AURAIT POUR TITRE : « ŒIL POUR ŒIL, DENT POUR DENT ».

(Autographe.)

« Un homme surprit sa femme en flagrant délit; au lieu de se désespérer, il joignit la prudence au ressentiment; il enferme les coupables et va trouver la femme du suborneur de la sienne. Là mon homme lui développe la situation de son cœur et finit par lui demander satisfaction de son mari. Il lui expose son juste ressentiment et le droit que la dame a de se venger d'un infidèle autant que lui-même en a contre un suborneur.

La d. (*sic*). — Je ne règle pas ma conduite sur les dérèglements de mon époux.

L'h., interdit. — Êtes-vous bien sûre, madame, que ce soit le meilleur parti que celui auquel vous vous arrêtez?

La d. — Monsieur, c'est celui qui me convient.

L'h. — Permettez-moi de m'étendre un peu et de vous interroger à ce sujet. Est-ce, madame, ma témérité qui vous indispose? Serait-ce la fidélité que vous croyez devoir à votre mari, ou enfin, est-ce la chasteté qui vous rend contraire à mes vœux?

La d. — Oui, monsieur, c'est tout ce que vous venez de dire.

L'h. — On ne peut répondre avec plus de bienséance; toutefois, à l'égard de la fidélité que vous gardez à votre époux, permettez-moi de vous représenter qu'en vous vengeant, vous ne pourriez vous croire infidèle qu'en vous croyant aimée.

Il faut se croire aimé pour se croire infidèle!

A l'égard de la chasteté, ce devoir est beau en soi et vous rend aussi plus belle à mes yeux. Mais dans le cas où je suis, mon devoir à moi ne m'oblige pas de me soumettre au vôtre. Et puisque votre époux n'a pas respecté le devoir de ma femme, son action me donne le même droit sur vous.

La d. — Quoi, monsieur, vous croyez avoir acquis par sa faute contre vous, le droit d'en commettre une autre contre moi.

L'h. — Oui, madame, c'est lui qui m'autorise selon la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent. J'eus toujours lieu de croire avant ce jour que ma femme était chaste comme vous l'êtes, et je présume que votre époux s'est servi des moyens les plus violents ou les plus adroits pour la séduire et ces derniers me semblent encore plus révoltants, parce qu'ils sont plus infaillibles; la nature de mon chagrin n'est pas de la nature du vôtre; ne

trouvez pas mauvais que je ne me gouverne pas sur vos principes. Néanmoins je trouve étrange qu'une femme aussi délicate soit aussi indulgente pour un perfide époux, et que sa délicatesse même ne lui dicte pas quelque chose pour moi.

LA D. — Moi, monsieur?

L'H. — Vous-même, madame, qui m'êtes aussi redevable.

LA D. — En quoi donc, monsieur, je vous prie?

L'H. — De ma considération envers votre époux. N'est-il pas vrai, madame, que vous seriez veuve à présent si, au lieu de vous venir trouver, je me fusse livré à mon emportement, si, trouvant votre époux consommant mon déshonneur, je lui eusse arraché la vie? ma grâce était sûre aux pieds du prince. Imaginez-vous arrivant au moment où l'épée sur son sein j'allais assouvir une vengeance légitime. Alors, vous oubliant vous-même, vous vous fussiez précipitée au-devant de mes coups. Eh bien, madame, ils sont enfermés par mes soins, le même danger le menace; vous seule pouvez apaiser ma colère, et vos dédains ne peuvent qu'irriter mon désespoir.

LA D. — Ah! monsieur, que dites-vous? vous oseriez?

L'H. — Oui, madame, je vais le tuer et vous en serez la cause. — Êtes-vous donc certaine qu'un époux qui vous méprise assez pour vous outrager, en nous insultant également, sera plus satisfait que vous lui gardiez fidélité que de lui avoir conservé ses jours? Pensez-y bien, madame; que savez-vous même si, apprenant qu'il n'a tenu qu'à vous de détourner mon courroux, il ne vous accusera pas en mourant d'avoir préféré la vengeance au pardon? Enfin, madame, tout ce que je dis est possible; ne rendons pas nos malheurs plus grands; faites le généreux sacrifice que je vous demande et qui m'est dû à si juste titre.

LA D. — Voilà un singulier procédé. Vous me mettez, monsieur, dans une *étreinte* affreuse; je donnerais sans doute ma vie pour sauver celle de mon époux, mais ce que vous exigez est plus affreux encore.

L'H. — Non, madame, c'est l'acte le plus doux de la vie, lorsqu'on peut s'y livrer sans remords.

LA D. — Sans remords, oui, monsieur, mais non selon votre idée.

L'H. — Selon celle de tout le monde, madame, faites attention que dans tous les cas, c'est le motif qui justifie, c'est lui qui décide du bien ou du mal de nos actions. Et qu'aurez-vous à vous reprocher en celui-ci, puisque vous ne le faites que pour sauver votre époux?

LA D. — Monsieur, je vous ai écouté avec docilité, voulez-vous bien m'entendre à votre tour?

L'H. — Volontiers, madame, parlez, mais sans espoir de me faire changer d'avis.

LA D. — Oui, monsieur, je conviens que vos raisons ont de la force, mais elles ne l'emportent sur les miennes que parce que le trouble où vous m'avez jetée et mon incapacité naturelle ont enlevé à ma cause un défenseur comme elle le méritait. J'avoue même que je me dois faire

un reproche de n'avoir pas senti d'abord que je dois de la reconnaissance à votre modération qui m'a conservé mon époux, et c'est du meilleur de mon cœur que je vous en remercie. Mais pour que vous soyez certain que ma gratitude est complète, il faut vous déclarer que ma pudeur est inébranlable, c'est le désir de la conserver qui m'anime et m'inspire en ce moment, c'est elle qui me dispose à toutes sortes de soumission pour vous toucher. Voulez-vous me voir à vos pieds? M'y voilà. L'humiliation même me sera douce, pourvu que je vous fléchisse. Ayez pitié de mon état, considérez ma douleur et jugez-en par les choses qu'elle me fait faire, puisque vous vous piquez de justice. Pensez, monsieur, que ma soumission vous ôte le droit d'entreprendre sur moi; vous ne pouvez plus m'attaquer, sans vous donner des remords. (Elle se lève.) Je viens de faire mon devoir, faites à présent le vôtre.

L'H., furieux. — Mon devoir, méchante femme! Mon devoir serait de vous détester toutes. O noirceur inouïe! Pièges d'enfer! Engeance pernicieuse, établie pour nous persécuter! Vous êtes toutes des furies; comment pourrais-je y tenir? L'une m'assassine par son infidélité, l'autre me nargue avec sa pudeur. J'avais par ma droiture mérité une épouse fidèle, je n'ai qu'une femme sans foi. Depuis j'avais par mes chagrins et par ma modération acquis le droit de faire partager la plus douce des vengeances à une épouse outragée autant que moi; je me nourrissais le cœur de cette unique espérance : point du tout, je la trouve sensible pour un traître et inflexible pour moi. Oh! les traîtresses! le bien comme le mal entre dans leur malice; tout chez elles n'est fait que pour nous trahir. Oui, vous et ma femme vous êtes deux furies déchaînées contre mon faible cœur, c'est en vain que ma raison combat contre vos trahisons. Oui, perfide, ton humilité altière, mêlée d'une douceur impitoyable, est beaucoup plus cruelle que je ne le serais, moi, si je me fusse livré à la première violence de mon terrible état. Va, retire-toi, femme barbare, je ne répondrais plus de ce que je puis faire, je pardonne à ton mari, il est moins coupable que toi. Je t'adorais, je te déteste. Fuis, te dis-je, fuis loin de moi, laisse-moi seul à ma douleur.

LA D. — Arrête! arrête! oh! *le plus séduisant des hommes*, venez à moi, viens me pardonner, j'avais de la force pour résister à tes raisonnements, je n'en ai plus pour repousser l'ardeur d'un sentiment si vif. Viens, te dis-je, je cède à ta douleur, ou plutôt je cède à mon propre cœur, je suis lasse de combattre, *c'est assez pour ma vertu qu'elle ait fait des efforts extrêmes*. Et si ma pudeur n'a pu te résister, du moins j'aurai dans mon cœur la conscience de l'avoir longtemps voulu. Tes raisons imposaient à mon esprit sans échauffer mon amour; ton désespoir m'attendrit et me livre à toi. Mais pense au moins, mon ami, qu'en te cédant, j'ai droit d'exiger que tu fasses grâce à ta femme, à mon époux et à tous ceux qui sont aussi faibles que moi. . . . . .

. . . . . .

L'H. — ... Les malheureux ont le cœur plus sensible, ils sentent ce que

les autres ne comprennent seulement pas, on compatit bien davantage aux maux qu'on éprouve soi-même : or, puisque nos disgrâces sont pareilles, la nécessité de nous consoler réciproquement rendra notre union plus vive, nous chercherons ensemble un commun soulagement.

La D. — Monsieur, la vengeance répand toujours une amertume dans l'âme de celui qui l'exerce. Il est dangereux de toucher le poison qu'on veut mettre en œuvre.

L'H. — Madame, je vous ai déduit les raisons pour lesquelles je crois que je puis vous convenir, mais je suis bien loin de croire qu'elles suffisent pour vous subjuguer ; la force des raisons ne fait pas les droits de l'amour. Et je sens si bien la vérité de ce que je vous dis, que, si toutes les raisons que j'ai de vous aimer venaient à s'évanouir, je ne laisserais pas que de vous aimer encore.... » Au rideau!

N° 44 (voy. p. 346).

INVENTAIRE CRITIQUE DES MANUSCRITS DE BEAUMARCHAIS APPARTENANT A LA COMÉDIE-FRANÇAISE (dits *manuscrits de Londres*).

On trouve dans les cartons de la Comédie française plusieurs pièces de théâtre mêlées aux papiers de Beaumarchais. Elles ne sont pas de lui et il ne les a pas retouchées, quoiqu'elles lui eussent probablement été adressées à cet effet. Énumérons-les : *Zoraïr* (t. V), tragédie en cinq actes. Elle est écrite en vers de mirliton. L'auteur a mis tout son esprit dans sa lettre à Beaumarchais, où nous lisons : « Ne me jugez pas sans me lire ; c'est là notre malheur, à nous provinciaux. Je ne suis pas encore dans ma vingt-quatrième année, mais j'ai beaucoup de sensibilité et j'ai beaucoup voyagé ». Et à la fin : « Si votre goût inexorable le condamne aux flammes, souvenez-vous, homme illustre, que brûler n'est pas répondre. » Beaumarchais ne brûla pas, car il n'était pas inexorable ; il répondit sans doute, car il était poli, mais lut-il tout? La tragédie est vierge de tout signe de correction. — *Les Députés de village* (t. V) sont un opéra-comique en trois actes. Le manuscrit est chargé de ratures et difficile à lire. Nous y avons cependant démêlé que les députés sont bouffis d'importance, leurs femmes encore plus. Un jeune baron, dessiné d'après le Dolival des *Moissonneurs* de Favart, difficilement bridé par sa mère, y harcèle les filles et les femmes du village, ce qui noue une intrigue pénible qu'une Louise, reconnue riche et noble, au courant de la pièce, dénoue en épousant ledit baron, auquel elle a beaucoup à pardonner. Le style est banal et l'intrigue confuse. Il y a donc de bonnes raisons, quoi qu'en pense M. d'Heylli (éd. d'Heylli et Marescot, t. I, p. 218), pour affirmer que la pièce n'est pas de Beaumarchais. — *La Fête militaire et les Apprêts de la fête* (t. V), ainsi que *la Nouvelle Direction* (*ibid.*), sont des pièces à tiroir, pauvrement écrites, et que Beaumarchais ne dut pas lire jusqu'au bout, car nous n'y avons pas relevé la moindre observation de sa main.

Nous avons examiné de près les autres manuscrits acquis à Londres par M. Fournier en 1863 et dont M. d'Heylli a donné un inventaire, en général exact, mais incomplet, dans le tome II de son *Théâtre* de Beaumarchais. La moisson de notes et d'inédits que nous y avons faite, sans être bien grosse, serait précieuse pour une biographie détaillée de Beaumarchais et pour une édition complète de ses œuvres; mais elle ne serait pas ici à sa place. Bornons-nous à signaler les papiers relatifs à l'affaire d'Éon au tome VI, qui compléteraient le volumineux dossier de la même affaire, resté aux mains de la famille, en grande partie inédit et que nous avons dépouillé et classé. Ils paraissent avoir été inventoriés précipitamment. Ainsi M. d'Heylli compte comme pièces distinctes les numéros 6, 7, 8, 9 (p. 220, t. II, édit. d'Heylli et Marescot). Ce ne sont en réalité que deux lettres très plaisantes de Morande à d'Éon, formant 66 pages in-4° à deux colonnes, dont la gauche est pour les notes, et contenant dans leur corps des documents échangés au cours des débats. La lettre cotée 6°, que M. d'Heylli cite et commente en note, p. 220, est adressée à d'Éon, *non par Beaumarchais, mais par Morande*, ce qui change bien la thèse (cf. en effet p. 9, 12 du document). — Nous signalerons encore dans le tome II une longue épître de M. Chalumeau, l'auteur de *l'Ami de la Maison*, du 25 janvier 1786, à Mirabeau pour Beaumarchais; elle est chaleureuse, assez adroite, et compte 31 pages; et l'on a dit que Beaumarchais n'avait pas d'amis! — Le Mémoire anonyme intitulé *le Sens commun* (t. III), adressé aux habitants de l'Amérique, pour les inciter à déclarer l'indépendance, est très curieux; il est tout chaud d'ardeur républicaine, mais mélangé de considérations bibliques et religieuses qui nous feraient douter qu'il soit de Beaumarchais, quoique la page 7, par exemple, offre toute la chaleur et toute la souplesse dialectique de l'auteur des *Mémoires*, qu'il y ait en maint endroit sa hardiesse et aussi sa bizarrerie d'images, beaucoup d'appels à la sensibilité (p. 1, 35, etc.), et que les cinq pages d'errata insérées entre 46 et 47 soient de l'écriture de Beaumarchais grossoyée, celle qu'il a quand il se presse. La présence de ce document dans les papiers de Beaumarchais s'explique naturellement par ce fait qu'il secondait les visées commerciales du futur chef de la maison Roderigue, etc... — Le *Projet de défrichement de la sierra Morena* (t. III) est bardé d'éloges de « la philosophie dégagée à la fin de la poussière et du jargon barbare de l'école qui s'applique avec succès depuis le commencement du siècle à éclairer l'Europe sur des objets utiles », qui démontre « que la plus légitime possession, *au nom de la morale*, est le défrichement ». — A citer encore d'autres mémoires, en partie autographes, sur l'Espagne, dont nous avons retrouvé les doubles dans les papiers de la famille; une lettre du 18 février 1785 réclamant des fonds à lui revenant pour avoir racheté, cinq ans auparavant, à l'instigation de Maurepas et de Vergennes, « des titres en parchemins, arrachés des diverses archives de la chambre des comptes, de la bibliothèque du roi...., *environ cent milliers pesants*... sous ma clef, dans divers couvents de la capitale »; cf. édit. Fournier, 764, sqq., t. II des mss. susdits, et une

notice intéressante de M. Paul Bonnefon (*Beaumarchais*, 1887 p. 55) sur ces papiers; différentes pièces de vers, dont la plus piquante est un voyage au pays des chevaux, (t. I, *mon rêve*, autographe), où il daube Walpole et Lauraguais (qui y était allé, suivant le mot de Louis XV, apprendre à penser... les chevaux), et une lettre importante *aux rédacteurs de la Chronique* (t. I) : elle est de son écriture couchée et vieillie. — Beaumarchais avait glissé dans une reprise du *Mariage*, faite sous la Révolution, une scène entre Figaro, Bartholo et Brid'oison contre le jeu d'émigrette que l'on roulait « de Strasbourg à Saint-Pétersbourg en longitude et en croix sur les latitudes », ce qui donnait « aux Français un air de nullité » que l'auteur a voulu corriger. Figaro offrait à Brid'oison une émigrette à rouler, avec ces mots : « Vous avez tout ce qu'il faut pour en jouer supérieurement. » On se fâcha, on taxa l'auteur « d'incivisme », le parterre cria qu'il était « un accapareur d'émigrettes », jouant à la baisse. La réplique de Beaumarchais, très spirituelle, contenait, entre autres saillies, celle-ci : « J'ai pensé que *mon droit d'oseur* pouvait s'étendre aussi sur les bêtises. » Il ajoute en marge : « *Qui dit auteur dit oseur*[1] », et son goût infatigable pour toute actualité qui pourra fournir matière à satire se trahit en entier dans cette phrase, à propos d'émigrette : « Faudra-t-il donc ne faire que des choses insignifiantes, ou voir changer nos salles de spectacle en arènes de gladiateurs? » *Il y réclame enfin le droit d'exposer la sottise au miroir ardent du théâtre.* — Terminons par un fragment écrit en entier de sa main et intitulé : *Mes réflexions sur l'amour-propre* (t. II). Il complétera nos aperçus sur Beaumarchais moraliste :

« Nous n'aimons réellement dans les autres que l'opinion qu'ils ont de nous, et, si quelque chose vient à détruire en eux cette opinion, notre attachement baisse d'autant, elle est le termomètre (*sic*) le plus certain de notre amitié.

« Nous nous aimons assez nous-mêmes pour n'avoir besoin d'aucun secours qui rende cet amour plus vif en notre cœur. Il n'en est pas de même de l'estime que nous nous accordons. Lorsque nous nous examinons bien, nous nous trouvons moins indulgents sur cet article que sur l'autre ; c'est la raison qui fait que nous chérissons tous ceux dont la haute opinion nous encourage à nous estimer davantage.

« Les hommes peuvent bien pardonner les offences (*sic*) qu'on leur a fait (*sic*), l'amour-propre trouvant son compte dans la supériorité qu'on acquiert sur ceux à qui on accorde des grâces. (Cf. *Aristote et M. Eugène Labiche*, par M. Paul Janet. *Revue bleue*, 19 février 1887.)

« Au contraire ils ne pardonnent jamais dans leur cœur à ceux qu'ils ont offencés (*sic*), quand même leur faute serait oubliée, et souvent leur haine augmente en mesure du pardon qu'on leur accorde, cette généro-

1. « Beaumarchais disait, en plaisantant, que le métier d'auteur était celui d'oseur. » Gudin, *Histoire de Beaumarchais*, p. 333 de l'édition que va publier M. Tourneux.

sité en redoublant en eux le sentiment de leur indignité écrase l'amour-propre qui ne pardonne jamais.

« On di ordinairement que les hommes pardonnent bien une violence, un outrage, une injustice, un mauvais traitement, etc..., mais qu'ils ne pardonnent jamais un mépris. Je pense qu'il y a des distinctions à faire là-dessus : un homme ne pardonne jamais un mépris, s'il est convaincu qu'il l'a mérité. Mais si le sentiment intérieur lui fait regarder ce mépris comme une injustice, il est possible qu'il le pardonne un jour. La raison est que s'il sent qu'il a mérité qu'on le méprisât, il perd pour toujours l'espoir de regagner l'estime qu'on lui a ôtée, son amour-propre n'ayant plus de ressources, le rend implacable ennemy. Au contraire, s'il sent qu'on lui fait une injustice en le méprisant, son cœur n'est pas dégradé à ses yeux, il n'est qu'offencé et il pardonnera cette offence de bonne foy. Dès qu'il espérera regagner ses avantages en forçant son ennemy à reprendre de luy l'opinion qu'il croit mériter (*ici trois lignes biffées et refaites*). Les hommes peuvent aimer de bonne foy des gens qu'ils n'estiment pas et dont l'amitié n'est pas réciproque, s'ils sont bien assurés de l'estime de ces gens-là. Au contraire on a beau estimer quelqu'un et savoir qu'il nous aime, si nous ne lui arrachons pas encore de l'estime pour nous, il est impossible de l'aimer à notre tour. »

« Pour être bien avec les autres, il faut être bien avec soy mesme, et pour conclure, il faut se croire estimable pour être heureux réellement. »

C'est une feuille détachée du cahier de *Pensées et Maximes* que nous avons reconstitué et que nous analysons au chapitre XII, IIe partie, p. 329, sqq.

N° 45 (voy. p. 351).

UN PROJET DE PONT SUR LA SEINE

« Proposition relative à la construction d'un pont sur la rivière de Seine, entre le jardin du roi et le jardin de l'Arsenal, du côté des fossés formant la communication avec le boulevard du Midy, etc... » Il devait avoir cinq arches, « présenter l'appareil d'un pont de pierre par l'arrangement de la coupe des bois », reposer sur colonnes de fer et maçonneries ; coût, 883 499 fr. 6,8 ; affaire montée par actions, raison sociale Guerues frères et Hugaud ; prix du péage, inférieur de plus de moitié à celui du bac des Invalides : un carrosse à deux chevaux, 5 fr. ; à 4, 7 fr. ; à 6, 9 fr. ; un homme à cheval, 1 fr. ; à pied, 3 sous ; un bœuf, 1 fr. 6 deniers ; 1 mouton, 6 sous, etc... « *Pour éviter l'agiotage de ces reconnaissances*, elles seront au nom des personnes qui les auront levées, et elles ne pourront être transmises à un autre propriétaire qu'en le déchargeant contre d'autres, au nom du nouvel acquéreur. » Le *pont Beaumarchais* devait être « fini avant la fin de 1789 ». On a attendu pendant près de cent ans le pont Sully, son succédané. Cf. pour d'autres détails, *Histoire de Beaumarchais*, p. 382, et la note de M. Tourneux.

N° 46 (voy. p. 350).

BEAUMARCHAIS PROTECTEUR DES OPPRIMÉS

(Autographe.)

« Lettre à M. le duc de Richelieu, du 28 janvier 1779, pour qu'il s'intéresse à M. Pereyra, contre lequel il y avait eu une lettre de cachet pour avoir donné l'existence à une faible créature.

« A Monseigneur le maréchal duc de Richelieu, gouverneur de la Guyane.

« Monseigneur,

« J. de Jacob Pereira, de la religion juive, né à Bayonne, ayant toute sa famille à Bordeaux, amoureux en 1768 de la Dlle P***[1], nièce du sieur P***, banquier, en eut un enfant. Dans la première chaleur du ressentiment des familles, on menaça le jeune Pereira d'une lettre de cachet. Il sortit de France, et dès qu'il fut en Angleterre, il écrivit au sieur Jacob P***, père de la demoiselle, que, toujours épris de sa fille, il allait tâcher de la mériter par des travaux suivis; qu'il serait cinq ans sans prendre de femme. Il a tenu parole. Et, ce temps écoulé, il a récrit au père pour lui demander encore une fois sa fille, en lui envoyant l'état de sa fortune et lui faisant part de l'occasion prochaine qu'il trouvait de se marier avantageusement à Londres. Il a vainement attendu six mois une réponse qui n'est point venue. Il s'est enfin marié. Maintenant qu'il désire aller à Bordeaux embrasser sa mère et revoir sa famille, il vous supplie humblement, Monseigneur, de vouloir bien l'assurer qu'il n'existe point contre lui de lettre de cachet, laquelle n'aurait pu être obtenue que par vous, ou lui accorder votre puissante protection pour la faire lever, si elle existe, la faute excusable de l'amour, commise en sa jeunesse, n'ayant été que trop punie par onze ans d'exil et par la privation absolue de celle qu'il aimait. »

Beaumarchais était le sauveur attitré de la famille. Voyez, en effet, dans la requête à la Commune (Gudin, V, 98), comment un autre malheureux israélite, Joseph Pereira, fut tiré des griffes de l'Inquisition et sauvé de l'autodafé par Beaumarchais « pleurant à genoux » devant M. le comte de Vergennes. On sait d'ailleurs avec quelle ardeur il défendit, en tous temps et en tous lieux, la cause des protestants (voy. Gudin, IV, 477, et *Histoire de Beaumarchais*, p. 233). Mais ici son zèle est moins méritoire; il se souvenait que sa famille paternelle était d'origine calviniste. Il est vrai qu'en cas pareil d'autres se hâtèrent d'oublier.

N° 47 (voy. p. 351).

BEAUMARCHAIS PRÉCURSEUR DE M. DE LESSEPS

On verra son projet de canal à travers l'isthme de Panama par le lac Nicaragua, exposé tout au long dans Gudin (*Histoire de Beaumarchais*,

1. Le nom ne faisant rien à l'affaire, nous le tairons.

p. 460, sqq.). Il y a en outre parmi ses papiers d'affaires tout un dossier relatif au commerce des Indes par la mer Rouge, le Caire et Marseille, avec des annotations autographes. On y voit l'entreprenant chef de la maison Roderigue et Cie très occupé vers 1779 à rouvrir au commerce français la grande route du pays des épices, jadis familière au vaste trafic des Romains (voy. les études si intéressantes de l'amiral Jurien de la Gravière sur la marine des Romains, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1884). Un volumineux mémoire sur cet objet se termine par cette devise :

Tanta abundat materia
Labori faber ut desit,
Non fabro labor.

L'ouvrier est venu deux fois, là et à Panama, et il est Français. Comme Beaumarchais eût applaudi !

N° 48 (voy. p. 351).

BEAUMARCHAIS ET LA FAYETTE

A l'occasion de divers prêts faits à La Fayette par de Francy pour le compte de Beaumarchais, il s'échangea entre eux une correspondance dont nous publions quelques extraits.

Ils datent de 1778, époque où le bruit d'une guerre imminente[1] entre la France et l'Angleterre rappelle au jeune héros de Monmouth qu'il se doit d'abord à son pays.

L'alliance de son enthousiasme libéral et de son patriotisme s'y peint au naturel.

Dans sa lettre du 2 mai, il lui disait : « Complimentons-nous réciproquement, Monsieur, sur la bonne nouvelle arrivée de France; nôtre patrie s'y est prise à tems, et je vous avoue que ces discours de North, les lettres de Jonhsone et ces commissaires commençaient à me donner de furieuses inquiétudes. Heureusement voici, dit-on, des articles superbes, nobles, irrefusables; voilà la France glorieuse, l'Amérique indépendante par sa protection, et, grâces à Dieu, l'Angleterre coulée à fond. Je ne pense pas que le Congrès balance; mais s'ils se permettaient d'héziter (*sic*), c'est aux Français d'York à parler, à les couvrir de honte et de ridicule, etc., etc. Car enfin il est bien aisé de leur prouver que leur salut est dans la protection de la France ; *j'aime leur cause, il est vrai, avec quelque enthousiasme ; mais je serais bien fâché et bien consterné qu'elle réussît dans un sens désavantageux à ma très aimée et très adorée patrie.* »

« Du 14 may.

« Si mes compatriotes font la guerre dans quelque coin du monde, je volerai sous leurs drapeaux, et aussitôt que la flotte et un paquebot fran-

1. L'affaire de la *Belle-Poule* est du 18 juin 1778.

çais seront arrivés, si je ne reçois pas d'ordre précis du roi, je partirai sur-le-champ pour les isles; il y aura à coup sûr des coups portés dans cette partie-là; si l'on y (*sic*) fait rien et qu'on fasse quelque chose en Europe, je m'y rendrai sans différer de Saint-Domingue ou de la Martinique. Je ne sais encore quelle voye je prendrai pour le voyage des isles, et vous prie de m'enseigner celle que vous croirés la plus courte et la plus conforme *à la détermination où je suis de ne pas me laisser prendre*. . . . . »

« Du 12 juin.

« ... J'ai éprouvé, Monsieur, le plus grand plaisir en apprenant l'arrivée de votre vaisseau. Je vous en fais bien sincèrement mon compliment; vous me faites une proposition bien tentante, et je suis bien loin de la refuser; s'il y a quelque difficulté, ce ne peut être que sur le temps du départ de votre bâtiment, car je me vois obligé de rester ici au moins pour quelques semaines. Tout bien considéré, je n'espère pas partir avant le mois de juillet, peut-être vers le milieu, peut-être même à la fin. Si votre beau vaisseau ne mettait pas à la voile avant ce temps-là, je serais bien heureux d'en profiter. Vous savés qu'en général les bâtiments sont plus longtemps à charger que l'on ne compte. Je suis infiniment flatté de l'idée d'aller sur un vaisseau de 52 canons et 500 hommes d'équipage [1], qui peut chemin faisant ramasser quelques navires anglais; *j'ai la plus grande curiosité de voir un combat naval, et ce serait une charmante occasion pour le voir d'une manière agréable...* »

Sans date.

« ... C'est avec le plus grand plaisir que j'ai vu la lettre de M. Denoaïlles; elle me paraît du meilleur ton, et ce ton sera soutenu par des combats et des victoires. *Il est phisiquement* (sic) *impossible que nous n'ayons pas de succès, que nous n'attrapions pas ce degré de gloire au-dessus du commun des peuples naturellement assigné à la nation française.* Nos finances sont en meilleur état que celles de nos ennemis, et nos ressources cinquante fois plus grandes; notre marine est sur un bon pied; nos armées bien conduites seront invincibles, *et de plus nous sommes François, ce qui n'est pas d'un petit poid dans la balance de nos avantages. Voilà ce qu'il faut répéter tous les jours dans les dinners d'York town.*

« Vous me mandés des nouvelles bien sanglantes; elles sont faites pour donner l'impatience de partir; *je crois encore cependant que l'Angleterre se laissera souffleter quelques mois avant de déclarer la guerre.* Leur entêté monarque espère encore beaucoup de ses commissaires, et je ne suis pas étonné qu'il conservât l'idée de voir l'Amérique dépendante. Ces commissaires sont une raison de plus pour me retenir quelque tems ici. *Je suis fâché qu'il n'y ait personne pour représenter notre nation,*

1. Le *Fier Rodrigue*.

connaître ses intérêts et les faire valoir. Tout ce que je puis faire est d'écrire au Congrès et à ses membres et d'employer l'influence de mes amis. Je serois fâché qu'on fit la paix sans avoir le Canada, et plus fâché encore qu'on traitât avec les commissaires *autrement que par écrit* et publiquement, et je suis presque sûr qu'on ne les écoutera pas, et je ne doute pas qu'on ne tienne très scrupuleusement notre traité. Je crois cependant qu'il est mieux de ne point *quêter l'Amérique* (sic) jusqu'à ce que deux ou trois points soient éclaircis. J'attends avec impatience une lettre qui m'apprene quand et comment je puis compter sur le grand vaisseau. »

N° 49 (voy. p. 351).

PROJET D'UN AUTEL DE LA PATRIE POUR LA FÊTE DE LA FÉDÉRATION PAR OU POUR BEAUMARCHAIS ENTREPRENEUR

Apperçu de la dépence à faire pour la construction de l'autel de la patrie, savoir : la construction de l'édifice en pierre, compris charpente, serrurerie, menuiserie et terrasse, la somme de..... 2.550.000

Pour exécuter en marbre et bronze toutes les parties désignées dans le modèle, la somme de..... 1.500.000

Total..... 4.050.000

Si la municipalité de Paris donnait 1 million et que les 82 autres départements se cotisent pour payer les 3 millions restants, il débourserait à peu près chacun 36 600 francs.

Vu et lu,
en Sorbonne, le 20 juillet 1887,
par le Doyen de la Faculté des lettres de Paris,

A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer.

Le vice-recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE..... 1

PREMIÈRE PARTIE

PRÉCIS HISTORIQUE DE LA VIE ET DES ŒUVRES DE BEAUMARCHAIS

PREMIÈRE PÉRIODE

ÉDUCATION. — DÉBUTS DANS LES AFFAIRES, DANS LE MONDE ET AU THÉATRE

CHAPITRE PREMIER. — DE LA BOUTIQUE DE LA RUE SAINT-DENIS AU FAUTEUIL DE LOUIS XV. — Le « frère charmant » et son entourage. — Le « jeune homme ardent au plaisir ». — Le même « laborieux par nécessité ». — L'inventeur. — L'horloger du roi. — Le héros du roman Franquet. — Le harpiste de Mesdames. — L'élève de Duverney. — Il vole à la faveur et à la fortune..... 3

CHAPITRE II. — BEAUMARCHAIS INTIME. — La correspondance d'Espagne et les « bonnes gens de la rue de Condé ». — Le héros de l'affaire Clavijo peint par Gœthe, par Marsollier et par lui-même..... 10

CHAPITRE III. — DE VERSAILLES « AU CHAMP D'HONNEUR ». — Un calcul hardi. — Son éducation et ses débuts d'écrivain : Le Mémoire inédit à l'Académie des sciences. — Beaumarchais à l'école des livres. — « Le grand livre du monde. » — Ses coups d'essai. — Ses procédés de composition dramatique. — Son coup de maître..... 29

DEUXIÈME PÉRIODE

CHEFS-DŒUVRE ET GRANDES AFFAIRES

CHAPITRE PREMIER. — DU « CHAMP D'HONNEUR » A LA FRONTIÈRE. — Un « horrible genuit » : Beaumarchais tombe de La Blache en Goezman. — Un intermède héroï-comique où tout ne finit pas par des chansons : affaire de Chaulnes. — Les brouillons d'un chef-d'œuvre. — Une sœur jumelle du *Barbier de Séville* : « la comédie du Palais ». — L'opinion publique en 1773 et « le Wilkes français ». — Un blâmé en effigie..... 45

CHAPITRE II. — ACTIVITÉ DE BEAUMARCHAIS DANS LES DEUX MONDES : MISSIONS SECRÈTES ET AFFAIRES GLORIEUSES. — Le tarif d'une réhabilitation sous l'ancien régime. — Un « subtil braconnier » transformé en « un excellent garde-chasse » : Beaumarchais et « le Gazetier cuirassé ». — Gilles « casse-cou politique ». — Un conte de brigands. — L'intrigue et la politique. — Un scrupule de roi débonnaire levé par le père de Figaro. — Beaumarchais contre d'Éon : le « petit ministre » prend sa revanche. — Beaumarchais « compagnon ministre » : affaires d'Amérique. — Le génie des affaires au service de la littérature : le « méthodiste » des intérêts des auteurs dramatiques ; le « typographe de Voltaire »..... 59

CHAPITRE III. — RETOUR AU « CHAMP D'HONNEUR » : DEUX CHEFS-D'ŒUVRE. — Un avocat d'office : *Le Barbier de Séville*. — Censures et sifflets. — Le triomphe et ses anniversaires : un double compliment de clôture. — Le levain d'un nouveau chef-d'œuvre : Figaro et la calomnie. — « Profondeur et sublimité des ressources » de l'auteur de *la Folle journée*. — Guerre aux censeurs : une lecture de « l'opuscule comique » dans le monde. — Comment l'auteur se voit successivement joué, applaudi, vilipendé, prôné, emprisonné..... 76

TROISIÈME PÉRIODE

DÉCLIN ET MAUVAISES AFFAIRES

CHAPITRE PREMIER. — TARARE ET LA MÈRE COUPABLE. — De l'Opéra-Comique à l'Opéra : *Tarare* contemporain du *Barbier de Séville*. — Preuves à l'appui de ce fait inédit, mais certain. — Un poème en prose. — Généalogie de *la Mère coupable*..... 95

CHAPITRE II. — BEAUMARCHAIS ET LA RÉVOLUTION. — De Mirabeau en Bergasse. — Une parade insuffisante : affaire des fusils. — Une bonne riposte : les *Six Époques*. — Une retraite nécessaire : l'expatriation... 108

CHAPITRE III. — BEAUMARCHAIS ET LE NOUVEAU RÉGIME. — Le retour. — « Les débris de la plus belle fortune d'un travailleur français en tous genres. » — Beaumarchais conseiller officieux du nouveau régime : sa correspondance inédite avec Baudin des Ardennes. — Dernières joies de famille. — Sa mort. — Sa veuve et son ami Gudin, éditeurs de ses œuvres..... 121

DEUXIÈME PARTIE

EXAMEN CRITIQUE DES ŒUVRES DE BEAUMARCHAIS

CHAPITRE PREMIER. — LES MÉMOIRES CONTRE GOEZMAN ET CONSORTS. — Mérites dramatiques de ces Mémoires. — Leur pittoresque. — Beaumarchais et Pascal : la tactique et le mélange des tons dans les *Provinciales* et dans les *Mémoires*. — « Tous les genres d'éloquence. » — La gaieté de Beaumarchais comparée à celle de Pascal et à celle de Démosthène. — Le style des Mémoires. — Originalité de leur dialectique. — Mœurs oratoires de leur auteur..... 143

CHAPITRE II. — LES AUTRES MÉMOIRES. — Dédains exagérés de la critique à leur endroit. — Preuves de l'identité de l'esprit de leur auteur. — Nombre croissant des défauts et leurs causes. — Qualités permanentes. — Beaumarchais orateur..... 166

CHAPITRE III. — INTRODUCTION A L'ÉTUDE CRITIQUE DU THÉATRE DE BEAUMARCHAIS. — Caractères principaux de la satire au théâtre après Molière : les précurseurs de Beaumarchais. — Énoncé de ses titres au premier rang parmi les successeurs de Molière 177

CHAPITRE IV. — LES DEUX PREMIERS DRAMES DE BEAUMARCHAIS. — Sources et mérites dramatiques d'*Eugénie*. — Histoire inédite des conflits entre l'humeur plaisante et satirique de l'auteur et le sérieux du genre, racontée par les manuscrits. — *Les Deux Amis :* originalité du sujet; faiblesses du pathétique et de l'intrigue ; mérites du dialogue et du style : Beaumarchais plus maître de sa première manière. — Remarques critiques sur les manuscrits de ce drame..... 194

CHAPITRE V. — LES PARADES DE BEAUMARCHAIS : ORIGINES GAULOISES DE SON GÉNIE COMIQUE. — La « scurrilité » de Beaumarchais. — Il se met à l'école de Gueullette et de Collé, et écrit le chef-d'œuvre des parades : *Jean-Bête à la foire*, inédit.— Métamorphoses du *Barbier de Séville :* la parade primitive rendue digne de la gravité des successeurs de Scaramouche; remarques et conjectures sur *le Barbier de Séville*, opéra-comique, d'après trois fragments inédits : emprunts les plus probables de l'auteur à divers..... 213

CHAPITRE VI. — LE BARBIER DE SÉVILLE. — Suite de ses métamorphoses : Étude de la pièce d'après un manuscrit inédit en cinq actes. — Comment et pourquoi *le Barbier de Séville*, écrit d'abord en quatre actes, fut étiré en cinq, puis remis en quatre. — Examen de la pièce sous sa forme définitive..... 232

CHAPITRE VII. — LE MARIAGE DE FIGARO. — Plan autographe et inédit de la pièce. — Imitations de Scarron, de Sedaine, de Rochon de Chabannes, d'Antoine de la Salle et surtout de Molière et de Vadé dans le détail de l'intrigue. — Mérites trop dépréciés de cette intrigue. — Le vrai sujet et ses assaisonnements. — Les personnages secondaires et leurs modèles. — Un dénouement inédit : la révolution au château d'Aguas-Frescas..... 258

CHAPITRE VIII. — TARARE : BEAUMARCHAIS LIBRETTISTE ET MUSICIEN. — Figaro à l'Opéra : le livret de *Tarare*. — Examen sommaire de sa « Poétique à l'usage de l'opéra ». — Deux scènes de *Tarare* lues par l'auteur. — Comment il « joignit un exemple au précepte ». 272

CHAPITRE IX. — SUITE ET FIN DE LA « TÉTRALOGIE » DE FIGARO : LA MÈRE COUPABLE. — Pourquoi Beaumarchais revint au drame. — Examen de *la Mère coupable*. — Qu'elle est moins une suite du *Mariage de Figaro* que d'*Eugénie*. — Son dénouement comparé à celui de *Misanthropie et Repentir*. — Défense inédite de la pièce par l'auteur. — Hardiesse et intérêt particulier de cet adieu de Beaumarchais au théâtre..... 288

CHAPITRE X. — ASPECT GÉNÉRAL DU THÉATRE DE BEAUMARCHAIS. — FIGARO. — La société, la famille, les passions et les vices. — Figaro. — Moralité de ce théâtre..... 297

CHAPITRE XI. — THÉORIES DRAMATIQUES DE BEAUMARCHAIS. — Ensemble de ces théories. — Points sur lesquels il corrige Diderot. — Cohérence réelle de ces théories entre elles et avec tout le théâtre de leur auteur. 311

CHAPITRE XII. — CORRESPONDANCES ET OPUSCULES. — Intérêt littéraire de la correspondance de Beaumarchais. — Pensées et maximes inédites. — Beaumarchais humoriste. — Chansons et petits vers. — Une comédie pastorale inédite : *Laurette*. — Un singulier projet de drame. — Une comédie en cinq actes et en vers retouchée par Beaumarchais : *l'Avare fastueux*. — *L'Ami de la maison* et autres *bluettes littéraires*..... 326

CONCLUSION DE CETTE ÉTUDE. — L'homme et l'écrivain : leur place dans l'estime publique et dans la littérature française..... 347

APPENDICE

LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

1. — Notice généalogique..... 367
2. — Adieux à un habit de camelot fourré..... 370
3. — Les affaires d'Espagne..... 370
4. — Le duc de la Vallière bibliophile..... 371
5. — Beaumarchais veut bien qu'on le joue..... 371
6. — Beaumarchais horloger..... 372
7. — Que Beaumarchais n'est pas le premier qui ait donné le titre de *drame* à une pièce de théâtre..... 375
8. — « Esquisse du plan ou argument » d'*Eugénie*..... 376
9. — Le premier jet d'*Eugénie*..... 379
10. — Iconographie..... 381
11. — Crispin dans les affaires..... 382
12. — Préface inédite des Mémoires..... 382
13. — Deux lettres de Beaumarchais en prison..... 386
14. — Que Beaumarchais ne se cacha pas dans la garde-robe de Louis XV. — Documents sur sa conduite pendant et après le procès Goezman. 388
15. — Morande « enchaîné » par Beaumarchais..... 389
16. — Une « intrigue de valets »..... 389
17. — Répugnances réitérées de Beaumarchais pour les missions secrètes étrangères à la politique..... 390
18. — Un admirateur de Beaumarchais..... 391
19. — Document prouvant que Beaumarchais, après l'affaire de Vienne, avait conservé, comme agent secret, toute la confiance de Louis XVI. 391
20. — Beaumarchais décide Louis XVI à secourir secrètement les Américains insurgés..... 395
21. — Lettres de Sedaine à Beaumarchais sur l'affaire des auteurs dramatiques. (Extraits.)..... 399
22. — Documents divers sur le rôle commercial de Beaumarchais dans les affaires d'Amérique..... 401
23. — Le double compliment de clôture du *Barbier de Séville*..... 403
24. — Un chant de triomphe..... 406
25. — Catherine fait solliciter l'étrenne du *Mariage de Figaro*, après avoir fait jouer plus de cinquante fois *le Barbier de Séville*..... 407

26. — Caquets et rivalités de coulisse..... 407
27. — 1° La cinquantième du *Mariage*. — 2° Brid'oison chante le *Ça ira*. 408
28. — Ébauche du prologue de *Tarare* et « Dissertation philosophique à ce sujet » ; catalogue des manuscrits inédits de *Tarare*..... 410
29. — Les maisons de Beaumarchais..... 412
30. — Témoignage du chevalier de Cubières pour Beaumarchais dans l'affaire Kornman..... 414
31. — Beaumarchais et les Aubertins..... 415
32. — Explications inédites de Beaumarchais sur les lettres de l'abbé Arpajon de Sainte-Foix..... 416
33. — Calcul des droits d'auteur perçus par les héritiers de Beaumarchais dans les dix ans qui suivirent sa mort..... 418
34. — Beaumarchais médiateur entre le Directoire et les Etats-Unis.... 419
35. — Un quatrain de Gudin sur son ami. — Portrait de Mme de Beaumarchais..... 419
36. — Classement des manuscrits d'*Eugénie*..... 420
37. — Classement des manuscrits des *Deux Amis*..... 421
38. — Durée de la représentation du *Mariage* notée par Beaumarchais... 422
39. — Bégearss jugé par Baudin des Ardennes..... 422
40. — Défense de *la Mère coupable* par Beaumarchais..... 423
41. — Un conte humoristique de Beaumarchais..... 427
42. — Inventaire critique des pièces tirées de *Laurette*, conte moral..... 429
43. — Un proverbe dramatique « haut en couleur » qui aurait pour titre : *Œil pour œil, dent pour dent*..... 431
44. — Inventaire critique des manuscrits de Beaumarchais appartenant à la Comédie-Française (dits *manuscrits de Londres*)..... 434
45. — Un projet de pont sur la Seine..... 437
46. — Beaumarchais protecteur des opprimés..... 438
47. — Beaumarchais précurseur de M. de Lesseps..... 438
48. — Beaumarchais et La Fayette..... 439
49. — Projet d'un autel de la patrie pour la fête de la Fédération par ou pour Beaumarchais entrepreneur..... 441

BOURLOTON. — Imprimeries réunies, A, rue Mignon, 2 Paris. — 10991

BINDING SECT. SEP 3 1968

PQ
1956
L5
1887

Lintilhac, Eugène François
Beaumarchais et ses oeuvres

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY